

HISTOIRE DE LA RECHERCHE AGRICOLE EN AFRIQUE TROPICALE FRANCOPHONE

VOLUME III

EXPLORATEURS ET MARCHANDS À LA RECHERCHE
DE L'ELDORADO AFRICAIN

1800 – 1885 / 1890

Par René TOURTE



HISTOIRE DE LA RECHERCHE AGRICOLE EN AFRIQUE TROPICALE FRANCOPHONE

VOLUME III

EXPLORATEURS ET MARCHANDS À LA RECHERCHE DE L'ELCORADO AFRICAÏN 1800 – 1885 / 1890

Par René TOURTE

| | |
|--|-----------|
| CHAPITRE I. ABRÉGÉ POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE | 1 |
| SECTION I. DANS « LA MÉTROPOLE » | 1 |
| SECTION II. EN AFRIQUE ET À MADAGASCAR..... | 5 |
| CHAPITRE II. LES PAYSAGES AGRICOLES À L'AUBE DU XIX^{ÈME} SIÈCLE. .. | 8 |
| SECTION I. QUELS TÉMOIGNAGES ET POURQUOI ?..... | 8 |
| SECTION II. LE VOYAGE DE MUNGO PARK AU CŒUR DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE 1795-1797 | 9 |
| 2.1. L'homme, le Projet..... | 9 |
| 2.2. Aperçu de la Gambie agricole | 10 |
| 2.3. Le départ vers le Niger et l'inconnu | 10 |
| 2.4. Le retour par le pays Mandingue | 12 |
| 2.5. Regard particulier sur le haut pays Mandingue, et réflexions générales de Mungo Park sur son périple..... | 13 |
| 2.6. La fin du voyage | 14 |
| SECTION III. GASPARD MOLLÏEN EN GUINÉE, À LA RECHERCHE DES SOURCES DU SÉNÉGAL ET DE LA GAMBIE, 1818..... | 15 |
| SECTION IV. LA GRANDE AVENTURE DE RENÉ CAÏLLÏÉ : DE GUINÉE AU MAGHREB, 1824-1828..... | 18 |
| 4.1. L'homme et ses premiers contacts avec l'Afrique | 18 |
| 4.2. Le périple mauritanien 1824 - 1825. Parcours initiatique chez les Maures Brakna..... | 19 |
| 4.3. Les préparatifs pour le grand voyage à Tombouctou et ... ? Le départ de Guinée..... | 22 |
| 4.4. Kakondy et le rio Nuñez | 22 |
| 4.5. En Guinée, dans le massif de Fouta-Djalon | 23 |
| 4.6. Le pays de Kankan et la Haute Guinée | 25 |
| 4.7. Kankan, l'opulente | 25 |
| 4.8. Le Ouassoulo (ou Ouassoulou), pays de cocagne..... | 26 |
| 4.9. Caillié malade, au nord-ouest de la Côte d'Ivoire..... | 27 |
| 4.10. Route au nord, vers Tengréla et l'actuel Mali..... | 28 |
| 4.11. Djenné et sa région. Quelques échos du Massina (ou Macina)..... | 30 |
| 4.12. Embarquement pour Tombouctou | 31 |
| 4.13. Quelles leçons de ce voyage extraordinaire ?..... | 33 |
| SECTION V. À PROPOS DE LA VALLÉE DU FLEUVE SÉNÉGAL : AUTRES MISSIONS, AUTRES TÉMOIGNAGES..... | 34 |
| 5.1. Une tentative transcontinentale avortée : Anne Raffenel, 1847-1848 | 34 |
| 5.2. Un précieux témoignage : celui d'un Saint-Louisien authentique, l'abbé David Boilat..... | 36 |
| SECTION VI. UN VOYAGE DANS LE SOUDAN CENTRAL PROFOND : MALI, BURKINA- FASO, NIGER, TCHAD, NORD CAMEROUN ET NORD NIGERIA, PAR HEINRICH BARTH, 1849 - 1855..... | 39 |
| 6.1. Une mission anglo-allemande, au cœur de l'Afrique..... | 39 |
| 6.2. Des rivages méditerranéens au Niger central : l'entrée au Soudan par l'Air, le Damergou, le Damagaram..... | 40 |

| | |
|---|-----------|
| 6.3. Une escapade du Bornou aux confins de l'Adamaoua, le long des monts Mandara (nord Cameroun)..... | 42 |
| 6.4. Du Bornou (Nigeria) au Kanem (Tchad), par le nord du lac Tchad..... | 44 |
| 6.5. À la rencontre du Logone, à travers l'extrême nord Cameroun, et le pays Mousgou | 45 |
| 6.6. Voyage et séjour forcé au Baguirmi (Tchad)..... | 46 |
| 6.7. Le Niger méridional de l'Est à l'Ouest..... | 46 |
| 6.8. Vers Tombouctou, à travers le Burkina Faso et le sud Macina (Mali)..... | 48 |
| 6.9. Tombouctou, la mystérieuse..... | 49 |
| 6.10. En suivant le cours du fleuve Niger : de Tombouctou (Mali) à Say (Niger)..... | 51 |
| 6.11. La fin de l'aventure..... | 52 |
| SECTION VII. DANS LES RÉGIONS GUINÉO-FORESTIÈRES ET ÉQUATORIALES | 52 |
| 7.1. Avec Edouard Bouët-Willamez, sur les côtes ivoiriennes, vers 1840 | 52 |
| 7.2. Au Gabon et au Congo, à la mi-XIX ^{ème} siècle | 53 |
| 7.3. Premières contributions de Pierre Savorgnan de Brazza à la connaissance agricole du Congo profond..... | 55 |
| SECTION VIII. IMAGES DE L'AGRICULTURE MALGACHE AU DÉBUT DU XIX^{EME} SIÈCLE..... | 56 |
| 8.1. Le témoignage de Nicolas Mayeur..... | 56 |
| 8.2. Un voyageur naturaliste dans le nord de l'Île de Madagascar, en 1833 : J. Goudoz ?..... | 57 |
| CHAPITRE III. INSTITUTIONS ET ÉTABLISSEMENTS | 59 |
| SECTION I. PAS DE RECHERCHE AGRONOMIQUE ORGANISÉE, CEPENDANT..... | 59 |
| SECTION II. LE MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS..... | 59 |
| 2.1. L'institution | 59 |
| 2.2. Le Muséum et son inclination précoce pour les régions chaudes : l'Ecole André Thouin | 60 |
| 2.3. Une recherche plus expérimentale au Muséum : vers l'agronomie ? | 62 |
| 2.4. Maxime Cornu, 1847 - 1901..... | 63 |
| 2.5. Maxime Cornu et l'acclimatement. Vers l'écologie ? | 64 |
| Dans de nombreux transferts de matériel végétal, Maxime Cornu se démarque fortement de la..... | 64 |
| 2.6. Un Muséum cependant toujours académique..... | 65 |
| 2.7. La stratégie ultra-marine et coloniale du Muséum..... | 66 |
| SECTION III. LES VOYAGEURS NATURALISTES ET LES CORRESPONDANTS DU MUSÉUM DE PARIS..... | 66 |
| 3.1. Les voyageurs naturalistes..... | 66 |
| 3.2. Les correspondants du Muséum | 68 |
| SECTION IV. AUTRES INSTITUTIONS ET ÉTABLISSEMENTS, EN EUROPE ET EN AFRIQUE..... | 70 |
| 4.1. En France métropolitaine..... | 70 |
| 4.2. Dans l'Outre-mer francophone..... | 71 |
| 4.3. Dans le monde lusitanien | 74 |
| POUR UNE RAPIDE REVUE..... | 77 |
| SECTION I. LES CÉRÉALES | 77 |
| 1.1. Les mils et sorghos..... | 77 |
| 1.2. Les riz | 78 |
| 1.3. Le maïs, <i>Zea mays</i> | 80 |
| SECTION II. LES PLANTES TUBÉREUSES | 81 |
| 2.1. Les ignames..... | 81 |
| 2.2. Le manioc et les patates | 82 |
| SECTION III. DE NOUVEAUX LÉGUMES | 84 |
| 3.1. Les « haricots »..... | 84 |
| 3.2. La tomate | 85 |

| | |
|--|------------|
| SECTION IV. LES OLÉAGINEUX..... | 85 |
| 4.1. Les traditionnels | 85 |
| 4.2. Naissance et envol de la grande aventure agro-industrielle de l'arachide | 87 |
| 4.3. Le palmier à huile et son « moteur » dahoméen. | 93 |
| 4.4. Le purghère (pourguère) ou pignon d'Inde, <i>Jatropha curcas</i> L. | 96 |
| SECTION V. LE COTONNIER ET LES TEXTILES | 96 |
| 5.1. Au Sénégal : culture paysanne ou de plantation ? | 96 |
| 5.2. Le cotonnier en Angola et au Mozambique | 101 |
| 5.3. La tradition : les « arbres à pagnes » | 102 |
| SECTION VI. LES ESPÈCES FRUITIÈRES | 103 |
| 6.1. En Afrique occidentale..... | 103 |
| 6.2. En Afrique centrale et équatoriale..... | 103 |
| 6.3. À Madagascar..... | 105 |
| 6.4. La vigne et sa mystique..... | 106 |
| SECTION VII. LE CAFÉIER..... | 107 |
| 7.1. La mania du café | 107 |
| 7.2. Les étapes de la progression du caféier planté en Afrique tropicale sub saharienne | 107 |
| SECTION VIII. LE CACAOYER, <i>THEOBROMA CACAO</i> L. | 112 |
| 8.1. Sa « découverte » en Amérique | 112 |
| 8.2. Son entrée en Afrique tropicale | 112 |
| 8.3. Le « débarquement » du cacaoyer sur le continent africain, en Gold Coast (Ghana actuel) | 113 |
| 8.4. Les tentatives en pays francophone | 114 |
| SECTION IX. LES PLANTES TOXIQUES ET MÉDICINALES..... | 115 |
| 9.1. Premières justifications « scientifiques » de toxicologies « traditionnelles »..... | 115 |
| 9.2. Les neuro-actifs | 115 |
| 9.3. Les cardio-vasculaires..... | 116 |
| 9.4. Les médicaments de l'appareil digestif..... | 118 |
| 9.5. Les pesticides, piscicides, etc. | 120 |
| 9.6. En bref de ces quelques rubriques sur les toxicologies africaines | 120 |
| 9.7. Des agents chimiothérapeutiques nouveaux : les quinquinas américains, <i>Cinchona</i> spp..... | 121 |
| 9.8. Le tabac..... | 122 |
| CHAPITRE V. REGARDS SUR L'AGRONOMIE ET LES TECHNIQUES AGRICOLES | 125 |
| SECTION I. UNE AGRONOMIE SILENCIEUSE | 125 |
| 1.1. Science et tradition | 125 |
| 1.2. Un aspect de l'intime relation homme-nature : la connaissance des sols. | 125 |
| 1.3. Un choix raisonné des terres de culture. | 128 |
| SECTION II. LES SYSTÈMES DE CULTURE..... | 129 |
| 2.1. Le temps de l'extensif..... | 129 |
| 2.2. Un système de culture très particulier : le « jardin de case », antique et évolué, à l'épreuve du temps. | 130 |
| SECTION III. OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT | 131 |
| 3.1. Une agriculture magnifiquement manuelle..... | 131 |
| 3.2. Les bâtons fousseurs, pieux | 132 |
| 3.3. La houe à pousser, les sarcleuses-essarteuses | 132 |
| 3.4. Les houes-bêches, droites..... | 133 |
| 3.5. Les houes lourdes, de labour et billonnage | 135 |
| 3.6. Les houes à piocher | 135 |
| 3.7. Les pelles à labourer et billonner | 137 |
| 3.8. Les outils tranchants et coupants..... | 139 |
| 3.9. Premiers signes de mécanisation agricole | 140 |

| | |
|--|------------|
| CHAPITRE VI. ÉLEVAGE ET FORÊTS..... | 142 |
| SECTION I. L'ÉLEVAGE | 142 |
| 1.1. Un élevage traditionnel, hautement élaboré..... | 142 |
| 1.2. Les vétérinaires à l'avant-garde des recherches agro- pastorales..... | 143 |
| 1.3. Aperçus malgaches..... | 146 |
| SECTION II. LES FORÊTS | 147 |
| 2.1. La forêt, ressource et refuge..... | 147 |
| 2.2. Les grands types de formations « découvertes » en ce XIX ^{ème} siècle..... | 147 |
| 2.3. Une recherche forestière à Richard Toll (Sénégal)..... | 148 |
| 2.4. Autres actions « forestières »..... | 150 |
| 2.5. À propos des produits naturels des espèces arboricoles et forestières..... | 151 |
| 2.6. Le caoutchouc..... | 152 |
| CHAPITRE VII. DES EXPÉRIENCES EN VRAIE GRANDEUR : GRANDS PLANS DE COLONISATION AGRICOLE ET PETITS PROJETS ALIMENTAIRES..... | 155 |
| SECTION I. POUR UN INTERVENTIONNISME EUROPÉEN DANS L'AFRIQUE AGRICOLE | 155 |
| SECTION II. EN 1800, UN PROJET DU GOUVERNEUR BLANCHOT : UNE « CEINTURE VERTE » POUR SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL | 156 |
| SECTION III. UN PLAN DE COLONISATION DU SÉNÉGAL, ANONYME, EN 1802..... | 158 |
| 3.1. Origine, présentation..... | 158 |
| 3.2. Inspiration et portée..... | 158 |
| 3.3. Bases techniques et implantations géographiques..... | 158 |
| SECTION IV. LA RESTAURATION MONARCHIQUE FRANÇAISE ET SES AMBITIONS SÉNÉGALAISES : LE PLAN SCHMALTZ..... | 162 |
| 4.1. Vers une véritable colonie..... | 162 |
| 4.2. « Le prélude » cap verdien..... | 163 |
| 4.3 La grande option, la vallée du fleuve Sénégal et ses préliminaires ambitieux, au pays de Galam..... | 164 |
| 4.4. Le repli sur le Walo (ou Oualo)..... | 165 |
| 4.5. Missions techniques. Expertises. Hésitations..... | 166 |
| 4.6. « Profil bas »..... | 168 |
| SECTION V. LA « SAGA » DU BARON ROGER, 1822-1827 | 169 |
| 5.1. La transition, dans la continuité..... | 169 |
| 5.2. Le jardinier Richard..... | 169 |
| 5.3. Autres collaborateurs du baron Roger..... | 170 |
| 5.4. Le lancement accéléré du Jardin de Richard Toll..... | 171 |
| 5.5. Une extraordinaire diversité de plantes..... | 171 |
| 5.6. Bref survol du « patchwork » végétal de Richard Toll..... | 172 |
| 5.7. Les recherches agrologiques, agrotechniques et zootechniques..... | 177 |
| 5.8. Richard Toll, Centre régional d'un réseau de recherche appliquée..... | 182 |
| 5.9. Le Plan Roger de colonisation agricole..... | 183 |
| 5.10. Le succès..... | 185 |
| 5.12. Les déboires et l'habituel cortège des doutes, des critiques, des enquêtes, des remises en cause ... | 188 |
| 5.13. La « relance » Jubelin (1828 - 1830)..... | 189 |
| 5.14. Le grand dessein du baron Roger, « liquidé »..... | 190 |
| 5.15. Une œuvre inachevée..... | 191 |
| 5.16. Les vestiges du grand projet du baron Roger..... | 191 |
| 5.17. L'évaluation <i>post-mortem</i> du projet. Perspectives ?..... | 192 |
| SECTION VI. « L'INTER-RÈGNE » ROGER – FAIDHERBE, AU SÉNÉGAL | 195 |
| 6.1. La « féodalité commerciale » rétablie ; un accroc : « l'affaire Duranton »..... | 195 |
| 6.2. Les jardins péri-urbains..... | 196 |

| | |
|---|------------|
| 6.3. D'autres réalisations, en ce milieu de XIX ^{ème} siècle ? | 197 |
| SECTION VII. FAIDHERBE ET LE SÉNÉGAL, PORTE DU SOUDAN, 1854-1865 | 197 |
| 7.1. L'homme et l'agriculture | 197 |
| 7.2. À Saint-Louis et sa région | 198 |
| 7.3. À Richard Toll et dans la Vallée | 198 |
| 7.4. Le retour du cotonnier sur le fleuve | 200 |
| 7.5. Les cultures dans le grand Sénégal pluvial | 201 |
| SECTION VIII. EN MARGE DE LA POLITIQUE OFFICIELLE DE FAIDHERBE ; UN « CHERCHEUR-DÉVELOPPEUR » ATYPIQUE, LE DOCTEUR FRANÇOIS RICARD..... | 203 |
| 8.1. L'homme | 203 |
| 8.2. Le Sénégal du Docteur F. Ricard | 203 |
| 8.3. Les ressources végétales | 204 |
| 8.4. Les ressources animales | 207 |
| 8.5. Agriculture-élevage | 208 |
| 8.6. Pour une recherche agronomique finalisée par le développement | 209 |
| 8.7. <i>Nota Bene</i> , à propos du Dr François Ricard, cet original | 211 |
| SECTION IX. VERS LE SUD : PREMIÈRE AVENTURE ARACHIDIÈRE EN MOYENNE CASAMANCE | 212 |
| 9.1. Une vieille agriculture | 212 |
| 9.2. L'irruption arachidière | 213 |
| 9.3. L'essor arachidier | 215 |
| 9.4. La chute de l'arachide. La diversification | 215 |
| SECTION X. L'ELDORADO GABONAIS ET LA MARINE À L'ANCRE | 216 |
| 10.1. L'établissement | 216 |
| 10.2. Les Jardins | 217 |
| 10.3. La tentation des plantations, dès les années 1840 | 218 |
| 10.4. Une ébauche de planification de la production agricole gabonaise, dans les décennies 1850, 1860... .. | 220 |
| 10.5. Un chercheur quasi-oublié : Aubry-Lecomte | 222 |
| 10.6. Les retombées, en campagne, des essais d'introductions et tentatives de colonisation de ce mi - XIX ^{ème} siècle | 223 |
| 10.7. L'après 1870, au Gabon et au Congo | 223 |
| SECTION XI. DU SPIRITUEL AU TEMPOREL : LE RÔLE DES MISSIONS RELIGIEUSES DANS L'AGRICULTURE GABONAISE..... | 224 |
| 11.1. L'installation au Gabon, dans les années 1840 | 224 |
| 11.2. Des projets de mise en valeur agricole. Diversification et plantations expérimentales... .. | 226 |
| 11.3. Une approche plus scientifique : le Père Charles Aubert Duparquet | 227 |
| 11.4. Un autre scientifique : le Père Théophile Klaine | 229 |
| 11.5. Bref regard sur l'île de Fernando Pô | 231 |
| 11.6. Retour sur le continent, où l'on retrouve le Père Charles Duparquet à la mission de Landana, en royaume de Kakongo (actuelle Cabinda, rattachée à l'Angola)..... | 232 |
| SECTION XII. UN APERÇU DE L'ÉVOLUTION AGRICOLE DE MADAGASCAR AU XIX^{ÈME} SIÈCLE. NOUVELLES VELLÉTÉS DE PLANTATIONS | 233 |
| 12.1. Le tournant politique et économique, XVIII ^{ème} - XIX ^{ème} siècles | 233 |
| 12.3. Trois cas particuliers : Sainte Marie, Nosy Bé, Diego Suarez | 237 |
| POSTFACE AU VOLUME III..... | 240 |
| ICONOGRAPHIE | 240 |
| Cartes | 241 |
| Photographies | 241 |
| Figures | 241 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 242 |

CHAPITRE I. ABRÉGÉ POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

SECTION I. DANS « LA MÉTROPOLE »

En Europe, le XVIII^{ème} siècle s'achève avec le triomphe, encore bien provisoire, de la République en France, avec ses grandeurs et ses excès. C'est cependant dans l'enthousiasme et la fièvre des libertés conquises que la Convention décrète, le 4 février 1794 (18 pluviôse An II), l'abolition immédiate de l'esclavage, après qu'il ait été condamné par d'éminents intellectuels et politiques : Condorcet, l'abbé Grégoire, Robespierre ... « Périssent les colonies plutôt qu'un principe », s'était exclamé Dupont de Nemours, président de la Constituante, le 13 Mai 1791.

Huit ans après, en 1802, la mesure est rapportée par Napoléon I^{er} pour n'être rétablie qu'au milieu du XIX^{ème} siècle, en deux étapes :

- ◆ abolition de la traite négrière, en 1807 par l'Angleterre, en 1815 par la France
- ◆ émancipation des esclaves, en 1833 par l'Angleterre, en 1848 par la France, à l'initiative du Secrétaire d'Etat aux Colonies, Victor Schoelcher et du Ministre de la Marine, François Arago.

En ces mêmes temps de grande exaltation culturelle, puis révolutionnaire, qui marquait la fin de ce XVIII^{ème} siècle des Lumières, le sort des possessions ultra-marines françaises s'était, en contraste, terriblement assombri. Sur le continent africain, objet de cet ouvrage, l'ensemble colonial, patiemment ébauché par les La Courbe, Brüe, David ... (cf Volume II), notamment au Sénégal, a été largement démantelé. Le traité de Paris de 1763, fin provisoire d'un conflit franco-anglais, à répétitions, n'a guère laissé à la France que Gorée.

Cependant, le traité de Versailles, de 1763, qui a mis fin à la guerre de sept ans, lui a restitué à peu près tous ses comptoirs de Sénégalie, que le chevalier de Boufflers a pu gouverner de 1765 à 1767 ; et, après lui, Blanchot de Verly 1767 à 1807, à une interruption près (1801 - 1802). Mais, en 1801, les Anglais reprennent Gorée et Saint-Louis en 1807.

Ce n'est qu'après la chute du Premier Empire que sont rendus à la France, entre 1814 et 1817 : Arguin et Portendick (en Mauritanie actuelle), Gorée, Rufisque, Portudal, Joal ; des « droits anciens » sur le Cap Vert, les Rivières du Saloum, de Gambie (Albréda), de Casamance en Sénégalie ; les îles Bissagos (Guinée-Bissau), les îles de Los (Guinée-Conakry) ; ainsi que des « droits » sur Madagascar.

Si, à l'inverse de Richelieu ou de Colbert, Napoléon I^{er} n'affiche pas de grandes ambitions africaines, hormis l'épopée égyptienne, la monarchie restaurée de Louis XVIII va se montrer plus entreprenante, amorçant alors un nouveau « redéploiement » français en Afrique, qui aboutira à l'empire colonial de la fin du XIX^{ème} siècle. Dès 1816, le baron Pierre Barthélémy Portal, ministre de Louis XVIII, établit un plan ambitieux de relance économique, au Sénégal. On reviendra plus loin sur les vicissitudes et l'échec de ces tentatives de colonisation agricole.

C'est aussi à la fin de cette royauté constitutionnelle, sous Charles X, que se situe, en 1830, le bombardement d'Alger et le début de l'occupation de l'Afrique du Nord par des contingents, et des colons français. La monarchie de juillet (1830-1848), bourgeoise et sédentaire, s'avère plus réservée, face à l'aventure coloniale. Elle continue, cependant, la conquête de l'Algérie, « par l'épée et par la charrue » (général Bugeaud).

S'agissant de l'Afrique tropicale, un dilemme fondamental émerge : pourquoi asservir des peuples, alors que, dans les mêmes temps, un vaste mouvement se développe en Europe en faveur de l'interdiction du commerce des Noirs et de leur esclavage, finalement aboli, en 1848, par le parlement français ?

En fait, l'initiative dans l'entreprise coloniale française de la première moitié du XIX^{ème} siècle, et même bien après, reste largement du ressort du monde des affaires. Par exemple, quand, en 1837, on donne l'ordre au capitaine de vaisseau Bouët-Willaumez « de parcourir et d'étudier en détail les côtes occidentales d'Afrique », on lui adjoint le capitaine au long cours Broquant, délégué par la Chambre de Commerce de Bordeaux, chargé d'étudier « les ressources commerciales du littoral africain et les moyens d'en faire profiter nos ports et nos fabriques » (de la métropole). [Bouët-Willaumez. « Commerce et traite des Noirs aux Côtes occidentales d'Afrique » cité par Jacques Ancel, 1902, p.88].

Et Bouët-Willaumez d'enchéris, à propos du Sénégal : « Depuis la reprise de possession du Sénégal (rendu à la France par l'Angleterre, en janvier 1817), il n'existe aucune tradition de la politique extérieure. Les gouverneurs s'y succèdent habituellement de deux en deux ans. Il faut l'avouer, la politique qui a prévalu au Sénégal depuis la reprise de possession et surtout depuis l'abandon des projets de colonisation (du baron Roger, essentiellement, de 1821 à 1827) semble avoir en vue les intérêts commerciaux du moment plutôt que ceux de l'avenir, plutôt surtout que le progrès de la civilisation africaine ... ». [Lettre du lieutenant de vaisseau Bouët-Willaumez, gouverneur du Sénégal et également commandant de la division navale des côtes occidentales d'Afrique, au ministre de la Marine, en 1844]. On ne peut naturellement oublier que Bouët-Willaumez est un humaniste et anti-esclavagiste militant : entre autres, fondateur de Libreville, au Gabon.

Avec Napoléon III, la politique ultra-marine française devient beaucoup moins hésitante. Le plus grand artisan va en être Louis Faidherbe, gouverneur du Sénégal de 1854 à 1865 (avec une interruption en 1861 - 1863). En fait, dès 1850, le Prince-président Louis Napoléon Bonaparte considère que l'occupation et la colonisation effective s'imposent pour des nécessités économiques. Cette position est d'ailleurs confortée par un besoin de stabilité et de sécurité qu'expriment les milieux d'affaires commerçant avec les côtes africaines, notamment leurs agents y résidant pour de longues périodes.

Ainsi, en 1854, les quarante quatre principaux négociants de Saint-Louis du Sénégal déposent une pétition en ce sens, auprès du gouverneur, le capitaine de vaisseau Protet, alors sur son départ (pour être remplacé par L. Faidherbe). Cette pétition charge le gouverneur sortant d'une mission auprès du ministre de la Marine : «Lorsque votre mission sera accomplie [...], vous nous permettrez [...] de vous charger d'une mission dont vous seul pouvez assurer le succès [...] le Sénégal n'est pas un comptoir, comme on affecte dédaigneusement de le dire, mais bien une véritable colonie ; non pas une colonie comme la Martinique, la Guadeloupe et La Réunion, où l'on n'a qu'une administration intérieure d'une importance limitée, mais une colonie qui commande à un vaste continent. Le Sénégal est tout un Etat à gouverner où, indépendamment des difficultés administratives, on a encore toute une politique extérieure à diriger, à conduire ».

En d'autres termes, pour ces Saint-Louisiens du milieu du XIX^{ème} siècle, il s'agit de bien distinguer, d'une part, l'établissement d'un véritable Etat, le Sénégal, avec sa politique, son administration, sa vie économique ; et, d'autre part, la poursuite de la découverte et de la reconnaissance de l'immense continent africain, dont seules les côtes sont alors bien connues et régulièrement visitées. L'hinterland africain n'a été parcouru que par de rares explorateurs :

Houghton en Sénégambie en 1791 ; Mungo Park, en Sénégambie et au Mali en 1795 - 1797 ; Gaspard Mollien au Sénégal, au Fouta-Djallon, en Guinée-Bissau, en 1819 ; René Caillié en Guinée - Côte d'Ivoire - Mali - Sahara - Maroc, en 1827 -1828 ; Duranton au Sénégal - Mali (où il épouse la fille d'Awa Demba, roi du Khasso), en 1824 – 1838, etc.

Le ministre de la Marine de Napoléon III, en charge des Colonies, légitime cette distinction entre implantation pérenne et aventures maritimes par son décret du 1er novembre 1854 qui « partage le Sénégal entre le chef de la division navale des côtes occidentales d'Afrique [...], commandant supérieur de Gorée et dépendances, et dont la juridiction s'étendra sur le Cap Vert, le Cayor et le Sine ; et le gouverneur du Sénégal proprement dit, qui réside à Saint-Louis et exerce son autorité sur quelques escales du fleuve : Richard-Toll, Dagana, Bakel. Par décret du 16 décembre 1854, le ministre de la Marine nomme gouverneur [...] Louis Faidherbe ». [Delavignette R. : « Faidherbe », in « Les Techniciens de la Colonisation ». Paris, PUF, 1945, pp 75-78].

En fait, Faidherbe va fonder la colonie du Sénégal sur des bases politiques, économiques et sociales, la distinction géographique précédente disparaissant d'ailleurs par décret du 26 février 1859, qui étend l'autorité du gouverneur à Gorée et à la côte du Cap Vert. Faidherbe reste cependant l'homme du Fleuve et des espaces sahélo-soudaniens. Les rivières du Sud et les côtes guinéennes vont connaître une autre histoire.

Avec le Second Empire, et dans le domaine économique, la France s'installe dans le libre-échange qui se traduit notamment, pour ses possessions et comptoirs d'outre-mer, par l'abolition du pacte colonial, en 1861 (loi du 3 juillet). Désormais, les échanges et transports entre la France et ses établissements ultra-marins peuvent se faire sous pavillons étrangers et les produits des territoires, drainés par ces établissements, peuvent être exportés en tous pays. En France, ils sont admis en franchise, à l'exception cependant du sucre, de la mélasse, du café et du cacao.

Si ces dispositions portent de forts préjudices à certaines productions métropolitaines, elles favorisent, en revanche, l'essor des denrées tropicales présentées aux marchés internationaux. Dans la recherche de substituts au commerce des esclaves, officiellement interdit, priorité va cependant longtemps rester aux ressources naturelles de cueillette ou de chasse et sous-produits de l'élevage traditionnel : gomme, cire, cuirs et peaux, ivoire, etc., puis caoutchouc, huiles de palme et palmiste, etc. La défaite de 1870 modère, pour un temps, les aventures ultra-marines françaises.

La « fièvre expansionniste » [Christophe Bonneuil, 1997, p 165] reprend toutefois avec l'arrivée des républicains, notamment sous l'impulsion de Jules Ferry et Charles Freycinet. Les espaces africains peuvent offrir des compensations aux humiliations subies sur le sol métropolitain, et il s'agit d'y concurrencer les avancées anglaises, allemandes, portugaises, etc., d'autant qu'à la Conférence de Berlin de 1885 il est convenu que les déclarations de possession ne sont reconnues que si elles s'accompagnent d'une occupation effective.

Ainsi s'expliquent les nombreuses missions et expéditions parties du Sénégal, de Guinée, du Dahomey, du Gabon vers l'intérieur de l'Afrique, et à Madagascar, etc., et le florilège de traités de protectorats ou de concessions signés avec les souverains locaux à la suite, souvent, de confrontations armées, sévères et coûteuses pour les deux adversaires. Les champions de la résistance africaine et malgache à la pénétration française sont aussi connus que les artisans militaires ou civils de ce redéploiement français en Afrique :

♦ d'un côté les El Hadj Omar et son fils Ahmadou au Sénégal - Mali, Samori Touré en Guinée - Côte d'Ivoire, Ghezo et Glélé au Dahomey, Radama et Ranavalona à Madagascar, etc. ;

♦ de l'autre, les Faidherbe, Bouët-Willaumez, Gallieni, de Brazza, Binger, Régis, Verdier, etc.

Peut-être est-il juste d'ajouter que ce redéploiement français en Afrique doit souvent plus à des initiatives, des entreprises, des audaces individuelles, de militaires, de fonctionnaires, de missionnaires, de commerçants, de colons, etc., qu'à une politique délibérée de l'Etat, qu'il ait été, ou soit, royaliste, impérial ou républicain.

À propos de cette attitude française, face à la colonisation et ses corollaires, il est assez piquant de citer ici l'opinion d'un connaisseur des choses de l'Afrique du milieu du XIX^{ème} siècle : Anne Raffenet, voyageur explorateur du Sénégal, du Mali et de Guinée entre 1843 et 1848, devenu, en outre, en 1856, « commandant particulier de Sainte Marie de Madagascar » : « Les Français n'ont pas le génie de la colonisation [...] ; en revanche, ils possèdent [...] le génie des grandes choses. Il (le Français) entreprendra les travaux les plus gigantesques, les œuvres les plus audacieuses [...]. Calme et indifférent pour acquérir de la fortune, il se passionnera, il montrera un courage héroïque pour acquérir la gloire ». Et pour expliquer les insuccès des tentatives de colonisation française, A. Raffenet ajoute : « nous n'avons ni patience, ni persévérance, ni audace dans les entreprises où l'argent est à la fois le moyen et la fin ; parce que notre imagination est trop riche, trop ardente pour s'absorber dans de froides opérations de calcul ». Et de rappeler le mot de Louis XIV : « C'est toujours l'impatience de gagner qui nous fait perdre ». [Raffenel A., 1865, pp 148-149].

Aussi, devant une succession ininterrompue d'enthousiasmes et de déceptions, de réussites et d'échecs, d'ailleurs plus coûteux les uns que les autres, l'opinion publique française reste-t-elle très partagée, et ce tout au long du XIX^{ème} (et même du XX^{ème} siècle), face aux politiques de colonisation, d'expansion coloniale qu'on lui propose ou lui oppose, et qui divisent ses propres dirigeants et représentants. Ainsi, dans les années 1880, Georges Clémenceau, le futur grand artisan de la victoire de 1918, va-t-il violemment s'opposer à la politique expansionniste que Jules Ferry justifie par des arguments économiques (débouchés commerciaux et possibilités d'investissement), humanitaires (« mission civilisatrice »), politiques et militaires (« les peuples étouffent sur le vieux continent »).

À ces arguments, Georges Clémenceau répond : « La conquête que vous préconisez, c'est l'abus pur et simple de la force que donne la civilisation scientifique [...]. Parler à ce propos de civilisation, c'est joindre à la violence l'hypocrisie [...] ». Et il ajoute : « C'est le génie même de la race française d'avoir généralisé la théorie du droit et de la justice, d'avoir compris que le problème de la civilisation était d'éliminer la violence ... ». [Discours du 30 juillet 1885 à la Chambre des députés française, in Jean-Baptiste Duroselle, 1988, pp 224-225].

C'est cependant avec Jules Ferry que sont posés les jalons de la future Afrique Occidentale Française, qui va s'étendre du Sénégal au Niger, au Nord ; de la Guinée au Dahomey, au Sud, dans les premières années 1880. Un fait politique significatif est, sans doute, la création, en 1885, au sein du Ministère de la marine, d'un Sous-Secrétariat d'Etat aux Colonies, donnant ainsi à l'idée coloniale un accès direct au Parlement de la métropole. Un ministère autonome des Colonies ne sera créé que le 20 mars 1894.

À l'échelle internationale, cette même année 1885 voit s'achever la conférence tenue à Berlin du 15 novembre 1884 au 26 février 1885, événement majeur pour l'avenir des pays et peuples d'Afrique, considérés alors comme terres de conquête, de « mission civilisatrice » par les grandes puissances européennes, qui décident de s'en partager les zones d'influence et d'emprise économiques mais surtout politiques.

Ainsi s'ouvre la période du « colonialisme flamboyant » (Abdoulaye Sawadogo) dont les conséquences, considérables sur les orientations agricoles du continent africain, font l'objet du volume suivant (IV) du présent ouvrage.

*

*

*

SECTION II. EN AFRIQUE ET À MADAGASCAR

Le XIX^{ème} siècle est celui de l'incorporation de l'Afrique dans l'économie-monde capitaliste, mouvement commencé au milieu du siècle précédent. Cette intégration, très engagée en Afrique occidentale dès la première moitié du XIX^{ème} siècle, ne l'est vraiment que dans la deuxième moitié pour l'Afrique orientale. Elle se caractérise essentiellement par un très fort développement des courants commerciaux entre l'Afrique, d'une part, et l'Europe et l'Amérique, d'autre part.

Malheureusement, souvent dominée au début du siècle, par la traite négrière, dont les réseaux peuvent profondément pénétrer l'arrière-pays, elle fait progressivement place, avec la condamnation de l'esclavage, à des commerces beaucoup plus licites (ou légitimes), portant essentiellement sur des matières premières et des produits agricoles (ou miniers), peu ou pas transformés. Ces échanges de longues distances qui, jusqu'au XVIII^{ème} siècle portaient surtout sur des quantités faibles de « produits de luxe » (les épices principalement), font place au XIX^{ème} siècle à un commerce « de première nécessité », le trafic maritime connaissant alors un accroissement « sans précédent ». [Wallerstein I., in Histoire générale de l'Afrique. Tome VI, Collégial 1986, pp 38 et 39). Cette intégration dans l'économie-monde prépare ainsi la période coloniale dont les processus vont s'accélérer vers 1885-1890.

Au plan politique, le XIX^{ème} siècle est marqué par de profonds changements dans l'intérieur même des continents et des terres, bouleversant les vieux empires des siècles précédents, au profit de structures, royaumes, sultanats, califats, etc., plus centralisés, tels les théocraties d'Afrique soudanaise, les chefferies d'Afrique centrale, le royaume merina à Madagascar, etc. Certains opposent une vive résistance à la pénétration européenne, d'autres, plus prudents ou plus habiles, l'acceptent avec réserves et l'utilisent « pour consolider leur pouvoir et renforcer leur potentiel militaire ». Ils font, en particulier, « bon accueil aux missionnaires et à leurs agents, tout en s'efforçant de limiter leur influence sociale et culturelle ». « On peut vraiment dire que le XIX^{ème} siècle fut, pour l'Afrique, l'âge du progrès ». [J.F. Ade Ajayi, in Histoire générale de l'Afrique, Tome VI, Collégial 1986, p 37].

♦ **Au Sénégal et au Mali** actuels, naissent des mouvements religieux d'opposition armée (des « djihad ») de grande envergure : celui du Peul Cheikou Amadou (de

1818 à 1845), puis de son fils Amadou Cheikou (de 1845 à 1853) au Macina, dans le delta intérieur du fleuve Niger ; celui du Toucouleur Tidiane El Hadj Omar, de la famille Tall originaire du Fouta Toro, dans la moyenne vallée du Sénégal, à partir de 1852 (sans doute le plus redoutable adversaire de Faidherbe), puis de son fils Amadou de 1862 à 1878. Puis, au Sénégal, c'est le damel du Cayor, Lat Dior qui s'oppose aux Français dès 1861.

♦ **En Guinée-Côte d'Ivoire**, c'est le Soninké Samori Touré qui prêche la révolte et affronte les Français à partir de 1882.

♦ **Plus au sud**, après la chute du grand empire Oyo, apparaît le royaume autonome du Dahomey dans les années 1820. Ses souverains Ghezo, de 1818 à 1858, puis Glèlè, de 1858 à 1889, s'opposent fermement à la pénétration étrangère, tout en négociant avec ses sociétés commerciales des clauses favorables au développement économique du pays. C'est probablement au Dahomey (actuel Bénin) que la conversion d'une économie largement fondée sur l'exportation esclavagiste s'effectue le plus rapidement, au profit d'un commerce licite (ou « légitime ») basé sur le commerce de l'huile de palme et la noix de palmiste. En fait, une notable partie des captifs ainsi préservés de la déportation outre Atlantique vont être employés dans la production agricole (cf. infra).

Un froid calcul de « coût d'opportunité » fait alors apparaître plus « rentable » d'utiliser cette main d'œuvre gratuite à la production, sur place, des denrées agricoles commercialisables, plutôt que de prendre des risques de plus en plus grands (les flottes anglaises, françaises et américaines traquent le trafic négrier) à la déporter vers les plantations d'Amérique.

Dans cette reconversion, les descendants des « lançados » et « pombeiros » portugais (aventuriers ou exilés des premiers temps ayant souvent fait souche dans les pays d'accueil : cf Volume II, Chapitre I, Section II), ainsi que des esclaves affranchis de retour de Cuba, du Brésil, etc., les « Saros », les « Brésiliens », vont jouer un rôle de plus en plus grand dans toutes les villes de la côte du golfe de Guinée : Ouidah, Porto-Novo, Lagos, etc.

♦ **En Afrique centro-méridionale**, ce sont deux « pombeiros », Pedro João Baptista et Anastacio José qui, en 1811, réalisent la première jonction trans-africaine connue, entre Cassange, en Angola, et Tete, sur le Zambèze au Mozambique, en utilisant la route des marchands d'esclaves du royaume de Cazembe (près du lac Mweru, entre la Zambie et le Congo-Kinshasa, actuels).

L'exploit est renouvelé, en 1852, par des marchands arabes qu'accompagnent Silva Porto, un commerçant de Bié, en Angola et João Da Silva, qui le remplace lorsqu'il tombe malade. Ils sont suivis par David Livingstone en 1853, Cameron en 1875, Stanley en 1877, Serpa Pinto en 1877-1879, etc.. [Georges Le Gentil : « Serpa Pinto ». in Collégial 1945, p.297 et suivantes]. L'implantation portugaise dans l'Angola et le Mozambique reste cependant très littorale jusque vers les années 1880.

♦ **À Madagascar**, la dynastie d'Andrianampoinimerina, qui règne à Antananarivo de 1792 à 1810, va consolider le royaume centralisé merina, tout au long du XIX^{ème} siècle. Son fils Radama I^{er} (1810-1828) ouvre assez largement le royaume à l'influence étrangère, notamment britannique (en particulier du missionnaire James Cameron), tout en continuant l'unification du royaume, à l'exception des régions Sakalava.

Sa cousine Ranavalona I^{ère}, qui lui succède de 1828 à 1861, s'attache, en revanche, à préserver la Grande Île de l'influence étrangère sur les institutions, la culture, la religion malgaches. Elle va jusqu'à expulser les commerçants étrangers et suspendre le commerce extérieur après l'attaque de Tamatave, en 1845, par une flotte franco-britannique. Elle n'en

fait pas moins appel à des ingénieurs étrangers comme les Français Napoléon de Lastelle et, surtout, Jean Laborde pour rétablir une économie entravée par la forte réduction du commerce extérieur. C'est de cette époque que datent certaines industries mi-lourdes de Madagascar et la création de grandes plantations de canne à sucre (cf. infra).

Le Prince héritier Rakoto Radama II, qui règne de 1861 à 1863, rouvre la porte aux investisseurs, commerçants, missionnaires, etc., avant d'être assassiné. Avec la reine Ranavalona II et son Premier Ministre Rainilaiarivony, le royaume malgache redevient beaucoup plus réservée vis à vis de l'influence étrangère, surtout française. Des hostilités ouvertes se déclenchent dès 1883, et, malgré le traité de paix de 1885, les divergences et malentendus se poursuivent jusqu'à l'occupation militaire française de 1895.

CHAPITRE II. LES PAYSAGES AGRICOLES À L'AUBE DU XIX^{ème} SIÈCLE.

SECTION I. QUELS TÉMOIGNAGES ET POURQUOI ?

À la fin du XVIII^{ème} siècle, l'ouest du Sahel subsaharien et les contours africains sont assez bien connus, grâce notamment aux récits des voyageurs transsahariens, d'une part, des navigateurs et de leurs accompagnants dans leurs périple circumafricains et malgaches, d'autre part. Les XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles ont vu, en outre, se multiplier les établissements, de plus en plus permanents, de négociants, aventuriers, militaires, missionnaires, etc. et même scientifiques.

Le Volume II a tenté de faire le point de tous les acquis obtenus de ces différentes sources, s'agissant des situations agricoles dans les régions ainsi découvertes et visitées. Les premiers grands bouleversements, créés notamment par l'intrusion européenne et les apports en espèces végétales et animales qui l'ont accompagnée (d'origines américaine, asiatique et européenne), ont été évoqués. Cependant, à la fin du XVIII^{ème} siècle, l'Afrique profonde reste pratiquement inconnue des « découvreurs » étrangers, les quelques tentatives de pénétration ayant généralement échoué. A quelque exception près, la même inconnue prévaut à Madagascar.

Les dernières années du XVIII^{ème} siècle et tout le XIX^{ème} siècle voient, au contraire, s'engager des missions exploratoires de plus en plus nombreuses. Bien que leurs objectifs ne soient qu'occasionnellement agricoles, leur souci de connaissance et de savoir, leur esprit de curiosité et, souvent, leur rigueur, font des récits relatés par leurs propres acteurs, d'incalculables sources d'informations sur les situations et paysages agricoles de ces hinterlands, avant toute influence européenne. Tout ce qui est alors observé procède, donc, du seul génie africain ou malgache, qui a su élaborer des systèmes de production agricole déjà fort complexes et bien adaptés, sans réelle influence étrangère.

Ceci ne signifie d'ailleurs nullement, et on le verra à maintes reprises, que les apports extérieurs aient été bannis de cette élaboration. Bien des espèces végétales et animales, bien des techniques et des savoir-faire, ont déjà spontanément pénétré au plus profond des terres parcourues par les voyageurs étrangers. Les systèmes existants en ont été affectés, voire fortement modifiés, par ces innovations que les paysans ont appris à connaître, puis à maîtriser seuls grâce à leur fameux empirisme, dont on ne peut que constater l'exceptionnelle et pertinente efficacité.

Les Sections suivantes rapportent quelques uns des témoignages, parmi les plus significatifs pour l'objet du présent ouvrage, sur l'état de l'agriculture africaine à l'aube du XIX^{ème} siècle. Il en existe, bien sûr, beaucoup d'autres, d'ailleurs le cas échéant utilisés sous d'autres formes dans le présent Volume III. Ceux des pages qui suivent sont choisis en fonction, d'une part, de leur incontestable qualité et, d'autre part, de l'éventail géographique le plus ouvert possible quant aux situations agricoles qu'ils révèlent (de l'ouest à l'est et du nord au sud). Références sont ainsi faites aux récits de :

- **Mungo Park** qui, de Gambie, se rend au Mali jusqu'au delà de Ségou, sur le Niger ;
- **Gaspard Mollien** qui part de Saint-Louis à la recherche des sources du Sénégal et de la Gambie, au Fouta-Djalou, en Guinée ;
- **René Caillié** qui, parti de Guinée, traverse le nord de la Côte d'Ivoire et le Mali pour atteindre Tombouctou (son rêve) et, de là, rejoint le Maroc, via le Sahara ;

- **Anne Raffenel** qui, de Saint-Louis remonte le fleuve Sénégal jusqu'au Kaarta (au Mali actuel) ;

- **Heinrich Barth** qui, au milieu du siècle, effectue un extraordinaire voyage en Afrique centrale, rayonnant du lac Tchad vers le Niger, le Tchad, le Cameroun, le Nigeria, le Burkina Faso, le Mali ;

- **Quelques marins et explorateurs** pour les régions équatoriales et pour Madagascar.

Certains de ces témoignages restent, bien qu'ici drastiquement expurgés, assez fournis et détaillés, notamment en ce qui concerne leurs itinéraires et dates. Ces précisions ont, cependant, semblé indispensables à une bonne compréhension des situations et événements rapportés. Il est, par exemple, essentiel de pouvoir assortir la description d'un paysage sahélo-soudanien de sa position géographique, voire topographique exacte, et, peut-être encore plus, de la date, ou période de l'année, à laquelle il est observé. Une justification supplémentaire pourrait être trouvée dans le souci d'éviter l'oubli à de si précieux témoignages.

*

*

*

SECTION II. LE VOYAGE DE MUNGO PARK AU CŒUR DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE 1795-1797

2.1. L'homme, le Projet

Mungo Park est le fils d'un fermier écossais ; né en 1771, il n'a que vingt quatre ans quand il est envoyé par l'African Association de Londres, pour reconnaître le cours du Niger. Park est chirurgien de formation. Il a donc une expérience médicale et des connaissances en histoire naturelle (en botanique, en particulier). Cependant c'est son origine paysanne qui rend la relation, quotidienne et rigoureuse, de ses aventures, très enrichissante, à l'orée du XIX^{ème} siècle, pour les connaissances de l'agriculture des contrées qu'il va traverser, et pour une perception rapprochée et directe de la vie de leurs habitants, notamment des campagnes.

Son voyage, Park va l'effectuer sans escorte, sans réel appui, avec très peu de moyens, et presque sans bagages : un guide, un ou quelques compagnons africains, un cheval qui n'achèvera pas le périple, quelques pacotilles, mais surtout beaucoup de courage, de respect et d'attention aux autres. Sans doute sera-t-il diversement reçu et compris par ses interlocuteurs et ses hôtes, mais il sera toujours, en définitive, aidé ou secouru. « Les hommes m'ont quelquefois bien accueilli, mais quelquefois très mal [...] » écrit-il dans son récit, mais il ajoute : « Je ne me rappelle pas un seul exemple de dureté de cœur dans les femmes ». [cité par Adrian Adams dans son introduction au récit de Mungo Park, 1980, p 12].

À son départ d'Angleterre, le 22 mai 1795, les instructions de Park sont « simples et concises ». Il les résume ainsi : « Elles m' enjoignaient de me rendre jusqu'au bord du Niger [...] Elles me recommandaient de tâcher de connaître exactement le cours de ce fleuve, depuis son embouchure jusqu'à sa source ; de visiter les principales villes du pays qu'il arrose surtout Tombouctou et Houssa (près Gao) ». [opus cité, introduction, p.17]. Il a le choix des routes pour y parvenir, « soit par Bambouk, soit par tout autre chemin qui paraîtrait plus commode ». [M. Park, 1980, p 35].

Sa préférence le porte vers la Gambie où existent depuis longtemps des comptoirs commerciaux européens et d'où plusieurs explorations, vers l'intérieur, ont déjà été lancées, en remontant le cours du fleuve navigable sur plus de trois cents kilomètres. Cornelius Hodges de la Royale African Company britannique est parvenu, cent ans auparavant (en 1689-1690), par cette voie, jusqu'à la Falémé. Les Français, de leur côté, André Brüe, Pierre David, etc., ont remonté le Sénégal jusqu'au Galam, le Kajaaga, comme le nomme Park. Beaucoup plus récemment, en 1790, le major Daniel Houghton de l'armée anglaise s'est porté « volontaire pour gagner le Niger à partir de la Gambie ». [Adrian Adams. Introduction, opus cité, p 16]. Il a disparu.

Cependant, aucun de ces voyageurs et explorateurs européens n'est allé aussi loin que va le faire Mungo Park et, surtout, n'en est revenu...

2.2. Aperçu de la Gambie agricole

Park accoste au port de Gillifrie, près d'Albréda et de l'embouchure de la Gambie, le 21 Juin 1795. Il remonte le fleuve, longeant, sur la rive méridionale, le pays des Feloups « très étendu et (qui) produit beaucoup de riz ». Le 5 juillet il est à Pisania, petit village sur les bords de la Gambie (près de l'actuel Kuntaur) où le docteur Laidley l'héberge jusqu'au 2 décembre : il y apprend, entre autres, le Mandingue.

Le pays du Niani (entre les actuels Kaffrine au Sénégal et Kuntaur en Gambie), n'est qu'une plaine immense à laquelle « la nature [...] accorde [...] la fertilité et l'abondance. La moindre culture lui fait produire une suffisante quantité de grain ; le bétail y trouve de riches pâturages et les habitants pêchent beaucoup d'excellent poisson ». Les céréales les plus communes sont le maïs, indiscutablement identifié par Park qui lui donne aussi les noms de blé d'Inde et blé de Turquie ; le mil pénicillaire sous ses deux grands groupes « souna » précoce et « sanio » tardif ; le sorgho et, bien sûr, le riz « dont on récolte beaucoup [...] Les jardins produisent des oignons, des patates, des ignames, du manioc dont on fait la cassave, des pistaches, des giraumons, des citrouilles, des pastèques et d'autres bons légumes ». Park remarque également, près des villes, « de petits champs de coton et d'indigo ».

À propos de la préparation de la farine de mil, au pilon et mortier, puis du couscous, la description qu'en fait Mungo Park est identique à celle que l'on pourrait encore faire de nos jours. Et devant la similitude que cette préparation présente avec celle du couscous « des Maures », Park s'interroge sur leur antériorité réciproque : nord ou sub-saharienne ?

Quant aux animaux domestiques, ils « sont les mêmes qu'en Europe », mais « l'âne est la seule bête de somme, dont on se sert dans toute l'étendue de la Négritie ». Park n'a pas encore rencontré ni bœufs porteurs, ni chameaux. « On n'y connaît nullement l'art d'employer les animaux dans les travaux de l'agriculture, conséquemment, on n'y fait point usage de la charrue. Le principal instrument aratoire est la houe ... ». [Park M., 1980, pp 42-43].

2.3. Le départ vers le Niger et l'inconnu

Le 2 décembre 1795, Mungo Park quitte Pisania et entame son long périple vers l'Est, au travers du proche Woulli (au sud ouest de l'actuel Tambacounda) : « la terre (de cette région) paraît très fertile dans les vallées et même sur les hauteurs, à l'exception des crêtes où les pierres ferrugineuses (latérite) et les arbustes rabougris annoncent un sol infécond. Les principales productions du royaume de Wouli (capitale Médina) sont le coton, le tabac et les légumes. On les recueille dans les vallées, car les collines sont réservées pour la culture de diverses sortes de grains ». [M. Park, 1980, pp 60-61].

Se dirigeant au plein Est de Tambacounda, Park traverse le Bondou et atteint la Falémé le 20 décembre (vers peut être les actuels Sansandé et Sénoudébou). Les bords de la rivière sont « couverts de beaux champs de millet [...] qui n'est pas de la même espèce que celui qu'on cultive sur les bords de la Gambie. Les gens du pays l'appellent « manio » il croît dans le temps sec, et on le récolte dans le mois du janvier [...]. Comme sa tête est très inclinée, les botanistes lui ont donné le nom de millet recourbé, *Holcus cernuus* ». Park fait ainsi connaissance avec le sorgho de décrue.

Park entre ensuite au royaume de Kajaaga (ou Galam), habité par les Serawoullis (ou Saracolé) habiles commerçants. Le 27 décembre il atteint le fleuve Sénégal à Samé et arrive à Kayes (actuel Mali) le 28 décembre. Il entre ensuite dans le Khasso, pour atteindre sa capitale d'alors, Koniakary (à 60 km au nord-nord-est de Kayes), le 15 janvier 1796 où il est reçu par le roi Demba Sego Jalla.

Il remonte ensuite la rivière Krieko (Korigou ?) vers le royaume du Kaarta dont il atteint la capitale Kemmou (près de l'actuel Diéma ?), où il est également reçu par le roi, Daisy Kourabbari, le 12 février. A quelques kilomètres à l'est de cette capitale, Park et sa troupe cueillent des « toberongs » (plus exactement « tomboro » en Bambara), « fruits de la plante que Linné appelle *Rhamnus lotus* [...]». Ces baies sont très prisées des gens du pays qui en font une sorte de pain », après que la pulpe séchée ait été pilée, puis délayée avec un peu d'eau, et le gâteau obtenu cuit au soleil [p 120].

Il s'agit, en fait, du jujubier sauvage, *Zizyphus mauritiaca*, (ou *Z. jujuba*), arbuste de quelques mètres de haut, dont tous les voyageurs sahéliens savent apprécier les fruits. « On recueille le fruit du lotus en étendant un drap sur la terre et en battant les branches de l'arbuste avec une gaule » [p 120]. N'est-ce pas la même technique qui est utilisée pour récolter les châtaignes en Europe méridionale et les olives dans le pourtour méditerranéen, encore de nos jours ?

« Les feuilles de lotus du désert sont, précise Park, beaucoup plus petites (que celles rencontrées en Gambie) et ressemblent davantage à celles du lotus que Desfontaines a fait graver dans les mémoires de l'Académie des sciences de Paris en 1788, page 443 ». En écrivant ces lignes, Mungo Park prouve qu'il souhaite étayer ses observations de terrain par des références scientifiques solides et les plus récentes possibles.

Il continue, ensuite, son voyage vers l'est et le royaume maure du Ludamar, aux confins des actuels Mali et Mauritanie. Il parvient à Jarra (Nara ?) le 18 février. Son intention est de se diriger ensuite directement sur le royaume Bambara et sa capitale Ségou, au sud-est. En fait, il va être retenu jusqu'en juin 1796, notamment à Benown, capitale et résidence d'Ali, le souverain du Ludamar. Il s'échappe le 1^{er} juillet. Il se dirige alors vers le sud et arrive en vue de Ségou le 21 juillet. Sur sa route, il a traversé des campagnes où « la culture se pratique [...] fort en grand, et, comme disent les habitants, on n'y connaît jamais la faim. Les hommes et les femmes travaillent ensemble à labourer le sol ; ils se servent, à cet effet, d'une grande bêche pointue, très supérieure à celle dont on fait usage sur les bords de la Gambie ». [p. 199]. Mungo Park se trouve alors en plein Ouagadou, vraisemblablement entre les actuels Nara et Mourdiah.

Plus au sud, il remarque que les terrains non utilisés pour la culture « fournissent d'excellents pâturages à de grands troupeaux de bétail » [p. 202] : il n'est plus qu'à trois jours du fleuve. En fait, Park ne peut se rendre à Ségou, capitale du Bambara, ni même traverser « le majestueux Niger [...], large comme la Tamise à Westminster [...] et qui coule lentement

vers l'Orient » [p. 205]. Ainsi est définitivement infirmée l'hypothèse, encore généralement admise en Europe, d'un Niger (ou Joliba) coulant vers l'Ouest.

Park se décide cependant à continuer vers l'aval du fleuve, « au milieu d'un beau pays très bien cultivé, qui ressemblait plutôt à l'intérieur de l'Angleterre qu'à ce que je croyais devoir trouver au milieu de l'Afrique », écrit-il, à l'évidence très surpris [p. 212]. Le 24 juillet, peu avant son arrivée à Sansanding, il voit « les habitants partout occupés à recueillir les fruits de l'arbre shea, avec lesquels ils font le beurre végétal [...] (et qui) croît abondamment dans toute cette partie du Bambara [...]. Le beurre qui en provient, outre l'avantage qu'il a de se conserver toute l'année sans sel, est plus blanc, plus ferme et à mon goût plus agréable qu'aucun beurre de lait de vache que j'ai jamais mangé... ». Ces éloges s'adressent naturellement au beurre extrait du fruit du karité qui méritera bien, ainsi, d'être baptisé *Butyrospermum Parkii* par Kotschy, en hommage à son laudateur.

De Sansanding, Park se rend ensuite à Sibili (Sibila) puis à Nyara, « grande ville à quelque distance de la rivière », et Nyamée, « habitée principalement par des Foulahs (Peul-Toucouleur) du royaume de Massina » [p 216]. En se dirigeant vers Modibou, « village délicieusement situé sur la rivière » il rencontre pour la première fois, « un grand animal de l'espèce des caméléopards qui s'appelle aussi giraffe [...] (et) un grand lion rouge ». Très prudent Park précise alors : « j'otais machinalement mes pieds des étriers, afin qu'en cas d'attaque mon cheval devint plutôt que moi sa victime. Mais l'animal probablement n'était pas fort affamé... ». Park suit alors le cours du fleuve jusqu'à la ville de Silla « à une petite distance du royaume de Masina » et à deux petites journées de marche de Djenné plus à l'est. C'est à ce point de son périple que Mungo Park renonce à aller plus avant, et décide de rebrousser chemin, le 29 juillet 1796.

2.4. Le retour par le pays Mandingue

Mungo Park repart donc vers l'ouest, de Silla, le 30 juillet 1796. Il remonte le Niger, toujours sur sa rive gauche jusqu'à Bamako, « grand marché du sel », mais « ville d'un moyen ordre », où il arrive le 23 août. Puis, il entre au pays Mandingue à Sibidoudou (Sibi, au sud-ouest de Bamako ?) où il est bien accueilli par le « mansa », le 25 août. Le 16 septembre il arrive, épuisé, à Kamalia (vraisemblablement Kameya) à quelque 80 kilomètres au sud de Kita, dans les monts Manding, entre les cours du Bakoy et du Bafing. Malade, puis bloqué par les crues des rivières, Park va y rester jusqu'au 19 avril 1797.

Il repart alors vers l'ouest, avec une caravane de marchands d'esclaves, en suivant approximativement la frontière Mali-Guinée actuelle. Il traverse le Kokoro, affluent du Bakoy, l'un des bras du Sénégal, vers Kenytakouro (Kiniékourou, dans l'extrême nord-est de la Guinée-Conakry ?). Il traverse ensuite le « désert de Jallonka » et parvient le 28 avril sur les bords du Bafing (ou rivière noire) puis dans la ville de Koba, très vraisemblablement vers l'amont de l'actuelle retenue du barrage de Manantali, au Mali.

Se dirigeant toujours à l'ouest, la caravane arrive à Satadou (Satadougou, au Sud de Kéniéba, à la frontière Mali-Sénégal) où elle franchit la Falémé, le 11 mai. A travers le Sénégal oriental, Park et son groupe marchent enfin vers la Gambie, via les actuels Niokolo-Koba, Dialacoto, et Médina alors « capitale des Etats du roi du Woulli ». [p 340].

Dans ce parcours, près de la ville de Kirwani, située dans une vallée (vraisemblablement celle de la rivière Koba, affluent de la Gambie) et avant d'entrer dans « le désert de Tenda » (au nord de Niokolo-Koba), Park fait un nouveau constat surprenant : « Les habitants de ce pays,

(qui) à plus d'un mille à la ronde est sans bois et cultivé [...], semblent être actifs et industriels. Ils ont sans doute porté leur agriculture à un certain point de perfection, car ils ramassent pendant la saison sèche le fumier de leur bétail, dont ils font de grands tas, pour en fumer leurs terres dans la saison. Je n'ai rien vu de semblable dans aucune autre partie de l'Afrique » [p 335]. Il est évident que ces agro-pasteurs (Mandingue ou Peul ?) ont dépassé la technique du simple parcage des animaux sur les champs à cultiver, mais procèdent ainsi à un véritable transfert de fertilité, des espaces de parcours vers les terres de culture. Près de la même ville, Park visite un atelier de forgeron qui fabrique des bûches « à la manière mandingue ».

Quelques jours plus tard, le 20 mai, la caravane parvient à Tambaconda, à l'est du Niokolo-Koba (ne pas confondre avec l'actuel Tambacounda). C'est, signale l'un des compagnons de Park, la frontière extrême de la zone d'expansion du karité vers l'Ouest. C'est, en effet, aussi la limite que lui fixera André Aubréville, lorsqu'il écrira : « Sa limite occidentale effleure la haute Gambie, la haute Casamance et les contreforts orientaux du Fouta Djalon ». [A. Aubréville, 1950, p 430].

Le 10 juin 1797, Mungo Park est de retour à son point de départ, Pisania, en Gambie, après un an et demi d'un voyage aussi exténuant qu'admirable.

2.5. Regard particulier sur le haut pays Mandingue, et réflexions générales de Mungo Park sur son périple.

Lors de son voyage de retour, Mungo Park effectue un long séjour à Kamalia (sept mois), dans les monts Manding, réputés être le berceau de l'ancien grand empire du Mali : Kamalia est à quelque cent cinquante kilomètres au nord-ouest de la ville mystique, pour l'Islam africain, de Kangaba (dans le sud Mali) sur le Niger, à une centaine de kilomètres en amont de Bamako. Park sait mettre à profit cet arrêt forcé pour recueillir de nombreux renseignements sur une région encore inconnue des Européens et, de façon plus générale, tirer des leçons de son grand voyage en terre soudanaise.

S'agissant des productions végétales, il observe : « quoique l'on trouve en Afrique la plupart des racines comestibles des îles de l'Amérique (manioc, patate ?, etc.), je n'ai jamais rencontré dans aucune partie de mon voyage ni la canne à sucre, ni le café, ni le cacao ; et je n'ai pu, malgré mes recherches, savoir s'ils étaient connus des habitants. L'ananas et mille autres fruits délicieux [...] de l'Amérique [...] sous le tropique, sont, de même, inconnus ici. Je trouvai, à la vérité, des orangers et quelques bananiers près de l'embouchure de la Gambie [...]. Je soupçonne qu'ils y avaient été dans l'origine, apportés par les Portugais ». [p. 262].

À propos du café et du fait qu'il ne l'ait pas rencontré, Park ajoute, cependant, une très intéressante note : « Cela est d'autant plus extraordinaire que le caféier est indigène au pays de Caffa, situé derrière les montagnes de la Lune, pays d'où on l'a transplanté en Arabie » [p 262]. Les monts de la Lune sont une chaîne mythique que les géographes, jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, placent dans l'Afrique équatoriale, et où le Nil était censé prendre sa source [Larousse]. L'origine éthiopienne du caféier est, en tout cas, ainsi bien affirmée dès cette fin de XVIII^{ème} siècle.

Dans la plupart des régions traversées, Park a constaté une assez faible démographie rurale, « proportionnellement à l'étendue, à la fertilité du sol et à la facilité que l'on a de s'y procurer des terres ». Il évalue ainsi, déjà, la densité de la population agricole par rapport à la fertilité de la terre, une notion de « charge humaine possible à l'unité de surface », que l'on développera cent cinquante ans plus tard. Dans ce contexte, le feu de brousse reste

naturellement la technique idéale de défrichement et d'essartage. En pays Manding « la combustion des herbes [...] présente un aspect effrayant. Au milieu de la nuit, je voyais [...] les plaines et les montagnes traversées par des lignes de feu [...]. Cette combustion annuelle est bientôt suivie d'une nouvelle fraîche verdure. Le pays devient plus agréable à l'œil, et plus sain ». [p 261].

Lors du voyage de Park, les régions de l'intérieur qu'il traverse ne connaissent pratiquement pas l'économie de marché. Leurs populations « se contentent de cultiver autant de terre qu'il en faut pour fournir à leur subsistance » [p. 278]. Il s'élève cependant, à ce propos, contre le procès d'indolence et de paresse que font déjà « les habitants blancs des côtes » à ces populations. « La nature du climat est sans doute peu favorable à une grande activité. Cependant, il n'est pas juste d'appeler indolent un peuple qui vit, non des productions spontanées de la terre, mais de celles que lui-même lui arrache par la culture. Peu de gens travaillent plus rigoureusement, quand il le faut, que les Mandingues. Les travaux des champs leur donnent beaucoup d'emploi pendant les pluies » [pp 278 –279]. Et pendant la saison sèche il y a la pêche, avec de petits filets de coton ou des paniers d'osier, et la chasse.

L'artisanat est également très actif : tissage et teinture de toiles de coton, travail du cuir (peaux de bœuf, de chèvre, de mouton), travail de fer fondu dans de grands fourneaux d'argile, de plus de trois mètres de haut, activés par des soufflets en peaux de chèvre, etc.

Park fait aussi, à l'occasion, mention des connaissances thérapeutiques de ces populations. L'une des plus curieuses qu'il ait pu observer est celle concernant le traitement de la fièvre (très souvent paludique, évidemment). « Au premier accès de fièvre, lorsque le malade se plaint de froid, on le place souvent dans une espèce de bain de vapeur, ce que l'on exécute en étendant sur des cendres chaudes des branches de *Nauclea orientalis*, sur lesquelles on couche le malade enveloppé dans un grand drap de coton ; on arrose alors les branches de gouttes d'eau, qui, parvenant entre les interstices des cendres chaudes, couvrent bientôt le patient d'un nuage de vapeurs ; on le laisse en cet état jusqu'à ce que les charbons soient presque éteints. Ce procédé occasionne, pour l'ordinaire, une transpiration abondante et soulage singulièrement le malade ». [p. 274]. Le caractère inattendu de ce traitement apparaît lorsque l'on sait que le *Nauclea orientalis* cité par M. Park, en fait le *Mitragyna inermis*, contient des alcaloïdes du groupe de la quinine...

Est également classique le traitement de la dysenterie par des écorces d'arbre, réduites en poudre et dont la pharmacopée moderne saura s'inspirer. Les abcès sont soignés par le moyen du feu (donc par cautérisation) ; les inflammations locales grâce à l'application de véritables ventouses scarifiées ; sur une incision on applique « une corne de bœuf à l'extrémité de laquelle est un petit trou », après aspiration de l'air par la bouche on obture l'orifice par de la cire ; le « procédé produit en général un écoulement abondant », etc.

2.6. La fin du voyage

Le 17 juin 1797, Mungo Park quitte la Gambie sur un vaisseau américain. Le bateau est immobilisé à Gorée jusqu'en octobre dans l'attente de provisions. Il n'atteint Antigua, dans les Caraïbes, qu'au début novembre, et ce n'est que le 24 de ce même mois que Park peut se ré-embarquer pour l'Angleterre qu'il touche le 22 décembre, soit deux ans et sept mois après son départ.

On sait qu'en janvier 1805 Mungo Park repartira pour une nouvelle mission officielle du gouvernement britannique. Elle le mènera de Gorée (alors anglaise) au fleuve Niger, qu'il

descendra pendant près de 2.000 kilomètres avant de se noyer (en fin 1805) dans les rapides de Boussa (dans le Centre Nigeria), avec presque tous ses compagnons restants.

Triste ou belle fin pour cet homme hors du commun ?

*

*

*

SECTION III. GASPARD MOLLIEEN EN GUINÉE, À LA RECHERCHE DES SOURCES DU SÉNÉGAL ET DE LA GAMBIE, 1818.

En 1818, Gaspard Mollien, jeune commis de la Marine, entreprend un long voyage, par terre, qui doit lui faire découvrir les sources du Sénégal et de la Gambie. Il n'est pas explorateur improvisé : dès 1817 il a remonté le Sénégal jusqu'à Podor, il parle l'arabe et a une connaissance déjà avancée des mœurs et coutumes locales. C'est, lui aussi, un survivant du naufrage de la Méduse. Il s'agit, bien sûr, d'une mission d'exploration de l'Afrique intérieure, mais, également, d'une tentative pour devancer une mission britannique semblable, celle du major William Gray, qui va effectivement partir le 2 mars 1818 de Sierra Leone pour le Niger, via la rivière de Gambie.

G. Mollien quitte Saint-Louis en février 1818, « déguisé en marchand, avec comme seul compagnon un marabout originaire du Fouta, Diai Boukari [...] ; tout son bagage tient sur un âne et son arsenal se limite à deux fusils ». [Georges Hardy, 1921, pp 58-59].

G. Mollien traverse le Djolof, le Ferlo, le Sénégal oriental, pour atteindre le Fouta Djallon vers le sud de l'actuel Kédougou. Il trouve les sources de la Gambie à Dongué, puis entre dans Séfoura (à environ 30 km au sud-est de Labé, Guinée-Conakry). Bien que traversant cette région en mars, G. Mollien en fait une description enthousiaste : « [...] Les orangers que je vis dans cet endroit étaient si chargés de fruits qu'on ne distinguait plus les feuilles [...]. Depuis ce village (de Séfoura) jusqu'à Timbo, le pays est couvert d'orangers, de papayers et de bananiers, [...] une contrée riche des plus beaux dons de la nature [...]. C'est aux Portugais que le Fouta Diallon est redevable des végétaux précieux que je viens de nommer. Ils ne sont pas indigènes de l'Afrique [...]. Les terres qui se trouvent entre Toulou (Tolou, à 10 km au nord de Labé) et Timbo sont les plus fertiles (dans les vallées) : l'oranger, le bananier, le papayer, le riz, le maïs y croissent [...] ». Cependant, si « le sol des plaines est une terre grasse [...], celui des montagnes n'est composé que de cendres et de débris de plantes. Ce sol est favorable au foigné (fonio), espèce de petit mil, (et) aux pistaches de terre (*Arachis hypogea*) ». [G. Mollien, 1818, p 75].

G. Mollien confirme ainsi la grande diffusion de plantes américaines dans l'hinterland guinéen, dès le début du XIX^{ème} siècle, bien avant toute intervention européenne directe. À propos de l'arachide, il précise : « la pistache a le goût de la noisette, surtout lorsqu'on l'a privée de son huile en la faisant griller. Cette amande croît dans la terre, au bout d'une racine qui pousse au dehors une espèce de feuilles très verte ressemblant au trèfle de France ; les Noirs en forment des bottes qu'ils réservent pour nourrir leurs chevaux pendant la saison de sécheresse ». Si Mollien n'apparaît pas ici comme un botaniste très averti, il n'en atteste pas

moins de l'ancienneté de l'utilisation des fanes d'arachides séchées pour l'alimentation du bétail.

Outre les plantes cultivées, il mentionne plusieurs arbres fruitiers indigènes de forêts : le « sône », « aux fruits exquis disposés en grappe comme le raisin » (vraisemblablement le *Lannea acida*) ; le « caura » (« koura » = *Parinari excelsa*) ; le « tekeli » (?) ; le tiéké (?), « sans contredit le meilleur ; il a la forme et la couleur de la cerise, mais le goût et les pépins de la mûre ».

Mollien arrive à Timbo, en plein Fouta Djallon, le 20 avril 1818. Pour le retour vers l'Océan, Mollien emprunte une voie directe, à travers le nord-ouest de la Guinée-Conakry actuelle, puis la Guinée-Bissao. Il traverse notamment, en Guinée-Conakry, « le Tenda Maié (Tenda Mayo : région située entre Gaoual et Foulamôri actuels) [...] peu étendu, mais très fertile [...]. Les pluies n'y durent que cinq mois [...]. Le pays est plat et sablonneux ; il abonde en maïs, mil, riz. On y voit beaucoup de bestiaux, beaucoup de cerfs (Mollien n'est pas non plus zoologiste) et de bœufs sauvages [...]. Les bois renferment de beaux arbres, particulièrement le « benten » (*Ceiba pentandra* Gaertn : le kapokier), espèce de fromager avec lequel on construit ces immenses pirogues de la Gambie qui portent jusqu'à trente personnes. Le « palmier tir » (*Cocos butyraceae*) (il s'agit naturellement de *Elaeis guineensis*) y est très commun ; l'huile qu'on en tire est fort estimée des Noirs et sert à composer leur savon ... ».

Puis Mollien atteint Pinsory, sur la rive occidentale du Rio Grande (=Gèba=Corubal=Koliba), le 6 juillet 1818, dans l'actuelle Guinée-Bissao (à quelques dizaines de kilomètres de l'actuel Foulamôri, au nord-ouest de la Guinée-Conakry). Arrivé à Bissao, il y constate que « la viande est rare [...] (mais) le riz, le maïs, le foigné (fonio), les ignames, les patates, le manioc, les bananes, les papayes, les goyaves, les oranges abondent dans tout le pays ; on trouve aussi quelques légumes d'Europe, le mil y est très rare [...]. Chez les Bissagos (qui) occupent l'archipel de ce nom, à l'embouchure du Rio Grande [...] le riz, l'huile de palme, tous les fruits d'Amérique abondent ».

Sans doute les descriptions rappellent-elles celles des navigateurs portugais du XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles (cf Volume II), mais des différences essentielles apparaissent avec le manioc, la patate, les goyaves, les papayes, l'arachide (plus à l'intérieur), etc., tous d'origine américaine. Leur transfert, leur diffusion se sont donc largement opérés au cours de XVIII^{ème} siècle.

Quant aux zones côtières, au nord, entre le rio Géba et le rio Cacheu (au sud de la Casamance), « des troupeaux de bœufs assez considérables forment la richesse des Papels (autre ethnie côtière) ; ils engraisent ces animaux avec la paille du riz qui abonde dans leur pays [...] ». [Extrait de G. Mollien, 1818].

*

*

*

SECTION IV. LA GRANDE AVENTURE DE RENÉ CAILLIÉ : DE GUINÉE AU MAGHREB, 1824-1828

4.1. L'homme et ses premiers contacts avec l'Afrique

R. Caillié est né à Mauzé sur le Mignon, petit bourg des Deux Sèvres, dans l'ouest de la France, le 19 novembre 1799. Ses origines modestes et son enfance, passée dans un milieu rural, le rendent très tôt familier des gens et choses de la terre. Elles donnent à ses témoignages sur les peuples africains, qu'il va connaître, et les régions qu'il rêve déjà de découvrir et qu'il va explorer, un incontestable ton d'authenticité, de réalité vécue et partagée. De tels témoignages sont précieux pour mieux connaître l'Afrique profonde du début du XIX^{ème} siècle. Tout au long de ses voyages, Caillié saura, en outre, améliorer ses connaissances agro-botaniques par l'observation sur le terrain, mais aussi par les contacts qu'il aura avec quelques techniciens de l'agriculture déjà en service au Sénégal, et avec les premiers chercheurs du Jardin de Richard Toll, notamment lors du séjour qu'il y fera en 1825.

C'est le 17 juin 1816, à moins de dix sept ans, que Caillié s'embarque pour le Sénégal. Son bâtiment « La Loire », navigue de conserve avec « La Méduse » où sont embarqués Schmaltz, le futur gouverneur, et Mollien, autre explorateur. Caillié arrive, lui, sans encombre à Dakar, d'où il rejoint Saint-Louis, quelques mois plus tard. De là, il va repartir, à pied, vers la Gambie pour tenter de se joindre à une expédition britannique, du major Gray. En fait, il ne peut dépasser Dakar-Gorée. Malade, il doit aller se rétablir en Guadeloupe. Il prend connaissance du récit du voyage entrepris, en 1795-1797, par Mungo Park, de Gambie au

Mali actuel. Sa « passion des voyages » ainsi ravivée, Caillié s'embarque pour Bordeaux, puis, de là, pour le Sénégal, qu'il touche à nouveau en fin 1818.

Il participe alors à la mission A. Partarrieu qui, de Saint-Louis, tente, sans plein succès, de rejoindre l'expédition du Major Gray enfin partie de Gambie et bloquée dans le Bondou (sud Bakel). Il parvient cependant près de la Falémé (affluent du Sénégal), après avoir traversé le « désert » du Ferlo que l'absence d'eau rend très inhospitalier, surtout à cette époque de l'année. La caravane a, en effet quitté « Gandiolle, village du royaume du Cayor (à 15 kilomètres au sud de Saint-Louis), le 5 février 1819 ». [René Caillié, 1996] Elle n'atteint Bakel qu'au début de la saison des pluies, après un voyage éprouvant par la fatigue, l'hostilité de certaines populations, la soif. C'est d'ailleurs à cette dernière que l'on doit la première contribution ethno-botanique de Caillié : c'est, en effet, dans le Ferlo qu'il se désaltère avec un fruit qui « ressemble à un pomme de terre », sans doute le Détar, *Detarium senegalense* ou *D. microcarpum*. [Henri Jacques-Félix, 1963, pp 15-16]. Malade, R. Caillié doit être à nouveau rapatrié en France, en fin 1819.

En 1824, René Caillié revient, donc pour la troisième fois, au Sénégal avec la même ferme intention « de visiter l'intérieur de l'Afrique ». « Il semblait qu'aucun obstacle ne pouvait plus m'arrêter, en voyant surtout, à la tête de la colonie, M. le baron Roger, dont la philanthropie et l'esprit éclairé me promettaient un protecteur de toutes les entreprises grandes et utiles », écrit-il, dans son récit [opus cité p.59]. Effectivement, Roger facilite à R. Caillié un séjour de plus de neuf mois chez les Maures Brakna, pour « y apprendre la langue arabe et les pratiques du culte des Maures... ». A noter que Caillié parle déjà ouolof. En effet, Caillié a imaginé un machiavélique stratagème pour pénétrer, sans trop de risques, dans des territoires où l'Islam est fortement implanté : il affirme à ses interlocuteurs, d'ailleurs plus ou moins convaincus, son intention de se convertir à l'Islam. Il leur retrace son histoire, totalement inventée : « J'obtins leur confiance [...] et leur appris [...] que j'étais né en Egypte de parents arabes, et que j'avais été emmené en France dès mon plus jeune âge par des Français faisant partie de l'armée qui était allée en Egypte ; que depuis j'avais été conduit au Sénégal pour y faire les affaires commerciales de mon maître, qui, satisfait de mes services, m'avait affranchi. J'ajoutai : Libre maintenant d'aller où je veux, je désire naturellement retourner en Egypte pour y retrouver ma famille et reprendre la religion musulmane ». [opus cité, p191].

Caillié est capable de réciter par cœur plusieurs versets du Coran, et n'hésite pas à se joindre à ses compagnons pour faire le salam (prière) et assister aux offices religieux. Il a ainsi abusé de la bonne foi de nombreux Musulmans, mais on ne doute plus, aujourd'hui, que certains théologiens éminents de l'Islam avaient percé son déguisement, et ne l'avaient pas moins protégé, au nom de l'hospitalité et de la tolérance religieuse.

4.2. Le périple mauritanien 1824 - 1825. Parcours initiatique chez les Maures Brakna

René Caillié quitte Saint-Louis le 3 août 1824 ; il y reviendra le 16 mai 1825.

La première partie du voyage s'effectue au Sénégal, par Richard Toll et Podor, mais en empruntant, au départ, une route sud-est qui, aux confins du Diambour, rejoint, par les actuels Pal et Mérinaguène, la vallée du Ferlo, à quelque vingt kilomètres en amont du lac de « Panié-Foul ou de N'gher » (le lac de Guiers). En longeant la rive gauche de ce lac, en direction du nord, Caillié arrive à Richard Toll le 14 août 1824 (le Jardin, dont il sera traité plus loin, est, en effet, déjà créé).

Sur le trajet Saint-Louis - Richard Toll, il remarque à Gandon, au sud-est de Saint-Louis et Leybar, « beaucoup de champs de coton », cultivés « avec succès », de « l'indigo (qui) croît

sans culture », « peu de mil ». Près de « N'Pal » (MPal, à 35 km au sud-ouest de Saint-Louis) il signale deux types de sols : « le sable noir » des bas fonds, « bien supérieurs au reste de la plaine [...], ce sont les terrains les plus productifs » ; et l'autre type qui, « quoique de moindre qualité, est très fertile », sur lequel existent « des champs d'une étendue considérable, cultivés avec le plus grand soin [...]. Les habitants recueillent abondamment, du mil, du coton, des pastèques et une sorte de haricots (niébé) dont ils font une grande consommation. Ils ont des troupeaux de bœufs, de moutons, de chèvres ; ils élèvent beaucoup de volailles, des canards sauvages et domestiques, des pintades, et plusieurs sortes de gibier, dont ils ramassent les petits dans les champs ». [opus cité, p 66].

Il est certain qu'un lecteur du début du XXI^{ème} siècle ne peut être que surpris par ce tableau fort plaisant d'une région qui, près de deux siècles plus tard, se montrera sous des jours beaucoup plus austères : le climat et l'homme auront fait leur œuvre.

Le 14 août 1824, R. Caillié est à Richard Toll. Assez curieusement, il ne fait alors, dans son récit, aucune mention du Jardin de Richard, pourtant alors en plein épanouissement (cf infra). Peut-être, comme le suppose H. Jacques-Félix, tient-il à garder « ses distances vis à vis de ses compatriotes, pour mieux accréditer [...] son projet de conversion » (à l'Islam). [Henri Jacques-Félix, 1963, p.24].

Caillié remonte ensuite le fleuve par bateau, s'arrête huit jours à Dagana, où il observe les pêcheurs et leurs techniques de pêche dans les marigots. Le 24 août, il atteint Podor « ancien établissement français dont il ne reste plus que quelques traces ». Il traverse le fleuve en aval de Podor, touche l'actuelle Mauritanie dans une zone à « terrain argileux noir et engraisé par les débris des végétaux qui le couvre ; des grands mimosas forment une futaie épaisse sous laquelle croît en quantité le *Zizyphus lotus*. Ce sol serait susceptible de la plus grande fertilité s'il était cultivé ». Il s'agit bien sûr des sols « hollaldé » de la vallée du fleuve Sénégal, terres fortes que Caillié assimile aux sols à texture comparable de France, où ils sont gages de bonne fertilité. Il n'a malheureusement pas la possibilité d'intégrer, dans son appréciation, les aléas de l'inondation annuelle, et les difficultés à travailler ces terres avec de simples outils manuels, quand la décrue les a découvertes.

Quant au *Zizyphus lotus*, que Caillié nomme ainsi à la suite de Mungo Park (dont il connaît les aventures), il s'agit très vraisemblablement du *Zizyphus jujuba* Lam., le jujubier sauvage, *Zizyphus mucronata* Willd., pour Jacques-Félix. Avec la pulpe de ses fruits, séchée et fermentée, on confectionne une sorte de pain que Mungo Park rapproche de celui consommé par les Lotophages libyens, évoqués par Pline [J.M. Dalziel 1937, p.299]. Caillié apaise, en outre, sa soif avec un autre fruit spontané, « jaune, de grosseur d'un pois », un *Grewia*, probablement *G. bicolor* pour Jacques-Félix ; et se régale d'un autre fruit « gros comme un œuf de pigeon [...] (dont) la pulpe, légèrement acide, est très bonne à manger », *Annona senegalensis*. [opus cité, p.75].

En cours de route, Caillié est naturellement amené à consommer les mets locaux, dont, entre autres, les classiques « sanglé » et couscous (à la viande ou au poisson) de mil pénicillaire. Il a cependant l'occasion de goûter en début septembre, dans un campement maure, un couscous fait de « haze », le « bakat » des ouolof, que Caillié suppose être un « *Holcus* » (c'est ainsi qu'on désigne alors les *Sorghum*), mais que Jacques-Félix identifiera à *Panicum lactum* Kunth.. Il s'agit, en fait, d'une des graminées spontanées dont les Sahéliens et leurs hôtes consomment les graines, soit en période de disette, soit aussi par goût personnel. On les rencontre, sous d'autres noms en des écologies semblables : c'est, par exemple, le « kreb » de l'Afrique centrale, où on le retrouvera avec Heinrich Barth, notamment.

Naturellement la récolte de ces graines est fastidieuse, voire pénible, lorsqu'il s'agit du « cram-cram » ou *Cenchrus biflorus*. R. Caillié en décrit la technique, mise au point par les paysannes de la région : une corbeille que l'on balance à la hauteur des épis, lesquels frappés par le bord de la corbeille, y laissent tomber leur graines mures [p. 80] Le « haze » n'est pas pilé comme le mil. Les graines en sont simplement lavées et gonflées à l'eau jusqu'à « crever » : prélude au « pop corn » ?

À mi-septembre, vraisemblablement dans la région de l'actuel Boû Sdéra (au nord-ouest d'Aleg), Caillié découvre dans des collines (Aftoùt ech Chergui ?) « quantité de cotonniers dont les feuilles sont très découpées ; les capsules et les graines sont beaucoup moins grosses que celles du cotonnier que l'on cultive dans nos établissements du « Oualo », précise Caillié. Ce cotonnier des rocailles est identifié, par Jacques-Félix, au *Gossypium anomalum* Wawra et Peyrish, que les généticiens considèrent, de nos jours, comme génomiquement assez éloigné des *Gossypium* classiquement cultivés : *G. herbaceum*, *G. hirsutum*, etc..

Le 30 septembre Caillié arrive au campement principal du roi Brakna, Hamet-Dou, près de la mare de Tobāiti, dans l'Agâne (à quelque deux cents kilomètres au nord de Kaédi). Puis, il entame son long retour vers le sud - sud - ouest, par Magta-Lahjar (?), Chogâr (?). Aleg et son lac, etc., au fur et à mesure de l'épuisement des pâturages. Aleg est atteint le 10 décembre 1824.

Caillié signale d'ailleurs qu'à cette période de l'année les Maures se préoccupent aussi des cultures de décrue dans la vallée du fleuve : « Au mois de novembre, quand les cours du fleuve commencent à baisser, les Maures envoient leurs esclaves ensemercer les terres qui ont été submergées par les pluies ou par le débordement du fleuve [...]. La manière dont ils cultivent est extrêmement vicieuse [...]. Ils ont un grand piquet avec lequel ils font des trous de six pouces de profondeur, ils mettent trois ou quatre grains de mil dans chaque trou, puis le recouvrent d'un peu de sable ou de terre légère. Ils ne donnent aucune préparation à leurs terres, seulement ils sarclent l'herbe après que le mil est levé [...]. Quand l'épi commence à paraître, ils se tiennent continuellement dans le champ pour en chasser les oiseaux. Lorsque le mil a atteint sa maturité, on coupe l'épi, on l'égrène en frappant dessus avec des bâtons. Le grain est mis dans des sacs de cuir et transporté dans les camps ... ». [pp 121-122]. Cette description de la technique de culture du mil (en fait, le sorgho) en décrue, écrite en 1830, aurait pu l'être des siècles auparavant (cf Volumes I et II) et pourrait l'être encore de nos jours...

Dans ce trajet de retour entre Tobāiti et Aleg, Caillié remarque des « terrains de très bonne qualité, couverts d'une riche végétation » au bord d'un ruisseau. Dans cette végétation un arbre « croît en abondance », le *Balanites aegyptiaca* « (le « soump » des Ouolof). Il signale que l'amande de son fruit contient beaucoup d'huile [...] passablement bonne » (à son goût). « Si le gouvernement accordait des encouragements à ce genre de culture, ce fruit pourrait devenir une branche de commerce importante [...]. Deux litres d'amandes donnent ordinairement une bouteille d'huile », précise-t-il [p127]. En fait, s'il est exact que les graines de « soump » sont riches en huile (environ 40%), les propriétés, quelque peu purgatives, de celles-ci la destinent plus à la savonnerie qu'à la cuisine. Le bois du soump est « facile à travailler et solide. Les Laobés (ethnie semi-nomade, spécialisée dans le travail du bois) en font des mortiers des pilons, des baganes (grandes sébiles) ... ». Un siècle et demi plus tard, on se souviendra de ces qualités de résistance du bois de soump, et on l'utilisera dans la fabrication locale de jougs, pour l'attelage des bovins.

Autour du lac Aleg, Caillié retrouve, naturellement, la végétation des bas-fonds : *Zizyphus lotus*, le jujubier ; « *Nauclea africana* » (en fait, *Mitragyna inermis* O. Kuntze) dont le bois est utilisé en artisanat local et les feuilles en pharmacopée ; le Mimosa à gomme (en fait, *Acacia Senegal*) dont il décrit l'exploitation et le commerce ; et, bien sûr, *Nymphaea lotus*, le nénuphar, dont « la graine est employée comme assaisonnement du « sanglé » [...] et du poisson » [p 161]. Encore de nos jours, les bonnes cuisinières Saint-Louisiennes savent préparer un délicieux couscous avec ces mêmes graines : le « diakhar ».

Outre ces plantes à usage alimentaire ou médicinal, R. Caillié signale celles utilisées, pour leur beauté et leur parure, par les élégantes Maousses, notamment le « henné, *Lawsonia inermis* (qui) croît abondamment dans l'intérieur » et, dont les feuilles pilées et réduites en pâte, donnent « une teinte d'un très beau rouge ». Cette couleur mise « sur les ongles, sur les pieds et dans les mains, où elles se font toutes sorte de dessins [...] reste un mois sans s'altérer et ne s'efface qu'au bout de deux mois ». [p 135].

R. Caillié quitte le lac Aleg le 21 janvier 1825, « les pâturages étant entièrement épuisés », rejoint Podor le 14 mars, puis Saint-Louis le 16 mai .

4.3. Les préparatifs pour le grand voyage à Tombouctou et ... ? Le départ de Guinée.

Lorsque R. Caillié revient à Saint-Louis du pays Brakna, le 16 mai 1825, le gouverneur Roger est absent en mission et congé en France. C'est à son intérimaire, Hugon, que Caillié fait part de son plan ambitieux et de son rêve de rejoindre Tombouctou par le nord : « J'avais, écrit-il, l'intention de visiter cette année le pays d'Adrar (Mauritanie), de pénétrer le plus avant possible dans le nord du désert, et, dès que j'aurais trouvé une occasion favorable, de tourner mes pas vers l'Est, sous prétexte d'un pèlerinage à La Mecque, en passant par les villes de Walet (Oualata) et de Tombouctou » [p 186]. Le gouverneur par intérim ne peut accorder la subvention demandée pour cette mission (6.000 francs) « n'étant pas autorisé à faire une dépense aussi considérable ». Il affecte Caillié, sans ressources, comme surveillant des ouvriers à Richard Toll. Notre voyageur y trouve, d'ailleurs, « les consolations de l'amitié auprès de M. Lelièvre, jardinier (que l'on retrouvera plus loin)... ». Il profite de ce séjour « pour acquérir quelques connaissances botaniques ». [p188].

Entre temps, le baron Roger est de retour au Sénégal et Caillié s'empresse de lui rendre visite. Il lui rend compte de son voyage chez les Brakna et lui renouvelle sa demande d'aide pour son grand projet de voyage vers Tombouctou. Cette demande « n'est pas accueillie ». Caillié revient à la charge : « Ce fut alors qu'on eut la bonté de me promettre une certaine somme, à mon retour de Tombouctou !!! Et si je mourais en route !!! », s'exclame-t-il. Le baron Roger, pourtant d'habitude clairvoyant, n'a pas compris la détermination du jeune Caillié, qui décide alors de « refuser tout arrangement » [p189] et de tenter l'aventure par ses propres moyens.

Il séjourne d'abord quelque temps à Freetown, en Sierra Leone, où le gouverneur Charles Turner lui offre de diriger une fabrique d'indigo et où, surtout, il se lie avec des Mandingue et Saracolé, auprès desquels il obtient de précieux renseignements pour son futur voyage. C'est cependant de Kakondy (Boké), sur le rio Nuñez, dans l'actuelle Guinée-Conakry, qu'il rejoint le 31 mars 1827, que Caillié décide d'entreprendre son grand voyage, à nouveau sous les traits d'un Arabe.

4.4. Kakondy et le rio Nuñez

Kakondy est alors le siège de plusieurs factoreries européennes (françaises, anglaises) qui commercent avec l'intérieur. Caillié profite de leur accueil pour visiter la région où « les

nombreux palmiers [...] fournissent en abondance un vin très doux ». D'autres boissons, de ces populations non islamisées, sont citées par Caillié : celle obtenue avec la « prune » du « caura » (*Parinari excelsa* Sab.) « qu'ils pilent et font fermenter avec de l'eau, (et qui) leur donne aussi une boisson assez agréable, même enivrante [...] ; (et) une autre boisson qu'ils appellent « jin-jin-di » faite avec la racine d'une plante du même nom » [p206]. Il s'agit de « la bière de djin-djin » produite à partir des racines tubéreuses de *Dissotis grandiflora* Benth. [H. Jacques-Félix, 1963, p 54]

« Le sol des bords du rio Nuñez est très fertile ; tous les arbres des colonies y réussiraient s'ils étaient cultivés. Les Naturels (Landama et Nalou) [...] ne s'en occupent pas ; les Européens seuls en ont quelques uns dans leurs jardins [...]. Les abeilles sont très communes dans ce pays. Ces peuples aiment beaucoup le miel ; ils l'obtiennent en plaçant des ruches dans les arbres ». Le miel est retiré par fumigation des ruches, descendues à terre. Dans les environs de Kakondy, Caillié visite des factoreries dont celle Bethmann à Rebeca, située sur une colline. « Les environs de ces lieux charmants sont plantés d'oranges, de citronniers, de bananiers et de beaux *Bombax* qui donnent une fraîcheur très agréable » [p 197].

Quant aux habitants de l'estuaire (dont Kakondy est distant d'environ 50 kilomètres), les Bagos (Baga), leur pays est « plat et fertile, il leur fournit en abondance de gras pâturages pour nourrir leurs nombreux bestiaux [...]. Leur principale récolte est le riz. Ils ont l'art de sillonner leurs champs, comme nous le faisons en Europe ; ils se servent, pour cet usage, d'une pelle en bois, longue de deux pieds, dont le manche en a six ou sept (le Kop des Baga, le Kayendo des Casamançais) [...]. Comme le terrain est très plat, ils ont soin de faire des conduits pour l'écoulement des eaux. Quand l'inondation est trop forte, ils savent en tirer parti en ménageant adroitement de petits réservoirs dans leurs champs, pour obvier à la trop grande sécheresse, et conserver au riz cette humidité qu'il aime tant. Ils ont aussi l'habitude de semer le riz auprès de leurs villages pour le transplanter dans leurs champs, quand il a atteint six pouces d'élévation. Les femmes sont chargées de ce soin, ainsi que de sarcler. Les hommes seuls font la récolte, toujours très abondante ». [p 208].

Par ses observations, Caillié confirme les récits des voyageurs des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles (cf Volume II) et l'ancienneté de la culture des agrumes, des bananiers et du riz sur ces littoraux guinéens, dont les paysages agricoles apparaissent ainsi, au cours des siècles, d'une remarquable durabilité, donc d'un haut degré d'adaptation aux conditions écologiques et aux possibilités et besoins des hommes. La description qu'il fait, en particulier des aménagements et techniques de la riziculture, pourrait l'être de nos jours dans les mêmes termes.

4.5. En Guinée, dans le massif de Fouta-Djalon

Caillié quitte Kakondy le 19 avril 1827 et remonte le cours du Rio Nuñez. Il se dirige vers le Fouta-Djalon dont-il va, en fait, traverser le versant sud dans sa marche vers l'est (et le nord de l'actuelle Côte d'Ivoire). Le 22 avril, il est à « Coussotami » (Konsotami, entre Boké et Téli-mélé) où on lui apporte des bananes. Il traverse une région entaillée de ravins profonds, aux vallées couvertes de gras pâturages. De la région de Lantégoué (vers Labé, Dalaba) qu'il atteint le 26 avril, il dit ne pas avoir « vu un si beau pays, ni aussi fertile » depuis son départ de Kakondy. On y voit des orangers, « de belles plantations de bananiers, ananas, cassaves, ignames et mille autres plantes utiles ». Ce sont les cultures des femmes ; les hommes, eux, travaillent dans les champs de riz.

Le 4 mai, R. Caillié est à Dité (Ditim ?), le 6 mai à Courou (Kourou, au nord-ouest de Timbo). Le 7 mai, il « franchit la crête du Fouta-Djallon et descend sur le versant oriental vers

la vallée du Bafing. De l'un de ses contreforts, l'ensemble du massif, de Dalaba à Pita, s'offre à ses regards ». [H. Jacques-Félix, 1963, p 69]. Dans un village voisin du « Bâ-fing », il est accueilli par « une bonne vieille [...] (dont) la petite habitation est entourée de cassaves, de choux caraïbes (cf infra), giraumons, pistaches de terre (arachide ou voandzou ?) et de quelques gombos. « La base du souper est cependant le foigné (fonio), graminée qui croît en abondance dans ces montagnes ». [R. Caillié, 1996, p 243]. L'assaisonnement comporte cependant les légumes précédents, auxquels s'ajoutent « la brette » (*Solanum* sp, *Amaranthus caudatus*, *Corchorus olitorius* ? qui sont des herbes à soupe ou brèdes) et bien entendu le piment « enragé », *Capsicum frutescens*. Par ailleurs [p 267], Caillié signale que « les Foulahs du Fouta [...] cultivent dans leurs montagnes beaucoup de riz, du gros maïs et du petit mil, le coton qui leur sert à fabriquer des étoffes... ».

Le 8 mai, Caillié arrive au bord du « Bâ-fing principal affluent du Sénégal très près de la source de ce fleuve » [p 244]. Il évite cependant Timbo, la résidence de l'Almamy et capitale du Fouta, où il « risque d'être découvert et arrêté » [p 262]. Le 10 mai, il arrive auprès du Tankisso (ou Tinkisso), « gros ruisseau » qui se jette dans le « Dhioliba » (Niger) près de Sigiri. Il fait ensuite une étape de quelques jours à Cambaya (dans la région de Dabola) où « un chrétien français, nommé Lesnos, est venu de la part du chef du Sénégal » [p 256], à la recherche des sources du Dhioliba (Niger) : il ne peut s'agir que de Gaspard Mollien, qui a parcouru le Fouta il y a neuf ans, en avril 1818 (cf supra).

Aux environs de Cambaya, Caillié visite un village « Ourondé » (d'esclaves) où hommes, femmes et enfants préparent les terres des plaines environnantes en vue du prochain semis (nous sommes le 14 mai). Les herbes sèches sont mises en tas et brûlées : le « genre d'engrais qui fertilise le sol ». Son guide assure Caillié que « le riz croît [...] à la hauteur de quatre pieds » (1,30 mètre), dans ces plaines dont « le sol [...] se compose d'un sable gris très dur et fertilisé par le débordement du Tankisso. Les terres les plus élevées, privées de l'inondation, sont destinées aux cultures d'ignames, de cassaves (manioc), de petit mil et du foigné (fonio : *Digitaria exilis*), autre espèce de petite graminée que l'on cultive beaucoup. On sème le foigné dans le courant de mai et on le récolte dans le mois de juillet, lorsque le riz n'est pas encore à quatre pouces (dix centimètres) au-dessus du sol : on peut en faire deux récoltes par année ». Le fonio reste la culture de recours pour la soudure, et en période de disette.

Les ouvriers ne disposent que « d'un seul instrument aratoire » : « c'est une pioche fabriquée dans le pays ; elle est longue de six pouces (15 cm) et large de quatre (10 cm) ; le manche de dix huit à vingt pouces (50 centimètres) est très incliné (la daba) ». La terre est préparée à « un pied de profondeur pour les semences de riz », alors que le fonio est simplement semé à la volée, sans travail préalable du sol, le semis étant cependant suivi d'un désherbage. « Le riz est traité avec plus de précaution : on a soin de le sarcler, et de le dégager des mauvaises herbes sans le transplanter ». [pp 256-257]. Il s'agit encore du riz africain, *Oryza glaberrima*, dont l'ancêtre est venu du delta central nigérien. Près des cases existent « de petites plantations de cassave (manioc) et de choux caraïbes » [p 258] cultivées par les femmes. Pour Jacques-Félix, le choux caraïbe peut ici désigner aussi bien le *Colocasia antiquorum*, le « taro » d'origine asiatique, que le *Xanthosoma sagittifolia*, d'origine américaine, que d'aucuns nomment mankani, macabo.

Au moment où R. Caillié va quitter le Fouta et, arrivant sur le Tinkisso, entrer dans le haut bassin du Niger, on peut cependant déjà souligner qu'en ce début du XIX^{ème} siècle des introductions animales et surtout végétales ont été nombreuses, au cours des siècles précédents, même au cœur du massif du Fouta Djallon : d'abord asiatiques : agrumes, bananier (il s'agit encore du plantain), taro, etc. ; puis américaines : manioc, maïs, ananas, etc. Sans

doute, les systèmes de production anciens et les paysages agricoles qui les expriment, en ont-ils été profondément modifiés : des plantes introduites se sont substituées, au moins partiellement, aux cultures indigènes. Cependant, ces systèmes n'ont pas été fondamentalement transformés, ni dans leur gestion du territoire, ni dans leurs techniques, ni même dans leurs composants ancestraux essentiels. Ceux-ci demeurent, en effet, les cultures d'origine africaine : riz, fonio, igname, sésame, légumes indigènes, etc. ; la cueillette des fruits de brousse, le *Parinari excelsa*, le *Parkia biglobosa* (le « nédé » du Fouta, ou « néré » au Sénégal), etc..

Et la ressource, peut être la plus importante de ces régions, reste l'élevage, du gros bovin au petit animal de basse-cour. En effet, « les Foulahs nourrissent beaucoup de bestiaux, bœufs, moutons et cabris ; ils ont des chevaux d'une petite espèce, peu d'ânes, quelques chiens, et ils élèvent beaucoup de volailles. Ils font fréquemment des voyages à Sierra Leone où ils vont vendre des bœufs pour l'approvisionnement de cette colonie ». [R.Caillié, 1996, p 269]. Le Fouta alimente donc déjà, et sans doute depuis longtemps, en animaux de boucherie les pays du Sud qui ne peuvent que très difficilement les élever, du fait de la mouche tsé-tsé.

4.6. Le pays de Kankan et la Haute Guinée

À partir de Cambaya, qu'il quitte le 30 mai 1827, René Caillié se dirige vers l'Est et le pays de Kankan. Le 5 juin il est à Saraya (Soraya, à environ 60 km à l'ouest de Kouroussa). Il y voit « beaucoup de bœufs ». « On y prend du poisson que l'on fait sécher à la fumée et dont on fait des sauces pour manger le riz » [p 283]. Ainsi, le riz au poisson, le fameux « thiébou dienn », n'est pas une exclusivité sénégalaise. Caillié arrive à Kouroussa sur les bords du Niger « large comme le Sénégal l'est à Podor », le 11 juin. Les Dhialonké y « cultivent beaucoup de riz et prennent beaucoup de poisson, avec des hameçons [...] fournis par les voyageurs » venant des établissements de la côte, ou à l'aide d'une « fouène (sorte de harpon).

« La nourriture habituelle [...] est du riz cuit à l'eau [...], auxquels ils ajoutent une sauce faite avec du poisson sec pilé (le « guedj » sénégalais) [...]. Avec le foigné (fonio), ils font une bouillie très épaisse qu'ils nomment « tau » (« sanglé » du Sénégal), qu'ils mangent avec une sauce aux herbes, ou aux pistaches, fruits qu'ils cultivent beaucoup [...]. Ils récoltent beaucoup de « nédés », *Parkia biglobosa* et des fruits de « cés » avec lesquels ils font du beurre » [p 296]. Le « cé » est le karité, *Butyrospermum Parkii* Kotschy, que Caillié découvre dans cette région de Cambaya et cette plaine de Kankan-Fodéa, et qu'il ne va cesser de rencontrer dans les savanes soudanaises. Caillié arrive à Kankan le 17 juin, après avoir traversé une campagne aux « beaux champs d'ignames cultivés avec beaucoup de soin, de pistaches et de maïs ». [p 300].

4.7. Kankan, l'opulente

De Kankan, où il séjourne un mois, et de ses environs, R. Caillié donne une agréable description. Cette ville, alors de plus de six mille habitants, est « située dans une belle plaine de sable gris, de la plus grande fertilité ... », aux villages « entourés des plus belles cultures : l'igname, le maïs, le riz, le foigné, l'oignon, la pistache, le gombo y viennent en abondance » [p 326]. Ses habitants Mandingues « sont tous marchands et voyagent beaucoup » en Sierra Leone, en Gambie, au Sénégal. Le voisinage de Bourré et ses mines d'or (à l'Est de Siguiri et à quelque 150 km au nord de Kankan) « les rend très riches ». « Ils ont quelques moutons poilus, des chèvres, des cabris et beaucoup de bœufs [...] ; ces animaux ont tous une bosse [...]. Ce pays fournit d'assez beaux chevaux [...]. Ils élèvent beaucoup de volailles et leurs bestiaux fournissent du lait en quantité ».

Les femmes filent le coton et cultivent un petit jardin, autour des cases, où l'on « récolte ordinairement du maïs et un peu de tabac [...]. Le village est ombragé par quantité de dattiers, papayers, bombax et baobabs ». Le papayer, que cite Caillié pour la première fois, est donc bien présent en haute Guinée, à son passage.

4.8. Le Ouassoulo (ou Ouassoulou), pays de cocagne

Caillié quitte Kankan le 16 juillet 1827, traverse le Milo et se dirige à l'est-sud-est, vers Sambatikila (Samatiguila, en Côte d'Ivoire actuelle). Il entre, dès le 17 juillet, dans les terres du Ouassoulo (aux confins ouest des actuels Mali et Côte d'Ivoire) « habité par des Foulahs idolâtres, pasteurs et cultivateurs ». Sans conteste impressionné par le professionnalisme de ces populations agraires, il écrit [pp 338-339] : « En traversant une belle plaine bien cultivée, je voyais beaucoup d'ouvriers répandus dans la campagne qui piochaient la terre et la remuaient aussi bien que nos vigneron en France [...] ; ce sont de vrais laboureurs qui travaillent pour avoir une belle et abondante récolte. Ils en sont bien récompensés, car leur riz, et tout ce qu'ils cultivent, croît plus vite et produit davantage que dans le Kankan ».

À la récolte du fonio, à la faucille, ces paysans « mettent en terre des piquets sur deux rangs, et placent artistement, entre eux, leurs graminées ; ainsi arrangées, elles ressemblent à une palissade ; le dessus est couvert de paille, qui empêche la pluie de pénétrer » ; technique originale de séchage d'une céréale, non battue, qui, en outre, permet un prélèvement échelonné au fur et à mesure des besoins de consommation. Ces agriculteurs labourent leur champ dès la récolte, afin de pouvoir « l'ensemencer de nouveau d'un autre grain » : la double récolte semble être de règle, dans ce pays dont, souvent, « le sol est d'une très grande fertilité, et composé en partie de terre noire et grasse, mêlée de petit gravier ». [p 348].

Et Caillié ajoute [p 338] : « Ce peuple est industriel, il ne voyage pas, mais il s'adonne aux travaux des champs, et je fus étonné de trouver, dans l'intérieur de l'Afrique, l'agriculture à un tel degré d'avancement : leurs champs sont aussi bien soignés que les nôtres, soit en sillons, soit à plat, suivant que la position du sol le permet par rapport à l'inondation ».

S'agissant des cultures autres que le riz et le fonio, R.Caillié n'en est pas moins admiratif : « Je prenais un bien grand plaisir à regarder leurs belles cultures : ils font de petits tas de terre (des buttes), pour mettre les pistaches et les ignames, [...] tous à la même hauteur et bien alignés. Le riz (pluvial) et le petit mil sont ensemencés dans des terres labourées en sillons ; lors des premières pluies, ils sèment autour de leurs petites habitations, et lorsque le maïs est en fleur ils mettent du coton parmi les tiges. Le maïs se trouve mûr de très bonne heure ; alors ils l'arrachent pour donner jour à l'autre plante. Si l'on n'y met pas de coton, on donne un labour à la terre qui a déjà produit le maïs, puis on y transplante du petit mil ; habitude que je n'ai pas remarquée dans le Kankan. J'étais émerveillé de voir ces bonnes gens se livrer au travail avec tant d'ardeur et de soin. Dans la campagne, de tous les côtés, je voyais des laboureurs et des femmes occupées à sarcler les champs. Ils font deux récoltes par année sur le même terrain : je remarquai du riz en épis, et d'autre à côté ne faisant que de sortir de terre. La campagne y est généralement très découverte ; les cultivateurs ne conservent parmi les grands végétaux que les arbres de cés (karité) et les nédés (ou néré, ou nété : *Parkia biglobosa*) qui sont très répandus et de la plus grande utilité pour les habitants ; je n'ai pas vu, comme dans le Fouta et le Baleya, des arbres coupés à quatre ou cinq pieds de terre ; les Foulahs du Ouassoulo ont soin d'arracher le pied, et ne laissent dans leurs champs rien qui puisse leur nuire. Enfin, je le répète, ils sont en général aussi bien soignés que les nôtres ». [Caillié R. 1996, pp 339-340].

Les gens du Ouassoulo « cultivent beaucoup de coton, avec lesquels ils fabriquent les toiles que les marchands viennent acheter dans leur pays et vendre à Kankan ». Les métiers à tisser sont faits « dans le genre des nôtres » [Caillié, 1996, p 350]. Ils cultivent aussi beaucoup de tabac, dont ils récoltent les feuilles, lorsque les plantes sont à graine. Les feuilles séchées sont réduites en poudre à mâcher, le surplus étant réservé à la pipe.

Naturellement « les Foulahs (du Ouassoulo) [...] élèvent de nombreux troupeaux de bœufs, quelques moutons et des cabris [...], quelques chevaux d'une petite race, qui ne résistent pas beaucoup à la fatigue. Ils élèvent aussi des volailles » [p 347]. « Ce sont les femmes qui sont chargées de traire les vaches » affirme Caillié, ce qui est inhabituel chez les Peul. Elles sont évidemment aussi chargées de la cuisine, pour laquelle elles préfèrent cependant employer le beurre animal, bien que le beurre végétal soit très abondant.

Enfin, s'agissant des instruments aratoires, ils « consistent dans une pioche longue de huit à dix pouces (20 à 25 cm) et large de cinq (12,5cm) [...]. C'est avec cet instrument (donc déjà une confortable « daba ») qu'ils arrachent les herbes et cultivent aussi bien qu'en Europe. Ils ont une petite hache pour couper les arbres... ». [p 350].

En fait, ce chapitre que René Caillié consacre au Ouassoulo (aux confins Guinée, Côte d'Ivoire actuelles, entre Kankan et Odienné) n'est-il pas un bel hommage d'un homme de la campagne à d'autres paysans, qu'il rencontre dans des contrées si différentes et éloignées de la sienne et qui, pourtant, ressentent le même attachement à la terre nourricière ? L'histoire montrera d'autres exemples de ces Peul pasteurs qui, lorsqu'ils décident de se convertir à l'agriculture, deviennent des paysans parmi les meilleurs.

4.9. Caillié malade, au nord-ouest de la Côte d'Ivoire.

René Caillié franchit, le 23 ou 24 juillet 1827, la frontière actuelle Guinée - Côte d'Ivoire au nord-ouest de Minignan (à environ 70 kilomètres au nord-nord-ouest d'Odienné), alors habité par des Bambara, « en pays Foulou » (ou Folon). Après avoir traversé Manegnan (Minignan) il arrive à Sambatikila (Samatiguila) le 27 juillet. Le 3 août, il atteint Timé (Tiémé), à 30 km à l'est d'Odienné, village mi-Mandingue, mi-Bambara. Il va y rester jusqu'au 9 janvier 1828, gravement affecté par un ulcère phagédénique au pied et atteint par le scorbut et le paludisme (contre lequel il utilise cependant le sulfate de quinine). Son hôte, la vieille Madion Bakayoko, mère de son guide, va le soigner pendant cinq mois, avec dévouement, à l'aide d'herbes et de cataplasmes. Ce sont ces soins désintéressés d'une vieille paysanne africaine qui feront dire à René Caillié : « pourquoi donc, dans tous les pays le pauvre est-il toujours le plus charitable ? C'est qu'étant malheureux il mesure les maux des autres à ceux qu'il endure ». [cité par H. Jacques-Félix, 1963, p 49].

De l'économie agricole de la région de Tiémé, Caillié donne quelques indications. « A trois ou quatre milles environ, à l'Est du village, se trouve une chaîne de montagnes (le Tougoukoli, de plus de huit cents mètres) où, dans la saison pluvieuse, s'amoncellent les nuages, en sorte que pendant cinq mois et demi il pleut presque continuellement [...]. Le sol est composé de bonne terre noire de sable ; dans quelques endroits, il est arrosé par quantités de petits ruisseaux, dont les débordements fertilisent les terres... ». [R. Caillié, 1996, p 31].

Les principales cultures sont les ignames (cultivées en billons, et non en buttes, comme dans les Ouassoulo que Caillié vient de traverser), le maïs, le riz, le mil, le fonio, les haricots, giraumons et pistaches. « Tous croissent en abondance dans cet heureux pays ». [p 15]. Avec

le fonio, les ménagères préparent une bouillie, le « tau », assaisonné d'herbes et « de gombo pour la rendre gluante ». Les ignames sont bouillies, pilées et arrosées d'une sauce « au poisson sec réduit en poudre, (avec) un peu de gombo, de piment et de zambala (grains de nédé bouillis, séchés et réduits en poudre) ». [pp 16-17]. Le piment croît lui assez mal dans la région, dont les habitants se procurent dans le sud « un poivre long qu'ils estiment beaucoup, ils le nomment « cani » nom du lieu d'où ils le tirent ». Il s'agit, d'après Jacques-Félix, du *Xylopiya aethiopica* A. Rich. que les Mandingues de Tiémé vont acheter (comme les noix de cola) à plus de 150 kilomètres au sud-est. Le riz est, lui, « bouilli à l'eau » et accommodé « d'une sauce aux pistaches et aux feuilles d'oseille de Guinée », *Hibiscus sabdariffa* Linn..

Une autre culture pratiquée dans les jardins est celle du tabac, semé en septembre, transplanté en octobre. Il s'agit d'une « petite espèce », en fait le tabac pétiolé, *Nicotiana rustica* L., originaire d'Amérique, comme d'ailleurs le « tabac d'Europe », *Nicotiana tabacum* L., que Caillié ne rencontre pas à Tiémé.

S'agissant des ressources végétales naturelles, R. Caillié mentionne évidemment le « cé » ou karité, « très répandu dans les environs de Timé ». L'amande de sa baie donne un « beurre d'un blanc cendré, qui a la consistance du suif » [pp 42-43]. Sa préparation, décrite par Caillié, est très semblable à celle qu'ont rapportée les auteurs arabo-berbères médiévaux et celle qu'observeront les techniciens du XX^{ème} siècle. Le beurre de karité est utilisé pour la cuisine, mais aussi en onguent et pour l'éclairage, comme au cours des siècles précédents. À côté du karité, Caillié mentionne un autre arbre à beurre, le « tamam » (*Pentadesma butyracea* Sab., d'après Jacques-Félix), dont le beurre, « à consistance très dure, conserve une couleur jaune, comme le nôtre ». [p 15].

De la végétation naturelle, les habitants de Tiémé exploitent également l'indigo qui « croît spontanément » et dont les femmes « se servent pour teindre les fils de coton, que les hommes tissent pour faire des étoffes de couleur ». Une autre plante grimpante à la feuille très large qui donne (aussi) beaucoup de bleu est utilisée aux mêmes fins : il s'agit, d'après Jacques-Félix, de *Lonchocarpus cyanescens*.

Une autre ressource végétale très importante, évoquée par Caillié, est la noix de cola, mais seulement pour souligner que, si elle est l'objet d'un gros commerce par les Mandingues de Tiémé, ceux-ci doivent aller l'acheter à plus de 150 km dans le sud, à Teuté (Tété ?) et Cani (Kani) dont « les habitants de ces villages, vont eux-mêmes bien loin au sud, dans un pays appelé Toman, pour se la procurer ». [p 17]. Les marchands qui exportent ensuite les noix de cola vers l'actuel Mali, notamment Djenné, les conservent fraîches, d'abord en les enfouissant puis en les recouvrant de feuilles, renouvelées.

4.10. Route au nord, vers Tengréla et l'actuel Mali.

René Caillié quitte Tiémé le 3 janvier 1828, « après avoir pris un léger déjeuner d'ignames », préparé par « la bonne mère », son hôtesse de cinq mois. Il traverse la corne nord-ouest de l'actuelle Côte d'Ivoire, un pays largement Bambara¹, pour atteindre Tangrera (Tengréla) le 19 janvier. Dans ce voyage, Caillié souligne la bonne fertilité générale des plaines qu'il

¹ « Le peuple Mandingue comprend trois grandes fractions : les Malinkés (ou Mandingues proprement dits), les Bambaras et les Dioulas [...]. Ceux que Caillié appelle « Bambaras » sont en réalité des Sénoufos (θυι, απεχ λα βρανχη Μινιανκα, απαρτιεννεντ αυ γρουπε δεσ πευπλεσ πολτα|θυεσ) [□] Θ υαντ αυξ ↔ □ Μανδινγυεσ □ ≈, σε σοντ εν φαιτ δεσ Διουλασ [□] αδονν|σ αυ χομμερχε ετ τρ|σ ανχιεννεμ εντ ισλαμισ|σ □ □ ≈ (δ□ απρ|σ Πιεργε ριγυιερ □: ↔ □ Συρ λεσ τραχεσ δε Ρεν| Χαιλλι| . Λε Μαλι δε 1828 ρε πισιτ| □ ≈, 2008, ▷διτιονσ Quae : cf *Nota Bene* en fin de Section IV).

traverse, où l'on cultive du riz, beaucoup d'ignames, du tabac [...], où l'on élève des bœufs, des moutons et cabris, peu de chevaux, mais beaucoup de volailles. Bien entendu, il remarque, dans la flore arborée, le karité, des tamariniers, et même quelques palmiers, « de ceux dont le fruit donne de l'huile » qui « ne viennent pas, à beaucoup près, aussi bien que sur la côte ». [p 58].

À Tangréla, habité en majorité par des Bambara¹, « les habitants sont commerçants et cultivateurs ; ils fabriquent beaucoup d'étoffes de coton [...]. Ils ont des troupeaux de bœufs, des moutons et quelques chèvres » et de « jolis chevaux ». [p 73]. Le 21 janvier, Caillié quitte Tangréla pour Djenné (au Mali actuel) qu'il va atteindre le 11 mars, en suivant une ligne droite approximative, passant à l'ouest de Sikasso et à l'est de Koutiala et de San.

Vers le 23 janvier, Caillié « entre » au Mali actuel, probablement entre Tiongui et Fourou, à moins de 100 km au sud-sud-ouest de Sikasso. Le paysage qu'il rencontre d'abord, en pays Sénoufo, est classique de ces savanes soudanaises : karité, quelques rôniers et un arbre dont le fruit rappelle la « pomme de reinette » [p 80] qui est le *Detarium microcarpum* Guill. et Perr., ainsi que des *Ficus indica*. Les cultures sont à base de mil, maïs, cotonnier, tabac, pistache.

Fin janvier 1828, R. Caillié est dans la région de Sikasso-N'Kourala, où « la campagne est très découverte ; on y voit quelques mimosas et beaucoup de cés ». A propos de ce cé, ou karité, Caillié devient même dithyrambique : « Cet arbre-ci, qui, comme je l'ai dit plus haut, fournit du beurre en quantité, croît spontanément dans tout l'intérieur de l'Afrique ; il viendrait parfaitement dans nos colonies d'Amérique, et ce serait un bien grand service à rendre à l'humanité que de l'y introduire ; le don d'une plante aussi utile serait plus précieux pour les habitants de ce pays qu'une mine d'or ». [p 101]. Que notre humanité serait meilleure, si tout le monde y partageait de si belles et simples valeurs !

Dans le village de Pala, au nord de Sikasso, il rend visite à un forgeron qui possède « plusieurs fourneaux, pour la fonte du fer » et fabrique des instruments aratoires. Le plus répandu, le seul que Caillié ait vu, est « une pioche d'un pied de long (plus de trente centimètres) sur huit pouces de large (vingt centimètres) ; le manche peut avoir seize pouces de long (quarante centimètres), il est très incliné sur le manche ». La « daba » devient ainsi de plus en plus imposante... « Pour leur récolte, ils se servent aussi d'une faucille sans dents, comme dans le Ouassoulo ».

Le 10 février, Caillié fait halte à Couara (Kuoro) où « on cultive beaucoup de coton, de mil » [p 111]. Il y traverse la rivière Koraba (le Banifing). « La campagne est généralement très découverte ; il y a cependant quelques cés (karités), nédés (*Parkia biglobosa*), *Rhamnus lotus* (le jujubier, ou *Zizyphus mauritiaca* Lam., que l'on retrouve) et *Nauclea africana* (en fait, *Mitragyna inermis* O. Kuntze) ».

Le 19 février, alors qu'il est vers l'actuel Zangasso, au sud de Koutiala, près du village du Sanço, Caillié remarque beaucoup de cultures de cotonnier. Il s'agit, écrit-il, « d'une espèce que je n'ai jamais vue sur les bords du Sénégal ni aux environs de Sierra Leone ; il est herbacé, et ne croît qu'à cinq ou six pouces (12-15 cm) au-dessus du sol ; il ne jette que très peu de branches ; la plante a le même port que le grand coton. Parvenu à sa crue, il produit, mais sa laine est d'une qualité bien inférieure : elle est très courte et pas d'un beau blanc. Ce coton nain est cultivé dans des terrains éloignés des villages ; il est très répandu : ils le sèment à la volée parmi leur champs de mil comme dans le Ouassoulo : ce coton est annuel. Ils en vendent beaucoup aux femmes des caravanes qui continuellement passent dans leur

pays : ils en font aussi des toiles étroites, comme dans tout l'intérieur [...]. Ils ont aussi un cotonnier qui croît à quatre ou cinq pieds ; il est en petite quantité autour de leurs habitations ».

Cette observation de Caillié pose cependant énigme : S'il est assez légitime d'identifier ce deuxième cotonnier, de près d'un mètre et demi de hauteur, au *Gossypium herbaceum*, « cotonnier de l'Ancien Monde », vivace, dont la présence en Afrique soudanienne est ancienne, on peut être plus perplexe quant à l'origine du premier, nain et annuel. S'agit-il déjà d'un *Gossypium hirsutum*, « cotonnier du Nouveau Monde », dont l'introduction a déjà commencée au Sénégal, dès le début du siècle ? Serait-il l'un des ancêtres du fameux NKourala, dont les sélectionneurs cotonniers utiliseront les qualités, un siècle plus tard ? On verra plus loin que ce NKourala sera ainsi désigné du nom du village où il sera « retrouvé » (provenant d'introductions anciennes) par les agronomes des années 1920. Or NKourala se situe bien dans la région que Caillié vient de traverser et où il a même dû passer la nuit du 31 janvier au 1^{er} février 1828. Aux spécialistes de trancher.

Fin février, Caillié s'approche de San, traversant une région où le sol est « couvert de petit gravier » (les gravillons latéritiques), où la végétation se fait plus claire : acacia, bombax, quelques baobabs : « la campagne est très découverte ». Le 28, dans un village, Nomou (identifié à Noungosso par P. Viguier), il aperçoit « beaucoup de belles cultures de coton, ainsi que de beau tabac dont les feuilles sont très longues et se terminent en pointe ». A ce tabac, exception faite de la préparation post-récolte que Caillié juge insuffisante, les habitants « donnent des soins particuliers », dignes d'une culture jardinée : « ... ils sèment la graine sur couche, et lorsque la plante a acquis une croissance convenable, ils préparent leur terre en lui donnant deux labours, la divisent en petits carrés, et y transplantent les pieds de tabac à dix-huit pouces les uns des autres. Ils ont soin de les arroser deux fois par jour ; ils creusent, pour cet effet, des puits près de leurs plantations. Ils ne récoltent les feuilles de tabac que lorsque la plante est en graine, car ils ne connaissent pas l'usage de l'étêter. Ils font de cette substance une grande consommation ; ils en prennent en poudre, fument beaucoup ; c'est la seule distraction des vieillards : ils ont des pipes aussi grandes et de même forme que celles des peuples du Ouassoulo ; pour le prendre par le nez, ils se servent d'un petit pinceau ». [pp 121-122].

Le 1^{er} mars, Caillié approche des plaines inondables du bassin du Bani. Il traverse un marais, où l'eau monte jusqu'à la ceinture. Dans le village de Syenço (Sienso, à huit kilomètres de San, en pays Bobo), il observe qu'on y fabrique « beaucoup de cordes, avec le chanvre, *Hibiscus cannabinus* (en fait, le « chanvre de Guinée » ou « dô ») découvert à Gambie par un Français du nom de Baudry et qui s'emploie au même usage dans le Sénégal ». [p 123]. On retrouvera ce même Victor Baudry à propos du plan de colonisation agricole de la vallée de Sénégal, établi par le baron Roger (cf infra : Chapitre VII, Section V du présent Volume).

4.11 Djenné et sa région. Quelques échos du Massina (ou Macina)

À l'approche de Djenné, qu'il atteint le 11 mars, Caillié traverse de plus en plus de marais et voit de plus en plus de cultures de riz, sur « les endroits un peu élevés des marais », que les paysans aménagent, « pour maîtriser l'inondation » [p 127]. Dans cette région de Djenné, les habitants récoltent aussi, comme ceux de Saint-Louis du Sénégal, les graines de nénuphar, *Nymphaea lotus*, « qu'ils emploient à leur nourriture, ainsi que sa racine ». [p 129]. Dans les environs de Jenné (Djenné), marécageux, « les plaines sont labourées un peu avant les pluies, et toutesensemencées en riz qui croît avec les eaux du fleuve (riz flottants) ».

« Sur les bords du fleuve, ils (les habitants) récoltent un peu de gombo (*Abelmoschus esculentus*), de tabac et des giraumons : on m'a dit (ajoute Caillié) que dans la saison des pluies, ils recueillent aussi le chou, la carotte, le navet d'Europe (plus vraisemblablement à la fin des pluies) ; les graines de ces légumes leur viennent de Tafilet ». [pp 147-148]. Ainsi, en ce début du XIX^{ème} siècle, les maraîchers de Djenné importent-ils leurs graines de légumes tempérés du Maroc, comme le feront, d'Europe, leurs descendants du XX^{ème} siècle.

S'agissant de l'élevage, Caillié note beaucoup de troupeaux de bœufs, de chèvres, de moutons et quelques ânes. Pour la nourriture de leurs bestiaux, les éleveurs « coupent dans les marais une espèce de fourrage qu'ils font sécher... ». [p 148]. Il s'agit, naturellement du « bourgou », *Echinochloa stagnina* P.Beauv., que les voyageurs arabes ont déjà signalé.

De Djenné, où il séjourne jusqu'au 23 mars, R. Caillié donne la relation d'une ville économiquement et culturellement active. S'agissant de l'alimentation, « les habitants de Jenné se nourrissent très bien. Ils mangent du riz qu'ils font cuire avec de la viande fraîche car il y en a tous les jours au marché ; ils font avec le petit mil du couscous, qu'ils mêlent avec du poisson frais ou sec ... ». [p 150]. Le riz, le mil et le poisson sont, bien sûr, de production locale. En revanche, une partie notable de la viande provient d'animaux du « royaume de Massina », situé « à trois jours vers le nord ouest ».

Les Peul de ce pays « viennent fréquemment à Jenné pour y faire le commerce ; ils vendent de beaux bœufs et des moutons, pour la consommation journalière : les moutons sont les plus beaux que j'aie vus dans l'intérieur ; ils sont gros et ont de la laine comme ceux d'Europe ; on l'emploie à faire des couvertures qui sont très estimées dans le commerce (ces couvertures « du Soudan » le seront encore, un siècle et demi plus tard). Ces Foulahs vendent à Jenné beaucoup de lait et de beurre animal ». Par ces lignes, Caillié confirme la présence du mouton à laine du Macina (orthographe souvent retenue de nos jours), zone d'inondation du fleuve Niger dans son « delta » central. L'origine de ce mouton, qui intéressera les industriels européens du siècle suivant, reste encore de nos jours incertaine : syrienne, nord-africaine, apparentée Mérinos ? Sur le « pays de Massina » même, Caillié ajoute qu'il « est très fertile en riz, mil, pistaches, melons d'eau, giraumons et oignons ; ses habitants ont beaucoup de volailles et élèvent de beaux chevaux ». [p 156].

4.12. Embarquement pour Tombouctou

René Caillié quitte Djenné le 23 mars 1828 pour Tombouctou, qu'il atteindra le 20 avril. Ce voyage s'effectue en pirogue via le Bani, qui se mêle au Niger à Mopti, puis via le Niger, le lac Débo et la branche orientale du Niger, le Bara Issa, qui rejoint son cours principal à Diré. C'est sur cette « masse d'eau considérable [...] ce fleuve immense », auprès duquel « le Sénégal n'est qu'une rivière très ordinaire » [p 199], que Caillié arrive, le 19 avril, à Cabra (Kabara) le port de Tombouctou. Cette descente du Niger, Caillié l'effectue en partie clandestinement, de crainte des « Sourgous ou Touariks, peuples vagabonds ne voulant pas laisser passer (les embarcations) sans leur faire payer une rançon ». Il n'en fait pas moins d'intéressantes observations sur les paysages agricoles qu'il traverse.

Près d'Isaca (l'actuel Mopti) ; « des Foulahs nourrissent beaucoup de troupeaux [...], leur principale richesse, et cultivent du riz dans les plaines inondées ». À soixante kilomètres en aval, près de Cona (Konna), « premier village du pays de Banan [...], sur la rive droite du fleuve et (qui) s'étend très loin à l'est... », les habitants tous « mahométans » lui apparaissent aussi « très riches en troupeaux de bœufs, de moutons, de chèvres, (ils) nourrissent beaucoup de volailles. Ils sont assez industriels et fabriquent des étoffes de coton qu'ils vendent à leurs

voisins. Le cotonnier qu'ils cultivent croît très bien dans leurs terres. Ils fabriquent aussi des étoffes avec la laine de leurs moutons ». [pp 178-179]. On est donc manifestement en présence d'une économie régionale, bien équilibrée, dont les composantes agricoles, artisanales, commerciales se complètent harmonieusement. (À noter cependant que l'existence même de ce « pays de Banan » à l'insolente prospérité semble, pour Pierre Viguier, relever du mythe, né de l'imagination des informateurs de notre voyageur en quête du merveilleux comme de l'ordinaire).

Le 2 avril, Caillié entre dans le lac Debo. Puis, il continue sa descente du fleuve, par sa branche ouest, le Bara Issa, qui passe à Sa et Koumaïra. Entre ce dernier village et Diré, qu'il atteint le 14 avril, il observe la récolte du « koudou », nom songhaï du « bourgou » peul, *Echinochloa stagnina*, déjà mentionné. Mais la destination de ce koudou n'est plus fourragère, mais sucrière : les herbes fauchées sont séchées au soleil, puis brûlées légèrement à la flamme ; les tiges sont ensuite réduites en poudre par les femmes ; cette poudre est lavé à l'eau chaude qui entraîne le suc de la plante, donnant ainsi une boisson très appréciée. Le koudou ou bourgou n'est-il pas appelé le roseau à miel du Niger ?

À son entrée à Tombouctou, le 20 avril, R. Caillié est « saisi d'un sentiment inexprimable de satisfaction : « je n'avais jamais éprouvé une sensation pareille et ma joie était extrême : cette capitale du Soudan (était), depuis si longtemps, le but de tous mes désirs », écrit-il [p 212]. On sait qu'il s'attendait à une vision plus grandiose d'une ville qui a, alors, perdu de sa magnificence passée. Sa déception n'est cependant pas telle qu'il ne puisse s'empêcher d'ajouter : « Cependant il y a je ne sais quoi d'imposant à voir une si grande ville élevée au milieu des sables et l'on admire les efforts qu'ont eus à faire ses fondateurs ». Il y est, en outre, remarquablement accueilli par son hôte, un notable de la ville, Sidi-Abdallahi Chebir, puis par le roi noir, Osman lui-même.

Quant à la description que Caillié fait de l'environnement agricole de la ville de Tombouctou, elle est spartiate, à la mesure de la réalité : « de frêle arbrisseaux rabougris, tels que le *Mimosa ferruginea* (*Acacia raddiana* Savi., pour Jacques-Félix ; ou *A. seyal* pour Guillemain et Perrottet) [...], quelques *Balanites aegyptiaca* et un palmier doum (*Hyphaene thebaica* Mart.)... ». [p 220]. Il remarque aussi quelques *Palma christi* (ricins) et dans les grandes excavations servant de réserves d'eau pour la ville « quelques petits champs de tabac [...] de cinq ou six pouces de hauteur », la seule culture qu'il ait vue dans le pays.

Les animaux qui vivent dans la ville de Tombouctou, « chevaux, bœufs, moutons ou cabris », sont nourris de fourrage récolté dans les plaines marécageuses des bords du fleuve, et acheminé depuis Kabara. Quant aux Touareg (les « Touariks ou Sourgous »), nomades, qui vivent au bord du Niger, de Diré à Haoussa (près Gao), ils « sont riches en bestiaux : ils ont de nombreux moutons, bœufs et chèvres ; le lait et la viande suffisent à leur nourriture [...]. Au moment de la crue des eaux les Touariks se retirent un peu dans l'intérieur où ils se trouvent de bons pâturages ; ils ont de nombreux troupeaux de chameaux, dont le lait est une ressource toujours certaine [...]. Ils ont tous de bons chevaux ... ». [pp 229-230].

Le 4 mai 1828, René Caillié quitte Tombouctou pour le Maroc avec une caravane maure de six cents chameaux. Entre Tombouctou et Araouane ou El-Arouan, la végétation s'appauvrit encore : *Mimosa ferruginea* (cf ci-dessus) ; *Salvadora persica* L., un arbuste sahélo-saharien précieux pour les troupeaux et les chameaux, que H. Barth signalera aussi sous le nom de *Capparis sodada* ; un « chardon », *Hedysarum alhagi* ..., « tristes consolations au milieu d'une nature aussi affreuse ... ». [p 255]. À El-Arouan, Caillié remarque le système d'exhaure

utilisé pour des puits d'une cinquantaines de mètres de profondeur : un chameau tirant un seau en cuir, à l'aide d'une poulie.

Caillié repart d'El-Arouan le 19 mai, avec une caravane de « quatorze cents chameaux, chargés de diverses productions du Soudan comme or, esclaves, ivoire, gomme, plumes d'autruches, étoffes en pièces et en habits confectionnés ». [p 269]. Après une traversée épuisante du désert, par les mines de sel de Toudeyni (ou Taoudanni), Caillié atteint le pays d'El-Drah, dans le Sud marocain, le 13 juillet. Il est à Fez le 12 août. Après moult péripéties supplémentaires, il embarque à Tanger le 27 septembre et touche Toulon le 8 octobre 1828, soit un an et demi après son départ de Guinée.

4.13. Quelles leçons de ce voyage extraordinaire ?

Le récit de René Caillié confirme, s'il en était encore besoin, que l'agriculture de l'Afrique subsaharienne occidentale repose, en ce début de XIX^{ème} siècle, sur des systèmes de culture, d'élevage, de production, de transformation et même de commercialisation, bien rodés et adaptés à une très grande diversité de situations agricoles et de besoins. Les méthodes, techniques, pratiques de production, de gestion, d'échanges, de communications en ont été expérimentées, éprouvées au long des siècles, pour parvenir à de bons équilibres avec l'environnement, que traduisent les paysages agricoles décrits par les voyageurs étrangers.

À ces systèmes, ces équilibres, on peut, sans conteste, appliquer le qualificatif, curieusement redécouvert de nos jours (alors qu'il n'eut jamais dû être oublié), de « durables ». Ne retrouve-t-on pas, en effet, dans beaucoup de ces récits, en particulier celui, très « vécu », de Caillié, des similitudes, des redites même, avec ceux de relations précédentes et, fait aussi troublant, avec les observations que l'on peut encore faire de nos jours, en bien des campagnes africaines.

Et quelles leçons tirer de cette séculaire « durabilité », œuvre et résultat incontestables d'une longue expérience et tradition paysanne ? Henri Jacques-Félix le résume remarquablement, en avant propos de son essai dans lequel il tente, avec succès, « de sortir de l'oubli, la partie la plus négligée » du journal de R. Caillié, celle consacrée à l'agriculture et à ses conditions écologiques et humaines : « Depuis la publication du journal de R. Caillié, l'agriculture africaine n'a-t-elle pas subi un bouleversement considérable par le fait même de la colonisation et n'a-t-elle marqué partout des progrès qui n'accordent plus qu'un mince intérêt aux rétrospectives ? En réalité les cultures nouvelles, comme celles du café et du cacao, qui furent développées pour les besoins des marchés européens, et les progrès techniques touchant certaines autres cultures, n'ont fait que se superposer à la production autarcique traditionnelle des denrées de consommation par le paysan africain ... ».

« C'est [...] une erreur que de vouloir faire avancer l'agriculture de pays sous-développés en ignorant l'œuvre empirique des siècles antérieurs. A cet égard on peut seulement regretter, aujourd'hui, que l'enseignement de l'agronomie tropicale, tel qu'il a toujours été donné officiellement en France pendant la première moitié du vingtième siècle, ait toujours été aussi étroitement pragmatique, sans jamais accorder la moindre place à l'histoire de l'agriculture africaine d'abord, puis des tentatives, échecs et réussites, des pionniers de la colonisation [...]. Alors que, de ce fait, tant de techniciens diplômés sont passés sans les voir dans les cultures des villageois africains, on ne peut éprouver que plus d'admiration pour le voyageur R. Caillié qui, sans directives, ni connaissances préalables, dans des conditions toujours difficiles et souvent dangereuses, sut observer si intelligemment les travaux des champs et s'intéresser si humainement aux genres de vie paysans ». [Henri Jacques-Félix, 1963, p 2].

Dont acte !

***Nota Bene*, à propos du voyage transafricain de René Caillié**

Dans un remarquable ouvrage publié en 2008 [Viguié P. : « Sur les traces de René Caillié. Le Mali de 1828 revisité »], l'auteur, éminent agronome et africaniste, s'attache à suivre étape par étape, kilomètre par kilomètre, la piste pourtant vieille de près de deux siècles, parcourue par René Caillié, plus particulièrement dans sa traversée du Mali.

Ce faisant, Pierre Viguié, fin connaisseur de ce pays (il y a vécu quelque trente années), fait revivre sous une plume élégante les paysages, les populations rencontrés, les découvertes inattendues, les émotions ressenties par René Caillié. Il les compare aux situations et conditions d'aujourd'hui, soulignant avec grande rigueur et délicat humour les convergences et différences topographiques, politiques, économiques, sociales, culturelles, etc., dans des sens qui ne sont pas toujours progrès ou mieux être...

« L'impression générale qui se dégage de l'étude du journal de René Caillié [...] est que les populations de l'actuel Mali [...] jouissaient d'une prospérité assez remarquable [...]. Le témoignage de René Caillié permet de reconstituer l'existence, aux environs du premier tiers du XIX^{ème} siècle, d'une authentique et attachante civilisation soudano-sahélienne à l'économie largement auto-suffisante et surtout en équilibre avec son biotope [...], d'une belle santé économique qui remet en questions bien des idées reçues... », écrit-il dans son avant propos.

S'agissant de la chose agricole, objet du présent ouvrage, l'étude de Pierre Viguié est bien plus documentée que les quelques pages qui précèdent et le lecteur pourra s'y plonger avec délices.

*

*

*

SECTION V. À PROPOS DE LA VALLÉE DU FLEUVE SÉNÉGAL : AUTRES MISSIONS, AUTRES TÉMOIGNAGES.

5.1. Une tentative transcontinentale avortée : Anne Raffenel, 1847-1848

5.1.1. Les objectifs

En 1846, l'amiral De Mackau, ministre français de la Marine et des Colonies, charge A. Raffenel d'une très ambitieuse mission : traverser le Soudan à partir du Sénégal, afin d'atteindre le pays Haoussa et le Bornou. Le retour vers l'Europe pourrait alors se faire soit par la Méditerranée, via Tripoli ou l'Égypte, soit par l'Océan via Ouidah, au Bénin. Raffenel n'est pas un voyageur novice. Il a déjà accompli, en 1843-1844, une première mission dans la vallée de la Falémé (à la frontière des actuels Sénégal et Mali) et aux mines d'or de Keniéba, dans le Bambouk (sud-ouest Mali).

Lors de la préparation de la future mission, l'Académie des Sciences de Paris est sollicitée par le ministre, en 1846, pour fournir à Raffenel des instructions précises quant aux investigations à conduire. Dans le domaine des ressources végétales, il s'agit d'entreprendre « des études suivies de botanique [...] des espèces intéressantes ou nouvelles », à partir de Bakel ou des bords de la Falémé. Les régions en aval sont supposées connues grâce aux travaux antérieurs de Perrottet, Le Prieur, Heudelot, etc. Il est notamment recommandé à A. Raffenel : « d'étudier les grands arbres [...], de rechercher les végétaux employés dans le commerce, les arts et la médecine des indigènes, spécialement ceux qui produisent des gommes, des résines, des huiles fixes ou volatiles, les matières textiles tinctoriales, etc., et, avant tout, les plantes usuelles, cultivées ou non cultivées, formant la base de la nourriture des peuples sédentaires de ces contrées ; ce qui le conduit naturellement à connaître la nature, l'étendue et l'état actuel de leur agriculture ».

Il est également recommandé à Anne Raffenel de recueillir des informations « sur les ressources alimentaires végétales des tribus nomades, sur les plantes vénéneuses qui servent à empoisonner leurs flèches, leurs lances, etc. ». Spéciale attention est également à porter au « *Bassia Parkii* (*Butyrospermum Parkii*, ou karité) dont les grains fournissent le beurre dit de Galam » ; aux dattiers, aux *Dracæna* (devenu *Dracaena* ou dragonnier : liliacée productrice de gomme en particulier le « sang-dragon »), etc.. [Gaudichaud, botaniste rapporteur de l'Académie des Sciences de Paris séance du 15 juin 1846 ; in Anne Raffenel, 1856, Tome premier, p XXI].

On ne peut manquer de souligner ce que peut avoir de remarquable, en ce milieu de XIX^{ème} siècle, l'intérêt que porte l'éminente Académie des Sciences aux problèmes agricoles et alimentaires des populations, tant sédentaires que nomades, des deux rives du fleuve Sénégal. L'heure était plus, au début de ce siècle, aux grands projets de colonisation qu'à la modeste agriculture paysanne. On verra, dans les derniers chapitres du présent Volume III, comment quelques échecs douloureux et cuisants ont entraîné une certaine et durable reconversion des esprits.

5.1.2. Le voyage

Anne Raffenel quitte Saint-Louis du Sénégal en décembre 1846. Il n'y reviendra qu'en avril 1848, après seize mois d'un périple à la fois pénible et frustrant. Il ne peut, en fait, guère dépasser le Kaarta, au Mali, où il va être retenu prisonnier huit mois, aux frontières du pays Bambara. Il livre, cependant, quelques renseignements sur les coutumes et pratiques des régions traversées.

À propos de l'agriculture au Kaarta, il écrit, par exemple, qu'elle y est « très honorée, et le grand seigneur manie la houe comme le plus humble esclave ». Le seul outil utilisé est « l'iler ». Après brûlage des herbes, les semis sont effectués avec l'arrivée des pluies. Entre le semis et la récolte s'écoulent trois mois pour le maïs et le petit mil (pénicillaire) hâtif, quatre mois pour les haricots, cinq mois pour le gros mil (sorgho), jusqu'à sept mois pour les arachides (donc très tardives !). « Autour des cases, les tiges de mil et de maïs atteignent des proportions considérables... ». Le fumier est connu et utilisé pour le tabac et les oignons. « Le riz vient admirablement dans les terrains déprimés ».

Les paysans du Kaarta disposent évidemment d'une certaine gamme variétale pour leurs principales cultures : au moins quatre variétés de sorgho, deux de maïs, deux de haricots (niébé), deux d'arachide (il s'agit en fait de l'arachide et du voandzou, ou pois bambara), etc.. Les habitants du Kaarta se livrent également à l'industrie des abeilles et « font de l'hydromel leur boisson favorite ». Les ruches sont, le plus souvent, placées sur les branches des baobabs. Dans la plaine de Koghé, les baobabs, qui y sont très abondants, « possèdent un grand nombre

de ces ruches : ce sont des paniers coniques, tronqués au sommet, que termine une demi - calebasse percée d'un petit trou ou un disque de paille également percé au centre ; c'est par cette ouverture que les abeilles entrent et sortent ». [pp 412-415].

À propos des Bambara, Raffenel se dit « fort surpris » de constater que, dans leurs basses-cours, « ils élèvent des chapons », résultat selon lui, d'une « recherche [...] extraordinaire ». Il ajoute, à propos de ces basses-cours, qu'elles « sont généralement bien garnies. On y remarque des autruches, des pintades et des poules ». [p 404].

5.2. Un précieux témoignage : celui d'un Saint-Louisien authentique, l'abbé David Boilat.

L'abbé David Boilat est né au Sénégal, en 1814, d'une mère signare (métisse catholique) de Saint-Louis et d'un père français. Il reçoit sa formation religieuse en France de 1827 à 1842. Il rejoint le Sénégal en 1842, il le quittera en 1852. Pendant ces dix années, il effectue plusieurs déplacements dans le pays. En 1843, le gouverneur Bouët-Willaumez le nomme directeur de l'enseignement. En 1853, il fait paraître son ouvrage « Esquisses sénégalaises », « document ethnographique et historique irremplaçable pour la connaissance du Sénégal et de ses populations ». [Abdoulaye-Bara Diop : « Introduction à la réédition des Esquisses sénégalaises », 1984].

L'ouvrage de l'abbé Boilat sera utilisé à plusieurs reprises dans le présent Volume III, notamment dans ses dernières Sections qui traitent des expériences de colonisation agricole tentées dans le bas Sénégal au cours des années 1820. Dans la présente Section, il apporte d'utiles informations sur l'agriculture de la vallée au début du XIX^{ème} siècle.

5.2.1. A propos de la culture pluviale dans la province du Walo (ou Oualo)

La province, qui s'étend de Saint-Louis à Dagana et, du nord au sud, sur environ 80-90 kilomètres au sud du fleuve, a alors sa capitale à Nder, sur la rive gauche du lac Panier-Foule (lac de Guiers). S'agissant de la préparation des champs, les paysans « marquent l'enceinte de l'étendue qu'ils entendent consacrer à la culture, en dépouillant de leur écorce les arbres qui en forment les limites ». Les arbustes, lianes, branches sont ensuite brûlées « vers le mois de juin » et les cendres sont répandues « par couches égales ». Seuls subsistent les plus gros troncs « qu'on ne se donne pas la peine d'arracher ». [Abbé D. Boilat, 1853, p 306]. Le terrain est alors « pioché à l'aide de « l'iler », instrument de fer ayant la forme d'un croissant [...] emmanchée sur une baguette de cinq pieds de longueur ». L'abbé D. Boilat infirme d'ailleurs, ainsi, par avance, la fable, tenace à la fin du siècle, de l'invention de « l'hilaire », par un négociant bordelais : Hilaire Maurel.

Après cette préparation, les paysans « font des petits trous à un pied de distance, dans lesquels ils jettent trois grains de mil et qu'ils recouvrent de terre avec le pied. La première pluie qui tombe fait germer le grain, qui pousse ensuite avec une vigueur dont on ne se fait pas idée. On le récolte en septembre » (il s'agit donc du mil hatif, ou souna). « Quant au riz il pousse seul [...], on n'a que le plaisir de le récolter. Le Walo ne fournit que le riz noyé [...]. Le coton et l'indigo croissent aussi sans culture. Les femmes recueillent la quantité de coton nécessaire à chaque famille ; elles l'épluchent, le purifient, le cardent et le filent [...]. À côté des champs de mil sont de vastes jardins semés de citrouilles, de melons d'eau, de pois, de haricots, d'arachides, etc. ».

« Les Wolofs tisserands forment une société à part [...]. Ils fabriquent des étoffes de coton qui n'ont pas plus de six à neuf pouces de large [...]. Leurs métiers et navettes ressemblent

beaucoup à ceux de France [...]. Dans l'intérieur du pays, presque tous les pagnes sont teints en bleu d'indigo, qu'ils savent très bien préparer [...]. Les Wolofs ont, en général, des troupeaux de bœufs, de moutons et de chèvres qui trouvent une abondante nourriture dans les immenses prairies que la nature seule a semées de toutes sortes d'herbes ... ».

5.2.2. A propos du « pays des Toucouleurs »

L'abbé Boilat rapporte des informations recueillies par l'un de ses confrères, l'abbé Jean-Casimir Arlabosse, vice-préfet apostolique du Sénégal qui, en 1848, projettera même de créer aux environs de Richard Toll et de Dagana « un village modèle qui deviendrait un centre de colonisation [...], « afin de détruire » le discrédit où se trouve l'agriculture au Sénégal ». Les concepts de « ferme - modèle » et de « village pilote » et leurs vertus supposées sont donc choses bien anciennes ! Peu encouragé cependant par les autorités politiques, l'abbé Arlabosse reporte son projet dans le pays de Galam (vers Bakel) où il meurt d'ailleurs peu après. [Georges Hardy, 1921, pp 286-287].

S'agissant du pays des Toucouleurs qui regroupe, selon l'abbé Boilat, les « Fouta Toro, Damga, Bondou, Fouta-Dhialong », donc de Podor au massif guinéen, son « sol fertile, arrosé par une multitude de rivières (donc plutôt vers le haut fleuve), procure à ses habitants des richesses considérables. On y cultive toute sorte de mil et tous les légumes du Sénégal. Le riz y est excellent. Le coton, l'indigo et le tabac y viennent en abondance [...]. D'après M. l'abbé Arlabosse [...] le froment y croît et produit beaucoup (?) ». [D.Boilat, 1853, p 388].

Ce dernier détail est curieux, d'autant que l'abbé Boilat précise : « En 1847, l'abbé Arlabosse recueillit un petit sac de froment dans le Fouta-Toro, et le porta en France pour le montrer au ministère de la Marine et demander l'autorisation d'en faire des essais au Ngalam. Il revint l'année suivante au Sénégal et se rendit au Ngalam où la mort ne lui laissa pas le temps de faire ses expériences ». Une erreur d'expertise semble bien probable. Quel est donc ce blé qui croît et prospère au Fouta -Toro ? La culture n'en est toutefois pas impossible, du moins irriguée, en saison sèche et froide : elle est classique au Niger et des essais montreront, en grand, sa « faisabilité », dans le delta du Sénégal, au XX^{ème} siècle. Elle n'est cependant guère signalée dans cette région (exception faite des oasis mauritaniennes) au XIX^{ème}.

5.2.3. Concernant le Bambouk, pays mandingue, à l'est de la Falémé

Ce pays « possède de nombreux troupeaux de bœufs » rassemblés dans des parcs communs à l'ensemble du village, où chaque famille marque et entretient ses animaux. Le lait est abondant et le beurre « renommé dans tout le Sénégal sous le nom de beurre du Ngalam ». Les Mandingue « en font grand commerce avec les traitants de Saint-Louis, par la Falémé, à Sénoudébou et par Mackana, Toubaboukané et Bakel, sur le Sénégal ». [D. Boilat, 1853, p 419]. Une ambiguïté apparaît d'ailleurs ici : ce que Boilat appelle « beurre du Ngalam » et qu'il présente comme un produit laitier, est, pour d'autres auteurs, le beurre végétal du karité !

Outre les bovins, les Mandingues élèvent des moutons et des volailles de toutes espèces. Le miel y est très abondant. « L'arachide vient partout dans ce pays et commence à devenir une grande branche de commerce ». Elle est donc, dès ce milieu du XIX^{ème} siècle (Boilat quitte le Sénégal en 1852), une importante culture en pays mandingue. On verra plus loin que ce peuple est, dès cette époque et sans doute avant, un des meilleurs prosélytes africains de cette plante américaine. Quant aux breuvages, « coulent (en pays mandingue) en abondance les meilleurs vins de palme » et se déguste la fameuse liqueur « mpouck », faite de mil pilé, allongé d'eau, fermenté dix jours et sucré au miel.

SECTION VI. UN VOYAGE DANS LE SOUDAN CENTRAL PROFOND : MALI, BURKINA-FASO, NIGER, TCHAD, NORD CAMEROUN ET NORD NIGERIA, PAR HEINRICH BARTH, 1849 - 1855

6.1. Une mission anglo-allemande, au cœur de l'Afrique

La mission dont Heinrich Barth fait le récit se déroule de décembre 1849 à août 1855, en terre d'Afrique, avec Tripoli comme point de départ et de retour. [cf « Travels and discoveries in North and Central Africa. London 1965 » : première édition en 1857 ; réédition, en 1965 à l'occasion du centenaire de la mort de Barth. C'est cette réédition en Anglais qui est, ici, utilisée. À signaler qu'une édition française (que l'auteur du présent ouvrage a cependant parcourue) avait été publiée en 1857-1859 sous le titre : « Voyage et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale pendant les années 1849 à 1855 ». Les éditeurs britanniques la considèrent comme regrettable : « infortunate version »].

Cette mission est, au départ, dirigée par l'explorateur britannique James Richardson et comprend, également, un jeune géologue allemand, Adolf Overweg. Les décès successifs de Richardson (en 1851) et de Overweg (en 1852) font que seul Barth mène à bien la mission, grâce cependant à de nombreux amis africains et à ses fidèles compagnons de route, recrutés au cours de ses déplacements.

H. Barth est un jeune géographe allemand, âgé de 28 ans lorsqu'il entreprend ce voyage vers l'Afrique subsaharienne. Il connaît déjà l'Afrique du Nord et le Proche Orient. Il parle plusieurs langues, dont l'Arabe. Le récit de son aventure au « Pays des Noirs » (« Negroland », le Soudan) est d'une exceptionnelle richesse par sa rigueur toute scientifique, sa largeur de vues, son humanisme, mais aussi sa précision quotidienne du détail et naturellement la nouveauté (pour l'époque) de ses « découvertes ». C'est, peut-être, le plus précieux des documents écrits disponibles sur ce Soudan central du milieu du XIX^{ème} siècle.

Barth va le parcourir dans toutes les directions, en rayonnant à partir de Kukawa, capitale du Bornou, dans l'actuelle Nigeria, à son extrême pointe nord-est, aux confins du Niger, du Cameroun, du Tchad et du Lac. De Tripoli au nord à l'Adamaoua (Cameroun) au sud, de Tombouctou (Mali) à l'ouest, à Masséna (Tchad) à l'est, il explore, observe, écoute, décrit méthodiquement, nouant de nombreuses relations personnelles avec les habitants des régions et pays traversés.

Son récit, passionnant, abondamment illustré de dessins tracés d'une main experte, traite de nombreux aspects de la vie politique, économique, sociale, culturelle de ces pays, parfois en pleins conflits, lors de ses passages, en ce milieu de XIX^{ème} siècle. Dans les pages qui suivent, seuls les éléments d'informations concernant la vie agricole sont cependant retenus, avec, en outre, un accent particulier sur les régions devenues francophones. On peut le regretter, mais les limites du présent ouvrage l'imposent.

La moisson est, malgré tout, riche. Sans doute, H. Barth n'est ni botaniste, ni agronome, ni forestier et quelques erreurs ont pu se glisser dans ses descriptions et déterminations. Elles sont, en général, perfectibles, grâce, d'une part, à la précision de son récit, qui permet à des lecteurs, un peu familier de ces régions, de rectifier, et, d'autre part, à l'usage fréquent des termes vernaculaires. Dans le domaine végétal, en particulier, le recours aux dénominations en langues locales permet de lever bien des interrogations, voire des confusions. À noter que dans ce type d'exercice certains ouvrages s'avèrent très précieux [cf notamment : J.M. Dalziel, 1937, 612 p].

6.2. Des rivages méditerranéens au Niger central : l'entrée au Soudan par l'Aïr, le Damergou, le Damagaram.

L'expédition Richardson – Overweg - Barth ne quitte en fait Tripoli (Libye) que le 2 avril 1850. Elle se dirige droit au sud, à travers le Fezzan, via Murzuq et Ghat, la corne Est du Hoggar, et aborde le Soudan, au Niger actuel, par le massif de l'Aïr. Cette première partie du voyage n'entre donc pas dans l'objet du présent ouvrage. À la fin août 1850, la mission se trouve dans la région de l'actuel Ifrouane (à 125 km à l'est - nord-est d'Arlit), dans la vallée du « Selúfiet », par 19° de latitude nord. Barth y situe la limite nord du palmier-doum, *Hyphaene thebaica* Mart. (qu'il appelle *Cucifera thebaica*), au moins pour les régions subsahariennes, puisque ce palmier est également très présent au nord du désert.

Le 29 août, à quelques kilomètres de l'actuel Tchintoulous (en plein massif de l'Aïr), l'expédition aperçoit, sans doute pour la première fois depuis plusieurs semaines, un petit champ bien vert de mil, « une vue délicieuse pour les voyageurs du désert et la meilleure certitude qu'ils entrent dans des régions de cultures ». Les champs ou jardins y sont irrigués à l'aide de chadoufs sommaires. Ils sont entourés de haies de *Salvadora persica* Linn. (le lirak ou siwak des Maures) que Barth nomme, par erreur, *Capparis sodata*. Ses cendres sont utilisées, notamment autour du lac Tchad, pour extraire un sel de cuisine apprécié, et ses rameaux comme brosses à dents. Dans une vallée voisine, outre de *Salvadora* la plaine est couverte de *Calotropis procera* (que Barth nomme *Asclepias gigantea*) et de « allwot » ou alwat, *Schouwia arabica* DC, que « les chameaux dévorent avec avidité et qu'ils préfèrent, dans tout l'Aïr, à tout autre nourriture ». [Dr Heinrich Barth, 1860, Vol. I, pp 262-264].

À partir de Tchintoulous l'expédition effectue alors, entre le 3 septembre et le 5 novembre 1850, un aller-retour sur Agadès, à environ 200 kilomètres au sud – sud ouest. À l'approche d'Agadès, atteint le 10 octobre, la végétation s'étoffe et se diversifie ; certaines vallées présentent « une véritable profusion de végétation tropicale » : palmiers-doums, acacias enchevêtrés de plantes grimpanes, pâturages variés en espèces, *Calotropis*, melon sauvage, etc.. Au voisinage d'Agadès, H. Barth admire aussi un magnifique *Ficus* (*Gnapholocarpa* ou *Thonningii*) de plus de 10 mètres de circonférence (à 2,5 m du sol) et 25 mètres de hauteur qu'il s'étonne de voir à une telle latitude sahélienne : il n'en verra pas de plus imposant dans tout le reste de son voyage au Soudan, écrira-t-il au terme de sa mission.

C'est aussi au cours de cette incursion sur Agadès que l'expédition fait connaissance avec le *Cenchrus biflorus* Roxb. (que Barth nomme *Pennisetum distichum*), le célèbre khamkham (ou cram-cram) aux affreux piquants, dont le feuillage vert est cependant un excellent fourrage, et la graine à la base d'un délicieux couscous. Dans un village proche de l'actuel Aoudéras (à l'farghén) H. Barth assiste, en outre, à une scène éprouvante, celle de trois esclaves attelés à une sorte de charrue : « probablement le lieu le plus méridional de l'Afrique centrale où la charrue est utilisée », écrit-il le 7 octobre 1850. [H. Barth, opus cité, Vol. I pp 308-315].

Après cette incursion vers Agadès, l'expédition reprend, le 5 novembre 1850, sa route vers le sud et affronte, à nouveau, des régions montagneuses puis désertiques. À la fin décembre, elle franchit l'ouest de l'Erg du Ténéré, pour atteindre le « Damerghu » (Tamergou) vers l'actuel Tanout, dans les premiers jours de janvier. Le changement de paysage est frappant. H. Barth observe de nombreux troupeaux de bovins, de moutons et chèvres ; les premiers champs de céréales, essentiellement du mil pénicillaire, *Pennisetum typhoides* ; des acacias luxuriants, les « baggarrúwa » (*Acacia arabica*, *A. scorpioides*) ou gommiers rouges, près d'un lac (de « Gumrek ») ; le premier exemplaire des « dorowa » (*Parkia filicoidea* Welw.), dont les habitants utilisent la farine pour confectionner des biscuits, etc.. « Ici, nous avons enfin atteint

ces régions fertiles de l'Afrique centrale, capables non seulement de nourrir leur propre population, mais aussi d'exporter vers d'autres régions », écrit Barth le 6 janvier 1851. [opus cité, p 413]. Il ne serait certes pas possible de réitérer de nos jours une telle affirmation (au demeurant peut être optimiste) pour une région située à quelque 150 kilomètres au nord de Zinder : une preuve néanmoins bien concrète de la dégradation climatique et agricole intervenue en un siècle et demi !

Un peu plus loin, à l'approche du village de Tagelel (à 5 kilomètres au nord de l'actuel Oléléoua, entre Tanout et Tessaoua), H. Barth remarque un grand nombre de chevaux, les uns conduits à l'abreuvement (les puits sont souvent bien remplis), les autres, beaucoup plus nombreux, pâturant sur « des prairies qui interrompent les chaumes ». Tous ces animaux sont « en splendide condition, solides et bien nourris, à la robe fine et luisante ; tous sont de couleur brune ». [p 417].

Le 12 janvier 1851, H. Barth et A. Overweg, qui se sont séparés de J. Richardson, sont à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Tessaoua. Ils y voient « leurs premiers champs de cotonniers qui alternent agréablement avec ceux de céréales ». Il s'agit de cotonniers en pleine végétation, dont les plants sont disposés « en bon ordre, ce que l'on rencontre rarement dans ces régions, où ils sont généralement à l'état sauvage, envahis de toutes sortes d'herbes folles ». Les voyageurs observent également leur premier « tulip tree », « splendidement couvert de belles fleurs juste ouvertes ». Ce « tulipier » est très vraisemblablement un kapokier, *Bombax costatum* ou *B. buonopozense*, le véritable tulipier d'Afrique, *Spathodea campanulata* Beauv., étant nettement plus méridional. C'est aussi dans cette région, au village de Chirak (à l'est immédiat de Tessaoua), que H. Barth et A. Overweg se séparent, à leur tour, ce dernier ayant décidé d'avancer vers l'ouest, le Gober et Maradi.

H. Barth continue alors seul son voyage vers le sud, vers Katsena et Kano dans l'actuel Nigeria. Alors qu'il est encore dans les environs de Tessaoua (actuel Niger), ses compagnons de voyage attirent son attention sur de nouvelles espèces d'arbres : le « banshi » (*Terminalia avicennioides* Guill. et Perr.) ; le « karámmia » (vraisemblablement le *Tamarindus indica* Linn.) ; le « kirria » (*Prosopis africana* Taub.) ; le « gonda », « identique au *Carica papaya* » [p 432]. Il s'agit bien, en effet, du papayer qui, bien qu'encore rare en Afrique sub-saharienne, a atteint, en ce milieu de XIX^{ème} siècle, le centre-est Niger, apporté des régions plus méridionales : « il est déjà très commun entre Katsena et Nupe », donc dans le nord de l'actuel Nigeria.

L'ensemble de la région de Tessaoua présente, pour H. Barth, « une très intéressante et agréable apparence, villages et champs de céréales se succèdent avec seulement quelques courts intervalles de sous-bois épais ». On y rencontre de beaux troupeaux de bovins avec « leurs taureaux à la belle bosse, aux membres fins et robustes, mais de taille modérée et aux petites cornes ». [p 432]. Au marché de Tessaoua, H. Barth remarque d'ailleurs (le 14 janvier) « un nombre considérable de gros bétail mis à la vente ». [p 438]. Tessaoua (« Tasawa ») est, écrit-il, la première grande ville du pays des Noirs qu'il ait rencontrée.

Le 20 janvier 1851, H. Barth, qui vient de dépasser Gazaoua, arrive pratiquement à la frontière actuelle entre Niger et Nigeria sur la route de Katsena (Katsina). Le paysage arboré y est composé de palmiers-doums, de rôniers, de baobabs, de « kokia » (*Strychnos* sp ?), arbre aux larges feuilles vert sombre, dont le fruit, de la grosseur d'une pomme, n'est pas comestible ; de grands ficus, etc..

De fin janvier à fin mars 1851, H. Barth parcourt d'ouest en est, le nord du Nigeria actuel, via Kano, jusqu'à Kukawa, où il parvient au tout début avril.

Ce voyage l'enchanté au point qu'il dit avoir contemplé, à quelques dizaines de kilomètres au sud-est de Katsina, « l'un des plus beaux paysages qu'il ait jamais vu dans sa vie ». [p 482]. Des troupeaux de beaux bœufs blancs y sont dispersés, sur de riches pâturages qu'interrompent les champs de cotonnier et « karasia » (manioc). De temps à autres apparaissent des planches de blé et d'oignons arrosés au chadouf...

Vers la fin mars, avant d'atteindre Kukawa, il longe l'actuelle frontière entre Niger et Nigeria, et notamment la vallée de la Komadougou Yobé (région des actuels Maïné-Sorda et Diffa). Il y observe naturellement le palmier-doum, le « gawo » ou gao (*Faidherbia albida*), le tamarinier près de la rivière, le baobab, des dattiers. Il y rencontre aussi, pour la première fois, des bœufs «kuri» (le kouri, de race taurine) «de taille et force immense aux cornes proportionnées, très épaisses, courbées vers l'intérieur. Ils sont presque tous de couleur blanche. Leur aire d'origine est l'ensemble des îles et marais de la corne Est du lac Tchad ».

À l'approche du lac Tchad, H. Barth fait également connaissance avec le sorgho « masakwa », qu'il appelle *Holcus cernuus*, cultivé dans des cuvettes constituées « de sol sédimentaire noir, dans lesquelles, durant la saison des pluies, les eaux drainent et en s'asséchant progressivement, laissent un sédiment très fertile pour la culture du masakwa. Ce type particulier de sorgho représente un élément très important de l'agriculture du Bornou ». Il s'agit naturellement du sorgho « Muskouari » du nord-Cameroun, du « Berbéré » du Tchad, etc., un *Sorghum durra* que l'on repique, en fin de saison des pluies, dans les plaines laissées libres par la décrue des rivières et marigots. H. Barth atteste ainsi, s'il en était encore besoin, de l'ancienneté de ce système agricole, original et très élaboré. [H. Barth, opus cité, vol. I, pp 560-588].

H. Barth arrive le 2 avril 1851 à Kukawa (la ville du Baobab), l'une des capitales de l'ancien grand empire du Bornou, distante de quelques dizaines de kilomètres de la frange ouest du grand lac Tchad. Cette grande ville va lui servir de « camp de base » pour la plupart de ses explorations à venir. Il ne la quittera, définitivement, que le 4 mai 1855, pour son retour vers l'Europe, via le désert et Tripoli.

6.3. Une escapade du Bornou aux confins de l'Adamaoua, le long des monts Mandara (nord Cameroun).

Du 29 mai au 24 juillet 1851, Heinrich Barth effectue, à partir de Kukawa, un voyage d'environ 400 kilomètres vers le sud, au travers de l'actuel Nord Nigeria, qui le conduit à Yola, à quelque 150 kilomètres à l'ouest de Garoua (Cameroun), sur les bords de la Bénoué. Bien que ce voyage se déroule quasi entièrement en Nigeria actuelle, H. Barth longe pendant près de 150 km, entre Bama et Mubi, la frontière actuelle Nigeria-Cameroun, au piedmont ouest des monts Mandara. Il traverse même cette frontière, alors inexistante, pour faire étape à Demsa, qui est actuellement au Cameroun, à 35 km au nord-ouest de Garoua.

Cette portion de trajet, qu'il emprunte d'ailleurs tant à aller qu'au retour, entre le début juin et la mi-juillet, permet ainsi à Barth de fournir, dans son récit de voyage, de précieuses descriptions des paysages agricoles de ces régions, à cette période de l'année, en ce milieu de XIX^{ème} siècle. L'« arbre » dominant (il s'agit d'un palmier), à « l'immense extension », qu'il y observe, est le « deleb-palm », le rônier (*Borassus flabellifer* Linn. var. *aethiopum* Warb ou Mart) que Barth nomme déjà *Borassus flabelliformis* (à la suite du botaniste Berthold Seeman). [H. Barth, opus cité p 142].

S'agissant des cultures vivrières, elles sont constituées « en très large part [...], dans les mêmes proportions que les pommes de terre en Europe ... », de pois de terre, que Barth nomme ici « kolché » en langue Kanouri, ou « biriji » en Peul et qu'il distingue plus loin, comme il l'a déjà fait dans un chapitre précédent, au Bornou [même volume, p. 57] , d'un autre type de pois de terre, le « gangala », également en Kanouri. Ce « gangala » est très répandu au Bornou et encore plus dans l'Adamaoua (Cameroun). Il est malheureusement difficile de trancher, s'agissant de ces pois de terre, entre arachide (*Arachis hypogaea*) ou voandzou (ou pois Bambara, *Voandzeia subterranea*). D'après J. M. Dalziel [pp 228 - 232 et 269 - 271], « kolché » correspond plutôt à l'arachide, et « gangala » au voandzou. Or H. Barth, quelques lignes plus loin [même page 142] évoque l'autre type de pois de terre, le « gangala » (ou « yerkurga ») qui est « autrement plus huileux » (« far more oily »), que le « kolché », ce qui à l'évidence désigne l'arachide à la teneur en matière grasse au moins cinq fois plus élevée que celle du voandzou.

En outre, quelque cinquante pages plus loin [p. 193], H. Barth précise que les « groundnuts » cultivées dans l'Adamaoua, là où le « gangala » est très répandu (cf. ci-dessus), sont *Arachis hypogaea*. Il semble donc bien que, pour Barth, le « gangala » soit l'arachide, et le « kolché », le voandzou : on peut probablement en déduire que l'arachide a largement atteint l'Adamaoua, en ce milieu du XIX^{ème} siècle, mais beaucoup moins les régions plus au nord-ouest. Quoiqu'il en soit, H. Barth apprécie beaucoup ces pois de terre « à grignoter après les repas, surtout s'ils sont grillés, ou comme substitution au petit déjeuner ». Il les apprécie moins en bouillie (« porridge »), surtout préparée sans miel, que l'on sert et consomme à l'aide de cuillers faites de Calebasses fendues en deux : *Lagenaria vulgaris* Seringe, qu'il nomme *Cucurbita lagenaria*. [H. Barth, opus cité, vol. II, p. 143 - 144].

Alors qu'il se trouve à quelques 50 kilomètres au nord-ouest de Garoua, H. Barth observe également des champs de sorgho bien cultivés, sur une « terre extrêmement fertile », « joliment ombragés et agrémentés d'arbres à beurre, ou « toso » (le karité, *Butyrospermum Parkii* Kotschy). Il s'agit en majorité de sorgho rouge. La région produit aussi de la patate douce (*Ipomoea batatas*, d'origine américaine donc parvenue à ces latitudes); de l'igname (indigène); du manioc (introduit); de la « gunna », la pastèque (*Citrullus vulgaris* Schrad) ; une grande variété de Calebasses; du ricin; des papayes ; etc.. Les pois de terre (arachide, voandzou ?) y sont cultivés en association avec le sorgho. H. Barth serait-il vraiment dépaysé, s'il voyageait de nos jours dans ces mêmes contrées ?

En revanche, il ne lui est alors pas possible d'obtenir une goutte de lait dans certains villages : le gros bétail, celui des grands élevages, qui a été introduit dans la région par les Peul (dont la pénétration est récente) « ne semble pas encore tout à fait acclimaté et il est décimé, à chaque occasion, par la maladie ». [H. Barth, opus cité, p. 144].

H. Barth atteint la rivière Bénoué le 18 juin 1851 et la franchit en amont du confluent du « mayo » Tiel, à Ribago, sans doute très proche de l'actuel Barnaké au Cameroun, à 45 km à l'ouest de Garoua. Dans la vallée de la Bénoué, dont les parties basses sont régulièrement inondées par sa crue, H. Barth est surpris de n'observer aucune trace de culture du riz, qui semblerait pourtant « merveilleusement adapté ». La culture autour de Ribago est presque exclusivement limitée à un « sorgho » appelé « matëa » (et que J.M. Dalziel identifie à un mil *Pennisetum*), que les Peul auraient, lors de leur migration, introduit du Bornou, où le riz n'est effectivement pas cultivé.

En revanche, dans l'Adamaoua, plus au sud, où les Peul se sont établis à partir du pays Haoussa, le riz est très largement cultivé. À cette occasion, H. Barth émet l'hypothèse que le riz cultivé dans la vallée du Niger (« Isa »), « depuis des temps immémoriaux », pourrait avoir une origine égyptienne en raison de la très grande ancienneté des relations entre les deux régions. [H. Barth, p 177]. Des travaux ultérieurs, notamment ceux de Roland Portères, démontreront, au contraire, une origine locale de ces riz du bassin central nigérien.

De Yola (Nigeria du Nord) où il reste quelques jours, H. Barth obtient, en outre, nombre d'informations sur les régions (du Cameroun) situées au sud-est : les monts Atlantika et la ville de Chamba (ou Tchamba), qui forment l'actuelle frontière Nigeria - Cameroun; et la chaîne même de l'Adamaoua : régions du mont Mboum, de Ngaoundéré, de Tibati, etc.. À partir de ces informations, H. Barth peut brosser quelques traits marquants de l'Adamaoua agricole du milieu du XIX^{ème} siècle. S'agissant des rythmes culturels, il note que la saison des pluies y est, du fait que les montagnes y « attirent les nuages », beaucoup plus précoce qu'à Yola (janvier au lieu de mars) et les premières récoltes interviennent dès le mois de mai. La céréale la plus commune est le sorgho. Autour de Ngaoundéré, les principales productions vivrières sont cependant le manioc ou les ignames, qui constituent la base parfois unique de l'alimentation. « Les pois de terre (*Arachis hypogaea*) sont abondants, à la fois dans les districts de l'Est et de l'Ouest » : ainsi la présence de l'arachide semble clairement affirmée. « Une notable quantité de coton appelé « pottolo » dans l'Adamaoua est cultivée; mais l'indigo y est très rare ».

« Si l'on s'en tient à l'exubérance de la végétation, Tibati semble être l'une des régions les plus riches (Tibati est, de nos jours, à 280 km au sud-ouest de Ngaoundéré, par la route ; 150 km à vol d'oiseau); on y rencontre les deux types de bananiers, le papayer, [...] le baobab, le fromager, [...]. Parmi les palmiers, le rônier et *Elaeis guinensis* (*Elaeis guineensis*) sont fréquents, mais strictement limités à certains sites (« localities ») [...]. Le Palma Christi ou *Ricinus* est extrêmement commun. Somme toute, l'« arbre » prédominant des provinces méridionales de l'Adamaoua semble être le bananier ».

« S'agissant des animaux domestiques, le gros bétail a été évidemment introduit par les Peul, il y a quelque deux ou trois cents ans. Il existe une race bovine locale, tout à fait différente, de moins de trois pieds (0,90 mètre) de haut, de couleur gris foncé, appelée matura » (race taurine : Baoulé, des Lagunes, ou, plus vraisemblablement, Somba). « Les chevaux indigènes sont petits et faibles ; les plus beaux chevaux sont importés du nord ... ». [H. Barth, opus cité, vol II, pp 192 - 194].

6.4. Du Bornou (Nigeria) au Kanem (Tchad), par le nord du lac Tchad

Du 11 septembre au 14 novembre 1851, H. Barth effectue un voyage au Kanem, en contournant le lac Tchad par le nord, à partir de Kukawa. Se dirigeant vers Nguimi (à la corne nord-ouest du lac, dans le Niger actuel), Barth traverse des plaines et vallées encore en partie recouvertes d'eau, qui très bientôt (nous sommes à mi-septembre) vont recevoir le sorgho « masakwa » (en Haoussa ou Kanouri) : c'est le mouskouari du nord Cameroun, le berbéré du Tchad, *Sorghum durra*, var. *niloticum*. Outre le sorgho, les paysans cultivent le « karas », ou gombo, *Hibiscus esculentus* (*Abelmoschus esculentus*, pour les botanistes modernes). La strate arborée est essentiellement constituée de *Balanites aegyptiaca*, de jujubiers, de gommiers, de palmiers-doums, souvent dominants.

Barth observe également des femmes collectant les graines comestibles de « kréb » ou « kashá ». Sous ce nom générique de « kréb » les habitants de cette Afrique centrale sahélo-

soudanienne désignent en fait un groupe de graminées sauvages utilisées en cas de disette, ou même, hors des périodes difficiles, à des fins plus gastronomiques, pour la préparation de savoureux couscous. Plusieurs de ces espèces sont également appréciées à l'ouest, jusqu'au littoral atlantique (Mali, Sénégal, Mauritanie, etc.) et à l'est, au Tchad et au-delà (au Baguirmi, au Ouadaï, etc.). Barth s'en nourrira d'ailleurs « principalement » quand il sera retenu prisonnier à « Mas-eña » (Massenya, au Tchad) de mai à août 1852. Il trouvera le mets « léger, agréable au palais, mais requérant une grande quantité de beurre ». [p. 247]. Pour lui, toutes ces graminées sauvages sont « une sorte de Poa ». Il s'agit, en fait, et suivant les régions, de *Brachiaria* sp, de *Cenchrus* (dont le *C. biflorus*, l'agressif « cram-cram »), de *Dactyloctenium*, de *Digitaria* (dont *D. exilis*), d'*Echinochloa*, etc., tous, par ailleurs, excellentes plantes fourragères appréciées par le bétail. Barth remarque, en outre, une plante abondante sur ce littoral occidental du lac Tchad : le « kajiji », dont la racine est utilisée par les habitants pour se parfumer : il s'agit des rhizomes fragrants du *Cyperus articulatus* Linn., qui contiennent effectivement une huile essentielle.

Les troupeaux sont également très abondants dans la région qui est zone d'accueil des élevages transhumants pendant la saison froide.

Le 16 septembre 1851, Barth établit son camp à YÓ (à moins de 20 km à l'ouest de Bosso, Niger, situé au bord du lac) sur les bords de la Komadougou Yobé. « Les rives de la Komadougou [...] sont très pittoresques, bordées de splendides tamariniers, [...], de palmiers-doums, outre de beaux spécimens d'acacias sur la rive nord. Au pied des tamariniers est cultivée une très belle qualité de cotonnier, alors que plus bas, juste à cette saison de l'année, le blé est produit sur des parcelles aménagées et irriguées à l'aide du chadouf (« shadúf or lāmbuna »). Le coton et de petites quantités de blé sont les seuls produits de cette région, à côté du poisson et du fruit du *Cucifera* ou palmier - doum (*Hyphaene thebaica* Mart.), condiment essentiel pour le « kunu », sorte de soupe faite de mil ». [p. 253].

H. Barth poursuit son voyage au nord du lac Tchad, jusque dans la région de Mao, puis rebrousse chemin, à mi-octobre, vers Kukawa.

6.5. À la rencontre du Logone, à travers l'extrême nord Cameroun, et le pays Mousgou

Du 26 novembre 1851 au 1er février 1852 il effectue un voyage, toujours à partir de Kukawa, mais vers le sud-est, qui va le mener jusqu'aux bords du Logone, près de l'actuel Yagoua, dans le « bec de canard » du nord Cameroun. C'est à la mi-décembre qu'il franchit l'actuelle frontière Nigeria - Cameroun, un peu à l'ouest de Waza (entre N'Djamena et Maroua), « entrant (ainsi) dans de nouvelles régions, jamais foulées par un pied européen ». [Barth, opus cité, vol. II. p. 345]. Pour la première fois, Barth découvre, en pleine forêt, un champ de riz sauvage, le « shinkafaram », (*Oryza Barthii* A. Chev.) à l'aspect luxuriant, autour d'une large mare, pleine d'empreintes d'éléphants. Ceux-ci sont, de nos jours, toujours présents dans le parc national de Waza.

Le jour de Noël 1851, Barth atteint les premiers villages Mousgou, près de l'actuel Maga (environ 75 km à l'est, nord-est de Maroua). La principale culture y est le sorgho rouge, que les habitants conservent dans des silos bâtis d'argile. Une pratique de ces habitants n'est pas sans surprendre Barth: le stockage de foin pour la saison sèche. Les herbes, à la végétation exubérante des bords de marais sont coupées, « tissées en festons d'environ quinze pieds (4,50 m) de long, et pendues dans les « korna-trees » (les jujubiers : *Zizyphus Spina-Christi*) qui embellissent les champs ». [p 355].

À la fin décembre, Barth atteint la région de Yagoua, « plaisante à l'extrême », aux villages bien tracés et entourés de « mares artificielles ». Les chemins sont bordés de haies de « mágara » (*Euphorbia lateriflora* Schum. et Thonn. ?) et les greniers couverts de toits en paille. Il revient alors à Kukawa, en suivant approximativement, au retour, son chemin d'aller, mais en logeant le Logone, au plus près possible, jusque vers Maga. Il traverse malheureusement des régions pillées et dévastées par la guerre.

6.6. Voyage et séjour forcé au Baguirmi (Tchad)

Le 4 mars 1852, H. Barth entreprend un voyage au Baguirmi, dont il reviendra le 21 août. Au départ, il longe la rive sud du lac Tchad, pour entrer dans le nord Cameroun actuel entre Ngala (Nigeria) et Fotokol (à 100 km à l'ouest, nord-ouest de Kousséri). Il traverse (près de la rivière Mbuli, au sud du lac) des plaines cloisonnées par des diguettes, pour la culture du sorgho mouskouari. Le cotonnier est l'autre culture dominante de la zone; sa récolte, apparemment importante, est portée sur la tête. Barth fait également « une observation très surprenante : le sel est ici obtenu en brûlant les déjections des animaux ». Il est frappé par l'ingéniosité de ce peuple que la pauvreté a conduit à mettre au point une technique si remarquable pour satisfaire ses besoins en ce condiment.

À l'approche de la capitale du Logone, qui est alors l'actuel Logone-Birni, il traverse une région riche et fertile qui produit, outre le sorgho, « une grande quantité de coton ». [p 441]. Après avoir franchi le Logone, Barth atteint le Chari qu'il traverse entre les Maïlao et Bougoumen actuels. À l'est, il rencontre le sésame, le mil et, à nouveau, le riz sauvage.

À l'approche de Massenya, capitale du Baguirmi, H. Barth traverse « une région bien cultivée, dans laquelle les champs de céréales sont aussi aménagés à l'aide de diguettes ; puis, il entre dans une contrée riche en pâturages et bien adaptée à l'élevage ». [p. 503]. Il signale, par ailleurs, que le mode de culture des céréales en billons et sillons profonds, ou « deraba », qu'il observe, est général à la région. Il ne l'avait cependant encore jamais rencontré, dans les régions qu'il a parcourues depuis son entrée au pays des Noirs [p 525].

Arrivé dans la capitale, H. Barth se rend au marché qui, depuis peu, est quotidien. On y trouve des oignons, encore denrée de luxe, peu utilisés par les habitants, à l'exception des Arabes qui l'ont introduit « du nord, en même temps que le blé ». [p. 512]. Aux étalages des marchands figurent également : le mil *Pennisetum* en abondance ; des haricots « mongo » (le niébé, *Vigna unguiculata* Walp.), des pois de terre « buli » (vraisemblablement l'arachide); du lait et du beurre ; du miel. Le coton est cependant rare.

Malheureusement, le sultan du Baguirmi est absent de sa capitale ; et H. Barth va y être retenu, contre son gré, plus de trois mois, jusqu'au retour du sultan qui le fait immédiatement libérer. Barth quitte alors Massenya le 10 août 1852, pour rejoindre Kukawa, le 21 août.

6.7. Le Niger méridional de l'Est à l'Ouest

Le 25 novembre 1852, Heinrich Barth entreprend un long voyage vers l'ouest, à partir de Kukawa, Nigeria. Son double objectif est « d'explorer les pays situés le long du cours moyen du grand fleuve occidental, l'Isa ou Niger, en même temps que d'établir des relations amicales avec le puissant souverain de l'empire de Sokoto ». Il ne sera de retour à Kukawa que le 11 décembre 1854, après un périple de plus de deux années.

La première partie du voyage, entre Kukawa et Katsena (Katsina, Nigeria) emprunte approximativement le tracé de l'actuelle route Diffa - Gouré - Zinder - Tessaoua - Katsina. Le récit de Barth apporte ainsi de précieux éclairages sur la situation, particulièrement agricole, de ces régions du sud Niger, central et oriental, en cette fin 1852. Au sud de la province de Manga (vers l'actuel Maïné - Sorda), Barth note le relief ondulé de dunes de sable rouge, caractéristique de ce pays « célèbre pour sa culture de pois de terre (voandzou, arachide ?) et de haricots (niébés : *Vigna unguiculata*) qui entrent pour une bonne part dans l'alimentation des habitants, du fait que mil et haricots sont généralement semés sur le même champ, les derniers étant récoltés plus tard, et constituant l'affouragement le plus riche du bétail et des chameaux ». [H. Barth, opus cité, vol. III pp 35-36].

Parvenu aux environs de Gouré (à 135 km à l'est de Zinder au Niger), Barth remarque de « petits jardins potagers et des plantations de cotonniers ». [p. 53]. Le 19 décembre 1852, il va à Wúshék (Vouchek), une cité de 840 habitants (à environ 25 km à l'ouest, nord-ouest de Gouré), qu'il considère comme « la principale zone de culture du blé de toute la partie occidentale du Bornou ». [p 58].

Puis, Barth rejoint Zinder qu'il atteint le 25 décembre, en passant approximativement par les actuels Guidiguir - Gassafa - Gouchi - Miria. Sur ce trajet, Gouré - Zinder, H. Barth observe de nombreux champs de cotonniers bien entretenus, certains « luxuriants », entourés de haies de « magara » (*Euphorbia lateriflora* Schum. et Thonn.), d'autres en début de floraison. La région a « grande abondance d'arbres et de pâturages, la forêt y étant agréablement interrompue par des chaumes, où mils et niébés ont été récoltés ». [p 62]. Autour des mares ou lacs, dont certains au sud sont natronés et exploités, ainsi que dans les vallons où des sources peuvent même jaillir abondamment, s'étendent de grandes surfaces irriguées, où sont cultivés, « outre le sorgho et le mil, le cotonnier, le « pepper » (vraisemblablement le piment « enragé », *Capsicum frutescens* Linn.), l'indigotier, les oignons, le « deraba » ou *Corchorus olitorius* (le jute), etc..

La strate arborée est représentée par des baobabs, des jujubiers, quelques palmiers - dattiers, des *Faidherbia albida* (« karage » ou « gao » au Niger ; « cadde » au Sénégal). Barth illustre même son propos par un plan de village, celui de Badamuri (tout près de Gouchi), dans lequel il représente les quartiers habités du village, les lacs, dont l'un d'eau pure, l'autre natroné, les champs de cultures sèches et irrigués. L'ensemble couvre plus de 1.000 hectares. [pp 65-66].

Le 31 janvier 1853, alors qu'il vient de quitter Zinder et se trouve vers l'actuel Takiéta, où la végétation arborée devient un peu plus dense, avec l'apparition de plus en plus fréquente du « kalgo » (*Bauhinia Tonningii* Schum.), Barth arrive près d'un grand puits « de quelque treize brasses (25 mètres) de profondeur et fort bien pourvu en eau ». Il est « agréablement surpris par une belle preuve d'ingéniosité qu'il y observe : un jeune boeuf utilisé à l'exhaure de l'eau, remontant une grande outre en cuir d'une capacité suffisante pour abreuver deux chevaux ». Et il ajoute : « C'est la seule fois, au cours de mes voyages dans le Pays des Noirs, où j'ai pu observer une telle méthode d'exhaure de l'eau, travail qui, en général, est effectué par l'homme ou la femme, même dans les puits les plus profonds ». [p 78]. C'est en tout cas, l'une des premières preuves écrites de l'utilisation de l'animal comme source d'énergie en Afrique subsaharienne soudanaise.

Au sud de Tessaoua, sur la route de Katsina, à mi-chemin entre Tessaoua et Gazaoua, dans une vallée riche en palmiers - doums, Barth observe du « riz cultivé dans les planches, à côté des oignons », alors que le blé, habituel dans ces conditions, est absent. Pour Barth, il s'agit de « l'extrême limite orientale de la culture du riz, non pratiquée au Bornou, alors que dans

tout le Kebbi (au sud-ouest de Sokoto) et le long du Niger, le riz constitue la base de l'alimentation ». [p. 80].

Le 21 mars 1853, Barth est à Katsina, à l'extrême nord de l'actuelle Nigeria (et à 75 km au sud-est de Maradi, Niger). Il y admire le travail du cuir (le meilleur et le mieux tanné de tout le Pays des Noirs). Il y achète une bonne quantité de tabac, grandement apprécié jusqu'à Tombouctou. De Katsina, Barth se dirige ensuite plein ouest, atteint Sokoto le 21 avril 1853, d'où il continue vers Say (Niger). Il franchit l'actuelle frontière Niger-Nigeria au sud-est de Dosso (vers Dioundiou), traverse les Dallol Maouri et Foga à mi-juin 1853.

C'est à une dizaine de kilomètres à l'est de Say que Barth remarque pour la première fois, en ce début de saison des pluies, des gens faisant usage d'une houe munie d'un long manche, d'une forme différente de celles observées ailleurs ». [p 171]. Barth fait ainsi connaissance avec la fameuse iler. Le 20 Juin, il aperçoit, pour la première fois, le Niger, qu'il franchit à Say. C'est de cette dernière ville qu'il entreprend son grand voyage sur Tombouctou.

6.8. Vers Tombouctou, à travers le Burkina Faso et le sud Macina (Mali)

Barth quitte Say, au Niger, sur les bords du fleuve, le 24 juin 1853 à destination de Tombouctou, qu'il va atteindre le 7 septembre 1853. Son voyage aller s'effectue au travers du Burkina Faso actuel, pour sa plus grande part. Il y « entre » (il n'y a pas alors de frontière politique bien tracée) par Bossé Bangou, sur la rivière Sirba, affluent du Niger, le 1er juillet, et arrive à Sebba le 6 juillet, « capitale du désert », comme il la nomme. Après avoir franchi le Yali, « rivière considérable » à ce moment, il atteint, le 12 juillet, Dori, le chef-lieu de la province du Libtako, alors noeud commercial important pour les échanges entre Arabes du nord (fournisseurs de sel, notamment), et pays du Soudan occidental et du Sud (producteurs de mil, de coton, de noix de cola, etc.).

Au début août, il s'approche des monts Hombori et entre dans l'actuel Mali, vers Kobou et Mondoro (environ 150 km à l'est, sud-est de Douentza). Au pied de falaises abruptes, dont les plateaux sont habités, Barth rencontre des pasteurs et leurs moutons, ainsi que des champs de mil et de « karas », le gombo (*Abelmoschus esculentus*, et non *Corchorus olitorius*, comme l'écrit Barth. [p 231]. À mi-août, par Boni et Benzéma, Barth arrive aux grands lacs de la rive droite du Niger central qu'il traverse par Bambara Maoundé et Saréyamou, où il s'embarque pour Tombouctou.

La dernière partie du voyage s'effectue ainsi par bateau, au milieu des marais, par le labyrinthe de canaux permettant d'arriver à la branche principale du Niger, notamment par Haïbongo. Au cours de cette croisière fluviale, Barth a le loisir de noter que, dans ce paysage très aquatique, « le riz est exclusivement cultivé. Il vient d'y être juste semé, avec l'assistance de la rosée, qui suffit à sa croissance jusqu'à la crue du fleuve et l'inondation », écrit-il le 27 août. [p 255]. Il observe également une grande quantité de chevaux au pâturage et de nombreux troupeaux de gros bétail.

Le 4 septembre 1853, Barth atteint le Niger, après avoir dépassé l'île Kora (et l'actuel Danga). « C'est alors pour moi d'un considérable intérêt d'y retrouver le trajet suivi par ce très méritant voyageur français, René Caillié, au cours de son pénible et dangereux voyage [...], et c'est un agréable devoir, pour moi, de confirmer l'exactitude d'ensemble de son récit », écrit-il ce même jour. On se souvient, en effet, que la réalité du voyage et l'authenticité du récit de R. Caillié, ont été mis en doute. Pour certains, il était difficile d'admettre « qu'un pauvre aventurier sans protection, comme lui, ait pu réussir une entreprise où le plus courageux et le plus valeureux des officiers (le major Laing, de l'armée britannique) avait succombé ».

[Barth, p 265]. La mise au point de H. Barth, vingt-cinq ans après les faits contestés, n'est pas sans noblesse ; mais René Caillié est mort depuis quinze ans ...

Le 7 septembre 1853, Heinrich Barth est à Tombouctou.

6.9. Tombouctou, la mystérieuse.

Heinrich Barth séjourne plusieurs mois à Tombouctou (du 7 septembre 1853 au 17 mai 1854). Il y recueille d'amples informations sur la vie politique, religieuse, sociale de cette grande ville, à vieille culture touareg, englobée depuis 1825, sous les règnes de Sékou Amadou (1818-1845) et de son fils Amadou Sékou (1845-1853), dans l'Etat théocratique Peul du Macina. Elle ne va d'ailleurs pas tarder à être absorbée par l'empire Torodbe (Toucouleur) d'El Hadj Oumar.

Barth évoque évidemment les trois monuments les plus remarquables de la ville; la plus ancienne et la plus grande mosquée, « Gingere ber » (ou Djingareiber), construite sur l'emplacement et le modèle de celle édifiée entre 1325 et 1328 par l'architecte poète andalou Es Saheli, à la demande de l'empereur Kankan Moussa, à son retour de La Mecque [Sennen Andriamirado, 1985, p 198] ; la mosquée de Sankoré qui a abrité, au XV^{ème} siècle, la Medersa, université à rayonnement international ; et la mosquée Sidi Yahia du XV^{ème} siècle.

Au cours de son long séjour dans Tombouctou et sa région, Barth observe notamment le régime hydraulique du grand fleuve Niger, dont la crue alimentée par le château d'eau guinéen s'amorce en septembre - octobre et « continue à gonfler le fleuve à Tombouctou jusqu'à la fin novembre et même décembre [...]. Comme toute la région entre Djenné et Tombouctou est très plate, le fleuve la traversant selon un cours très lent et très sinueux, non seulement inonde les basses plaines environnantes, mais forme également de nombreux bassins, lacs, retenues d'eau, dont le lac Débo est seulement un exemple, bien que, peut-être, la plus étendue ... ». [p 351]. Barth signale que c'est seulement le 4 janvier de l'année 1854 que le premier bateau peut remonter de Kabara, le port de Tombouctou sur le Niger, jusque sous les murs de la capitale régionale. Son approvisionnement devient ainsi plus abondant et, en conséquence, meilleur marché ». À propos de cette montée des eaux, Barth apprend qu'en 1640 une forte crue avait inondé la plus grande partie de la ville, transformant en lac le quartier central, le plus bas, de Badjindé, qui était encore un grand lieu d'échanges entre les Afrique du nord, de la savane et de la forêt.



Galerie forestière avec fromager et palmier à huile au Burkina Faso que Heinrich Barth a peut-être traversée en 1853

S'agissant de cet approvisionnement des marchés de Tombouctou, les deux denrées principales sont le riz et le mil. Vient ensuite le beurre de karité, « utilisé pour l'éclairage, et, par les classes les plus pauvres, en substitut du beurre animal ». S'ajoutent des épices, un peu de coton (qui n'est pas produit dans la région), du tabac d'Afrique du Nord, etc.. [p. 365]. Bien entendu, Barth ne manque pas de souligner l'importance que revêt, sur le marché de Tombouctou, le commerce de la noix de cola en provenance du Sud. C'est pour lui, « le plus grand luxe du Pays des Noirs » qui, grâce à ce stimulant, « ne ressentent pas le besoin de café ».

Barth se livre, d'ailleurs, à une remarquable expertise de qualité, sur les différents types marchands disponibles à Tombouctou. Il distingue deux espèces : la « noix de kola rouge, *Sterculia acuminata* » (vraisemblablement *Cola nitida* var. *rubra*) et la « blanche, *Sterculia macrocarpa* » (*Cola nitida*, var. *alba* ?), à fruits généralement plus gros [p 363]. Mais cette classification commerciale va, d'après lui, beaucoup plus loin dans la précision. Elle prend également en compte la grosseur des fruits (quatre grades) et la date de leur récolte : fin février (précoce à très faible conservation), mi-saison (à moyenne maturité), fin de saison (à pleine maturité, de très bonne conservation). Il s'agit donc, incontestablement, d'un négoce très organisé avec ses règles et normes de qualité bien définies.

Enfin, de Tombouctou, Barth emporte un dernier bon souvenir diététique, voire gastronomique, celui d'une alimentation quotidienne saine, à base de lait, de pain, « de couscous de mil additionné d'un peu de viande et assaisonné de sauce de « kobewa ou *Cucurbita Melopepo* » (courge ou potiron), après le coucher du soleil ». Il a même, au début de son séjour, consommé « une grande quantité de pigeonneaux [...] tout juste éclos, au point d'être presque sans goût ». Quant à « la viande de Tombouctou, au moins durant la saison fraîche, elle est celle que j'ai appréciée infiniment plus que tout autre, dans le Pays des Noirs », précise-t-il le 14 janvier 1854. [p 348]. La renommée, méritée, des qualités bouchères du bétail sahélien est ainsi déjà confirmée.

S'agissant des produits d'origine animale autres que la viande, le lait, les volailles, Barth cite également les cuirs, objets d'un véritable artisanat à Tombouctou : sacs de voyage, coussins, blagues à tabac, etc..

6.10. En suivant le cours du fleuve Niger : de Tombouctou (Mali) à Say (Niger)

Le 17 mai 1854, Heinrich Barth quitte Tombouctou pour rejoindre Say (au Niger) en suivant au plus près le cours du fleuve. Il retrouve naturellement dès le début du voyage les paysages sahéliens connus, à chaque fois qu'il progresse sur les parties exondées : épineux, palmiers-doums, euphorbes, etc.. Tout change naturellement dès qu'il s'approche des plaines marécageuses bordant le fleuve : riches pâtures, nombreux troupeaux à moitié immergés dans l'eau, parfois la proie des crocodiles qui abondent sur les berges du Niger.

Le 24 mai, Barth découvre même un peu en amont de Bamba (environ 200 km à l'est de Tombouctou) un véritable aménagement hydro - agricole. Après avoir traversé des plaines en partie inondées et riches en « byrgu » (le bourgou des Peul et Bambara : *Echinochloa stagnina* P. Beauv.; ou *Panicum stagninum* A. Chev.), ou « roseau à miel du Niger », véritable providence des troupeaux transhumants, Barth débouche sur un réseau de digues, diguettes et canaux. « Les endiguements levés pour la culture du riz et les surfaces en bourgou, cette herbe spontanée et exubérante des bords du fleuve, ont été parcourues par un feu léger, afin d'obtenir le miel (sucre) des tiges, ainsi dépouillées de leurs petites feuilles; leur ont succédé de petits champs de tabac et de blé. On peut même y voir de l'orge, un article quasi inconnu de toutes ces régions ». Et Barth ajoute : « Au demeurant, les canaux profonds creusés pour irriguer ces étendues traduisaient un niveau de technicité que je n'avais pas vu depuis longtemps. À cette date, ils étaient naturellement à sec ; seuls les chaumes du blé et de l'orge restaient sur le champ, l'irrigation n'étant employée qu'aux plus hauts niveaux du fleuve, quand ses eaux approchent, au plus près, les surfaces à irriguer ». [p 442].

Ce constat apporte évidemment la preuve que certaines populations des rives du Niger possèdent depuis longtemps une réelle maîtrise des aménagements hydro-agricoles et des systèmes de production en culture irriguée. Barth va d'ailleurs rencontrer d'autres sites comparables au cours de son voyage. Un peu en aval de Bamba par exemple, il retrouve « de

nombreux terrains destinés à la culture des céréales et du tabac, en connexion avec le fleuve, grâce à des canaux à travers lesquels l'eau peut être amenée très près, à l'époque des hautes eaux, ce qui rend l'irrigation très aisée ». [p 449].

Près de Bourem, qu'il atteint le 10 juin, c'est la riziculture qui est pratiquée en grand, peut-être en rappel d'anciennes relations avec l'Égypte s'interroge Barth, qui rapporte que, selon la tradition locale, un pharaon aurait autrefois honoré Bourem de sa visite ... [p 464].

Après avoir traversé des espaces assez désolés, puis dépassé Gao fin juin, Barth arrive vers la mi-juillet dans des régions plus peuplées. Il franchit l'actuelle frontière entre le Mali et le Niger, à Labézanga le 17 juillet 1854. Alors qu'il se trouve un peu en aval de Ayorou, mais sur la rive droite du Niger, Barth traverse « une contrée qui lui paraît extrêmement fertile ». Les berges du fleuve sont couvertes d'arbres luxuriants, tels des *Ficus*, et le *Balanites aegyptiaca*.

Près de Sinder, à 20 km en amont de Tillabéry, mais toujours sur la rive droite, Barth retrouve le riz dans les terrains régulièrement inondés, les parties exondées portant le mil pénicillaire ; la région de Sinder, et de sa ville jumelle de Garou (toutes deux, en fait, sur des îles), est d'ailleurs alors considérée comme un grenier à mil pour les provinces environnantes (jusqu'à Say).

Le 27 juillet 1854, après avoir franchi la rivière Sirba et observé quelques belles plantations de cotonniers, Barth arrive en face de l'actuel Niamey. Il traverse ensuite « une plaine marécageuse, couverte de plusieurs grandes fermes [...], où la culture est pratiquée sur une grande échelle et où le nombre de chevaux dispersés dans la plaine témoigne d'une certaine richesse des habitants ». Barth et sa troupe « dépassent la résidence d'un riche fermier Peul, Modibo ... » avant d'arriver à Saga (à quelques kilomètres au sud de Niamey, sur l'autre rive).

Le 29 juillet il est pratiquement en face de l'actuelle station agricole de Kolo et, après avoir rencontré de nombreux champs de cotonniers, de sésame, etc., il retrouve Say le 30 juillet 1854.

6.11. La fin de l'aventure

À partir de Say qu'il quitte le 1er août 1854, le trajet de retour sur Kukawa, par Sokoto et Kano, au travers de la Nigeria du nord, est pratiquement identique à celui de l'aller. Heinrich Barth regagne Kukawa le 11 décembre 1854. Il va y rester encore presque cinq mois, avant de quitter son principal « port d'attache » et ses amis le 4 mai 1855. Une nouvelle traversée du désert l'amène le 28 août 1855 à Tripoli, d'où il s'embarque pour l'Angleterre puis l'Allemagne, après une absence de six pleines années !

*

*

*

SECTION VII. DANS LES RÉGIONS GUINÉO-FORESTIÈRES ET ÉQUATORIALES

7.1. Avec Edouard Bouët-Willaumez, sur les côtes ivoiriennes, vers 1840

Ces côtes sont connues de longue date et leurs paysages agricoles ont été décrits par de nombreux voyageurs, dont le Volume II a rapporté quelques récits. Lorsque le lieutenant de vaisseau Bouët-Willaumez entame, en 1838, son exploration le long des côtes du golfe de Guinée, avec le capitaine Broquant, délégué de la Chambre de Commerce de Bordeaux, des négociants marseillais, les Régis, y sont déjà installés. En 1842, les envoyés de Bouët-Willaumez, promu commandant de la Station des côtes occidentales d’Afrique, signent un traité avec le roi Peter de Grand-Bassam.

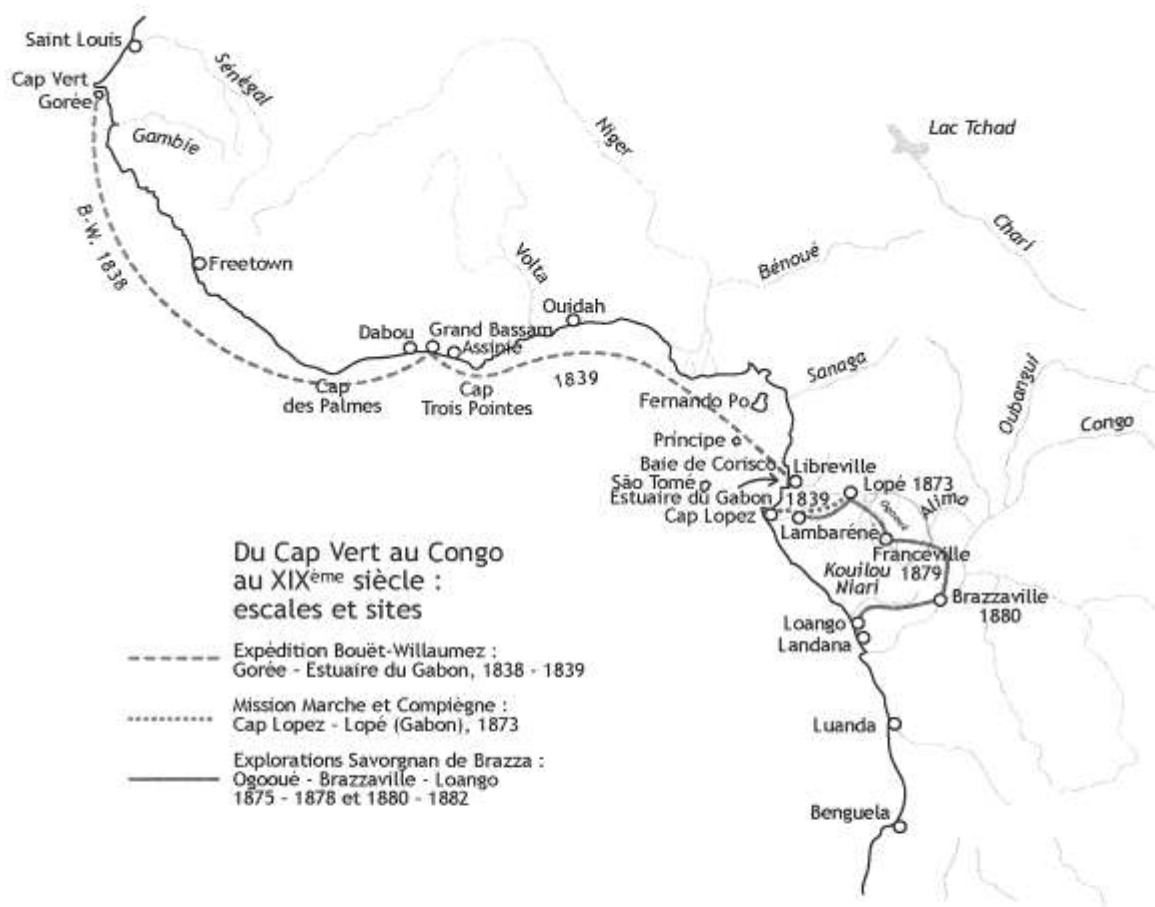
Devenu gouverneur du Sénégal, le 5 février 1843, Bouët-Willaumez n’en dirige pas moins les essais agricoles à Grand-Bassam où un nouveau comptoir a été créé en 1844, après ceux, en 1843, du cap des Palmes, d’Assinie et du Gabon. Les navires français commencent à fréquenter ces comptoirs et « les cultures de tabac, de café, de coton, de riz, de maïs et même de légumes d’Europe donnent déjà des produits appréciables sans qu’on ait, comme au Sénégal, l’impression de contrarier les aptitudes naturelles du pays ».

Bien entendu, les négociants du Sénégal cherchent à entraver ces actions vers les comptoirs du Sud, ce qui amène un armateur de Nantes, Adolphe Le Cour-Grandmaison, plus attiré par le Gabon (cf Chapitre VII, Section X), à écrire le 24 octobre 1845 au Ministre : « Il n’y a pas besoin de diviser pour régner; il faut, au contraire, faire régner la paix entre les multiples principautés et les pousser à l’agriculture [...], écouter les commerçants, plutôt que les officiers et les agents politiques, parce qu’ils sont plus pratiques et veulent des bénéfices ». [Georges Hardy, 1921, pp 308-312].

7.2. Au Gabon et au Congo, à la mi-XIX^{ème} siècle

Deux Sections (X et XI du Chapitre VII) sont consacrées, à la fin du présent Volume III, aux entreprises de colonisation agricole tentées, au milieu du XIX^{ème} siècle, sur les rivages gabonais, lorsque notamment Bouët-Willaumez choisit, en 1839, l’estuaire du Gabon pour y établir la base navale du golfe de Guinée, qui va rapidement devenir Libreville. Les paysages agricoles observés par les nouveaux arrivants sont évoqués dans ces deux sections, ce qui rend inutile d’en traiter dans la présente section.

À partir de ces établissements, qui progressivement s’échelonnent de la baie de Corisco au nord, à l’estuaire du Congo au sud (bien connu depuis les voyages portugais), vont cependant se lancer les premières explorations de l’hinterland congolais. Les plus anciennes, parmi celles ayant apporté quelque contribution à la connaissance naturaliste de ces régions, alors méconnues des Européens, sont dues à Paul du Chaillu à la fin des années 1850 et à Compiègne et Marche, au début des années 1870



♦ **Paul du Chaillu**, américain, né en 1837 à la Nouvelle Orléans, est le fils d'un négociant français installé, dès les années 1840, dans l'estuaire du Gabon (où il gère une factorerie). Il est ainsi familier, dès son jeune âge, de ces régions et, surtout, de leurs habitants. Il effectue plusieurs incursions à l'intérieur du pays, entre 1856 et 1859. Il est cependant plus aventurier et chasseur de gorilles que véritable naturaliste. Il n'en rapporte pas moins nombre de descriptions géographiques et de spécimens floristiques et faunistiques, notamment d'oiseaux, de mammifères (dont, bien sûr, les gorilles), d'ailleurs plus ou moins précisément décrits ou déterminés.

♦ **Henri de Compiègne et Alfred Marche** sont, eux, deux naturalistes explorateurs confirmés. Ils entreprennent, en 1872, une expédition de natures géographique, botanique et zoologique, qui devrait les conduire de l'Ogooué aux grands lacs de l'Est, découverts par Livingstone. Leur voyage est financé par un naturaliste parisien Bouvier, qui leur accorde « un crédit illimité, à la seule condition de lui réserver les produits de leur chasse et leurs collections d'histoire naturelle ». [Paul Gaffarel, 1884, p 231].

Partis le 9 janvier 1873, ils remontent jusqu'à Lopé, où ils séjournent cinq semaines (fin janvier - février) pour étudier le pays. Ils tentent ensuite de remonter plus avant le fleuve, mais, attaqués par les Osyéba, ils doivent précipitamment rebrousser chemin. On leur doit le récit de ce voyage couronné par la Société de Géographie.

7.3. Premières contributions de Pierre Savorgnan de Brazza à la connaissance agricole du Congo profond.

Ce thème n'est évidemment pas la préoccupation majeure du grand explorateur, mais il se fait accompagner, dans ses missions, d'experts avertis dont les observations enrichissent ses comptes-rendus.

7.3.1. Première mission : 1875 - 1878

Composée de Pierre Savorgnan de Brazza, du Docteur Noël Eugène Ballay, d'Alfred Marche et du contre - maître Hamon, l'expédition quitte Bordeaux en août 1875. Elle est renforcée par treize Sénégalais et quatre Gabonnais. Après avoir remonté l'estuaire de l'Ogooué et sa région aux immenses marécages, l'expédition s'engage dans la vallée bordée de « palmiers et cocotiers, arbres splendides qui atteignent jusqu'à 25 et 30 mètres de hauteur ». [Paul Gaffarel, 1884, p 235].

Les villages rencontrés sont bâtis aux confluent du fleuve et de ses principaux affluents, là où « commencent à s'établir les factoreries européennes. Ces établissements, dont les principaux sont Adanlinanlago (près de l'actuel Lézindo, en amont de Lambaréné), Samquita (Samkita, à 30 km plus en amont) et Lopé (déjà à plus de 300 km en amont de Lambaréné), centralisent tout le commerce de la région [...]. Les principaux produits du pays sont les arachides et surtout l'ébène, le caoutchouc et l'ivoire ». Il est vraisemblable que les arachides sont surtout produites dans les régions avoisinant l'estuaire du Gabon. Quant au bois d'ébène, « l'arbre [...] croît en abondance dans tous les pays riverains de l'Ogooué. Le caoutchouc semble inépuisable, malgré les procédés destructeurs des indigènes, qui coupent les lianes au lieu d'y faire des incisions pour en extraire le suc. L'ivoire devient de plus en plus rare ». [P. Gaffarel, p 236].

Ayant remonté le cours de l'Ogooué jusqu'au point de non navigabilité, l'expédition continue vers l'Est, traverse la ligne de partage des eaux et atteint la rivière N'Gambo, affluent de l'Alima, pratiquement sur l'actuelle frontière Gabon - Congo Brazzaville, à un peu plus de 100 kilomètres à l'est de la future Franceville (Gabon). De Brazza ignore alors que l'Alima

est elle-même tributaire du Grand Congo (il ne connaît pas non plus le voyage de Stanley). Inquiet par l'attitude de certaines tribus riveraines, il décide de rejoindre la côte, par terre et la vallée de l'Ogooué, et l'atteint en novembre 1878.

7.3.2. Deuxième mission : 1879 - 1880

De Brazza est mis à la tête d'une seconde mission, en 1879 et chargé, par le Comité français de l'Association internationale africaine, d'établir une Station scientifique sur le haut Ogooué. Il la fonde au confluent du fleuve et de la rivière Passa : ce sera Franceville. En juillet 1880, de Franceville il rejoint l'Alima en quatre jours, traversant un pays au sol fertile, où « on trouve en abondance du manioc, du maïs, des haricots et des arachides ». [P. Gaffarel, p 246]. Quelques jours après, il arrive sur les bords du Congo, où il fonde une nouvelle station, à N'Tamo, sur un terrain concédé par le roi Maskoko : ce sera Brazzaville.

*

*

*

SECTION VIII. IMAGES DE L'AGRICULTURE MALGACHE AU DÉBUT DU XIX^{ème} SIÈCLE.

Les descriptions connues des paysages agricoles dont on dispose à la fin du XVIII^{ème} siècle sont, pour Madagascar, bien moins riches que celles qu'offre, pour le XVII^{ème} siècle, l'histoire d'Etienne de Flacourt, présentée dans le Volume II.

8.1. Le témoignage de Nicolas Mayeur

C'est vers 1775 que Nicolas Mayeur, compagnon de Benyowski (Maurice-Auguste Comte de, aventurier qui tente de se faire proclamer empereur de Madagascar...), pénètre à plusieurs reprises à l'intérieur de la Grande Île. Malheureusement, ses récits ne seront publiés qu'après sa mort, survenue en 1813. En septembre 1777, il est reçu à Tananarive par le roi Andriamboatsimarofy, encore sur le trône. À l'ouest de la ville, la vallée (de Betsimitatra) est « fertile en riz », lui déclarent les habitants. La riziculture tient, en effet, la première place dans les activités agricoles. « Pour le riz, les travaux sont plus considérables car après le labour il faut faire passer l'eau dans les champs par des conduits pratiqués à cet effet. L'eau amollit les terres; et quand elles en sont suffisamment imbibées, on pousse dans le champ destiné à la plantation des boeufs qui, en piétinant, délaient et écrasent les mottes. Le champ ainsi préparé, on y transplante le riz qu'on extrait de pépinières ou semis faits dans la saison convenable. Ce riz transplanté y vient aussi beau et ses épis aussi fournis que s'il avait été mis en place. L'eau dont on arrose les champs se tire d'un vaste réservoir, soit naturel, soit creusé de main d'homme, qui se trouve toujours dans les environs de chaque village ».

Mayeur mentionne, comme autres cultures : le cotonnier, le maïs (donc parvenu sur les hauts plateaux), des haricots et des ambrevades dont on nourrit les vers à soie. D'après lui, la vigne vient très bien en Imerina qu'il dénomme Hancove (de Ankova, le pays des Hova). En revanche, « le bananier y est dégénéré ».

S'agissant de l'élevage, Mayeur remarque que bœufs, moutons, porcs et cabris « n'y sont pas en grand nombre, faute de pâturages ». Si de décembre à avril leur alimentation ne pose pas réellement de problèmes, « pendant les huit autres mois de l'année, on leur donne de la paille ou tige de riz sèche qu'on amasse dans la saison, mais dont on est avare parce qu'il remplace le bois à brûler ». Il est vrai que Mayeur arrive en septembre à Antananarivo, donc en fin de saison sèche ! [citations par Pierre Vérin, 1990, pp. 135 - 139].

8.2. Un voyageur naturaliste dans le nord de l'Île de Madagascar, en 1833 : J. Goudoz ?

Le récit de ce naturaliste voyageur, correspondant du Muséum royal d'Histoire naturelle, est conservé aux Archives nationales d'Aix en Provence [Dossier 1 Z 160]. Ce voyageur débarque en baie de Vohemar (actuelle Iharaña) le 28 mai 1833. Il observe des cannes à sucre qui y « viennent très bien », de beaux rafia (avec lesquels on fait des cordages), des filaos, des mimosas, des badamiers. À noter que le badamier, *Terminalia cattapa* L., bel arbre d'ornement et d'ombrage, est originaire d'Asie tropicale. « Il est cependant considéré comme étant indigène à Madagascar où il a été, sans doute, anciennement introduit : cet arbre, nous dit Le Juge (qui était conseiller à l'Île de France, en 1750), « est venu du Bengale par M. de Villeneuve [...]. J'en avois une très belle allée sur mon habitation que l'ouragan de 1760 a totalement détruit, cet arbre étant fort cassant ». [cité par Guy Rouillard, Joseph Guého, 1999, p 248].

En fait, il semble bien que l'introduction du badamier à Madagascar soit antérieure à son arrivée à Maurice : il est signalé par Etienne de Flacourt sous le nom de « lataffe ». [E. de Flacourt, 1995, p 190]. W. Bojer qui le voit près de Tamatave, en 1837, le nomme « hatafang ». Cette digression sur le badamier, dont les amandes peuvent cependant fournir une huile semblable à celle d'amande douce et dont le bois est apprécié en menuiserie, pourrait apporter une preuve supplémentaire de l'existence de liens directs et anciens entre la Grande Île et l'Asie du Sud-Est.

Quant à J. Goudoz, il poursuit ainsi sa description des paysages agricoles de la région de Vohémar (en 1833) : « Le pays produit depuis longtemps la majeure partie des légumes d'Europe [...]. D'immenses plaines sont occupées par des pâturages. Les bœufs (à bosse) y sont en grand nombre et l'on rencontre des chevaux « de l'espèce de Batavia », des mules, des ânes. Dans les forêts, immenses, vivent « en nombre prodigieux, des cochons sauvages d'un très bon goût » et un gibier très abondant : pintades, perdrix, cailles, perroquets, etc., oiseaux d'eau. Les poissons sont également en grande abondance dans les rivières Mananibatou (Manambato) au nord et Manambery au sud.

Dans la baie de Lingvate, à 20 lieues au nord de Vohemar, ce voyageur note que « les habitants, les Saclaves, ne vivent que de riz, avec quelques tortues, poissons et autres animaux marins [...]. Les bœufs sont très abondants, les cochons marrons y fourmillent ... », les gibiers, volailles de toutes espèces, les langoustes, les crabes volumineux y sont également en grand nombre.



Zébu malgache

Dans la baie de « Diego Soares » (actuelle Antsiranana), « les Saclaves, naturels de cette partie de la côte, sont dominés par les Ovas [...]. On remarque passablement ici d'Antalotes (Arabes), la plupart établis, d'autres voyageurs [...]. Ils amènent leurs marchandises des ports ouest de l'île où ils sont établis » (notamment des toiles de coton, des soieries). La nourriture des Naturels est à base de riz et de mil : un grand mil d'Afrique de huit à dix pieds de haut, qu'ils nomment Pimba (Ampembe).

« Le maïs paraît prospérer de Voemar à Diego Soares ». On récolte également des racines : les « ouvis » (ignames) très nourrissantes, grosses, longues, d'une substance farineuse, délicate et blanche. Une espèce de pomme de terre douce, « cymanga » (patate ?) est très abondante. « Le Jatropha (manioc) y vient très bien ». On y voit des forêts de canne à sucre d'un diamètre moyen de deux à trois pouces sur une hauteur de douze à quinze pieds. Le cotonnier y croît sauvage. On rencontre également plusieurs espèces de bananiers, quelques cocotiers, des légumes (*Phaseolus*, *Lathyrus*, etc.).

CHAPITRE III. INSTITUTIONS ET ÉTABLISSEMENTS

SECTION I. PAS DE RECHERCHE AGRONOMIQUE ORGANISÉE, CEPENDANT...

Le XIX^{ème} siècle ne voit guère se créer de nouveaux organismes ou institutions explicitement et directement concernés par les problèmes agricoles tropicaux et, *a fortiori*, par la recherche agronomique qui aurait à les étudier, au moins dans l'espace francophone. Hors quelques exceptions locales, qui sont évoquées dans le présent Volume III, c'est surtout dans la dernière décennie du siècle que des changements importants interviendront : ils seront traités dans le Volume IV.

Cependant, si les institutions spécialisées n'existent ou ne se créent pas, les problèmes agricoles, *lato sensu*, eux, demeurent ou apparaissent de plus en plus nombreux et essentiels à résoudre. L'économie européenne fait, en effet, de plus en plus appel aux régions chaudes, pour satisfaire ses besoins en matières premières ; et leur collecte ou production devient une préoccupation majeure que souligne vigoureusement l'ensemble du réseau commercial qui s'est tissé dans ces régions chaudes, notamment en Afrique.

En outre, c'est au XIX^{ème} siècle que des projets de colonisation agricole d'envergure y apparaissent et s'y développent, générant une forte demande technologique. Les derniers chapitres de ce Volume III présentent quelques uns de ces projets qui, à défaut d'organisations spécialisées, vont créer leurs propres services et structures d'orientation et de réalisation. Ils vont, de fait, représenter ainsi l'essentiel de la recherche agronomique militante, *in situ*, de ce XIX^{ème} siècle : ce qui peut justifier les chapitres qui leur sont consacrés, plus loin.

À une échelle plus générale, celle notamment des ambitions européennes pour ces régions chaudes encore largement inconnues, plusieurs institutions ou sociétés savantes métropolitaines tentent, naturellement, d'obvier à cette absence d'organisations à finalités agricoles. Pour l'espace francophone, parmi celles évoquées dans les pages suivantes, le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris garde incontestablement, tout au long du XIX^{ème} siècle, une place prépondérante.

*

*

*

SECTION II. LE MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS

2.1. L'institution

Le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris est, sans doute possible, l'institution qui, au cours du XIX^{ème} siècle, joue un premier rôle dans l'essor des Sciences de la Nature pour l'espace francophone, le cas échéant fortement élargi. Ce faisant, il met un accent tout particulier sur les terres de découvertes, notamment des régions chaudes, là où la moisson scientifique innovante risque d'être la plus fructueuse. Il assure ainsi les fonctions

d'animation, de coordination des nombreux inventaires, voyages, explorations engagés dans des champs géographiques et scientifiques de plus en plus étendus et diversifiés.

S'agissant du domaine premier du présent ouvrage, l'agriculture tropicale et sa recherche agronomique encore très balbutiante, le Muséum tente, très tôt, de s'impliquer dans l'observation, la compréhension de ces agricultures inconnues et, partant, dans leur amélioration et la solution des problèmes mis en évidence. À ce titre, le Muséum est le recours ou la référence indispensable, aussi bien pour la mise en place, progressive, des relais tropicaux de l'action scientifique, notamment les jardins d'essais (de collections, d'introductions, etc.), que pour l'appui aux expériences de colonisation agricole, qui vont se multiplier tout au long du siècle.

Ainsi, s'affirme-t-il comme le moteur d'une recherche tropicale naissante, mais de plus en plus organisée, dont les objectifs sont déjà doubles : ils restent incontestablement cognitifs, académiques, mais deviennent délibérément de plus en plus appliqués, notamment à l'amélioration de l'agriculture. Ce sont donc les débuts d'une recherche agronomique tropicale institutionnalisée dont le Muséum fournit les ferments.

Le Muséum national d'Histoire naturelle trouve ses origines dans le Jardin royal des Plantes dont il a reçu héritage par le décret du 10 juin 1793 (cf Volume II), proposé par Lakanal. Par ce décret, le nombre des chaires a été porté à douze (il y en aura vingt au XX^{ème} siècle), et une bibliothèque a été créée. Le but premier de l'établissement est « l'enseignement public de l'histoire naturelle, prise dans toute son étendue, et appliquée particulièrement à l'avancement du commerce et des arts ».

« La chaire de Botanique doit insister spécialement sur les végétaux utiles et sur ceux dont les usages non encore connus en France (peuvent) être pour le pays une nouvelle source de richesse ». En particulier, un article stipule : « Les serres seront assez vastes et en assez grand nombre pour élever, conserver et multiplier les végétaux étrangers des climats chauds, utiles aux leçons de Botanique ». Un autre précise : « le grand conservatoire dont Buffon a jeté les fondements sera spécialement destiné à la naturalisation des arbres fruitiers ou d'autres arbres utiles qui [...] doivent offrir quelque jour de nouvelles ressources à la nourriture des hommes, et à leur industrie ». [Auguste Chevalier, 1930, pp 54 - 57].

L'objet utilitaire du Muséum est donc clairement inscrit dans les statuts même de l'institution. Et tout au long du XIX^{ème} siècle, le Muséum va osciller entre les deux tendances : l'une « naturaliste » et descriptive, de collecte, de classification, de conservation, celle des « chaires à collection » ; l'autre « expérimentaliste », plus engagée sur le terrain, l'application, les réseaux d'échanges, l'expertise, celle des « chaires expérimentales » [cf notamment Christophe Bonneuil, 1997, Tome I, pp 17 et suivantes].

2.2. Le Muséum et son inclination précoce pour les régions chaudes : l'Ecole André Thouin

Antoine-Laurent Jussieu est le premier directeur du Muséum national, nommé en 1794. C'est cependant André Thouin, responsable du Jardin depuis 1764, puis chargé de la chaire de Cultures qui va, au Muséum, impulser le plus fortement le courant tropical, en portant autant d'intérêt aux plantes des pays chauds qu'à celles des pays tempérés. Il multiplie les végétaux utiles dans les serres en vue de leur introduction dans les possessions et établissements d'outre-mer. Il réussit la greffe des caféiers. C'est également Thouin qui introduit, dans les serres du Muséum, « le premier pied de vanille du Mexique, le fait multiplier, l'envoie à La

Réunion en 1820. C'est de ce pied que descendent les vanilles cultivées à La Réunion et à Madagascar ». [A. Chevalier, opus cité, p 58]. Il tente même la culture de la canne à sucre : le blocus continental de 1806 prive alors la France de cette précieuse denrée (et assure ainsi l'essor de la betterave sucrière).

André Thouin, « plutôt grand praticien que savant », comme le dira sans aucune nuance péjorative son lointain successeur Auguste Chevalier, prend aussi une part très active dans les expériences entreprises hors de la métropole. Dans une note du 13 novembre 1819 [Archives du Sénégal. Série 25 (158)], il donne, par exemple, des indications précises quant « aux arbres pouvant servir de soutien au poivrier », liane dont l'acclimatement est alors tenté dans la vallée du fleuve Sénégal.

Il assortit, de plus, ses propositions d'un ordre de priorité quant aux choix à faire. « Ainsi se trouvent posés les linéaments d'une politique et d'une recherche agronomique nouvelle ayant des buts utilitaires précis » [Iba Der Thiam, 1998, p 35] : « On doit rechercher d'abord et mettre au premier rang des arbres dont les fruits sont propres à la nourriture des hommes ; ceux qui peuvent procurer des boissons doivent occuper le second rang ; au troisième se trouvent ceux qui fournissent des substances médicinales ; le quatrième comprendra les arbres de teinture ; le cinquième réunira les espèces qui donnent des gommés et des résines et, enfin, le sixième pourra offrir ceux dont les bois sont propres aux arts. Il résultera de ce choix, que tout en remplissant leur destination première, ces arbres fourniront encore par la suite des produits qui indemniseront leurs propriétaires du revenu de leur terrain ». Pour les six « rangs » proposés, A. Thouin fournit, en outre, une liste d'espèces possibles, dont certaines sont indigènes ou déjà acclimatées (le baobab, le cocotier, l'acacia à gomme arabique), mais dont la plupart sont exotiques, donc également à introduire (litchi, mangoustan, quinquina, hévée, acajou, etc.).

La même année 1819, A. Thouin et son collègue R. Desfontaines, de la chaire de Botanique du Muséum, rédigent une note « fort longue et détaillée » sur le vanillier, dont la culture peut apparaître lucrative. Cette orchidée, déjà étudiée dès 1775, par Jean-Baptiste Aublet en Guyane (Histoire des Plantes de la Guyane française, rangées selon la méthode sexuelle), est objet de cueillette en Amérique tropicale. « Connaissant les habitudes de ce végétal [...], il sera facile de le cultiver et de le multiplier avec succès pour tous les besoins de commerce » [cité par Iba Der Thiam, pp 36-37]. On sait que les choses ne seront pas aussi simples que le supposent les deux éminents professeurs.

Toujours à la même date 1819, A. Thouin produit également une note sur le caféier qu'il multiplie dans ses serres (y compris par greffage) : « Dans l'état actuel de l'agriculture, je pense absolument [...] que de grandes et nouvelles plantations de caféier dans des terres vierges doivent produire de très abondantes récoltes, sans qu'il soit besoin de recourir à l'art de la greffe », écrit-il alors très prémonitoire. [Iba Der Thiam, p 37]. Il préconise également des essais sur giroflier et suggère la culture de l'indigotier qui va être, effectivement, une des plantes-clés des projets entrepris dans la vallée du fleuve Sénégal (cf Chapitre VII, Section IV).

Grâce à son engagement dans les cultures coloniales, à ses nombreuses relations avec les grands voyageurs scientifiques et à sa vaste expérience personnelle, André Thouin fait du Muséum, dès ce début de XIX^{ème} siècle, le « grand approvisionneur de plantes utiles des colonies françaises ». [A. Chevalier]. En même temps que son illustre collègue et contemporain britannique Joseph Banks (né quatre ans avant lui, en 1743), A. Thouin organise à partir du Muséum, comme Banks et ses successeurs à partir des Jardins de Kew (près de Londres), un véritable réseau d'échanges internationaux de matériel végétal. La navigation à vapeur va d'ailleurs rendre ces échanges de plus en plus fluides et rapides. Bien mieux, grâce à l'invention, en 1829, de la « caisse Ward », véritable petite serre vitrée aérée, portable, protégeant des pollutions extérieures (telles les embruns de mer), ces échanges vont concerner de plus en plus, outre les semences et graines à bonne conservation, des jeunes plants en pleine végétation.

Les transferts des plantes vont ainsi devenir considérables au XIX^{ème} siècle, s'appuyant sur un maillage de jardins botaniques - relais, installés sur les cinq continents, et dont les plaques tournantes sont les jardins botaniques centraux : Kew pour l'ensemble britannique; Berlin pour l'Allemagne ; Buitenzorg (actuel Bogor, Java), après Leyde et Amsterdam pour l'ensemble néerlandais ; les jardins du Palais Ajuda de l'Université de Coïmbra et le Muséum d'Histoire naturelle de Lisbonne pour les Portugais ; le Muséum royal d'Histoire naturelle de Madrid, pour les Espagnols, etc. et, naturellement, le Jardin des Plantes du Muséum parisien pour l'ensemble français. Pour ce dernier, d'ailleurs, s'ajoute, en 1859, le Jardin d'Acclimatation créé, en 1859, par la Société impériale d'Acclimatation de Paris, elle-même fondée en 1854 à l'initiative d'Isidore Geoffroy-Saint Hilaire.

En liaison et en appui aux activités de transferts de matériels végétaux et animaux, le Muséum, et tout particulièrement André Thouin jusqu'à sa mort en 1824, s'engagent, en même temps, dans la formation de voyageurs - naturalistes capables de prospecter, animer, voire établir ou renforcer, sur place, les mailles de ces réseaux d'échanges. Plusieurs de ces voyageurs botanistes, zoologistes, jardiniers, etc., vont accompagner les expéditions maritimes de découvertes et, certains, s'intéresser directement à l'Afrique et à Madagascar (cf infra). Un véritable « corps des voyageurs - naturalistes du Muséum » se constitue même, en 1818, et A. Chevalier s'honorera lui-même « d'y avoir appartenu pendant de longues années ». [opus cité p 64].

2.3. Une recherche plus expérimentale au Muséum : vers l'agronomie ?

Si le tournant expérimental a été pris au Muséum dès les années 1830, la science « pure » étant plus concentrée sur la Sorbonne et la Faculté des Sciences de Paris, c'est cependant le chimiste Edmond Frémy qui, à partir de 1850, donne la plus forte impulsion à cette orientation expérimentale. Par elle, grâce à la place prépondérante qu'il occupe dans l'enseignement supérieur et à une « professionnalisation des sciences naturelles », le Muséum doit pouvoir ainsi répondre « au défi de l'essor de l'Université ». Pour Frémy, « Le Muséum doit être la grande École scientifique dans laquelle viennent se former tous ceux qui veulent se livrer aux sciences naturelles pures et appliquées ». [Note au Ministre, 1867, citée par Claude Schnitter et reprise par Christophe Bonneuil, opus cité, p 25]. Il propose même au Ministre de l'Instruction publique, Victor Duruy, que soit instituée au Muséum « l'École polytechnique de l'agriculture ». L'école de Grignon, créée le 23 mai 1827, sous le nom « d'Institution royale agronomique de Grignon » en serait l'école d'application.

À noter qu'à ce moment, l'Institut National Agronomique, créé par décret du 3 Octobre 1848 et installé dans les écuries du château de Versailles, vient d'être supprimé, le 17 septembre 1852, par le président de la République, le prince Louis-Napoléon (bientôt l'empereur

Napoléon III), car jugé trop onéreux. L'Agro-Paris ne renaîtra que le 6 décembre 1876 [cf documents inédits de Bernard Simon, 1999].

Joignant le geste à la parole et à l'écrit, Frémy crée dans sa propre chaire de Chimie générale, une école de chimie expérimentale. Dans cette même perspective apparaissent au Muséum : en 1879, une chaire de pathologie comparée, confiée à Henri Bouley, professeur à l'École vétérinaire de Maisons Alfort; et en 1880, une chaire de physiologie végétale appliquée à l'agriculture, confiée à Pierre-Paul Déhérain, professeur de chimie et directeur de la Station agronomique à l'école d'agriculture de Grignon.

Les savants du Muséum associent ainsi, de plus en plus, enseignement et recherche, à l'image de l'École pratique des Hautes Études, créée elle-même, en 1868, sur le modèle allemand. Ce dernier, très novateur à l'époque, regroupe, en effet, chaire académique, laboratoire d'enseignement pour les travaux pratiques des étudiants et laboratoire de recherche, notamment pour les doctorants. E. Frémy, qui succède à Chevreul à la direction du Muséum, obtient, en outre, en 1880, vingt bourses d'études annuelles pour des étudiants en licence, doctorat et agrégation, grâce à l'appui de Jules Ferry. Le Muséum peut ainsi, enfin, ajouter à son auditoire traditionnel d'amateurs, de curieux, de « troisième âge », une génération de jeunes étudiants, futurs chercheurs et enseignants. La pépinière va être excellente et formera de grands noms de la science et notamment de la recherche tropicale : René Chudeau (1887), géologue qui explorera le Sahara jusqu'au Tchad, dans les années 1905-1920 ; Charles Kilian (1882), également géologue, qui travaillera en Afrique du Nord ; les botanistes Petit (1882) à Bordeaux et Sauvageau (1889) à Montpellier; Auguste Chevalier, Henri Hubert, Théodore Monod, etc.

Dans cette orientation expérimentale, la chaire de cultures ne peut, évidemment, être en reste. Après André Thouin et Mirbel, Joseph Decaisne (qui occupe la chaire de 1850 à 1882) engage, avec ses assistants Charles Naudin et Pierre-Paul Déhérain, des recherches sur la fertilisation des terres, l'absorption et l'assimilation des substances minérales par les plantes, et de plus en plus généralement, la physiologie végétale : transpiration, assimilation chlorophyllienne, respiration, maturation des grains, etc. Le laboratoire de la chaire de cultures devient une véritable « passerelle entre le Muséum et les écoles d'agronomie » : Déhérain est aussi à Grignon (cf. supra), Julien Vesque, préparateur, est aussi chef de travaux de physiologie végétale à l'Institut national agronomique, etc.. [Christophe Bonneuil. Thèse pp. 31-33]. « De brillants étudiants de l'Agro ou de Grignon s'agrègent à ce noyau dans l'une ou l'autre chaire » : Emile Schribaux, INA 1878, futur directeur de la station d'essais de semences (en 1884) et prosélyte de la génétique mendélienne en France ; Jules Nanot, INA 1877, futur directeur en 1892, de l'École Nationale d'Horticulture de Versailles (créée en 1873), etc..

D'autres chaires, également liées à l'agronomie, sont créées au Muséum, telle celle de physique végétale, en 1857, avec Georges Ville, apôtre des engrais chimiques, puis celle du machinisme agricole. Eugène Roux, futur directeur de l'Institut de la Recherche agronomique (1922) y sera aide-naturaliste en 1893. À la chaire de botanique, l'arrivée de Philippe Van Tieghem, en 1879, permet de créer au Muséum une école de physiologie et d'anatomie végétale, à partir de l'École normale supérieure. Les élèves Gaston Bonnier et Charles Flahaut deviendront des maîtres de la physiologie végétale, le premier à la Sorbonne, le second à Montpellier.

2.4. Maxime Cornu, 1847 - 1901

Parmi les collaborateurs de Van Tieghem, l'un d'entre eux, Maxime Cornu, va jouer un rôle considérable dans la recherche agronomique tropicale et ses premiers établissements outre-mer : les jardins botaniques, d'acclimatation, d'essais, ou simplement alimentaires. Après des études à l'École normale supérieure, de 1865 à 1868, Maxime Cornu s'oriente d'abord vers la cryptogamie, à la Faculté des Sciences, puis à la chaire de Botanique du Muséum. Survient cependant, dans le domaine viticole, l'effroyable menace du *Phylloxera vastatrix*. M. Cornu est chargé, dès 1872, d'une mission exploratoire sur le sujet qu'il va étudier jusqu'en 1877 pour le compte de l'Académie des Sciences, puis à la codirection de la Station viticole de Cognac. Cette « aventure » du *Phylloxera* lui offre un premier contact, concret, avec l'entomologie appliquée, mais, de façon encore plus déterminante pour sa future carrière, avec les problèmes très pratiques que rencontre le monde agricole de son époque, et « la profonde misère scientifique dans laquelle il se trouve [...]. C'est l'amorce du grand tournant que va prendre la carrière de Maxime Cornu à partir de 1884-86 ».

« Cette courte mais dense expérience, qui n'aurait pu être qu'une parenthèse dans la carrière de Cornu, est, en fait, pour lui une ouverture sur un autre monde ; il en ressort convaincu que l'agriculture peut être un domaine de recherche scientifique d'avenir. De surcroît, il y a découvert l'important intérêt de l'agriculture comparée, comme un complément indispensable de la recherche fondamentale qu'il pratiquait jusqu'alors ». [Bernard Simon, 2002].

Après la mort de Decaisne (en 1882), Cornu obtient la chaire de cultures, en 1884. Il propose à Frémy, toujours directeur du Muséum, de « faire reposer son enseignement et ses recherches sur l'expérimentation ». En peu de temps, Cornu redonne attrait au Jardin des Plantes, avec Louis Henry, ancien élève de l'École nationale d'horticulture de Versailles, et réhabilite les serres. Il jette surtout les bases d'un remarquable « réseau impérial d'échange de plantes ». Il reconstitue les collections, noue des liens durables avec des correspondants outre-mer (cf infra).

« Dès 1886, il traite dans son cours des plantes économiques des colonies et l'intitule, deux ans plus tard, Cours de cultures coloniales ». À partir de cette même année, il adresse annuellement, aux jardins d'essais d'outre-mer, une « liste des plantes vivantes offertes ». [B. Simon]. « En 1888, il dispose de 14.000 espèces ou variétés, dont 5.000 dans ses serres » et ce sont des milliers de sachets de graines et de plantes qui sont chaque année expédiés et reçus. « Le rôle que joue alors le Muséum (au travers, notamment, de la chaire de Cultures) dans ces échanges est aussi important que celui de Kew (en Angleterre) ». [B. Simon]. À noter que le Jardin royal de Kew, parc princier au début du siècle, est devenu une puissante institution sous la férule de William J. Hooker, botaniste et directeur de 1839 à 1865 : puis de son fils Joséphus Dalton. Ce jardin et son centre botanique (un herbier, le plus riche du monde) jouent un rôle éminent dans l'entreprise coloniale britannique.

2.5. Maxime Cornu et l'acclimatement. Vers l'écologie ?

Dans de nombreux transferts de matériel végétal, Maxime Cornu se démarque fortement de la

théorie de l'acclimatation (l'acclimatement, pour les puristes), alors fort en vogue et défendue notamment : pour les plantes par Charles Naudin, de l'Académie des Sciences, directeur du Jardin botanique de la Villa Thuret à Antibes ; et, pour les animaux, par Georges Jousset de Bellesme, physiologiste (auprès de Claude Bernard) et directeur de l'aquarium de la ville de Paris.

Cette théorie de l'acclimatement dispose que tout organisme, végétal ou même animal, transporté dans un milieu nouveau, doit pouvoir se mettre en harmonie avec ce milieu. En son nom, certains politiques et scientifiques des années 1880 veulent d'ailleurs faire de l'Algérie le centre d'acclimatation principal pour les plantes et animaux d'origine exotique, utiles à l'agriculture et l'industrie française. Le succès ne sera évidemment pas toujours au rendez-vous. M. Cornu, plus pragmatiquement, suggère des « transferts de plantes entre régions de climat similaire » [B. Simon], le processus laissant, cependant, encore large place à l'empirisme, du fait, notamment, d'une très insuffisante connaissance comparée des écologies tropicales.

De façon plus générale d'ailleurs, le concept scientifique d'écologie est naissant. C'est en effet en 1886 que le Professeur Ernst Haeckel de l'Université d'Iéna, disciple de Darwin, définit l'écologie comme la science qui traite des rapports des organismes entre eux et avec le milieu extérieur. En France, c'est notamment Charles Flahault de la chaire de botanique de Montpellier qui, dans les années 1890, va produire divers travaux sur la cartographie botanique et forestière (géo-botanique), à l'exemple d'ailleurs d'un illustre prédécesseur, Auguste Pyrame De Candolle qui, dès 1805, avait publié une carte des régions botaniques et agricoles de la France ». [Gilbert Long : « Diagnostic phyto-écologique et Aménagement du territoire », Paris 1974. Masson éd. pp. 15-16]

Quelques années plus tard, le botaniste danois Eugène Warming montrera que la géographie botanique doit étudier, à la fois, la géographie floristique qui traite de la répartition des espèces par régions, et la géographie écologique qui étudie les rapports des espèces végétales avec le milieu et les associations qu'elles forment, etc.. [A. Chevalier, « Premières conférences ... » Paris 1930, p.28].

2.6. Un Muséum cependant toujours académique.

En même temps que le Muséum affirme son orientation expérimentale, sa tradition naturaliste et muséologique demeure. Elle se réimposera même, à partir de 1892, lorsque le zoologiste Alphonse Milne-Edwards sera élu à la tête de l'établissement, en remplacement de Edmond Frémy. Le Muséum veut rester le « Louvre de la nature », selon l'expression d'un président de commission sénatoriale, reprise par Edmond Perrier et citée par Ch. Bonneuil. [Thèse p 39]. Ses « chaires à collections » s'enrichissent d'innombrables échantillons botaniques, zoologiques, minéralogiques, anthropologiques, au fur et à mesure que s'élargit l'influence culturelle française et se poursuit l'expansion coloniale. En particulier, l'herbier du Muséum, organisé en 1793 par René Desfontaines, avec quelques milliers d'échantillons, en comprend, au milieu du XIX^{ème} siècle, près de 1.000.000 et, en 1890, environ 2.500.000. De nos jours, il en réunit de l'ordre de 8.000.000.

Cette dualité, au Muséum, entre chaires expérimentales et chaires à collections, n'est évidemment pas sans poser quelques problèmes de pouvoirs, d'influences, de moyens, de place, etc., et requiert, comme dans toute entreprise, des choix, des arbitrages par les instances dirigeantes, les pouvoirs publics, les bailleurs de fonds. « C'est une lutte de tous contre tous, pour les ressources [...] en vue de la perpétuation de styles de recherche », qu'ils soient naturalistes et muséologiques, ou expérimentaux et appliqués. [Ch. Bonneuil Thèse citée, p

49]. Et l'on verra, plus tard, que la tendance « expérimentaliste » perdra progressivement son aura.

2.7. La stratégie ultra-marine et coloniale du Muséum.

La vocation ultra-marine du Muséum, très anciennement affirmée, se développe au XIX^{ème} siècle, déjà avec la Restauration monarchique (1814-1815) puis, fortement, sous le Second Empire (1852) et la Troisième République (1871). Au nom d'un besoin de connaissance et de savoir de plus en plus universel, d'un souci croissant d'inventaire des ressources de la planète et d'un nécessaire engagement dans leur mobilisation, leur « mise en valeur », le Muséum adhère aux politiques d'expansion, notamment coloniale, de l'Etat français et de ses milieux politiques, économiques, scientifiques. Il s'associe ou se concurrence, en cela, avec d'autres organisations telles la Société nationale d'acclimatation (fondée par I. Geoffroy-Saint Hilaire, qui est aussi professeur de zoologie au Muséum), la Société de géographie de Paris, l'Université, etc.

Pour le Muséum, cependant, la connaissance et l'inventaire apparaissent comme le préalable à toute mise en valeur rationnelle, à toute « exploitation fructueuse ». « Les voyages d'exploration sont des guerres livrées à la nature pour lui arracher ses secrets », déclare J. Créveaux, explorateur de l'Amazonie en 1878 [cf Numa Broc, 1982 : « Les explorateurs français du XIX^{ème} siècle, reconsidérés », cité par Ch. Bonneuil, Thèse, tome I, p. 56]. Aussi, le Muséum va-t-il encourager ces voyages. Institution d'Etat, il a, de plus, « vocation de rassembler les collections faites par les voyageurs commissionnés par l'Etat ». [Ch. Bonneuil, p 57]. Ces voyageurs sont, soit des naturalistes, des jardiniers formés par le Muséum, soit des collaborateurs extérieurs, professionnels ou amateurs : explorateurs, médecins et officiers de marine, militaires, diplomates, administrateurs, colons, agronomes, vétérinaires, forestiers, etc.

La plupart de ces missions « naturalistes ou d'exploration » sont financées par le Ministère de l'Instruction publique, soit sur les ressources propres du Muséum, soit grâce à des bourses de voyages attribuées par une Commission, créée en 1874, dans laquelle siègent des savants (le Muséum y occupe la première place), des politiques (notamment du « parti colonial »), des « amateurs » (de la Société de géographie, par exemple). D'autres sources existent, cependant, pour le financement de ces missions, notamment le Ministère des Affaires étrangères et le Ministère de la Marine et des Colonies (le Ministère des Colonies n'apparaîtra, en tant que tel, qu'en 1894). Des institutions autres que le Muséum peuvent, ainsi, prendre également l'initiative de voyages ultra-marins, telle la Faculté des Sciences de Marseille dont le professeur de botanique, Edouard Heckel, enseignant de 1877 à 1913, en proposera plusieurs à ses étudiants.

À ses voyageurs et correspondants, outre la formation qu'il leur dispense, le Muséum exprime des remerciements, décerne des récompenses, par un nom attaché à une espèce, une distinction honorifique, un prix, une exposition ou une commémoration particulière, etc., s'attachant ainsi des collaborations efficaces et particulièrement durables.

SECTION III. LES VOYAGEURS NATURALISTES ET LES CORRESPONDANTS DU MUSÉUM DE PARIS

3.1. Les voyageurs naturalistes

Ils forment l'ossature de l'action ultra-marine, notamment en régions chaudes, du Muséum. Ces voyageurs accomplissent de longues missions, accompagnant souvent des explorations marines ou terrestres, effectuant aussi des séjours de plusieurs années dans différents pays africains et malgaches :

♦ **Au Sénégal** : L'agronome - botaniste Leschenault de La Tour arrive en 1816 à Gorée avec le commandant Schmaltz, tous deux rescapés du naufrage de la Méduse. Il s'implique dans le plan de colonisation de la vallée du fleuve Sénégal, que met sur pied le Gouverneur Schmaltz (cf infra : Chapitre VII, Section IV).

Un peu plus tard, en 1824, c'est le botaniste Samuel Perrottet qui, après un détour par la Guyane (en 1819) rejoint le Sénégal, à Richard Toll, avec le jardinier Claude Richard, engagés tous deux dans le projet du baron Roger (cf Chapitre VII, Section IV). Il va y rester plus de six ans. Puis arrive Jean Heudelot, jardinier – collecteur, auteur d'une « Flore du Sénégal », pays où il meurt en 1837 victime du climat et de la fièvre. Un autre botaniste, Le Prieur, est également appelé par le baron Roger.

Grâce à ces voyageurs naturalistes l'Académie des Sciences de Paris dispose, en 1846, de plusieurs herbiers concernant le Sénégal. En particulier, les collections de Heudelot, « qui a étendu ses explorations jusqu'à Galam, à la Falémé, au Fouta-Djallon et aux bords de la Gambie supérieure, nous ont fait connaître dans leurs moindres détails [...] toutes les richesses végétales de ces contrées ». [Gaudichaud cité par Anne Raffenel, 1856, Tome 1, p XX].

♦ **Au Gabon** : Le jardinier François Thollon, de la chaire de cultures du Muséum, accompagne Pierre Savorgnan de Brazza dans sa troisième expédition au Congo, en 1883. Près de quarante années après la première création, sur les rives de l'estuaire du Gabon, de jardins et vergers par la marine royale et les missions religieuses, et leur total ou partiel abandon, il rétablit le jardin botanique administratif, cette même année 1883.

♦ **À Madagascar** : Sur les traces de Philibert Commerson (cf Volume II), André Michaux poursuit l'étude de la flore de la Grande Île. Ce fils de paysan autodidacte devient, notamment à l'école de Lemonnier du Muséum, « un botaniste instruit et un agronome de valeur ». Après des voyages en Perse (où il reste trois ans), puis aux Etats Unis et au Canada (de 1785 à 1796), Michaux accompagne, en 1800, le commandant Baudin au début de son voyage dans l'Océan indien. Il visite l'Île de France (Maurice), mais quitte l'expédition Baudin pour se rendre à Madagascar, où il recueille de nombreux documents botaniques et fait d'intéressantes recherches sur l'agriculture.

« En 1802, il fonde sur les bords de l'Ivondrona, près Tamatave (à une vingtaine de kilomètres au sud), un Jardin d'essais où il projette de réunir les principaux arbres de la flore malgache ... ». [A. Chevalier, 1930, p 61]. Il s'agit, sans doute là, du plus ancien jardin d'essais de la Grande Île.

Dès 1800, et *a fortiori* lorsqu'il a créé son jardin de l'Ivondrona, A. Michaux procède à de nombreuses introductions jusqu'en 1803. H. Perrier de La Bathie cite, entre autres : les manguiers, goyaviers, avocatiers, litchis, néfliers du Japon, oranger de La Réunion, théiers, caféiers et, vraisemblablement, la vigne américaine *Vitis labrusca* qui servira à faire les vins de l'Imerina et du Betsileo. Les variétés françaises de *Vitis vinifera* ne seront introduites qu'à partir de 1900. [H. Perrier de La Bathie, 1931, p 722]. Malheureusement, A. Michaux meurt des fièvres à Tamatave le 10 octobre 1803 et son jardin est abandonné.

D'autres voyageurs naturalistes du Muséum se rendent dans la Grande Île au cours du XIX^{ème} siècle. Certains y laissent aussi leur vie comme Étienne Havet en 1820, Louis Armand Chapelier en 1825.

3.2. Les correspondants du Muséum

Outre ses propres missionnaires et voyageurs, le Muséum va, tout au long du XIX^{ème} siècle, notamment grâce à son enseignement très expérimental et extraverti, qui séduit beaucoup « d'amateurs » des choses de la nature et de la terre, se constituer un large réseau de correspondants. De ces correspondants, le Muséum va recevoir nombre d'informations, d'échantillons, voire d'études plus approfondies et de qualité. En retour, il va leur fournir aide, conseils, semences, plantes, etc., et les intégrer dans une véritable communauté scientifique et technique qui, bien qu'informelle, va jouer un grand rôle dans les échanges scientifiques, culturels, matériels de ce XIX^{ème} siècle.

Certains de ces correspondants sont, de nos jours, presque oubliés, comme le Commissaire de la Marine Aubry-Lecomte, qui accomplit dans les années 1850 un travail considérable d'acclimatation, d'expérimentation de toutes espèces de plantes utiles : l'essentiel de son œuvre est rappelé au Chapitre VII, Section X, du présent Volume III. D'autres vont atteindre la notoriété, par exemple :

♦ **Alfred Grandidier**, pour ses nombreuses recherches à Madagascar. Ce savant polyvalent est, en effet, à la fois géographe, naturaliste, ethnographe, historien. De 1864 à 1870, il parcourt presque toutes les régions de la Grande Île de Madagascar. Il publie, en 1871, une première carte d'ensemble de l'Île. De retour en France, il publie les nombreux tomes de son Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar.

♦ **André Michaux**, déjà nommé.

♦ **Nicolas Céré**, du Jardin des Pamplemousses (en l'Île de France) dont il est directeur de 1775 à 1810.

D'autres correspondants bénévoles, parmi les plus fidèles, peuvent être trouvés au sein des Missions religieuses dont les membres, à la fois par curiosité empirique, ou scientifique et par nécessité matérielle, sont en quête constante de nourritures terrestres, autant que spirituelles, pour eux-mêmes et leurs ouailles. Plusieurs religieux de la Société des Missionnaires d'Afrique (les « Pères blancs ») et, de la Congrégation du Saint Esprit (les « Spiritains ») figurent parmi ces botanistes agriculteurs, en relation constante avec le Muséum et les organismes français ou étrangers, publics ou privés (notamment les producteurs de semences et plants) susceptibles de les aider :

♦ **Charles Duparquet** débute au Sénégal en 1855. Il séjourne au Gabon de 1856 à 1863, à la mission Sainte Marie du Gabon, près Libreville (cf infra : Chapitre VII, Section XI-3). Il est ensuite affecté dans les territoires portugais, en Angola en 1866, au Zanzibar de 1870 à 1872. En 1873, il est de retour au Congo, où il rejoint la mission de Landana, à quelque soixante kilomètres au sud de Pointe-Noire, dans l'actuelle enclave de Cabinda. A Landana, Duparquet crée, à nouveau, des jardins et développe des cultures. Il reçoit, de la chaire de cultures du Muséum (Decaisne), le double des graines envoyées à son ancienne mission de Sainte Marie du Gabon, où l'a remplacé le RP Klaine, avec lequel il reste toujours en contact étroit. On doit, en particulier, au RP Duparquet une étude sur « la Culture du cacaotier », de janvier 1865, vraisemblablement la première en langue française sur le cacaoyer, dont le texte manuscrit est déposé aux Archives de la Congrégation, à Chevilly-Larue, près Paris.

♦ **Théophile Klaine** succède à C. Duparquet à la mission Sainte Marie du Gabon en novembre 1865. Il va rester quarante années au Gabon, pendant lesquelles il va, en retour des semences et plantes reçus, constamment alimenter le Muséum en spécimens, échantillons, informations, etc. (cf Volume IV).

♦ **Alexandre Le Roy**, futur évêque et supérieur de la Congrégation du Saint Esprit. La petite histoire raconte que, jeune missionnaire, il se baigne dans un affluent du Fernan Vaz, au Gabon, lorsqu'il remarque « les fruits rouges d'arbres de belle prestance ». Il en fait parvenir des graines au RP Klaine (à Libreville) qui les met en terre. La plante ensuite envoyée au Muséum est décrite par Jean-Baptiste Louis Pierre. Ainsi est identifié le *Coffea robusta*, dont la culture se répandra dans le monde entier. [Christophe Bonneuil, Thèse, p 195].

♦ **Jean-Baptiste Raimbault** débute en Sierra Leone, mais est rapidement affecté (1882 ?) à Boffa, sur le rio Pongo (Guinée - Conakry). Il y approfondit sa connaissance du pays Soussou : il publie même une grammaire et un dictionnaire de la langue. En 1890, il ouvre un nouvel établissement à Conakry. Il acquiert, cependant, sa notoriété botanique grâce à une combrétacée dont les feuilles sont, encore de nos jours, utilisées dans la médication hépatique. C'est en effet, au Père J-B. Raimbault que revient le mérite d'avoir fait reconnaître, à partir de la pharmacopée Soussou, les propriétés thérapeutiques du « kinkéliba », nom soussou et ouolof de cet arbuste, dans le traitement de la bilieuse hématurique. Le botaniste Heckel baptise d'ailleurs la plante *Combretum Rambaultii* (en 1889 ?), plus connue aujourd'hui sous le double vocable de *Combretum micranthum* Don.

♦ **Jean-Marie Audren** est nommé supérieur de la Mission de Thiès, Sénégal, en 1888. Il y crée une école d'agriculture, à la demande du gouvernement de la colonie. À la mission est annexé un jardin qui devient rapidement célèbre auprès des naturalistes et agronomes de l'époque, notamment sous l'impulsion du RP Sébire (cf Volume IV).

C'est le RP Audren qui, résolument optimiste, affirme encore, en 1888, à Maxime Cornu, « qu'on peut (au Sénégal), par une culture raisonnée et relativement facile, obtenir en abondance le tabac, le coton, le maïs, le sorgho saccharifère, la canne à sucre, le café, le ricin, l'ananas, presque tous les légumes des pays chauds et ceux des pays tempérés et un grand nombre d'arbres fruitiers des pays tropicaux ». [Joseph du Sorbiers de la Tourasse, 1897, p 51].

Le Père Audren apparaît ainsi comme « l'un des derniers avocats d'une colonisation agricole du Sénégal ». [Christophe Bonneuil Thèse tome 2. p. 274]. Son biographe spiritain n'affirmera-t-il pas, cependant, que si le Père Audren était « habile et entreprenant », il pouvait aussi « se faire illusion sur le succès de ses entreprises et aller trop facilement de l'avant ... ». [C. Le Douarin, 1906-1909 pp 70-74]. Comment reprocher une certaine ferveur à un missionnaire ?

♦ **Alfred Albert Sébire** arrive au Sénégal la même année que J.M. Audren, en 1888. Son œuvre est rappelée dans le chapitre spécial consacré au Jardin de la Mission de Thiès (cf Volume IV).

*

*

*

SECTION IV. AUTRES INSTITUTIONS ET ÉTABLISSEMENTS, EN EUROPE ET EN AFRIQUE.

4.1. En France métropolitaine

Hors le Muséum national d'Histoire naturelle, plusieurs établissements scientifiques et d'enseignement supérieur apportent à l'agronomie tropicale des appuis significatifs par leurs laboratoires, leurs missions, la formation des futurs spécialistes et cadres. Bien que l'intérêt de nombre de ces institutions pour l'outre mer tropical ne se développe surtout qu'à la fin du XIX^{ème} siècle (et fasse ainsi l'objet du Volume IV), certaines de leurs actions et observations méritent ici mention.

◆ Les Écoles vétérinaires.

Ce sont sans doute, après le Muséum, les institutions qui, dans l'espace français ultra-marin, contribuent le plus tôt au démarrage d'une science zootechnique, agro-pastorale et vétérinaire des régions chaudes, science « exotique », ou « exo » pour utiliser une future et célèbre appellation. Deux d'entre elles existent d'ailleurs déjà au début du XIX^{ème} siècle, celle de Lyon fondée en 1761-62, celle de Maisons-Alfort, fondée en 1765 par le même Claude Bourgelat qui a ouvert la première. En 1806 est, en outre, créée à Alfort une chaire d'économie rurale. [cf Bernard Simon, opus cité]. La troisième école vétérinaire est fondée à Toulouse le 26 janvier 1825.

Ces trois écoles apportent un appui important à l'agriculture, *lato sensu*, des tropiques, par leurs laboratoires, leurs missions et, surtout, par la formation de vétérinaires qui vont accompagner les expéditions militaires et, progressivement, constituer les corps civils des services administratifs, en fin de siècle. Ce rôle des vétérinaires tropicaux au cours de ce XIX^{ème} siècle fait l'objet du chapitre VI, Section I du présent Volume III

◆ L'École nationale d'Horticulture de Versailles

Fondée le 16 décembre 1873 cette Ecole joue, dès son début, un rôle très important dans l'établissement d'une recherche agricole des régions chaudes. C'est d'« Horti », en effet, que proviennent « la plupart des premiers directeurs des jardins d'essais coloniaux, après qu'ils aient reçu une spécialisation au Muséum, dispensée par Maxime Cornu. [B. Simon]. De la même origine seront plusieurs des cadres supérieurs des Services de l'Agriculture outre-mer, dès que ces derniers se constitueront à la fin du XIX^{ème} siècle.

◆ La Société de Géographie de Paris.

Fondée en 1821, elle aide les recherches ultra-marines. Elle organise et subventionne des missions d'exploration, de découverte, d'inventaires ; forme des groupes d'études, etc.

◆ La Société nationale d'Acclimatation, déjà citée.

◆ Des Universités : les Facultés des Sciences de Paris, de Marseille, etc.

◆ Des Sociétés provinciales et consulaires.

En effet, après 1870, le courant colonial se régionalise. À l'exemple de Paris qui, en 1873, fonde la Société de Géographie commerciale, de nombreuses villes de province et d'Algérie créent leurs propres « Sociétés de Géographie ou de Géographie commerciale : Lyon, Marseille, Montpellier, Oran, Nancy, Rouen, Douai, Bourg, Dijon, Brest, Toulouse, Constantine, Tours, Reims, Bordeaux, Nantes, Le Havre ». [Cdt Chailley, 1953, p 25].

4.2. Dans l'Outre-mer francophone.

Au contraire de ce qui se produira au cours de la dernière décennie du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle (cf Volume IV), les institutions et établissements à caractère scientifique ou de recherches et expérimentations agricoles, à vocation pérenne, vont être, dans le courant même du siècle, fort peu nombreux outre-mer. Il n'en demeure pas moins que, même si leur existence est, en outre, généralement éphémère, ils vont avoir un double rôle, essentiel :

♦ scientifique, comme relais des institutions et structures métropolitaines, tant pour les recherches exploratoires (de découverte, d'inventaire, etc.) alimentant les centrales scientifiques, que pour l'appui à des actions et opérations engagées « en aval », sur le terrain ;

♦ exemplaire, par la preuve, qu'ils vont tenter de fournir, de l'absolue nécessité d'échelons et de structures de recherche régionalisés, décentralisés dans les écologies mêmes où des interventions sont prévues ou souhaitées. On n'oublie évidemment pas que l'administration d'une telle preuve peut demander des années, voire des décennies, des siècles même, diront les plus pessimistes ...

Dans ce double rôle plusieurs institutions et établissements, publics ou privés vont se distinguer.

4.2.1. Au Sénégal

C'est sans doute au Sénégal que l'on peut trouver dans l'espace francophone les premières initiatives tendant à créer des organisations à caractères scientifique et socio-professionnel, dont la mise en valeur agricole est l'une des finalités premières. C'est, en effet, le 22 avril 1823 que le gouverneur Roger fonde la première Société d'Agriculture du Sénégal, dont il accepte d'ailleurs la présidence. Le Chapitre VII de ce Volume III situera le contexte de cette création, qui intervient en appui à un ambitieux plan de colonisation agricole. L'objet premier de la Société est d'apporter, directement, aux planteurs engagés dans les opérations du plan, les moyens d'améliorer leurs exploitations, de perfectionner leurs techniques. Une salle de l'Hôtel du Gouvernement est attribuée à la Société. Une bibliothèque est mise à sa disposition.

Sous l'impulsion de Roger, qui lui communique des informations, documents, projets, lui demande des conseillers techniques, etc., la Société d'Agriculture prend assez vite l'allure d'une petite académie d'agriculture dont le rôle, en matière de recherche et pré vulgarisation, n'est pas négligeable. Cependant, sous la pression des planteurs, dont les préoccupations sont plus mercantiles ou à court terme que celles souhaitées pour la Société, cette dernière est, dès 1824, supplantée par une Association utilitaire et capitaliste, la Société agricole du Oualo, dont les objectifs apparaissent très rapidement plus commerciaux qu'agricoles. La première Société d'Agriculture du Sénégal va s'évanouir. [cf Hardy Georges, 1921, pp 200-201]. Il faudra attendre 1875 pour qu'une nouvelle Société d'Agriculture du Sénégal soit fondée à Saint-Louis. Elle n'aura d'ailleurs guère plus de durée que la première.

Cependant, sans recréer une telle société savante, Faidherbe, pendant sa gouvernance de 1854 à 1865, va fortement relancer les activités scientifiques, dans les domaines agricole naturellement, mais surtout géographique (carte du Sénégal établie en 1861) et ethnologique : Faidherbe est, lui-même, un linguiste averti. Il est, ainsi, à l'origine de plusieurs missions de prospections, d'explorations, etc., le cas échéant à incidences diplomatiques :

♦ **le lieutenant Pascal** visite la Falémé et la chaîne aurifère de Tambaoura (Mali actuel) en 1859-1860 ;

♦ **le lieutenant de spahis Alioun Sall**, pousse jusqu'à Oualata et Araouan (Mauritanie et Mali) en 1860 ;

♦ **le lieutenant de vaisseau Mage** parvient à Ségou (Mali) le 28 février 1854, où il est d'ailleurs retenu deux ans par Ahmadou, fils d'El Hadj Omar, etc.

Faidherbe fait de son journal officiel, le *Moniteur du Sénégal et Dépendances* créé en 1864, le recueil des informations rassemblées lors de ces missions. [cf Cdt Chailley, 1953, p 43-45]. Ainsi apparaît, sans doute, la première revue à composante scientifique et technique publiée en Afrique tropicale, au moins francophone.

4.2.2. En Côte d'Ivoire

Bien que beaucoup plus tardif, dans le XIX^{ème} siècle, le premier site d'expérimentation agricole semble être celui d'Elima, sur la rive orientale de la lagune Aby (à l'extrême sud-est ivoirien). C'est là que le négociant Arthur Verdier, successeur de Régis de Grand Bassam, réalise les premières plantations expérimentales de caféiers en 1881, puis, peu après, de cacaoyers, en même temps qu'il y fonde la première école d'agriculture. Pour certains, « il n'est pas exagéré de penser que la Côte d'Ivoire moderne trouve là ses premiers fondements ». [Collégial : « L'Encyclopédie générale de la Côte d'Ivoire ». Préface de Félix Houphouët-Boigny, Abidjan 1978, p 285] (cf infra : Chapitre IV, Section VII).

4.2.3. Au Gabon

Dans l'Afrique continentale francophone des tropiques, c'est sans doute au Gabon que se situe, chronologiquement, la deuxième implantation expérimentale agricole du XIX^{ème} siècle. En effet, dès 1843-1844 près de la base navale créée par Bouët-Willaumez dans l'estuaire du Gabon (qui sera Libreville en 1848), se créent d'importants jardins, à la double initiative des marins et des missionnaires chrétiens (américains et français), dans les mêmes temps arrivés. Simplement alimentaires au départ, ces jardins-vergers deviennent de véritables jardins d'essais, sur lesquels les responsables vont tester, déjà de nombreuses plantes indigènes, mais aussi tenter d'acclimater des espèces exotiques. Ces essais sont détaillés dans les Chapitres IV et VII.

Cinq ans après, en 1849, le nouveau commandant de la division navale française de l'Afrique de l'Ouest, le même Bouët-Willaumez, envisage même, pour ces régions littorales gabonaises, un essor économique important, basé sur l'agriculture, au vu des premiers résultats très encourageants de ces jardins. Il instaure, cette même année 1849, une « Commission agricole et commerciale du Gabon », composée de fonctionnaires et commerçants, dont l'objectif premier est la mise en valeur des potentialités agricoles de ces régions. Le rôle et la composition attribués à cette Commission, sur lesquels les chapitres consacrés plus loin au Gabon donnent précisions, rappellent, sans doute possible, ceux que le baron Roger avait prévu, en 1823, pour la Société d'Agriculture du Sénégal. On peut expliquer cette analogie par le fait que Bouët-Willaumez a été aussi gouverneur du Sénégal, de 1843 à 1845.

Cet élan ainsi donné à l'agriculture gabonaise en cette moitié du XIX^{ème} siècle va connaître, dans les décennies suivantes, des sorts divers, frisant parfois le découragement et l'abandon, comme dans les années 1870 (on y reviendra dans les Sections déjà annoncées). Il faudra attendre les années 1880 pour que l'intérêt des politiques, des milieux d'affaires et des

scientifiques, rebondisse pour ces régions guinéo-équatoriales, notamment au travers des missions déjà mentionnées des Compiègne, Marche, de Brazza, etc.

Et, en 1883, Pierre Savorgnan de Brazza rétablit le Jardin de Libreville, à la tête duquel il nomme le jardinier François Tholon. En fait, la véritable relance du jardin d'essai de Libreville est l'œuvre de Emile Pierre, botaniste diplômé de l'École d'Horticulture de Versailles qui, après un stage au Muséum de Paris, rejoint le Gabon en janvier 1887, à la demande du docteur Noël Ballay (ancien compagnon de Brazza) devenu gouverneur de la Colonie. [cf Bonneuil Ch., Thèse, opus cité, p 177]. E. Pierre va donner au jardin d'essai, qu'il va diriger jusqu'à sa mort en 1892, une dimension régionale (cf Volume IV).

4.2.4. À Madagascar

C'est sans doute à Madagascar qu'est établi le premier jardin d'essai en zone tropicale « francophone » d'Afrique, puisque André Michaux y établit son jardin à Ivondro, près Tamatave, en 1802 (cf supra). Malheureusement, ce jardin ne survit que très peu à la mort de son créateur, en 1803 (cf infra : Chapitre VII, Section XII).

4.2.5. Et aux Mascareignes

Bien que cette zone n'entre pas directement dans le cadre du présent ouvrage, on ne peut ignorer le rôle très important joué par l'Île de France (Maurice) et l'île Bourbon (La Réunion), dans l'évolution de l'agriculture dans cette partie de l'Océan indien, notamment à Madagascar. Le Volume II a d'ailleurs déjà évoqué les contributions de Pierre Poivre, Mahé de La Bourdonnais, Philibert Commerson, etc., à partir des Jardins Mon Plaisir et des Pamplemousses de l'Île de France. On sait notamment qu'après le départ de Pierre Poivre, en 1775, c'est Nicolas Céré qui a pris, en 1778, la direction du Jardin des Pamplemousses. Il va l'assumer jusqu'à sa mort, en 1810.

Pour caractériser l'ampleur de l'œuvre accomplie par Nicolas Céré, on peut simplement citer le témoignage de François Péron, qui visite le Jardin des Pamplemousses dans les premières années du XIX^{ème} siècle : « C'est là que le respectable M. Céré a su naturaliser depuis trente ans un nombre prodigieux d'arbres et d'arbustes arrachés les uns aux plages ardentes de l'Afrique, les autres aux rivages humides de Madagascar ; ceux-ci sont venus de la Chine ou du Pérou ; ceux-là sont originaires des rives de l'Indus ou du Gange ; plusieurs naquirent aux sommets des Gattes, quelques autres vécurent dans les riches vallées du Cachemire. La plupart des îles du grand archipel d'Asie, Java, Sumatra, Ceylan, les Moluques, les Philippines, Tahiti même, ont été mises à contribution pour la richesse et l'ornement de ce jardin ; les Canaries, les Açores lui ont fourni de nombreux tributs ; les vergers, les bosquets de l'Europe, les forêts de l'Amérique, ont été dépouillés pour lui ; on y trouve plusieurs productions de l'Arabie, de la Perse, du Brésil, de la côte de Guinée, de la Cafrerie et nous avons nous-mêmes déposé dans son sein de nombreux échantillons de végétaux singuliers des forêts australes. C'est là qu'en errant au milieu d'allées profondes et silencieuses on peut voir confondus tous ensemble ces hôtes précieux étonnés de se trouver sur le même sol ... ».

Suit alors une extraordinaire énumération d'espèces rassemblées dans ce jardin mythique : « L'arbre à pain (rima), le rafia de Madagascar, le muscadier, le giroflier, le badamier, l'ébénier, le pamplemoussier, le tamarinier, l'oranger nain de Chine, l'hymenea, l'aréquier, le carambolier, le jacquier, le litchi, le mangoustan, le caféier, le manguier, le bananier, le cocotier, le palmiste, le velougos de Madagascar [...], jambos, jammalac, bambou épineux, raventsara, avocatier, goiavier, canellier de la Cochinchine, le baobab ou pain de singe ou adansonia, le vacois, le frangipanier, le cotonnier, le bois de fer, l'attier, le rosier de la Chine, le jasmin, la pervenche de Madagascar, le papaier, le ravinal ou arbre du voyageur, le

jamrosade, le cassier, le dattier, le caroubier, le myrobolan, l'arbre de Ben, l'arbre à vernis, l'arbre à encens, le bois de lait, l'arbre de Cythère, le latanier, la roussaille, l'arbre à suif, l'arbre à thé, le café d'Eden, le cirier de la Cochinchine, le savonnier, le cubèbe, le lilipé, le longane de la Chine, l'ouattier, le vancassaie, le cacaoyer, le roucouyer, le chérimbellier, le bibassier, le véloutier etc. ».

« Et lorsque l'on vient à penser que cette multiplication prodigieuse de végétaux intéressants est le résultat d'un petit nombre d'années d'expérience et de travaux, le fruit honorable du dévouement d'un petit nombre d'hommes, on se sent pénétré de reconnaissance pour les auteurs de tant de bienfaits, à la tête desquels sont : La Bourdonnais, l'immortel Poivre, Hubert et Céré, Commerson, Du Petit-Thouars, Martin ... ». [cité par Rouillard Guy, Guého Joseph, 1999. pp 13-14].

À partir de 1810, l'Île de France devient anglaise sous le nom d'Île Maurice ou « Mauritius ». Le Jardin n'en garde pas moins, tout au long du XIX^{ème} siècle, son rôle régional grâce à sa gestion par d'éminents botanistes et jardiniers.

4.3. Dans le monde lusitanien

Les grandes expériences agricoles menées par les Portugais, au cours du XIX^{ème} siècle, sont évoquées dans le Chapitre suivant, de ce même Volume III, à propos des principales productions qui y jouent ou vont y jouer un rôle souvent majeur. Il n'est, en revanche, malheureusement pas possible, dans le cadre du présent ouvrage, de développer la démarche institutionnelle suivie par le royaume lusitanien, au profit de l'agriculture de ses possessions d'outre-mer.

Un événement politique fondamental conduit, cependant, le Portugal à accorder à l'Afrique un intérêt plus marqué qu'aux siècles précédents : l'indépendance du Brésil, qui intervient en septembre 1822, après une période de forte agitation politique : invasion napoléonienne en fin 1807, exil de la Cour au Brésil, révolution de 1820, retour du roi Jean VI, etc. Le Portugal, dont les liens avec le Brésil connaissent alors une autre nature, se tourne ainsi plus délibérément vers l'Afrique, pour y poursuivre son expansion. L'Angola pourrait être un « nouveau Brésil », et plusieurs explorations sont lancées pour le mieux découvrir et le relier, au travers d'un continent encore très mal connu, à l'autre espoir territorial des Portugais, le Mozambique, sur la côte sud-orientale de l'Afrique. Parmi les plus célèbres de ces voyages de découverte, on peut citer ceux de Silva Porto qui, entre 1840 et 1850, relie l'Angola à la Zambie; de Serpa Pinto qui, en 1877-1879, traverse entièrement d'ouest en est, le continent africain, d'Angola à Pretoria, puis Durban (Afrique du Sud).

Dans le domaine de la recherche scientifique et, plus précisément, des problèmes liés à l'agriculture, le schéma général retenu par les responsables portugais est toutefois très semblable à celui adopté dans l'ensemble francophone :

♦ **En métropole**, existent : à Lisbonne, le Muséum national d'Histoire naturelle et un Jardin botanique annexé; à Coïmbra, les jardins d'essais du Palais Ajuda, joints à l'Université.

♦ **Outre-mer**, le Portugal dispose des exceptionnels relais que constituent les îles-jardins de Madère, du Cap Vert, de São Tomé et Príncipe, etc., et les premiers comptoirs littoraux. En outre, les voyages de découverte sont, le plus souvent possible, accompagnés ou suivis de missions à caractère scientifique. A titre d'exemple de ces missions, on peut citer celle, essentielle, du docteur autrichien Frédéric Welwitsch, que le gouvernement portugais

appelle en consultation dans les années 1850 pour étudier les problèmes agricoles de l'Angola et de São Tomé.

À la suite de Silva Porto, Welwitsch explore l'intérieur de l'Angola, en 1852-1854. La mission débouche, entre autres, sur la publication d'une Flore de l'Afrique tropicale (entre 1854 et 1862). A partir de 1852, Welwitsch étudie les sols de São Tomé, en vue, notamment, de l'introduction du quinquina. En 1863, il publie une monographie passant en revue les principales cultures possibles en Angola : sésame, arachides, ricin, cotonnier, indigotier, cacaoyer, etc.

Dans « le projet de faire de l'Angola un nouveau Brésil », que nourrit alors le Portugal, le docteur F. Welwitsch est « l'âme de toutes les initiatives officielles et en a la haute direction scientifique » (confirmé par un arrêté royal du 7 novembre 1856). [de Almada Negreiros A., 1906, pp 226-234].

À noter que c'est peut-être en 1883 que l'on peut trouver un lointain ancêtre de l'actuel Instituto de Investigação Científica Tropical, IICT, de Lisbonne : en l'occurrence la Commission de Cartographie (« Comissão de Cartographia ») créée cette année là. [Antonio Reffega, 1991].

CHAPITRE IV. QUELS CHANGEMENTS MAJEURS DANS LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES AU XIX^{ème} SIÈCLE ?

POUR UNE RAPIDE REVUE

Le Volume II, dans son Chapitre IV, a tenté de donner une image des bouleversements intervenus dans les systèmes de productions agricole africains et malgaches, avec l'arrivée plus ou moins progressive ou brutale des espèces exotiques, surtout américaines, entre les XV^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Une revue semblable est proposée pour le XIX^{ème} siècle dans les Sections suivantes. Elle souligne, toutefois, essentiellement les éléments nouveaux, les progrès accomplis tout au long du siècle dans la connaissance, l'amélioration, la maîtrise des principaux composants de ces systèmes agricoles.

La présentation par productions, ou groupes de productions (végétales, pour le présent Chapitre IV), est très classiquement adoptée, par commodité. Elle correspond, en outre, en ce XIX^{ème} siècle (et ce sera encore largement le cas au XX^{ème} siècle), aux grandes priorités des marchés européens qui attendent des matières premières, et aux besoins africains et malgaches essentiellement vivriers.

Les Chapitres consacrés à cette présentation spécialisée par productions seront suivis par des Chapitres généralistes, qui examineront différentes expériences d'approches plus globales des problèmes de l'agriculture et de ses évolutions possibles, notamment à l'échelle des premiers grands plans de colonisation agricole effectivement engagés.

*

*

*

SECTION I. LES CÉRÉALES

1.1. Les mils et sorghos

Le mil pénicillaire, *Pennisetum glaucum* ssp *glaucum* (*P. typhoïdeum*) et le sorgho, *Sorghum bicolor*, tous deux typiquement africains, demeurent, dans les savanes sahélo-soudaniennes pour le premier, soudano-guinéennes pour le second, les céréales majeures de la culture et de l'alimentation, tout au long du XIX^{ème} siècle.

Le mil reste, en effet, la céréale de grande culture la plus tolérante à la sécheresse que l'on connaisse. La considérable variabilité de son cycle végétatif (de deux à six mois) permet, en outre, son adaptation à la plupart des situations agricoles des zones tropicales à une seule saison des pluies. Ses différentes sensibilités variétales au photopériodisme, schématiquement négatives pour les mils précoces et positives pour les tardifs, enrichissent en outre les possibilités de son intégration dans les systèmes de culture même complexes (avec association d'espèces, cultures dérobées, etc.). Le mil est la base alimentaire préférée de la plupart des Sahélo-soudaniens, dont l'art culinaire le fait accommoder de bien savoureuses façons.

Le sorgho est, encore en ce XIX^{ème} siècle, la céréale africaine la plus répandue, compte-tenu notamment de sa grande plasticité et de sa diversité variétale étendue, depuis le *guinea* de l'occident de l'Afrique aux panicules lâches, aux *durra* du nord-est dont les panicules sont serrées et compactes (cf Volume I, Chapitre I, Section II). Les paysans africains ne se privent évidemment pas, au cours du XIX^{ème} siècle, de continuer le brassage variétal de ces sorghos de différentes sources, entrepris depuis des siècles. L'étude rétrospective conduite par le RP Charles Tisserant en Oubangui (actuelle R.C.A), pour les systèmes de culture antérieurs à la présence européenne, en apporte une illustration : dans ce vaste territoire pénétré, au XIX^{ème} siècle, par des courants migratoires provenant de l'est, chacun importe son sorgho : les Banda, le *durra* du Soudan ; les Baya (ou Gbaya), le *guinea* (kafir ?), du Moyen Chari. De cette double origine résulte une grande diversité variétale : sorghos sucrés, sorghos à grains blancs ou rouges, sorghos à panicules lâches ou compactes.

À ces différences phéno-génétiques s'ajoutent des utilisations également variées : boissons ou sauces sucrées, plats à base de farine, bière, etc., qui impliquent naturellement des choix variétaux particuliers. [Charles Tisserant, 1953, pp 209-273]

Une alternative agricole accroît, en outre, fortement la différenciation des sorghos cultivés au XIX^{ème} siècle : sorghos de saison (des pluies), ci-avant évoqués — sorghos de désaison ou contre-saison (cultivés sur des sols à forte humidité rémanente, hors les pluies). Ces derniers peuvent être :

- ◆ sorghos « de décrue », semés après le retrait des fleuves et rivières, de leurs plaines d'inondation : on a vu, au Volume I, que leur pratique est très ancienne, peut-être la plus ancienne des cultures du sud-saharien ;

- ◆ sorghos repiqués sur terres argileuses humides, à fort pouvoir de rétention hydrique (cuvettes, bas-fonds, etc.), dès retrait des eaux de pluie ou d'inondation : ce sont les « mouskouari » ou « donglong » du Cameroun, les « berbéré » du Tchad, etc. Il semble que ce XIX^{ème} siècle connaisse une forte expansion de ces derniers, remarquée par plusieurs grands voyageurs (cf supra). Ils sont vraisemblablement apportés de l'ouest par les Peul (ou Foulbé) lors de leur grand mouvement, de ce même siècle, vers l'Est.

1.2. Les riz

Après les mils et sorghos, le riz occupe la plus large place parmi les céréales africaines. Elle est même la première des céréales malgaches. En fait, les riz cultivés en Afrique tropicale ont deux origines très distinctes :

- ◆ l'une authentiquement africaine, représentée par l'espèce cultivée *Oryza glaberrima*, issue de la domestication de *O. breviligulata*, intervenue très vraisemblablement dans le delta intérieur du Niger (cf Volume I).

- ◆ l'autre asiatique, *Oryza sativa* domestiquée en Asie du Sud et Inde, à partir de *O. rufipogon*. On sait d'ailleurs, maintenant, que *O. sativa* se structure « en deux groupes variétaux, *indica* et *japonica*, analogues à des sous-espèces ». [M. Jacquot, G. Clément, A. Ghesquière J.C. Glazmann, E. Guiderdoni, D. Tharreau, in A. Charrier et al. 1997, pp 533-564].

Cette double origine explique deux situations très différentes de la riziculture à la fin du XVIII^{ème} siècle, selon que l'on se situe sur la façade occidentale ou orientale de l'Afrique :

- À l'Ouest, le riz africain s'est, depuis son berceau central nigérien, très largement diffusé vers les régions de l'ouest et du sud jusqu'aux littoraux atlantiques. Il a d'ailleurs été principalement porté par d'amples flux migratoires de populations. Il est très largement mentionné par tous les navigateurs des XVI^{ème}, XVII^{ème} siècles (cf Volume II,

Chapitre II). Toutefois, vraisemblablement à partir du XVII^{ème} siècle et plus certainement au XVIII^{ème}, une substitution de *Oryza glaberrima* par *O. sativa* s'amorce, favorisée par l'intensification des liaisons maritimes, le long des routes intercontinentales ouvertes par les Portugais.

Il est cependant très difficile de dater les étapes de cette substitution, ni même le début de la présence du riz asiatique sur les côtes occidentales d'Afrique. C. França (1926) affirme bien que c'est à partir du Cap Vert que « le riz blanc asiatique a commencé à être cultivé au Brésil, avant 1587 », mais, en fait, « on ne connaît pas de références quant à l'introduction du riz asiatique sur la côte occidentale d'Afrique, alors qu'on le sait déjà introduit d'Orient sur la côte orientale ». [José E. Mendes Ferrão, 1992, pp 148-150].

- À l'Est, en effet, le riz asiatique a depuis très longtemps accompagné les migrations indonésiennes et les navigateurs arabes et chinois. On l'a vu très présent à Madagascar, dominant la céréaliculture dès les premières arrivées européennes (cf notamment Volume II, Chapitre VI, Section II). Certains pensent même (A. Peckolt, 1871) que c'est de Madagascar qu'ont été introduites les premières semences de riz aux Etats-Unis d'Amérique du Nord, au XVII^{ème} siècle, par le gouverneur Thomas Smith qui connaissait Madagascar. Il les aurait fait semer en Caroline du Sud en 1644. [cf José E. Mendes Ferrão, opus cité, p 150]. Quoiqu'il en soit, tout au long du XIX^{ème} siècle, *Oryza sativa* affirme sa primauté à Madagascar et s'impose de plus en plus sur les côtes occidentales d'Afrique, sans toutefois réellement dominer *Oryza glaberrima*.

Cependant, bien que les deux espèces soient souvent côte à côte, « il n'y a pas de preuves que des échanges génétiques importants aient eu lieu entre les deux espèces, depuis l'introduction d' *O. sativa* en Afrique » [Jacquot M. et al., opus cité, p 543].



La récolte du riz en pays Sihanaka dans le nord-est de Madagascar

1.3. Le maïs, *Zea mays*

Le XIX^{ème} siècle est déterminant pour la pénétration du maïs dans l'Afrique tropicale profonde. On l'a vu (dans le Volume II) déjà fortement implanté dans les îles et régions côtières, où il a été introduit par les voies maritimes (notamment par les Portugais). Il est, sans doute, également présent dans des sites sub-sahariens irrigués, où les caravaniers trans-sahariens l'ont probablement porté d'Afrique du Nord, ou d'Égypte, où il a pu remonter le Nil et de là, par le Bahr el Gazal, atteindre l'Afrique centrale.

Déjà au XVIII^{ème} siècle, le maïs avait commencé sa progression vers l'intérieur du continent africain. Il semble que l'une des premières mentions en ait été faite par Charpentier, commandant du fort Saint Joseph (entre Bakel et Kayes, sur le fleuve Sénégal, aux confins du Sénégal et du Mali actuels), en 1725. Dans sa « Description du pays de Galam (Gajaaga) et du royaume de Bambouk », il note que ce dernier (à l'est de la Falémé, affluent du Sénégal) est riche « en riz, mil, bled de Turquie (le maïs) ». Claude Boucard confirme, en 1728, que le Bambouk produit « quantité de mil, de bled de Turquie, de riz, de pistaches (arachides) et des pois ».

Le maïs « mahy ou bled de Turquie, » y est, le plus souvent mangé en frais, grillé, moins souvent en couscous. [Monique Chastanet, 1998, pp 251-282]. Mungo Park en Gambie (en 1795) et Anne Raffenel au Kaarta, sud-ouest du Mali (en 1828), le retrouvent naturellement (cf supra). Plus au sud, René Caillié le remarque, en fin 1827, au Fouta Djalon méridional et dans la région de Kankan, en Guinée.

En revanche, Heinrich Barth ne semble pas l'avoir rencontré, entre 1849 et 1854, dans ses périples nigériens, maliens, tchadiens. Il ne signale pas, non plus, la présence du maïs dans l'Adamaoua, au Cameroun. Toutefois, il ne s'y est pas rendu personnellement, lors de son voyage à Yola, en Nigeria (cf supra). Cependant, d'après David (1976), « au Nord Cameroun, le maïs, comme l'arachide auraient été introduits avant les incursions peules (du XIX^{ème} siècle) ». Devenu « première céréale des plateaux de l'Adamaoua », il aurait pu, de là, passer au Gbaya (RCA).

Selon toute vraisemblance, c'est cependant à partir du milieu du XIX^{ème} siècle que la diffusion du maïs s'accélère dans les savanes de l'Afrique centrale, jusqu'à jouer, à la fin du siècle, « un rôle de premier plan » dans une zone allant de sa limite nord, la rive méridionale du lac Tchad, notamment « au bord du Logone et du lac Iro », vers sa limite sud, en RCA actuelle, « le long de l'Oubangui, de la confluence de la Sangha, jusqu'à la région de Bangui [...], en association avec la banane plantain et le palmier à huile, puis en amont, chez les Ngbougou et les Yakoma, en association avec le manioc ». [F.Cloarec, P. Nougayrol, in Monique Chastanet, 1998, pp 117-163].

Dans la dernière décennie du XIX^{ème} siècle, la zone d'extension du maïs a probablement déjà acquis les limites qu'elle a de nos jours, tant d'ailleurs dans l'Afrique continentale qu'à Madagascar où, depuis son introduction, il connaît la même faveur. Il est cependant à noter que l'époque d'arrivée du maïs à Madagascar reste imprécise : « il n'est pas certain que le blé de Turquie, dont parle de Flacourt, se rapporte à cette plante, (bien qu'il) soit possible que le maïs ait été introduit dans l'île dès cette époque, car cette céréale était déjà connue en Europe depuis le XVI^{ème} siècle ». [Perrier de La Bathie, 1931, p. 836]. Au XVIII^{ème} siècle, La Bourdonnais l'avait néanmoins introduit à La Réunion en 1735. De là, il s'est répandu à Madagascar puisqu'il est signalé par Nicolas Mayeur en 1777. [« Voyage au pays d'Ancove » (Imerina), publié en 1813, après la mort de son auteur].

Cette large diffusion du maïs, au XIX^{ème} siècle, tant en Afrique continentale qu'à Madagascar, plus rapide et plus étendue que celle de son compagnon de voyage, le manioc, résulte d'au moins trois facteurs favorables :

- ◆ le transport et la reproduction par graines sont évidemment bien plus aisés que par souches végétatives ;

- ◆ les affinités culturelles et alimentaires, entre sorgho et maïs, préparent à ce dernier un terrain de substitutions faciles ;

- ◆ la forêt ne constitue pas une réelle barrière pour le maïs, qui s'accommode fort bien de ses clairières et défrichements.

Quoiqu'il en soit, on ne peut que souligner, avec quelque étonnement, la rapidité et l'ampleur de cette progression du maïs, qui envahit au XIX^{ème} siècle la majeure partie de son aire africaine. Il n'y a, pourtant, encore aucun service de l'agriculture, aucune recherche agronomique organisés...



Grenier à maïs traditionnel dans le bas Dahomey (actuel Bénin),
région de Sakété

SECTION II. LES PLANTES TUBÉREUSES

2.1. Les ignames

Les ignames africaines, *Dioscorea rotundata* et *D. cayenensis* en tête, maintiennent assez largement leur place au XIX^{ème} siècle. D'autres espèces africaines sauvages sont également utilisées, le cas échéant cultivées : *D. bulbifera*, *D. dumetorum*, *D. macroua*, etc. Cette dernière espèce, à tubercules axillaires souvent de grande taille et colorés est, en particulier, traditionnellement cultivée, de façon relativement importante, dans l'Oubangui. [Charles Tisserant, 1953, pp 229-230].

Cependant, le XIX^{ème} siècle apporte ou conforte, un profond changement dans la palette des ignames cultivées en Afrique tropicale. Déjà, les espèces africaines majeures, *D. rotundata* (l'igname blanche, souvent la plus appréciée pour ses qualités de conservation) et *D. cayenensis* (l'igname jaune, de Guinée, récoltée au fur et à mesure des besoins), affirment leur présence, en se répandant au travers de la plupart des régions de l'ensemble zonal guinéen-forestier et soudano-guinéen, que D.G.Coursey situe approximativement entre les latitudes 5° (Abidjan - Bangui) et 10° (nord Côte d'Ivoire - sud RCA). Mais, surtout, les ignames asiatiques dont, pour une forte part, *Dioscorea alata*, mais aussi *D. esculenta*, vont, à partir des littoraux guinéens où elles sont parvenues dès le XVI^{ème} siècle, supplanter notablement les ignames africaines du fait, non d'une saveur plus appréciée, mais d'une production plus élevée.

La répartition géographique entre les principales espèces va s'effectuer progressivement au gré des aptitudes écologiques :

- ◆ à *Dioscorea alata* et *D. esculenta*, « les régions humides, à pluviosité supérieure à 1.800mm » (donc méridionales, pour l'Afrique occidentale et centrale). Ces variétés sont à long cycle végétatif (8 à 10 mois) ;

- ◆ à *Dioscorea cayenensis* et ses nombreux cultivars, « mieux adaptés aux climats secs », les régions plus au nord ; par exemple, le pays Baoulé en Côte d'Ivoire. « Les variétés de *D. cayenensis* sont précoces ou semi-précoces (7 à 8 mois) ». [d'après J. Miège, cité par R. Schnell, 1957, pp 153-160].

Dans plusieurs régions, les deux grands groupes vont d'ailleurs coexister durablement, par exemple en Oubangui, où leur culture se fait sur buttes dans les deux cas, mais surtout celle de *Dioscorea cayenensis*. [Ch. Tisserant, opus cité, pp 229-230].

À Madagascar, l'igname prédomine encore tout au long du XIX^{ème} siècle, à la fois par ses espèces indigènes, mais également asiatiques, ces dernières ayant touché la Grande Île bien avant d'atteindre les côtes occidentales d'Afrique (cf Volume II, Chapitre VI, Section II). Il va lui falloir cependant résister aux assauts du manioc, qui triomphera sur l'igname au XX^{ème} siècle.

À noter que c'est en 1850 que paraît la première monographie du genre *Dioscorea*, avec près de deux cents espèces décrites, dans un ouvrage de Kunth : *Enumeratio Plantarum* [D. Bois, 1927].

2.2. Le manioc et les patates

Le manioc est, au début du XIX^{ème} siècle, très présent, et ce depuis au moins deux siècles (cf Volume II), sur les côtes occidentales d'Afrique, principalement dans les zones guinéo-équatoriales. C'est à partir de ces côtes que va s'effectuer, tout au long du siècle, la progression du manioc vers l'intérieur des terres, à des vitesses et intensités fort différentes suivant les itinéraires de pénétration. En fait, cette progression va surtout emprunter les voies

commerciales les plus fréquentées, celles notamment par lesquelles se pratique, encore, pendant une bonne partie du siècle, l'odieux trafic des esclaves.

Par exemple, dans le haut Oubangui (actuelle RCA) où ce trafic, ancien, reste intense, le manioc est, selon Dampierre (1967), déjà fortement implanté au milieu du XIX^{ème} siècle, chez les Nzakara. Cette ethnie occupe la région de Bangassou, soit à plus de 500 kilomètres en amont et à l'est de Bangui. « Chez certains Gbaya (nord-ouest de Bangui), il serait cultivé depuis plus de deux cents ans », donc avant la fin du XVIII^{ème} siècle. [d'après Y. Moñino, cité par France Cloarec - Heiss et Pierre Nougayrol, in Monique Chastanet, 1998, p 128].

À la fin du XIX^{ème} siècle, le manioc est devenu « l'une des bases du système vivrier, chez les Ndri du Sud, les Langbasi, les Ouadda, les Mandja (en association avec le sorgho), chez les Ngbougou et les Yakoma (en association avec le maïs), chez les Zandé (en association avec l'éleusine ?) ». Il est facile de remarquer que ces ethnies, citées par F. Cloarec-Heiss et P. Nougayrol, se situent toutes dans le haut bassin de l'Oubangui, le long de la belle voie de pénétration que constitue ce grand affluent du Congo.

En revanche, dans les savanes du nord (RCA et Tchad), la réelle expansion du manioc ne se fera qu'au XX^{ème} siècle, notamment sous la pression de l'Administration française (cf Volumes IV et V), de même au Gabon, où le manioc est pourtant implanté sur son littoral depuis au moins le XVIII^{ème} siècle (cf Volume II). Son adoption par les populations, « hors les villages riverains des Fangs, Bakélés et Babilis », est plus récente qu'au Congo et en Oubangui. [Abbé A. Walker, 1952, p 278]. Sa diffusion, sous la forme « du manioc doux hâtif, dénommé Matadi », originaire du Congo Kinshasa, sera, là-aussi, fortement encouragée par l'Administration.

Au Cameroun, il n'a pas encore atteint l'Adamaoua au milieu du XIX^{ème} siècle : il n'est pas mentionné par H. Barth, alors qu'il est déjà présent à Yola, en Nigeria, vers 1850. Quant à son introduction au Nord-Cameroun, elle est, d'après David (1976), « postérieure aux incursions peules ». [Cloarec-Heiss, Nougayrol, opus cité, p 128].

Dans les régions plus occidentales de l'Afrique, notamment dans leurs savanes, l'expansion du manioc sera plus tardive (XX^{ème} siècle), au moins en grande culture, même si sa présence est souvent attestée dans les jardins.

À Madagascar, l'arrivée du manioc se situe très vraisemblablement au tournant des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Il a été introduit à La Réunion en 1735, des îles du Cap Vert et du Brésil, par Mahé de La Bourdonnais. De là, il a atteint Madagascar, en même temps d'ailleurs que la patate. Ces deux cultures vont progressivement se substituer aux ignames, assez lentement au début du siècle : « dans certaines parties de la côte orientale [...] Louis-Armand Chapelier, en 1804, ne parle encore ni des patates, ni du manioc ». [Perrier de La Bathie, 1931, p 728]. En revanche, J. Goudoz (cf Chapitre II, Section VIII) mentionne explicitement le manioc en baie de Vohemar en 1833, où « il vient très bien ». Il est vrai qu'il le nomme « *Jatropha* ». Le manioc fut en effet, un temps, *Jatropha manihot* L. La progression du manioc vers l'intérieur de l'Île va ensuite s'accélérer pour occuper, en début du XX^{ème} siècle, une des premières places de la production agricole malgache.

*

SECTION III. DE NOUVEAUX LÉGUMES

3.1. Les « haricots »

Le niébé, *Vigna unguiculata*, et le voandzou, *Voandzeia subterranea*, tous deux africains, demeurent naturellement les seules légumineuses alimentaires à graines dominantes (exception faite de l'arachide qui connaît une autre destination : (cf infra). Cependant, de nouveaux venus, de « vrais » haricots font leur apparition dans les champs et sur les marchés africains et malgaches. Deux exemples particuliers, choisis parmi les plus significatifs, permettent d'illustrer cette importante évolution, cependant générale (notamment dans les périmètres maraîchers péri-urbains) :

3.1.1. Au Cameroun

« Les légumineuses traditionnelles sont, au Cameroun, le niébé, cultivé en période pré-coloniale dans la seule partie nord ; le voandzou, *Vigna subterranea* (L) Verde ; et *Sphenostylis stenocarpa* Harms (« la pomme de terre du Mossi »), traditionnellement cultivé sur le rebord occidental des hauts plateaux de l'ouest ». [Rémy S. Pasquet, Martin Fotso, in Monique Chastanet, 1998, pp 231-249]. À noter que cette curieuse légumineuse qu'est le *Sphenostylis* est surtout alimentaire par ses tubercules plus que par ses graines (cependant également consommées, au Togo notamment). L'espèce voisine *S. congensis* est répandue au Congo, en particulier sur les plateaux batéké (la « pomme de terre batéké », à Brazzaville).

Quoiqu'il en soit, le Cameroun connaît, au XIX^{ème} siècle, « deux phénomènes de substitution », sans autre réelle cause qu'une volonté de diversification de la part des producteurs paysans et consommateurs, au sein de ces légumineuses. Le voandzou est partiellement remplacé par l'arachide, cependant beaucoup plus oléagineuse, et le niébé par les *Phaseolus*, américains. L'arachide n'est, toutefois, au départ, guère concurrentielle du voandzou. En revanche au sud, notamment dans les « grassfields », les pays bamiléké et bamoun, les *Phaseolus* gagnent du terrain sur le niébé, soit le *Phaseolus lunatus*, ou haricot de Lima, photosensible, soit le *Phaseolus vulgaris*, photo - indépendant. Cependant, si le *P. lunatus* est bien apparu dans le courant du XIX^{ème} siècle, l'introduction du *P. vulgaris* est certainement plus récente (R.S. Pasquet, M. Fotso).

3.1.2. À Madagascar

Le haricot commun, *Phaseolus vulgaris*, est d'ancienne culture dans le centre malgache (Mayeur l'a signalé en 1775) et dans l'ouest où il aurait été introduit par les Silam et les Makoa. [Perrier de La Bathie, 1931 opus cité, p 722].

Le « pois du Cap », ou haricot de Lima, dont on connaît l'importance économique récente pour le Sud malgache, a certainement été introduit au XIX^{ème} siècle, sans que l'on puisse en préciser la date. Pour H. Poisson [Bulletin économique de Madagascar, I, 1922, p. 24], son importation du Cap se situerait entre 1838 et 1850, et serait le fait du colon J. Gauthier de Ronthenay, qui possède alors, sur la côte Est, des établissements, avec Lastelle et Arnoux. Pour Perrier de La Bathie, cette introduction serait plus récente. [1931, p 922].

Naturellement, cette intrusion des haricots américains ne fait nullement disparaître du paysage agricole malgache les anciennes légumineuses à graines déjà signalées dans le Volume II : niébé (« voemba »), voandzou (« voandjo »), dolique (« antac »), pois d'Angole (ou ambrevade). Une mention particulière pourrait être faite à l'américain (*Phaseolus* ou *Vigna*

mungo), haricot de très ancienne culture sud-est asiatique présent à Madagascar au XIX^{ème} siècle, mais dont on ne connaît pas l'époque d'introduction.

3.2. La tomate

La tomate, *Lycopersicum esculentum* Mill., est originaire d'Amérique centrale. Elle n'est, en Europe, que tardivement reconnue comme plante potagère, bien que les botanistes l'aient déjà répertoriée sous les noms de pomme d'amour, pomme du Pérou, etc. En revanche, elle semble avoir été plus tôt adoptée par les Africains, sous son type tomate-cerise. Dès 1753, Linné a déjà cité un *Solanum guineense, fructu magno instar cerasi*, qui peut bien être, en effet, la tomate cerise que M. Adanson, alors au Sénégal, lui aurait fait connaître.

Les deux espèces de tomates, *L. esculentum* et *L. cerasiforme*, sont, en tout cas, mentionnées à Richard Toll, Sénégal, en 1824 et 1828. [R. Mauny, 1953, p 723].

Sur les côtes du golfe de Guinée, la tomate ne semble pas observée avant l'abbé Proyard qui, en 1776, signale un fruit, « de la grosseur et de la couleur de la cerise », utilisé dans les ragoûts par les habitants de Loango (région de Pointe Noire, Congo-Brazzaville actuel). [E. Katz, in Monique Chastanet, 1998, p 301].

À Madagascar, la tomate, à petits fruits ronds lisses, qui est de nos jours, cultivée dans toute l'île « n'est pas citée par les auteurs antérieurs au XVIII^{ème} siècle ». (Perrier de La Bathie, 1931, p 992]. Il est vraisemblable que son introduction s'est effectuée au XIX^{ème} siècle.

*

*

*

SECTION IV. LES OLÉAGINEUX

4.1. Les traditionnels

L'innovation, dans le domaine des cultures oléagineuses au XIX^{ème} siècle vient essentiellement de l'entrée de l'arachide et du palmier à huile dans le monde agro-industriel, donc dans l'économie marchande et monétaire. On peut toutefois rappeler que les sources de matières grasses végétales restent, encore, localement très diversifiées pour la plupart des populations subsahariennes.

4.1.1. Les cucurbitacées

Elles se rencontrent dans la plupart des régions sahélo-soudaniennes et même soudano-guinéennes. On a déjà signalé, dès le Moyen Âge, le « béref », *Citrullus vulgaris*, dans les régions sahélo-soudaniennes (cf Volume I, Chapitre III, Section IV). Il demeure, bien entendu, accompagné de plusieurs autres cucurbitacées oléagineuses traditionnellement cultivées. René Guillemin rappelle, par exemple, qu'au XIX^{ème} siècle, « les cucurbitacées sont encore la principale source de lipides des peuplades oubanguiennes et leur culture intéresse de très grandes superficies, presque égales à celles dévolues au sorgho ».

Elles regroupent bon nombre de variétés de plusieurs espèces : *Lagenaria vulgaris* L, espèce voisine des Calebasses, mais cultivée en « grands champs » pour ses graines ; *Cucumis melo*

L. var. *agrestis*, cultivée pour sa chair et ses graines oléagineuses ; *Citrullus vulgaris*, aux graines oléagineuses également utilisées comme condiment ; *Cucumeropsis edulis*, aux graines oléagineuses. [R. Guillemin, 1954, p 169].

Bien plus au sud, l'abbé A. Walker, qui arrive sur la côte congo-gabonaise à la fin du XIX^{ème} siècle, signale aussi la présence, dans les cultures traditionnelles, du *Cucumeropsis edulis* Cogn.. Ses graines, écrasées, donnent une pâte que « l'on fait cuire avec de la viande, du poisson, des crevettes ou des herbes hachées ». [A. Walker, 1952].

4.1.2. Le sésame, *Sesamum indicum*

Son origine africaine semble bien établie : « sur vingt espèces du genre *Sesamum*, dix-huit vivent à l'état spontané » en Afrique tropicale. [R. Guillemin, 1956, p 170]. Le sésame reste au XIX^{ème} siècle, avec les cucurbitacées, la source principale de lipides dans beaucoup de savanes soudaniennes. Il est vrai que ses graines peuvent contenir de 40 à 50% de matières grasses. Son huile, très anciennement utilisée (cf Volumes I et II), est l'une des meilleures huiles alimentaires végétales. Sa place dans la cuisine africaine reste importante, bien que progressivement occultée par celle de l'arachide.

4.1.3. Les « arbres à beurre »

Ce sont, principalement, le « karité », *Butyrospermum Parkii*, pour la zone soudanienne, et le « méné », *Lophira alata*, pour la zone soudano-guinéenne. Le naturaliste allemand Georges Schweinfurth rencontre cette dernière espèce, entre 1868 et 1871, au pays des Niam-Niam (nord-est du Congo-Kinshasa ou extrême pointe sud-est de l'actuelle RCA) sous le nom de « zahoua ». Il en fait dans son ouvrage « Au cœur de l'Afrique » (1875), une description poétique que rapporte Aubréville : « À la fois noble et gracieux, le zahoua [...] est l'un des arbres les plus utiles de la contrée, en raison de ses fruits qui, de la grosseur d'une noisette, renferment une huile abondante et singulièrement pure, [...] sans odeur, sans goût particulier ; bien préférable, pour moi, à celle de l'Elaeis ou du Bamia (karité) ». [A. Aubréville, 1950, p 80].

4.1.4. Le palmier à huile (cf infra : 4.3.)



Une palmeraie en Afrique de l'ouest

4.2. Naissance et envol de la grande aventure agro-industrielle de l'arachide

4.2.1. Les débuts

L'introduction de l'arachide, *Arachis hypogaea* L., en Afrique date déjà de quelque trois siècles (cf Volume II) lorsque s'esquisse son avenir agro-industriel dans la Sénégambie de ce début du XIX^{ème} siècle. Certes, les qualités oléo-protéiniques de ses graines sont depuis longtemps connues des paysans et consommateurs africains, pour leurs usages domestiques et artisanaux ; et sa culture s'est progressivement intégrée dans les systèmes de production agricole des régions d'abord littorales, puis de plus en plus éloignées des côtes : d'autres Sections du présent Volume III l'évoquent en Casamance, dans le Haut Sénégal, au Mali, au Cameroun, etc.

Son potentiel oléagineux, à échelle industrielle, reste cependant inconnu jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle. D'après Auguste Chevalier, ce n'est qu'en 1800 que s'installent en Espagne « quelques petites huileries traitant les graines d'arachides produites dans la région de Valence ». L'huile est estimée « de qualité comparable à celle qu'on tire des olives ». En France, on cherche alors, dès le Premier Empire, à développer la culture de l'arachide dans le Midi, toutefois sans succès « faute de terrains disponibles là où le climat était favorable ». [A. Chevalier, 1933 pp 749-750].

C'est vers 1820 que s'impose, en Europe, la nécessité d'une quête de sources tropicales d'oléagineux, dont la production européenne s'avère de plus en plus insuffisante. L'arachide, donc déjà utilisée en Espagne pour son huile et connue depuis longtemps comme plante cultivée dans les zones sèches de l'Afrique tropicale, attire naturellement l'attention, à l'instar du palmier à huile pour les zones tropicales humides.

En Sénégambie, l'idée prend corps, sans qu'il soit cependant facile d'en identifier précisément les promoteurs : comme pour toutes les innovations réussies, les inventeurs sont

nombreux : « La défaite est orpheline et la victoire a cent pères », dira J-F. Kennedy [cité par Abdoulaye Sawadogo, 1977, p 97].

En France, c'est un mémoire adressé en 1823 au Secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies, intitulé : « Extrait raisonné sur la culture de l'arachide et les propriétés de son huile », probablement établi par un certain d'Arras qui semble, au moins pour l'espace francophone, le premier document attirant l'attention des milieux tropicalistes de l'époque, sur le possible intérêt économique de l'arachide pour l'industrie de la savonnerie, de la stéarinerie et de l'huilerie. Pour l'auteur du mémoire, « l'arachide est indigène des terres situées entre les tropiques ; elle se plaît dans des terres sèches, légères et sablonneuses ». Elle pourrait compenser, au niveau des savonneries françaises la baisse des approvisionnements en huile, du fait « du dépérissement des oliviers du midi français » et, ainsi, éviter d'onéreuses importations d'huile qui risqueraient « de devenir nuisibles à son économie politique et, principalement, à son système monétaire ». [Bulletin de documentation et d'information du CRA Bambey. n° 10, avril 1967, p 11].

Ce document, diffusé dès 1824 par le ministère de la Marine et des Colonies, est vraisemblablement à l'origine des analyses auxquelles le baron Roger, gouverneur du Sénégal, fait procéder au début de son Plan de colonisation agricole de la Basse Vallée du Fleuve (cf infra : Chapitre VII, Section V). En 1826, l'un de ses proches collaborateurs, le professeur de pharmacie de la Marine Bernard Plagne, en préconisant « une récolte préparatoire » à la culture du cotonnier dans le Oualo, conseille la culture de l'arachide « dont on obtient une grande quantité d'excellente huile ». [B. Plagne : « Mémoire sur les cultures et les produits du Sénégal ». Saint-Louis, 1826. Archives nationales du Sénégal – R 28]. Quelques années plus tard, en 1834, la maison bordelaise Devès et Chaumet envisage même d'installer, à Saint-Louis, une huilerie d'arachide dans le bâtiment désaffecté de l'ancienne indigoterie de la pointe nord de l'île.



Geste ancestral : l'arrachage de l'arachide à l'iler

À la fin des années 1830, la demande européenne en matières grasses d'origine végétale se faisant de plus en plus pressante, le ministère des Colonies français insiste fortement, auprès des autorités locales des possessions d'outre-mer, pour un accroissement de leur collecte et de leur production à partir des plantes oléagineuses locales. Au Sénégal, le gouverneur est invité, par son ministre, à faire récolter des noix de « touloucouna », *Carapa procera* D.C.. Les graines de ce bel arbre (Méliacée) que l'on trouve notamment en Casamance, sont, en effet, riches en matière grasse : 58 à 63 p. 100 de beurre de Kobi, d'après Emile Perrot. Une certaine exportation se développe même vers Marseille. Plusieurs autres cultures sont, en outre, recommandées : sésame, ricin, arganier. Ce dernier, un arbre du sud Atlas marocain, *Argania sideroxylon*, produit des olives aux amandes oléagineuses ; les essais, alors tentés au Sénégal, s'avèrent infructueux. L'arganier aura sa revanche au XXI^{ème} siècle, mais en Afrique du Nord !

C'est cependant l'arachide qui s'impose, avec d'autant plus d'évidence que la colonie britannique voisine, la Gambie, ouvre la voie : dès 1834, la firme Foster and Smith, de Londres, a importé 213 « baskets » d'arachide, pour tenter l'extraction de l'huile, les approvisionnements en huile de palme s'avérant insuffisants pour les besoins du marché britannique. Et les exportations gambiennes d'arachide croissent très rapidement : de 47 tonnes en 1835, elles passent déjà à 1.128 tonnes en 1840. Elles vont atteindre les 10.000 tonnes dès 1850. [Mohamed M'Bodj, 1978, p 73].

Le Sénégal prend du retard et plusieurs initiatives privées vont tenter de le combler. En 1840, un commerçant marseillais établi à Gorée, Jaubert de Gasconi, envoie des graines d'arachide pour analyse à Marseille. Les résultats sont pleins de promesses : une teneur en huile de l'ordre de 50 %. [Félix Brigaud, 1966, p 59].

Cette même année 1840, un chimiste parisien, Rousseau, représentant d'une maison de Rouen au Sénégal, réalise l'importance de la culture de l'arachide dans la région de Dakar. Chimiste, il en vérifie la richesse en huile et en encourage la culture auprès des responsables ruraux qu'il fréquente. Il s'implique même personnellement dans l'affaire, en achetant une concession de six hectares sur le territoire de Rufisque (qui n'est, alors, pas encore sous administration française). À un chef local, qui lui propose des esclaves à l'achat, il répond : « Garde tes captifs, ils sont nos semblables [...], mais pour des arachides, je t'offre tout ce que tu veux d'Europe ». Et son interlocuteur décide d'utiliser sa main d'oeuvre à cultiver ses « lougans ». [Jean Adam, 1908, p 16]. En 1841, son initiative ayant fait « tâche d'huile », Rousseau peut embarquer, en fin de campagne, 70 tonnes d'arachides vers Sotteville-lès-Rouen, où elles sont traitées.

Les instances commerciales saint-louisiennes se persuadent alors, deux décennies après les gouverneurs Schmaltz et Roger, que le salut est sans doute dans la « culture de la terre » et, plus particulièrement pour elles, dans celle de l'arachide. Par exemple, le 14 août 1842, le Conseil d'Administration de la Société de Galam, en charge de la traite de la gomme, s'adresse ainsi au gouverneur Montagnier de La Roque, avec une certaine cynique repentance : « La colonie du Sénégal a perdu, par la suppression de la traite des Noirs, son principal élément de prospérité. Depuis que la prohibition de cette traite a été proclamée, le pays s'est trainé péniblement, et avec des succès divers, dans une seule voie commerciale : la traite de la gomme, dont la décadence, depuis quelques années, a amené des résultats profondément déplorable [...]. Le temps n'est pas éloigné, où les échanges aux escales seront soustraits à l'industrie des indigènes, sauf quelques exceptions et où les affaires de plus en plus restreintes se concentreront dans les mains de quelques négociants qui auront été assez heureux pour échapper à la ruine générale ».

Ayant écarté le tabac et le cotonnier, non compétitifs, le Conseil se tourne délibérément vers l'arachide, en regrettant, avec quelque envie, le retard pris sur les voisins gambiens où « les Anglais, établis sur la Gambie, prétendent avoir expédié dans un mois 8.000 tonneaux de pistaches de terre. Or, si nous pouvions arriver à exporter dans un an, ce que les Anglais se vantent d'avoir exporté dans un mois, il est facile de voir que la navigation entre la France et le Sénégal prendrait un développement considérable » !

Le succès de la nouvelle manne est tel que le Gouvernement n'hésite pas à encourager des colons de Saint-Louis à se lancer dans l'aventure. Un rapport au gouverneur d'un Juge royal de Saint-Louis résume, en 1846, les résultats de ces essais, au demeurant fort mitigés, mais pleins d'enseignements : « En 1842 et 1843, une assez vive impulsion fut donnée par le Gouvernement aux cultures [...], plusieurs tentatives eurent lieu, mais spécialement et uniquement pour les arachides et quelque peu pour le sésame. Toutes ont échoué [...]. L'arachide cultivée sur une grande échelle ne présente ici que des champs de ruine [...]. Les entrepreneurs ont payé de leur personne [...]. La culture de l'arachide et du sésame, dans les environs de Saint-Louis et en grand, ne présente aucune chance de bénéfices [...]. Le prix modique de ces graines oléagineuses ne couvrira jamais les frais d'une exploitation entreprise à l'aide de journaliers ou de captifs [...]. Ces inconvénients [...] disparaissent pour la petite culture, entreprise par les Noirs [...]. Aussi avons nous vu ce produit cultivé rapidement chez les populations du fleuve. Le Cayor surtout en a fourni de grandes quantités cette année. Les Noirs de la grande terre viennent chaque jour apporter à Saint-Louis leurs arachides, qu'ils échangent contre des marchandises dans les boutiques de détail ».

Qu'ajouter à ce diagnostic prémonitoire ?, sinon le regret qu'il n'ait pas été connu de certains concepteurs de développement du XX^{ème} siècle qui, à nouveau, chercheront dans la grande culture le moyen d'accroître spectaculairement la production arachidière. Peut-être pour la première fois, en tout cas, la primauté de l'agriculture paysanne dans cette production est-elle ainsi clairement affirmée. Et le paysan africain entre définitivement dans l'économie de marché.

« Où sont-ils ces temps heureux ! Maintenant que les blancs n'achètent plus de captifs, me voici bientôt réduit à cultiver la terre ... », dit un vieux chef à l'abbé Boilat [Boilat, 1853 réédité en 1984, p 169].

4.2.2. L'essor au Sénégal

Dopée par ses débouchés commerciaux, l'arachide connaît alors au cours de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, une spectaculaire extension en Afrique occidentale et tout particulièrement au Sénégal. Sa culture y reste cependant cantonnée, pendant une bonne partie du siècle, dans les régions du nord : Fleuve, Cayor, Baol, etc.. Des avancées vers le Sud s'amorcent cependant, dès les années 1840 et 1850.

Assez curieusement, c'est même la moyenne Casamance, très méridionale, qui accueille avant la mi-siècle la nouvelle culture, en particulier autour du comptoir de Sédhiou : la Section IX du Chapitre VII est d'ailleurs consacrée à cet épisode casamançais. Le Sine et le Saloum suivent. Les maisons de commerce du gros négoce y installent des comptoirs, notamment sous l'impulsion de mulâtres saint-louisiens et goréens : à Kahone, Fatick, Foundiougne (créé en 1875), Lyndiane, Messirah, etc.. Ces citoyens français éliminent ainsi progressivement les commerçants luso-africains (« les tangumanos ») encore installés sur les côtes (à Joal, par exemple). [Mohamed M'Bodj, opus cité, pp 98, 110].

M'Bodj avance d'ailleurs, comme l'une des raisons essentielles du succès de l'arachide, le fait que cette culture, à l'inverse du cotonnier, par exemple, échappe au contrôle des familles régnautes : elle n'est pas prévue dans les règles sociales établies. Les contacts s'établissent, en effet, directement entre les paysans et les représentants des grosses maisons de commerce et leurs traitants, disséminés dans la campagne. Le producteur échange sa production contre des objets manufacturés : le système du troc va perdurer jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. Ainsi le paysan sénégalais devient-il, à la fois, producteur et vendeur, donc également acheteur. Il entre directement dans les circuits de l'économie monétaire : c'est le prélude à bien des émancipations socio-culturelles.

À partir de 1865, la suprématie de l'arachide dans le commerce sénégalais est établie, ainsi que celle de Gorée sur Saint-Louis, comme place principale de ce négoce. Et en 1870, avec 22.600 tonnes, les exportations du Sénégal en arachide dépassent celles de la Gambie concurrente. En 1883, l'arachide compte déjà pour 70 % dans les exportations sénégalaises.

Avec les précautions d'usage, s'agissant de statistiques, on peut résumer par quelques chiffres, arrondis, l'évolution de ces exportations au cours du XIX^{ème} siècle : de 70 tonnes en 1840, elles passent à 2.600 tonnes en 1850, pour atteindre 8.600 tonnes en 1859. Survient ensuite une stagnation de sept années jusqu'en 1866 (autour de 5.000 - 7.000 tonnes), puis une relance d'une quinzaine d'années, pour atteindre le chiffre record de 83.000 tonnes en 1882. L'arachide africaine est ensuite frappée de plein fouet par la concurrence de l'Inde : jusqu'en 1890-1891, les exportations oscillent entre 25.000 et 40.000 tonnes, et ce malgré le coup de fouet donné par l'ouverture, en 1885, de la voie ferrée entre Dakar et Saint-Louis.

Les exportations remontent ensuite assez régulièrement. Il faudra cependant attendre 1898 et 1899 pour redépasser le seuil de 1882, avec 95.000 et 85.000 tonnes ; et 1900, pour franchir allègrement la barre des 140.000 tonnes exportées. [cf Jean Favier, 1953, inédit].

4.2.3. Ailleurs, en Afrique occidentale

Partie de la côte, notamment sénégalienne, l'arachide fait son chemin :

- dans l'intérieur du continent, où elle atteint très tôt le haut fleuve Sénégal, véhiculée notamment par les Mandingues. Dans le Bamouk (province sud-ouest du Mali), « l'arachide vient partout dans ce pays et commence à devenir une grande branche de commerce », les autres étant l'or travaillé (les Mandingues sont « habiles orfèvres »), le lait, le « beurre de N'Galam », écrit l'abbé David Boilat en 1853. [opus cité, p 418] ;

- vers le sud. Les maisons de commerce saint-louisiennes et goréennes, en même temps qu'elles s'établissent dans le Saloum et la Casamance, s'implantent également dans les « Rivières du Sud », par exemple sur les Rios Komponi, Nuñez (Kamsar, Boké), Pongo (Boffa), dans l'actuelle Guinée-Conakry.

S'y développe ainsi la production « des arachides du bas de la côte » qui, florissante au début, va cependant décliner assez rapidement, pour pratiquement disparaître en 1892, concurrencée par la collecte du caoutchouc sylvestre et par les arachides du nord, mieux placées.

4.2.4. En Afrique centrale

Dans les régions sud-tchadiennes, l'introduction de l'arachide au nord Cameroun est, d'après N. David, probablement antérieure aux incursions peul du XIX^{ème} siècle. Pour pénétrer au coeur de l'Afrique, l'arachide a très vraisemblablement suivi, comme d'ailleurs le manioc, les routes, en sens inverse, des caravanes négrières dont l'hinterland centrafricain est encore, malheureusement, l'un des principaux fournisseurs pendant une bonne partie du XIX^{ème} siècle.

Dans la seconde partie du siècle, la présence de l'arachide est bien attestée au Bornou (sud-ouest du lac Tchad) : H. Barth en souligne l'importance (cf. supra). L'arachide est également présente, à cette même époque, « en pays Kotoko (bas Logone, actuel N'Djamena, Cameroun – Tchad] ; au Wadai et au Darfour, au Sud du Baguirmi (pays Somraï, Gaberi, Kuang, Sara), dans le Bahr-el-Ghazal (Tchad] ; chez les peuples du coude de l'Oubangui (Ndri du Sud, Ouadda) et chez les Manja (nord de Bangui, RCA)». [N. David, cité par France Cloarec-Heiss, Pierre Nougayrol, in Monique Chastanet, 1998. p. 126].

Chez les Banda de la savane oubanguienne, l'arachide est aussi déjà présente, mais le sésame continue à y régner en maître. René Guillemin rapporte cependant que, s'agissant de l'arachide, « les Bandas disent l'avoir toujours connue et cultivée pour sa graine oléagineuse consommée sous forme de pâte et non pas d'huile ... » qu'ils ne sauraient pas extraire. Ils ont en tout cas, découvert le « beurre d'arachide », le « tigadégué » des Sénégalais. Les Banda connaissent au moins trois grands types variétaux d'arachide : la grise, la forme commune rose et la variété hative, type Valence. La culture de l'arachide est très soignée, faite souvent en planches, mais de faible étendue.

S'agissant des ennemis de l'arachide, Guillemin signale un fait remarquable : « Sans en connaître la cause, l'Oubanguien avait trouvé un remède contre la rosette (maladie virale) qui a fait son apparition avec l'arachide elle-même. Pour combattre cette virose, il semait très tôt et rares étaient les attaques d'Aphididés ... ». [R. Guillemin, 1954, p 171]. Les agronomes du XX^{ème} siècle confirmeront la pertinence de cette pratique du semis précoce.

4.2.5. Et en Afrique équatoriale :

L'arachide ne semble pas mentionnée au Congo avant le XVIII^{ème} siècle, mais à la fin du siècle « elle occupe déjà une place importante dans l'agriculture et l'alimentation », où elle est souvent préférée au voandzou indigène (Abbé Proyard, 1776). Savorgnan de Brazza la remarque en 1875-1878 sur les plateaux batéké, avec le maïs, le manioc, les ignames, le sésame, les bananes et le « njou », sorte de fève. [cf Esther Katz, in M. Chastanet, 1998, pp 291 et 296-297].

Au milieu du XIX^{ème} siècle, l'arachide est très commune chez les populations maritimes du Gabon. L'abbé A. Walker signale qu'«avant la fondation de Port Gentil, entre les années 1875 et 1880, les Oroungous du Cap-Lopez amenaient fréquemment à Libreville des paquets d'arachides en grandes quantités. Aujourd'hui, elles semblent assez rares ». [A. Walker, 1952, p 279].

En Angola, vers 1845, l'huile d'arachide est principalement utilisée sur le littoral. [Georges Tams : « Visita às possessoes portuguezas na costa occidental d' Africa ». Porto, 1850; cité par Eric Bossard 1996, p 506].

4.3. Le palmier à huile et son « moteur » dahoméen.

« Le palmier à huile est originaire de l’Afrique de l’Ouest, plus précisément de la lisière du massif forestier guinéen ». Essence de lumière, il s’est répandu « en dehors de ses limites écologiques par la culture ou la protoculture ». Les parcs à *Elaeis* du Togo, du Bénin, du Lagos se sont donc vraisemblablement développés « à partir des défrichements culturels » et sont peut-être « un sous-produit de la culture du maïs » (J.P. Raison, 1988, après A. Chevalier). [Dominique Juhé-Beaulaton, in Monique Chastanet, 1998 pp 327 et suivantes].

Dès le XVIII^{ème} siècle, l’huile de palme a fait l’objet, dans ces régions, d’un commerce d’abord local, puis d’exportation : R. Norris, atteste, dès 1790 [Mémoire du règne de Bossa Ahadée, roi de Dahomey. Paris, Gattey] d’une exportation d’huile du comptoir de Ouidah (= Whydah) vers l’Angleterre : « l’huile de palme est encore une autre production essentielle et l’on en exporte une très grande quantité, pour l’usage des dégraisseurs de laine et des savonneries ». [R. Norris, cité par D. Juhé-Beaulaton, in Monique Chastanet, opus cité, p 338].

Un des informateurs de D. Juhé-Beaulaton (N.Mankabanon de Gnijazun, à environ dix kilomètres à l’est d’Abomey) affirme aussi, avec une réelle garantie de crédibilité d’après l’auteur, que le palmier est arrivé dans la région d’Abomey avant le XIX^{ème} siècle, sous le règne de Kpengla, 1774-1789. « Pour distribuer les graines de palmier à huile, le roi a réuni les chefs de village et leur a indiqué comment faire. Nous ne connaissons pas la valeur commerciale du palmier à huile. Ce sont les Européens qui nous l’ont apprise, quand ils ont commencé l’exportation de l’huile à Glexwe (Ouidah) ». [D. Juhé-Beaulaton, opus cité p 344].

C’est cependant au roi d’Abomey Guézo, 1818-1858, que les historiens du Dahomey attribuent généralement la mutation économique qui conduit le royaume de la traite esclavagiste, interdite en Europe, au développement d’activités commerciales plus licites. Intellectuel, entreprenant et organisateur, « il s’applique à relayer le commerce négrier » par celui de l’huile de palme. [Joseph Ki-Zerbo, 1981, p. 278]. Son ministre de l’agriculture impose des plantations obligatoires aux villages. Il encourage la vulgarisation du cocotier et des plantes américaines : manioc, maïs, tabac, tomate, etc. Economiste, Guézo (ou Ghézo) développe les plantations royales et les confie « à des fermiers astreints à fournir à l’Etat un pourcentage de la production ».

C’est à partir de 1840 que le commerce de l’huile de palme prend toute son expansion, notamment grâce aux relations que le roi Guézo entretient avec les commerçants de la côte. Ce sont déjà des Européens, comme les frères Régis de Marseille qui, dans les années 1830, achètent des épices, de l’ivoire et, à partir de 1842, de l’huile de palme en rade de Ouidah.

Ce sont aussi les Portugais, les Afroportugais et surtout les Afrobrésiliens, noirs et mulâtres, anciens esclaves ou descendants, qui, après avoir réussi à regagner l’Afrique, acquièrent sur la côte du Bénin, mais aussi en Angola, un rôle éminent et original dans la vie culturelle et socio-économique de ces régions. J. Ki-Zerbo rappelle ainsi le rôle de Domingo José Martino qui se spécialise dans la promotion agricole et ramène d’Amérique de nombreuses plantes : manioc, canne à sucre, orangers, ananas, papayers (ces Afro-Brésiliens font souvent la navette entre la côte africaine et Bahia, au Brésil). Son « verger devient une célébrité sur la côte africaine ».

Parmi bien d'autres initiatives individuelles d'introduction de plantes américaines à cette même époque, J. Ki-Zerbo cite aussi le cas de ce Peul de la région de Sokoto (Nigeria du Nord), d'ailleurs visité par Heinrich Barth en 1855 qui, après avoir été esclave au Brésil pendant vingt cinq ans, établit « une petite plantation de canne à sucre, flanquée d'une raffinerie élémentaire ». [J. Ki-Zerbo, opus cité, p 225].

Le nouveau courant commercial ainsi induit par l'huile de palme, en contribuant puissamment à diminuer le trafic esclavagiste vers les Amériques, dégage ainsi une main d'oeuvre servile de plus en plus utilisée pour l'exploitation de la palmeraie. Un des frères Régis écrit, le 4 janvier 1844, au ministre de la Marine et des Colonies : « Whydah, ancien foyer de la traite des esclaves, produit l'huile de palme la plus pure et la plus belle de la côte occidentale d'Afrique [...]. Les esclaves étaient vendus et nul ne songeait à les employer à la cueillette des noix de palmier [...]. Les sacrifices humains disparaîtront devant la nécessité de conserver les esclaves pour les récoltes ». [D. Juhé-Beaulaton].

À noter, cependant, que ce n'est que dans les années 1850-1860 que l'industrie française, avec quelque retard sur son homologue britannique, va utiliser l'huile de palme en savonnerie, après mise au point des produits de décoloration. [E. Soumonni, 1983. Thèse à l'Université d'Ife, Nigeria].

Cependant, « les grandes plantations et les domaines du roi, des notables et des négociants se développent ». F.E. Forbes cite le cas d'un négociant de Ouidah qui « possède un grand domaine à Ouidah, une grande ferme à Torree (Tori), ainsi qu'à Whybagon (Xwegbo = Houégbo), Ah-grimeh (Agrimé), Troo-boo-doo (?), Carnah (Cana = Kana) et Abomey. Ses domaines sont situés sur la route Ouidah-Abomey et il possède mille esclaves ». [F.E Forbes, « Dahomey and the Dahomans ». Londres, 1851; cité par D. Juhé-Beaulaton, p 340].

Au plan politique, une convention est signée le 15 juillet 1851 entre le roi Guézo et le lieutenant de vaisseau Bouët-Willaumez, envoyé en mission par la France. Elle garantit la pérennité du commerce de l'huile de palme et... les intérêts de ses initiateurs, les établissements Régis de Ouidah. Lorsque le 18 avril 1861, le Père Francesco Borghero, de la Société des Missions africaines de Lyon, arrive devant Whydah (Ouidah) le pavillon français flotte sur « les baraques du comptoir de M. Régis », dont le représentant local lui fait rencontrer les personnalités de la ville. Parmi elles, figure le « gouverneur de Whydah au nom du roi du Dahomey », le « Jevogan ou Yovogan » (le chef des Blancs, ou Chrétiens). Cette fonction est alors tenue par un des Afro-Brésiliens mentionnés par J. Ki-Zerbo, Francisco de Souza qui réside dans l'ancien fort hollandais, alors que Régis occupe l'ancien fort français.

Parmi les autres notables, le Père Borghero rencontre aussi « Domingo Martinez » (Domingo José Martino, pour J. Ki-Zerbo), « mulâtre brésilien, le plus riche négociant de Whydah » qui lui procure une habitation au fort portugais, répare la chapelle et va jusqu'à « fournir l'huile de palme nécessaire pour entretenir la lampe devant le Saint Sacrement ». [« Journal de Francesco Borghero, premier missionnaire du Dahomey, 1861-1865, réédité en 1997, pp 44-47].

Les successeurs du roi Guézo, Glèlè (1858-1889) et Behanzin (1889-1894) vont poursuivre la même politique de protection des palmiers. L'extraction de vin de palme est même interdite, car elle suppose, dans la pratique locale, l'abattage de l'arbre. Sont, en même temps, fortement encouragées, au royaume du Dahomey, la plantation de jeunes palmiers et une commercialisation organisée de l'huile de palme.

En fait, tout au long du XIX^{ème} siècle et à l'instar ou à l'exemple du Dahomey, le développement de la palmeraie est largement favorisé dans l'ensemble de « la région située au coeur de la zone connue aujourd'hui sous le nom de savane du Bénin (ou « Dahomey gap »), où le domaine forestier guinéo-congolais s'interrompt pour faire place à des formations de savane ». [D. Juhé-Beaulaton, opus cité, p 345]. Les principales aires de production demeurent, cependant, surtout concentrées sur l'ensemble Dahomey-Togo (pour les futurs pays francophones) et, plus particulièrement, dans la région au nord de Porto-Novo, sur les plateaux d'Allada, de Toffo et d'Abomey (où se situent d'importantes plantations), dans les bassins inférieurs des fleuves Koufo, Mono, Haho (au Togo), dans la région côtière du sud-ouest Togo et, dans une moindre mesure, dans celle d'Ouidah (où la pluviométrie annuelle n'est que de l'ordre de 1.000 millimètres, au lieu des 1.500mm optimum requis par le palmier à huile).



La récolte traditionnelle des régimes du palmier à huile en Côte d'Ivoire

4.4. Le purghère (pourguère) ou pignon d'Inde, *Jatropha curcas* L.

Bien que d'importance économique sans comparaison possible avec l'arachide ou le palmier à huile, cette euphorbiacée, voisine du manioc, revêt au XIX^{ème} siècle un intérêt certain pour les Îles du Cap Vert. Originnaire d'Amérique du Sud, probablement des zones arides du nord-est brésilien, le purghère, ou pourguère (du latin *purgare*), a été très tôt importé dans l'archipel du Cap Vert par les Portugais. Parce qu'il n'est pas consommé par les chèvres, déjà introduites, et qu'il est capable de s'adapter aux terrains pauvres et à la sécheresse, il y a pris une réelle extension. Très tôt, également, ont été reconnues les qualités oléagineuses des graines du purghère. L'huile extraite est depuis longtemps utilisée au Cap Vert pour l'éclairage.

Puis, au XIX^{ème} siècle, les industriels européens s'intéressent à cette huile pour la savonnerie; les tourteaux sont, en outre, utilisables comme engrais (notamment pour les cultures forcées, sur couche). L'huile est également employée en médecine et, en mécanique, comme lubrifiant. Les exportations du Cap Vert commencent en 1836. Entre 1836 et 1842, elles sont de l'ordre de 900 tonnes de graines et 70 tonnes d'huile. De 1860 à 1870, elles oscillent entre 2.000 et 5.000 tonnes. Ce dernier chiffre ne sera plus guère dépassé, sauf en 1906, avec 7.000 tonnes (dont les trois quarts pour le Portugal). [Boletim geral das Colonias. Lisboa. janv. 1951, pp 159-162]. À Marseille, l'huile de purghère est utilisée pour la fabrication des savons marbrés.

Un autre trait remarquable du purghère est, hors la place qu'il a prise dans l'économie des îles du Cap Vert, son exceptionnelle diffusion dans tout le monde tropical africain et même asiatique. Sur le continent africain, les graines sont aussi utilisées pour l'éclairage familial et la fabrication de savon artisanal. Elles ont également des propriétés purgatives (emploi dangereux) et vermifuges. Le purghère est, de nos jours, surtout un excellent arbuste de clôture des concessions et jardins.

Puis au début du XXI^{ème} siècle *Jatropha curcas* apparaîtra même à certains comme un biocarburant d'avenir.

*

*

*

SECTION V. LE COTONNIER ET LES TEXTILES

5.1. Au Sénégal : culture paysanne ou de plantation ?

5.1.1. L'optimisme de début du XIX^{ème} siècle

Dans le Volume II a été évoquée l'ancienneté de la culture cotonnière en Afrique tropicale : *Gossypium herbaceum* y a sans doute atteint ses régions centrales et occidentales dès le XI^{ème} siècle. Aussi, à l'aube du XIX^{ème} siècle, le cotonnier apparaît-il comme l'un des meilleurs atouts de l'agriculture sahélo-soudanienne dans sa recherche de produits commercialisables, susceptibles d'intéresser les marchés européens. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que

le honteux trafic négrier commence, à cette époque, à se heurter à de très fortes oppositions ; en même temps que d'autres produits de traite, comme la gomme, l'ivoire, les cuirs et peaux, etc., connaissent de sérieuses fluctuations.

Aussi, la production cotonnière locale attire-t-elle l'attention des milieux politiques et d'affaires. On verra plus loin que la manne cotonnière sera également à la base de projets ambitieux de colonisation agricole, impliquant l'intervention de techniciens et migrants européens.

S'agissant de la culture cotonnière paysanne, les espoirs d'expansion n'en sont cependant pas, pour autant, négligeables, d'autant que certains essais en sa faveur, notamment au travers d'introductions de variétés exotiques (américaines), ont déjà été tentés. Le gouverneur Schmaltz résume ainsi « l'état de l'art », au Sénégal, dans une lettre du 10 mars 1817 à son ministre Portal, quant au matériel végétal disponible. Il accompagne, en outre, sa correspondance d'échantillons des différentes variétés observées et essayées, qu'il passe en revue et qu'il décline en :

♦ **Cotons « indigènes » :**

- **le « Moko »**, *Gossypium herbaceum* L., var. *acerifolia*, d'après A. Chevalier (cf Volume IV), de faible production, mais d'une extrême blancheur, qui le fait principalement rechercher pour la fabrication des pagnes qu'on ne destine pas à la teinture (il s'agit d'un arbuste pérenne) ;

- **le « Dargau »**, généralement cultivé parce qu'il rapporte considérablement et produit toute l'année sans interruption, extrêmement fin et soyeux, et qui permet de fabriquer des pagnes « d'une très grande durée ». En fait, le Dargau, « indigène », est un coton d'origine américaine : *Gossypium punctatum*, race du *Gossypium hirsutum*, également pérenne, mais sensible à la photo-période (alors que les *G. hirsutum* « modernes » ne le sont pas).

- ♦ « **Coton de Casamance**, d'un moindre produit que le précédent, mais pouvant être cultivé avec succès, car sa grande longueur, sa blancheur et la facilité qu'on a à le nettoyer, toutes ses graines étant réunies, font regarder cette espèce comme très précieuse » (*Gossypium barbadense* ?).

- ♦ « **Coton de Cayenne**, naturalisé au Sénégal, où il a été importé en 1811 : on l'a peu cultivé jusqu'à ce jour, parce qu'il donne peu (dans les terres des îles qui avoisinent le Sénégal, qui sont des sables). Il est à présumer que transplanté dans les terres fortes du haut de la rivière, la culture en serait plus avantageuse » (vraisemblablement donc *Gossypium hirsutum*).

Les zones de culture favorables semblent même, à J. Schmaltz, nettement dessinées. Si le cotonnier est alors, en 1817, « généralement cultivé dans les îles qui environnent Saint-Louis » (où se récoltent notamment les variétés de Casamance), « tout concourt à prouver qu'en remontant le fleuve, on trouverait des terrains propres à augmenter leur produit actuel [...]. Depuis Saint-Louis jusqu'à Galam, le coton dit Dargau croît abondamment [...] (et) plus on avance dans l'intérieur, plus ce coton augmente en produit et gagne en longueur et en qualité. Celui de Galam est surtout d'une supériorité remarquable... ». C'est d'ailleurs dans cette perspective d'une remontée de la culture du cotonnier dans la vallée du fleuve que Schmaltz « charge, en juin 1817, deux notables de Saint-Louis, Claude Potin et François Pellegrin, d'acquérir au nom du Roi, l'île de Todde » (à l'aval de Dagana). [Georges Hardy, 1921, pp 36-37].

5.1.2. Une primauté aux grands projets de colonisation agricole, puis leur déroute

Assez vite, au début du XIX^{ème} siècle, l'option pour une production familiale du coton est cependant abandonnée, déjà par le colonel Schmaltz, puis, encore plus délibérément, par son successeur le baron Roger au profit de grandes plantations, conduites par des colons, très majoritairement européens et s'inscrivant dans un vaste plan de mise en valeur de la vallée du fleuve Sénégal. Ces entreprises font l'objet de plusieurs Sections dans le Chapitre VII du présent Volume III. Elles se terminent toutes par un échec cuisant.

Cependant, vers le milieu du XIX^{ème} siècle, certains entrepreneurs, ayant observé la bonne tenue des cotonniers paysans, tentent l'expérience de plantations non plus irriguées mais sous pluie. L'une des mieux connue est celle engagée, en 1850, sous l'impulsion de Mgr Aloys Kobès par le Père Chevalier, entre MBour et Joal, à Ngazobil (qui sera d'ailleurs, un temps, le siège de l'épiscopat sénégalais). Le projet initial, soutenu par un industriel alsacien, ne comporte pas moins de 1.000 hectares. Le Père Chevalier défriche, prépare, sème, mais doit abandonner devant l'hostilité du Bour Sine (Roi de la province du Sine). [Joseph du Sorbiers de la Tourasse, 1897; cité par Mohamed M'Bodj, 1978, p 150].

Cependant, la guerre de sécession nord-américaine fournit, de 1861 à 1865, une nouvelle opportunité économique à la production de coton africain. Et à la faveur de traités conclus entre Faïdherbe et le Bour Sine, la mission de Ngazobil peut rouvrir. Elle accueillera, en outre, des réfugiés qui craignent la Jihad menée par l'almamy Ma Ba. Le Père Chevalier saisit l'occasion et reprend ses expériences. En 1864, il défriche 120 hectares, qu'ilensemence en cotonnier et récolte 45 tonnes de coton. Encouragé, il porte, en 1865, la surface en cotonnier à 310 hectares. D'après Yves Henry, ces 310 hectares sont établis à la pointe Sarène. Ils produisent encore 90 tonnes de coton brut. [Yves Henry, 1906]. Surviennent, malheureusement, une série de catastrophes : invasion acridienne, incendie des granges et de l'église de Joal, du village de la Fasna, épizootie dans le troupeau de la Mission, fièvre jaune parmi les religieux, etc.. C'est le découragement et à nouveau l'abandon, d'autant que la fin de la guerre de Sécession supprime le « créneau » coton qu'elle avait ouvert.

5.1.3. Où l'on reparle d'une production familiale du coton

De cette faillite du système plantations ou colonats, en même temps d'ailleurs que s'affirme le succès de l'arachide en agriculture paysanne, naît (ou renaît) l'idée d'une production cotonnière de type familial et d'une trilogie qui, au moins au Sénégal, va s'imposer avant la fin du XIX^{ème} siècle : « l'État initiateur, l'indigène producteur, l'européen acheteur ». [« Le Sénégal colonie agricole », Lourdeault. Rapport du Pharmacien de Marine au Ministère des Colonies, 1895; cité par Mohamed M'Bodj, opus cité, p 171]. Les dirigeants politiques et économiques se penchent à nouveau sur cette agriculture paysanne, dont l'ancienneté est, sans doute, le meilleur gage de « durabilité » et, peut-être, d'efficacité.

Une note émanant du commandement de Gorée, en date de 8 mai 1861, évoque, par exemple, les possibilités du « pays des Sérères Nones », dont une étude de 1860 a « révélé l'existence », en particulier « de la vallée de la Tanma (on écrit aujourd'hui Tamna) et des montagnes sérères qui limitent cette vallée à l'Est, barrières presque infranchissables ... » ! Il s'agit, approximativement, de la région située entre le lac Tamna et l'actuel Mont Rolland, à quelque 60 kilomètres au nord-est de Dakar, au nord-ouest de Thiès. « Le pays des Sérères Nones est accidenté et très boisé » et ses habitants n'entretiennent, avec les populations qui les entourent », que les relations strictement nécessaires pour échanger le coton contre le vin de palme que produit le Diander » (entre la presqu'île du Cap Vert et le lac Tamna). Les Sérères Nones « s'habillent avec les tissus qu'ils fabriquent eux-mêmes (donc de coton) et

vivent du produit de leurs champs de mil et du lait de leurs troupeaux [...]. Nous pensons que pour tirer le meilleur parti possible des bonnes dispositions des Sérères, nous devons les pousser à la culture du coton [...]. Nous répondrions ainsi aux vues du Ministre de la Marine et des Colonies qui désire encourager cette culture à la côte occidentale d'Afrique ».

Et l'auteur de la note se livre alors à un des premiers calculs économiques comparatifs, entre les deux cultures vouées à une irrémédiable concurrence, le cotonnier et l'arachide : « Presqu'aucune des peuplades comprises entre le Cap Vert et Sierra Leone, n'est étrangère à la culture du coton; jusqu'à ce jour le commerce n'ayant pas recherché ce produit elles n'ensemencent que pour recueillir ce qui est strictement nécessaire à leurs besoins, [...] (or) il est facile de prouver que le coton donnerait aux indigènes et au commerce des bénéfices au moins égaux sinon supérieurs à ceux que leur procure l'arachide. Un hectare de terrain cultivé en arachide rapporte en moyenne 100 boisseaux dont la vente à 2,75 fr. (prix maximum) donne aux indigènes 275,00 fr. Un hectare grossièrement cultivé en cotonniers produit au minimum 1.600 kilogrammes (?) de coton brut ; si nos négociants achetaient ce coton à 0,20fr le kilogramme, les indigènes retireraient une somme de 320 fr. pour un travail moins pénible, ils le reconnaissent eux-mêmes, que celui que leur procurent la culture et la récolte d'un hectare d'arachides [...]. Si nous admettons, ce qui est incontestable, que par une bonne culture on obtiendrait des produits plus abondants et d'une qualité meilleure, l'avenir commercial du coton dans nos possessions de la côte occidentale d'Afrique paraît incontestable ».

Se dessine cependant un problème commercial de taille : les paysans vendent déjà, localement, en 1860, le coton trois fois plus cher que ne l'estime souhaitable le distingué économiste : « Ainsi, par exemple, en Casamance, nos traitants de Sédhiou achètent le coton brut aux Mandingues à raison de 0fr.50 le kilo (en marchandises) et ils l'échangent avec les Diolas de la Basse-Casamance contre du riz du pays, en réalisant des bénéfices de cent pour cent. Ce riz sert à nourrir le nombreux personnel de nos factoreries. Par conséquent, la première et la plus sérieuse des difficultés dans l'état actuel des choses, serait de faire comprendre aux indigènes, qu'en nous livrant le coton brut à raison de 0fr.20 le kilo ils réaliseraient un bénéfice supérieur à celui que leur donne l'arachide ».

Tâche sans doute très ardue, d'autant que la qualité des cotons locaux est déjà appréciée sur les marchés extérieurs : « De tous les échantillons de coton envoyés dernièrement en France, celui des Sérères a été jugé le meilleur, et a été coté par les courtiers du Havre à 1fr.50 le kilogramme en laine. Les Sérères soumis à notre autorité produisent annuellement plus de 40.000 kilogrammes de coton brut. Nous pourrions les amener à augmenter leurs cultures ...». Ce cotonnier des Sérères est très vraisemblablement le « Moko », déjà présenté par Schmaltz (cf ci-dessus).

Et devant ces alléchantes perspectives, l'auteur de la note esquisse, en germes, les futures compagnies cotonnières du XX^{ème} siècle : « Le meilleur moyen à employer pour obtenir ce résultat serait à notre avis de les faire diriger pour leurs cultures, par des hommes pratiques qui leur indiqueraient l'époque à laquelle le coton doit être semencé, où l'arbuste doit être étêté, le moment favorable pour cueillir les capsules, enfin tous les moyens qu'ils ignorent complètement et qu'il faut absolument employer pour assurer l'abondance de la bonne qualité des produits [...]. Il serait avantageux d'un autre côté que le coton fût égrené dans la colonie même, et personne ne voudra faire les frais d'une machine et donner tous les soins à une opération peu importante. Nous pensons, en conséquence, que l'administration doit intervenir dans la question en faisant les frais d'une machine à égrener qui serait mise gratuitement à la disposition des acheteurs, et en achetant au besoin aux indigènes leurs produits ».

Ainsi serait assuré l'avenir de la production familiale du coton. Et le commandant de Gorée de conclure : « Nous pensons que, dans ces conditions, la culture du coton se développerait rapidement chez les Sérères et qu'elle se propagerait ensuite chez leurs voisins du Baol, de Sine et de Saloum, comme s'est propagée dans les vingt années la culture des arachides sur les deux-cents lieues de côte comprise entre le Sénégal et Sierra Leone. Un essai semblable à celui que nous proposons de faire chez les Sérères, pourrait être tenté, quoique dans des conditions moins favorables, à Sédhiou où notre influence sur les populations nous permettrait de leur faire suivre les conseils des hommes compétents, chargés de l'inspection des cultures. L'exemple de Boudhié serait probablement suivi des populations intelligentes et laborieuses de la haute Casamance, qui d'ailleurs ne sont pas étrangères à la culture du coton... ». [Note sur le Diander et le Pays des Sérères Nones. 8 mai 1861, Archives du Sénégal, 13G300, Fol. 24 verso ; recueillie par Oumar Bâ, 1976, pp 461-466].

En fait, le cotonnier est déjà largement répandu dans tout le Sénégal, mais pour des raisons évidentes de commodité et de sécurité, c'est sur la région proche du Cap Vert que les autorités coloniales de l'époque portent le plus d'attention. Quatre années plus tard, en 1865, le colonel Pinet-Laprade, commandant de Gorée, confirme : « Dans le Sine et le Saloum, les Sérères cultivent le mil, le béraf (ou béref : pastèque à graines oléagineuses), les arachides et le coton [...]. Les terrains destinés au mil reçoivent des soins particuliers; ils sont bien défrichés, on y parque les animaux jusqu'à ce qu'ils soient bien fumés [...]. Les niébés sont ensemencés dans les champs de mil après le premier sarclage [...]. Les champs destinés aux arachides sont très imparfaitement défrichés, mal travaillés [...]. Le plus souvent, le coton est cultivé dans les mêmes champs que le mil; lorsque ce dernier est près d'atteindre sa maturité, on sème le coton (donc en septembre) qui commence à mûrir en décembre. La cueillette dure plusieurs mois ».

Il s'agit donc, dans cette région à pluviosité relativement élevée du Sénégal, d'une culture annuelle, exceptionnellement tardive, s'apparentant plus à une culture dérobée qu'à une culture principale. On retrouvera d'ailleurs, jusqu'au début du XX^{ème} siècle, ce décalage des semis dans le temps, pratiqué par les paysans et préconisé par les agronomes.

Dans le centre-ouest du Sénégal (région de Thiès), tout est différent : « Les Sérères Nones et ceux de Ndiéghem (sud de l'actuel MBour) ne cultivent que le mil, les niébés, le béraf et le coton. Ils travaillent la terre avec plus de soins que leurs voisins du Sine et du Saloum. Eux et les Diolas de la Basse-Casamance creusent des sillons assez profonds, tandis que les Ouoloffs se contentent d'effleurer la terre sur chaque point où ils ensemencent leurs graines. Le Pays de Ndout (au nord-ouest de Thiès) est celui où le coton est cultivé avec le plus de soins. Les champs qui le reçoivent sont bien défrichés, sarclés et entourés de fortes haies de bois épineux qui les protègent contre les nombreux troupeaux que possèdent les Sérères. Dans ce cas, les plantes de cotonniers ne sont renouvelées que tous les dix ans environ; ils donnent de belles récoltes ».

Il s'agit donc d'une culture pure de cotonnier pérenne dont les rendements sont notablement supérieurs à ceux d'un cotonnier annuel, associé au mil, comme dans le Centre Sud du pays, que, d'ailleurs, les Sérères du NDout pratiquent également; mais, dans ce cas, les pieds de cotonnier sont « arrachés après la première récolte et, par suite, les produits en sont peu abondants ». [Pinet-Laprade, Annuaire du Sénégal, 1865 ; recueilli par Jean Favier, 1953, d'après les Archives de l'Agriculture à Dakar, inédit].

Cependant, la fin de la guerre de Sécession aux États-Unis d'Amérique et, surtout, l'essor spectaculaire de l'arachide au Sénégal vont faire oublier, pour plusieurs décennies, ce cotonnier somme toute assez prometteur. Les paysans ne l'abandonneront pas pour autant.

5.2. Le cotonnier en Angola et au Mozambique

Les premiers encouragements pour une culture cotonnière dans les territoires portugais datent de la fin du XVIII^{ème} siècle, à l'initiative du marquis de Pombal. Ce n'est cependant qu'en 1820 que le gouvernement de l'Angola tente de promouvoir cette culture, s'engageant à acheter tout coton produit dans la colonie. Vingt cinq ans plus tard, il promet même d'exempter du service militaire ceux qui produiraient 150 kilogrammes de coton ...

En 1852, le gouvernement royal décide d'accroître la production des matières premières des colonies, dont le coton. Il acquiert des semences américaines et les fait distribuer aux colons de la région de Moçâmedes (actuel Namibe), au sud ouest de l'Angola. Ces colons sont, en ce mi-XIX^{ème} siècle, de plus en plus nombreux : provenant soit de la métropole portugaise, soit du Brésil. Un spécialiste brésilien de la principale région cotonnière du Brésil, le Pernambouc, est même engagé pour assurer le contrôle de l'opération.

Grâce à la conjoncture favorable offerte par la guerre de Sécession aux États-Unis (1861-1865), à des prix attractifs, à des primes, les exportations angolaises passent de 10 tonnes de coton en 1858, à 800 tonnes vers 1870. Cette progression ne se maintient cependant pas, pour au moins trois raisons majeures : l'instabilité des cours du coton que la fin de la guerre de Sécession fait chuter brutalement ; le fait que les planteurs « rencontrent d'énormes difficultés à s'assurer de la main d'œuvre nécessaire » : maladies, fuite des travailleurs, trafic esclavagiste encore actif, malgré sa prohibition en 1836, etc. ; enfin la concurrence du caoutchouc de cueillette qui devient très sévère à la fin du siècle.

Les exportations angolaises tombent à 300 tonnes autour de 1880 et à environ 100 tonnes vers 1890. Elles ne seront plus que d'une cinquantaine de tonnes en 1900. Ce sont près de 600.000 hectares, concédés pour la culture cotonnière, qui vont être abandonnés.

Au Mozambique, le scénario est sensiblement le même, mais le cotonnier n'y acquiert cependant pas, au XIX^{ème} siècle, de place significative dans l'économie agricole; et la déconvenue est beaucoup moins dramatique : seulement 50.000 hectares seront ainsi délaissés. Cependant, tout revers même cuisant a son côté plus brillant : C'est sans doute devant cet échec d'un colonat de plantation européen que l'Administration portugaise prend réellement conscience des potentialités que représente la production cotonnière familiale. Le cotonnier est, en effet, très ancienne culture et les espèces et variétés de cotonnier « sauvage » sont bien connues et maîtrisées par les paysans. L'espèce la plus répandue est *Gossypium barbadense* ; on trouve aussi *G. herbaceum* et *G. anomalum*.

Aussi, des actions s'engagent-elles, dans cette même période, en faveur des paysannats africains. En avril 1862, le gouverneur général du Mozambique, João Tavares de Almeida, décide par exemple de distribuer des semences spécialement aux producteurs africains, quels que soient leurs statuts sociaux.

En Angola, le botaniste autrichien Friedrich Weltwisch, appelé en consultation, est chargé par le gouvernement d'évaluer, dans la décennie 1850, les potentialités cotonnières du Territoire, tant en production de plantation que familiale. Il constate naturellement que les paysans cultivent et tissent le coton pour leur usage personnel « depuis plus de cinquante ans ». Ils maîtrisent la fabrication de tissus très résistants, de longue durée « qui attestent évidemment de la bonne qualité de la matière première avec laquelle ils sont faits ».

Cependant, le coton n'étant pas une composante du modèle alimentaire familial et sa culture entrant en concurrence avec celle des plantes vivrières, la production paysanne provient largement d'un coton de cueillette. Et les agriculteurs, de l'Angola et du Mozambique, répugnent alors à s'engager dans une spéculation nouvelle dont ils ne ressentent pas l'intérêt socio-économique. La culture paysanne du cotonnier, malgré son considérable potentiel, qui ne se révélera que bien plus tard, ne va donc pas au XIX^{ème} siècle relayer la culture de plantation défailante. [cf notamment Anne Pitcher, 1990, n° 12-13, pp 99-135].

5.3. La tradition : les « arbres à pagnes »

Dans certaines régions sahélo-soudaniennes de l'Afrique centrale le textile végétal ouvragé (extrait, filé, tissé) est, encore au XIX^{ème} siècle, relativement rare. Le cotonnier, par exemple, bien que très anciennement connu dans les savanes de l'Oubangui, n'y est cependant qu'assez rarement cultivé et, encore, seulement autour des cases. Il est filé et tissé en bandelettes étroites et longues, comme dans toute la zone.

Un matériau original, encore très utilisé au XIX^{ème} siècle par les Oubangiens, est l'écorce de certains arbres de la famille des Moracées, tels les *Ficus* (notamment *F.punctata* ou *F. Thonningii*) et, probablement, *Antiaris africana* Engl. (comme en pays Ashanti). On découpe des plaques d'écorce qui sont battues dans l'eau pour en faire des pagnes. Si ces prélèvements sont faits sur des arbres plantés dans les villages « on recouvre soigneusement la plaie d'une couche de bottillons de paille fortement serrés [...]. La régénération de l'écorce se fait sous forme de liens descendant de la partie supérieure de la plaie, semblables à des racines aériennes très serrées ». [R. Guillemin, 1954, p 152]. Les arbres à pagnes restent la propriété de celui qui les a plantés, même si le village se déplace.

*

*

*

SECTION VI. LES ESPÈCES FRUITIÈRES

6.1. En Afrique occidentale

Aux introductions déjà réalisées dans les siècles précédents (cf Volume II), s'ajoutent, au XIX^{ème} siècle, de nouveaux apports américains ou asiatiques :

- **le pommier cajou**, *Anacardium occidentale* L. (Anacardiaceae) : il est spontané dans les dunes du littoral brésilien. S'il est très tôt signalé dans les îles portugaises (Dapper le mentionne à São Tomé en 1686), les dates de ses premières introductions sur la côte d'Afrique sont très imprécises. Adanson l'observe en Gambie en 1757 [R. Mauny, 1953, p 717].

Et depuis 1830, « il s'est abondamment naturalisé sur certaines vieilles dunes du littoral ouest-africain ». [A. Chevalier, 1931, p. 643].

- **le goyavier**, *Psidium guajava* L. (Myrtacée), américain.
- **l'avocatier**, *Persea americana* Mill. (Lauracée) : il est présent à Richard Toll dès 1824. Il a probablement déjà été introduit d'Amérique centrale dans les rivières du Sud par les trafiquants négriers : au Rio Pongo et à l'île Matakong, d'après A. Chevalier [RBA, 1905].
- **le bananier**, *Musa* sp (Musacée), tant figue (ou dessert) que plantain (ou cochon) à cuire est, lui, présent depuis très longtemps (cf Volume II). De nouvelles variétés sont cependant introduites, notamment des Canaries, tout au long de ce XIX^{ème} siècle.

6.2. En Afrique centrale et équatoriale

La palette des espèces fruitières s'est fortement enrichie au cours des siècles précédents. Les régions côtières ont, naturellement, été les premières favorisées. Cependant, la diffusion vers l'hinterland, déjà entamée, va s'intensifier au XIX^{ème} siècle, à partir des littoraux.

6.2.1. Les espèces asiatiques

Les espèces asiatiques les plus anciennement introduites sont, peut-être, celles dont la pénétration est la plus profonde :

- **le bananier** en est, sans doute, le meilleur exemple, puisqu'il est signalé par la plupart des voyageurs des zones soudano-guinéennes, surtout dans son type plantain.
- **le manguiier**, *Mangifera indica* L. (Anacardiaceae), bien implanté sur les côtes, chemine, lui, plus lentement. Charles Tisserant affirme, par exemple, que ce n'est que dans les décennies ultimes du XIX^{ème} siècle que les premiers manguiers sont plantés dans le haut bassin de l'Oubangui (RCA), par des Européens qui établissent des comptoirs, avant même l'arrivée des Français. [Ch. Tisserant, 1953, p 243].
- **l'arbre à pain**, *Artocarpus communis* Forst. (Moracée), est originaire de Malaisie, d'où il s'est répandu dans toutes les îles du Pacifique. Remarqué à Tahiti en 1769 par le grand naturaliste anglais Sir Joseph Banks, lors d'une expédition conduite par James Cook, l'arbre à pain était arrivé à l'Île de France (Maurice) en 1797, après avoir été à l'origine de la triste épopée du Bounty en 1789.

Dans l'Occident africain il atteint São Tomé, via l'Amérique, « apporté en 1856, ou 1858, par le baron de Agua Izé ». [J.E. Mendes-Ferrão, 1992, opus cité p. 180]. En fait, l'espèce comporte deux grandes groupes variétaux : l'un, dont les fruits contiennent de nombreuses

graines de la grosseur d'une châtaigne, var. *seminifera*, surtout connu au Brésil, peu répandu en Afrique (où il donne le « fruit-châtaigne ») ; l'autre à fruits sans graines, var. *apyrena*.

Ce deuxième groupe est le véritable « arbre à pain » dont le fruit, par suite de l'avortement des graines, forme une masse gorgée d'amidon (de 65 à 85% d'hydrates de carbone, d'après Balland) [cité par D. Bois, 1927 tome I p. 451]. Cette composition, proche de celle d'un légume féculent, fait d'ailleurs considérer, par plusieurs agronomes du XIX^{ème} siècle, l'arbre à pain comme une véritable providence pour des populations sous-alimentées. Au Gabon, les Missions religieuses, en particulier, lui accordent beaucoup d'attention (cf infra : Chapitre VII, Section XI, du présent Volume III). Il se répand d'ailleurs dans les jardins et villages littoraux, de l'estuaire du Gabon à celui du Mouni, au nord.

Une autre artocarpée intéressante est le jacquier, *Artocarpus integrifolia* L., originaire de l'Inde d'où il est parvenu au Brésil dès le XVII^{ème} siècle. D'après Almada Negreiros son introduction à São Tomé date de 1808, d'où il se répand en Angola [J.E. Mendes-Ferrão, opus cité, p. 183]. Le fruit du jacquier est l'un des plus gros connus dans le monde : il peut peser jusqu'à 12 kg et mesurer 70 cm de long. « Il est considéré comme l'un des plus délicieux par ceux qui parviennent à en manger », car « la pulpe qui entoure ces fruits est molle, [...] de saveur assez agréable, mais dégage une odeur infecte ». [Bois D., opus cité, pp 488-490].

6.2.2. Les espèces américaines

Ces espèces bien que handicapées par une arrivée plus tardive, n'en connaissent pas moins, pour plusieurs d'entre elles, des diffusions spectaculaires, véhiculées par les voyageurs et les paysans eux-mêmes. Esther Katz rapporte, par exemple, une étude de G. Michon, sur quelques unes d'entre elles, réalisée à partir de la zone côtière du Mayombe (Gabon - Congo). [E. Katz, in Monique Chastanet, 1998, pp. 283-322]. Elle concerne leur diffusion au XIX^{ème} siècle, à partir de leur introduction plus ou moins récente :

- **le mombin**, *Spondias Monbin* L. (Anacardiaceae), originaire de l'Amérique tropicale a été largement répandu par les habitants. Il a déjà été décrit par Pigafetta et Lopes, sous le nom d' « ozege », dès 1591 comme donnant des « prunes jaunes de fort bonne saveur et odeur ». [p 303].

- **l'anas**, *Ananas comosus* (L.) Merrill (Broméliaceae): « introduit au Gabon, il s'y est propagé, avec une extrême rapidité, dans tous les sols, même les plus médiocres [...]. On le trouve presque à l'état sauvage un peu partout dans la région maritime, aussi bien qu'à des centaines de kilomètres du littoral ... ». [A. Walker, 1952, p 284].

- **le goyavier**, *Psidium guajava* L. : trois types sont répandus au Gabon. « Le plus anciennement cultivé à la côte, à gros fruit sphérique à chair rouge, [...] pousse spontanément [...]. Le second, à fruits en forme de poire [...] est très rare [...]. Le troisième, de petite taille, donne des fruits appelés goyaves fraises [...] de meilleure qualité. Introduit longtemps après la grosse goyave, il s'est propagé d'une façon si prodigieuse qu'il est devenu une mauvaise plante [...]. Son introduction à Libreville se situe entre 1880 et 1885 ». [A. Walker, opus cité p 284].

- **le corossol**, *Annona muricata* L. (Annonaceae), est bien présent au Gabon au XIX^{ème} siècle (comme sur les côtes orientales d'Afrique du Sud), alors qu'en Afrique occidentale (au Sénégal, notamment) les introductions ont plutôt favorisé la pomme-cannelle *Annona squamosa* L..

- **le papayer**, *Carica papaya* L. (Anacardiaceae) : il est naturalisé au Gabon et s'est répandu très loin vers l'intérieur. L'abbé Proyart le mentionne déjà en 1776, sous le nom

de lolotier. Il est néanmoins possible que dans les régions « plus rapprochées du Congo que de l'Océan », son introduction soit nettement plus tardive : « elle pourrait dater de l'établissement des Français dans la région de Franceville », donc des années 1880. [A. Walker, opus cité, p. 282]. Cependant, à la fin du XIX^{ème} siècle, Auguste Chevalier va le rencontrer lors de son voyage en Oubangui et au Tchad, en 1902. On lui affirmera qu'il a été introduit « dans le pays nyamnyam, dans l'Est Oubangui, par un voyageur allemand postérieur à Schweinfuth, donc vers 1875 ». [Ch. Tisserant, 1953, p 243]. Il n'y est pas l'objet d'une véritable culture, mais, lorsque l'on change l'emplacement des cases, on emporte des papayes avec soi, aux fins de réensemencement.

Plus à l'ouest, déjà dans les régions sub-tchadiennes, mais également dans le soudanien occidental, il est signalé par plusieurs voyageurs dont, par exemple, René Caillié et Heinrich Barth (cf. supra).

- **la pomme-cajou, ou anacardier**, *Anacardium occidentale* L.. Son introduction au Gabon ne semble dater que de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. « Vers 1875, on comptait une dizaine de pieds des deux espèces à fruits jaunes ou rouges, plantés à la Mission Sainte Marie de Libreville (cf Chapitre VII, Section X). Partout ailleurs, le Cajou est inconnu ou très rare ». [A. Walker, opus cité, p. 285]. Sur la façade orientale de l'Afrique, on se souvient que l'introduction de l'anacardier remonte vraisemblablement au XVI^{ème} siècle (cf Volume II). Il est parvenu très tôt à Madagascar, soit du Brésil, soit de l'Inde (par les navigateurs portugais ou arabes) où il a acquis, dès avant le XIX^{ème} siècle, une grande importance.

- **l'avocatier**, *Persea americana* Mill. ou *P. gratissima*, est sans doute d'introduction très récente dans l'Afrique du XIX^{ème} siècle. Originaire du Guatemala, mais largement cultivé en Amérique latine, il est importé par les Portugais à São Tomé, d'où il gagne les côtes occidentales.

- **les passiflores** : les grenadilles, *Passiflora edulis* et *P. ligularis* ; la barbadine, *P. quadrangularis*, etc. , s'introduisent progressivement en Afrique tropicale.

6.3. À Madagascar

La Grande Île, favorisée par la proximité de l'Île de France (Mauritius) et de l'Île de Bourbon (La Réunion), voit avec le XIX^{ème} siècle arriver de nouvelles espèces fruitières, dont certaines, sont déjà évoquées ci-dessus. Parmi les espèces tropicales introduites, on peut signaler tout particulièrement :

- **l'avocatier**, *Persea americana*. Sa présence dans l'Océan indien austral est, très vraisemblablement, antérieure à son arrivée sur les côtes occidentales africaines. Il semble que l'on puisse faire remonter aux années 1750 son introduction à l'île Maurice : « Dans une relache que fit M. de l'Esquelin au Brésil, il prit des fruits de cet arbre qu'il porta à l'île de France, qu'il remit à M. Le Juge. Il en éleva un pied qui porta des fruits en 1758 ». [J.B. Fusée Aublet : « Liste des plantes à l'Île de France », 1752-1761 ; cité par Guy Rouillard, Joseph Guého, 1999, p. 452]. De Maurice, l'avocatier diffuse vers La Réunion et Madagascar. André Michaux l'introduit, en 1803, dans son jardin près de Tamatave. Sa présence est attestée, au XIX^{ème} siècle, également à Nossi Bé et au Sambirano. [J-L de Lanessan, 1886, p 878].

- **le giroflier**, *Eugenia aromatica* L. (Myrtacée). Il est introduit, en 1827, par la Société Albran-Carayon-Hugot, de Bourbon à l'île Sainte Marie. Elle veut y tenter sa culture sur les trois propriétés qu'elle a acquises dans l'île. En 1880, la production de girofle

est de quinze tonnes de clous. Elle s'intensifiera après 1895. Sur la Grande Terre, les premières plantations ne s'établiront que peu avant 1900. [Jacques Maistre : « Le Giroflier à Madagascar et Zanzibar »].

- **le papayer**, *Carica papaya* L. d'origine américaine est, lui aussi, introduit au XIX^{ème} siècle.

- **le litchi**, *Litchi sinensis* Sonn. (Sapindacée). Il est originaire du sud de la Chine où il est cultivé depuis près de 3.000 ans. Il atteint vraisemblablement Madagascar et les côtes orientales d'Afrique vers 1870, à partir de l'Inde ou de l'île Maurice. Il est effectivement mentionné, dès 1763, par François Etienne Le Juge dans la liste qu'il dresse des plantes cultivées sur son habitation de Mon Goût, à l'Île de France : « trois pieds de l'Etchis, dont un grand prêt à donner un fruit [...]. Cet arbre, dont le fruit est estimé comme bon et sain, vient bien dans l'isle ... ». [cité par Guy Rouillard, Joseph Guého, opus cité, p 166].

L'écologie particulière des Hauts Plateaux malgaches permet, en outre, l'introduction au cours du XIX^{ème} siècle de nombreuses espèces fruitières européennes : pruniers, pommiers, abricotiers, pêchers, etc.. Ces introductions sont surtout à porter aux crédits de Jean Laborde, de quelques uns de ses collègues planteurs et des Missions catholiques et protestantes.

6.4. La vigne et sa mystique

La vigne figure depuis la plus haute antiquité dans la symbolique latine et, par héritage, dans les traditions agricoles françaises les plus anciennes. Il n'est donc pas surprenant que les explorateurs, les naturalistes, les botanistes, les agronomes, les missionnaires de la francophonie l'aient recherchée ou remarquée lors de leurs voyages et qu'ils aient, ensuite, tenté de la cultiver. Dans les régions chaudes actuellement francophones, c'est probablement à Madagascar qu'on en trouve les plus anciennes mentions, bien avant même le XIX^{ème} siècle.

On a vu, dans le Volume II, que Etienne de Flacourt et François Cauche avaient signalé sa présence dans la Grande Île dès le XVII^{ème} siècle. Elle y aurait été importée par des Arabes, en même temps que le grenadier. Cette vigne « à gros grains blancs, durs et allongés, jadis assez répandue » et que l'on trouve encore de nos jours, dans le sud du Betsiléo, est bien un *Vitis vinifera*. « Mayeur l'a (encore) observée en 1777, à Betafo ». D'autres variétés de *Vitis vinifera* seront introduites à la fin du XIX^{ème} siècle.

Existe également, « probablement introduite par Michaux, en 1802 », la vigne américaine *Vitis labrusca*. Ce sont ses raisins qui sont à la base des vins de l'Imerina et du Betsileo. [H. Perrier de La Bathie, 1931-1932, pp. 719 et suivantes]

En Afrique continentale, et plus précisément occidentale, où la vigne est également recherchée, elle est signalée, bien plus tard, au XIX^{ème} siècle par plusieurs voyageurs, naturalistes et agronomes. C'est, par exemple, l'agro-botaniste Théodore Lécarré (celui que l'on retrouve à Richard Toll dans les années 1860 ; cf infra : Chapitre VII, Section VII) qui la découvrira près de Bafoulabé, au Mali actuel, lors d'une mission scientifique, en juin 1881. [Archives du Sénégal, Série 1 R27 (158) ; mentionné par Iba Der Thiam, opus cité, p 47]. La présence de la vigne dans cette Afrique tropicale suscite tout de suite un réel intérêt, d'autant que Lécarré signale « des grappes de trente centimètres de longueur et de un à deux kilos de grains, d'un noir ou d'un rose violacé ... ». [D. Bois, 1928, p 132].

Une enquête est aussitôt diligentée par les Affaires politiques de Saint-Louis, auprès des territoires dépendant du Sénégal : la vigne est signalée à Boffa, à Boké en Guinée-Conakry, où « cet arbrisseau se trouve en grande quantité ... » (réponse du chef de poste de Boké, le 5 juillet 1881). L'affaire est d'importance ; on envisage même de transplanter cette « vigne du Soudan » dans le sud de la France pour régénérer le vignoble, dramatiquement atteint par le Phylloxera. On décide déjà de détacher, à Boké, deux soldats vigneron afin d'y « procéder à des essais comparatifs » [Iba der Thiam, opus cité, p 48]. Hélas les premières appréciations sur cette vigne du Soudan, qui est un *Ampelocissus*, genre voisin mais différent de celui de la vigne véritable, *Vitis vinifera*, vont très vite s'avérer exagérées. Aucune des espèces de ce genre, même les plus voisines de la vigne telles *A. Grantii* Pl. (ou *Chantinii*) et *A. Lecardii* Planch., n'offre d'intérêt pour la viticulture, pas même comme porte-greffe, d'après Planchon (1900 ?) et Dalziel (1937).

Les chercheurs, comme les personnalités politiques ont leurs emballements et leurs enthousiasmes ... ; pourquoi ne pas en donner un exemple, même malheureux, entre bien d'autres ?

*

*

*

SECTION VII. LE CAFÉIER

7.1. La mania du café

Le café, arrivé dans les tasses européennes au XVII^{ème} siècle, y est devenu l'une des boissons les plus consommées. Cependant, au XVIII^{ème} et même au XIX^{ème} siècles, le caféier d'Arabie, *Coffea arabica*, reste depuis son « introduction [...] aux Antilles en 1723, [...] le seul café produit [...] ». Cultivé principalement en Amérique tropicale, dans la Caraïbe et en Asie, mais disséminé dans le monde entier, ce caféier s'est avéré très sensible aux aléas parasitaires ».

C'est devant ces menaces et, en premier lieu, celle de la rouille orangée, due au champignon *Hemileia vastatrix*, que va commencer, dans le dernier quart du XIX^{ème} siècle, la recherche d'autres espèces de caféier résistantes. Plusieurs sont découvertes dans les forêts africaines et mises en culture. Certaines sont transférées à Java, pour leur amélioration.

Pour les hautes altitudes, le *C. arabica* demeure toutefois l'atout majeur (c'est aussi le plus apprécié). Pour les basses altitudes, « le caféier d'Arabie est remplacé d'abord par des variétés de *C. Liberica*, puis par des caféiers rustiques de l'espèce *C. canephora*, dont la variété *Robusta* a donné son nom au café produit ». [André Charrier, Albertus B. Eskes, in A. Charrier et al., 1997. pp 171 à 196].

7.2. Les étapes de la progression du caféier planté en Afrique tropicale sub saharienne

7.2.1. Dans les îles du Cap Vert

On sait que le caféier d'Arabie, *Coffea arabica*, en fait originaire des hauts plateaux éthiopiens, a été transporté aux Amériques (Antilles, puis Brésil), au début du XVIII^{ème} siècle

(cf Volume II). C'est du Brésil, et de 1790, que daterait la première introduction de ce caféier d'Arabie en Afrique tropicale par les Portugais, dans l'île São Nicolau de l'archipel cap-verdien et, de là, dans d'autres îles de l'archipel : São Tiago, puis Santo Antão, Fogo, Brava. Les plantations se situent en altitude moyenne, entre 200 et 900 mètres suivant les îles.

Le café des îles du Cap Vert, généralement préparé par voie sèche, est très apprécié sur les marchés européens du XIX^{ème} siècle. La production des îles du Cap Vert reste cependant faible : les exportations, de 48 tonnes en 1840, ne dépassent pas 150 tonnes avant 1890 ; elles atteindront un maximum de 440 tonnes en 1895.

7.2.2. En Sierra Leone

C'est avec le caféier d'Arabie qu'ont lieu les premières tentatives de culture dans l'Ouest africain tropical. « A partir de 1783, date de la fondation de l'établissement agricole anglais de Sierra Leone, le caféier est introduit dans ce pays où Golberry le note, vers 1787 ; et dès 1810-1811 une certaine quantité de café est exportée en Angleterre ». [Raymond Mauny, 1953, pp 684 - 730]. Naturellement le caféier d'Arabie va, comme dans la plupart des régions tropicales de basse altitude, s'avérer en Sierra Leone bioclimatiquement mal adapté et d'autres espèces vont le relayer.

Pour l'anecdote, on peut signaler que le caféier d'Arabie est également testé au Sénégal, à Richard Toll (cf infra : Chapitre VII, Section V) dès 1824, avec l'insuccès que l'on imagine. Il faut aller bien plus au sud.

7.2.3. Dans « les Rivières du Sud » (vers l'actuelle Guinée-Conakry)

Les essais de caféiculture ont commencé tôt en Guinée, probablement dès le XVIII^{ème} siècle, comme en Sierra Leone. René Caillié n'en fait toutefois pas mention dans son récit (cf supra : Chapitre II, Section IV), alors qu'il séjourne à Kakondy (Boké) et dans la région du rio Nuñez en avril 1827.

Cependant, peu d'années après, dès 1835, « c'est surtout le café que les traitants de Gorée (vont) chercher au Rio Nuñez; il semble d'excellente qualité, supérieur même au moka [...]. L'arbuste producteur est le *Coffea stenophylla* G. Don. ». [H. Jacques-Félix, 1963, p 56].

« Nous savons, ajoute Jacques-Félix, comment cette intéressante ressource sylvestre fut gaspillée »: « Vers 1850, nous dit A. Chevalier [« Les caféiers sauvages de la Guinée française ». Compte-rendu Académie des Sciences. Paris, 1905, pp 1472-1475], on songea à le cultiver et un jardinier fut même envoyé à Boké dans ce but. On se contentait de déterrer les jeunes plants dans la forêt pour les transplanter dans les jardins. Cette pratique fut plus ou moins régulièrement poursuivie car, vingt ans plus tard, Lang [« la culture de café au Rio-Nuñez », Rev. Marit. et Col. 1870 : p 228], agent de culture à Boké, nous rapporte que, vers 1870, près de 50.000 pieds environ de caféiers étaient arrachés chaque année en forêt pour être vendus à des commerçants et planteurs de Boké. Comme cette opération se faisait tardivement en juillet et que les jeunes plants ne survivaient pas à la saison sèche suivante, toutes ces plantations périclitèrent, sans bénéfice pour leurs auteurs, mais au grand dommage des peuplements naturels que Lang proposait, plus justement, d'aménager et d'enrichir ». [H. Jacques-Félix. opus cité, p 56].

Plus précisément, et s'agissant de ces plantations caféières faites en Guinée-Conakry, entre 1840 et 1870, « la première mention « trouvée » concerne une plantation établie à Boké par

l'Américain Stilker ». Y sont également citées les plantations Auguste Sauton (1849 et 1850), Giron (1868), O'Neill (1870)... ». [R.Portères, 1962, n° 1, pp 3 à 18]. Ces premières plantations caféières guinéennes sont essentiellement effectuées avec les espèces de *Coffea* spontanées :

- en premier lieu, le *Coffea stenophylla* G. Don., que l'on connaît alors sous les appellations marchandes de « café du Sierra Leone, du Rio Nuñez, du Rio Pongo, du Sénégal (!) ». En 1886, le naturaliste Jean-Louis de Lanessan signale que le caféier du Rio Nuñez croît spontanément sur les confins du Fouta Djalon et du pays des Sousous, entre les îles Bissagos (Guinée Bissao) et le comptoir anglais de Free Town (Sierra Leone). Il affirme, d'après un rapport du commandant de cercle de Rio Nuñez (la rivière qui arrose Boké en Guinée-Conakry), que « le véritable café de Rio Nuñez n'existe plus dans la rivière, et que les plantations qui avaient été tentées par les Européens ont été abandonnées » : ce qui confirme bien l'ancienneté de ces tentatives.

Il ajoute que ce café « est généralement remplacé par les graines qu'exportent les comptoirs portugais de la côte occidentale d'Afrique, San Thomé et surtout Loanda, qui recueillent les produits de la vallée du Congo et de celle du Koanza sur laquelle est située Cazengo, localité qui donne son nom au produit » (régions et villes de l'Angola). [J-L. de Lanessan, 1886, p. 45]. Ces « grains » portugais sont naturellement du *Coffea arabica*, dont la présence est attestée dans les îles de São Tomé et Príncipe dès 1800 (cf infra), ainsi que dans les zones montagneuses de l'Angola, notamment ses districts de Cazengo et Golungo Alto. [Conde de Ficalho, 1884, p 202].

S'agissant, à nouveau, du *Coffea stenophylla* guinéen, Roland Portères voit, dans cette espèce, « l'origine de toutes les introductions faites autrefois dans les jardins du monde » et provenant « de la région de Boké (Rio Nuñez en Guinée-Conakry), de Freetown ou des gîtes de Kessewe Hills au Sierra Leone ».

Il est sans doute bon de préciser ici qu'au XIX^{ème} siècle la systématique du genre *Coffea* est encore peu élaborée. Aussi, les identifications botaniques rapportées ici procèdent-elles de recherches souvent très postérieures. En particulier, la présente Section emprunte délibérément aux travaux de l'éminent agronome et naturaliste Roland Portères et, en particulier, à son article précité : « Caféiers de la République de Guinée ».

- en second lieu, le *Coffea Liberica* Bull. : Il est déjà signalé en culture en Sierra Leone vers 1792 par Adam Afzelius ; et en Libéria, à Monrovia et au Cap des Palmes (frontière de la Côte d'Ivoire), en 1841, par Théodore Vogel. Il a sans doute été introduit de très bonne heure en Guinée, au cours du XIX^{ème} siècle.

Ainsi, trouve-t-on à cette époque des plantations caféières sur toute la côte guinéenne : Boffa (Rio Pongo), Boké (rio Nuñez), Dubreka (baie de Sangareya), Îles de Los (face à la future Conakry).

7.2.4. En Côte d'Ivoire

D'après G. Hardy (1921), le caféier est introduit dans les comptoirs du Sud (Garroway, Assinie, Grand Bassam, Gabon) dès 1844. Vers 1870, des missionnaires l'importent à leur tour du Libéria voisin sur la côte des Krou, près de Tabou. [Louis Cordier, 1961, p 148].

Dix ans plus tard, en 1881, Arthur Verdier, marin rochelais, commerçant, fin négociateur, établi depuis 1858 à Grand Bassam (où il a repris les boutiques Régis), lance avec de Brétière « l'aventure prophétique d'Elima » sur la rive orientale de la lagune Aby. Le

choix du site n'est d'ailleurs pas innocent, si l'on veut bien se rappeler que c'est dans cette région que le roi du Sanwi avait autorisé les émissaires de Louis XIV à créer un comptoir sur ses terres et qu'ainsi avait été fondé Aboisso, au débouché de la rivière Bia sur la lagune. Aboisso est resté longtemps le « point terminal des caravanes venant du nord pour échanger des marchandises avec les Européens ou les populations côtières ». [Mylène Rémy, 1976, p 112].

À Elima, au sud d'Aboisso, Arthur Verdier, « servi par une équipe remarquable », réalise donc la première plantation ivoirienne de caféiers, avec des semences provenant directement de Monrovia (donc de *C. Liberica*). [Roland Portères, 1962. p 16]. Le cacaoyer accompagne d'ailleurs très vite le caféier.

C'est aussi à Elima « qu'est extraite, en 1885, la première bille d'acajou » et « que fonctionne la première école d'agriculture, modeste embryon [...] à l'orée de la plantation [...]. C'est dans ce foyer d'activités, implanté au delà de la frange littorale, que s'amorce le passage des économies de grappillage, proches de la cueillette, à une mise en valeur rationnelle : d'une part, volontairement, par les expérimentations de l'équipe européenne d'Elima, et, d'autre part, du fait de l'ouverture progressive à de nouvelles façons de voir et de faire dont bénéficiaient les populations, à leur contact. Il n'est pas exagéré de penser que la Côte d'Ivoire moderne trouve là ses premiers fondements ». [Collégial, 1978, p 285].

Au départ, les caféières d'Elima, comme celles de Tabou, sont complantées en caféier *Liberica*. Le Kouilou, indigène spontané, lui sera substitué bien plus tard (vers 1925 - 1930).

7.2.5. Au Gabon

Au Gabon, les tentatives de plantations caféières sont pratiquement contemporaines de l'ouverture des jardins de Libreville et environs : Jardin d'essais de la Marine et jardins des missions catholiques et protestantes (cf infra : Chapitre VII, Sections X et XI). Avant la « découverte » du caféier local, *Coffea canephora* Pierre, en 1885, les plantations sont réalisées avec des espèces africaines d'autres provenances. Par exemple, le *C. Liberica*, ou « caféier de Monrovia », ou caféier de Liberia, est connu en culture au Cap Esterias (proximité nord-ouest de Libreville) dès 1853. [Roland Portères, 1962, p 16].

7.2.6. À São Tomé et Príncipe

Le caféier est introduit du Brésil à l'île de Príncipe en 1800, par le gouverneur João Baptista da Silva Lagos. C'est dans cette île que se situe alors la capitale, Santo Antonio, de l'ensemble São Tomé - Príncipe, où elle a été transféré en 1753, à la suite de troubles politiques graves (révoltes d'esclaves notamment) dans l'île de São Tomé. Elle va y rester jusqu'en 1852. Les deux autres îles de l'Archipel, Fernando Pô et Ano Bom, sont devenues espagnoles en 1778 (traité du Pardo).

C'est sur la production caféière que se bâtit, d'abord, l'économie agricole du groupe São Tomé - Príncipe. A São Tomé, les plantations de caféiers vont s'établir depuis le littoral jusqu'à 1.400 mètres d'altitude (au dessus de l'écologie cacaoyère). Les exportations du groupe, de l'ordre de 170 tonnes en 1840 et 450 tonnes en 1855, croissent jusqu'à 2.000 tonnes en 1870, pour atteindre 2.500 tonnes vers 1885. « Le café de São Tomé est d'une finesse supérieure, très aromatique et extraordinairement apprécié [...], l'un des plus cotés au monde ». [Anonyme, « Monographie... », 1927, p 86].

7.2.7. En Angola

En Angola, bien que l'on ait attribué l'introduction du caféier à des missionnaires portugais, pratiquement toutes les variétés cultivées appartiennent au groupe des *Coffea canephora* indigènes. C'est en zone forestière que se rencontrent ces caféiers spontanés, surtout dans les terres fraîches d'altitude qui, au nord du Cuanza et à quelque 200 - 300 kilomètres au nord-est de Luanda, s'étendent sur les régions du Cazengo, du haut Golungo, des Dembos, de l'Encoge, etc..

La prospection de ces caféiers spontanés commence vers 1830, mais à si petite échelle que l'établissement des plantations est très lent : à tel point qu'en 1845 on récompense encore un planteur pour avoir atteint une production de 9 tonnes de café sur son exploitation. [Anonyme, 1929, pp 77-78]. Les exportations augmentent toutefois régulièrement : de l'ordre de la tonne en 1830, elles sont d'environ 100 tonnes vers 1860 et 1.000 tonnes en 1870. En 1890, elles dépassent les 8.000 tonnes. Le maximum sera atteint en 1895, avec 11.000 tonnes, puis ce sera la lente décroissance jusqu'aux années 1920. [J.R. Costa Junior, 1930, p 28].

7.2.8. À Madagascar

- *Coffea arabica* L., le caféier d'Arabie, encore présent de nos jours ça et là sur les hauts plateaux malgaches, est introduit depuis le milieu du XVIII^{ème} siècle pour certains, le tout début du XIX^{ème} siècle pour d'autres. Pour Emmanuel Drake del Castillo, c'est La Boissière qui l'a importé en 1717 de La Réunion à l'île Sainte Marie de Madagascar. [E. Drake-Del-Castillo, 1902]. Les premières plantations, sur les côtes nord et est de Madagascar, ont vraisemblablement été le fait, au milieu du XVIII^{ème} siècle, de commerçants réunionnais et mauriciens. [J. Braudeau et al., 1962, pp 169 à 186]. Selon Perrier de La Bathie, c'est Michaux qui a probablement introduit le café d'Arabie en 1802.

Quoiqu'il en soit, le véritable essor des plantations d'Arabica, à Madagascar, se situe dans ce XIX^{ème} siècle, à la fin duquel il va brutalement décliner du fait, principalement, des attaques de la rouille orangée, *Hemileia vastatrix*, originaire d'Afrique (cf infra : Chapitre VII, Section XII).

- **Autres Coffea.** Sont également introduits vers la fin du XIX^{ème} siècle : *Coffea Liberica* à partir de La Réunion ; *Coffea canephora*, notamment sa variété *Robusta* ; *Coffea congensis*. Ces deux dernières espèces vont connaître un grand développement sur la côte orientale, où elles vont relayer le *C. arabica*.

*

*

*

SECTION VIII. LE CACAOYER, *THEOBROMA CACAO* L.

8.1. Sa « découverte » en Amérique

Le cacaoyer, de la famille des Sterculiacées, est un arbre cauliflore typique (ses inflorescences et fruits se développent sur le tronc et les branches), originaire des forêts pluviales de l'Amérique centrale, du Sud du Mexique au nord de la Bolivie et, plus particulièrement, des bassins supérieurs de l'Orénoque et de l'Amazone. Il reçoit en 1737, de Linné, l'appellation *Theobroma* et, en 1753, dans *Species plantarum*, celle de *Theobroma cacao*.

Il comprend, en fait, deux sous-espèces géographiques : *T. cacao* subsp. *cacao*, représenté par le groupe Criollo (peu vigoureux, mais produisant le meilleur cacao) et *T. cacao* subsp. *sphaerocarpum*, représenté par le groupe Forastero. Les hybrides entre les deux groupes, obtenus par les agriculteurs, puis par les chercheurs, forment le groupe Trinitario. [Philippe Lachenaud, 1999, p 57].

Le cacao, fait de fèves torréfiées et broyées du cacaoyer, auxquelles on ajoute eau, farine de maïs, piment, épices pour obtenir le « xocoatl », boisson des Aztèques, est connu depuis plus de trois mille ans en Amérique centrale. Les Européens le découvrent lorsque le roi aztèque Montezuma offre à Hernando Cortès, en 1519, à Tenochtitlan (Mexico), cette boisson aromatisée à la vanille.

8.2. Son entrée en Afrique tropicale

L'arrivée du cacaoyer en Afrique est beaucoup plus tardive et se fait, au XIX^{ème} siècle, via les îles, alors portugaises, de Príncipe et São Tomé, au fond du golfe de Guinée. Dans ces deux îles, le cycle de la canne à sucre, en fort déclin depuis le XVII^{ème} siècle, s'achève avec le XVIII^{ème} siècle, sous les coups de l'irrésistible concurrence du Brésil, cette possession portugaise qui acquiert son autonomie, prélude à l'indépendance, en 1822.

C'est en cette même année, 1822, que le Brésilien José Ferreira Gomes, fils du gouverneur des îles São Tomé et Príncipe, réussit à acclimater dans sa « roça » (plantation) de Simaló, près Santo Antonio (dans l'île Príncipe, alors capitale des deux îles), des plants de cacaoyer

« forastero » ramenés d'Amazonie. En fait, à cette époque, « le cacaoyer, arbre délicat en feuillage et aux fruits de couleurs changeantes, (est alors) connu exclusivement comme plante ornementale ». C'est d'ailleurs à cet effet que le jeune José Ferreira Gomes, qui avait, en 1812, épousé la belle princesse noire Maria Correia, l'avait fait planter dans son parc, afin d'offrir à sa dame le cadre de vie le plus somptueux et le plus plaisant possible.

Et ce n'est qu'« en 1852 (que) José Maria de Sousa e Almeida tente une exploitation commerciale de ces arbres exotiques sur l'actuelle « roça » (plantation) Agua Izé, cette fois sur l'île de São Tomé [...]. Sur ces riches terres volcaniques, les rendements de cette nouvelle culture (c'est le caféier qui est alors, de loin, la culture dominante) dépassent tous les espoirs ». [Dominique Gallet, 2001, pp. 47-51].

Dans les mêmes temps, le cacaoyer est également transporté de l'île de Príncipe aux îles de Fernando Pô et Ano Bom, sous domination espagnole depuis 1778. C'est au cours du XIX^{ème} siècle que le cacaoyer va progressivement se substituer au caféier comme culture commerciale dominante, à un rythme que l'on peut résumer dans le tableau schématique suivant des exportations de São Tomé et Príncipe (en tonnes).

| Années | 1840 | 1855 | 1865 | 1870 | 1880 | 1889-1890 | 1890-1891 | 1895 |
|--------------|------|------|-------|-------|-------|-----------|-----------|-------|
| Cacao | - | 3 | 37 | 200 | 800 | 2.320 | 2.980 | 5.350 |
| Café | 170 | 450 | 1.375 | 2.000 | 2.500 | 2.644 | 2.080 | - |

[d'après Anonyme : « Boletim... », n° 43, 1929, pp 172-173]

Les prix élevés du cacao et la pénurie de main d'oeuvre (plus préjudiciable au caféier), conséquence de l'abolition de l'esclavage, créent des conditions favorables au cacaoyer. L'arbre des pauvres, « árvore dos pobres » de Barão de Agua Izé, domine ainsi rapidement le caféier. Au début du XX^{ème} siècle, São Tomé et Príncipe deviendront le premier producteur mondial de cacao. [José E. Mendes-Ferrão, 1993].

8.3. Le « débarquement » du cacaoyer sur le continent africain, en Gold Coast (Ghana actuel)

Si la date d'arrivée du cacaoyer dans l'île de Príncipe, en 1822, semble bien pouvoir être retenue, celle de son arrivée sur le continent est bien plus imprécise. Et, comme toutes les entreprises réussies, cette introduction se réclame de plusieurs paternités. Pour Leplae, ce serait à l'amiral hollandais Daendels qu'en reviendrait l'initiative, vers 1815 [cité par Brouhns, Bulletin agricole du Congo belge, vol. XVI, n° 4, 1950; repris par Louis Burle, 1962, p 475]. En 1824, il est mentionné parmi les plantes testées à Richard Toll (cf infra : Chapitre VII, Section V) où, bien entendu, il ne trouve aucune des conditions qui lui soient favorables. En 1844, il est signalé parmi « les cultures qui donnent déjà des résultats appréciables », près des comptoirs de Garroway, Assinie, Grand Bassam, etc., dans l'extrême sud-est ivoirien. [Georges Hardy, 1921, p 312].

Plus certainement, en 1843, la Mission de Bâle (« Basel Mission ») introduit en Gold Coast (actuel Ghana) des graines de cacaoyer, en même temps que le « taro », ou, bien plus vraisemblablement, le macabo, *Xanthosoma* sp, [d'après H. M. Burkill, 1985]. Cette introduction de plantes se fait à l'occasion de l'installation de Chrétiens provenant « des Indes occidentales ». C'est une réussite pour le taro, un échec pour le cacaoyer. Une nouvelle introduction du cacaoyer est tentée, en 1857, par ces mêmes missionnaires de Bâle, à partir du

Surinam (Révérend Johannes Haas). Les jeunes semis ne survivent pas. En revanche, une introduction de 1863 donne deux plants de cacaoyer, dont les premières cabosses sont récoltées en 1866 et leurs graines semées en plusieurs jardins de missions. Les vergers ainsi constitués disparaissent, cependant, sans que les missionnaires aient réellement pu évaluer les potentialités du cacaoyer dans ces régions. [S. La Anyane, 1963].

L'histoire la plus bucolique, donc la plus belle, « le conte fabuleux » dira bien plus tard le colonel J. H. Levey [VI^{ème} Congrès international d'Agriculture tropicale. Paris, 1931], commence en réalité, pour le Ghana, en 1879. Cette année là, l'agriculteur-forgeron Tete Quarshie met en terre quelques graines provenant de cabosses de cacaoyer rapportées en fraude de Fernando Pô par son apprenti Adja. Une autre version, plus victorienne de l'introduction, voudrait que ce soit le gouverneur de la Gold Coast, Branford Griffiths, lui-même, qui soit allé chercher quelques pieds de cacaoyer à São Tomé.

Une histoire n'exclut d'ailleurs pas l'autre. C'est, en tout cas, le début du spectaculaire essor de la culture cacaoyère dans cette colonie britannique et dans l'ensemble de l'Afrique tropicale. Si, en 1885, seulement 121 livres anglaises de cacao sont exportées vers l'Europe, il y en aura 1.200 tonnes en 1900, 40.000 tonnes en 1910, etc..

L'Administration britannique de la Gold Coast et la mission de Bâle se préoccupent évidemment d'enrichir le capital génétique du territoire. En 1886, est établi un Jardin botanique à Aburi : y sont reçues les introductions de São Tomé notamment, et distribuées les semences aux fermiers du district de l'Akwapim où apparaissent des centaines de petites plantations. [S. La Anyane].

8.4. Les tentatives en pays francophone

L'introduction du cacaoyer dans les territoires francophones d'Afrique tropicale, bien qu'à différentes reprises assez synchrones avec celles tentées en pays anglophones, ne va connaître de véritable succès qu'avec un différé de plusieurs décennies.

Le Chapitre VII consacré plus loin aux essais de colonisation agricole au Gabon (Sections X et XI) rappellera comment, dès la décennie 1860, le Jardin d'essai de Libreville et la Mission Sainte Marie du Gabon expérimentent la culture cacaoyère (du « cacaotier »).

On peut déjà signaler qu'en 1865 le Père Charles Duparquet rédige une étude : « De la culture du cacaotier, pour le Gabon, en particulier » qui résulte, d'une part de ses observations et essais personnels, conduits à la mission Sainte Marie et, d'autre part, d'un travail documentaire effectué au Muséum de Paris, à partir des sources internationales alors disponibles. [Le manuscrit de cette étude figure aux Archives de la Congrégation du Saint Esprit, à Chevilly-Larue, près Paris]. En 1868, la mission tente l'expérimentation en vraie grandeur et réalise « une belle plantation de mille cacaoyers ». L'exemple sera suivi par plusieurs planteurs. La cacaoculture gabonaise ne résistera cependant pas à la concurrence des produits sylvestres (ivoire, caoutchouc, bois, etc.)

En Côte d'Ivoire, l'arrivée du cacaoyer est postérieure. Elle se fait par l'est et les provinces frontalières du Ghana, dans les premières années de la décennie 1880. Le cacaoyer est en particulier associé à l'aventure Elima, commencée en 1881 par Arthur Verdier, dans la région d'Aboisso (cf Section précédente). Les véritables plantations de cacaoyer ne s'établiront cependant, en Côte d'Ivoire, que vers 1895 (cf Volume IV).

*

*

*

SECTION IX. LES PLANTES TOXIQUES ET MÉDICINALES.

9.1. Premières justifications « scientifiques » de toxicologies « traditionnelles »

La connaissance des vertus thérapeutiques, curatives, toxiques, délétères de très nombreuses plantes est fort ancienne en Afrique tropicale et à Madagascar. Leur utilisation s'étend à différents domaines de la vie économique et sociale : activités de chasse et de pêche (poisons), médecine et pharmacie (drogues), juridiction (ordalies, etc.). Quelques exemples en ont été donnés dans le Volume II : cf notamment Chapitre VI, Section II (projet pour Madagascar).

C'est cependant au cours du XIX^{ème} siècle que s'établissent les premiers fondements scientifiques de ces connaissances empiriques, avec l'isolement de quelques unes des substances actives et la vérification de leurs effets, notamment par l'expérience sur des animaux (insectes, poissons, mammifères, etc.). Et, bien souvent, se confirment ainsi des savoirs séculaires ... Il serait passionnant d'en fournir de nombreuses illustrations et de montrer à quelles extraordinaires convergences ont pu parvenir des populations, pourtant séparées par des milliers de kilomètres, voire des océans, et bien des barrières ethniques et politiques.

Il est malheureusement nécessaire de s'en tenir, dans le cadre du présent ouvrage, à quelques exemples. Ils font, de préférence, appel à des travaux conduits au cours du XIX^{ème} siècle, notamment par : le Comte Conde de Ficalho : « Plantas uteis da Africa portugueza » Lisboa, 1884 ; J-L. de Lanessan : « Les Plantes utiles des Colonies françaises », Paris, 1886. Imprimerie nationale ; R P Albert Sébire : « Les plantes utiles du Sénégal », Paris, 1899 J-B Baillière éd.

Recours est cependant fait, à chaque fois que nécessaire, à des ouvrages beaucoup plus récents, qui actualisent ces connaissances anciennes, en particulier à : Emile Perrot : « Matières premières usuelles du règne végétal » Paris, 1943-1944. Masson éd. 2 volumes, 2.344 pages : « la bible » ; Eric Bossard : « La médecine traditionnelle au Centre et à l'Ouest de l'Angola ». IICT, Lisboa, 1996, 531 pages : une bonne mise à jour de connaissances sur les thérapies traditionnelles angolaises.

9.2. Les neuro-actifs

◆ Les stramoines, ou *Datura*, sont des Solanées dont les propriétés anesthésiques, antispasmodiques, mydriatiques, etc., sont connues depuis des siècles et sur presque tous les continents. En 1656, par exemple, E. de Flacourt mentionne le « hirare [...], que l'on nomme en médecine *Datura* qui est une espèce de *Solanum soporiferum* [...], son fruit est comme celui du *Strammonium* (sic) et a la même vertu ». [de Flacourt E., 1995, p 209]. Il s'agit du *Datura tatula* L. (G), également attesté au Sénégal (par de Lanessan, en 1886) et utilisé comme « narcotique puissant, plus efficace que le *Datura stramonium* contre l'asthme », grâce à la « daturine » qu'il renferme. C'est « l'herbe au diable » ou « pomme

épineuse ». On le retrouvera, également connu pour ses propriétés, au Pérou, en Indochine, etc. [Emile Perrot]. Au Sénégal, Sébire signale un autre *Datura*, *D. Metel*, comme existant à l'état sauvage et utilisé pour les névralgies, les convulsions, l'asthme, etc..

Les principes actifs de ces Solanées, des alcaloïdes (atropine, hyoscine, scopolamine, etc.) sont découverts à partir de 1833 (par Mein, Geiger, Hesse, etc.). On sait naturellement que, administrées à doses suffisantes, ces substances hallucinogènes deviennent létales.

♦ À ce groupe appartiennent les jusquiames (autres Solanées), dont les principes actifs sont du même type (hyoscine et hyoscyamine), donc aux effets identiques. De ces jusquiames, Théodore Monod citera un exemple célèbre, celui de *Hyoscyamus muticus*, variété *Faleslez* : « Elle fait partie de l'arsenal secret des Touareg qui l'utilisent, en 1881, pour empoisonner les membres de la mission du lieutenant-colonel Paul Flatters ». On se souvient que cette mission est, alors, chargée de repérer, au coeur du Hoggar, un tracé pour un futur chemin de fer trans-saharien, qui doit relier l'Algérie au Soudan. Avec l'anéantissement de la quasi totalité de la mission, le 16 février 1881, le projet est abandonné *sine die*. [d'après Jean-Marie Pelt, 1999, p 297].

♦ La famille des Loganiacées comprend, elle, les *Strychnos*, dont les espèces américaines servent à la préparation des poisons de flèches foudroyants que sont les curares. Les *Strychnos* africains, tétanisants, qui renferment souvent deux alcaloïdes (brucine et strychnine), sont depuis longtemps utilisés pour fabriquer les poisons d'épreuve et criminels. L'un des plus utilisés est le *Strychnos Icaja* H. Bn, dont les racines fournissent l'un des « N'Kassa » (poisons) les plus redoutables. Il est en particulier mentionné par de Lanessan (1886), avec l'espèce voisine *S. Kipapa* Gilg. appelée « M'boundou », les deux espèces étant, pour lui, confondues.

À noter que la strychnine et la brucine, sont découvertes dès 1818 par Pelletier et Caventou. Le grand physiologiste Claude Bernard va largement les utiliser dans ses expériences sur les animaux, simultanément avec le curare.

♦ Les Africains connaissent aussi les analgésiques et fébrifuges, tel le « Bakis », *Tinospora bakis* Miers qui, d'après Sébire, « guérit des retours de fièvre [...] (et) est aussi diurétique ». On ne saurait enfin oublier les excitants, par exemple :

- *Tabernanthe Iboga* H. Bn, l'Iboga, une apocynacée du Gabon et du Congo, dont les racines coupées et mâchées provoquent une excitation passagère semblable à celle de l'alcool, par son alcaloïde, l'ibogaïne (signalée par Dybowski) ;

- *Pausinystalia Yohimbe* Pierre, une rubiacée dont certaines populations du Cameroun et du Gabon extraient, de l'écorce, la « Yohimbé ». L'alcaloïde isolé plus tard (à partir de 1926), la yohimbine, montrera des propriétés hypotensives, sympatholytiques, aphrodisiaques, etc..

9.3. Les cardio-vasculaires

♦ **La redoutable famille des Apocynacées**, pourtant si riche en belles plantes (laurier-rose, frangipanier, pervenche, etc.), est l'un des plus anciens fournisseurs de produits toxiques, pour les populations africaines et malgaches.

- Des *Strophantus* et de leurs graines sont extraits les poisons de flèches depuis l'Afrique occidentale jusqu'à Madagascar, différentes espèces pouvant être utilisées : *Strophantus gratus* Franchet, spontanée de la Nigeria du Sud au Congo ; *S. hispidus* D.C., en zone préforestière de l'Ouest africain, de la Gambie au Nigeria ; *S. Kombe* Oliv., du Tchad vers l'Afrique orientale ; *S. Boivini* H. Bn., à Madagascar, etc.

Les propriétés médicinales de ces espèces sont signalées par plusieurs auteurs du XIX^{ème} siècle, dont de Lanessan et Sébire. Ce dernier compare l'action des *Strophantus* à celle de la digitale. Les premières graines de *Strophantus gratus* sont envoyées en France, en 1865, par l'explorateur Griffon du Bellay, à partir du Gabon : c'est l'« inée » ou l'« onaye » des Pahouins. En 1888, Catillon en extrait le glucoside actif, l'ouabaïne (une strophantine). La première mention en sera faite au Codex français en 1895.

- Une espèce voisine, *Acocanthera Ouabaio* Poisson, produit (mais par ses racines) l'« ouabé » ou « ouabaio », également poison sagittaire des Somalis.

- Proche des poisons des *Strophantus* est le « tanghin », produit par *Tanghinia venenifera* Poir.. Ses fruits, qui ressemblent à des pêches, sont utilisés, notamment par certaines populations malgaches, dans les cérémonies mystiques et les jugements de Dieu (ordalies). La substance toxique est isolée par Arnaud vers 1888. C. Daruty la signale, en 1889, comme « stupéfiant et poison violent du coeur ». [Guy Rouillard, Joseph Guého, 1999 p 348].

- Dans la région soudanienne prédésertique (Mauritanie, Haut Sénégal), c'est à un *Adenium* que font appel les populations pour empoisonner leurs flèches... ou leurs ennemis. *Adenium Hongkel* D.C. produit, dans son écorce, un poison cardiaque : le « Kidi-Sarané » ou « Bourou-Kourant », à base d'adéniine. D'autres *Adenium* sont utilisés en Afrique orientale et du Sud, pour les mêmes... propos.

- Pour terminer cet aperçu sur les Apocynacées par une note plus réjouissante, il n'est que d'évoquer la saponaire, ou pervenche de Madagascar, *Catharanthus roseus* (L) G. Don., ou *Vinca rosea*, la « tonga » des Malgaches, déjà signalée par De Flacourt. « C. Daruty, à l'Île Maurice, en fait grand cas comme plante médicinale en tant qu'astringent, antidartreux, vulnéraire, etc. », en 1886. [G. Rouillard, J. Guého, opus cité, p. 347]. Ses alcaloïdes, la vinblastine et la vincristine, ont, de nos jours, d'importantes applications médicales.

- ♦ **D'une Asclépiadacée**, famille voisine des Apocynacées, les Malgaches extraient également un autre poison d'épreuve, le tanghin de Ménabé, ou Kirompa, produit par les racines de *Menabea venenata* H. Bn.. « D'après A. et G. Grandidier, ce que le Tanghin du versant oriental de Madagascar fut pour les Hovas, le Kirompa l'a été dans l'Ouest pour les Sakalaves... ». [Em. Perrot, opus cité, p. 1.800]. Il est également appelé Ksopo, Kita, Tanjembarty, Tanghin femelle. Sa toxicité, très grande et supérieure à celle du vrai Tanghin, est celle d'une poison cardiaque et nerveux. Elle est due à un glucoside à effet digitalique.

- ♦ **Une légumineuse Césalpiinée** est, elle aussi, exceptionnellement toxique : le « téli » ou « tali », *Erythrophleum guineense* G. Don.. Son écorce fournit le poison le plus utilisé pour les ordalies en Afrique tropicale, de la Sénégambie au Mozambique. Elle a été signalée dès 1594, en Casamance, par André Alvares de Almada.

Le tali, ou poison de Guinée, est utilisé au Sénégal par les Sérères et les Balantes (Casamance) comme poison d'épreuve (Sébire).

Connu, en pays lusophone, sous le nom « d'écorce de Mançone », il est, en Angola, utilisé « par presque toutes les ethnies qui pratiquent les ordalies ». [Anne Retel-Laurentin : « Sorcellerie et ordalies, l'épreuve du poison en Afrique noire. Paris 1974, Anthropos ; cité par Eric Bossard, 1996]. Conde de Ficalho le mentionne au Mozambique, en 1884, sous le nom de « muave ». [p 164]. Le principe actif, isolé par Gallois et Hardy (au XIX^{ème} siècle), est l'érythrophléine (associée à la cassaine), un alcaloïde, poison du coeur, du groupe des digitaliques (mort du coeur en systole).

À Madagascar, où on ne saurait être en reste, c'est à une espèce voisine que l'on fait appel pour le même type d'aménités, *Erythrophleum Couminga*, dont la toxicité serait même plus élevée. Son emploi est signalé par de Lanessan aux Seychelles et à Madagascar (1886).

9.4. Les médicaments de l'appareil digestif.

Elles sont légions : les pharmacopées traditionnelles sont riches de traitements et drogues liés aux problèmes nutritionnels, aux affections des différents organes impliqués dans l'alimentation, à leur fonctionnement, leur parasitologie, etc. Parmi les plus anciennement connus, et les plus largement utilisés, on peut citer quelques exemples :

9.4.1. Les purgatifs.

Les plus drastiques sont souvent demandés aux Euphorbiacées :

- **le ricin, *Ricinus communis* L.** : le « Palma Christi »; originaire d'Afrique, il y est cultivé ou subspontané dans la plupart de ses régions. Il semble cependant que l'usage de son huile, comme purgatif, ne précède guère le XIX^{ème} siècle, tant en Afrique qu'en Europe (où ses utilisations industrielles sont alors importantes). En fait, on connaît déjà la toxicité de ses graines, que l'on attribuera plus tard à un alcaloïde, la ricine, qui coagule le sang et provoque de graves lésions intestinales. L'huile officinale doit, d'ailleurs, être obtenue par simple pression, et à froid, pour diminuer les risques.

Pendant une bonne partie du XIX^{ème} siècle cette huile n'est surtout employée, en Afrique, que de façon externe, en onguent pour traiter les affections cutanées ou, simplement, pour la toilette (Conde de Ficalho, 1884). E. Vogel signale même qu'en 1854 les populations tchadiennes ne connaissent pas son usage. [Dalziel, opus cité, p 162]. À la fin du siècle, ses propriétés laxatives (attribuées à la ricinoléine) sont alors bien connues.

À noter que, compte tenu des nombreuses applications, pharmaceutiques et industrielles, de son huile, le ricin va attirer l'attention des milieux d'affaires, et sa culture va connaître plusieurs épisodes d'encouragements au gré des aléas économiques. Le feuilleton commence peut-être au Sénégal, en 1889, lorsque le docteur Castaing est chargé par le ministère de la Marine et des Colonies de promouvoir sa culture. Trois cents kilos de graines, en provenance de l'Inde, sont alors distribués aux paysans et à quelques Européens. L'expérience est rapidement abandonnée (déjà !) sans que le R.P. Sébire, qui rapporte l'anecdote, puisse en expliquer les raisons. Et pourtant, « les graines se décortiquent d'elles-mêmes, sous l'influence du soleil, il n'y a qu'à les ramasser par terre », écrit-il, dépité. [Sébire, 1899, p 144]. Les variétés à déhiscence spontanée sont, en effet, celles qui fournissent l'huile à usage médical (*Ricinus communis minor*).

- **le *Croton Mubango* Mull.** Autre euphorbiacée, ce croton contient (dans ses écorces) un purgatif drastique, plus puissant et, semble-t-il, d'usage plus ancien, au moins en Afrique, que celui de l'huile de ricin. Par exemple, vers 1860, Welwitsch observe en Angola l'utilisation des écorces bouillies de croton, seules ou en mélange avec des racines de *Chlorocodon Whytei*, une asclépiadacée aux propriétés purgatives plus légères [cité par Eric Bossard, p 259].

- **le pourguère, *Jatropha curcas***, ou pignon d'Inde, ou médicinier. On l'a déjà rencontré parmi les oléagineux (cf supra). L'huile de ses graines a également des propriétés purgatives drastiques, voire dangereuses : l'ingestion des graines peut entraîner la mort. Certaines populations gabonaises les utilisent d'ailleurs, écrasées et mélangées à l'huile de palme, comme raticide ! [d'après l'abbé Walker, rapporté par Dalziel, p 148].

Dans la panoplie des purgatifs à effets plus légers, les sources abondent également. On peut, par exemple, citer :

- **les Sénéés ou Casses, du genre *Cassia* (Césalpiniée)**, purgatifs par leurs glucosides anthraquinoniques. Leur utilisation est très ancienne : on en trouve déjà mention chez le médecin arabe Mésué du X^{ème} siècle. Les deux espèces africaines les plus employées (folioles et fruits), bien distinguées par Colladon en 1816, sont *Cassia acutifolia* et *C. obovata*. En 1857, Martin attribue leurs vertus purgatives à l'acide chrysophanique, ce qui sera confirmé et complété au XX^{ème} siècle.

Le *Cassia obovata* est signalé par le RP Sébire comme très abondant au Sénégal, dans la région de Thiès. « Les Volofs [...] l'emploient souvent, soit seul, soit uni au « sendiègne » (*Cassia sieberiana* DC.) ou au tamarin (*Tamarindus indica*) », dont la pulpe est également laxative. [Sébire, opus cité, p 100].

9.4.2. Les antidiarrhéiques.

Ils proviennent généralement d'espèces à tanins, astringents. Parmi les plus utilisés dans la pharmacopée africaine, on peut citer :

- ***Pterocarpus erinaceus*** (papilionacée) : le « vèn » sénégalais, le « sangue de drago » ou « kino » d'Angola (d'après Welwitsch, 1860). La décoction d'écorce guérit de la dysenterie sanguinolente (Sébire). Par ses propriétés astringentes, elle permet également de soigner les plaies et blessures. Conde de Ficalho indique, en 1884, que les Angolais de l'intérieur en vendent aux pharmaciens du littoral ;

- ***Anona senegalensis*** Pers., la pomme-cannelle du Sénégal. Ses écorces peuvent être utilisées dans les mêmes voies que celles du précédent;

- ***Anacardium occidentale*** L., l'anacardier ou pommier-cajou. On a vu, plus haut, l'introduction en Afrique, pour ses fruits, de cet arbre, américain. Or, son écorce et ses fruits, astringents, peuvent être également utilisés contre la dysenterie : la macération d'écorce est, en particulier, très efficace. Il est sans doute remarquable de constater que, dès la fin du XIX^{ème} siècle, cette utilisation d'un végétal d'origine américaine est déjà entrée dans la thérapeutique traditionnelle africaine : elle est notamment attestée par Sébire en 1899.

- **Les *Ficus*** (Moracées). Dès 1860, Welwitsch observe l'utilisation, en Angola, de décoctions de racines aériennes de *Ficus thonningii* Blume, pour le traitement des diarrhées et des fièvres exanthématiques. Pour Sébire (1899), ce sont les infusions d'écorce de *Ficus Vogellii* Miq. qui, au Sénégal, soignent les dysentéries, maux de ventre... et rhumes. On saura d'ailleurs plus tard que « le suc laticifère de beaucoup de figuiers est astringent et renferme des diastases actives du groupe de la pepsine ou, mieux, du suc pancréatique » [Emile Perrot, p 736].

9.4.3. Les cholagogues et diurétiques.

Comment ne pas entamer cette rubrique par le fameux « kinkéliba », *Combretum micranthum* Don., dont les feuilles entrent dans la composition de nombreuses spécialités pharmaceutiques modernes, utilisées dans les affections hépatiques ? Ses vertus sont très anciennement connues en Afrique, plus récemment en Europe, où les troupes d'Afrique noire l'ont introduit, avec leurs remèdes, pendant la grande guerre 1914-1918. C'est, en fait, le Père Jean-Baptiste Raimbault, qui séjourne en Guinée, entre 1880 et 1890, qui identifie botaniquement l'arbuste, baptisé d'ailleurs *Combretum Raimbaultii* par le botaniste Heckel.

D'autres plantes sont également connues des Africains pour leurs propriétés cholagogues. Elles appartiennent notamment au genre *Boerhavia* (une Nyctaginée de la famille des bougainvillées). Conde de Ficalho (1884) observe, par exemple, l'utilisation des racines de *Boerhavia ascendens* Willd. par les Angolais, dans le traitement des ictères. Une confusion s'établit même, chez certains auteurs (dont de Lanessan, 1886), entre ce genre et celui des *Uragoga*, les fameux « ipécas » sud-américains, producteurs d'émétine, qui sont des rubiacées.

Par ailleurs, une apocynacée à alcaloïde « jouit, au Sénégal, de la réputation d'être un excellent diurétique » [Em. Perrot, p 1790] : il s'agit de *Holarrhena africana* A. DC., le « Séoulou » des Ouolof. L'écorce de la racine contient, entre autres, de la conessine (substance active de l'ancienne drogue, appelée écorce de Conessie).

Des Composées sont également utilisées dans le traitement des troubles gastro-intestinaux, comme par exemple le genre *Vernonia*. Au Sénégal, au Niger et au Nigeria (en pays Haoussa), au Ghana, etc., les feuilles de *V. amygdalina* et *V. colorata* entrent dans la fabrication de décoctions ou infusions destinées à soigner les maux de ventre, les diarrhées, etc. Dans plusieurs pays d'Afrique occidentale et centrale, c'est la racine de *Vernonia nigritiana* qui est utilisée comme diurétique et régulateur intestinal : elle est connue sous le nom de « racine de Batiator ». Un glucoside, la vernonine, en est isolé dès 1889.

9.4.4. Les anthelminthiques.

C'est aussi à des Composées que les Africains font appel pour détruire les vers intestinaux, par exemple au genre *Artemisia* (auquel appartiennent l'absinthe, l'armoise, l'estragon, le génépi, etc.). Les Touareg utilisent les feuilles de *A. campestris* comme vermifuge. [Dalziel]. Les Angolais préparent, eux, des infusions de *A. afra* Jacq. ex Wild., appelée « losna (absinthe) de Humpata » : mentionnée par Welwitsch (vers 1860), confirmée par Conde de Ficalho (1884) et E. Bossard [p. 440]. Le genre *Artemisia* fournit encore, de nos jours, à la thérapeutique moderne, l'un des vermifuges les plus employés, la santonine.

Une autre plante connue depuis longtemps par les Africains, pour ses puissantes propriétés vermifuges, est une papilionacée, *Tephrosia Vogelii* Hook. D'un emploi cependant délicat, elle est beaucoup plus utilisée comme insecticide et, surtout, piscicide.

9.5. Les pesticides, piscicides, etc.

S'agissant des plantes utilisées pour leurs principes toxiques dans la lutte contre les parasites des cultures, des stocks, des animaux, etc., et dans les activités cynégétiques et piscicoles, leur liste est très longue, tant en Afrique continentale qu'à Madagascar. Eric Bossard cite, par exemple, une trentaine d'espèces utilisées en Angola, comme poisons de pêche [opus cité, p. 487]. Parmi les plus anciennement connus figurent *Tephrosia Vogelii*, signalé par Welwitsch (1860) et Conde de Ficalho qui écrit, en 1884 : « les feuilles et les tiges de la plante, pilées et broyées, sont jetées dans l'eau pour empoisonner le poisson, dans la quasi totalité des régions où elle existe ». [Conde de Ficalho, opus cité, p 131]. Les études ultérieures montreront la grande ichtyotoxicité de la téphrosine que contient le genre *Tephrosia*.

Sont également utilisés, pour les mêmes fins, des *Lonchocarpus* (dont on extrait la roténone, insecticide), des *Strychnos*, *Erythrophleum africanum*, déjà cités ci-dessus, etc..

9.6. En bref de ces quelques rubriques sur les toxicologies africaines

Ce très partiel survol, ainsi accompli, des savoirs « traditionnels » sur la phytochimie des espèces africaines et sur la maîtrise de leurs applications par les Africains et Malgaches, n'avait, en fait, que deux objets, en dehors donc de tout souci, dérisoire, d'exhaustivité :

- souligner leur ancienneté et leur extrême diversité,
- montrer, par quelques exemples, combien la médecine et la pharmacie européennes leur ont, dès ce XIX^{ème} siècle, largement emprunté ;
- illustrer à nouveau les contributions qu'une recherche empirique populaire peut apporter à la science universelle.

9.7. Des agents chimiothérapeutiques nouveaux : les quinquinas américains, *Cinchona* spp.

Les vertus fébrifuges de la quinine sont connues depuis des siècles par les Indiens des Andes péruviennes : la légende de la guérison miraculeuse, dans la première moitié du XVII^{ème} siècle, de la comtesse del Chinchon, vice-reine du Pérou, justifiait bien que Linné ait baptisé, en 1742, les arbres dont la poudre d'écorce est si efficace contre la fièvre, du nom générique de *Cinchona*. C'est La Condamine et Joseph de Jussieu (botaniste du Muséum, frère d'Antoine et Bernard) qui en 1735 identifient, dans les régions de Quito et Loxa (Haut Pérou), l'arbre producteur de la précieuse poudre. Plusieurs missions sont envoyées à la fin du XVIII^{ème} siècle et au XIX^{ème} siècle, dans le versant oriental de la Cordillère des Andes, afin de mieux connaître ce genre *Cinchona* et ses différentes espèces.

L'Anglo-Français Hugh d'Allgernon Weddel, en 1845, après huit années de séjour au Chili et au Pérou, identifie huit espèces nouvelles. Il envoie des graines au Muséum de Paris qui obtient ainsi des arbres à quinquina, les premiers en dehors de leurs pays d'origine. Il s'agit, en fait, de graines de *Cinchona calisaya*. Entre temps, B.A. Gomes a signalé, en 1810, à l'Académie royale des Sciences de Lisbonne, avoir isolé le principe actif des écorces de quinquina, qu'il dénomme « cinchonino » (quinine).

Dès cette première moitié du XIX^{ème} siècle, les Hollandais commencent la culture à Java (en 1849, à partir d'un pied du Muséum de Paris, via Amsterdam). Le pied planté dans le jardin du Gouverneur général prospère, donne des graines, ce qui permet une multiplication rapide de l'espèce qui s'avère excellente. [Em. Perrot, 1944, pp 2087-2088]. Les Anglais suivent l'exemple, en Inde; les Français en Algérie (sans succès) et à Madagascar ; les Belges au Congo ; et les Allemands au Tanganyika. [José E. Mendes Ferrão, 1992, p 130].

À partir de 1853, de nouvelles espèces sont prospectées, notamment par le botaniste allemand Hasskarl, et envoyées à Java, permettant aux spécialistes de Buitenzorg (actuel Bogor) d'identifier les espèces les plus riches en quinine, notamment *Cinchona Ledgeriana*, et *C. succirubra*, moins riche mais plus robuste que la première.

Les Portugais, à leur tour, portent une particulière attention aux quinquinas, à partir des années 1860, sur la suggestion du chimiste Bernardino Antonio Gomes et de l'explorateur-botaniste Friedrich Welwitsch. Mais c'est surtout le Professeur Júlio Henrique, directeur du Jardin botanique de l'Université de Coïmbra, qui donne l'impulsion décisive à la diffusion des quinquinas dans l'Afrique alors portugaise. D'après José E. Mendes Ferrão [opus cité, p. 130], l'introduction commence par les îles du Cap Vert en 1869 et se poursuit en 1870 par Madère, en 1871 par São Tomé et Príncipe. Pour A. de Almada Negreiros, l'introduction à São

Tomé date de 1861 et les plantations y débutent en 1867. [A. de Almada Negreiro, 1906, p 96].

Quoiqu'il en soit, les espèces alors introduites dans ces îles sont *Cinchona calisaya*, *C. calisaya* var. *Ledgeriana*, *C. succirubra* et *C. officinalis*. Au Cap Vert, c'est surtout sur l'île Santo Antão qu'ont lieu les essais. À São Tomé, où le principal artisan des plantations de quinquinas est Nicolau José da Costa, les essais sont majoritairement tentés dans les zones d'altitude, dans la même écologie que le cacaoyer. La progression est spectaculaire : en 1875, il n'y a que 31 pieds de quinquinas plantés. Il y en aura 300.000 en 1883 ; 500.000, en 1884 ; 1.600.000 en 1887 ; 2.500.000 en 1891.

Les exportations d'écorces suivent naturellement la même progression : 3 tonnes en 1885 ; 50 tonnes en 1890 ; elles atteindront 345 tonnes en 1894, leur maximum. La production de São Tomé est telle qu'elle peut entièrement satisfaire les besoins du marché national portugais et même permettre une exportation raisonnable. L'arrivée des alcaloïdes de synthèse brisera cependant l'élan.

9.8. Le tabac.

Tour à tour remède, drogue et poison, le tabac trouve sa place dans cette Section. Le Volume II a mentionné son introduction d'Amérique du Sud en Afrique subsaharienne et à Madagascar dès le XVI^{ème} siècle. Les siècles suivants ont connu sa très large diffusion dans pratiquement tous les tropiques africains, sous ses deux principales espèces : *Nicotiana tabacum*, à feuilles engainantes (amplexicaule), et *Nicotiana rustica*, à feuilles pétiolées (et plus corsées en nicotine).

Au Kouilou (sud-ouest Congo), par exemple, l'abbé Proyart observe en 1776 que « le tabac paraît être une des productions naturelles du pays; les Nègres en jettent la semence au hasard dans leurs cours et leurs jardins, où elle fructifie sans culture. Quelques uns, à l'imitation des Européens, prennent le tabac en poudre, mais tous le fument; et les hommes comme les femmes ont leur pipe en terre glaise ». [cité par Esther Katz : « Plantes américaines au Sud Congo » in Monique Chastanet, 1998, pp 305-306].

Très schématiquement, pour Conde de Ficalho, le *Nicotiana rustica* se rencontre surtout dans les régions nord-soudaniennes où il aurait été introduit par les Musulmans, alors que *Nicotiana tabacum* est plus fréquent au sud, tant à l'occident qu'à l'orient. [opus cité, pp 234-235]. Au Sénégal, d'après André Joly, le *Nicotiana rustica*, dit « tabac du Soudan », ou « Tonkoro », est très anciennement cultivé de la vallée du fleuve (région de Matam-Orndoldé) à la Casamance maritime. [A. Joly, 1963, p 1073]. Au nord de la Côte d'Ivoire, c'est aussi *Nicotiana rustica* que René Caillié observe en 1818 (cf supra : Chapitre II, Section IV).

Il est cependant certain que, très tôt, les paysans africains ont procédé à des croisements des deux espèces, *N. tabacum* et *N. rustica*, afin de créer des types de tabac adaptés aux écologies et aux goûts locaux. René Van Bercie cite ainsi, au Niger, l'exemple de la souche « Belleiota », anciennement cultivée et intéressante par sa bonne adaptation à l'aridité et son « sang oriental » (tabacs séchés au soleil). [opus cité, 1963, p 1096].

S'agissant du mode d'utilisation du tabac, les trois usages classiques se rencontrent en Afrique : à priser, à fumer, à mâcher. En Afrique centrale, pour Schweinfurth qui visite la région (notamment Est-RCA et Soudan) vers 1875, la mastication est le fait des seules populations sous influence islamique, les païens ayant, eux, l'habitude de fumer le tabac. Egalement en Afrique centrale, mais plus à l'ouest, Ch. Tisserant confirme que le tabac est

présent en Oubangui Chari (actuelle RCA) avant l'arrivée des Européens, sans que ses dates et voies d'introduction puissent en être précisées. Il y est cultivé sous « trois à quatre variétés réparties en deux groupes » :

- le tabac à fumer, *Nicotiana tabacum*, utilisé pour la pipe « de société », après que les feuilles aient été mi-séchées, malaxées en pâte, moulées en pain et fermentées.
- le tabac à priser, *Nicotiana rustica*, dont les feuilles séchées, ou conservées en pains moulés (comme pour le tabac à fumer) sont ensuite réduites en poudre. [Ch. Tisserant, 1953, p 253].

En Angola, Conde de Ficalho (1884) indique que le tabac est prisé, fumé, mâché. Sa culture y est assez commune, à la double initiative des paysans et des colons européens. Les deux espèces, *N. tabacum* et *N. rustica*, y sont cultivées.

Au Mozambique, la culture du tabac est généralisée dès le XIX^{ème} siècle, notamment dans la vallée du Zambèze, mais presque uniquement pour les besoins domestiques des populations. Cette production justifie cependant déjà une fabrication artisanale de pipes, en terre cuite vernissée, à Tété (ville sur le Zambèze, à quelque 400 kilomètres de la côte).

À Madagascar, « depuis toujours, le Malgache a consommé le tabac qu'il pulvérise pour en mâcher la poudre mélangée à divers ingrédients. Les tabacs corsés [...] étaient produits dans la région centrale, principalement Ambalavao ». [R. Van Bercie, 1963, p 1127].

S'agissant des techniques de production, cette large diffusion du tabac s'accompagne, au XIX^{ème} siècle, d'un réel perfectionnement des pratiques paysannes, au moins dans la phase culturelle, les opérations post-récolte étant souvent moins soignées. De nombreux voyageurs soulignent ce qui, pour beaucoup, leur paraît une exception dans des agricultures à caractère généralement extensif. Pour Conde de Ficalho, par exemple, c'est, « de toutes les colonies portugaises du continent africain, [...] dans les Bujagoz (archipel des Bissagos, en Guinée-Bissao) que l'on apporte le plus de recherche et de soin (« esmero e cuidado ») à cette culture ». Le tabac est semé en pépinière, puis transplanté en terre bien fumée et travaillée. À la récolte, en octobre ou novembre, les feuilles, séchées et réduites en poudre, sont mélangées à des cendres de « poilão » (*Ceiba pentandra* = fromager), de bananier ou d'amaranthe. Les habitants des Bissagos prisent ou mâchent le tabac, dont l'introduction a dû se faire au XVII^{ème} siècle, puisque Alvares de Almada n'en fait aucune mention en 1594. [Conde de Ficalho, 1884].

Charles Tisserant donne un autre exemple d'une culture intensive du tabac, en Oubangui-Chari, réalisée avant la pénétration européenne : « Après avoir choisi un endroit où la terre est riche, souvent d'anciens dépotoirs du village, ou les résidus du sel de cendres très anciens, l'homme — car c'était l'homme seul qui faisait cette culture — semait les graines à la volée : il arrosait le semis tous les jours; quand les pieds avaient trois ou quatre feuilles, il dépressait; repiquait un peu plus loin les pieds ainsi récupérés. Souvent il couvrait et les semis et les pieds repiqués, et chaque jour surveillait la croissance des plantes ».[opus cité, idem ci-dessus].

Cette convergence des observations d'une culture tabacole véritablement jardinée montre, en fait, que la diffusion d'une nouvelle culture peut s'accompagner de celle de sa technologie, à chaque fois que se crée un réel et fort besoin, qu'il soit organique, social, financier ou ludique.

On sait que l'action physiologique des tabacs est essentiellement due aux alcaloïdes qu'ils contiennent. La nicotine en est le principal : « entrevue par Vauquelin en 1809, elle est obtenue, en 1828, par Posselt et Reiman » (Em. Perrot). Outre ses propriétés physiologiques

(et psychologiques !), la nicotine se révèle être insecticide et a été utilisée comme telle (jus de tabac) par bien des populations agricoles.

CHAPITRE V. REGARDS SUR L'AGRONOMIE ET LES TECHNIQUES AGRICOLES

SECTION I. UNE AGRONOMIE SILENCIEUSE

1.1. Science et tradition

Sans entrer ici dans un débat d'initiés sur la définition et les complexités de la (ou des) science(s) agronomique(s), on peut déjà admettre que :

- l'agronomie, par étymologie « loi des champs », recouvre l'ensemble des lois qui régissent les relations entre la terre, les productions qu'elle porte, les moyens mis en oeuvre pour les assurer (tant humains que techniques et économiques).

- la recherche agronomique s'efforce de dégager, de ce dialogue difficile, qu'entretient en permanence l'homme et son milieu, l'ordre le plus efficace et le plus durable pour la survie et la reproduction de l'*homo faber* : l'agriculteur, sa famille, sa communauté paysanne, etc. Cette recherche peut être très organisée, très scientifique, disposer de moyens d'investigation perfectionnés ; elle peut être aussi très humble, pratique, empirique. La démarche est cependant identique, dans sa logique et ses étapes : une observation longue, approfondie des choses et des faits autorise des suppositions (ou hypothèses) quant à leur nature et fonctionnement ; des essais et manipulations tentent d'en modifier l'état ou le cours ; la répétition dans l'espace et le temps peut dégager quelques règles générales et permettre d'envisager une certaine généralisation des avancées obtenues ; la sanction du terrain confirme, infirme, génère un nouveau cycle de « recherche-action », etc..

Or, les chapitres précédents n'ont-ils pas montré que les paysans africains et malgaches étaient parvenus à cette généralisation, cette durabilité, de leurs systèmes de production agricole, souvent étonnamment convergents dans leurs structures, leurs composants, leurs techniques ? Ni les distances géographiques, ni les différenciations ethniques et culturelles, ni même les bouleversements venus de l'extérieur n'ont pu empêcher ces convergences (même s'ils en ont modulé le mouvement et la vitesse) à chaque fois que l'écologie, l'économie, le besoin, ont imposé des règles, des contraintes semblables. Une même logique de recherche, paysanne, silencieuse, a donc conduit aux mêmes résultats.

1.2. Un aspect de l'intime relation homme-nature : la connaissance des sols.

Le Chapitre précédent a tenté d'illustrer à quelle familiarité étaient parvenues les populations rurales, avec les plantes qui les entourent. La relation n'est pas moins étroite avec les sols, et l'une des autres grandes surprises des premiers voyageurs européens, et de bien des agronomes qui les ont suivis, a été de constater que le puzzle, apparemment désordonné, que constituaient les paysages agricoles alors découverts, correspondait en fait à une mosaïque de sols et de terroirs, aux qualités et propriétés très diversifiées, mais fort bien connues des paysans.

La preuve la plus évidente et la plus concrète de ces différenciations que les paysans font entre les terres qu'ils choisissent et gèrent, suivant leurs caractéristiques intrinsèques ou dynamiques, leurs emplacements topographiques, leurs aptitudes et histoires culturelles, etc., est l'abondance et la précision des toponymies, des nomenclatures de sols dans les langues locales. Les agronomes, les géomorphologues, les hydro-pédologues, les éco-botanistes, etc. du XX^{ème} siècle reconnaîtront souvent dans les catégories de terroirs ainsi distinguées par les paysans, des unités aux propriétés texto-structurales, de fertilité, de comportement hydro-

dynamique, de régime hydrique, etc., bien caractérisées, aux analogies parfois troublantes avec les classifications agropédologiques qu'eux mêmes établiront.

Les exemples de cette connaissance, véritablement agronomique ou géoponique de leurs terres par les agriculteurs africains et malgaches, sont très nombreux. Il n'est que d'en évoquer brièvement quelques uns, étant bien souligné que les terminologies rappelées ci-après sont très antérieures aux influences européennes.

1.2.1. Dans la vallée du fleuve Sénégal.

Dans cette vallée, où vont se situer plusieurs des projets de colonisation agricole évoqués plus loin (Chapitre VII), les premiers agronomes et colons du début du XIX^{ème} siècle apprennent et adoptent les appellations toucouleurs des séquences de sols, allant des plus élevés (le plateau hors le lit majeur du fleuve) aux plus bas, ceux des plaines alluviales régulièrement submergées par les crues :

- les « diéri », jamais inondés, très sableux, réservés aux cultures pluviales (mil, niébé, etc.) ;

- les « fondé », épisodiquement submergés, souvent en bourrelets de berge en bordure de lit mineur, argilo-sableux, réservés aux cultures fruitières et légumières. Au sein même des fondé, les cultivateurs savent distinguer les « fondé toguéré », les plus hauts pratiquement jamais inondés, donc les plus pauvres, cultivés en saison des pluies (mil, maïs, cotonnier, etc.) ; les « fondé ranéré », blancs, à teneur en matière organique passable ; et les « fondé balléré », à teneur organique plus élevée, les plus riches ;

- les « holaldé », régulièrement inondés, car situés dans les parties basses de la vallée (le Walo), argileux. Dans ces « holaldé », les paysans savent aussi faire des catégories : les « Waka holaldé » ou « Wakadidiou », intermédiaires entre fondé et holaldé, faiblement argileux, relativement pauvres ; les holaldé typiques réservés aux cultures de décrue (essentiellement sorgho) ; les « holaldé vindou », dans les dépressions les plus marquées ;

- les « falo », situés en piedmont des berges du lit mineur, sablo-argileux humifères, réservés aux cultures jardinées : légumes, maïs, tabac, etc. [cf Serge Bouyer, in Collégial 1948, Conférence africaine des sols. Goma, Congo-Kinshasa]

1.2.2. Dans le delta central nigérien (Mali).

C'est une classification agropédologique Bambara qui prévaut. Elle distingue, également, une série de sols allant des plus sableux aux plus argileux, assortis d'aptitudes culturales différentes, qu'entérineront les agronomes du XX^{ème} siècle :

- les « séno », dunaires, très sableux ;

- les « danga », sablo-limoneux, beiges, dans lesquels les cultivateurs distinguent les « danga blé », les plus sableux (des ferrugineux tropicaux semblables aux « dior » sénégalais) et les « danga fïng », plus limoneux et humifères, relativement compacts (à rapprocher des « dek » sénégalais) ;

- les « dian », argilo-limoneux, très compacts et les « dian perré » très argileux (rappellent les « ban » sénégalais) : ils sont parmi les sols bruns des pédologues et pourront convenir au cotonnier irrigué et bien drainé ;

- « les moursi », argileux, à modules calcaires : ce sont aussi des sols bruns, qui s'avèreront, irrigués, les terres à cotonnier par excellence ;

- les « boi », limono-argileux très compacts, dans lesquels les Bambara distinguent encore les « boi blé » rouges et les « boi fing » brun foncé; ce sont évidemment des sols hydromorphes, les derniers constituant les véritables terres à riz (cf notamment les travaux de Pierre Viguière et Bernard Dabin). [Bernard Dabin, 1951, pp 606-637].

1.2.3. Dans le Diamaré, au nord Cameroun.

C'est la terminologie Fulbe qui est largement utilisée pour désigner les grandes catégories de sols, fort variées et différenciées dans cette zone, qui s'étend des monts Mandara aux plaines d'inondation du Logone. On distingue, par exemple, des plus argileux aux plus sableux :

- les « hardé », les plus argileux et compacts, généralement incultes : argiles à alcali ;
- les « lopé », les argiles noires tropicales, parfois inondés par les crues des rivières : ce sont, par excellence les terres à sorghos repiqués de désaison : les « berbéré », ou « mouskouari »;
- les « boulouwoul », généralement exondés, argilo-sableux, qui sont des terres de cultures riches : cotonnier, mil et, plus tard, le manioc ;
- les « ligazan », terres de pied-mont sablo-argileuses, convenant bien au cotonnier, au mil, etc. ;
- les « dande mayo », alluvions récentes, sablo-argileuses, légères, à fertilité convenable, en bordure du lit des fleuves, où l'on cultive la patate en billons, parfois le cotonnier ;
- les « yoldé », mamelons sablo-argileux où sont installés les villages : sols beiges. Ils conviennent au mil et par la suite à l'arachide;
- les « djarengol », les plus sableux (moins de 4% d'argile, près de 90% de sables), de faible fertilité : ils conviendront à l'arachide ! [cf A. Vaillant, 1956, pp 448-477].

1.2.4. Au Centre-Ouest de l'Angola

Dans le pays des Ovimbundu (du littoral, Benguela, au Planalto central), la dénomination vernaculaire adoptée par le groupe ethnique Umbundu s'apparente, en fait, beaucoup à ce que l'on pourrait de nos jours appeler unités de milieu. Elle intègre, en effet, relief, sol et végétation. Schématiquement, sont distinguées :

- les hautes terres, « (e) Pya », sols plus ou moins sableux ou argileux, comprenant les « Kalawe », sols cuirassés (lithosols) ; les « Ndyata », argilo-sableux ; les « Ngongo », argileux, jaunes à rouges (ferrallitiques). Leur végétation sera « Panda », forêt ouverte ; « Myombo », savane herbeuse ; « (e) Ñala », type graminéoïde ;
- les terres intermédiaires de pente et piedmont, « (o) Mbanda », généralement hydromorphes (zone d'afflux de la nappe phréatique); distinguées en « Kole » (érosion des hautes terres); « Mbanda » proprement dites, hydromorphiques humides ; « (otchi) tutula », noires, plus ou moins tourbeuses. L'agronome rapprocherait ces terres des sols « de nappe », de Casamance par exemple (sols gris). La végétation peut être « Kala », savane arborée ; « Mbanda » ou « Mapumbo », savane herbeuse ;
- les basses terres, « (o) Naka », inondées en permanence.[cf notamment Eric Bossard, opus cité, 1996. pp 215-225 ; d'après les travaux des géomorphologues, agro-écologistes, phytosociologues F.Q. De Barros Aguiar, A.C. Diniz, L.A.G. Barbosa, M.M. Marquez].

1.3. Un choix raisonné des terres de culture.

Les agriculteurs africains de toutes régions ont donc établi une véritable classification de leurs terres, basée sur plusieurs critères : texture, structure, couleur, association végétales, régime hydrique, etc., dont l'appréciation reste sans doute subjective : ils n'ont naturellement ni laboratoires, ni appareillages, ni normes analytiques, etc.. Seuls l'expérience, le savoir-faire, la pratique peuvent compenser.

La méthode n'est cependant pas toujours absente : R. Schnell en donne l'exemple anecdotique des Abé de Yapo, au sud d'Agboville, en Côte d'Ivoire. « Ces agriculteurs reconnaissent un bon sol lorsqu'une motte de terre lancée contre le tronc d'un arbre y adhère en partie ». [R. Schnell, 1957, p. 28]. Est-on tellement loin du « triangle des textures » et des « limites » des grands agronomes du XX^{ème} siècle : Demolon, Hénin, Atterberg ?, et encore moins de la technique des « sensations tactiles » (par frottement de la terre entre les doigts) qu'utiliseront les techniciens agricoles européens ? [cf S. Hénin, R. Gras, G. Monnier, 1969, p 22].

Quant à la fertilité, elle peut être attestée par la présence (ou l'absence) de certaines espèces herbacées ou arbustives, dans les jachères ou friches, véritables marqueurs de fertilité, dont les phytosociologues reconnaîtront plus tard l'intérêt. Par exemple, « certaines plantes de la végétation secondaire, telles *Thaumatococcus Daniellii*, *Cassia alata*, *Aframomum*, etc, sont considérées par les cultivateurs africains comme des indices de bonne fertilité pour l'établissement des défrichements. [L. Hédin, 1932, cité par R. Schnell, p. 28].

À ces critères statiques de diagnostic des propriétés de leurs sols, les paysans africains ajoutent cependant leur expérience agricole apportée par l'observation dynamique, sans cesse répétée, du comportement de leurs principales cultures sur les différents types de sols, dans des ordres, ou successions, constamment et sciemment modifiés. Plus d'un agronome ne manquera pas, par exemple, d'être troublé par la pertinence et la précision avec lesquelles chaque paysan établit, en début de saison des pluies, le calendrier de réalisation de ses travaux de préparation des terres, de semis ou de plantation, d'entretien, etc., et les répartit entre ses différents champs, en fonction de leurs propriétés et aptitudes. Y sont implicitement intégrés (par empirisme ou intuition ?) les profondeurs des sols, leurs caractéristiques texturales, hydrodynamiques, leur fertilité, les exigences hydriques et minérales des plantes, les passés culturels des parcelles, etc..

Roland Portères résumera ainsi, en 1935, lors d'un de ses longs séjours effectués en Côte d'Ivoire, cette complicité acquise par le paysan africain avec son milieu : « (il) connaît bien les successions biotiques dues à l'homme, les successions topographiques que déterminent les modifications apportées par la variation du modelé à la surface de la terre [...]. Les successions dans l'aspect des formations végétales du Nord-Ouest forestier de la Côte d'Ivoire sont nommément désignées [...] et il existe, à ce sujet, toute une terminologie ».[in R. Schnell, opus cité, p 27].

À Charles Tisserant, on empruntera un dernier exemple de cette connaissance agronomique des terres par l'agriculteur africain, lors de ses choix pour leur mise en culture. Il se situe dans les savanes de l'Oubangui (actuelle RCA). Tisserant constate que les terrains de culture les plus recherchés y sont les savanes à « moulou », graminée du genre *Hyparrhenia* (en langue banda). Sont également appréciés « les sables alluviaux [...] mêlés de terre noire, [...] les terrains situés en contre-bas des affleurements latéritiques, où domine l'argile provenant de la dégradation de ces latérites ». À défaut, sont cultivées des terres « dures », dont la végétation naturelle est une couverture de graminées, telles *Loudetia arundinacea* Steud et *Andropogon*

gayanus Kunth, ou de *Cyperus Nduru*. Sur ce type de sols, après une année de culture, on laisse s'établir une jachère de deux ou trois ans, à base de *Panicum maximum* Jacq.. Le sol est alors suffisamment ameubli pour être mis en culture. [RP Ch. Tisserant, 1953, pp 209-273].

On ne peut manquer, ici, de souligner combien cette dernière observation est, pour un agronome, pleine de sens : elle démontre que, depuis longtemps, les agriculteurs centrafricains connaissent (merci à l'empirisme) les propriétés structurantes des puissants systèmes racinaires des grandes graminées pérennes de ces régions de savanes. Les agronomes du XX^{ème} siècle les confirmeront, scientifiquement. [cf notamment les travaux de R. Morel et P. Quantin, 1964, pp 105-136]. On n'oublie cependant pas que la pluviométrie annuelle de ces savanes dépasse 1.200 millimètres, autorisant ainsi une végétation souvent « exubérante ».

*

*

*

SECTION II. LES SYSTÈMES DE CULTURE

2.1. Le temps de l'extensif.

Ainsi, dans cette continuelle dialectique entre le paysan et son milieu, se sont construits et continuent de s'élaborer les systèmes de culture que découvrent les voyageurs du XIX^{ème} siècle, au coeur de l'Afrique et de Madagascar. Les récits des Volumes et Chapitres précédents en ont donné quelques illustrations. On en verra bien d'autres exemples, dans la suite de l'ouvrage. On peut cependant retenir, qu'en règle générale, ces systèmes de cultures et, plus largement, les systèmes de production (animale et végétale) et systèmes agraires (à l'échelle des paysages et « pays ») dans lesquels ils s'intègrent, reposent sur une gestion semi-nomade des terres. Sans doute, des pages précédentes peut-on déjà retenir que cette gestion est loin d'être aussi aléatoire que bien des observateurs superficiels oseront l'affirmer.

Il n'en reste pas moins que cette agriculture itinérante, la « shifting cultivation » des anglophones, le « système discontinu et alternatif » des auteurs belges, le « système extensif, incomplet, sans charrue et sans bétail », d'Auguste Chevalier, etc., fait de la terre le principal facteur de la production agricole. Ce facteur semble sans limite et on l'exploite au maximum, afin de ménager les autres : le travail des hommes et femmes (l'énergie animale est quasi-absente) et leur « capital », dérisoire.

Or, au fur et à mesure que vont s'accroître, notamment dans ce XIX^{ème} siècle, la population et ses besoins, l'appel à l'espace s'amplifie. Les défrichements s'intensifient. On sait, par exemple, que les « savanes » de beaucoup de régions africaines et malgaches, que l'on observe de nos jours, sont d'origine anthropique : elles ont remplacé les forêts anciennes disparues, car le processus de « reconstruction » de la fertilité naturelle des sols, ainsi offerts à la culture, ou à la pâture a été interrompu. Il implique en effet un repos de plusieurs années avant réutilisation des terres. Très schématiquement, il ne peut être conservateur de fertilité (en dehors de tout apport extérieur) que si les besoins de mise en culture (fonctions de la démographie, des pressions économiques, etc.), sont inférieurs à un certain seuil, supposé

critique. Au delà, l'équilibre homme-nature antérieur est rompu, toutes choses restant égales par ailleurs.

On sait, de nos jours, quelles sont les limites approximatives de pérennisation, de « durabilité », de tels systèmes extensifs, suivant les écologies, les niveaux technologiques des populations, l'intensité des pressions politiques, économiques, sociales, etc.. René Guillemin estimera, par exemple, qu'en Centre Oubangui (RCA), la « révolution » des cultures doit prendre, au minimum, vingt années pour que le capital foncier et l'équilibre soient préservés. [R. Guillemin, 1954, pp 39-61]. C'est en fait ce rythme qui prévaut, lors de la pénétration européenne. On observe alors : « une révolution de vingt à vingt-cinq ans, c'est à dire une jachère (en fait, une friche) de restitution valant six à sept fois la période culturale (qui n'est que de trois ans au maximum [...]). Ce système [...] se traduit donc par le fait que l'agriculteur ne cultivait son sol que pendant 15% environ du temps pendant lequel il était théoriquement exploitable ». [opus cité, p 159].

Pendant les trois années d'exploitation active de la terre, la succession culturale est généralement du type : première année : sésame, sans préparation du terrain. Il s'agit de culture d'ouverture sur défriche, nettoiyante, homogénéisante ; deuxième année : sorgho, culture principale, souvent associé à des cucurbitacées, des légumineuses (dont plus tard, l'arachide) ; troisième année : sorgho (la base alimentaire).

L'outillage utilisé, de fabrication locale (les forgerons sont maîtres, dans le travail du fer, dont le minerai est la latérite), est sommaire, à l'instar de toute la zone sahélo-soudanienne : houe, hache, couteaux de débroussement. En particulier, « la houe, « linda », descend d'un des plus anciens outils agricoles connus, la « houe mar » des Abyssins et des Soudanais [...]. Elle est à manche court formant un angle avec la partie travaillante ... ». [R. Guillemin, opus cité, p. 161]. Peut-être peut-on expliquer cette similitude en rappelant que les deux ethnies majoritaires de la RCA, les Banda et les Gbaya (et leurs parents, les Mandja), toutes deux bantouphones, ont pénétré en Oubangui, vraisemblablement au début du XIX^{ème} siècle, en provenance du Soudan. L'arrivée des Nubiens, donc également de l'Est, au sud du pays daterait, elle, du milieu de ce XIX^{ème} siècle.

2.2. Un système de culture très particulier : le « jardin de case », antique et évolué, à l'épreuve du temps.

Le jardin de case, que l'on a rencontré auprès des habitats africains depuis le stade de la protoculture (cf Volumes I et II), subsiste naturellement au XIX^{ème} siècle et même s'enrichit de nouvelles espèces, que la femme africaine introduit au fur et à mesure de l'évolution de ses savoir-faire agricoles et culinaires et des goûts de la famille. Etabli sur une véritable compostière annexée à la concession familiale, le jardin comprend de nombreuses espèces cultivées, garantes d'une nourriture diversifiée et très étalée dans l'année. C'est un début d'agriculture intensive, où le facteur sol est privilégié, puisqu'il bénéficie des apports de la famille : déchets et résidus organiques, cendres, etc..

À titre d'exemple, Ch. Tisserant et R. Guillemin décrivent ce qu'est le jardin de case oubanguien, avant la pénétration européenne. On y rencontre notamment : *Solanum aethiopicum* L., « le roi du jardin » C'est le « ngago » des Banda, le « diakhatou » des Ouolof, le « ngoyo » des Bambara, etc.. Il est à la fois brède et condiment ; d'autres brèdes : *Amarantus caudatus*, l'amarante du Soudan ; *Celosia argentea* L.; *Corchorus olitorius* L. (également textile : le jute), etc. ; les piments, *Capsicum annum* L., ou poivrons ; *Capsicum frutescens*, ou piment enragé ; le gombo (« veke » des Banda), *Abelmoschus* (ex-*Hibiscus esculentus*) ; l'oseille de Guinée : *Hibiscus sabdariffa* L ; quelques plantes à tubercules

complémentaires des ignames, comme *Coleus rotundifolius* A. Chev., *Coleus dysentericus* Bak. ; des « plantes à sel » : *Hygrophila spinosa*, *Pennisetum purpureum*, *Luffa cylindrica* (l'éponge végétale), etc..

« Le jardin de case est le domaine exclusif de la femme », l'homme pouvant, par ailleurs, disposer d'un jardin, souvent devant l'habitation, qu'il consacre au tabac (cf cette culture). [R.Guillemain, 1956, pp 152-155].

*

*

*

SECTION III. OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT

3.1. Une agriculture magnifiquement manuelle

Depuis les époques préhistoriques jusqu'au XIX^{ème} siècle, l'agriculture subsaharienne tropicale est restée dépendante de la seule énergie humaine, si l'on veut bien excepter les quelques cas particuliers des animaux porteurs des tropiques secs (boeufs, chevaux, ânes, chameaux) et des boeufs piétineurs des rizières malgaches. Cette situation va, très largement, dominer tout le XIX^{ème} siècle et, hélas, aussi le XX^{ème} siècle. On verra, dans le Chapitre VII du présent Volume III, les premières tentatives d'introduction de la traction animale en Afrique tropicale, notamment dans la vallée du fleuve Sénégal, sans qu'elle suscite, toutefois, de réel intérêt de la part des agriculteurs des régions concernées.

Cependant, cette dominance quasi-exclusive de l'outil manuel a été la cause d'une extraordinaire floraison de types et de formes. C'est l'aboutissement, néanmoins jamais définitif, d'une longue quête par l'homme de la meilleure adaptation possible de l'outil à sa fonction. Dans cette recherche, ont dû être prises en compte les conditions du milieu (physique et humain), les contraintes techniques, la qualité et l'efficacité du travail à réaliser, la pénibilité de l'effort à accomplir, etc.. L'habitude, la commodité amènent la plupart des auteurs (et celui du présent ouvrage n'échappe pas à cette facilité) à simplifier cette exceptionnelle diversité par quelques maîtres-mots: bâton à fouir, houe, hache, couteau, etc..

L'objet du présent ouvrage n'est évidemment pas de critiquer, sur le fond, les raisons d'une telle schématisation et, encore moins, de traiter de ce thème de l'outil africain. Le seul propos des pages qui suivent est de tenter de souligner, à l'aide de quelques exemples, le caractère par trop réducteur de cette simplification, qui pourrait occulter la somme considérable d'expériences, d'efforts et d'habiletés qui ont conduit les artisans et paysans africains à une telle richesse instrumentale.

Pour cet essai, appel a été fait aux souvenirs de l'auteur et, surtout, à des travaux de spécialistes, cités dans le texte et, pour la plupart, rassemblés dans une remarquable publication de l'ORSTOM. [Orstom, 1984, n°3-4]. Dans cette publication figurent, entre autres, les signatures de Henri Raulin, François Sigaut, Philippe Bernardet, Yasmine Marzouk - Schmitz, André Lericollais, Jean Schmitz, Monique Chastanet, Jean-Yves Marchal, Jean-Pierre Chauveau, Bruno Martinelli, Claude Raynaut, Christian Seignobos, Jean Hurault, Yves Moñino.

Au travers d'une rapide revue, d'un survol impressionniste de centaines de types et formes d'outils doit cependant se dégager une idée-force, « incontournable » : celle d'une évidente similitude d'objets conçus, façonnés à des centaines, voire des milliers de kilomètres de distance, cependant destinés à la même fonction, au même travail. Le besoin commun explique, sans doute, en partie, de telles analogies. Il n'en démontre pas moins que de nombreuses communications étaient depuis longtemps établies.

Nota Bene. En préliminaire pratique à cette revue de quelques uns des principaux outils africains, on se rappellera que les modes de fixation des pièces travaillantes sur leur manche peuvent être :

- à douille : la pièce travaillante, « le fer » comporte une partie creuse cylindroïde, dans laquelle s'engage le manche ;
- « à soie » : la pièce travaillante comporte une partie effilée, la hampe, qui s'enfonce dans un trou pratiqué dans le manche (lequel peut d'ailleurs être droit, fourchu ...)
- à « surliure », ou « ficelage-gaine » : hampe et manche sont alors solidairement ligaturés par des liens organiques très solides ;
- monobloc : pièce travaillante et manche sont façonnés dans le même bois dur, ou, parfois, dans la même pièce métallique forgée.

3.2. Les bâtons fouisseurs, pieux ...

« Il se peut que le bâton fouisseur, qui sert à l'extraction de ces tubercules (d'ignames sauvages africains) ait été le premier outil agricole » [A-G. Haudricourt, L. Hédin, 1987, p 98]. En fait, ces bâtons peuvent avoir des utilisations fort diversifiées : défonçage de sols durs, extirpage de plantes sauvages, ameublissement de sols de rizières inondées, trouaisons pour semis, repiquages, plantations, déterrage de racines et tubercules, etc. [cf notamment Mariel J.-Brunhes Delamarre , 1985, pp 10 et 11].

Le travail se fait naturellement par percussion lancée verticale, la puissance du coup, dépendant de la force de l'utilisateur, peut être accrue, soit en associant deux personnes dans l'effort, soit en alourdissant le bâton ou pieu, par un poids propre plus élevé, ou par ajout de masses amovibles. De ces dernières, souvent en pierre et en forme de tore percé en son centre, pour permettre de les engager sur le bâton, on a trouvé de nombreux vestiges préhistoriques, attestant de la très grande ancienneté de l'outil. Pour l'Afrique occidentale, Lutten donne l'exemple de pierres de bâtons à fouir trouvées à Fénaria en Haute Guinée-Conakry, à proximité de la lisière forestière. [Notes africaines, 1944; cité par R.Schnell, 1957, p 46].

De cette multitude d'utilisations découlent de nombreuses formes et appellations : le « lumbo » (wolof), ou « lougal » (poular) de la vallée du fleuve Sénégal, dont René Caillié a déjà décrit la manipulation (cf infra : Chapitre II, Section IV); le « dopade », du Guidilmakha sur la rive mauritanienne du même fleuve (A.Lericollais, J.Schmitz); le « dagi » nigérien, région de Maradi (C.Raynaud) ; le plantoir à sorghos repiqués: « mouskouari » du Nord Cameroun, « berbéré » du Tchad, etc. ; le bâton à fouir des Banda de l'Oubangui, qui sert à déterrer les ignames ; le bâton à ameublir les rizières, en même temps que leur piétinement en boue, dans l'Est de Madagascar (province de Moramanga, notamment), etc..

3.3. La houe à pousser, les sarcleuses-essarteuses

L'outil est essentiellement constitué d'un fer en demi-croissant (d'environ vingt centimètres de diamètre) à ailes, savamment bombé, muni d'une douille dans laquelle s'emboîte un long manche d'au moins deux mètres (en bois). Il est manié par un utilisateur en position droite qui

pousse le fer posé pratiquement à plat. La référence classique de cet outil est l' « iler » sénégalais, très ancien: on a vu dans le Volume I (Chapitre II, Section VI) qu'un outil de forme semblable (mais en cuivre), datant de 1200 de notre ère, avait été retrouvé dans la basse vallée du Sénégal.

Les cousins de l'iler sont très nombreux, tout au long de la bande sahélo-soudanienne de l'Afrique tropicale sèche, à sols sableux : « allolam », des Imrad de Gossi, Mali (H.Raulin) ; « kaïbena », « korumba », du Burkina Faso ; « kumbu », des Djerma du Niger (H.Raulin) ; « haywa », de Maradi, au Niger (C.Raynaud) ; « djarray », du Kanem au Wadday, au Niger (C.Seignobos), etc..

On ne peut, qu'être frappé par cette remarquable convergence de formes de tous ces outils que deux raisons principales peuvent expliquer : un besoin ergonomique pratiquement identique, dû à des conditions édaphiques très semblables, et l'existence de communications très anciennes et régulières entre les différents pays de cette très large zone (cf remarque générale ci-dessus).

À noter que l'iler (et ses apparentés) est également utilisé en percussion verticale, fer retourné, pour ouvrir les trous de semis aux graines de mil, sorgho, arachide, niébé, etc..

3.4. Les houes-bêches, droites

L'outil comprend un fer plat, de forme approximativement rectangulaire, trapézoïdale, ou ovale, généralement à douille, placé dans le prolongement d'un manche droit. Les dimensions du fer et du manche peuvent être très variables, suivant le travail à accomplir.

♦ **Pour bêcher et billonner**, le fer peut mesurer 25 centimètres, le manche de l'ordre du mètre. On travaille alors debout et en reculant.

C'est par exemple : le « fan », des Dourou du nord Cameroun ; le « kos kage ba », des Sara du Tchad (C.Seignobos) ; le « doro-wara », des Gbaya de RCA (Y.Moñino) ; le « fenga », des Banda de RCA, qui sert aussi à déterrer les tubercules.



bâton à four,
alourdi d'une pierre,
Guinée ancienne



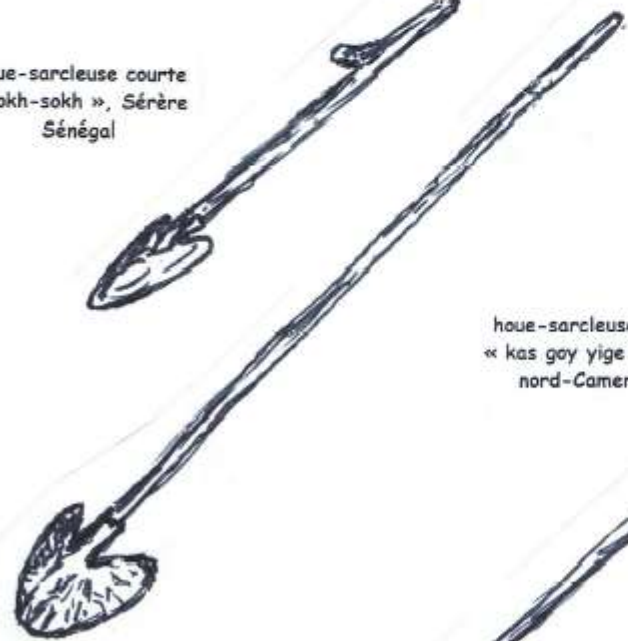
pieu-plantoir à
sorgho muskwari,
nord-Cameroun



pieu-plantoir,
« lumbo » ou « lougol »,
vallée du fleuve Sénégal



houe-sarcluse courte
« sokh-sokh », Sérère
Sénégal



houe-sarcluse courte
« kas goy yige », Sara
nord-Cameroun



houe à piocher,
« ébarray » Casamance
Sénégal

houe-sarcluse-essarteuse
« iler », Sénégal

Outils à fourir, à planter, à sarcler, ...

À ce type d'outils, on pourrait assimiler la grande bêche malgache, l' « angady », dont la lame, incurvée, peut cependant atteindre des dimensions impressionnantes: 70 centimètres de longueur. Le manche peut être de l'ordre de deux mètres.

♦ **Pour sarcler**, fer et manche sont alors fortement réduits : par exemple, respectivement de dix et trente centimètres. On travaille accroupi, à genoux...

Ce sont : le « kos goy yige », des Sara (C.Seignobos) ; le « meser-mey », des Mofou du nord Cameroun (C.Seignobos) ; le « kerngé dè », des Gbaya de RCA (Y.Moñino) ; le « khandor », ou « sokh-sokh » (« sox-sox ») des Sérères du Sénégal, etc..

3.5. Les houes lourdes, de labour et billonnage

L'outil comprend une pièce travaillante en fer, largement dimensionnée (souvent de 30 à 60 centimètres de long et une vingtaine de centimètres de large), fixée « à soie » sur un manche guère plus long. Le fer (ou la lame) peut être, par ailleurs, plein ou plus ou moins ajouré ou évidé, en fonction vraisemblablement de la nature, peu ou fortement argileuse, de la terre travaillée (certains versoirs de charrue sont ainsi façonnés en Europe, dans un but semblable). Dans certains cas, la lame peut être de bois, ferré à son extrémité.

Lame et manche forment un angle nettement aigu. L'ouvrier travaille le plus souvent en avançant, par fortes percussions, très courbé vers le sol (pénible). Les mottes de terre ainsi découpées peuvent être retournées, en modes de labour à plat, en billons, ou en buttes.

Le type de cet outil, et presque son nom générique, est la « daba » Bambara. Son origine est sans doute très ancienne : des outils, de dessin fort semblable, confectionnés en bois, ont été retrouvés dans les tombeaux égyptiens (visibles au Musée archéologique du Caire, par exemple). Les variations, autour de ce type de référence, sont exceptionnellement nombreuses, comme peuvent le montrer quelques exemples : le « vrenghie » sérère, en bois ferré, et fixation à surliure ; le « donkotong » sérère et malinké, à la lame impressionnante ; la « galma » haoussa, notamment dans la région de Maradi (P.Bernadet, C.Raynaut), à fentes d'évidement ; le « dekool » des Basar (nord Togo), dont la lame est curieusement constituée, à parties à peu près égales, de bois et fer (B.Martinelli) ; l' « aku » des Kabié (nord Togo), à large lame métallique, avec « scarifications » ou marques de fabrique (B.Martinelli) ; la « bananga » des groupes Marba et Moussey, à palette également impressionnante (45-60 centimètres sur 15), pour travailler les plaines d'épandage à l'ouest du Logone, au nord Cameroun. Avec ce dernier outil, le travail se fait en reculant (C. Seignobos).

3.6. Les houes à piocher

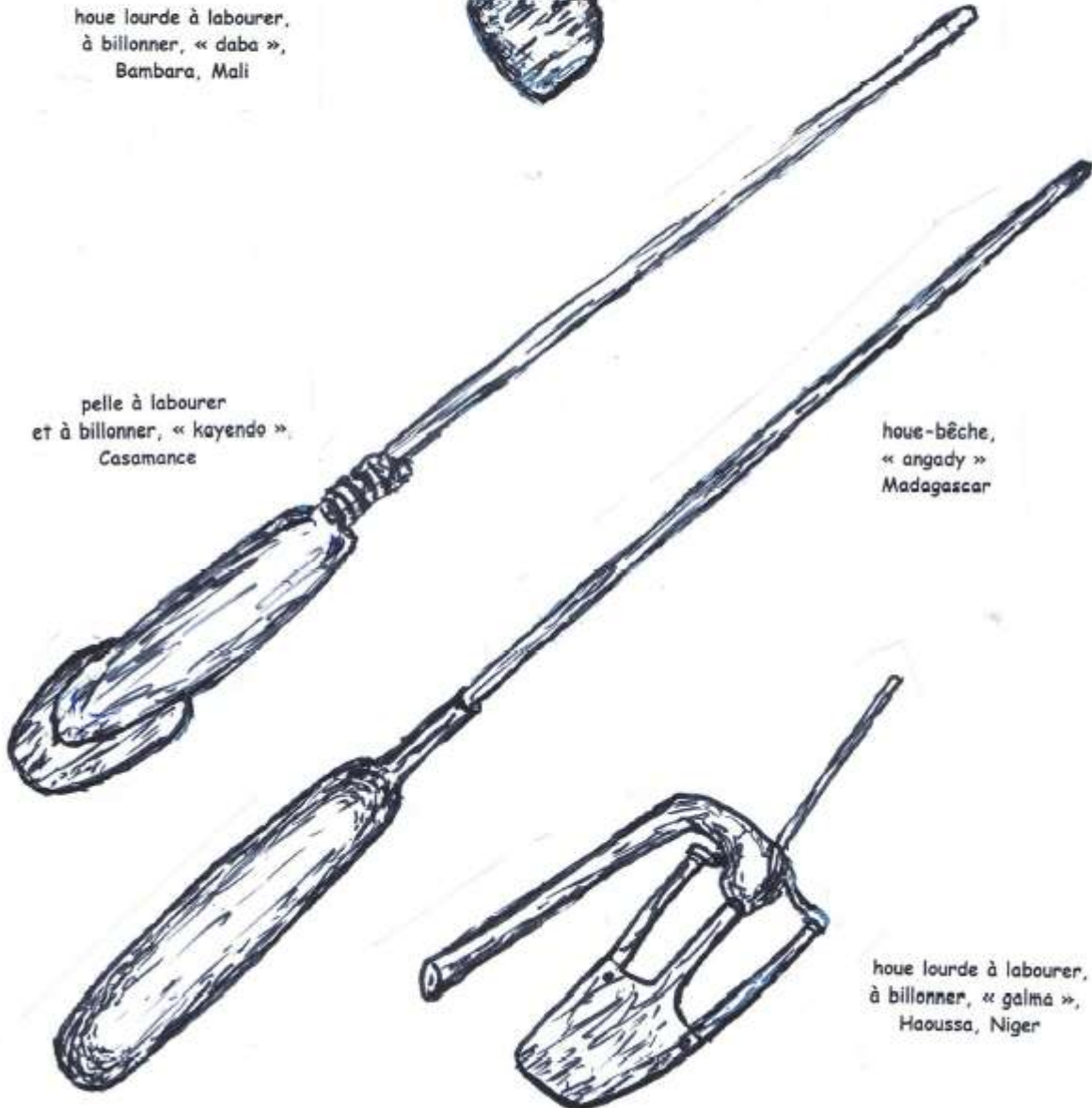
Assimilées par plusieurs auteurs à la « daba », on peut toutefois les en distinguer par au moins deux traits: un angle manche- lame nettement moins aigu, voire droit ; une pièce travaillante plus réduite, triangulaire, rectangulaire, trapézoïdale ou ovale, de l'ordre des 20-25 centimètres de longueur, 10 centimètres de largeur, voire moins. Il s'agit donc plutôt d'un instrument de sarclo-binage, préparation légère, voire déterrage. Des travaux plus importants sont, cependant, parfois possibles : enfouissement d'herbes, constitution de billons, etc..



houe lourde à labourer,
à billonner, « daba »,
Bambara, Mali

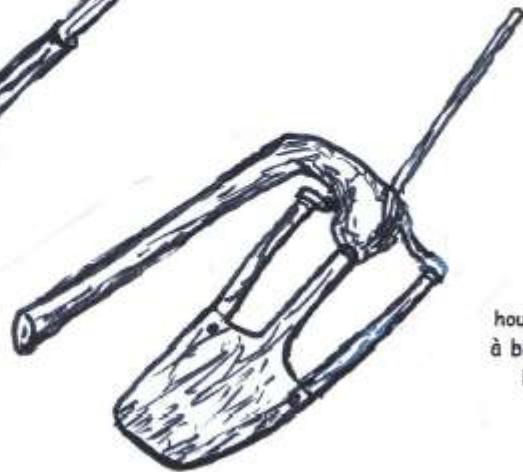


houe-bêche à
billonner, « has kage ba »
Sara, Tchad



pelle à labourer
et à billonner, « kayendo »,
Casamance

houe-bêche,
« angady »
Madagascar



houe lourde à labourer,
à billonner, « galmá »,
Haoussa, Niger

Outils à labourer, à bêcher et à billonner

Comme pour la daba, le travail se fait par percussion, l'ouvrier étant plus ou moins courbé suivant la longueur du manche; certains de ces outils permettent même de travailler en position quasi-verticale, comme l' « ébarray » de Casamance. La fixation lame - manche peut être « à douille » ou « à soie », mais aussi à ligature, en particulier lorsque s'allongent les deux branches de l'angle manche - support de lame.

La diversification de ce type de houes est aussi impressionnante que celle des houes de labour - billonnage. On peut citer, par exemple : le « njinndaangu », à long manche et ligature, de la vallée du fleuve Sénégal (A.Lericollais, J.Schmitz) ; l' « ébarray », déjà cité, de Casamance, également à long manche, ces outils permettent d'émietter des sols relativement compacts ; la « tem-fekya », à manche moyen, des Kotokoli du nord Togo (B.Martinelli) ; le « kalmi », de la région de Maradi au Niger, à manche et lame moyens, qui convient en tous types de sols (C.Raynaut) ; la « bana bari » des Fali (nord Garoua, Cameroun). A noter que dans ce même nord- Cameroun existent des houes particulières, « à col », dont la pièce travaillante est portée par une tige métallique, élégamment cintrée et terminée par la douille. « C'est l'instrument aratoire des massifs les plus enclavés, ceux des pays mafa », dans les monts Mandara (C. Seignobos) ; la « ngapo » des Banda; la « ngombo » des Gbaya, à manches courts, en RCA (Y.Moñino), etc..

3.7. Les pelles à labourer et billonner

Ces outils sont essentiellement utilisés par les riziculteurs de bas-fonds, marais ou mangroves. Ils sont constitués d'une longue lame, généralement en bois ferré à l'extrémité, au bout d'un très long manche qui peut être soit fixé, soit même monobloc avec la pièce travaillante. Cette dernière peut mesurer plus d'un mètre et l'ensemble 3,50 mètres de longueur. Ces pelles aratoires permettent d'édifier des digues, de dresser des diguettes et des billons, de procéder à des véritables labours. L'ouvrier travaille par percussion lancée et poussée (énergiquement) ; la lame, en avant, est presque horizontale, prête au retournement. « Les mottes soulevées sont, en général, de 4 kg, mais elles peuvent atteindre jusqu' à 10 kg ». [Yasmine Marzouk – Schmitz]. Et, naturellement, ce travail s'effectue dans l'eau et la boue !

Ces pelles fendent, retournent, enfouissent, effectuent donc un véritable labour : on les a souvent nommées « charrues à main », « hand-plow (ou Plough) ». La référence la plus courante de ce type d'outils est le kayendo de Casamance (Sénégal). Certains auteurs, comme Y. Marzouk-Schmitz, à la suite de A. Leroi-Gourhan [« Milieu et techniques », 1945/1973, Albin Michel édit., in Y. Marzouk-Schmitz, 1984] rapprochent d' ailleurs ce kayendo, dans ses formes les plus lourdes, des « charrues bêches, trainées par une corde, encore utilisées dans le Proche - Orient pour les travaux d'irrigation ». [Y. Marzouk-Schmitz, 1984, p 414]. Ainsi ces pelles aratoires auraient pu être le dernier maillon de la chaîne conduisant de la houe simple à la charrue dans cette Afrique subsaharienne, si la traction animale avait pu intervenir.

De nombreuses preuves existent d'une utilisation très ancienne de ce type d'outils dans les littoraux guinéens des « Rivières du Sud », sans doute très antérieure à une réelle disponibilité, par les artisans locaux, du fer nécessaire à la confection des embouts métalliques semi-circulaires qui, de nos jours, renforcent l'extrémité de la pièce travaillante. Paul Péliissier affirme que cette extrémité de la palette, confectionnée en bois dur (souvent le cailcedrat, ou « bois de fer »), était alors durcie au feu. Quoiqu'il en soit, leur présence est bien attestée, au XVIII^{ème} siècle, par les récits de Brüe et de La Courbe. [J.B. Labat, 1728].



hache lourde,
« ngonda », Banda,
Oubangui (actuelle RCA)



couteau à débrousser
« jedé », pays Baoulé
Côte d'Ivoire



faucille à récolter
« laujé », Haoussa,
Niger



couteau à récolter
« kujigi », Haoussa,
Niger



faucille à récolter
Marka, région de Mopti
(actuel Mali)

Outils à débrousser et à récolter

Depuis son invention, l'outil a eu, ainsi, tout le temps de se diversifier, se diffuser et, au XIX^{ème} siècle, on le rencontre en de nombreuses situations et sous des formes et appellations très variées :

- le « kayendo » (ou kayendu) de Casamance. C'est donc la référence la plus fréquente pour ce type d'outils. C'est l'instrument des Baïnok (les plus anciens habitants), des Balantes, des Diola ou Floup, etc.. En Casamance même, en fonction des ethnies, des types de rizicultures et de sols, du sexe des utilisateurs, on en trouve déjà de nombreuses déclinaisons. Y.Marzouk-Schmitz en dénombre cinq dans la seule petite région de Kamobeul, en basse Casamance. [Collégial, 1984, pp 399-425] ;

- le « sug » des Sérères et le « galanka » des Niominka (des îles du Saloum), au Sénégal nord - gambien ;

- le « kop » des Baga de la Guinée maritime (Conakry). D. Paulme, 1957, rapporte même que « ce kop est manié par deux hommes; l'un le lance devant lui, dans la boue ; l'autre retourne la pale de 45° à droite, puis à gauche ; au troisième coup, il fait faire à la bêche un demi - tour complet sur la droite ». [cité par Y.Marzouk - Schmitz, 1984, p 414]. Il s'agit d'un travail sur billons, en rizières de « polders », que ces populations ont d'ailleurs imaginés, indépendamment des Néerlandais.

De ce type d'outil, on peut aussi, bien sûr, rapprocher l' « angady » malgache que l'on a également assimilé, ci - dessus, aux houes - bêches.

3.8. Les outils tranchants et coupants

Les outils à déboiser, défricher, débroussailler, récolter sont également très diversifiés en Afrique tropicale, dans leurs fabrications, formes et usages. On peut, cependant, les ordonner en trois grands groupes, ayant chacun un modèle - type assez largement répandu :

- ♦ **Les haches.** Elles sont généralement à manche court, en bois (environ 40-50 centimètres), à tête renflée, dans laquelle est fixée « à soie » la hampe effilée de la lame tranchante. Sur ce type, on retrouve les haches : « sala » des Laobé, les bucherons de l'Ouest africain ; « gulo ana » (hache mâle, lourde), « gulo lobolo » (hache à tailler), « dyebili wriye day » (pour couper les buissons et rejets) des Dogon du Mali [S. de Ganay, 1953, pp 114-115] ; « tieku », du pays Basar, au nord Togo (B. Martinelli) ; « gatari » (hache lourde) et « gahiya » (légère) de Maradi, au Niger (C.Raynaut) ; « ngonda », des Banda et « kpènè - mo », des Manza, en RCA (Y.Moñino) ; hache des Wawa de l'Adamaoua occidental, au Cameroun (observée par J. Hurault et C. Seignobos) ; etc..

- ♦ **Les faucilles.** Elles sont, en général, à manche très court, en bois (10-25 centimètres), sur lequel s'engage (à douille ou à soie) la hampe métallique portant perpendiculairement la lame d'environ 20 centimètres, en arc de cercle ouvert. C'est pratiquement sur ce même modèle que sont fabriquées toutes les faucilles africaines :

- les faucilles en fer pour couper le fonio au Fouta Djallon, en Guinée. L'emmanchement est à douille, la longueur totale est de 30 centimètres. R.Schnell (1957) qui décrit l'outil signale qu'il est très semblable à un outil homologue de l'Egypte ancienne [opus cité, p 48] ;

- la faucille à soie, avec virole, de l'ethnie Marka, région de Mopti au Mali (observée par M.J.-Brunhes Delamarre : opus cité, p 79) ;

- les « laujé », de la région de Maradi, Niger, pour lesquels l'emmanchement peut être à douille ou à soie. On distingue d'ailleurs grandes et petites

« laujé » suivant qu'il s'agit de couper des grandes herbes, type *Andropogon gayanus*, ou de récolter du foin ou des pailles fines, etc..

♦ **Les couteaux.** Ils sont également de très anciens usages. Schématiquement, on peut distinguer des couteaux à débrousser ou à défricher, et des couteaux à récolter (essentiellement les épis et panicules de céréales) :

- les premiers, à débrousser, sont naturellement les plus robustes et les plus puissants. En général à forte lame, à double tranchant, à emmanchement droit, ils peuvent friser les 50 centimètres de longueur. A titre d'exemple, on peut citer le « jedé » des Baoulé du centre Côte d'Ivoire, dont la lame peut mesurer de 15 à 30 centimètres (J-P. Chauveau) ; les couteaux « mboso » de RCA : ceux des Gbaya peuvent atteindre 50 centimètres (dont 35 cm de lame), ceux des Biyanda et Kara ont des lames d'environ 30 centimètres de longueur (Y. Moñino) ;

- les seconds, à récolter, sont nettement plus réduits et à emmanchement latéral (lame insérée longitudinalement sur le côté du manche).

Au XX^{ème} siècle, la plupart de ces couteaux à débrousser, à récolter, seront remplacés par des outils manufacturés en Europe : les coupe - coupe, machettes et autres sabres d'abatis, pour les premiers ; les couteaux pliables et poignards pour les seconds.

3.9. Premiers signes de mécanisation agricole

Avec le lancement de grands projets de colonisation agricole, dont on verra le développement dans le Chapitre VII de ce Volume III, apparaissent les premières tentatives de mécanisation de l'agriculture subsaharienne tropicale. Il est, en effet, naturel que les nouveaux colons, très généralement européens, cherchent à introduire leurs propres technologies (dont l'efficacité a été prouvée par des siècles de pratique), sur les domaines et les exploitations qu'ils établissent dans une Afrique vouée jusqu'alors à une agriculture strictement manuelle, donc primitive à leurs yeux. Parmi toutes les opérations caractérisant le mieux une agriculture intensive, figure naturellement le labour et son instrument de prédilection, la charrue. C'est donc par cet instrument et son mode habituel de traction, les bœufs de labour, que va commencer la pénétration de la machine agricole, là où la disponibilité en bétail va le permettre.

Dans l'Afrique francophone, ce départ s'amorce dans la basse vallée du Sénégal ; les terres y sont apparemment riches, les conditions politiques et économiques y semblent propices, la population n'est nullement réfractaire au progrès, les animaux y sont en grand nombre. Les premières actions vont comporter l'acquisition et le dressage des boeufs et l'importation, voire la fabrication locale, des instruments de culture attelée et équipements connexes. Les chapitres suivants reviendront sur le déroulement et le sort des opérations ainsi engagées, dès la reprise du contrôle des Etablissements sénégalais par les Français, en 1817, après le départ des Anglais.

L'objet de la présente rubrique n'est que de signaler que, dès le début de ces opérations, s'est posé à leurs responsables le problème des choix des instruments les mieux adaptés aux conditions, très nouvelles pour les promoteurs, de travail et d'utilisation. Des documents d'archives révèlent que, dès 1823, les autorités saint-louisiennes font procéder à des essais de machines.

Plusieurs équipements sont ainsi expédiés, de France, par le ministre de la Marine et des Colonies et sont testés par les agents de colonisation agricole, alors attachés au Plan de colonisation élaboré par le baron Roger (cf infra : Chapitre VII, Section V). Une commission est même constituée à cet effet. Lui sont soumis, pour examen :

- une pompe hydraulique à main, à piston : elle s'avère fragile et rouille facilement ;
- une égreneuse à coton, modèle à hérisson. Elle est entraînée par un cheval, via un manège. Les rendements en coton égrené sont faibles, au maximum 15 livres à l'heure, et ce au prix d'une fatigue excessive du cheval qu'il faut relayer très fréquemment ;
- un araire léger, sans réel intérêt ; une charrue Garneron : relativement légère et adaptée, elle sera reprise en fabrication locale par les ateliers mis sur pied dans le cadre du Plan ;
- des houes et sarcloirs attelés, de types scarificateurs ou bineurs ;
- un manège à boeufs capable d'actionner ou d'entraîner « des pompes, une noria, des pilons, des meules, et cela d'une manière simple et peu coûteuse ». Cet équipement, alors d'un usage assez fréquent en Europe, ne connaîtra cependant aucun succès en Afrique tropicale, malgré des préalables pourtant favorables (besoins évidents, disponibilité en animaux d'entraînement, etc.) et des tentatives répétées d'introduction : l'explication reste à trouver ;
- un moulin à meules, actionné à bras par quatre hommes. L'effort à fournir s'avère excessif : les manoeuvres doivent être relayés toutes les deux minutes ! Il est alors prévu de tester l'appareil avec un entraînement par manège et d'ajouter un système de blutage. On verra cependant, plus loin, que ces tentatives de mouture de la céréale locale, mil ou sorgho, tâche féminine par excellence, se heurteront à l'opposition de certains notables, pour lesquels libéralisation de la femme ne rime pas, obligatoirement, avec progrès social : les essais seront abandonnés ;
- des « éperons à planter » : il s'agit, en fait, de remplacer les bâtons ou pieux, à planter, traditionnellement utilisés par les paysans de la vallée du Sénégal, pour le semis de leurs cultures de sorghos de décrue, par des outils plus « modernes », sortes de cannes-plantoirs, fabriqués en Europe. Les essais, réalisés à Lamsar (près Saint-Louis), s'avèrent décevants et la commission se prononce en faveur de l'outil indigène. [Collégial, 1822-1900. Extraits des dossiers R 28 et R29 des Archives du Sénégal].

CHAPITRE VI. ÉLEVAGE ET FORÊTS

SECTION I. L'ÉLEVAGE

1.1. Un élevage traditionnel, hautement élaboré

Les Volumes précédents ont déjà attiré l'attention sur l'importance sociale et économique que revêt l'élevage chez les peuples africains, notamment ceux des steppes et savanes. Il est apparu que les équilibres homme-nature auxquels les pasteurs, principalement nomades, étaient parvenus relevaient de règles de gestion aussi pertinentes qu'anciennes. Un exemple, choisi, parce qu'intervenu au XIX^{ème} siècle, permet de mesurer les degrés d'organisation et de rigueur auxquels ces règles peuvent atteindre. Il emprunte largement à une étude réalisée au Mali par Amadou Hampaté Bâ et Jacques Daget en 1955.

Selon les auteurs, l'étude est une stricte transcription d'une tradition orale, recueillie auprès de nombreux informateurs réputés pour leur savoir et leur sagesse. Elle est ainsi une authentique présentation de l'organisation mise en place par Amadou Hamadi Boubou, né au Macina, et devenu Cheikou Amadou (ou Seku Ahmadu) à la tête de l'État théocratique peul du Macina, appelé « Dina », qu'il fonde en 1818. Dès après l'installation de sa capitale à Hamdallaye, sur la rive droite du Bani (entre Djenné et Mopti) en 1819, Cheikou Amadou se préoccupe d'organiser son administration centrale et territoriale. Il crée notamment un grand Conseil doté, entre autres, de véritables Commissions régionales.

« Tout naturellement, ce grand Conseil (porte) un intérêt spécial à l'élevage en raison de l'atavisme peul et des ressources que la Dina pouvait retirer de cette industrie ». Il établit notamment une réglementation pastorale rigoureuse, qui prévoit des passages de transhumance, les traversées des cours d'eau, les campements du bétail transhumant, des barrages de pêche, dont l'accès est fermé aux troupeaux, des pâturages qu'il est interdit de défricher et de cultiver, des points d'eaux uniquement réservés à l'abreuvement des animaux, des modalités d'accord entre pasteurs et agriculteurs, etc.. Les itinéraires et leur protection, l'organisation et la gestion des parcours et transhumances sont parfaitement réfléchis et codifiés. A. H. Bâ et J. Daget donnent quelques exemples, minutieusement reconstitués, de ces itinéraires « étroitement conditionnés par le régime des eaux » et pouvant représenter, chacun, des périodes de trois à quatre cents kilomètres à parcourir dans la saison, tant sur la rive nord-occidentale du Niger que sur la rive sud-orientale.

On y voit, chaque année, les troupeaux quitter la zone inondable, aller dans les zones semi-désertiques où les pluies d'hivernage font apparaître mares et pâturages. À la saison sèche, ils reviennent dans la zone d'inondation, dans les pâturages de décrue et les bourgoutières, au fur et à mesure du retrait des eaux, les boeufs les premiers, suivis par les moutons plus sensibles à l'humidité et aux maladies parasitaires. Ainsi, les troupeaux parcourent, successivement ou alternativement, la haute brousse, la brousse épineuse, les marigots à bourgoutière (*Echinochloa stagnina*), les bas fonds salés (pour une « cure de terre salée »), les mares, etc., protégés des razzias par des cavaleries de gens en armes, dépêchées par les chefs des régions participant à la grande transhumance.

L'organisation même du troupeau est remarquable. Les bovins, par exemple, sont classés en trois catégories : bêtes de reproduction; vaches laitières laissées le plus longtemps possible dans la zone d'inondation ; vaches laitières laissées au village. Les troupeaux élémentaires, de trois cents têtes, sont regroupés par sept, soit plus de deux mille bêtes. L'ensemble est conduit

par un chef berger et vingt et un bergers (vachers). Les chefs- bergers relèvent de « chefs des bœufs », un par territoire, soit cinq pour l'empire qui résident à Hamdallaye.

Après la transhumance, les troupeaux rejoignent leurs pays respectifs, certains des animaux de passage pouvant donner lieu à des ententes de parcage avec les cultivateurs dont les champs profitent ainsi d'une précieuse fumure.

Ainsi va l'élevage nomade sahélien depuis des siècles et, sans doute, pour des siècles encore...

1.2. Les vétérinaires à l'avant-garde des recherches agro- pastorales

La présence des vétérinaires en Afrique francophone remonte au début du XIX^{ème} siècle. En fait, les Ecoles vétérinaires de Lyon et d'Alfort, créées respectivement en 1762 et 1765 (pré-école en 1764) par Jean-Claude Bourgelat ont été, dès 1773, sollicitées pour l'envoi de vétérinaires dans les Isles (Saint Domingue, Guadeloupe, Îles de France et de Bourbon) touchées par des graves épizooties. Eloy Beauvais, élève de Lyon puis d' Alfort, où il a suivi Bourgelat, est, dès 1771, « commissionné pour aller servir à l' Isle de France » (Île Maurice), en qualité d'artiste-vétérinaire. Pierre Poivre est alors intendant des Mascareignes et y a créé le «Jardin des Epiceries du Roy ». Eloy Beauvais va travailler sur les « maladies épizootiques des bêtes à cornes » des Isles de France et de Bourbon (La Réunion).

Ce n'est cependant qu'en 1818 que l'Afrique tropicale reçoit son premier vétérinaire, Jean-Baptiste Huzard, fils de l'inspecteur général des Ecoles vétérinaires de l'époque. J-B. Huzard est chargé d'une mission au Sénégal pour y effectuer des « recherches sur les races de chevaux et autres bêtes de somme, qui pourraient être introduites en France, ainsi qu'aux Antilles et à la Guyane, avec avantage » [Ordre de mission du ministère de la Marine; cité par O.Gerbaud ; « Les premiers vétérinaires français aux colonies, entre 1770 et 1830 ». CIRAD - IEMVT, 1986]. Il y a été précédé par deux agronomes venus appuyer les premières tentatives de colonisation européennes de 1816, dans la presque île du Cap Vert et, surtout, dans le delta du fleuve Sénégal (cf Chapitre VII).

J-B. Huzard séjourne au Sénégal du 26 mars au 15 juillet 1818. Il parcourt le bas Sénégal, de Saint-Louis à Podor, apportant son appui aux colons nouvellement installés. Ses observations font l'objet d'un long mémoire que Georges Curasson estimera, un siècle plus tard, « très intéressant et rempli de vérités premières que nous découvrons parfois encore aujourd'hui » [Georges Curasson, 1934, pp 133-137 (dont d'autres extraits seront donnés au Chapitre VII, à propos des plans de colonisation agricole)].

Après avoir présenté le pays dans ses aspects désolants en saison sèche et beaucoup plus accueillants « en bonne saison », pendant laquelle « de nombreux troupeaux de bétail animent et recréent les bords du fleuve », J.-B. Huzard décrit les animaux rencontrés. Parmi les bovins, il distingue des zébus, « l'espèce qui a une loupe grasseuse sur le garrot », utilisés comme boeufs porteurs ; des animaux métis à petite bosse ; et des boeufs sans bosse. Les éleveurs du nord Sénégal gèrent donc un cheptel dont la variabilité préfigure celle d'aujourd'hui. Pour les caprins et ovins, il décrit les deux races de chèvres actuellement connues : « la race naine dite du Fouta et la race Maure »; donne des détails sur les moutons à poils. Il décrit également le dromadaire.

Il remarque aussi les chevaux des Maures, qui « élèvent deux races [...] celle des chevaux nobles, celle des chevaux communs [...]. Ils prétendent avoir la généalogie des premiers, mais il n'en existe aucune trace (écrite). La noblesse paraît consister plutôt dans la qualité particulière de l'individu [...] que dans la pureté et l'ancienneté de la généalogie; on trouve

rarement des animaux ayant des qualités supérieures. Ils sont néanmoins d'une belle race que des soins entendus rendraient bientôt superbes ». [Cité par G. Curasson, 1934]. Le gouverneur Schmaltz commente ainsi (donc en 1818) ces observations de J-B. Huzard : « cette remarque faite par un homme de l'art est de nature à fixer l'attention de l'administration des haras et du ministère de l'intérieur. L'élevage du cheval rentrerait dans le projet de colonisation ». « Remarque très juste, ajoute G. Curasson, qui eut pour conséquence l'organisation de l'élevage du cheval, au Soudan [...] quatre vingts ans après » (fin du XIX^{ème}, siècle). [cité par O. Gerbaud, 1986]. Sans haras organisé, ni registre d'inscription, « stud-book » ou pedigree écrit, les Maures et leur voisins n'en possèdent pas moins, en ce début de XIX^{ème} siècle, une « belle race » de chevaux qu'ils savent généalogiquement préserver.

Dans son rapport, J-B. Huzard ne manque pas, en outre, d'évoquer les possibilités agricoles de la région qu'il a parcourue depuis Saint-Louis et remarque : « La belle saison étant sans pluie, il y faudra suppléer par les irrigations ». Le gouverneur saisit alors l'opportunité d'une comparaison (ce ne sera pas la dernière !) entre les vallées du Sénégal et du Nil, autorisant, d'après lui, les plus grands espoirs (cf Chapitre VII).

La mission de J-B. Huzard est suivie, au Sénégal, de celles de Jean-Louis Danthon, en 1820, et Vincent Olivier, en 1827-1828. Tous deux sont, en fait, en poste à Cayenne (Guyane) et chargés de préparer l'exportation de boeufs sénégalais vers les colonies d'Amérique. La première expédition semble avoir été celle de juin 1830, sur le brick Virginia. D'autres suivront et réussiront « aussi bien que possible, au point de vue économique », mais « porteront, dans les Îles, la trypanosomiase, la piroplasmose, la péripneumonie et la tique sénégalaise... » ! [Georges Curasson, opus cité].

Pendant son séjour au Sénégal, du 28 décembre 1827 où il arrive à Saint-Louis, au 21 mars 1828, V. Olivier visite les établissements du Fleuve, à la demande du gouverneur Jubelin. Dans son mémoire de mission, il signale des maladies de la peau et observe des bovins, vraisemblablement trypanosomés, « en état de maigreur effrayante » chez les colons européens, alors que les troupeaux nomades sont en bien meilleur état. Ces colons utilisent les boeufs au joug et V. Olivier propose que des réserves fourragères soient faites, au moins pour les vaches laitières, les boeufs de travail et de boucherie, pour maintenir les animaux en bon état en saison sèche. Olivier signale aussi « la maladie dartreuse » en fin d'épizootie, vraisemblablement le typhus. Il n'en conclut pas moins « que les bestiaux de la côte d'Afrique sont d'excellente nature : il serait heureux d'en pouvoir naturaliser les espèces dans nos colonies d'Amérique et particulièrement à Cayenne ».

Et le Sénégal va ainsi jouer, un temps, le rôle de pourvoyeur d'animaux, bovins essentiellement, à destination des « vieilles colonies » françaises, avec les avantages et inconvénients déjà évoqués. Un temps, l'idée de doter les colonies d'Afrique de vétérinaires permanents est même envisagée, pour être abandonnée après 1832.

Le relais est pris par les vétérinaires militaires qui accompagnent les corps expéditionnaires commençant à pénétrer l'arrière-pays, dans la seconde partie du siècle (notamment sous Faidherbe et successeurs). Les besoins de transport et de logistique, à des distances de plus en plus longues des ports de départ, obligent alors à la constitution de véritables trains d'équipages, mobilisant de nombreux animaux de bât, de trait, de selle (chevaux, mulets, ânes, chameaux), qu'il faut nourrir, soigner, dresser, loger, etc.. Recours est naturellement fait aux ressources locales, en particulier dans les régions sahélo-soudaniennes, voies de pénétration privilégiées des expéditions (françaises notamment), où l'élevage est une grande

et vieille tradition. L'introduction du cheval, par exemple, y est très ancienne et, sans doute, contemporaine des premiers échanges commerciaux trans-sahariens avec les arabo-berbères.



Le zébu peul

L'ouverture des voies maritimes par les Portugais, puis par d'autres navigateurs et marchands européens, a bien entendu accéléré ces échanges, que les éleveurs sahéliens ont mis à profit pour créer et entretenir les races locales, appréciées par J-B. Huzard. Cependant, les militaires tentent d'organiser cette amélioration de la race chevaline et Faidherbe décide la création, au Sénégal, des premiers haras. En 1860 ces haras importent des étalons de France, « à notre connaissance la première opération d'amélioration de l'élevage ». [Jean Pagot, 1977].

D'après G. Curasson (1934), ce n'est cependant qu'en 1878 qu'arrivent les premiers vétérinaires militaires, lorsqu'est organisé l'escadron des spahis sénégalais. Quoiqu'il en soit, ces vétérinaires pénètrent le continent jusqu'au Soudan, avec les corps expéditionnaires, qui progressent le long des fleuves Sénégal et Niger. Cinq d'entre eux seront tués au combat entre 1880 et 1885. [Etienne Landais, 1990, pp 33-71].

Au cours de ces campagnes, ces vétérinaires sont confrontés, entre autres, à la malaria des équidés, à la peste et la péripneumonie des bovins, etc.. Ils y rencontrent les principaux types d'élevage pratiqués par les éleveurs, les agro-pasteurs, les cultivateurs, dans les vastes régions qu'ils traversent, du Sénégal au Niger. « C'est à eux que revient le mérite d'avoir publié (vers 1890) les premiers documents sur les espèces et les races domestiques de l'Ouest africain sur les méthodes d'élevage pratiquées, sur les maladies animales [...]. Ils dressent alors un inventaire sommaire des ressources en bétail et montrent le parti qui peut en être tiré ». [Louis-Michel Feunten, 1955 : « L'élevage en AOF. Son importance économique et

sociale. Les conditions de son développement et de son amélioration », cité par E. Landais, 1990].

1.3. Aperçus malgaches

L'élevage dominant à Madagascar, en ce XIX^{ème} siècle, est de loin celui des bovins. Il en a été question ci-dessus (notamment Chapitre II, Section VIII). On peut cependant signaler deux types particuliers d'élevage, l'un très nouveau, celui des chevaux, l'autre très ancien, celui des vers à soie.

◆ Les chevaux

C'est Radama I^{er} qui, succédant à son père Andrianampoinimerina en 1810, fait procéder, entre 1810 et 1820, aux premières introductions de chevaux dans la Grande Île. Les descendants de ces animaux, ainsi que d'autres, envoyés de Zanzibar, de Maurice et du Cap, de Bombay et de Surate (en Inde) s'acclimatent et font souches dans la région des hauts plateaux. On a vu également que J. Goudoz signalait la présence de chevaux « de l'espèce de Batavia », dans la région de Vohémar, en 1833.

C'est à huit cents que l'on estimera le nombre de ces descendants rencontrés en Imerina et dans le Betsileo, à la fin du XIX^{ème} siècle. « Cela prouve nettement que cette région est favorable à l'élevage du cheval ». [Général Joseph Gallieni, 1899, p 50].

◆ Les vers à soie

« L'industrie » séricicole est fort ancienne à Madagascar : Etienne de Flacourt en a signalé l'importance, dès 1656. Du Bois a confirmé, en 1674, « qu'il y a quantité de vers à soie dans les bois [...]. Les Noirs en amassent la soie pour faire des pagnes et des ceintures ». [« Les voyages faits par le sieur Du Bois aux îles Dauphine ou Madagascar et Bourbon ou Mascarenne...és années 1669-1672 » Paris, 1674 ; cité par Claude Allibert dans ses notes sur « Histoire de la Grande Île de Madagascar » in Etienne de Flacourt, 1995, p 487].

Il existe, en fait, diverses espèces de vers à soie à Madagascar. On les classe en deux groupes :

- les vers à soie indigènes : les « landybé » (ou « landeve » de Flacourt), capables de se nourrir de végétaux locaux : *Cajanus indicus* (ambrevade), *Jatropha curcas* (pourghère, pignon d'Inde), *Uapaca clusioïdes* (« tapia »), etc. , et qui se développent en plein air. Leur facilité d'élevage les fait préférer par les paysans ;

- les vers à soie introduits, de Chine, les « landy-kely », importés au XIX^{ème} siècle, notamment par Jean Laborde. Cependant leur nourriture implique la plantation de muriers, également introduits.

En fait, au cours du XIX^{ème} siècle, c'est essentiellement le premier groupe qui continue à assurer l'essentiel de la production malgache. En 1899, Gallieni écrira dans son rapport d'ensemble : « L'industrie séricicole était autrefois assez active dans les régions centrales ; l'Imerina et le Betsileo produisent chaque année une grande quantité de cocons ; il en est de même encore du pays Bara et des régions de la côte nord-ouest, en particulier de la province de Majunga, où les Hovas allaient jadis acheter les cocons qu'ils employaient ensuite en Imerina à la fabrication des lambas et des dentelles ». [Général Joseph Gallieni, 1899, pp 131-132].

*

SECTION II. LES FORÊTS

2.1. La forêt, ressource et refuge

Sous ses différentes formes, extraordinairement variées, qui vont de la steppe arbustive très clairsemée aux puissantes formations guinéo-équatoriales, la forêt a été pendant longtemps la ressource première, le recours, l'abri de l'homme. Il y a trouvé, dès les premiers âges, il y trouve encore nourriture (animale et végétale), matières premières et matériaux (habillement, construction, médecine, etc.), refuge (mystique, physique), loisirs, etc..

L'intimité de l'homme, de la femme « de la brousse », avec leur forêt est telle qu'ils « possèdent une remarquable connaissance des arbres et peuvent les identifier en quelques instants, d'après leur tronc, leurs empattements, la couleur de leur fût, les fruits tombés à terre ; d'un coup de machète, ils entaillent l'écorce, l'examinent, la sentent, parfois la goûtent [...]. L'identification est rarement inexacte. Les botanistes et les forestiers [...] ont tous été frappés par ces procédés [...] si différents de nos méthodes classiques de détermination ». [R. Schnell, 1950, p 1]. Bien entendu, cette appréciation, qu'exprime Raymond Schnell sur les peuples de la forêt dense, peut être étendue sans restriction à tous les autres, y compris ceux pour lesquels la « forêt » n'est que maigre épineux ou timide buisson : ces formations xérophiles sont d'ailleurs souvent les vestiges de peuplements autrefois beaucoup plus denses dont les bois sacrés sont les derniers témoins.

Naturellement, cette connaissance des populations pour leurs espèces forestières est mise à profit par tous les explorateurs, voyageurs, naturalistes qui vont parcourir l'Afrique subsaharienne au cours de ce XIX^{ème} siècle. Le recours à l'appellation vernaculaire va être le guide précieux pour l'établissement des premières flores.

2.2. Les grands types de formations « découvertes » en ce XIX^{ème} siècle

Les premiers grands voyages effectués au XIX^{ème} siècle, à l'intérieur du continent africain et de Madagascar, venant enrichir considérablement les connaissances littorales, beaucoup plus anciennes, des navigateurs et marchands, permettent de broser un tableau assez complet des principales formations rencontrées. Se dessinent ainsi, dans les récits et descriptions des voyageurs, les trois ou grands types de paysages qui, de nos jours, sont très classiquement et schématiquement distingués en :

- Steppes (ou pseudo-steppes de J. Trochain), de la zone sahélienne ; y dominant les épineux (*Acacia*, *Balanites*, *Zizyphus*, etc.) ;

- Savanes arborées (savanes-parcs) clairsemées des zones sahélo-soudaniennes. Le tapis herbacé y est parsemé d'arbustes et arbres, pouvant être de bonne taille : baobabs, *Faidherbia*, palmiers-rôniers, *Sterculia*, etc. ;

- Savanes arborées denses, des zones soudano-guinéens. Les arbres y sont plus nombreux et puissants (une forêt qui s'éloigne quand on s'en approche) : *Parkia*, *Khaya* (caïlcedrats), *Ceiba* (fromagers), *Lophira*, etc.. Ces savanes sont, avec la pluviosité croissante, parcourues par une hydrographie de plus en plus dense et active, soulignée par un réseau de plus en plus serré de galeries forestières, à la végétation exubérante : *Carapa*, *Baphia*, lianes, etc. ;

- Forêt dense, des zones tropicales humides et équatoriales, à plusieurs strates superposées, dominées par des arbres gigantesques, que l'Europe ne connaît guère, au XIX^{ème} siècle, que par leurs bois : acajou, okoumé, sipo, etc.. Il est vrai que cette forêt guinéo-équatoriale ne va être pénétrée que très tard, dans ce XIX^{ème} siècle, par les voyageurs européens. Ce n'est, par exemple, qu'en fin 1888 que les deux missions, celle de Binger venant du Soudan (de Ouagadougou) et celle de Treich-Laplène, venant de la côte ivoirienne (Grand Bassam) convergent pour se rejoindre le 5 janvier 1889 à Kong (nord Côte d'Ivoire). Binger peut alors atteindre Grand Bassam le 20 mars, ayant traversé la grande forêt du nord au sud et en rapportant une moisson d'informations.

Les premières explorations scientifiques systématiques de cette région forestière devront attendre la mission Auguste Chevalier de 1906-1907 (cf Volume IV). A ce point de vue, les zones sahélo-soudaniennes sont plus favorisées, puisque dès le XVIII^{ème} siècle, avec Michel Adanson, un inventaire floristique y avait été amorcé. C'est encore au Sénégal que se situe, au XIX^{ème} siècle, une des premières (la première ?) approches systématiques des espèces arboricoles.

2.3. Une recherche forestière à Richard Toll (Sénégal)

Le rôle du « Jardin d'essai » de Richard Toll, véritable centre de recherche et d'expérimentation agricole créé dès 1822 a déjà été évoqué (il le sera plus longuement dans le Chapitre VII) pour sa contribution à l'étude des plantes cultivées, ou cultivables, dans la vallée du fleuve Sénégal. Il est pour son fondateur, le baron Roger, et son créateur, le jardinier Claude Richard, la base scientifique nécessaire à l'ambitieux Plan de Colonisation agricole de la Vallée, amorcé dès 1817, par le gouverneur Schmaltz, prédécesseur de Roger.

Bien que priorité y soit largement donnée aux cultures annuelles, les espèces forestières et ornementales n'y sont pas, pour autant, oubliées. Dans l'abondante liste des plantes testées (locales ou introduites), on trouve des essences utilisables comme bois d'œuvre, en construction, menuiserie, ébénisterie : fromagers, caïcedrats, palmier-rôniers, etc. ; comme brise-vent ; comme arbres d'ombrage, etc..

Des introductions audacieuses y sont même tentées, les unes en vain comme celle de l'acajou (!), les autres avec un éclatant succès, comme celle du filao. Ce dernier, *Casuarina equisetifolia* J.R. et G. Forst, originaire d'Australie, est déjà présent à Richard Toll en 1824. Il va rapidement s'imposer dans tout le Sénégal sahélo-soudanien maritime, comme arbre d'ornement, d'alignement, d'ombrage, de brise-vent.

Cependant, comme on le verra plus loin, le Jardin de Richard Toll et plus largement les Plans de Colonisation agricole qui le justifiaient, sont abandonnés en 1830 et toutes leurs belles réalisations retournent à la brousse, voire sont détruites lors de guérillas menées contre certaines tribus turbulentes de la région.

Il faut attendre 1855, pour que Louis Faidherbe relance le jardin, avec Eugène Simon (cf Chapitre VII). C'est, cependant, avec l'arrivée de Théodore Lécard, précédemment jardinier-chef à Alger, nommé directeur de Richard Toll en 1863, que s'engage un programme de recherches plus ambitieux. Au départ, les cultures annuelles, irriguées (indigotier, cotonnier, etc.) sont prioritaires, car l'heure revient aux projets de grande culture. Ce ne sera, comme dans les années 1820, que feu de paille.

Lécard, qui reste directeur de Richard Toll (mais avec vraisemblablement une résidence à Saint-Louis) peut-être un peu désabusé par cette incessante palinodie, s'engage alors dans un domaine de recherche plus stable et, sans doute, intellectuellement plus gratifiant, l'étude des « Ressources forestières de la vallée du bas Sénégal ». Son rapport, manuscrit, daté du 29 mai 1866 [consulté aux Archives nationales du Sénégal, Dakar, dossier 4 K-3], inventorie et décrit près de 150 espèces de la vallée, et plus largement, du Sénégal : 52 du bas Sénégal, 24 des provinces séréres, 66 de Casamance, dont il précise, pour chacune, les qualités et utilisations possibles. C'est, incontestablement, l'une des premières flores forestières connues du Sénégal. Elle est précieuse à deux titres :

- ses dénominations vernaculaires et déterminations systématiques correspondantes, globalement exactes ;
- ses informations détaillées sur les usages, domestiques et industriels, de la plupart des essences répertoriées.

Parmi les espèces les plus utilisées, il signale :

- le « Koos », *Cephalantus africanus*, en fait le *Mitragyna inermis* O. Kuntze (ou *M. africana* Korth.), dont le « bois tendre, doux, très facile à travailler » est utilisé dans la construction de cases, la fabrication de perches, de petites embarcations, etc. ;

- le « Gonakié *Acacia Adansonia* ». C'est, en fait, *Acacia scorpioides* (L.) A. Chev. var. *pubescens*, ou pour d'autres *Acacia nilotica*. Le bois « très fin, très dur, mais difficile à travailler » est utilisé pour faire des piquets, des pirogues « principalement dans le Fouta ». Les marins de l'Etat et du Commerce s'en servent pour en faire les pièces les plus précieuses pour les constructions navales [...] et généralement toutes les pièces devant présenter une longue durée et une grande résistance ». Il est « très répandu sur les bords du Sénégal où il forme de grandes forêts [...] On en rencontre des forêts immenses tout le long de la Falémé et principalement au marigot de Guitta, près de Sénoudébou. Les gousses sont employées à la préparation et au tannage des cuirs » ;

- différentes autres espèces d'*Acacia* : *verek*, *albida* (le « kadde », ou *Faidherbia albida*), etc. ;

- le tamarin, ou « dakar ». *Tamarindus indica*, au « beau bois d'ébénisterie, facile à travailler » ;

- le « mara mor », *Anogeissus leiocarpus* Guill. et Perr.

- le « dialamban », ou ébène du Sénégal, *Dalbergia melanoxylon* Guill. et Perr., que l'on rencontre « en assez grande quantité sur les hauteurs et dans l'intérieur du pays, entre Dagana et Mérinaghen ». Il est utilisé « pour faire des chapelets, des cannes, etc. On pourrait s'en servir dans l'ébénisterie ». Cette dernière suggestion sera largement suivie, au XX^{ème} siècle par les artisans et artistes sénégalais : la majorité des sculptures proposées, de nos jours, dans les villages artisanaux, de Saint-Louis, de Dakar, etc., sont façonnés dans ce bois ;

- le « soump », *Balanites aegyptiaca*, au bois très dur (il sera utilisé, au XX^{ème} siècle, pour la fabrication des jougs) et aux fruits comestibles ;

- le caïlcedrat, *Khaya senegalensis*, ou acajou du Sénégal, etc.

Th. Lécard présente d'ailleurs des « échantillons des bois du pays qu'il habite (Richard Toll) » aux expositions de Sierra Leone et de Bordeaux, en 1864-1865, et y obtient deux médailles d'argent

2.4. Autres actions « forestières »

Hors les travaux du Jardin de Richard Toll, on ne trouve guère de traces de recherches menées sur les espèces forestières. On peut cependant souligner que c'est au cours de ce XIX^{ème} siècle que de nombreuses introductions sont réalisées, sans qu'il soit toujours possible d'en retrouver les dates, les voies et les moyens : elles sont souvent le fait d'initiatives isolées, officieuses. Ont déjà été évoquées, plus haut, les introductions :

- de plusieurs espèces arboricoles, à vocation fruitière, mais utilisables à d'autres fins, telles le manguier, l'anacardier ;

- du filao, *Casuarina equisetifolia* J.R. et Forst.. À propos de ce dernier, il est, par ailleurs, certain que ses pérégrinations à travers le monde ont commencé bien avant son arrivée à Richard Toll, enregistrée en 1824. Il a, en particulier, été très anciennement transporté à Madagascar. Jean-Baptiste Fusée Aublet, qui était botaniste à l'Isle de France (Maurice) dans les années 1750-1760, parle « d'un grand pied de filao [...] J'en avais reçu des graines de Madagascar », écrit-il en 1754. [Guy Rouillard, Joseph Guého, 1999, p 481]. Pour l'anecdote, G. Rouillard et J. Guého signalent que ce sont des filaos, ces « arbres à musique » comme les appelait Baudelaire, qui bordent le canal de Suez. Ils proviennent de graines expédiées depuis Mauricius à Madame Ferdinand de Lesseps, qui était Mauricienne.

Parmi les autres espèces introduites en Afrique occidentale au XIX^{ème} siècle, figurent également :

- l'eucalyptus, également australien d'origine. Ses capacités d'adaptation, sa résistance à la sécheresse pour certaines de ses très nombreuses variétés, vont lui assurer une réelle diffusion en Afrique tropicale sèche, qui sera d'ailleurs largement amplifiée au XX^{ème} siècle. Il semble que son introduction au Sénégal puisse dater de 1863 (d'après le « Moniteur du Sénégal », du 6 décembre 1864) ;

- plusieurs espèces à vocation ornementale, fortement affirmée par la suite ; tels le flamboyant, *Poinciana regia*, originaire de Madagascar ; le frangipanier, *Plumeria acutifolia*, d'Amérique tropicale ; le *Parkinsonia aculeata* Khar ; le *Prosopis juliflora* d'Amérique tropicale, très adapté à la sécheresse, etc.. [R. Mauny, 1953, p 727].



Piroguiers sur le fleuve Mono au Togo

2.5. À propos des produits naturels des espèces arboricoles et forestières

Plusieurs des Chapitres précédents ont fourni des exemples des ressources qu'apportent à l'homme ces espèces arboricoles et forestières : fruits, drogues, fibres textiles, matériaux de constructions, etc.. Certaines de ces ressources sont d'utilisation panafricaine, telles le beurre de karité, le poison d'*Erythrophloeum*, le tannin des palétuviers, etc..

Un autre exemple très connu est celui du palmier-rônier, *Borassus aethiopum* ou *flabellifer*, dont les produits sont multiples : vin de palme ; toitures et vannerie (paniers, nattes, chapeaux, etc.) avec les feuilles ; « chou palmiste » (le bourgeon terminal) ; ivoire végétal, ou « corozo » (l'endosperme), etc.. L'usage le plus répandu est, sans doute, son « bois » (il s'agit d'un stipe) comme matériau de construction du fait de ses propriétés de dureté, d'imputrescibilité, de résistance aux insectes, etc..

Un témoignage, entre bien d'autres, est par exemple celui du Père Francesco Borghero, de la Société des Missions africaines, qui rend visite, en novembre 1861, au roi Glèlè, du Dahomey. Sur la route de Whydah (Ouidah) à Abomé (ou Abomey), « on y admire (écrit-il) une grande quantité de ces palmiers merveilleux qu'on appelle rôniers et dont le tronc vide à l'intérieur, fendu en lisses longues et étroites, fournit le meilleur bois de construction. Il est si dur que les termites ne l'entament pas ». [Francesco Borghero, 1997, p 59]. Bien entendu, la plupart de ces utilisations sont décrites dans la flore forestière de Th. Lécart, évoquée ci-dessus.

D'autres exemples de produits forestiers peuvent être trouvés dans les régions guinéo-équatoriales, où la forêt va alimenter, tout au long du XIX^{ème} siècle, la plupart des transactions commerciales et constituer la base « d'une économie cynégétique et de cueillette ». [Elikia

MBokolo, 1981, p 106]. Au Gabon, le pays de la « grande forêt » par excellence, c'est, par exemple, jusqu'en 1820, le bois rouge de teinture qui domine le marché des exportations. Il s'agit du bois de *Baphia nitida* Lodd., l'« okoué », le « camwood » des Anglo-saxons, dont on extrait une teinture rouge : le bois de la base du tronc devient d'ailleurs rouge lorsque l'arbre est abattu. C'est une papilionacée voisine du vène (ou ven) sénégalais, *Pterocarpus erinaceus*, « le palissandre » ou « santal » du Sénégal, lui aussi tinctorial outre son bois magnifique. Le *Baphia* est présent depuis la Sierra Leone jusqu'aux tréfonds du golfe de Guinée. Les exportations sont surtout dirigées vers les Etats Unis d'Amérique.

Après 1820 et jusqu'en 1850, le commerce gabonais est dominé par l'ivoire. Et le caoutchouc apparaît.

2.6. Le caoutchouc

Les propriétés d'élasticité de certains latex de plantes tropicales sont très anciennement connues des populations américaines, africaines et malgaches, asiatiques. Des récits de voyages des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles ne manquent pas de rapporter des anecdotes d'enfants jouant avec des balles élastiques faites de latex coagulé, en basse Amazonie, au Gabon, à Madagascar, etc.. On attribue à l'ingénieur François Fresneau, qui séjourne en Guyane de 1733 à 1747, la « découverte » de l'hévéa en Amazonie. En 1736, il signale les propriétés du latex de cet arbre, que les indiens appellent caoutchouc, au mathématicien chimiste, membre de l'Académie des Sciences et grand voyageur, Charles-Marie de La Condamine. Fresneau rappelle ces propriétés dans un mémoire de 1763, adressé à Bertin, également de l'Académie des Sciences. [A. Chevalier, RBA, 1942].

Le caoutchouc est industriellement utilisé en Europe dès le début du XIX^{ème} siècle, notamment en 1823 par Mac Intosh pour imperméabiliser les tissus. Cependant la durée du produit, simplement durci à l'air, reste faible. C'est par hasard (qui, dans la légende, aide tous les grands génies) qu'en 1839 l'Américain Charles Goodyear découvre la vulcanisation. L'Anglais Hancock fait breveter le procédé en 1843 : le caoutchouc plongé dans un bain de soufre fondu à 110°C. est ainsi stabilisé. C'est cette découverte qui déclenche vraiment l'intérêt du monde occidental pour le caoutchouc.

La forêt amazonienne est naturellement sollicitée et exploitée à outrance, face à des besoins rapidement croissants. D'autres sources de latex à caoutchouc sont simultanément recherchées chez d'autres espèces que l'hévéa, dans d'autres continents que l'Amérique, en Afrique notamment. On sait, bien sûr, que la solution durable à cette demande explosive en caoutchouc végétal sera trouvée dans les plantations d'hévéas, qui s'établiront d'ailleurs ni en Amérique, ni en Afrique, mais en Asie du Sud-Est, à partir des années 1870-1880.

S'agissant de l'Afrique tropicale, objet du présent ouvrage, la prospection des espèces laticifères, sources possibles d'un bon caoutchouc, s'intensifie au milieu du XIX^{ème} siècle. En fait, la forêt guinéo-équatoriale ne manque pas de ces espèces, tant herbacées qu'arboricoles, et le choix va surtout être commandé par l'abondance et les facilités de récolte et de commercialisation. On ne pensera que plus tard à la plantation (cf Volume IV).

◆ C'est, peut-être, au Gabon que s'établissent les premières bases sérieuses d'une commercialisation du caoutchouc. En 1851, le capitaine de frégate Dispan convainc le chef gabonais Louis Dowe que ce produit a un grand débouché en France. Il l'affirme d'ailleurs dans sa correspondance aux services du ministère de la Marine et des Colonies : « Je suis certain que le *Ficus elastica*, en petite quantité au Cap Vert, où j'ai moi-même fait

plusieurs objets en caoutchouc, est abondant au Gabon. Le roi Louis en a en quantité sur son habitation du côté du cap Esterias ; et quoique ses enfants se fassent de vraies balles de gomme élastique dont ils jouent souvent, (et bien) que très intelligent et actif pour toute opération commerciale, (il) ne pouvait pas croire qu'à peu de frais, il pouvait retirer du suc laiteux de ses arbres un produit qui se vend bien en Europe ». [Lettre de Dispan à Mestro, directeur des Colonies, du 28 Janvier 1852, citée par E. MBokolo, opus cité, p 243].

Sans doute, Dispan se trompe-t-il en fondant ses espoirs sur le *Ficus elastica* : ce grand arbre, le caoutchoutier de l'Inde ou caoutchouc d'Assam (c'est le « caoutchouc » des pépiniéristes du XX^{ème} siècle), s'il produit bien du latex caoutchoutifère, est d'origine sud-est asiatique. Il n'est nullement spontané dans les forêts africaines. Cependant, en mentionnant sa présence avant 1850 au Cap Vert, Dispan apporte une preuve supplémentaire des échanges entre Asie et Afrique, qui peuvent être aussi rapides qu'avec l'Europe, où on admet que ce caoutchouc ait pu parvenir vers 1815.

Quoiqu'il en soit, c'est à partir d'autres espèces que le *Ficus elastica* que commence la collecte du caoutchouc sylvestre, dans la région de l'estuaire du Gabon : essentiellement sur des lianes du genre *Landolphia* (famille des Apocynacées). Le démarrage est très rapide : en 1854-1855 le caoutchouc représente déjà 50% des exportations de l'estuaire, où les factoreries sont d'ailleurs majoritairement anglaises « Gaboon is French with a purely English trade, (as) Gambia is English with a purely French trade ». [R. Burton : « Two trips to Gorilla Land and the Cataracts of the Congo. London 1876]. Le « boom » ne dure cependant pas et le commerce du caoutchouc connaît une première éclipse dès 1856, au profit des produits antérieurement négociés : ivoire, bois rouge, bois d'ébène.

◆ En fait, c'est aux alentours de 1870 que la côte occidentale d'Afrique se lance, véritablement, dans le commerce du caoutchouc.

- Dans les « Rivières du Sud », de Casamance en Guinée, commencent les exportations du caoutchouc « d'herbes » ou de lianes, dès cette date. Par exemple, la région de Boké, sur le rio Nuñez (en Guinée-Conakry), alors productrice et exportatrice d'arachide et de sésame, « abandonne très vite ces cultures pour se livrer exclusivement au ramassage du caoutchouc ». [Jean Suret-Canale, 1964, p 66]. En 1890, la Guinée exporte ainsi 830 tonnes de caoutchouc.

- Au Sénégal, le caoutchouc apparaît en 1882 sur les places commerciales de Joal, Portudal, Rufisque. Le gouverneur de l'époque charge alors F. Baucher, pharmacien de la marine, en poste au Sénégal, d'étudier l'origine botanique de ce caoutchouc spontané. Baucher conduit ses observations dans le Diander, au nord-ouest de Thiès. En 1884, il présente « un article à la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, alors principal port de commerce [...], traitant des plantes à caoutchouc de l'Afrique Occidentale ». Il y identifie deux lianes productrices, le « madd » et le « toll » (en Ouolof). La première est, d'après lui, *Landolphia Heudelotii* et donne « le mauvais caoutchouc » ; la deuxième, *Vahea tomentosa* (genre très voisin), donne « le bon ». *Errare humanum est* : les travaux ultérieurs montreront que c'est l'inverse. [Christophe Bonneuil, 1997, pp 114-131]. En fait, c'est après 1890 que Sénégal et Soudan (actuel Mali) participeront significativement aux exportations de caoutchouc sylvestre (cf Volume IV).

- En Angola, comme dans les Rivières du Sud, les exportations de caoutchouc sylvestre commencent avec les années 1870. C'est aussi un caoutchouc de liane, mais d'espèces différentes de celles des pays soudano-guinéens. En premier lieu, figure *Landolphia owariensis*, déjà signalé par Welwitsch (donc vers 1860), qui indique que, lors de son passage, une certaine quantité de caoutchouc, cependant « insignifiante », tirée de cette

espèce, arrive sur les marchés. [Conde de Ficalho, 1884 p 214-222]. *L. owariensis* se rencontre sur les côtes occidentales, de la Sierra Leone à l'Angola. La seconde espèce est *Landolphia florida* Bentham.

Commencées en 1870, avec 50 à 100 tonnes (suivant les sources), les exportations angolaises de caoutchouc sylvestre provenant de ces deux espèces atteignent 400-500 tonnes en 1880 et s'approchent des 1.800-2.000 tonnes en 1890. Elles friseront les 3.000 tonnes vers 1900. Pendant le dernier tiers du XIX^{ème} siècle, le caoutchouc constitue, en fait, le principal produit d'exportation de l'Angola par les deux ports de Luanda et Benguela.

♦ En Afrique orientale, au Mozambique, sur la côte de Zanzibar, l'espèce majoritairement productrice est, d'après Conde de Ficalho [opus cité, pp 218-219], *Landolphia Kirkii*, dont le latex coagule très rapidement au contact de l'air. *L. Kirkii* est particulièrement abondant dans la vallée du Zambèze. L'autre espèce importante est, comme en Angola, *Landolphia florida*, dont le latex coagule beaucoup plus lentement et difficilement. Une troisième espèce est signalée par Conde de Ficalho, *Landolphia Petersiana*, dont le fruit est comestible. La coagulation de son latex ne peut être obtenue que par la chaleur, ou l'addition d'une substance acide, comme la pratiquent pour d'autres plantes les Malgaches et les Brésiliens.

Les exportations de caoutchouc du Mozambique, amorcées en 1874, oscillent entre 200 et 300 tonnes de 1875 à 1890. Elles représentent les trois quarts des exportations du territoire.

♦ À Madagascar, le botaniste G. Samuel Perrottet, de passage vers 1820, observe une liane du genre *Landolphia*, dont le latex pourrait être une source possible d'une gomme analogue à celle des hévéas qu'il a rencontrés en Guyane. [A. Chevalier, 1905, p 55].

Nota Bene. Il conviendrait, bien sûr, d'ajouter à ces ressources végétales qu'offre la forêt, ainsi rapidement passées en revue, toutes celles animales que procurent la chasse et la pêche.

CHAPITRE VII. DES EXPÉRIENCES EN VRAIE GRANDEUR : GRANDS PLANS DE COLONISATION AGRICOLE ET PETITS PROJETS ALIMENTAIRES

SECTION I. POUR UN INTERVENTIONNISME EUROPÉEN DANS L'AFRIQUE AGRICOLE

Le XIX^{ème} siècle marque incontestablement le véritable début d'une politique interventionniste des puissances occidentales et de leurs milieux d'affaires dans le vaste domaine de la production agricole de l'Afrique subsaharienne continentale. On a vu cependant, dans le Volume II, qu'en plusieurs situations insulaires, notamment celles sous influence portugaise, cette étape était déjà franchie. En fait, cette orientation politique s'inscrit dans un ensemble de conditions favorables :

- Les échanges marchands entre l'Afrique et les autres continents sont en pleine expansion, grâce à des liaisons maritimes de plus en plus fréquentes, régulières et rapides, et à la prolifération des établissements commerciaux, toutefois encore largement côtiers, qu'Etats et royaumes, tant d'ailleurs africains qu'étrangers, s'attachent à pérenniser.

- L'abolition, de plus en plus fortement imposée, du commerce esclavagiste, enfin déclaré illicite, oblige les acteurs économiques à une refondation de leurs activités qui, en outre, doivent délibérément élargir leurs transactions, des simples denrées de cueillette à un éventail aussi large que possible de produits d'une agriculture locale, qu'il convient cependant de stimuler et d'intéresser plus directement à l'échange extérieur, aux circuits monétaires. Deux éléments peuvent y contribuer fortement : la libération d'une main d'œuvre servile, qui peut ainsi participer à la mise en valeur de son propre sol, plutôt qu'à celle de terres lointaines ; des apports extérieurs, provenant de pays aux agricultures plus avancées, au moins en termes de progrès scientifiques et techniques.

- Les voyages et explorations, non plus seulement des littoraux mais de l'Afrique profonde, se multiplient et s'accompagnent souvent, de la part des « découvreurs » européens, d'appréciations dithyrambiques sur les richesses, inépuisables, des terres et pays parcourus.

Ces conditions favorables, et un certain goût du risque et de l'aventure vont faire naître, dès le début de ce XIX^{ème} siècle, d'ambitieux projets de colonisation et de développement agricoles. La plupart sont de conception et d'organisation étatiques et reposent sur une assistance technique extérieure et l'implantation, plus ou moins permanente, de colons étrangers au pays. D'autres sont néanmoins plus modestes, localisés, liés à des intérêts particuliers, privés, pratiques : postes militaires, factoreries et comptoirs commerciaux, missions religieuses, etc..

Cependant, deux vices majeurs, inhérents à la plupart de ces projets, vont entraver leur déroulement et, souvent, les conduire à l'échec malgré des prémices à l'évidence favorables :

- la tranquille certitude de leurs concepteurs quant à la pertinence et l'infailibilité d'un simple transfert de méthodes élaborées en Europe, en outre transposées par des techniciens et praticiens avertis ;

- l'inutilité, en résultant, d'une organisation locale de recherche et d'expérimentation : le conseil et l'expertise pouvant être apportés de la métropole.

Un mauvais esprit pourrait, d'ailleurs, retrouver ces mêmes faiblesses dans certaines entreprises du XX^{ème} siècle.

Quoiqu'il en soit, la plupart des responsables et acteurs de ces projets mesurent rapidement la gravité de leur méconnaissance des milieux écologiques et humains, qu'ils ont choisi de rencontrer ou affronter, et décident d'y remédier. Souvent par leurs propres moyens, ils entreprennent des prospections, des inventaires, des essais, réussissent des innovations techniques, mettent sur pied et en œuvre des structures et réseaux d'essais et d'appui aux agriculteurs, colons et paysans, etc..

Dans bien des cas, le succès n'est cependant pas au rendez-vous, mais leurs auteurs écrivent ainsi, en l'absence de toute institution spécialisée, les premières belles pages d'une recherche agricole organisée, appliquée, finalisée par des problèmes clairement définis, caractérisés, localisés. Sans doute la qualifierait-on, de nos jours, de recherche d'accompagnement (de projets de développement), voire même, plus valorisant encore, de « recherche-action ». Une histoire de cette recherche agricole ne pouvait éviter d'en donner quelques exemples, objets du présent Chapitre.

*

*

*

SECTION II. EN 1800, UN PROJET DU GOUVERNEUR BLANCHOT : UNE « CEINTURE VERTE » POUR SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL

Au tournant des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, la situation économique du « Sénégal et dépendances », sous administration française, est quelque peu préoccupante. La domination britannique sur les océans, dans cette période de conflits plus ou moins latents ou déclarés entre la République, puis l'Empire français et une bonne partie de l'Europe, rend, en particulier, difficiles les relations entre la France et ses Colonies.

Au Sénégal, les importations et exportations en sont fortement perturbées, voire interrompues : par exemple, le courant commercial avec la Mauritanie est dévié vers le port de Portendick (à quelque 25 kilomètres au nord de l'actuel Nouakchott) dont les Anglais sont maîtres. L'île de Saint-Louis, chef lieu et résidence du « Commandant » du Sénégal est déjà de ce fait en situation précaire. En outre, les relations avec les royaumes avoisinants sont très loin du beau fixe : « particulièrement délicates avec les princes maures », elles sont souvent tendues avec l'Almamy du Fouta (qui contrôle la navigation vers le haut Sénégal) et fort erratiques avec le Brak du Walo et le Damel du Cayor.

Le Walo et le Cayor constituent cependant « le grenier du Sénégal » dont les habitants de l'île reçoivent « leur mil et toutes leurs subsistances », souvent via le Gandiolais qui, dans le royaume du Cayor, constitue « une région distincte, presque un Etat vassal », en relations constantes avec Saint-Louis. [J.Monteilhet, 1917, pp 362-412].

L'île Saint-Louis compte, en 1800, quelque 9.000 à 10.000 habitants (dont près de 700 Européens) pour lesquels le mil représente la base de l'alimentation. Le colonel François-Michel-Emilie Blanchot de Verly est alors gouverneur du Sénégal, poste où il a remplacé le chevalier de Boufflers, en 1787, et qu'il va occuper presque sans interruption jusqu'en 1807 (date de sa mort à Saint-Louis). Devant une réelle menace de pénurie, qui ne fait que

s'accroître depuis 1790 (il n'y a plus, en 1791, ni vin, ni sucre, ni huile, ni chandelle), Blanchot, en outre contraint de concentrer à Saint-Louis ses maigres effectifs, doit d'abord se résoudre à des mesures sévères de contingentement des vivres disponibles. Fâcheux précurseur, il invente même la « carte de mil », précédant ainsi de trois quarts de siècle les mesures de rationnement prises à Paris, lors du siège de 1870, et de près d'un siècle et demi, celles prises en France sous l'occupation allemande de 1940-1945.

Plus positivement, il envisage de produire sur place les vivres nécessaires à l'alimentation de la population saint-louisienne, cependant concentrée sur une île beaucoup trop petite pour pouvoir y trouver les terrains nécessaires. Aussi Blanchot fait-il, le 30 brumaire an VIII (21 novembre 1799), « pour la République, l'acquisition des îles Babagne (Babagueye = Bocos), Fofal (Safal) et Guéber, moyennant une coutume annuelle » (J. Monteilhet), versée au diagne (chef) du village de Sor, Mayout-Guiob, descendant de Dyambar (dit Jean Barre) auquel les Français avaient acheté, en 1638 l'île de Bocos pour leur premier établissement. [Félix Brigaud, 1966].

« Les nouveaux colons (installés dans ces îles) y seront garantis des incursions des Maures » (J. Monteilhet). La main d'œuvre proviendra des « captifs » de Saint-Louis, dont Félix Brigaud évalue la population à environ trois mille. Bien qu'aboli le 4 février 1794 par la Convention, l'esclavage reste, en effet, pratiquement en vigueur. Il est d'ailleurs officiellement rétabli par le Premier Consul Bonaparte en 1802. Cependant, ce dernier, averti du projet Blanchot, exprime sa satisfaction et fait dire, par son ministre, qu'il y a lieu « d'encourager principalement les cultures d'une utilité plus générale, telles que celles du riz, du maïs, du mil et du tabac » (dépêche du 2 thermidor an VIII, 21 juillet 1800).

L'affaire semble bien engagée ; la conclusion est inattendue : « les esclaves de Saint-Louis, devenus citoyens, se refusèrent à retourner à l'agriculture et le projet eut le sort de bien d'autres, (et) pour seul résultat, la création d'un fonctionnaire nouveau : le citoyen Troublé (directeur du projet), nommé résident à Babagué ». [J. Monteilhet]. C'est l'échec ; les trois îles acquises par Blanchot restent désertes. L'attrait de la ville a (déjà !) raison d'un projet de développement rural. Le colonel Blanchot auquel ses administrés, par estime et reconnaissance, donnent le titre de « général », ne renouvelle pas sa tentative, largement occupé, d'ailleurs, à défendre la colonie contre les incursions anglaises. Il meurt à son poste en 1807. Son successeur, Le Vasseur, doit capituler en juillet 1809, devant les troupes anglaises de l'amiral Colombine et du général Maxwell.

*

*

*

SECTION III. UN PLAN DE COLONISATION DU SÉNÉGAL, ANONYME, EN 1802

3.1. Origine, présentation

Ce « plan de colonisation du Sénégal » fait l'objet d'un document manuscrit découvert par Mgr Hyacinthe Jalabert et remis, en 1916, au Comité d'Etudes historiques et scientifiques de l'Afrique Occidentale Française, créé en fin 1915 par le Gouverneur général F.-J. Clozel. Le document est présenté puis publié dans les Mémoires du Comité par J. Monteilhet, membre résident. [J. Monteilhet, 1916, pp 130-214]. Cette publication fournit la matière du condensé qui suit ; les passages empruntés portent références aux pages du document complet.

Le document d'origine « a été vraisemblablement rédigé dans les premiers mois de 1802 » et, sans doute, revu en 1803. Sa rédaction, après la paix d'Amiens, 27 mars 1802, « coïncide avec les velléités d'expansion coloniale de Napoléon (en fait, Bonaparte) qui furent de courte durée, comme cette paix elle-même ». [Monteillet, 1916 : « Un plan de colonisation du Sénégal en 1902 », p 132]. Le concepteur et rédacteur, inconnu, du plan de colonisation présenté est nommé « l'Auteur ».

3.2. Inspiration et portée

Incontestablement, à la différence du projet Blanchot, très Saint-Louisien, le plan de colonisation de 1802 est de portée régionale, à l'échelle du bassin du fleuve Sénégal. Dans l'esprit, il rappelle la vision impériale d'André Brûe, auquel l'auteur porte encore admiration, près d'un siècle après le départ de ce gouverneur. Malheureusement, l'idée maîtresse de cet ambitieux projet est d'un remarquable cynisme économique : elle consiste à utiliser en Afrique, sur place, la main d'œuvre des esclaves, plutôt que de les déporter dans les colonies d'Amérique : « le prix de revient d'un esclave, étant de 24 francs sur le Haut Sénégal et de 2.100 francs aux Antilles, justifie cette combinaison » ! [p 130]. On ne peut manquer de rapprocher cette logique économique de la décision politique du Premier Consul Bonaparte, de rétablir l'esclavage et la traite, le 30 floréal an X (20 mai 1802), alors que la Convention les avait abolis le 16 pluviôse an II (4 février 1794). J. Monteilhet suppose même que l'Auteur du projet, qui dit avoir « soutenu les principes de l'esclavage » pendant la Révolution, a pu influencer la décision de Bonaparte.

Outre cette triste « justification » économique d'un esclavage *in situ*, l'Auteur fait, pour tous les autres éléments du problème : fertilité du sol, salubrité du climat, sécurité intérieure et extérieure, un constat d'équivalence entre le Sénégal et les Antilles. S'agissant de la sécurité, ce constat aurait, sans doute, été plus favorable au Sénégal si le projet avait été écrit un an plus tard, en 1803, début de l'insurrection de Toussaint-Louverture en Haïti. L'Auteur le précise d'ailleurs lui-même : « Lorsque nous composions ce plan de colonisation nous espérions que Toussein- Louverture (sic) ne se constituerait point en état de révolte ». [p 177].

3.3. Bases techniques et implantations géographiques

Si l'on fait abstraction de ses sordides hypothèses socio-économiques de départ, le projet présenté ne manque pas de bases techniques solides. Il fait d'abord référence à des projets semblables élaborés, l'un par la Société d'Afrique de Londres, en 1794, « d'un établissement agricole dans les hauteurs de la rivière Gambie » ; l'autre, « semblable établissement (qui) vient d'être fondé sur l'île de Boulam (ilha de Bolama actuelle) aux Bissagots » (Guinée-Bissau) ; un troisième en Sierra Leone.

S'agissant plus précisément du fleuve Sénégal et de sa Vallée, les preuves de la richesse de ses sols, de la qualité de ses produits sont trouvées dans les affirmations et documents de

Brüe, Adanson, Dumanet, Mungo Park, etc., et dans les témoignages directs d'auteurs connaissant les régions concernées : Saugnier, Lamiral, Durand. « Depuis Galam jusqu'aux embouchures du Sénégal et de la Gambie, sur un espace de deux lieues de profondeur (8 kilomètres) et de cent en largeur (400 kilomètres), cette plaine, une des plus vastes de la terre, n'est-elle pas, comme le delta d'Égypte, le produit des alluvions des deux grands fleuves qui l'arrosent ? ». Cette comparaison hélas excessive, voire abusive, avec la vallée du Nil, reviendra souvent dans les textes ultérieurs, en attendant qu'elle soit reprise dans les années 1920-1940 par Émile Bélime, de l'Office du Niger, avec son Égypte nigérienne.

Bien que les paysages rencontrés entre Saint-Louis et l'île de Bifèche (dans le delta du fleuve) jusqu'à 15 ou 20 lieues de l'embouchure (60 à 80 kilomètres) lui montrent une « nature dans tout le luxe de la richesse et de la beauté » [p 138], c'est cependant très en amont que l'Auteur propose d'asseoir les établissements agricoles projetés. « La partie orientale de l'Isle à Morphil, là même où cessent le flux et le reflux », donc l'influence de la marée et les dangers de salure, lui semble l'emplacement idéal pour le centre des établissements de culture : effectivement à plus de 300 kilomètres de l'embouchure. Sur cette île de 60 lieues de long et 4 lieues de large (soit environ 400.000 hectares), « on pourrait asseoir 4.080 sucreries » : il n'y en avait que 793 à Saint Domingue.

L'option canne à sucre apparaît ainsi évidente à l'Auteur du plan. Près de deux siècles plus tard, le complexe sucrier de Richard Toll en démontrera la pertinence, dans une situation voisine, sinon identique (quant aux possibilités d'irrigation notamment).

En fait, dans son Plan de Colonisation, l'Auteur ne retient que la partie orientale de l'Île à Morphil qui « forme à elle seule une île parfaite, de trente lieues de long sur quatre à peu près de large », soit environ 200.000 hectares. « Cette surface la rendrait susceptible d'occuper 2.000 sucreries, c'est à dire 1.207 de plus que n'en avait la colonie de Saint Domingue ». [page 156]. À l'abondance de la main d'œuvre, disponible sur place, s'ajoutent, en outre, celle « des matériaux de constructions et des animaux nécessaires à l'exploitation ». Ainsi sont réunis « tous les éléments d'une grande culture et d'un commerce immense ». [p 169]. « L'indigo, le coton, le cafier (sic) sont également susceptibles d'y être cultivés avec succès ». [p 174].

Cependant, le plan de colonisation proposé s'étend beaucoup plus loin, vers le haut Sénégal, envisageant même d'ambitieuses perspectives, dont certaines reprennent les idées que le gouverneur Brüe avait émises et commencé à réaliser, près d'un siècle plus tôt. Parmi les idées les plus originales de l'Auteur, est celle selon laquelle la capitale du Sénégal devrait être implantée à Tafaliga, au confluent de la Falémé et du Sénégal (donc près de l'actuel Yaféra), en amont de Tuabo, résidence du roi Saracolé de Galam, et de Bakel. De ce roi de Galam, « qui se nomme Sirman par les Français », l'Auteur dévoile par ailleurs, d'un trait anecdotique, les goûts épicuriens : « il a pris une femme yolof (Ouolof), exprès pour lui faire à manger comme au Sénégal » : la cuisine sénégalaise est déjà de réputation régionale. Ce roi, en fait, « a été élevé à Saint-Louis [...] et deux de ses enfants (y) sont encore en otage ». [page 157].

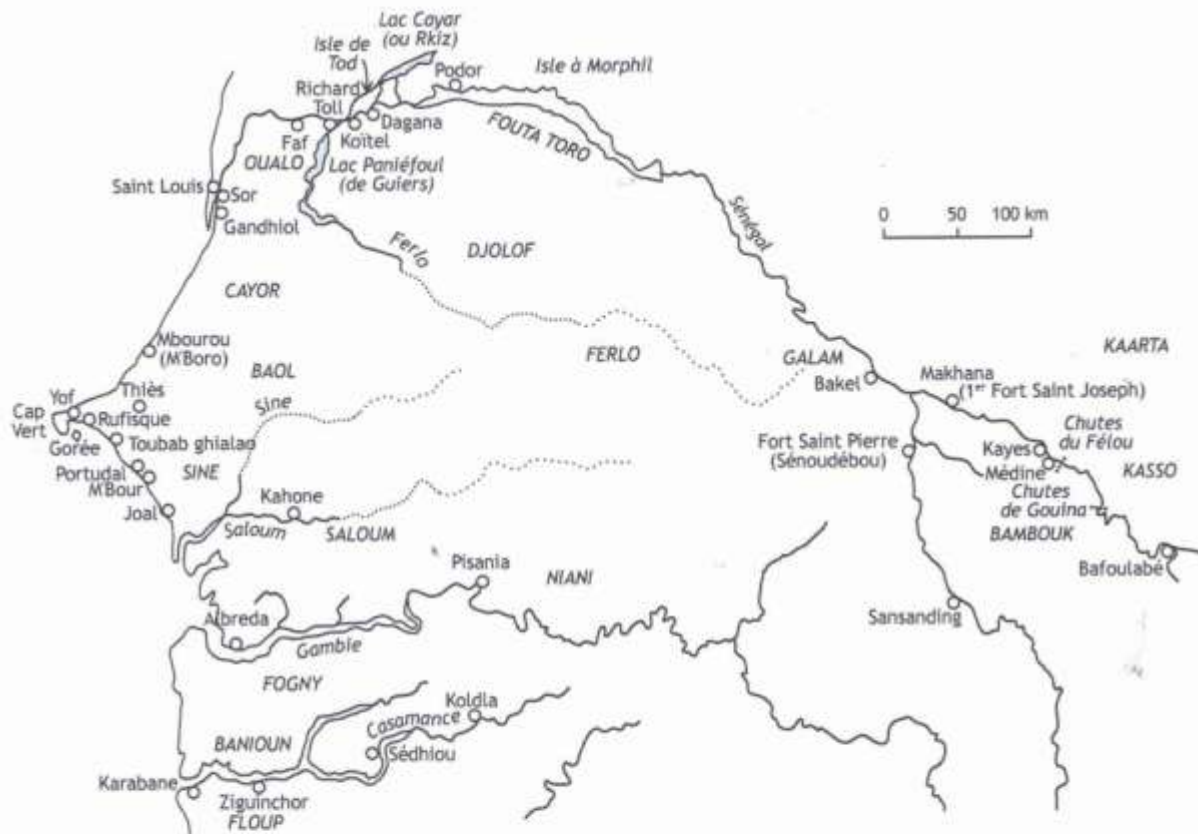
De cette capitale, se déploierait un réseau de comptoirs et forts, permettant une expansion vers les pays avoisinants : Galam, bien sûr, mais aussi Boundou, Khasso, Bambouk, jusqu'aux montagnes de Kong (en fait, le Fouta Djallon, d'après le contexte). L'Auteur fait montre, dans sa présentation prospective, d'une remarquable connaissance géographique de ces pays, pourtant encore très peu pénétrés par les Européens à cette époque : le voyage de Mungo Park (dont l'Auteur a manifestement étudié le récit en détail) ne date que de 1797 et la version française de son récit n'a été publiée qu'en 1799.

En particulier, l'Auteur propose avec beaucoup de précisions, en appui à l'expansion projetée, l'établissement de comptoirs et forts dans les pays ci-dessus énumérés : sur la rivière Falémé à Kainoura (l'ancien fort Saint Pierre, près de l'actuel Sénoudébou), à Sambanoura, à Farbanna, etc ; sur le fleuve Sénégal, « dans l'île de Caigneux » (près de l'actuel Kayes), puis à côté de la « cataracte de Govina » (chutes de Gouina), et même beaucoup plus en amont, en remontant « le kiokoro » (vraisemblablement le Bakoy, dont l'un des hauts affluents se nomme Kokoro), jusque sur le « Yoliba » (le Niger !). Ceci permettrait, écrit l'Auteur, « de nous mettre en point de contact avec le Yoliba et de faciliter nos communications commerciales avec le centre de l'Afrique ». [p 175]. Ce point de contact se serait donc situé à l'extrême nord-est de la Guinée-Conakry actuelle, à proximité de la ville malienne de Kangaba, pratiquement sur le trajet de retour de Mungo Park, lors de son premier voyage.

Ainsi « le chef lieu de la Colonie, placé au confluent du fleuve Sénégal et de la rivière Falémé, devient le centre d'activité des deux lignes qui s'élèvent, l'une jusqu'au plateau de la Guinée, l'autre jusqu'au Yoliba ». [p 176]. C'est d'ailleurs dans ces montagnes guinéennes que l'Auteur voit l'avenir du caféier (qu'il nomme « cafier »), plutôt que dans l'île à Morphil : « C'est encore dans ces régions que nous cultiverons le cafier. Nous avons dit que cet arbuste est susceptible de prospérer dans l'Île à Morphil ; peut-être nous différons d'opinion avec beaucoup de colons ; mais nous avons pour nous l'expérience, devant laquelle tombent tous les raisonnements. Le cafier a besoin de toute l'action du soleil, mais il demande une forte dose d'humidité dans l'air et dans la terre. La rosée est assez abondante au Sénégal pour que le cafier y prospère, même dans la plaine, surtout à l'ombre du bannanier ; mais si, contre notre attente, nos efforts étaient infructueux, nous en serions largement dédommagés dans les montagnes. Dans son voyage, Mungo-Park n'a passé que sur les collines les plus basses ; et cependant il y a trouvé une agréable température. Le plateau duquel descendent la Gambie, le Sénégal et le Yoliba, doit jouir de toute la fraîcheur du printemps de l'Europe. Les comptoirs placés dans ces heureuses positions deviendraient [...] le marché des contrées environnantes ». [pp 180-181].

Si l'Auteur est exagérément optimiste sur l'avenir de la caféiculture au Sénégal, il ne se trompe pas, en revanche, sur les potentialités de la Haute Guinée et du Sud Mali, dont il n'exclut naturellement pas l'or du Bambouk. Son plan de colonisation comporte également un important volet sur son organisation et son administration. Bien entendu, ce plan implique la venue de colons européens, hommes et femmes en nombre à peu près égal, « des charpentiers, des maçons, etc., des botanistes, des minéralogistes, des chirurgiens, etc., des soldats ». [page 181]. Ces colons doivent être encouragés, soutenus par le Gouvernement : « sous les tropiques les maladies de l'ame sont mortelles ». [p 182]. Cependant, à ces colons blancs doivent s'associer, dans une Société rurale et commerciale, des Noirs et des Mulâtres, de Saint-Louis et régions.

Etablissements et Plans agricoles dans le Sénégal du XIXème siècle



L'une des craintes majeures de l'Auteur est celle d'une main-mise de l'Administration, surtout si elle « a des formes militaires », sur l'Association d'inspiration capitaliste, « libérale » dirait-on de nos jours. « Ce n'est pas ainsi que les Anglais et surtout les Hollandais fondent leurs Colonies ; aussi prospèrent-elles éminemment. Les magnifiques plantations de Surinam n'auraient jamais existé, si l'art militaire l'eût emporté sur le génie de l'agriculture [...]. La France doit donner à ses enfants des colonies, une garantie contre la pensée désordonnée et les vœux inconsidérés des dépositaires de son autorité ». [p 211].

Les circonstances politiques, notamment la domination britannique sur le Sénégal jusqu'en 1816, empêcheront toute prise en considération de ce plan de colonisation, dont on peut, toutefois, trouver quelques résurgences dans les plans suivants, de Schmaltz, de Roger, de Ricard, etc.

*

*

*

SECTION IV. LA RESTAURATION MONARCHIQUE FRANÇAISE ET SES AMBITIONS SÉNÉGALAISES : LE PLAN SCHMALTZ

4.1. Vers une véritable colonie

Le traité de Paris du 30 mai 1814, en renouvelant celui de 1783, rend le Sénégal à la France. Le retour, provisoire, de Napoléon de son exil à l'île d'Elbe, retarde cependant la remise en place, par la monarchie restaurée, de l'administration française au Sénégal : Saint-Louis, pris par les Britanniques en 1809, n'est restitué que le 25 janvier 1817.

La grande idée de la Restauration est de « transformer un comptoir de l'Afrique en colonie agricole ». [Anne Raffanel, 1856 Tome 2, p 54]. Le baron Portal, alors ministre de la Marine et des Colonies de Louis XVIII, envisage lui aussi un véritable plan de colonisation. Il veut relancer l'économie du Sénégal, affaiblie par la suppression de la traite des esclaves (interdite par le Congrès de Vienne du 8 février 1815 et par un décret de Napoléon I^{er}, du 28 mars 1815). Le gouvernement français souhaite, en particulier, « introduire au Sénégal la culture de denrées coloniales », pratiquées alors dans d'autres régions chaudes du globe et autres « colonies agricoles » que la France a perdu sous la Révolution et l'Empire (Haïti, Louisiane, etc.). [Abbé David Boilat, 1853, réédition 1984, p 329].

Le colonel Julien Schmaltz, « Commandant pour le Roi du Sénégal et Dépendances » (titre porté par les délégués du pouvoir central de 1816 à 1840, avant donc celui de Gouverneur), est chargé de donner « la première impulsion au nouveau programme économique ». [Félix Brigaud, 1966, Fascicule II pp 31 et suivantes]. Le Colonel-commandant n'est pas moins optimiste que son Ministre. Dans une lettre du 8 juillet 1817 au baron Portal il écrit : « J'ai beaucoup voyagé, j'ai toujours soigneusement observé les pays que j'ai parcourus, et je n'en ai pas vu de plus beau, de plus propre à de grandes entreprises que le Sénégal. Les bords du Gange ne m'ont point paru plus fertiles que ceux de notre fleuve et je n'ai pas le moindre doute d'y réussir toutes les cultures qu'on y voudra ». [cité par Louis Papy, 1952].

Julien Schmaltz n'est, en effet, « pas un colonial d'occasion ». Il a voyagé à Bourbon, à Madagascar, à la Côte Occidentale d'Afrique, au Cap de Bonne Espérance, dans l'Inde. Il a été en poste à Java, comme officier du Génie. Il a la confiance et l'amitié du ministre de la Marine et des Colonies, le baron Portal. [Georges Hardy 1921, pp 16-18]. On sait cependant que, bien que nommé commandant du Sénégal en 1816, Schmaltz ne peut prendre ses fonctions qu'en janvier 1817 (nauffrage de la Méduse, obstruction britannique).

4.2. « Le prélude » cap verdien

Entre temps, et ce dès la signature du traité de Paris de 1814, restituant à la France ses droits en Afrique, des organisations à caractère philanthropique affichées se préoccupent d'interventions au Sénégal, mais sur la presqu'île du Cap Vert. Peut-être les descriptions idylliques de cette région, par le chevalier de Boufflers, écrites trente ans plus tôt, ne sont-elles pas étrangères à ce choix.

En 1814, s'est formée en France, dès le traité de Paris, la « Société coloniale africaine » ayant pour objet de fonder des « établissements de culture » au Sénégal. En 1816, une mission exploratoire de huit personnes y est envoyée. Elle comprend notamment un agriculteur Heberard, un agriculteur-mathématicien Perraud, un chimiste Kummer, un botaniste Rogery et vingt artisans et ouvriers.

Malheureusement, leur navire, la Méduse s'échoue sur le banc d'Arguin le 2 juillet 1816 ! La Méduse a aussi à son bord le colonel Schmaltz, sa femme et sa fille et Leschenaut de La Tour, botaniste. Bien que, grâce aux embarcations de sauvetage, ces rescapés n'aient pas subi le tristement célèbre sort des naufragés du fameux radeau, l'intransigeance du commandant britannique de Saint-Louis, encore en fonction (malgré le Traité de Paris) les obligent à débarquer au Cap Vert. La maladie, le climat amènent rapidement la dissolution de cette première expédition, ayant pourtant obtenu un accord formel du marabout Moktar du village de Ndakaarou (futur Dakar), pour son établissement sur la presqu'île.

Les Anglais ayant finalement restitué Gorée le 15 février 1817, le capitaine de frégate de Venancourt, qui en prend possession, encourage cependant la relance d'un projet d'établissement agricole. Il semble se piquer de connaissances agricoles et tombe émerveillé devant le spectacle du Cap Vert « qui n'attend que des cultivateurs et une culture qui lui soit propre ; le coton, le manioc, l'indigo, la papaille, la banane y viennent parfaitement bien, il n'y a pas de doute que la canne et le café y réussissent également ».

Pendant la traversée de son retour en France, après un bien trop court séjour, il rédige un long rapport, exagérément optimiste sur les possibilités de la presqu'île du Cap Vert et le remet au Ministre. Il précise, cependant, qu'il ne faut pas envoyer en Afrique des cultivateurs blancs, mais seulement envisager, après trois ou quatre ans, des gens à placer « sous la direction de géreurs, économes, raffineurs, rhummiers, indigotiers, caféiers, etc. ». Julien Schmaltz, consulté et qui a, entre-temps, rejoint Saint-Louis, qualifie de « rêve » le mémoire de M. de Venancourt.

Il est cependant déjà trop tard : la « Société coloniale philanthropique » est constituée à Paris avec, pour objet, de fonder sur la presqu'île, « des établissements libres de culture avec le secours des Naturels du pays ». [Claude Faure, 1914, p 35]. Le 12 avril 1817 arrivent à Gorée, sans escale à Saint-Louis où réside Schmaltz (donc l'opposant au projet), 175 personnes dont 20 femmes et 10 enfants. Ils s'installent au cap Bernard, avec l'accord du chef de Dakar Moktar Guiob. « Leur désillusion fut grande et le découragement s'empara d'eux », en ne trouvant pas « la fraîcheur délicieuse, les prés verts, les eaux limpides, leurs fleurs de mille

couleurs, les arbres de mille formes » qui, trente ans auparavant, avaient enthousiasmé le chevalier de Boufflers. Il est vrai qu'on est alors en pleine saison sèche.

Une partie de la Société se rend à Saint-Louis (avec Coupin), une autre se transporte à Bel Air, face à Gorée, sur le continent (avec Scellier). Et la Société se disloque, deux mois après son arrivée sur la presqu'île du Cap Vert. C'en est fait des tentatives de colonisation agricole sur la presqu'île du Cap Vert (fin 1817). « Quelques habitants de Gorée continueront (cependant) de posséder, sur les points les plus fertiles, à Hann notamment, de petites propriétés où poussent des légumes, des fruits, un peu de coton ».

En 1822, le Commandant-gouverneur Roger confirmera, à son tour, le peu d'intérêt et les difficultés d'un projet de colonie sur la presqu'île « déjà très cultivée par les indigènes ». Il nommera le sieur Lelièvre, « une des victimes de la Société philanthropique et coloniale du Cap Vert », jardinier-agriculteur en reprenant l'idée d'établir des jardins qui seraient très utiles pour Gorée. « Déjà un habitant de cette île, M. Bodin, en a formé un qui donne des résultats satisfaisants. Les bananiers surtout y prospèrent [...]. Le temps viendra peut être aussi où quelques plantations de coton seront faites sur la presqu'île... » (Correspondance au Ministre du 12 avril 1823). En fait, dès la fin 1818, quelques habitants de Gorée ont entrepris la culture cotonnière sur la presqu'île : un certain Merven y a pris à bail un terrain de 80 arpents (environ un demi hectare) dans ce but.

Le Commandant du Sénégal soutient alors de telles entreprises « propres à détourner les gens de Gorée de la traite des Noirs, qui avait jusqu'alors constitué leur principale ressource ». Le Ministre lui-même approuve et conseille « d'encourager les habitants de Saint-Louis et particulièrement de Gorée à s'établir au Cap Vert [...], s'y allier [...] avec les indigènes, afin de préparer pour l'avenir, par la fusion des intérêts et des affections, des relations de bon voisinage et d'amitié entre les habitants du Sénégal et la presqu'île » (sa lettre au Commandant du 2 août 1820). Ces instructions ne trouvent alors que peu d'échos, et même le coton existant sur la plantation Merven est détruit, à la mort de l'exploitant, par négligence ou malveillance. [Claude Faure, opus cité, pp 47-53].

4.3 La grande option, la vallée du fleuve Sénégal et ses préliminaires ambitieux, au pays de Galam

Dès sa prise de fonction, en 1817, le Commandant-gouverneur Julien Schmaltz est, en effet, convaincu que toute tentative de colonisation agricole au Sénégal doit, pour réussir, s'établir prioritairement dans la vallée du fleuve Sénégal, jusqu'au pays de Galam (région de Bakel, aux confins de l'actuel Mali). Le fiasco cap-verdien le convainc, en outre, que seules les entreprises d'Etat, agissant sous le contrôle du Gouverneur (quant aux emplacements, aux cultures, aux modes de recrutement de la main d'œuvre, etc.) peuvent s'éviter de telles infortunes.

C'est dans la culture cotonnière que Schmaltz place ses principales espérances. Dès le début de 1817, il envoie au Ministre des échantillons des différentes variétés de coton qu'il a essayées : le « Moko », le « Dargau » indigènes, le coton de Casamance, le coton de Cayenne (cf supra : Chapitre IV, Section V). Outre le cotonnier, « on peut espérer également que la canne à sucre aura un grand succès » et « l'indigo promet beaucoup. Il est excessivement commun et croît naturellement partout ».

Schmaltz réalise même, pour l'indigotier, une double expérimentation : des semis en plein champ de graines locales, dans l'île de Thiong (au nord de Saint-Louis) ; des essais en cuves, fabriquées à l'aide de « deux pièces de quatre barriques sauvées de la Méduse » : peut être les

premiers essais en bacs de végétation réalisés au Sénégal... Les résultats avec cet indigo du Sénégal, « nommé par les naturalistes *Indigofera argentea* » sont jugés « tout à fait encourageants ». Au reçu de ces bonnes nouvelles, le ministre Portal ordonne cependant (prudence politique oblige) un complément d'enquête. En octobre 1817 est envoyée la mission Brédif, ingénieur des mines, et Chastellus, géographe ; elle ne peut toutefois s'accomplir correctement.

Schmaltz ne s'en rend pas moins à Paris en 1817 pour défendre son projet, laissant l'intérim au capitaine Fleuriau, largement acquis aux idées du gouverneur. [G. Hardy, opus cité. pp 35-47]. Schmaltz sait se montrer persuasif et « le Plan de colonisation est adopté, sans difficultés ni restrictions », dès mai 1818. Son exécution est rapidement décidée et des expéditions de grande envergure sont envisagées (1.200 hommes !), contrairement aux avis de Fleuriau qui souhaiterait des « essais sur une petite échelle ».

La première expédition, conduite par le capitaine de frégate Peureux de Melay, assisté du géographe Chastellus, part le 8 juillet 1818 et commence à remonter le fleuve Sénégal le 17 août, en plein hivernage. En fait, l'agriculture n'y joue qu'un rôle fort accessoire ; l'expédition n'emporte que « des orangers en caisse et divers plants d'arbres fruitiers, des graines de coton, des cannes à sucre, etc., une charrue fabriquée à Saint-Louis, des moulins à coton ».

À de Melay, on recommande cependant « d'avoir quelques détails sur la culture de l'indigo, qui vient abondamment à Galam, mais que les Naturels préparent mal » ; de se procurer des échantillons de coton brut et d'en faire égrener sur place, à la fois pour recueillir des résultats d'expériences et pour « couvrir une partie des frais d'expédition ». Quant aux essais de culture proprement dits, on prévoit que les laptots (auxiliaires sénégalais de la Marine) y seraient employés, à temps perdu, et qu'un des hommes du détachement européen s'occuperait de dresser des bœufs au joug. [Georges Hardy, 1921, opus cité pp 36-51]. En fait, les deux animateurs de cette première expédition sont rapidement touchés par la maladie ; l'expédition est immobilisée à Bakel en décembre 1818, puis définitivement abandonnée.

4.4. Le repli sur le Walo (ou Oualo)

Devant cette nouvelle mésaventure, le commandant intérimaire Fleuriau décide de concentrer l'action sur des terres avoisinant Saint-Louis. « Il y voit un moyen commode et peu coûteux de faire des essais réduits et de préparer ainsi la colonisation du haut pays [...]. Sous son impulsion, la banlieue de Saint-Louis commence à se couvrir de champ de coton », que les négociants de la ville sont invités à acheter aux paysans. Certains Saint-Louisiens « européens et mulâtres se laissent gagner par l'exemple, et la culture de l'indigo s'ajoute à celle du coton ». Potin, un des banquiers du gouvernement, fait planter une vaste cotonneraie et semer deux mille livres de graines d'indigo à Lampsar (à 15 km au nord-est de Saint-Louis). Il est imité par d'autres habitants, que Fleuriau se voit contraint « de retenir en attendant des ordres, afin de les diriger sur les lieux que le Gouvernement choisirait pour les opérations ». Le ministère encourage cependant ces actions. Il envoie des graines de coton et de tabac d'Amérique, notamment de « coton longue soie de Géorgie ».

Le 28 mai 1819, le colonel Schmaltz est de retour à Saint-Louis. Il entreprend aussitôt une deuxième expédition, sur le Fleuve, afin d'exécuter le plan de colonisation dont il reste chargé par le roi Louis XVIII. Il se fait accompagner des meilleurs techniciens dont, pour l'ensemble agro-sylvo-pastoral : « Morénas, agriculteur-botaniste ; Richard, jardinier pépiniériste ; Huzard, vétérinaire ; Rougemont, économiste du domaine particulier du roi ; Bacle, naturaliste ;

et de divers habitants de Saint-Louis ». [sa lettre au Ministre, du 5 juin 1819, citée par J.Monteilhet, in Anonyme 1916 : « Documents relatifs à l'histoire du Sénégal », p 63].

Ce voyage, qui le conduit jusqu'à l'île à Morphil, l'amène à revoir fondamentalement son plan de colonisation. Il décide de « consacrer le principal de ses ressources à la mise en valeur des pays riverains du bas Fleuve ». Entre Saint-Louis et la pointe de l'île Béquio (au nord de l'actuel parc national du Djoudj), par exemple, il observe « un grand nombre de terrains propres à la culture du riz et du coton ». Plus en amont, en Dagana, « bâti sur un plateau très étendu [...] entouré de plaines immenses, du terroir le plus riche et le plus fertile [...] l'un des sites les plus frais et les plus salubres de l'intérieur... », J. Schmaltz voit même la capitale du Sénégal. Saint-Louis serait réduit au rôle « d'entrepôt [...] et de poste avancé ». [Lettre au Ministre du 10 avril 1819] ; [citation par G. Hardy, 1921, opus cité, pp 65-72].

Ainsi le Walo est-il définitivement choisi comme région d'accueil du plan de colonisation. Schmaltz fait, en ce sens, des propositions au brak (roi) du Walo, Amar MBodj, dont la capitale est Nder, sur la rive ouest du lac de « Panier-Foule » (lac de Guiers). Ces propositions sont explicitées dans un traité du 8 mai 1819 « qui cède à la France, moyennant coutumes annuelles, les terres et îles qu'elle voudrait cultiver ». [Félix Brigaud, 1966, p 31].

Il s'agit de faire des habitants du Walo « les principaux instruments d'une colonisation fondée sur la culture par des mains libres », écrira en 1853 l'abbé D.Boilat, originaire de Saint-Louis, où il est né en 1814 d'un père français et d'une mère signare (métisse catholique). [Abbé David Boilat 1853 réédité en 1984]. Le brak invite le commandant « à diriger les sujets de sa Majesté très chrétienne sur les terres du pays de Walo, pour y former conjointement, et avec le secours des habitants indigènes, des établissements de culture dans toutes les positions qui lui paraîtront les plus avantageuses » (article I^{er} du traité, cité par D. Boilat). Un traité semblable est, en outre, signé le 28 mai 1819, avec le roi des Maures Brakna.

4.5. Missions techniques. Expertises. Hésitations

Dès le début de son gouvernement, le Commandant Julien Schmaltz s'attache à fonder son Plan de colonisation sur des bases solides, en s'entourant d'avis les plus autorisés possibles, en créant des structures capables de tester les innovations proposées, tant dans les méthodes et les types d'exploitation, que pour les plantes, animaux et techniques à utiliser. En 1816, il fonde au confluent de la rivière Taouey (déversoir du lac de Guiers) et du fleuve Sénégal, à une centaine de kilomètres de Saint-Louis, une ferme modèle « La Sénégalaise », à laquelle va succéder le fameux Jardin royal de Richard Toll. Schmaltz commande ou reçoit, en outre, plusieurs missions d'études, de « factibilité », dirait-on de nos jours.

Un agronome, de Leschenault de La Tour, est envoyé par le pouvoir royal pour appuyer l'expérience. Il est le frère aîné d'un voyageur naturaliste connu, Jean Baptiste de Leschenault de La Tour. C'est ce dernier qui, après avoir parcouru de nombreux pays tropicaux (Timor, Java, Inde, Ceylan, Brésil, Guyane etc.) de 1799 à 1823, introduit dans les possessions françaises le cannelier de Ceylan, diverses espèces et variétés de canne à sucre et cotonnier, le bois de santal, le caféier du Bengale, etc.. Le frère aîné, plus obscur, meurt en 1818 ; Yvart, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, est chargé de lui trouver un successeur pour le Sénégal. Sur les conseils d'André Thouin, du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, il propose Morénas dont la candidature est acceptée par Schmaltz, avec lequel il rejoint d'ailleurs le Sénégal en 1819 (cf supra).

La même année, Schmaltz commissionne un vétérinaire, Jean-Baptiste Huzard, fils de l'inspecteur général des Ecoles vétérinaires, pour effectuer « des recherches sur les races de

chevaux et autres bêtes de somme qui pourraient être introduites en France, ainsi qu'aux Antilles et à la Guyane, avec avantage ». [cf O. Gerbaud, 1986]. J.-B. Huzard séjourne au Sénégal du 26 mars au 15 juillet 1818, visite les environs de Saint-Louis et se rend jusqu'à Podor. A l'issue de sa mission, il rédige un mémoire que Georges Curasson qualifiera, plus d'un siècle plus tard, de « long rapport très intéressant, rempli de vérités premières que nous découvrons parfois encore aujourd'hui » (cf supra : Chapitre VI, Section I).

Jean Baptiste Huzard s'y livre, en particulier, à une originale comparaison, évocatrice à l'époque, et même bien des décennies plus tard, entre les conditions sénégalaises et égyptiennes : « le climat du Sénégal a beaucoup de rapports avec celui de l'Égypte, si ce n'est cependant que les pluies sont encore beaucoup plus nombreuses et plus abondantes sur les bords du Sénégal que sur ceux du Nil. C'est ce qui rend les sables cultivables et fertiles, tandis qu'en Égypte ils ne forment qu'un désert constamment aride. Si cependant l'Égypte est réputée un des pays les plus fertiles du monde, que ne doit-on pas attendre du Sénégal, lorsqu'on fera valoir ses propriétés naturelles avec toutes les ressources que fournit l'admirable perfectionnement des arts et de l'industrie en France ».

Cet enthousiasme est, il est vrai, tempéré par l'observation faite plus loin par « l'homme de l'art » que les eaux du Sénégal sont, à une certaine saison, salées très haut sur son cours et qu'elles ne contiennent pas d'alluvions. Aussi Huzard pense-t-il que les irrigations « augmenteront les frais de culture et les chances de travaux infructueux ». Et sa conclusion s'en trouve ainsi ternie puisqu'il y affirme : « que les européens petits capitalistes qui voudraient venir au Sénégal pour y faire des plantations ont trop de chances défavorables à courir ». [cité par Georges Curasson 1934, pp 133-137].

L'analyse la plus sévère semble cependant être celle du capitaine de Mélay qui, rétabli des maladies contractées lors de son expédition avortée de mi-1818, rejoint la France en mars 1819, après avoir seulement « entrevu » Schmaltz (qui rentre de France) à Saint-Louis. Ses opinions vont fortement influencer celles du ministre Portal (jusqu'alors favorable à Schmaltz) qui s'exprime ainsi, dans une dépêche du 18 juin 1819 : « Les ressources naturelles sont loin d'être abondantes et régulières : M. de Mélay reconnaît la fertilité du sol de la rive gauche et des îles du fleuve, toujours croissante depuis les confins du pays de Oualo, à mesure qu'on s'élève dans l'intérieur. Le coton, l'indigo, y naissent spontanément. Il pense que le café réussirait dans le haut du Sénégal. Mais il craint que la canne à sucre ne résiste pas à la siccité extrême et prolongée, qui succède annuellement à une extrême humidité ou plutôt à l'inondation ». Surtout, les inondations rendent difficiles les cultures, limitent étroitement le temps de la végétation et sont particulièrement gênantes dans les régions que Schmaltz a choisies comme centre d'opérations agricoles : « Les débordements de 1818 ont été extraordinaires, sans doute ; mais il ne semble pas qu'ils aient excédé ni peut-être égalé ceux de 1811 ».

« Le climat est très pénible et s'oppose à des entreprises de colonisation européenne : La sécheresse qui suit immédiatement la retraite ou l'évaporation des eaux indique trop l'insalubrité actuelle du climat, sur laquelle M. de Mélay énonce qu'il ne lui est pas permis de conserver le moindre doute. La main d'œuvre sera toujours difficile à recruter. Il n'y a pas grand chose à espérer des habitants de Saint-Louis : Ni l'intelligence, ni les moyens matériels ne manqueraient pour des entreprises de cultures simples, telles que celles du coton et du café, aux habitants libres de Saint-Louis, dont les cases sont encombrées de captifs qu'ils peuvent à peine nourrir. Mais aucun de ceux d'entre eux avec lesquels M. de Mélay a eu des rapports ne s'est montré disposé à se livrer à ces opérations. Trois Européens, les sieurs Potin, Valentin et Picard, ont formé à proximité du chef-lieu, des plantations de coton, à la vérité assez

languissantes et, jusqu'ici, aucun mulâtre de Saint-Louis n'aurait témoigné le désir de les imiter ».

On ne peut compter davantage sur les habitants de Gorée : « Fort attachés à leur rocher où l'air est fort sain, et prévenus d'ailleurs contre le climat du Sénégal, ils manifesteraient plus d'éloignement encore à s'occuper des cultures, quoiqu'ils possèdent une très grande quantité de captifs presque oisifs, qu'ils pourraient sans doute y employer utilement. Si, envers ces captifs que l'interdiction de la traite a accumulés à Saint-Louis et à Gorée, on voulait user de moyens coercitifs, tels que les châtiments corporels, on révolterait toute la population noire [...]. Les seuls indigènes utilisables pour l'établissement des nouvelles cultures sont ceux du Fouta et du Toro ; mais il sera difficile de les amener à nous... ».

4.6. « Profil bas »

Si, en apparence, dans les principes « rien n'est changé dans l'intention de coloniser au Sénégal », l'heure est aux économies et « il paraît nécessaire et sage de ralentir un peu le développement de quelques uns des moyens d'exécution qui ont été précédemment arrêtés ». Sont, en premier, visés les ouvrages et garnisons militaires. En particulier, « des compagnies d'hommes de couleur, formées à Saint-Louis et à Gorée, à l'instar de ce qui fut fait sous le commandement du colonel Blanchot, seraient [...] infiniment préférables à des troupes blanches pour servir à l'intérieur... » (les futurs fameux « tirailleurs sénégalais »).

S'agissant des actions agricoles, il convient de substituer des essais prudents et modestes à l'entreprise de grande envergure, notamment d'Etat. Et le Ministre insiste, dans sa lettre du 18 juin 1819, sur la nécessité de développer la culture indigène du coton, en donnant de nouveaux détails sur la construction des machines à égrener. [Georges Hardy, opus cité, pp 76-79]. En fait, le désaveu du Plan de colonisation est en cours et, à la suite d'une nouvelle mission d'enquête, du Baron de Mackau, Schmaltz est rappelé en France le 3 juillet 1820.

Le « projet d'établissement dans le Oualo » semble maintenu ; mais pour le développement des plantations on ne procédera « que par voie générale dans les encouragements aux nouveaux colons ». On s'abstiendra « de tous prêts ou avances en argent ou en nature ». Seuls demeurent quelques facilités foncières et fiscales et les encouragements moraux. « On attendra le succès bien avéré de la plantation de coton, exécutée à Todde (en aval de Dagana), ou de quelque autre plantation de même nature, pour demander aux Chambres, s'il y a lieu, les fonds qu'il serait reconnu indispensable ou utile d'employer pour attirer au Oualo des colons d'Europe ou de Saint-Louis ». Cette plantation de Todde est (et il est important de le remarquer) réalisée « dans une exploitation modèle (ou « habitation normale »), entretenue au compte de la liste civile, et dirigée par Roger » (le futur baron-gouverneur).

On encouragera, en outre, l'installation de factoreries, d'usines et machines pour transformer sur place les produits bruts, et le commerce du haut fleuve. On poursuivra « l'exploration du haut pays, autant que possible ». [dépêche ministérielle du 18 mai 1820, G. Hardy, 1921, opus cité pp 98-100].

*

*

*

SECTION V. LA « SAGA » DU BARON ROGER, 1822-1827

5.1. La transition, dans la continuité

Au départ de J. Schmaltz l'intérim du gouvernement du Sénégal est confié au capitaine de vaisseau Le Coupé de Montereau qui remet son commandement, un an et demi après, à Jacques-François Roger, le 28 février 1822. En fait, Roger, à qui le titre de baron sera conféré en 1824, est déjà nommé gouverneur, depuis le 26 juillet 1821, par le ministre Villèle, en raison notamment de sa connaissance du Sénégal. Roger est arrivé dans le pays en juin 1819, où il s'est vu confier la direction de l'habitation royale de Koïtel (entre Dagana et Richard Toll) créée par le roi, la même année, sur les fonds de sa liste civile, et qui doit servir d'exploitation modèle.

Roger y plante des cotonniers, dans la zone d'inondation et sur les hauteurs avoisinantes, sème du mil en abondance, installe « un jardin d'acclimatation » où il essaie des plantes potagères, des arbres fruitiers, la canne à sucre, l'indigo. [rapport de Rougemont, gérant de l'habitation royale, successeur de Roger, du 26 septembre 1821 ; cité par G. Hardy, 1921, opus cité, p 118].

Mais, surtout, avec les grandes aisance et autorité qu'on lui reconnaîtra, Roger s'impose rapidement dans le paysage politique sénégalais de l'époque. Il présente, à son tour, un plan de colonisation, fondé sur la paix et l'agriculture : « ce n'est pas à coup de canon qu'il faut faire la guerre, c'est à coup de pioches ». N'est-il pas, d'ailleurs, le premier gouverneur civil du Sénégal ?

Pour Roger, l'agriculture est la seule richesse réelle et solide du Sénégal, dont le commerce n'est que l'auxiliaire. Aussi va-t-il directement encourager les expériences d'agronomie et d'élevage, les plantations, etc., dans une vision d'ailleurs beaucoup plus ambitieuse que celle de quelques « établissements dispersés », mais celle d'un ensemble cohérent, s'inscrivant dans une politique de colonisation (production, transformation, courants commerciaux, etc.) devant s'étendre jusqu'au cœur de l'Afrique. J.-F. Roger, en chef averti, sait naturellement s'entourer de collaborateurs de qualité. Le plus connu est, incontestablement, le « jardinier Richard ».

5.2. Le jardinier Richard

Claude Richard, qui va devenir le pivot de l'œuvre agricole de Roger, est arrivé au Sénégal en 1816 comme agriculteur-botaniste. En fait de « jardinier », il s'agit d'un homme de grandes compétence et expérience, que l'on nommerait, de nos jours, ingénieur horticole-paysagiste. Formé à Genève par un pasteur protestant, qui lui apprend le latin et la botanique, il y fait la connaissance de Augustin Pyranus de Candolle, déjà grand botaniste, qui le confirme dans ses orientations. Très tôt, C. Richard est chargé par Napoléon I^{er} de l'organisation des jardins du Corso à Rome, puis, plus tard, de celle des jardins de Fontainebleau. L'empereur le nomme, à ce titre, chevalier de la Légion d'honneur en 1808, à l'âge de vingt cinq ans.

Lorsque Roger revient au Sénégal, comme gouverneur en 1822, il remarque très vite cet « homme très distingué dans son état qui, depuis cinq ans perd son temps au Sénégal et qui pourrait y rendre de grands services ». [lettre au Ministre de 16 mars 1822]. Il le nomme directeur du jardin d'essai qui va porter son nom, Richard Toll, et lui donne, en pratique, la haute main sur les établissements de culture, en même temps qu'il en fait son conseiller, voire son confident. Sous cette double tutelle, ces établissements de culture, directement financés

par le gouvernement, deviennent ainsi beaucoup plus des champs d'expériences que de véritables exploitations (des domaines expérimentaux, les qualifierait-on aujourd'hui).

Lorsque Claude Richard quittera le Sénégal, il sera nommé directeur du Jardin botanique de Saint Denis de La Réunion, où il mourra, en mars 1869, après y avoir introduit plus de 3.000 espèces de plantes. [Auguste Chevalier, d'après une communication de Th. Fleury, petit neveu de Claude Richard].

5.3. Autres collaborateurs du baron Roger

Dès 1822, Roger crée l'amorce d'un véritable Service de l'agriculture, sans le nommer. À sa tête, il désigne Edmond Brunet, agent spécial de la colonisation, et le charge de visiter les terrains du Oualo ; conférer avec les cultivateurs et observer leurs procédés ; distribuer des graines, des instruments aratoires, des machines ; faire des observations de température, hygrométrie, pluies, saisons, etc... toutes fonctions qui sont reconnues de la responsabilité des services agricoles contemporains. E. Brunet, qui est au Sénégal depuis 1819, devient d'ailleurs inspecteur adjoint des cultures en 1826. Il a sous ses ordres une dizaine de jardiniers-agriculteurs du Gouvernement, anciens du Jardin des Tuileries ou du Jardin des Plantes de Paris, ou de pépinières de la région parisienne. Il faudra longtemps avant qu'un tel encadrement supérieur du Service de l'agriculture soit à nouveau réuni, au Sénégal !

À côté de ces maîtres-jardiniers, dont il réussit à doter le Sénégal, Roger se préoccupe de former, sous la direction de Richard, des élèves - jardiniers originaires du pays : Henry Blondin de Saint-Louis, Baudin et Lafleur de Gorée, etc..

En 1824, arrive également à Richard Toll le botaniste G. Samuel Perrottet. Il va y rester jusqu'en 1830. Ce scientifique a déjà accompli plusieurs missions « dans les quatre parties du monde » : en Asie, à Bourbon, à Madagascar, à Cayenne, aux Antilles. Il vient de publier, cette même année 1824, un « Catalogue raisonné des plantes introduites dans les colonies françaises de Bourbon ou de Cayenne et de celles rapportées vivantes des mers d'Asie et de la Guyane ».

Pour Auguste Chevalier, Samuel Perrottet a, peut être, été le plus grand introducteur de plantes en pays tropicaux de possession française. À chaque voyage il emporte des plantes, séjourne dans une colonie pour les cultiver, emporte de nouvelles graines ou plantes, les dépose... en Guyane, au Sénégal, à La Réunion, à Madagascar, en Inde... « Il tient l'une des premières places dans la liste des naturalistes qui ont consacré leur vie au progrès de l'agronomie tropicale ». [A. Chevalier, 1905, p 55].

Au Sénégal, Perrottet continue naturellement ses investigations botaniques, tout en participant à la conduite de certaines recherches agronomiques. Il est, en outre, personnellement chargé de la direction de l'exploitation modèle « La Sénégalaise », en 1826. Samuel Perrottet conclut, en termes botaniques, son séjour au Sénégal par une « Flore de Sénégal », qu'il publie à partir de 1831.

Grâce au baron Roger, d'autres scientifiques et techniciens sont également appelés à étudier les problèmes liés à l'agriculture sénégalaise et au traitement de ses produits : le professeur de pharmacie de la Marine Bernard Plagne et l'industriel, venu d'Inde, Degoutin, pour la production, la transformation et l'utilisation de l'indigo local ; l'ingénieur mécanicien Auguste Racaud, pour construire des machines à monter l'eau, diriger des irrigations et un atelier de construction d'instruments aratoires, de machines à égrener le coton, etc..

Enfin, Roger ne se prive pas d'utiliser les services de militaires en exercice, comme chefs de travaux de culture, de labourage, d'égrenage du coton, etc., à Richard Toll, Saint-Louis, Faf (une habitation dans le delta), La Sénégalaise, etc..

5.4. Le lancement accéléré du Jardin de Richard Toll

Pour le gouverneur Roger, les recherches agronomiques sont le préalable indispensable à toute opération de colonisation agricole de grande envergure. Aussi souhaite-t-il continuer, sur une large échelle, les études agronomiques qu'il a commencées sur l'habitation royale de Koïtel. Sans doute, imagine-t-il même une véritable organisation scientifique, inspirée de ce que les Hollandais réalisent à Java.

Dans l'immédiat, Roger décide la création du jardin de « naturalisation », près du village de Nghiao, où la Taouey atteint le Sénégal. Richard, qui va prendre la direction de l'établissement, « monte en rivière avec deux jardiniers du Gouvernement, des outils aratoires, des vivres, des objets d'échange ». Il choisit un terrain que Roger vient visiter et baptiser « le jardin de Richard », ou « Richard Toll » en Ouolof, le 16 avril 1822.

Très rapidement sont construits des bâtiments, installée une noria, dressées cinq ou six paires de bœufs, etc. et, surtout, mis en place des essais de cultures. Car Roger veille à ce que soient respectées ses priorités : « Je vois [...] que vous êtes tous occupés de maçons et de charpentiers. Je vous en prie, laissez ces gens-là perdre un peu de leurs temps, et que nos cultures avancent : c'est là le principal, le reste n'est qu'un accessoire, dont je me soucie non plus que de la dernière case en paille », écrit-il, sans ambages, à Richard le 28 juin 1823.

Ce dernier, cependant, aidé de ses jardiniers-agriculteurs, installe un réseau d'irrigation-drainage lui permettant d'arroser des bassins protégés des crues par le bourrelet alluvial bordant la Taouey, grâce à une noria fabriquée à Saint-Louis, et de dessaler les terres. Après dessouchage il fait labourer avec des charrues rustiques, plus ou moins profondément suivant les cultures et la nature des terrains. Ainsi, dès septembre 1822, trois mois après sa création, le jardin d'essai présente « l'aspect le plus satisfaisant. Les plantes équinoxiales y croissent avec une vigueur étonnante. Les bananiers, le manioc, les jeunes orangers, les goyaviers, les cannes à sucre, les caféiers, tout y prospère merveilleusement ». [Lettre au Ministre du 5 septembre 1822 ; cité par G. Hardy, opus cité, p 154].

5.5. Une extraordinaire diversité de plantes

◆ En fait, le nombre d'espèces introduites ou testées au Jardin de Richard Toll est, compte tenu des moyens disponibles et de sa faible durée (à peu près huit années), proprement stupéfiant. Roger se préoccupe lui-même d'entretenir les contacts avec des représentants et correspondants établis dans d'autres pays tropicaux, pour « rechercher les plantes, indigènes ou exotiques dont l'exploitation serait profitable... ». Il envoie même des missions, avec ce même objet, dans les pays lointains ou voisins :

- le jardinier Challes aux îles du Cap Vert, « principalement pour rechercher et réunir la plus grande quantité de graines de café propres à la germination [...] acheter 1.000 ou 1.200 cocos biens mûrs et propres à être mis en terre... », en 1824 ;

- Richard, lui-même, à Cayenne, pour en rapporter « tous les végétaux utiles, en aussi grandes quantités qu'il vous sera possible ». La consigne est claire : « Ne rejetez rien, parce que nous devons essayer de tout [...] votre cargaison ne sera jamais assez considérable selon mes désirs », écrit Roger à Richard (le 9 février 1824), et en rend compte au Ministre (le 7 avril 1824) ;

- l'officier de santé Morel pour recueillir des graines dans les régions voisines, etc. [G. Hardy, opus cité, pp 155-156].

- ◆ L'introduction d'espèces exotiques est, en effet, l'une des priorités du Jardin de Richard, au départ « de naturalisation » ou « d'acclimatation ».

- Figurent, bien sûr des plantes européennes : plantes potagères (pomme de terre, salades, choux, etc.), fruitières (melons, fraises, etc.). A la demande du Muséum sont même testés des arbres fruitiers européens : cerisiers, pommiers, poiriers, etc., avec le résultat que l'on imagine.

Roger insiste, de son côté, pour recevoir des espèces méditerranéennes : l'olivier dont les plants reçus reprennent parfaitement ; les jujubiers, les pistachiers, les orangers « qui viennent bien » ; les figuiers « qui ont une végétation magnifique » ; la vigne qui « promet beaucoup » ; les mûriers dont « le succès [...] dépasse tous les autres ».[correspondances de 1824-1826, citées par G. Hardy ; opus cité, p158]. A noter, à propos du mûrier, que si l'arbre semble s'acclimater correctement, il n'en est pas de même de l'indispensable ver à soie qui, pourtant, l'accompagne.

- Ce sont, toutefois, des plantes tropicales dont sont attendus les meilleurs résultats, notamment des « plantes coloniales », ainsi nommées car elles alimentent les marchés des pays tempérés : canne à sucre, caféier, cotonnier, plantes tinctoriales, etc..

- ◆ Cependant, très tôt, Roger comprend l'intérêt de la recherche et de l'amélioration des cultures locales, regrettant que les scientifiques d'alors n'y apportent que peu d'intérêt : « J'avoue qu'il serait extrêmement désirable que ces plantes fussent soigneusement recueillies avec les dictons populaires qui s'y rapportent [...] ; qu'elles fussent ensuite soumises à des examens, à des décompositions, à des essais, à des expériences, qu'on ne saurait trop multiplier... », écrit-il à Richard en 1826, à propos d'un ouvrage d'Auguste de Saint Hilaire sur les « Plantes usuelles des Brésiliens ».

Et d'ajouter, très caustique : « Qui voudra, qui saura descendre à la portée des indigènes, vivre comme eux, comprendre ce qu'ils diront, deviner ce qu'ils voudront taire ? Ce ne sera jamais un homme sortant de nos écoles. Il est bien plus commode de placer dans du papier quelques échantillons de plantes, de les faire dessiner, d'en faire à coup de livre et de ciseaux des descriptions mêlées de mauvais latin, de se faire ensuite imprimer et graver et d'acquérir doucement le titre de Botaniste. J'ai voulu donner, au peu de recherches qui se font dans la colonie, une direction mieux entendue et pouvant obtenir des résultats d'une utilité positive. Les difficultés que j'y rencontre ne me laissent que l'espoir de quelques succès partiels ; les sciences ont aussi leurs préjugés et leurs fausses routes... ». Le chemin entre « science pure » et recherche appliquée, à la « direction mieux entendue » et aux « résultats d'une utilité positive », est donc déjà bien long, en ce début de XIX^{ème} siècle ! [cité par G. Hardy, 1921, pp 162-163].

Jacques-François Roger n'en accueille pas moins, au Sénégal, des scientifiques éminents, dont notamment le chimiste Dejon et le botaniste Leprieur qui, avec Richard, l'aident à tracer un véritable programme d'exploitation de la flore indigène dont les ressources s'ajoutent ainsi à celles des introductions exotiques.

5.6. Bref survol du « patchwork » végétal de Richard Toll

En conséquence de cette quête tous azimuts de plantes, la lecture des catalogues d'espèces végétales, mises en collection et testées au Jardin de Richard Toll, s'avère aussi fastidieuse

qu'impressionnante. Son rapide survol permet cependant de mesurer l'ampleur et la profondeur des recherches entreprises pour les différents groupes de productions.

5.6.1. Les cultures vivrières et fruitières

Des îles du Cap Vert, Roger fait venir des bananiers, des papayers, des palmiers-dattiers, des plants d'ananas qui, tant à Richard Toll que dans des concessions particulières, donnent « de bons résultats ». La canne à sucre l'intéresse également « surtout l'espèce la plus hâtive, afin de pouvoir la récolter d'une inondation à l'autre ». [G. Hardy, p 161].

Parmi les plantes indigènes, ou déjà acclimatées au Sénégal, le riz attire l'attention du baron Roger, le riz du Oualo, une culture submergée, mais aussi le « riz sec », à propos duquel il rappelle « combien cette plante précieuse a été l'objet des recherches et des désirs des agronomes, quel prix y attachait Poivre et combien en effet sa culture serait avantageuse à l'humanité, tant à cause de l'abondance de ses produits que parce qu'elle amènerait l'abandon des rizières mouillées dont les exhalaisons sont si pernicieuses ». [Lettre au Ministre, du 5 juin 1824]. C'est, en effet, l'intendant Pierre Poivre qui avait tenté l'introduction de variétés de riz sec (le riz pluvial) à l'Île de France (Maurice) en 1767, après qu'il en ait lui-même rapporté quelques échantillons de Cochinchine, en 1750 : ce riz « qui croît comme le froment en terre sèche ». [Guy Rouillard, Joseph Guého, 1999, p 611]. Roger, quant à lui, fait semer ce riz sec « dans des terrains séparés », ordonne des sarclages fréquents et obtient, dans l'ensemble, des résultats encourageants.

Sont également étudiés à Richard Toll : le pois rond du Bambouk, *Voandzeia subterranea*, ou voandzou ; la tomate locale, « dont les fruits sont petits mais succulents », *Lycopersicon cerasiforme*, ou tomate-cerise ; la patate, la Calebasse, le melon du pays, etc. ; parmi les arbres fruitiers, le manguiier, etc..

5.6.2. Les oléagineux

Dès 1823, Roger attire l'attention de Richard et, en 1827, des membres de la Société d'Agriculture, sur l'intérêt économique de différentes productions locales : le ricin ou Palma Christi, dont certaines variétés sont subspontanées, et qu'il envisage de cultiver en association avec le cotonnier ; le sésame ; le « moringa de Ben » (Ben étant un ancien village situé sur l'emplacement du Dakar actuel, probablement vers le quartier de Hann), *Moringa pterygosperma*, dont l'huile a « une grande valeur dans l'horlogerie et les arts » ; le *Balanites aegyptiaca* (« sump » des Ouolof) ; le *Carapa procera* D.C., ou « touloucouna » de Casamance, dont les graines seront d'ailleurs un temps exportées vers les savonneries de Marseille ; diverses cucurbitacées, etc..

Jacques-François Roger s'intéresse, en outre, particulièrement à la « pistache de terre », l'arachide, dont il recommande vivement la culture et en fait extraire de l'huile qui lui paraît d'excellente qualité. Le Ministre l'encourage d'ailleurs, dans cette voie, en lui communiquant, en août 1824, « un mémoire de M. d'Arras », qui estime que cette culture devrait « réussir très bien dans les terres hautes du pays, puisqu'elle vient à merveille dans les terrains les plus arides de l'Inde » (cf supra : Chapitre IV, Section IV).

5.6.3. Les plantes textiles

Comme son prédécesseur J. Schmaltz, J.-F. Roger encourage la culture du cotonnier local du Oualo et du Fouta Toro, et l'achat de son produit par le commerce. Il recommande particulièrement la variété Dargau, la plus répandue, la plus productive, la plus résistante à la

sécheresse. Il s'agit en fait d'un *Gossypium punctatum*, race du *G. hirsutum*, donc d'origine américaine. Bien qu'il demande à Richard d'en envisager l'amélioration, déjà par tri de graines, Roger met cependant l'accent sur de nouvelles introductions.

Ainsi sont testées des espèces et variétés d'origines asiatiques : le cotonnier herbacé, *Gossypium herbaceum* qui, bien que peu apprécié par Roger (courte soie, poil adhérent fortement à la graine), va longtemps perdurer au Sénégal sous le nom de Mokho (déjà connu de Schmaltz) ; le cotonnier de Dacca, dont les graines proviennent de Chandernagor (Inde) et dont les fils sont « d'une finesse extrême », mais qui s'adapte mal.

Les cotonniers égyptiens semblent mieux réussir à Richard Toll : les graines de « Jumel » (donc vraisemblablement *Gossypium barbadense*), reçues en 1825 d'Égypte « ont promptement levé et les jeunes plants poussent avec une vigueur admirable ». [Roger au Ministre, le 14 juin 1826, cité par G. Hardy, p 160]. Est également poursuivie l'étude des quelques cotonniers américains déjà introduits en 1811.

Outre le cotonnier, Roger fait étudier des *Hibiscus* avec lesquels les Africains confectionnent cordes et filasses :

- le « chanvre » local, signalé par B. Plagne : « Mémoire sur les cultures et les produits du Sénégal », Saint-Louis, 1826 [Collégial, 1822-1900], comme donnant du « beau chanvre ». Il le cite sous le nom Ouolof de « sababouki ». Il s'agit, très vraisemblablement, du « bissab bouki » (oseille de loup ou de hyène), *Hibiscus asper* Hook., « le véritable dah du Sénégal », d'après J.M. Dalziel. Ce peut être aussi *Hibiscus cannabinus*, le chanvre de Guinée. Un Français, Victor Baudry, cultive ces *Hibiscus* en Gambie depuis 1818. Il en fait parvenir au baron Roger, qui aurait pu en trouver beaucoup plus près de Saint-Louis.

- le gombo, *Hibiscus* (ou *Abelmoschus*) *esculentus* ; et la roselle, ou oseille de Guinée, *Hibiscus sabdariffa*, qui, outre leurs emplois culinaires, sont utilisés par les pêcheurs africains dans la confection de leurs filets.

5.6.4. Les plantes tinctoriales et tannantes

Roger essaie d'acclimater le roucouyer (ou rocouyer), *Bixa orellana*, originaire d'Amérique centrale, dont on extrait un colorant rouge, la bixine. Des graines reçues de Gambie, où il a été introduit, « prospèrent sans peine » à Richard Toll. On y tente même la culture du nopal, *Nopalea coccinellifera* (Mill.) Salm-Dick, une « cactée » mexicaine, voisine du figuier de Barbarie, *Opuntia vulgaris* Mill. ou *O. Ficus-indica* Mill. Ce nopal est parasité par une cochenille, qu'il faut également introduire, et dont on extrait le carmin.

Le Ministre l'invite à essayer également l'indigo du Bengale, alors très utilisé en Europe, et lui fait parvenir des graines, qui « viennent mal ». Devant de bien maigres résultats, Roger se tourne délibérément vers l'indigotier du pays dont les Sénégalais font grand usage, depuis des siècles. En 1825, les procédés de culture et de récolte de l'indigotier sont précisément décrits par Roger, à la suite d'observations et d'essais préliminaires et d'une mission confiée au chimiste Plagne. Ils sont diffusés, par circulaire, auprès des agents de culture et des planteurs car, dès lors, Roger souhaite donner à cette culture le même développement qu'à celle du cotonnier.

Cette circulaire, « Instructions pour la culture et la récolte de l'indigo », du 27 septembre 1825, est, en fait, une véritable fiche technique précise et détaillée, dont on peut encore apprécier de nos jours la pertinence, au travers des extraits que livre Georges Hardy. [pp 164-

165]. Les terrains destinés aux plantations d'indigofères doivent être des plaines « formées par des terres légères, riches en humus ou débris végétaux », autant que possible « exposées à l'inondation moyenne du fleuve », abritées « des vents secs et brûlants par des rideaux d'arbres élevés ou par des coteaux couverts eux-mêmes d'arbres [...]. Les indigofères prospéreront aussi dans les terrains qui ne contiendront qu'un quart de leur masse de terre alumineuse, alors ils exigeront deux ou trois binages pendant la croissance de la première coupe et un binage et une sarclaison après chacune d'elles » ; mais « on doit éviter les terrains trop ferrugineux, c'est à dire ceux qui dans leur cassure, présentent une grande quantité de veines jaunes et rougeâtres ».

« Dans tous les cas la fumure est indispensable et doit être d'autant plus forte que le sol est plus sablonneux. Les engrais végétaux (feuilles et résidus de fabrication) semblent les meilleurs : « il serait même très avantageux de faire sur les plantations d'indigofères pendant l'année de préparation une récolte de pistaches, de haricots, ou de tout autre légume qui tendrait à couvrir les frais de préparation, diviserait la terre et augmenterait la masse des engrais. Il faut aux meilleurs terrains deux labours profonds de dix à douze pouces : les mottes doivent être émietées au rouleau et à la herse et soigneusement désherbées ».

« Les graines, autant que possible de l'année précédente, doivent être séparées de leurs capsules à l'aide d'un rouleau ou d'un pilon, vannées, séchées à nouveau et préservées de l'humidité et des insectes par des lits de cendre. En outre, pour empêcher « la dégénérescence des espèces », il serait avantageux qu'il y eût des échanges entre les planteurs qui se trouvent à une certaine distance. Les meilleurs semis se font par sillons et sont suivis d'un solide roulage, qui « solidifie la terre, empêche l'eau d'entraîner la graine et retarde l'évaporation de l'humidité du sol ; ils ont lieu dès le début de la saison humide. Dès que les graines sont levées, il faut entreprendre une série de sarclages très soignés jusqu'à ce que la plante puisse ombrager le sol et étouffer les herbes ».

« La récolte doit être faite au moment où les graines se nouent, à l'aide d'instruments bien tranchants, et toujours par un temps sec et chaud ; les feuilles sont transportées en bottes à la sécherie et immédiatement étalées : « Une heure suffit pour y développer la chaleur, les noircir, en altérer la fécule qu'elles contiennent ». L'indigo devient le souci dominant de Roger, épaulé cependant par l'agro-botaniste Perrottet qui cultive à grande échelle l'indigotier sur l'établissement de la Société agricole « La Sénégalaise », avec un incontestable succès.

Outre l'indigotier, Roger, recherchant toujours la diversification, s'intéresse à plusieurs matières tinctoriales produites au Sénégal, et provenant de diverses plantes connues des paysans et artisans du pays :

- « d'une racine connue sous le nom de Fayar » : il s'agit du *Cochlospermum tinctorium*, des racines duquel on obtient « une couleur jaune très belle et très solide » ;

- « du fruit du neb-neb ou *Mimosa nilotica*, dont Plagne a déjà extrait une couleur noire « très susceptible d'être utilisée ». [Lettre au Ministre, le 17 juillet 1826, cité par G. Hardy p 168]. Il s'agit du gonakié d'Adanson, *Acacia scorpioides* Chev., var. *adstringens*, qui fournit aussi « un tanin très actif ».

5.6.5. Le tabac

Le tabac apparaît, également, comme une culture de possible intérêt économique à l'équipe du baron Roger. Il est d'ailleurs très anciennement cultivé dans la vallée du fleuve Sénégal, non pas dans le Oualo, mais « en remontant le Fleuve à vingt lieues, dans le Fouta, (où) on commence à trouver de belles plantations de l'espèce connue sous le nom de *Nicotiana*

tabacum (rustica ?)... », comme le note Berton, alors inspecteur adjoint du cabinet du gouverneur du Sénégal et directeur de Richard Toll, dans un document du 28 septembre 1828. [cité par Iba Der Thiam, 1998, pp 38-39].

Le tabac figure naturellement parmi les introductions faites au Sénégal, notamment des variétés de Saint Vincent de Cayenne (première qualité), de la Guyane, du Levant. D'après Berton, c'est « le premier cité qui a donné le plus d'espérance ».

5.6.6. Les plantes stimulantes

C'est plein d'amertume que, dans une lettre du 6 février 1823 [G. Hardy, p 158], J.-F. Roger écrit au Ministre : « Le Sénégal est entièrement dépourvu de plantes coloniales (celles attendues par les consommateurs européens), à l'exception de quelques cannes à sucre d'une espèce tardive et de quelques caféiers d'une mauvaise qualité que je suis parvenu à me procurer des îles du Cap Vert... » (sans doute du *Coffea arabica* totalement inadapté aux conditions sénégalaises).

Or le caféier l'intéresse particulièrement et il fait venir des graines de Sierra Leone, de la Martinique, de Cayenne et les confie à Richard. Malgré des essais plusieurs années répétés, les résultats ne sont pas à la mesure des espérances, pas plus d'ailleurs avec le cacaoyer et le théier également testés.

5.6.7. Les plantes à épices, aromatiques, médicinales

À Richard Toll est surtout semé, comme plante à épice, le piment du Sénégal, *Capsicum frutescens*, qui, bien que d'origine américaine, est déjà largement naturalisé dans l'Afrique de l'Ouest, comme d'ailleurs le *Capsicum annuum*, ou poivron.

En matière de plantes aromatiques, Roger s'intéresse à « une espèce d'encens provenant du haut fleuve », très vraisemblablement le bdellium (myrrhe) d'Afrique, gomme-résine produite par le *Commiphora africana* Engl., encore vendue de nos jours sur les marchés de Kayes (Mali) et Saint-Louis.

Il signale également, aux membres de la Société d'Agriculture (même note du 10 février 1827), « une espèce de *Cyperus* [...] dont les racines donnent une odeur agréable, dont on pourrait tirer une essence ». Il s'agit, sans doute, du *Cyperus articulatus* Linn., encore récolté, voire cultivé de nos jours par les ménagères africaines, pour ses rhizomes fragrant.

Quant aux plantes médicinales, Roger tente l'acclimatation du séné d'Egypte, *Cassia acutifolia* Del., en l'essayant à trois époques de l'année, pour, en finale, revenir au séné du pays, *Cassia obovata* Coll., dont les gousses et folioles sont encore utilisées de nos jours comme laxatif. Il signale également une « salsepareille » [*Smilax* sp ?] qui, avec le séné, « croissent spontanément dans les campagnes du Sénégal et pourraient donner lieu à un nouveau commerce ».

5.6.8. Les espèces forestières et d'ornement

À Richard Toll, Roger crée « une vaste pépinière forestière », dans laquelle il fait rassembler les espèces pouvant fournir les bois d'œuvre nécessaires aux constructions et mobiliers : fromagers, caïcedrats, palmiers-rôniers, etc.. Il tente, sans réel succès, l'introduction d'espèces exotiques, comme l'acajou.

Il se préoccupe également de l'ornement de la ville de Saint-Louis, des jardins du Gouvernement et des postes de brousse, grâce à des espèces arboricoles ou arbustives, pouvant servir de bordures, d'allées, de haies, de massifs, etc. (cf supra : Chapitre VI, Section II).

Incontestablement, le baron Roger est l'un des grands précurseurs prosélytes de la « diversification » pour l'agriculture africaine. Sans doute est-il aidé, guidé, dans cette tâche ambitieuse par les savants du Muséum de Paris et par les spécialistes de la Marine (médecins, pharmaciens, chimistes, etc.) ; mais, en retour, il apporte, avec l'aide de ses collaborateurs (Richard, Perrottet, Brunet, etc.), une remarquable contribution à la connaissance de la flore et des cultures africaines et de leurs richesses, encore très méconnues des scientifiques.

Et peut être, plus important encore, le baron Roger réussit-il, par la multiplication et la rigueur de ses introductions de plantes, de ses essais et expériences :

- à faire apparaître les limites des potentialités locales ;
- à ramener, ainsi, aux dures réalités du terrain africain, les imaginations débordantes des politiques, savants et hommes d'affaires européens.

5.7. Les recherches agrolologiques, agrotechniques et zootechniques

Jacques-François Roger ne se préoccupe pas seulement de l'introduction et de l'expérimentation de plantes à possible intérêt économique. Il souhaite en définir les modalités d'intégration dans des systèmes de production viables, ce qui implique déjà une connaissance préalable et suffisante des conditions agro-techniques de l'agriculture du moment.

5.7.1. Les sols et leur possible amélioration chimique

Dès 1822, Roger envoie au Ministère cinq caisses d'échantillons de différents types de sols du Oualo, pour analyse : « L'examen auquel ces terres peuvent être soumises, contribuerait sans doute à redresser l'opinion publique au sujet des sables du Sénégal », écrit-il au Ministre le 4 mars 1822. [cité par G. Hardy, p 170]. En effet, le professeur Laugier du Muséum, chargé d'examiner ces échantillons, conclut que « parmi les cinq terres du Sénégal, deux se rapprochent de la terre franche des environs de Paris ; elles contiennent même plus d'argile et d'eau que cette dernière et seulement un peu moins d'humus. Elles doivent donc être propres à la même culture et, par conséquent, il serait possible d'y semer avec succès les graines céréales qui croissent si avantageusement dans la terre des environs de Paris [...]. Les trois autres échantillons renferment plus de silice, moins de terre argileuse, d'humidité et d'humus. Il est présumable que les plaines d'où les terres les plus siliceuses sont tirées, étant souvent inondées, les eaux leur ont enlevé les matières qui leur manquent et qui sont plus faciles à entraîner [...]. Il est vraisemblable que le moyen de les rendre utiles serait d'y cultiver de préférence des arbres et des arbustes qui exigent une terre légère et peu humide » (11 février 1824).

L'éminent professeur ne dispose, hélas, pour prononcer un tel étonnant diagnostic, que des seules références métropolitaines, l'amenant, bien imprudemment, à comparer les terres du Oualo à « une bonne terre à froment, dite terre franche, de la meilleure qualité des environs de Paris, dans laquelle croissent des blés qui rendent pour l'ordinaire et années communes de douze à quinze pour un ». Il n'a, en particulier, aucun élément lui permettant de prendre en compte les conditions agro et pédo-climatiques, bien particulières, de la basse vallée et du delta du fleuve Sénégal. Il raisonne alors des aptitudes agricoles de cette région, par analogie

avec celles de la région parisienne. Ces analyses et leur interprétation n'en constituent pas moins l'un des premiers exemples d'une expertise, à distance, des sols tropicaux.

Naturellement, Roger ne tient aucun compte de ce diagnostic, trop en désaccord avec ses propres observations de terrain. Il s'applique, cependant, à corriger deux contraintes fondamentales, mises en évidence par les analyses et les observations :

- la faible teneur en calcaire des sols : divers amendements sont testés à Richard Toll, tels « la chaux provenant des démolitions et aussi des coquilles d'huîtres à demi-calcinées » et « le mélange de ces substances, dans des terrains du jardin ou de la plaine ». « Des expériences dans ce genre sont du plus haut intérêt pour la colonisation et je dois regretter qu'elles ne soient pas plus souvent de votre part, l'objet de rapports ou de propositions », écrit-il à Richard le 13 février 1827. [G. Hardy, p 171] ;

- la salure des terres du delta : Roger pressent la possibilité de leur dessalement par lessivage-drainage. Dans une lettre du 28 novembre 1825, il invite son agent Boissard à « faire labourer environ deux arpents du terrain qui se trouve devant Faf, sur le bord de l'eau et qui a été inondé cette année [...] ; mon intention, dit-il, est d'éprouver si, par des labours réitérés et par des submersions successives, il ne serait pas possible de le dessaler ».

Quant à la fertilité même des sols, Roger n'entretient aucune illusion ; comme on l'a vu plus haut à propos de la fiche technique établie pour la culture de l'indigotier : le sol du Sénégal a besoin d'engrais. Pour sa part, B. Plagne, professeur de pharmacie de la Marine et collaborateur de Roger, à Saint-Louis, préconise déjà, outre les labours et les coquilles d'huîtres brisées, d'enfouir « les résidus d'une récolte préparatoire (à la culture cotonnière), principalement d'arachide dont on obtient une grande quantité d'excellente huile ». [B. Plagne : « Mémoire sur les cultures et les produits du Sénégal », 1826. Collégial, 1822-1900]. Il est clair que cette recommandation exprime une bonne perception de l'intérêt du précédent-légumineuse sur les qualités du sol (chimiques et physiques) et, peut être, une première réponse à sa teneur relativement faible en humus, signalée par le professeur Laugier. Plagne suggère également de se servir des eaux-mères (de la fabrication de l'indigo) et, surtout, « d'utiliser l'alternement (alternance des cultures) pour ne pas épuiser les sols ».

5.7.2. Le travail du sol

Comme tout paysan ou agronome européen de ce début de XIX^{ème} siècle, le baron Roger est convaincu des qualités vertueuses du labour. Il commande des charrues en France ; en fait même fabriquer une à Saint-Louis, d'un modèle simple et résistant, avec « une forte pointe pour tout soc ». Il en fait distribuer le plus possible dès 1822.

Il préconise les labours profonds et répétés, complétés par des sarclages d'entretien. « Je vous recommande, avec les plus vives instances, de donner tous vos soins à ce que des bœufs soient dressés, en plus grand nombre possible, et à ce que des charrues et des sarcloirs soient employés sans interruption sur votre établissement. Je suis plus que jamais convaincu que c'est notre principal, peut-être même notre seul moyen de succès [...]. Je vous adresse une note et un dessin qui indiquent un procédé pour habituer les bœufs au tirage », écrit-il à Richard le 19 avril 1823. Il ne se contente pas de « simples grattages » et n'admet aucun retard dans le dressage des bœufs, réfutant, en particulier, par avance, tout argument qui voudrait attribuer ce retard à « la maladresse et la paresse » de la main d'œuvre.

Inconditionnel du labour, le baron Roger est cependant tout à fait conscient que sa pratique doit s'adapter aux conditions des « localités » : il proportionne, par exemple, la profondeur du

travail à la nature des terrains et des cultures. Il souhaite en préciser les modalités de réalisation grâce à des questionnaires qu'il adresse aux agents spécialisés dans la conduite de ces expériences : « Combien de bœufs et de charrues travaillent chaque jour ? sur quels emplacements ils sont employés ? quel est le résultat de leur travail ? Ne différez pas davantage à me rendre compte du parti que vous tirez de la charrue qui vous a été envoyée dernièrement. En êtes-vous content ? En quoi la trouvez-vous bonne ou mauvaise. En voulez-vous de semblables ? Quel changement proposeriez-vous d'y faire ? », demande-t-il à Boissard, le 15 décembre 1825. Et d'ajouter, menaçant : « Tâchez donc de vous bien persuader que je ne vous tiendrai jamais compte que d'un seul genre de service, celui du labourage, et jugez vous-même combien le peu d'intérêt que vous y portez est de nature à me contrarier ».

Outre le labour, les autres opérations qui l'encadrent : préparatoires, comme le défrichage et le dessouchage ; consécutives, comme le roulage, le hersage, le sarclage, le buttage, etc. retiennent également l'attention de Roger.

Cependant, en préconisant le labour et introduisant son instrument de réalisation, la charrue, au Sénégal, le baron Roger ne se doute pas qu'il ouvre un débat aux résonances séculaires : faut-il ou non travailler les sols tropicaux ? Un siècle plus tard, la question restera sans réponse : « on discute aujourd'hui encore sur l'opportunité du défoncement du sol en pays tropical » écrira Georges Hardy, en 1920. [opus cité, p 171]. Presque deux siècles plus tard, partisans et adversaires du labour continueront à s'affronter : labour profond, travail à la dent, travail minimum (« minimum tillage »), non travail avec paillage mort ou vif (« zero tillage-mulch ») ?

Si le débat demeure, sans conteste scientifiquement intéressant, n'oublie-t-on pas, souvent, de le placer dans ses cadres agro-écologiques et socio-économiques ? Il n'y a pas, en agriculture, de certitudes dogmatiques, de méthodes et procédés universels, de vérité première. L'agronomie n'est-elle pas une science des localités et des saisons, des espaces et des temps ? Le baron Roger l'a, lui, bien pressenti, lorsqu'il conseille l'adaptation des pratiques aux « localités ».

5.7.3. Bioclimatologie et Irrigations

Le climat est, pour Roger, la contrainte majeure de l'agriculture sénégalaise, outre celles, déjà signalées, de la salure et de la faible teneur en calcaire des sols. Il prescrit à ses agents de noter, sur un journal, les principaux renseignements météorologiques : « la marche de la saison, les variations de la température et surtout le nombre et l'abondance des pluies ». [note à Brunet, du 22 août 1823].

Il préconise des moyens de lutte contre l'aridité :

- l'ombrage des cultures [Note à Richard, le 23 décembre 1825] ;
- les brise-vent : « établissement de rideaux d'arbres » [même note à Richard] ;
- l'irrigation par norias et « bascules à monter l'eau », ou « délous » (le chadouf égyptien) [note à Richard du 30 juin 1824]. B. Plagne décrit d'ailleurs, dans un Mémoire [opus cité], cette technique utilisée en Inde sous le nom d'arrosage à la « pirote » : « le balancier placé sur un pivot d'une certaine hauteur [...] porte un vase léger demi-sphérique d'une contenance de six veltes » (environ 20 litres ?). À raison de quatre mouvements par minute, « on peut ainsi élever 360 veltes à l'heure, d'une hauteur de 7 ou 8

pieds, élévation ordinaire des berges ». En fait, ce sont 360 x 4 veltes, de l'ordre de 3 mètres cubes à l'heure, que l'on peut ainsi élever (4 mouvements à la minute, et non un seul, dans le calcul de B. Plagne).

Bernard Plagne, qui a « employé cet instrument dans l'Inde et [...] toujours obtenu à peu près ces résultats », estime que l'on peut ainsi arroser trois arpents (de l'ordre d'un hectare) par jour, avec deux hommes, « l'un au balancier, l'autre à la conduite des eaux » : ce qui semble fort optimiste. Aux approximations et erreurs de calcul près, et en supposant une exhaure de 5 heures par jour, ceci ne représenterait, en outre, qu'une irrigation de l'ordre de 15 mètres cubes à l'hectare, soit l'équivalent d'une pluie de 1,5 millimètres : moins de 20% de la perte journalière moyenne d'eau par évapotranspiration, dans ces climats à aridité certaine. On comprend ainsi que nombre de cotonniers aient pu souffrir de la sécheresse.

Le réseau d'irrigation, proposé par Plagne, semble lui, mieux conçu : « un canal (principal) parallèle aux sillons, en argile battue de 3 pieds de large sur 40 pieds de long (1m x 12m) [...] (qui) recevrait l'eau de la pirote », et des « rigoles (secondaires) d'un pied de large, partant du canal (et) établies transversalement aux sillons ». « Ces canaux diviseraient (ainsi) la plantation en planches ».

Les premières expériences d'irrigation du cotonnier sont prometteuses et le baron Roger prescrit l'installation de « ces machines simples » (« pirotes », ou chadoufs) sur tous les terrains de culture. Dans une note à Richard, du 3 novembre 1825, il donne pour instructions que « toute la rive du fleuve en soit couverte de cent toises en cent toises avant quelques mois » (soit tous les deux cents mètres !). [G. Hardy, opus cité, p173]. On imagine sans peine les lourdes contraintes de fabrication et le travail colossal d'installation (en quelques mois), que pouvaient induire de telles instructions. Et ni le calendrier, ni même le programme ne pourront-être tenus, bien que des solutions simplifiées aient été recherchées : écopés, pelles à main, etc. ; et que les délais de réalisation aient été allongés.

À noter que, parallèlement à ce projet d'équipement des berges du fleuve Sénégal par ces machines d'exhaure à balancier, Roger pressent l'intérêt que peut présenter le lac de Guiers, comme énorme réserve d'eau pour l'irrigation du Oualo. À Richard, qui prépare « un voyage d'exploration » autour du lac, il écrit le 26 octobre 1824 : « je sens comme vous, de quel intérêt serait la connaissance certaine des rives du lac de Guiers et du marigot qu'on soupçonne communiquer de ce lac au marigot qui passe à Lampsar... ».

Plus surprenant encore, on trouve, dans les dossiers du Plan de colonisation agricole du baron Roger, un Rapport de l'inspecteur des Cultures (Brunet ?) daté du 15 mai 1827, proposant « de se rendre maître des embouchures des canaux naturels qui coupent le Walo, de manière à pouvoir, lors de la crue, arroser à volonté les terres qu'ils submergent complètement aujourd'hui, et même, plus tard, en élevant les rives, d'y conserver un grand volume d'eau pendant presque toute l'année ». [Collégial, 1822-1900]. Cette proposition n'aurait-elle pu servir de préambule au grand projet d'endiguement du delta, réalisé un siècle et demi plus tard, dans les premières années 1960 ; et bien entendu de justificatif à l'édification des barrages successifs à l'embouchure de la Taouey, afin de retenir les eaux de la crue du fleuve Sénégal, dans le lac de Guiers, dès l'amorce de la décrue ?

Ne sont-ce pas là les germes des grands casiers à riz, puis à canne à sucre, de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle ?

5.7.4. Mécanisation des cultures et traitement des récoltes

Très tôt le baron Roger estime nécessaire l'outillage et l'équipement mécanique pour assurer le succès de ses projets agricoles. Il souhaite d'abord compléter, en 1822, les outils locaux, iler, daba, coupe-coupe, etc., par ceux, plus diversifiés, qu'offre la production européenne : pelles, pioches, haches, faucilles, scies, éperons à planter, etc.. Le succès ne sera, on le sait, que très partiel, la fabrication locale bénéficiant de siècles d'adaptations et de mises au point ergonomiques.

L'étape suivante, en 1823, est la commande de matériels à traction ou entraînement animal ; manège à bœufs, araire léger, sarcloir attelé, charrue de Garnereau, herse à deux rangées de dents, moulin et meule (à bras). Ces matériels, conçus spécialement au Conservatoire national des Arts et Métiers de Paris (notamment par Christian, son directeur) sont, en fait, des modèles à l'essai. Après épreuve par les agents de terrain, les outils et machines ayant donné les meilleurs résultats sont alors fabriqués par les ateliers de la Colonie. « A la fin du gouvernement de Roger, le Sénégal dispose d'un outillage agricole considérable, généralement adapté aux caractères du sol et de la main d'œuvre ». [G. Hardy, 1921, p175].

S'agissant du traitement des récoltes et de la transformation de leurs produits, Roger s'intéresse en premier lieu à l'égrenage du coton. Après les essais, non satisfaisants, des machines manuelles à cylindres, également conçues par Christian du CNAM, ce sont les modèles à hérissons dentelés et scies, copies de ceux utilisés en Louisiane, qui sont finalement retenus et permettent d'ouvrir un atelier d'égrenage à Saint-Louis.

Le deuxième produit traité est l'indigo, pour lequel le chimiste Plagne se livre à des essais méthodiques de fabrication à partir des indigofères locaux, que Roger envoie récolter jusque dans le Cayor et même au Fouta, par des jardiniers et agents du Gouvernement, tels Thierry et Ziegler. Vers 1825, une indigoterie « en grand » est construite à la pointe Sud de l'île Saint-Louis, basée sur la technique de la feuille sèche, mise au point par Plagne. Grâce au pharmacien Dejon, aidé de l'indigotier Degoutin, appelé de l'Inde, le « procédé de la feuille verte » est également mis au point, mais il exige la proximité immédiate des indigofères ; il donne alors un produit de meilleure qualité, comparable à l'indigo du Bengale.

Outre le coton et l'indigo, le baron Roger explore d'autres possibilités d'industrialisation pour la Colonie : « il fait extraire, en petites quantités, de l'huile d'arachide, de ricin et de sésame ; du tanin ; diverses teintures ; il fait préparer de la filasse d'hibiscus, etc. ». [G. Hardy, p 175].

Le départ de Roger du Sénégal, en 1827, sonnera le glas de la plupart de ces tentatives d'établissement d'une véritable agro-industrie au Sénégal. Son successeur Jubelin sera, en effet, loin de nourrir de telles ambitions, sans cependant y être fondamentalement hostile.

5.7.5. L'élevage

Il apparaît naturellement au baron Roger comme une importante source de richesse pour le Sénégal. Assez curieusement, ce ne semble cependant pas constituer une des priorités de recherche, tout au moins pour le gros bétail. En particulier, les missions de vétérinaires, commanditées par ou pour la Colonie, sur les problèmes d'élevage, se situent avant (Jean-Baptiste Huzard, Jean-Louis Danthon) ou après (Vincent Olivier) sa gouvernance (cf supra : Chapitre VI, Section I).

L'objet de ces missions est, de plus, largement orienté vers l'exportation de bœufs de labour sénégalais vers les colonies d'Amérique, qui débute à l'approche des années 1830. Roger voit

d'ailleurs, dans ce commerce, un substitut humaniste à celui, déjà prohibé, des hommes. « Si les colons des Antilles y pensaient bien, ils reconnaîtraient que les bœufs du Sénégal leur coûteraient moins (que la déportation des hommes) [...] et qu'ils produiraient infiniment plus [...]. (Or) il existe, dans l'intérieur, des troupeaux considérables [...] de bœufs propres aux travaux des champs... », écrit-il le 18 octobre 1826, dans une lettre au gouverneur de la Guadeloupe, qu'il confie à un officier de son état major, Defitte de Soucy, qui part pour cette colonie.[G. Hardy, opus cité p 214]. Jubelin, son successeur, saura profiter de cette ouverture.

En fait, dans le domaine de l'élevage, Roger concentre les efforts de recherche sur le ver à soie et la cochenille du nopal :

- En vue de l'élevage du ver à soie, des plants de mûriers arrivent au Sénégal dès 1823, et croissent parfaitement : « Le succès des mûriers dépasse tous les autres ; c'est définitivement une conquête assurée pour ce pays », écrit Roger au Ministre le 7 avril 1824. Les vers à soie vont cependant s'avérer beaucoup moins coopératifs. Les premiers succès d'élevage en plein air (en deux mois les vers forment leurs cocons) ne vont pas résister aux ennemis naturels du *Bombix mori*. Les oiseaux, les fourmis, le froid nocturne de la saison d'hiver (de l'ordre de 10 degrés Réaumur, ce qui pour les savants européens est antinomique des idées reçues, d'alors, sur le climat sénégalais) vont contraindre le baron Roger à envisager l'élevage en magnanerie. Il songe même à « faire venir en Languedoc trois ou quatre jeunes Africains pour être instruits dans le dévidage de la soie ». Il est alors en congé en France, en fin 1824. Malheureusement, en 1827, lorsque Roger quitte le Sénégal, les mûriers sont toujours « en très bon état », mais les vers à soie n'ont pu s'adapter aux températures extrêmes et à l'humidité du Sénégal. [G. Hardy, p 182].

- S'agissant du nopal et de sa cochenille, le scénario est sensiblement le même. Le nopal, *Nopalea coccinellifera*, s'acclimate sans peine à Richard Toll : dès 1823, un seul pied en produit déjà plus de deux cents. Devant ce succès, Roger demande que des cochenilles de deux espèces (« la sylvestre et la fine ») lui soient envoyées des Antilles ou de Guyane. Et, en septembre 1824, c'est Samuel Perrottet qui apporte lui-même au Sénégal des cactus et des cochenilles, de la Guadeloupe et de Marie Galante, en bon état. Richard installe chez lui cet éminent agro-botaniste et Roger l'attache définitivement à la colonisation du Sénégal, en le chargeant, en particulier, de cette étude du binome nopal-cochenille. La cochenille (comme le ver à soie) ne va cependant pas supporter le climat sénégalais, trop chaud pour l'espèce qui vient d'Espagne, trop froid pour celle originaire du Mexique.

5.8. Richard Toll, Centre régional d'un réseau de recherche appliquée

Si le baron Roger considère les recherches scientifiques comme un indispensable préalable à toute opération de développement, il s'attache cependant à en soumettre la validité, des principes ou des résultats, à l'épreuve du terrain, dans ses « localités » les plus diverses. Aussi, établit-il un véritable réseau de recherche, d'expérimentation multilocale et de pré vulgarisation. Richard Toll en est bien sûr le centre régional, sur financement du gouvernement.

Également sur budget d'État, il crée des relais locaux, à cet établissement central, à Dagana, à Faf (près des actuels Ronq et Ntiagar, et du confluent Gorom-fleuve Sénégal), et même à Bakel où il prévoit un jardin de poste : on parlerait, de nos jours, de stations secondaires et points d'appui :

- À Dagana, Roger fait planter des caféiers, des grenadiers, des manguiers, des papayers, des cocotiers et des carrés de légumes ; en fait, les militaires chargés

de l'entretien de l'ensemble ne vont retenir que la production potagère, pour leurs propres besoins.

- À Bakel, il envoie « des graines de plantes alimentaires dont l'introduction vers le haut fleuve paraissait offrir de l'intérêt ou de l'utilité » ; des plants de bananiers et des caféiers, des graines de coton étranger, etc.. Là aussi, seule la culture des légumes pour l'approvisionnement du poste donne quelques résultats.

- À Faf, l'établissement prend, en fait dès le début, « le caractère d'une vaste plantation », exemplaire pour les colons concessionnaires. [G. Hardy, pp 186-187]. Sous la haute direction de Richard, les cotonniers y prospèrent les premières années, entre 1822 et 1824, mais le succès est sans lendemain et, dès 1825, ils dépérissent.

À ces trois stations du gouvernement, on peut ajouter deux autres établissements de pré vulgarisation : l'habitation royale de Koitel (où Roger a fait ses premières armes en 1819, comme directeur) ; et l'habitation de la Société agricole et commerciale, appelée « La Sénégalaise » près de Richard Toll, dont la direction est confiée à Perrottet en 1825 (la création de ce deuxième établissement, par J. Schmaltz, remonte, on s'en souvient, à 1816). Ces deux « habitations » (on parlerait aujourd'hui de domaines expérimentaux) sont d'abord consacrées à de grandes plantations de cotonniers, avec ateliers d'égrenage, où les techniques de station peuvent être testées en vraie grandeur.

Pour Roger, cet ensemble d'établissements d'Etat doit constituer un véritable réseau de recherche et de recherche-développement (dirait-on de nos jours) avec son centre principal (Richard Toll), ses stations secondaires ou sous-stations, ses points d'appui, ses fermes-modèles, ses exploitants-correspondants. Ce réseau doit, notamment, être en mesure de : tester le maximum d'espèces végétales, tant exotiques qu'indigènes, *a priori* utiles ou exploitables ; constituer des pépinières suffisantes pour fournir les semences et plants aux utilisateurs potentiels ; s'engager dans des essais à grande échelle, au fur et à mesure des acquis de la recherche.

Roger pousse notamment Richard à « sortir de son rôle d'expérimentateur, de botaniste, d'agriculteur de laboratoire et de pépinière ». En 1826, il lui écrit : « Allons ! Courage ! Portez pendant cette saison tous vos soins hors du jardin. Des grandes cultures ! Des grandes cultures ! C'est là qu'il y a désormais honneur et profit ». [Lettre du 27 juillet 1826, citée par G.Hardy, p 155].

En un mot, c'est sur ce réseau, centré sur Richard Toll, que doit s'appuyer, se fonder même, le Plan de Colonisation agricole que, simultanément, élabore et met en place le baron Roger et ses équipes, pour la vallée du fleuve Sénégal. Le modèle n'apparaîtra pas tellement obsolète un siècle et demi plus tard.

5.9. Le Plan Roger de colonisation agricole

Jacques-François Roger entreprend, dès sa prise de fonction effective à la tête de la Colonie du Sénégal, le 28 février 1822, la relance d'un véritable plan de développement, dont le commandant Julien Schmaltz a, en 1816, établi les premières bases, mais que des conflits avec les Trarza, les Brakna et les Peul, puis la disgrâce de son promoteur, ont fait avorter.

Cependant, comme celui de Schmaltz, le plan Roger privilégie largement, au départ, une colonisation européenne. Dans la cinquantaine de concessions accordées, dès la fin 1822, entre Saint-Louis et Dagana, en vertu d'un traité passé, en 1819, avec le Brak et les chefs du

Oualo, la grande majorité des attributaires sont des fonctionnaires et commerçants de Saint-Louis : agents de colonisation (Brunet), agriculteurs du gouvernement (Richard, Boissard, Lelièvre), négociants, courtiers, un ancien élève de l'École polytechnique (Bésuchet qui a géré « La Sénégalaise », au bord de la Taouey), etc., et, cependant, « une dame indigène » Héléne Cronani et quelques notables.

Les concessionnaires, qui reçoivent des lots de 130 hectares, ont obligation de construire des logements pour leurs travailleurs, défricher, mettre en pleine valeur au moins le tiers de la surface dans les deux années suivant l'attribution. [G. Hardy, opus cité, pp 190-192]. Ces concessions sont, en fait, réparties en deux groupes, l'un dans la région du marigot de la Taouey (donc dans la mouvance de Richard Toll) ; l'autre au nord et au sud de Saint-Louis.

Pour l'administration, Roger divise le Oualo (ou Walo) en quatre cantons, par arrêté du 1^{er} août 1824 :

- Dagana : il va de la Taouey, en aval de l'île de Todd, vers l'amont jusqu'au village de Dagana, limite amont des terres concédées. Ce canton comprend le poste militaire et son fort, « l'habitation royale de Koïtel et plusieurs établissements particuliers » ;

- Richard Toll : il comprend l'habitation du colon Flossac (à Ndhiokekouk) et six habitations à Richard Toll. C'est le centre de la colonisation ;

- Faf, avec le jardinier Boissard : situé en aval du précédent, il s'étend sur une trentaine de kilomètres, le long du fleuve, et comprend dix établissements ;

- « Lamsare » (Lampsar) : il commence à une trentaine de kilomètres en amont de Saint-Louis et comprend « dix sept établissements, dont quelques uns [...] d'une grande importance ».

- Un cinquième canton va s'y ajouter, composé de huit plantations « formées dans les îles voisines de Saint-Louis, telles que Bop-ou-Thior, Salsal, l'île du Four à chaux, Sor, Babaguey et Safal », « en état de prospérité croissante ». [Abbé David Boilat, 1853, pp 337-338].

La colonisation agricole fait, au début, la part belle au cotonnier: plus d'un million de pieds sont probablement plantés dès 1822, dont, sans doute, la moitié périssent du fait « des pluies rares et trop peu abondantes... ». [G. Hardy, 1921, opus cité, p 192]. Une statistique d'une extrême précision fait état, en avril 1824, de 27 plantations (de 6 à 143 hectares) couvrant 1.148 hectares. Elles utilisent 1.250 ouvriers. Elles ont planté, cette année là, 1.839.572 cotonniers, moitié sur alluvions, moitié sur terrains élevés. Ajoutés aux cotonniers déjà plantés, ceci représente 2.695.172 plants !! [Collégial, 1822-1900].

En 1822 (arrêté du 16 mai), un système de primes est venu, en outre, « compléter de la manière la plus efficace les encouragements déjà donnés à la culture du cotonnier ». Des récompenses, avec promesse d'achat de la récolte, sont prévues après concours pour les cultivateurs sénégalais qui acceptent d'établir des plantations importantes. En 1825, un règlement du 20 décembre modifie le système d'attribution des primes, dont le montant tient compte non plus seulement de la quantité (surfaces emblavées, cotonniers plantés), mais aussi de la qualité des cultures et des produits. C'est qu'à ce moment, déjà, les travaux de recherche et expérimentation, menés par le Centre de Richard Toll et son réseau, permettent de fournir aux planteurs des prescriptions techniques et pratiques solides : défrichement complet et nivellement du terrain ; irrigation à au moins 15 centimètres de profondeur en février ou mars ; premier labour profond (au moins 15 centimètres) immédiatement après irrigation ; deuxième labour aux premières pluies, avant semis ; deux sarclages en cours de végétation ; trois irrigations à fond, entre le 1^{er} novembre et le 30 avril. [G. Hardy, 1921, p 198].

La culture cotonnière s'étale alors, en effet, très largement sur la saison sèche (effective à partir d'octobre) et ce n'est que dans la première moitié du XX^{ème} siècle que l'on apprendra, notamment à l'Office du Niger, au Mali, à beaucoup mieux « caler » le cycle végétatif du cotonnier sur la saison des pluies, grâce en particulier à une meilleure maîtrise des façons culturales et à l'emploi de variétés à cycles plus courts.

5.10. Le succès

Grâce à cette remarquable liaison que le baron Roger établit et développe entre recherche, vulgarisation et production, les premières années de son plan de colonisation agricole semblent autoriser toutes les espérances. Un quasi-contemporain (il a treize ans lorsque Roger quitte le Sénégal, en 1827), l'abbé David Boilat s'en souvient [opus cité, pp 338-341] : « Depuis 1825, le succès avait couronné les essais nombreux de naturalisation (de plantes) tentés par l'administration, et les exploitations entreprises par les propriétaires des terrains concédés. Le jardin du poste de Dagana, l'habitation royale de Koïtel et plusieurs établissements particuliers, possédaient un grand nombre de plantes nouvellement importées ; les légumes d'Europe y avaient parfaitement réussi. Toutes les espèces de culture avaient été heureusement essayées à Richard Toll. On y cultivait encore des végétaux nouvellement introduits dans la colonie, tels que le caféier, le roucouyer, l'olivier, le médicinier, le nopal, la canne à sucre, le cannelier, le giroflier, le séné, la salsepareille et le mûrier. A ces diverses cultures joignons encore l'éducation de la cochenille et des vers à soie. Il y avait tout au plus un an que le nopal avait été introduit au Walo, lorsque M. Perrolet (il s'agit naturellement de Samuel Perrottet, le botaniste-agronome, basé à Richard Toll de 1824 à 1830) envoya au ministère de la marine de très beaux échantillons de la cochenille sylvestre ».

« Dans tous les jardins on voyait s'élever des dattiers, des cocotiers, des bananiers, des sapotilliers, des corossoliers, des orangers, des citronniers, des goyaviers, des manguiers et de superbes rondiers (rôniers). Jusqu'en 1825, on s'était occupé plus spécialement de la culture des végétaux alimentaires et du coton ; mais depuis cette époque on fit des essais de naturalisation de l'indigofère du Bengale, et l'on cultiva l'indigofère du pays. Le succès dépassa si bien toutes les espérances qu'on en avait conçues, que cette dernière culture attira principalement l'attention des colons. Dans plusieurs établissements, l'indigofère du Bengale donna annuellement jusqu'à neuf coupes de ses produits, sans parler de l'indigofère du pays, qui est reconnu plus vivace. L'expérience a prouvé qu'en donnant au sol une culture soignée, en arrosant à propos, on peut obtenir annuellement au moins vingt mille livres de feuilles sèches par hectare, lesquelles donneront à peu près deux cent quarante livres d'indigo. D'après le rapport de M. Perrolet (sic), les premiers essais qui ont été faits pour la culture de l'indigofère indigène ont produit environ deux quintaux et demi de bel indigo, qui a été estimé par les négociants les plus experts dans cette matière, à 18 francs la livre ».

Ce sont ces résultats qui justifient la construction à Saint-Louis « d'une grande indigoterie située à la pointe nord (Georges Hardy parlera de la pointe sud : cf supra, 1921, p 179) et une manufacture pour égrener le coton, au milieu de la ville ».

Et l'abbé Boilat de poursuivre son plaidoyer en citant le baron Roger lui-même, qui évoque plus précisément Richard Toll : « Cet établissement, dit-il, a réussi autant qu'on a pu l'espérer. Moins de cinq ans après l'avoir fondé, j'ai eu la satisfaction de le laisser dans l'état le plus prospère, lorsque le dérangement de ma santé et des motifs personnels m'ont déterminé à quitter le Sénégal (en 1827). D'autres plantations s'étaient déjà formées aux environs avec des succès qui promettent à la France une nouvelle colonie agricole, dès qu'on voudra souffrir qu'il y en ait une dans ces contrées ; en attendant, ce qui existait prouve assez

ce qu'il serait possible d'exécuter un jour. Le vaste et beau jardin de naturalisation de Richard Toll, dans l'état où je l'avais mis, se serait fait admirer dans tous les pays du monde. Ses pépinières étendues, d'une riche végétation, commençaient à fournir des arbres et des plantes aux établissements particuliers ; des végétaux utiles, d'origine et de climats différents, s'y naturalisaient à la fois ; tous les légumes d'Europe y croissaient en abondance ; des fruits excellents, notamment ceux des pays les plus chauds, tous inconnus jusqu'alors dans cette partie de l'Afrique, y mûrissaient déjà. Sans parler de plusieurs autres plantations qui mériteraient d'être citées, cet établissement à lui seul était la réalisation, en petit, d'une grande pensée, comme le type de la colonisation projetée, comme la preuve matérielle de ses succès possibles. C'était vivant comme une création fécondée ; c'était riche comme un avenir heureux ; c'était vert et riant comme l'espérance ».

5.11. Les ambitions régionales du baron Roger

Cette « grande pensée » de colonisation qu'évoque Roger dépasse, en fait, largement les limites de la seule vallée du Sénégal et des quelques établissements côtiers, ou d'estuaires, fréquentés par les Européens. Il encourage déjà les Saint-Louisiens à poursuivre leur établissement dans le haut Fleuve. Il remonte lui-même le Sénégal jusqu'à Bakel afin de renforcer les liens avec les pays de l'intérieur : le Galam, le Bambouk, le Khasso, etc..

Bien plus, Roger projette aussi d'étendre ses relations et l'influence française vers le Sud. Il incite les Saint-Louisiens, les Goréens à prospecter et s'établir dans les Rivières du Sud. Il favorise les explorations de régions peu ou pas connues. On sait l'appui, partiel, qu'il apporte à René Caillié (cf supra : Chapitre II, Section IV). Il va soutenir d'autres entreprises telles celles de Henri Grout de Beaufort, un marin qui tente de suivre, en Sénégalie, les traces de Mungo Park ; de Duranton (cf infra : Section VI) ; de Sauvigny, etc.. Sauvigny, élève-voyageur du Muséum national d'Histoire naturelle, envoyé de Paris comme botaniste-agriculteur, est chargé d'explorer « le pays de Saloum », « pour savoir ce que le commerce en pourrait tirer », s'il existe une « communication navigable » entre le Saloum et la Gambie, et pour « tracer l'itinéraire de Saint-Louis au pays de Saloum, par terre ». [G. Hardy, p 220]. Sauvigny qui remonte le Saloum jusqu'à Kahone (à quelques kilomètres à l'est de Kaolack), alors capitale du Saloum, rapporte de sa mission d'importantes informations géographiques et économiques.

Cependant, le baron Roger tient à s'investir personnellement dans « une véritable prospection économique du Sénégal et de ses abords », aux fins de « voir de quel développement sera susceptible la colonisation du Sénégal, et quelle peut être l'importance véritable d'un pays que l'on apprécie généralement mal en France ». [Lettre au Ministre du 12 avril 1823 ; citée par G. Hardy, p 216]. Il décide de visiter les anciens comptoirs français de la côte de Sénégalie.

5.11.1. Une escapade côtière, du Saloum à Saint-Louis

Après avoir dû renoncer à un voyage à Albreda, en Gambie, il se rend, en février 1823, d'abord à Gorée qu'il voit comme le centre de cabotage de la côte occidentale d'Afrique. Il s'y embarque pour Joal, à une centaine de kilomètres au sud, qu'il atteint le 24 février.

De Joal, où il remarque les palétuviers dont les troncs et les branches sont chargés de petites huîtres, et « une quantité de monticules et même de coteaux très élevés, composés entièrement de coquilles », les fameux « amas coquilliers » qui vont intriguer nombre de spécialistes, Roger remonte vers le nord, par terre, en suivant la côte.

Par Portudal, Sali, le Cap de Naze, il arrive dans « de belles et fertiles campagnes avec des sources d'eau vive jusqu'à Toubab-gialao », l'actuel Toubab Dialao, entre Popenguine et

Bargny. [sa lettre au Ministre du 12 avril 1823 ; Anonyme 1823, citée par Monteilhet, 1916, p 89]. Il y rend visite à un Français qui s'y établit avec son épouse, une Goréenne. Ce Français, nommé Moustey qui a parcouru la côte, exploité des bois, traité différents produits du pays, « prépare quelques essais de cultures coloniales ». Roger l'encourage, lui promet des charrues, des graines, des plantes. Séduit par les campagnes environnantes, ce qu'il a vu « de plus fertile et de plus riant sur toute la côte », il envisage même de placer, à Toubab Dialao, « un établissement commercial et agricole », dont Moustey serait nommé responsable, « résident, avec un traitement fixe ».

Il juge cependant « prudent d'étudier encore le pays et de voir les suites de l'entreprise de M. Moustey avant de rien proposer de positif », tout en signalant au Ministre ce « fait singulièrement intéressant ». [sa lettre du 12 avril 1823, Anonyme, 1823, citée par J. Monteilhet, 1916, pp 89-91]. Il n'y aura pas de suite à cette idée « d'un établissement principal dans lequel des opérations un peu étendues seraient dirigées avec intelligence, [...] combinées avec des essais agricoles ». [p 93].

À son passage à « Tengaghéri, que nous appelons Rufisque de Rio Fresco », le baron Roger s'élève contre la « politique atroce » de certains de ses prédécesseurs, qui « proposaient aux princes voisins de leur acheter un certain nombre des Noirs ». Son humanisme lui fait écrire au Ministre : « Un ami des hommes ne peut pas habiter ce pays-ci, sans trouver de nouveaux arguments contre la traite des nègres. Suivant les ordres du Gouvernement, ce commerce ne se fait plus sur la côte, j'en puis donner l'assurance... ». [sa lettre du 12 avril 1823].

À son arrivée dans la presqu'île du Cap Vert, le baron Roger renouvelle son hostilité, à la suite d'ailleurs de son prédécesseur Schmaltz, à l'idée d'un établissement de quelque importance sur cette « presqu'île trop peu étendue », où il n'y a que « gros sable » et où « la sécheresse qui règne huit mois de l'année, empêcherait toute autre culture que celle du coton [...] ». Le pays me paraît trop découvert pour le café ; il n'est pas assez frais pour la canne à sucre. Il n'y existe ni sources, ni eaux courantes, à l'exception de la fontaine de Kann (Hann). Il faut n'avoir pas vu le Cap Vert pour penser à y fonder une Colonie ». Naturellement, le baron Roger pense essentiellement à une colonie agricole... « Tout ce qu'on pourrait faire, poursuit-il dans sa lettre du 12 avril, ce serait d'y établir des jardins très utiles pour Gorée ; déjà un habitant de cette île, M.Bodin, en a formé un qui donne des résultats satisfaisants ; les bananiers surtout y prospèrent et il n'est pas douteux qu'on pourrait en avoir beaucoup dans les environs des fontaines de Kann... ». [Anonyme, 1823, cité par Monteilhet, 1916, pp 94-95].

En continuant sa route vers Saint-Louis, Roger découvre ensuite avec ravissement, le paysage des Niayes, succession de coteaux très sablonneux, de plaines aux palmiers en très grand nombre, au sol léger et noirâtre (le dior gris), de petits lacs d'eau douce. On y rencontre « des troupeaux et des pâturages magnifiques [...], des gazons toujours verts [...]. Ces espèces d'oasis [...], (dont) la verdure élégante produit une sensation délicieuse », lui semblent « des emplacements infiniment plus convenables pour les cultures coloniales » que la presqu'île du Cap Vert.

Pour en convaincre les habitants et peut-être lui-même, Roger va jusqu'à planter, le 3 mars, « de jeunes bananiers qui sont inconnus dans tout le pays... », près de la fontaine du village de Ndenoutt (au sud de Mboro). Il en fait planter le même jour également à Mbourou (Mboro). Le littoral, entre Mboro et Saint-Louis, paraît moins attrayant au baron Roger.

5.11.2. En Casamance

Trois ans plus tard, en 1826, le baron Roger effectue un rapide voyage en Casamance, où il n'existe encore aucun comptoir commercial français. La beauté de la végétation, l'intelligence des Diola, les rizières soigneusement aménagées, les riches forêts l'enchantent. Il y découvre d'intéressantes productions : l'ivoire, la cire, les cuirs, l'huile de « touloucouna », le *Carapa procera*, arbre dont les graines oléagineuses sont utilisables pour la fabrication du savon et des bougies.

Opportuniste, il propose d'y « traiter avec les Portugais », installés à Ziguinchor « depuis plus de cent ans » ; mais aussi d'établir, en aval de Ziguinchor, une sorte d'entrepôt, avec « un facteur, un agent non officiel mais commercial [...], (afin) de préparer un établissement qui bientôt pourrait devenir considérable... ». [cité par G. Hardy, p 223]. Ce sera Karabane.

5.12. Les déboires et l'habituel cortège des doutes, des critiques, des enquêtes, des remises en cause ...

Malgré les efforts du baron Roger, de ses équipes, dans la vallée du Fleuve Sénégal, et l'incontestable engagement de certains planteurs, les résultats restent décevants : de 1822 à 1825 inclus l'exportation de coton égrené n'atteint pas les 50 tonnes ! Et la campagne 1826 s'avère désastreuse. Il n'en faut pas plus pour que le Ministère adopte le profil bas. Tout en louant la conduite, la compétence, l'énergie du baron (qui sera promu officier de la Légion d'Honneur le 15 août 1827), le Ministre prend ses distances : « [...] il faut savoir faire [...] la part des difficultés [...] qu'il y avait à vaincre [...] ; mais, d'un autre côté, on ne peut se dissimuler que les chances de succès n'ont jamais été ce qu'on les avait faites, pour entraîner le Gouvernement à une grande colonisation ». [instructions à Gerbidon, du 10 avril 1827, citées par G. Hardy, p 238].

En outre, aux difficultés techniques s'ajoutent arnaques et malversations. Certains colons forment « le projet infâme de tromper le gouvernement ». [D. Boilat, opus cité, p 341]. Profitant du système de primes au nombre de pieds de cotonniers ou d'indigofères plantés, ces colons n'hésitent pas à piquer en terre des branches coupées sur les pieds en végétation. Et, c'est un Roger fatigué, désabusé qui, pour éviter le désaveu subi par Schmaltz, quelques années plutôt, demande son rappel à la fin 1826.

En avril-mai 1827 arrive un gouverneur intérimaire, le Commissaire de la Marine Gerbidon, avec cependant pour mission « de chercher la vérité au milieu de cette dissidence d'opinion ». L'avis de Gerbidon devrait permettre au Gouvernement central de décider s'il devait

continuer ou non « les sacrifices », si le Sénégal devait être considéré comme « une colonie ou un comptoir ». [instructions du 10 avril 1827]. Cet avis, rapidement exprimé, est péremptoire : « L'expérience n'a pas confirmé les espérances conçues, et le Sénégal ne paraît pas destiné à devenir jamais une colonie à cultures ». [au Ministre le 25 août 1827 ; cité par G. Hardy, p 240]. Gerbidon apporte naturellement des arguments à son diagnostic sans appel :

- la fertilité des terres, que laisserait supposer « la végétation vraiment extraordinaire qui s'y développe dans la saison des pluies », n'est qu'apparente, et les meilleures terres sont déjà utilisées par les paysans, pour le mil, dont « le grain forme toute leur nourriture » ;

- le climat produit des « effets désastreux » : « le vent d'Est arrive au Sénégal avec toute la sécheresse du désert aride et brûlant » ; les pluies ne tombent que vingt trois jours dans les quatre mois de l'hivernage ; l'irrigation est obligatoire mais trop coûteuse, ce qui amènerait le coton et l'indigo à des prix trop élevés sur les marchés d'Europe ;

- les autres cultures envisagées : roucouyer, nopal pour la cochenille, hibiscus, arbre à beurre, etc., lui semblent aléatoires ou sans réels débouchés.

Ces arguments ne manquent évidemment pas de pertinence, mais devant la brutalité du diagnostic, qu'il suppose un peu orienté, le Ministre ordonne une contre-enquête qu'il confie au nouveau gouverneur, le sous-directeur des Colonies du Ministère, Jubelin, nommé le 7 janvier 1828.

5.13. La « relance » Jubelin (1828 - 1830)

Dès son arrivée, Jubelin semble reprendre, avec réelle conviction, l'œuvre interrompue de Roger, en y apportant sa touche personnelle : « le Sénégal est une colonie naissante. Presque tout y est encore projets, espérances, probabilités, contradictions [...], peu de résultats matériels existent jusqu'à présent, mais il faut savoir attendre », écrit-il au Ministre le 31 décembre 1828. [cité par G. Hardy, p 244]. Avec lui, lors de son premier voyage vers le Sénégal, Jubelin apporte de Cadix, pour Richard Toll, des pieds de vigne, des figuiers, des amandiers, des orangers, des citronniers, des arbustes de jardin, des arbres du Brésil, des graines de tabac d'Amérique et d'Asie, des œufs de vers à soie. [note à Brunet, devenu directeur (des Affaires économiques ?), du 9 janvier 1828].

Jubelin reprend les expériences de Roger, tente de sauver Richard Toll, mais doit fermer l'Habitation royale de Koïtel sur ordre supérieur, en fin 1828. Il commande même des missions d'experts, dont celle du vétérinaire Vincent Olivier qui visite les établissements du Fleuve du 28 décembre 1827 au 21 mars 1828.

Le rapport Olivier, que Georges Curasson analysera un siècle plus tard (cf supra : Chapitre VI, Section I) [G. Curasson, 1934, pp 133-137] concerne, bien sûr, en premier les problèmes d'élevage. Le diagnostic est loin d'être optimiste. Olivier constate notamment « l'état de maigreur effrayante » des troupeaux des colons, qu'il oppose au bon état des troupeaux nomades. Aussi estime-t-il néfaste le travail pour les animaux du pays. Il conseille, cependant, une meilleure alimentation et que des réserves fourragères soient faites, au moins pour les vaches laitières, les bœufs de travail et de boucherie. Il n'en souligne pas moins les difficultés, qu'on verra encore s'exprimer un siècle et demi plus tard, d'une telle amélioration des conditions de l'élevage en Afrique sahélo-soudanienne : la fenaison vient au moment des gros travaux culturels, les paysans africains ne savent pas manier la faux, etc..

La note pessimiste de Vincent Olivier s'inscrit malheureusement dans une ambiance de découragement. Les planteurs de cotonniers et indigofères déclarent, par exemple, de leur

côté : « ces deux cultures (sont) infructueuses au Sénégal, à cause de l'extrême rareté des pluies, de l'action desséchante du vent d'Est sur la végétation, de la mauvaise qualité d'une grande partie du sol, des débordements périodiques du fleuve, qui sont loin de féconder la terre et qui exigent des travaux considérables, et enfin du haut prix de la main-d'œuvre ». [D. Boilat, p 342].

Et les conclusions de Jubelin, après cette réelle tentative de sauvetage, sont aussi négatives que celles de Gerbidon. À la fin 1829, toute tentative de colonisation agricole est pratiquement abandonnée dans la vallée du Fleuve Sénégal.

5.14. Le grand dessein du baron Roger, « liquidé »

Tout est donc consommé, avec les conclusions Jubelin. Le Ministre les entérine dans sa note du 31 décembre 1830 : « Le seul résultat qu'on eut obtenu de tant de soins et d'efforts, c'est la certitude que le climat du Sénégal et sa constitution physique repoussent la culture des denrées coloniales », celles intéressant les marchés européens, naturellement. Et le Gouvernement de Juillet décide de « mettre un terme à des dépenses désormais reconnues infructueuses ». [G. Hardy, p 244]. Le budget 1831 confirme l'abandon : les subventions d'encouragement sont supprimées, les indigoteries fermées, le personnel licencié...

En fait, dès 1827, la retraite a sonné parmi les chercheurs, ingénieurs et techniciens. Richard quitte le Sénégal cette même année, puis Boissard démissionne. Perrottet rejoint la France (en 1827 ou 1830 ?) ainsi que Degoutin, Ch. Berton (inspecteur adjoint des cultures, directeur de l'établissement de Richard Toll), etc..

Plus grave pour la recherche : le Jardin de Richard Toll est abandonné ! Le gouverneur Brou, qui succède en 1830 à Jubelin, semble d'ailleurs mettre un certain acharnement à se séparer des agents techniques confirmés encore en place : « La plupart des jardiniers envoyés ici sont devenus des messieurs aussi improductifs que la terre qu'ils étaient appelés à faire valoir ». Et il se réjouit qu'ils soient partis « sans récriminer trop heureux de n'avoir pas de comptes à rendre ». [ses notes au Ministre les 14 avril 1831 et 2 juin 1830, citées par G. Hardy, p 246]. L'histoire montrera, hélas, encore, bien d'autres exemples d'une telle incompréhension entre haute Administration et Recherche.

Dans la ligne de Brou, un de ses successeurs fait même couper, en 1835, les « magnifiques arbres fruitiers du Walo, sous prétexte qu'en temps de guerre les ennemis pourraient s'y cacher... ». Et le bon Abbé Boilat, de s'étonner et accuser : « En examinant toutes ces raisons, il sera facile de se convaincre de leur peu de solidité. D'abord le coton et l'indigo sont des plantes indigènes qu'on trouve partout dans toute la Sénégamie, croissant admirablement et sans culture : ces plantes n'ont besoin d'être arrosées que quand elles sont très jeunes. J'ai cultivé des cotonniers dans mon jardin au Sénégal, je ne les arrosais jamais ; ils étaient toujours et en tout temps chargés de feuilles, de fleurs et de coton. Il est de fait que tous les peuples du Sénégal ne sont vêtus que de coton qu'ils récoltent dans le pays et qu'ils font tisser. Dans tous les villages, ils ont une indigoterie à l'état d'enfance, mais dont ils se servent merveilleusement. Ces deux plantes sont en plus grande vigueur pendant la saison des pluies, mais elles produisent aussi pendant la saison des vents d'Est, à cause des rosées de la nuit qui les rafraîchissent ».

« Les vents d'Est ne sont pas si funestes à la végétation qu'on a voulu le faire accroire, pourvu qu'on arrose de bon matin et le soir, vers le soleil couchant ; les plantes abaissent leurs feuilles au milieu du jour et se relèvent avec vigueur à l'entrée de la nuit. Il y a même certains légumes d'Europe qu'on ne peut bien cultiver que pendant le règne des vents d'Est : tel est le

choux. Cette plante pousse et pousse très bien durant ces vents brûlants, mais elle est souvent dévorée par les chenilles pendant la saison de pluies. Si je dois croire au dire d'un grand nombre de cultivateurs intelligents et aux essais de culture que j'ai faits moi-même, ce sont les vents du Nord qui nuisent à la culture, mais seulement à la culture des plantes d'Europe, et encore faut-il ne parler que des environs de Saint-Louis, parce que là ces vents, quoique rafraîchissants, portent des vapeurs salées de la mer qui brûlent certains légumes, tels que les laitues, les pois et quelques autres : mais dans le haut du Walo, où l'on est éloigné de la mer, ce vent est bienfaisant ».

« Qu'on ne mette point en avant la mauvaise qualité d'une grande partie du terrain ; car tout le pays cultivé dans le Walo est situé dans des lieux où la terre est très grasse et très féconde, et arrosée par une multitude de canaux d'eau excellente. Les inondations périodiques, amenant un limon très gras, fécondent considérablement la terre. Comment se fait-il que les habitants du Walo choisissent précisément ces terres couvertes d'alluvions pour semer leurs mils, leurs patates et tous leurs légumes, et vont-ils chercher le riz qui croît seul dans les terrains bas ? C'est un malheur que nous ne pouvons que déplorer ! Mais tel est le sort funeste du Sénégal : on y forme les plus beaux projets, on les pousse jusqu'au point de faire naître les plus belles espérances, et on les renverse d'un seul coup pour toujours ». [D. Boilat, opus cité pp 343-345].

5.15. Une œuvre inachevée

Ainsi le temps a manqué au baron Roger pour convaincre, sinon pour totalement réussir. Ainsi en ira-t-il pour beaucoup d'autres entreprises, que seule la durée aurait, peut-être, pu conduire au succès.

Mais Roger ne manque ni de philosophie, ni de réalisme. Sachant, dès le début de son plan, que les effets ne pourraient en être qu'à long terme il écrit, dès 1823 : « Le temps qui détruit, crée aussi. Il faut laisser les projets, dont l'exécution est commencée sur les rives du Sénégal, porter leurs fruits. Ils ne peuvent pas réussir sans changer la face du pays [...]. Les cultures et la civilisation, qui est leur résultat, occuperont la totalité de la Sénégambie. Cette heureuse révolution s'opèrera au profit de la France... ». [Lettre au Ministre du 12 avril 1823, cité par G. Hardy, p 224].

5.16. Les vestiges du grand projet du baron Roger

Contrairement aux craintes de l'abbé David Boilat, le projet du gouverneur Roger ne sera pas oublié et ses réveils successifs seront évoqués dans les volumes suivants. Et même, dans une modeste mesure il est vrai, les successeurs du baron, parmi les plus sceptiques, en recueillent quelques fruits. En particulier, le mouvement d'exportation de bovins vers les Antilles, amorcé sous la gouvernance Roger, se poursuit dans les années 1830-1850 : des centaines de têtes de gros bétails arrivent ainsi en Guyane, à la Guadeloupe et à la Martinique, en provenance de la région du Fleuve, du Cayor, du Djolof.

Quant aux productions végétales, il ne va guère rester, hors l'immédiate banlieue de Saint-Louis, que quelques jardins : soit des jardins de postes à Mérinaghem-Lampsar, Dagana, Bakel ; soit des jardins de quelques colons nostalgiques, dans la région de Richard Toll. Et s'agissant du splendide Centre de Richard Toll, lui-même ? : « Au lieu d'un superbe et vaste jardin où étaient acclimatés les produits d'Europe, on ne trouve plus qu'un champ sec désert ». [lettre au Ministre, du 26 juin 1839, citée par G. Hardy, p 285].

Il demeurera, cependant, près de deux siècles plus tard, un mémorial du baron Roger et de son ambitieux projet : la « folie », superbe résidence secondaire que le baron-gouverneur s'est fait édifier à Richard Toll, sur l'emplacement du fameux jardin, et que Faidherbe renforcera de quelques tours de garde. Elle a encore fière allure, de nos jours, cette belle bâtisse, malgré les ravages du temps qui réclameraient restauration. Nombre de Sénégalais, de sang ou de cœur, apprécieraient, sans doute, son classement en monument historique.



La « folie » du Baron Roger à Richard Toll, au confluent de la Taouey et du fleuve Sénégal

5.17. L'évaluation *post-mortem* du projet. Perspectives ?

À l'échec cuisant de l'aventure Walo, des causes sont naturellement recherchées : préparation insuffisante, hâte excessive dans la colonisation, isolement moral des colons, difficultés techniques, pénibilité des travaux. Une des premières analyses officielles des raisons techniques de l'échec est présentée, dès 1831, par Perrottet, ex-directeur de l'habitation dite « La Sénégalaise », naturaliste. [Perrottet, 1831, p 332].

Anne Raffenel fait référence, 15 ans plus tard, à ces « observations toutes techniques, exposées clairement et en bons termes », mais en conteste les conclusions. Sa critique fondamentale est l'amalgame, ou la confusion volontaire que fait Perrottet entre le Walo et le Fouta. Pour A. Raffenel, « la cause véritable (de l'échec) [...] est dans le choix des terrains. Ce n'était pas au Walo, mais au Fouta qu'il fallait établir les cultures [...]. Au Fouta, l'action du vent d'Est est amortie [...], les eaux de la mer, auxquelles pendant six mois le Walo est forcé d'emprunter ses irrigations (élément capital !), sont arrêtées par une distance de soixante lieues [...]; l'élévation des rives du Fleuve, sans arrêter absolument ses débordements périodiques, les empêche de se faire sentir avec la même vigueur ». Ce sont ces mêmes considérations qui feront aménager le delta, au XX^{ème} siècle, par l'endiguement du fleuve et le barrage anti-sel de Diama.

À l'appui de sa thèse et reprenant les principaux points de l'analyse de S. Perrottet, A. Raffenel avance des arguments dont la pertinence scientifique peut être encore appréciée un siècle et demi plus tard :

◆ À propos de la sécheresse de l'air : « la sécheresse de l'air produit, en Afrique, le phénomène que voici : les végétaux s'engourdissent ; ils perdent, par suite de l'abondante transpiration à laquelle ils sont soumis, les sucres propres à leur nutrition, et, vu l'état hygrométrique de l'atmosphère, ils se trouvent dans l'impossibilité de remplacer, par l'aspiration, les fluides qu'ils viennent de perdre. Cette interruption d'aspiration, lorsqu'elle est trop prolongée, donne la mort ». C'est sans doute l'une de plus anciennes formulations du concept d'évapotranspiration potentielle (ETP).

« Il y a néanmoins des espèces douées d'une organisation particulière et appropriée au climat où elles vivent, qui sortent intactes de cette lutte, et la Sénégalie possède, non moins que les autres contrées, un certain nombre de ces espèces, parmi lesquelles nous rangerons en première ligne les différents acacias qui donnent la gomme. Finalement, la sécheresse de l'air peut s'opposer à la naturalisation de plantes et d'arbres exotiques, mais elle ne peut pas empêcher la culture de végétaux acclimatés et qui croissent spontanément dans le pays ».

◆ À propos des « irrigations artificielles », jugées insuffisantes par Perrottet, Raffanel les estime souvent inutiles, préférant le recours à des espèces adaptées aux conditions pédo-climatiques : « J'ai vu sur un sol torréfié, profondément tailladé par l'action prolongée d'un soleil de feu, des arbres sans feuilles, dont la vie paraissait depuis longtemps éteinte ; ils étaient néanmoins droits, robustes et de haute taille. Je citerai entre autres le *Khaya senegalensis* (caïlcédrat) et l'*Eriodendron anfractuosum* (le « bentenié », renommé *Ceiba pentandra*, le fromager) [...]. Quinze jours avant les pluies, des bourgeons fort beaux paraissaient ; aux premières eaux, des feuilles s'épanouissaient comme par magie, et dans l'espace d'un mois, de morts qu'ils semblaient être, ces mêmes arbres offraient le plus beau et le plus riche feuillage qu'on pût voir ».

« Cette observation a été faite dans le Kaarta, à la fin de mai. Le Kaarta est dans le Soudan ; ce n'est pas le même pays, je le sais ; mais c'est le même climat, et l'observation n'en a pas moins d'opportunité. Elle sert surtout à démontrer par un fait que les irrigations artificielles ne sont pas indispensables au développement de la vie des végétaux en Afrique [...]. Donc les irrigations coûteuses auxquelles on a eu recours dans le Walo n'étaient pas nécessaires, et vraisemblablement elles ont eu pour conséquence d'appauvrir le sol en lui enlevant ses parties les plus riches et les plus fertiles (on emploiera, plus tard, les termes de lessivage, lixiviation, etc.) ; elles ont eu surtout pour effet de rompre tout équilibre entre le système racinaire, favorisé par l'irrigation, et le système caulinaire, demeuré sous la même influence desséchante »

« Les irrigations artificielles étaient donc une faute, et la preuve, c'est qu'au Walo même il y a des arbres, il y a des plants de cotonnier et des plants d'indigofères ; il y vient des *sorghum*, des maïs, des ignames et bien d'autres productions végétales ; c'est encore que les naturels obtiennent leur récoltes et conservent leurs arbres sans avoir recours à ce procédé. Concluons, pour les irrigations artificielles, qu'elles ne sont nécessaires en Afrique qu'aux végétaux exotiques, aux plantes potagères et généralement à tout ce qui rentre dans le domaine de l'horticulture proprement dite. Or il en est ainsi partout. En tout lieu de la terre il faut donner des soins aux cultures ; il faut sarcler, tailler, émonder ; il faut préserver les récoltes des attaques des oiseaux ; il faut prendre mille précautions pour en empêcher la dévastation par une quantité d'animaux destructeurs ».

♦ À propos de la salinité du « grand nombre de terrains salés », signalés par Perrottet : c'est pour A. Raffenel la « cause toute puissante et la seule qui soit vraiment nuisible entre celles (déjà) invoquées ». Les aménageurs du XX^{ème} siècle n'arriveront-ils pas à la même conclusion ?

Cependant, cette salinité « est particulière au Walo » et disparaît dans le Fouta Toro limitrophe, *a fortiori* « dans la province centrale du Fouta, dont l'île à Morphil forme la plus grande et la plus belle portion »

♦ À propos de la fertilité des sols : « la terre du Walo a été analysée chimiquement et reconnue de bonne qualité ; celle du Fouta lui est nécessairement supérieure, puisque ses produits sont plus beaux, plus variés et plus abondants. L'expérience prouve (en effet) tous les jours que les Naturels du Fouta font, en dépit de la sécheresse du sol, plusieurs belles récoltes par année, tant en riz, mil et maïs, qu'en coton et indigo ». [A. Raffenel opus cité, tome 2, pp 68-69 et 163-169].

Raffenel conclut son ouvrage par quelques réflexions et recommandations en faveur de l'installation, au Sénégal, notamment dans la moyenne vallée du Fleuve, d'une véritable industrie agricole par :

- « l'établissement de plantations modèles », reprenant ainsi les thèses de Rendall alors gouverneur de la Gambie. [citées par Sir Thomas Fowel Buxton : « De la traite des Esclaves en Afrique »] ;

- le travail de la terre, se substituant aux attraits du commerce : « Le comptoir n'apprend rien, la boutique non plus ; l'atelier au contraire, le champ à cultiver, le jardin à soigner, la terre à fouiller, apprennent à travailler » ;

- une politique délibérée de formation professionnelle : « Pour inaugurer l'ère industrielle au Sénégal, deux grands établissements sont nécessaires : une école des arts et métiers ; un institut agricole [...]. Le second aurait pour annexe des fermes modèles et tous les établissements nécessaires à l'exploitation des produits de la terre et à l'élevage des animaux qu'elle nourrit ». L'école des Arts et Métiers « se placerait sur l'île de Saint-Louis », l'Institut agricole « dans l'île à Morphil », où A. Raffenel propose d'ailleurs de transférer la capitale du Sénégal !... ;

- des expérimentations agronomiques sur « la culture des graminées et des végétaux comestibles, et sur l'élevage des bestiaux », et « des essais d'acclimatation » portant sur les agrumes, les papayers, goyaviers, manguiers, palmiers-dattiers, les ananas, etc. ;

- plus tard, des essais « sur une grande échelle (de) la culture des végétaux tropicaux et particulièrement des arachides, du coton et de l'indigo », pour lesquels on encouragerait d'ailleurs les paysans sénégalais à les cultiver eux-mêmes : « peut-être obtiendrait-on, par ce moyen, des récoltes meilleures et plus considérables » (prophétique !) ;

- l'établissement d'une véritable agro-industrie, utilisant notamment « des moulins à vent, à eau ou à vapeur, pour la mouture des grains et la fabrication d'huile d'arachide ; une usine pour la fabrication de l'alcool et de sucre à extraire des tiges de mil ; une fabrique de produits chimiques (pour l'indigo et les matières colorantes)... » ;

- il serait, par ailleurs, « facile et sans doute lucratif, vu l'abondance des troupeaux [...] d'entreprendre, en grand, la préparation des viandes salées ou conservées ». [A. Raffenel, opus cité, tome 2, pp 225-232].

Il faudra attendre le XX^{ème} siècle pour voir se réaliser la plupart des idées d'Anne Raffenel, y compris le transfert de la capitale du Sénégal, non cependant dans l'île à Morphil, mais à Dakar...

*

*

*

SECTION VI. « L'INTER-RÈGNE » ROGER – FAIDHERBE, AU SÉNÉGAL

6.1. La « féodalité commerciale » rétablie ; un accroc : « l'affaire Duranton »

Avec l'échec des projets de colonisation agricole du Oualo, le commerce, notamment de la gomme, reprend ses droits dans la vallée du fleuve Sénégal. La compagnie de Galam, créée par les négociants saint-louisiens en 1824, exerce son monopole dans le Haut Fleuve jusqu'en 1843. Il s'étend aux comptoirs ou escales de Makhana (Saint Joseph, à mi-chemin de Bakel-Kayes) ; Sansanding (sur la Falémé, à 125 km au sud du confluent avec le Sénégal) ; Médine, en aval des cataractes du Félou (dans le Khasso et l'actuel Mali) ; Bakel. Ce monopole, cette « féodalité commerciale » comme dit Anne Raffenel [Voyages dans l'Afrique occidentale. Paris, 1846 et 1856], « maintient l'économie tout entière du pays dans des voies étroites et surannées ». [G. Hardy, 1917, pp 413-436].

Cette politique « sans audace et sans résultats » est, un moment, battue en brèche, entre 1828 et 1838, par un personnage hors normes, Louis-Ferdinand Duranton né à Jérémie (pointe sud-ouest de Haïti) en 1787, d'un Commissaire de la Marine. Lui-même officier d'infanterie, Duranton avait démissionné pour se faire engager par une société commerciale de Bakel. Le baron Roger, avant son départ du Sénégal, l'avait identifié comme capable d'explorer le haut Sénégal : le Galam, le Khasso, le Karta, le Bambouk (et ses mines d'or) ; et de multiplier les relations avec ces contrées. [Saulnier Eugène : « La Compagnie de Galam au Sénégal », 1921, Paris, Larose éditeur, 200 p].

La mission confiée à Duranton ne débute en fait qu'en 1828, sous le gouverneur Jubelin, successeur de Roger. Duranton qui épouse (en 1829 ?) Sadioba, la fille du roi du Khasso, Awa-Demba, entend substituer, dans la région, à l'économie monopolistique saint-louisienne, un « programme de grande envergure », afin « de fonder [...] un développement économique aussi large, aussi varié que possible ». Il est temps, dit-il, de sortir de la traite exclusive de la gomme et d'établir avec les « peuples laborieux » de « ces régions fertiles », une économie diversifiée, basée sur « des produits variés : gomme, cire, ivoire, beurre végétal, coton, arachides, mil, riz, bestiaux, cuirs, sel, or ». [G. Hardy, opus cité pp 427-428].

D'abord soutenu par les gouverneurs du Sénégal, Duranton est ensuite désavoué, sous la pression de la puissante Compagnie de Galam. Il meurt le 3 septembre 1838 dans le Khasso, à Médine, « dont il avait fait sa capitale politique ». A. Raffenel (qui séjourne dans le Haut Sénégal, cinq ans seulement après la mort de Duranton), L. Faidherbe [Le Sénégal, Paris 1889] et Charles Monteil [« les Khassonkés », Paris 1915], verront cependant en lui : « un homme d'une grande énergie [...] qui fit d'excellente besogne », animé d'un « intrépide désir d'être utile [...], un précurseur ».

6.2. Les jardins péri-urbains

L'un des acquis des plus novateurs et des plus visibles, dans le paysage agricole sénégalais de ce milieu de XIX^{ème} siècle, est, sans doute, le développement, autour des principales agglomérations à influence européenne du pays, notamment Saint-Louis et Gorée, d'un tissu serré de producteurs maraîchers et fruitiers, dynamiques et entreprenants. Ce type d'agriculture a, bien entendu, largement précédé le XIX^{ème} siècle (cf Volume II). Il y connaît cependant un remarquable essor avec, notamment, la diversification des produits que permettent, à la fois, l'introduction des espèces légumières et fruitières européennes et américaines, et l'accroissement de la demande maraîchère par les populations urbaines.

D'initiative assez européenne au départ (les jardins de comptoirs, de postes, de missions, etc.), ce maraîchage péri-urbain s'africanise rapidement, autour des grandes cités, et y prend une spectaculaire ampleur qui ne se ralentira pas au XX^{ème} siècle. Ce sont, par exemple, les jardins de la capitale Saint-Louis et de sa banlieue, que connaît bien et décrit l'abbé David Boilat : il y réside et y enseigne. [opus cité, pp 156-160].

L'un de ces jardins est celui établis par le « capitaine stationnaire », chargé de guider les navires franchissant la barre, à l'embouchure du fleuve Sénégal. Installé « sur les rives du désert » (sur la langue de Barbarie), à deux lieues de la barre en remontant le fleuve vers Saint-Louis, le capitaine Fabre « y a fait un jardin magnifique, où il récolte toutes sortes de légumes d'Europe pendant toute l'année ». Son poste, très visité, est même devenu « un lieu de convalescence pour toutes les familles respectables de Saint-Louis ».

En face de ce poste, sur la rive opposée et la terre ferme, à quelques deux lieues au nord-est, se trouve le village de « Gandhiol » qui « fait un grand commerce avec Saint-Louis. Il fournit des arachides en abondance, du mil, des peaux de bœuf et du sel pour la traite de Galam [...] du vin de palme », comme au temps du gouverneur Blanchot. Plus au nord, en remontant l'estuaire du fleuve les îles acquises par ce général Blanchot, « Babaguey », Safal, Gueber, sont maintenant cultivées par des familles de Saint-Louis et des habitants du Cayor, installés depuis quelques années. À Babaguèye, par exemple, parmi les habitations appartenant à des Saint-Louisiens, « la plus remarquable est celle de M. Leautier Auguste, entourée d'un bosquet de cocotiers, ayant un beau jardin... ».

Sur la langue de Barbarie, « dans le désert », outre le jardin du capitaine stationnaire de la barre, et au nord du grand village de pêcheurs de « Guette-ou-Ndar » (Guet-Ndar), dans le nouveau village de « N'Dar Toute » (petit Saint-Louis), les sœurs de l'hôpital (de la Congrégation des Sœurs Saint Joseph de Cluny) y ont aussi établi un jardin. Le chef de village, lui-même, « avait planté, en 1852, dans tout son enclos, des melons, des citrouilles, des patates, qui réussissent à merveille ».

Dans l'île de Sor, sur la rive gauche du fleuve, près du village visité par Michel Adanson en 1749 (où l'illustre botaniste avait remarqué les énormes baobabs), « le terrain est semé de mil,

de blés de Turquie (maïs), de patates, de citrouilles et de haricots ». Le côté ouest de cette île de Sor, face à Saint-Louis, « est cultivé par les habitants de cette ville. On y trouve des jardins magnifiques et très bien tenus ; entre autres, le jardin de l'infanterie de marine [...], le jardin Goyaux, le jardin Herice et le jardin Marie. Depuis la liberté des esclaves, des bamboras (Bambara) libérés s'y sont installés et y font croître des légumes de France et d'Afrique ». [D. Boilat, p 196]. Il s'agirait, pour Prosper Cultru, du village de Bouetville, fondé d'après lui vers 1853, dans cette même île de Sor. [P. Cultru, 1910, p 355]. Le fait que l'abbé Boilat, qui écrit vers 1850, le mentionne laisse cependant supposer une fondation plus ancienne. Pourquoi, alors ne pas imaginer qu'elle serait tout simplement due à Bouët-Willaumez, lorsqu'il était gouverneur du Sénégal, de 1843 à 1845. Le village de Bouetville ne serait-il pas une « avant-première » de la création, en 1849 par le même Bouët-Willaumez, de Libreville au Gabon ?

Toujours dans la banlieue de Saint-Louis, mais au nord, dans l'île de Salsal « est (également) un jardin potager cultivé par un Français ». [D. Boilat, p 287]. L'île de Bop-ou-Thior, à l'ouest de la précédente, est cultivée par les habitants de Saint-Louis, de Guet-Ndar et les Bambara. On y trouve des légumes de France, du mil, du cotonnier, de l'indigo, des melons d'eaux, des arachides, des haricots.

6.3. D'autres réalisations, en ce milieu de XIX^{ème} siècle ?

La fièvre de l'aventure Roger étant totalement tombée, il est bien difficile de trouver, hors les périphéries urbaines et quelques jardins de postes, des traces écrites d'entreprises novatrices dans l'ensemble du paysage agricole sénégalais. L'abbé Boilat mentionne, cependant, l'établissement, en 1849, par l'évêché du Sénégal (Mgr Kobès), d'une ferme modèle, adjointe à un petit séminaire, près de la mission de Joal, alors dirigée par l'abbé Boilat lui-même. Un certain M. Chevalier est chargé de sa mise en place : « un carré de mille pas » est défriché, « avec des travaux inouïs ». Des cases et magasins sont construits. L'expérience doit cependant être rapidement interrompue (en 1850) à la suite de « vexations, persécutions, vols continuels » (notamment de bœufs) et le pillage des magasins. [D. Boilat, pp 156-160].

Dans la vallée du fleuve Sénégal, espace privilégié des projets de colonisation agricole antérieurs, quelques beaux restes demeurent cependant. Anne Raffenel signale, par exemple en 1856, que subsiste à Richard Toll une maison, « une seule avec jardin, que cultive M. Flossac, homme intelligent et laborieux [...] qui, depuis plus de dix ans, approvisionne le marché de Saint-Louis des seuls végétaux que consomment ses habitants européens ». [A. Raffenel, 1856, tome 2, p 76].

*

*

*

SECTION VII. FAIDHERBE ET LE SÉNÉGAL, PORTE DU SOUDAN, 1854-1865

7.1. L'homme et l'agriculture

Louis Faidherbe est incontestablement l'une des grandes figures de la colonisation française du XIX^{ème} siècle. Lorsque le Capitaine du Génie Faidherbe débarque à Saint-Louis, en novembre 1852, la « colonie » du Sénégal n'est, en fait, qu'un amas, disparate et dispersé, de comptoirs commerciaux et de traite, dont Saint-Louis est le principal, en même temps que le chef lieu de la « colonie ».

Lorsque le commandant (en 1854) Faidherbe est nommé gouverneur, le 16 décembre 1854, son objectif est clair : faire de cet ensemble éparpillé une véritable colonie, dotée des pouvoirs et infrastructures nécessaires : politiques, économiques, administratifs, éducatifs et culturels, militaires. On sait qu'il y parviendra, dans une large mesure.

Cependant, l'action agricole ne tient pas, dans les préoccupations du nouveau gouverneur, la même place que celle que lui avaient réservée, avant lui, le colonel Schmaltz et le baron Roger. Ses initiatives n'en sont pas, pour autant, moins remarquables et dignes d'être soulignées.

7.2. À Saint-Louis et sa région

Saint-Louis, chef-lieu, est la seule ville importante sur laquelle Faidherbe ait autorité : Gorée relève, en effet, du commandant de la division navale et ce jusqu'à son rattachement à la colonie, en 1860. Aussi le gouverneur entreprend-il immédiatement un plan de modernisation de la ville. Dans ce plan, le volet horticole tient bonne place : il s'agit d'assurer l'approvisionnement de la capitale en produits frais, et Faidherbe connaît bien la tradition jardinière, maraîchère et fruitière de sa banlieue. Il l'encourage.

Dans le domaine des technologies post-récolte, ou d'une modeste agro-industrie, il tente, s'agissant du mil, consommé en grande quantité par la population urbaine, de reprendre l'idée d'une mouture mécanique des grains de cette céréale. Il accorde, à cet effet, une concession à la maison Rey, pour y établir, à la pointe nord de l'île, un moulin à vapeur. Ce sera un nouvel échec. Bien que « l'on peut bientôt offrir à la population de la farine de mil sous toutes les formes qu'elle pouvait désirer pour la confection des divers couscous... », les consommateurs « s'en tinrent à la farine traditionnelle ». [P.Cultru, pp 361-362].

A posteriori, il n'est d'ailleurs pas tout à fait certain que « toutes les formes désirées par les consommateurs » aient pu être obtenues : le traitement post-récolte du mil pénicillaire, ou même du sorgho, est chose fort complexe, notamment pour le décorticage, la mouture du grain et la conservation de la farine. Les technologues du XX^{ème} siècle y consacreront force études et essais, avant d'y trouver solutions.

Cependant les vraies raisons de ces échecs sont ailleurs, et l'abbé Boilat les a déjà révélées. C'est qu'en effet, quelque décennie auparavant, des négociants saint-louisiens avaient déjà eu l'idée d'un tel équipement, susceptible de libérer la femme africaine d'un travail hautement pénible et contraignant au quotidien, dont l'abbé Boilat nous rappelle l'objet et la nature : « le kouskous et le sanglé sont la nourriture de tous les peuples du Sénégal [...]. Le premier se nomme thiéré, le second lacke. C'est le travail des femmes. Elles se lèvent à trois heures du matin pour broyer, dans un mortier de bois... ».

Et il nous résume ainsi la triste fin du projet [D. Boilat, 1853, p 297-300] : « Il y a quelques années, des spéculateurs français voulurent entreprendre l'usage des moulins à vent pour moudre le mil à Saint-Louis ; les marabouts s'y opposèrent, alléguant que les femmes n'ayant, dans ce cas, plus rien à faire, se livreraient à l'oisiveté, qui est la mère de tous les vices. Cette raison parut juste, et les moulins ne furent point autorisés ».

Mais cet argument ne sera-t-il pas encore entendu, plus d'un siècle plus tard, lorsque la recherche et l'agro-industrie se préoccuperont de relancer cette mouture mécanique des mils et sorghos ? L'histoire, même anecdotique, n'est-elle pas un perpétuel recommencement ?

7.3. À Richard Toll et dans la Vallée

Dès 1855, Faidherbe crée, ou recrée, une pépinière sur le domaine de Floissac, près Richard Toll, à l'emplacement d'une des exploitations appartenant au gouvernement depuis 1820. Ce domaine est placé sous la direction d'Eugène Simon, ancien élève de l'École nationale d'agriculture, qui arrive au Sénégal en 1856. Eugène Simon est, vraisemblablement, cet « ingénieur agronome [...] chargé de faire un rapport sur les cultures essayées à la pépinière de naturalisation du Sénégal, et dans les jardins des postes du fleuve pendant l'année 1857 », dont Ousmane Diop retrouvera le rapport (alors qu'il sera vétérinaire à Kayes, Mali) et dont il publiera quelques extraits, en 1938. [Bulletin des Services zootechniques et des épizooties de l'AOF. Dakar, avril 1938, pp 59-61].

Le contenu, très lyrique mais abondant, de ce « rapport technique » empêche d'en reproduire de trop longs passages, mais pourquoi ne pas en citer quelques uns, évocateurs des saisons du nord Sénégal : « Au mois d'avril, c'est à dire lorsque la terre est desséchée par huit longs mois de soleil et de vent, et que le niveau du fleuve a atteint son maximum d'abaissement, rien n'est plus triste et plus équivoque que l'aspect de la campagne. Depuis longtemps déjà, les plaines se sont dépouillées de ces gramens qui les couvraient comme d'un tapis de verdure, et qui se sont en allés, torréfiés, grossir les nuages de poussière soulevés par le vent ».

« Les gommiers et quelques autres espèces d'acacias ont aussi laissé tomber leurs feuilles et n'offrent plus qu'une parure d'épines si nombreuses et si serrées qu'il semble que ce soit leur costume ordinaire. Les tamariniers se sont en partie dégarnis, mais les caïlcédras, les fromagers et quelques légumineuses persistent à garder leur verdure, et si quelques-uns éprouvent enfin les fatigues d'une longue végétation, ce n'est pour ainsi dire qu'en hésitant qu'ils osent le manifester et que, de temps en temps, ils laissent échapper une feuille qui tombe furtivement et loin d'eux ... À côté d'eux, dans le même sol, dans les mêmes conditions, des arbres de même espèce continuent à étaler avec opiniâtreté un feuillage insolent. Enfin, dans les lougans du bord de l'eau, le petit mil a atteint son entier développement et mûrit ses épis ».

« Rien de plus disparate, de plus choquant et, comme je le disais, de plus équivoque que ce contraste. Ce n'est pas l'hiver, et ce n'est pas l'été ; est-ce le printemps ? [...]. « Non, ce n'est pas le printemps ».

« Cependant, pour la première fois depuis longtemps, le ciel, du côté du Sud, s'est subitement couvert d'épais nuages ; un vent impétueux s'élève, qui entraîne dans un tourbillon effrayant une masse de débris mêlés à des torrents de sable et de poussière ; ses mugissements couvrent les grondements du tonnerre que l'on entend au loin ; les éclairs se succèdent sans interruption ; des gouttes d'eau commencent à tomber et se transforment bientôt en une pluie abondante : partout des lacs, des marais ; c'est une tornade ».

« Deux jours après, tout a changé comme par enchantement ; les acacias, dont les longues et hostiles épines attristaient la vue, les ont dissimulées sous les dehors les plus élégants et les plus délicats, l'ombre s'étend maintenant fraîche et serrée aux pieds des tamariniers, et le feuillage de l'autre an, conservé par d'autres arbres, s'est nuancé de bouquets de fleurs et de feuilles ; des lianes immenses étendent leurs rameaux sur les buissons ; le sol lui-même, comme honteux de sa nudité, s'est couvert à la hâte de lambeaux de verdure ; partout la végétation a éclaté, partout le luxe a remplacé la sécheresse et l'aridité. Voilà l'hivernage avec ses pluies et ses chaleurs, ses pompes et ses merveilles, ses tableaux et ses splendeurs, et aussi ses dangers ».

« Mais rien pourtant ne répond à l'idée qu'on s'est faite de cette rénovation générale ; rien ne fait naître ces tendres émotions que l'on voudrait toujours ressentir : née d'hier, la nature est déjà vieille. Été sans commencement, maturité sans jeunesse, cette opulence étonne mais accable, impose mais ne touche pas. Ce n'est déjà plus le printemps ».

Pourquoi les agronomes ne sont-ils pas plus souvent poètes ?

Cependant, ce (même ?) agronome, alors directeur du Jardin d'essais de la Taouey, se laisse aller, dans son « Rapport au Gouverneur du Sénégal sur les cultures pendant l'année 1857 », à quelques précisions techniques, à propos de la charrue et du labour, de la houe légère à cheval, qu'il expérimente et, plus généralement, à propos de la culture attelée, éclipsée depuis au moins trois décennies. S'agissant de la charrue, dont il déplore « l'oubli », il entame une campagne en faveur de sa réhabilitation et écrit : « Evoquée de l'oubli où on la laissait depuis quarante ans, elle a reparu à Richard-Toll et y a excité des souvenirs ou de l'étonnement chez la plupart des Noirs. Quelques-uns, et entre autres le chef de Dialmoth, ont même témoigné le désir d'en posséder une pour leurs lougans. Peut-être trouverait-on à en distribuer cinq ou six à titre de cadeau qui pourraient déterminer chez ces populations un progrès dont je n'ai pas besoin de démontrer l'importance sur l'économie de la main-d'œuvre, de la régularité et de l'excellence du travail, aussi bien qu'au point de vue de l'extension de la culture, dont elle serait sans aucun doute le point de départ ».

« L'instrument dont les services seraient les plus efficaces pour le sarclage des mils est la houe à cheval, dont l'utilité ne serait pas plus contestée par les Noirs qui emploieraient la charrue, que celle de la charrue elle-même ».

Dans cette même année 1857, sur deux hectares de l'ancien jardin, près de la Taouey, de nombreuses espèces indigènes et exotiques sont, à nouveau, semées ou plantées, à partir notamment de graines et plants en provenance du Jardin d'Alger. Plus de 2.000 plants de caïcedrats, d'acacias, de fromagers, de sterculiers, de bananiers de Chine, y viennent parfaitement. Y sont également introduits, de Saint Domingue, des citronniers, des ananas, des goyaviers. En 1858, 1.000 pieds d'arbres sont disponibles, et Richard Toll semble bien relancé.

Entre 1861 et 1863, cependant, Faïdherbe quitte provisoirement le Sénégal pour servir en Algérie. Son successeur, Jean-Bernard Jauréguiberry réduit malheureusement le jardin à sa plus simple expression, avec un seul jardinier pris parmi les soldats du poste : l'agriculture et, *a fortiori*, sa recherche ne sont manifestement pas son premier souci. Lorsqu'il retrouve le Sénégal, en 1863, Faïdherbe fait rétablir le Jardin et le place sous la direction de Théodore Lécard, un chef jardinier venu d'Alger, qui « doit faire débroussailler l'emplacement jadis cultivé ». [P. Cultru, opus cité, p 367].

De cette alternance d'ordres et de contre-ordres, d'ouvertures et de fermetures, de créations et de suppressions, l'histoire apportera, hélas, bien d'autres exemples..., à chaque fois, peut être, que le succès ne viendra pas, très vite, récompenser l'effort consenti ; à chaque fois que le court terme sera préféré au long terme. « C'est toujours l'impatience de gagner qui nous fait perdre », avait un jour déclaré Louis XIV...

7.4. Le retour du cotonnier sur le fleuve

En 1861, se déclenche la guerre de Sécession dans les États Unis d'Amérique, privant, pendant plusieurs années, l'industrie européenne de « coton moyenne soie ». Les milieux d'affaires français (et européens, en général) s'inquiètent et recherchent d'autres sources

d'approvisionnement, notamment en Afrique subsaharienne. À un manufacturier de Mulhouse, Koechlin, qui s'informe, un négociant de Saint-Louis, Drouet, répond le 8 décembre 1862, prudemment (le souvenir est encore vif des déboires des années 1820) : « de Saint-Louis à Podor, on rencontre, le long du fleuve, le coton à l'état sauvage, et quelques essais de culture à Dakar-Bango (près Saint-Louis), Richard-Toll, l'île de Todd, Dagana et Podor ». Cependant, « la culture sur le fleuve, par les Européens, ne dépasse pas 50 hectares ». [Maridol : « Le Sénégal, son état présent et son avenir, 1863, cité par Jean Favier, 1953, pp 32-33].

Faidherbe tente de soutenir ce mouvement bien timide, en accordant, comme l'avait fait Roger, des primes d'encouragement aux colons volontaires (il en a déjà attribuées, en 1858, aux planteurs d'indigotiers). De son côté, à Richard Toll, Lécarré poursuit, de 1862 à 1865, des essais de culture irriguée du cotonnier qui font « beaucoup de bruit ». [A. Chevalier, opus cité, p 93]. « Il obtient ainsi des rendements de 700 à 800 kilogrammes de coton à l'hectare ». [J.Favier, opus cité, p 24].

En fait, la fin de la guerre de Sécession (1865) aux États Unis d'Amérique fait perdre sa réelle opportunité à cette « relance », bien modeste, d'une production cotonnière de plantation. On a vu au Chapitre IV (Section V) que c'est à cette même époque que l'intérêt se reporte sur la production paysanne, traditionnelle dans toute la zone soudano-sahélienne.

Et la station de recherche de Richard Toll, fortement privée de ses thèmes « cultures annuelles », s'oriente, alors, toujours sous la direction de Lécarré, vers une intéressante étude des ressources forestières du bassin du Sénégal, rapportée au chapitre Forêts (supra : Chapitre VI, Section II).

7.5. Les cultures dans le grand Sénégal pluvial

Louis Faidherbe, en homme du fleuve et du vaste Soudan si méconnu et tentateur, et en grand colonisateur, se préoccupe en fait plus des avancées vers l'Est que vers le Sud. Ce fleuve majestueux qu'est Sénégal et les immenses possibilités qu'il semble offrir, le fascinent probablement plus que les vastes territoires soumis aux caprices d'une irrégulière pluviosité.

Deux cultures attirent cependant l'attention des milieux d'affaires, dans ce grand Sud, trop délaissé au profit de la vallée du fleuve :

- Le cotonnier : il est, comme on le sait, largement présent dans les cultures traditionnelles. Voulant, sans doute, conjurer le mauvais sort jeté sur les expériences de culture irriguée du cotonnier dans la vallée du fleuve Sénégal, des entrepreneurs capitalistes se lancent dès 1849-1850 dans sa culture pluviale. Leurs tentatives se situent naturellement dans des régions beaucoup plus arrosées du pays, au sud de Thiès entre Mbour et Joal, là où justement les paysans sénégalais savent produire le coton, sans irriguer.

Ces nouvelles expériences, évoquées plus haut dans la rubrique « cotonnier », ne connaissent pas plus de succès que les précédentes et les suivantes, de la vallée. Et c'est pour un long temps, en fait pour toujours au Sénégal, que la production cotonnière va être abandonnée à la seule culture paysanne.

- L'arachide : C'est évidemment la culture commerciale montante de la mi-XIX^{ème} siècle, au Sénégal (cf supra : Chapitre IV, Section IV). Faidherbe en suit naturellement la progression : d'environ 3.000 tonnes à son arrivée au Sénégal (en 1852), les exportations avoisinent les 8.000 tonnes à son départ (1865), dont 3.000 tonnes en provenance de Bakel sur le Fleuve et 4.000 tonnes du Cayor.

Faidherbe, l'homme du Fleuve et du Sahel, a-t-il cependant prévu l'avenir spectaculaire qui attend l'arachide ? Il en encourage néanmoins la production, après en avoir soigneusement observé et décrit le comportement et la pratique paysanne de culture : « La culture en est excessivement simple et peu pénible, nous dit Faidherbe. À l'approche des pluies, les indigènes font des trous en enfonçant un bâton dans le sable, et ils y jettent des graines qui sont les arachides mêmes. Grâce aux pluies, cette légumineuse germe et s'irradie sur le sol dans toutes les directions, comme les fraisiers. Les fleurs qui poussent sur ces branches rampantes s'ensablent d'elles-mêmes et se transforment en une petite gousse qui renferme une ou deux graines riches en huile et d'un goût agréable quand on la fait griller. Pour récolter, après avoir ameubli la terre par un ou deux coups d'une sorte de bêche autour de la plante, on peut saisir celle-ci par son milieu et l'enlever de terre avec toutes ses petites branches et les fruits qui y pendent. L'on voit que le travail n'est pas pénible ». [cité par Louis Proust, 1946, p 177]. En outre très tôt Faidherbe se prononce pour une transformation locale de la graine d'arachide en huile : il est ainsi l'un des premiers partisans d'une valorisation, sur place, du produit aux dépens de l'exportation. Il favorise l'établissement d'huileries locales : un essai est tenté en 1860 par Pelin à Saint-Louis, il sera suivi par Maroleau en 1873 : il ne s'agit cependant encore que d'huileries où la trituration et la pression se font à bras d'homme.

Le grand essor de l'arachide ne va, en fait, intervenir qu'avec les successeurs de Faidherbe, sous l'influence grandissante du monde économique, et grâce à l'exceptionnel dynamisme du paysan sénégalais.

*

*

*

SECTION VIII. EN MARGE DE LA POLITIQUE OFFICIELLE DE FAIDHERBE ; UN « CHERCHEUR-DÉVELOPPEUR » ATYPIQUE, LE DOCTEUR FRANÇOIS RICARD

8.1. L'homme

François-Pierre Ricard est docteur en médecine, chirurgien de la Marine. On lui doit quelques projets d'entreprises agricoles, au demeurant avortés, autour de l'estuaire du Gabon dans les années 1855 (cf infra : Section VIII). Affecté au Sénégal dans les toutes premières années 1860, sous le gouverneur Faidherbe, il débute à l'île de Tod (en amont de Richard Toll), comme l'avait fait, 40 ans plus tôt, le baron Roger.

Ses idées sur la colonisation souvent détonnent, à son époque, par leur humanisme et leur audace, parfois utopique, leur « tiers-mondisme » avant la lettre : « Recherchons la prospérité des colonies pour elles-mêmes, et les produits et avantages coloniaux nous seront donnés, par surcroît [...]. Ne les (leurs populations) poussons pas à sacrifier aux profits transitoires et incertains du commerce d'échange et de cultures industrielles trop spéciales, les avantages définitifs et réguliers d'une saine agriculture ».

Ricard s'élève ainsi contre la pratique, alors dominante, d'une mise en valeur largement mercantile des pays tropicaux : « De l'influence incontestable des colonies sur le développement de la marine et de l'industrie nationale, on s'est trouvé porté à ne vouloir faire aux colonies, presque rien pour les colonies elles-mêmes, presque tout pour un de ces *desiderata* métropolitains ».

Il est, bien entendu, contre une spécialisation régionale, décrétée, des productions agricoles : « On a trop tendance à considérer les colonies comme devant donner des résultats spéciaux et à vouloir subordonner un régime colonial à ces spécialités. On a reconnu que chaque pays fournit en autant plus grande abondance ses productions spéciales, qu'il est donné à son activité générale un plus libre essor. Ne nous inquiétons pas de la nature des productions de nos possessions d'outre-mer. Leur activité étant excitée, colonies elles ne peuvent nous donner que des produits coloniaux. Mais ce résultat ne sera obtenu qu'après la satisfaction de leurs intérêts économiques propres ».

Ricard semble même avoir quelques doutes sur l'intérêt économique des colonies pour les métropoles : « Les pays privés de colonies ne paient pas plus cher que les autres, les productions coloniales : le café, le cacao, le coton, etc. ». [Dr F. Ricard, 1865, p 2 à 7].

8.2. Le Sénégal du Docteur F. Ricard

« Il ne faut pas être étonné si mon Sénégal n'est pas identique à celui des autres [...]. Pour juger des effets du contact de notre civilisation sur les peuples noirs, je me suis fait nègre; de notre administration, je me suis fait administré ; [...] le terrain, je l'ai cultivé; les hommes je les ai fréquentés... ». [F. Ricard, pp 14-15].

Ricard a effectivement rencontré, consulté des personnalités et auteurs, grands connaisseurs du Sénégal d'alors : entre autres, le Père Lossodat, missionnaire du Saint Esprit, curé de Gorée (qu'il a bien connu au Gabon); l'agent des Ponts et Chaussées Girardot, « indigène du Sénégal, élevé en France à l'École des Arts et Métiers de Châlons », Goréen d'origine, qui pratique la langue Poul et qui a vécu dans le « Haut Pays », aux confins du Sénégal et du Mali actuels ; le Saint-Louisien Paul Holl (sic), l'adversaire de El Hadj Omar Tall à Médine (1857); l'abbé David Boilat également Saint-Louisien (évoqué dans une Section précédente),

etc.. Ricard a surtout croisé, observé et fréquenté beaucoup d'hommes et de femmes, français bien sûr, mais aussi mauritaniens, sénégalais, maliens, etc. (les nationalités qu'ils auraient aujourd'hui), lors de ses voyages et activités professionnelles, depuis Saint-Louis jusqu'aux régions aurifères du Bambouk au long de la Falémé, vers Kéniéba (actuel Mali) et Sénoudébou (dans l'actuel Sénégal oriental, à une quinzaine de kilomètres au sud-sud ouest de Kidira près de l'ancien fort Saint Pierre).

De cette liaison prolongée avec le pays, F. Ricard retient que « le Sénégal se présente à nous, non seulement comme la colonie d'un immédiat avenir, mais encore comme la clef de la colonisation française ». [opus cité, p. 11]. Il procède, dans son ouvrage, à une description assez précise des ethnies, de la flore et de la faune du Sénégal qu'il a visité, ainsi que des modes d'utilisation des produits pour l'alimentation, l'artisanat, les besoins domestiques, etc. Il tient, à cette occasion, des propos fort cocasses concernant la salinité des terres du bas Sénégal : « le sel (est) un produit de la végétation des tamaris [...] pourquoi le tamaris n'aurait-il pas été chargé d'enlever à la croûte terrestre le chlorure de sodium contraire à la plupart de nos végétaux ? ». [opus cité p 44, 45]. Où il est prouvé que des scientifiques peuvent se laisser déborder par leur imagination et confondre cause et effet ...

Ses descriptions des activités agricoles et rurales sont heureusement, en général, beaucoup plus pertinentes et sources précieuses d'informations, notamment sur « la conduite des troupeaux et la culture, (qui) forment la base du travail ». [p 127]. Elles fournissent un excellent tableau des ressources qu'offre l'agriculture aux populations du bassin du Sénégal, du haut pays (Falémé) à l'estuaire, de leur diversité et de la maîtrise avec laquelle les paysans conduisent leur exploitation : « ... Ils m'ont paru n'ignorer rien, intéressant la culture des plantes qui leur sont utiles ; ils saisissent bien le moment des travaux, ils savent qu'on ne peut obtenir plus de trois années de suite, sur le même terrain, une céréale épuisante, comme le maïs et certaines espèces de gros mil, etc. [...]. Les Yolofs de la presque île de Dakar ont soin d'alterner dans leurs cultures, le petit mil et le gros mil... ». [p 168]. « ... Dans leurs semis des plantes sarclées, les Noirs ont adopté de tout temps la disposition en touffes, que les expériences des peuples les plus avancés en agriculture ont fait reconnaître pour la plus avantageuse répartition des plants ». [p 168].

À propos de la fertilité des sols et de leur capacité à produire (qui inclut le facteur climatique), F. Ricard retient un critère de comparaison qu'il emprunte à « la perspicacité agricole des Noirs » : l'écartement des touffes de mil, qui est de deux mètres dans le Valo (ou Walo : Bas Sénégal), est de soixante quinze centimètres au plus dans le Bondou (Boundou, à la frontière du Mali). « ... Nous trouverons, dans la raison inverse du carré des distances, laissées entre les pieds de mil, le rapport de la fertilité des terres du Valo et du Bondou ». [p 287].

La moindre fertilité des terres du Walo, ainsi « démontrée » avec une certaine pertinence, n'apparaît cependant pas, à Ricard, la contrainte majeure qui, pour lui, hors la salure déjà évoquée, reste l'aléa climatique : « l'irrégularité de leur production se présente à mon esprit comme un obstacle tout autrement sérieux ». Les dramatiques sécheresses des années 1910 et 1970 confirmeront bien des observations de cet agronome autodidacte.

S'agissant de l'entretien des cultures par les paysans du Haut Pays, « un agriculteur plus avancé [...] n'aurait rien à leur apprendre sur l'importance des binages et des sarclages », affirme F. Ricard, en citant un proverbe de cette région : « N'est pas agriculteur qui trouve le jour trop long et son champ trop petit ». [p 159].

8.3. Les ressources végétales

Le Dr Ricard évoque d'abord la collecte, en cas de besoin (soudure du mois d'août, par exemple), « des graines des plantes spontanées » : peut être le cram-cram (*Cenchrus biflorus*) dans la moyenne vallée, certainement le fonio (*Digitaria exilis*) dans le Fouta-Djalon.

S'agissant des sols et terres cultivées, il en distingue trois types : « toujours secs », donnant lieu à cultures sous pluies (sorgho, mil, maïs, plusieurs années de jachères) ; « toujours arrosés et fertilisés par les débordements annuels du fleuve » (sorghos, maïs, giraumon, melon) ; « submergés et fertilisés irrégulièrement ». Un siècle et demi plus tard, les familiers de la vallée du fleuve Sénégal se livreront à la même typologie agro-pédologique (« diéri », « hollaldé », « fondé »), assortie de termes plus savants.

Dans son étude, F. Ricard attire une particulière attention sur quelques cultures qu'il a observées ou essayées :

- L'arachide, qu'il « considère comme le produit le plus complètement agricole des climats brûlants » [p162], le « palladium » de la prospérité du Sénégal » [p 233], « qui réussit admirablement dans le Cayor ». [p168]. Il signale, à son propos, que « les Noirs disent qu'on peut faire toujours arachide sur arachide, et que cette culture, loin de l'épuiser, enrichit la terre. Ils savent donc qu'il y a des plantes améliorant et des plantes épuisant le sol [...]. Sa fane est un fourrage de premier ordre ». [p 234].

Le prix de la graine oléagineuse, « peu variable est suffisamment rémunérateur ». Son commerce a déjà, bien entendu, bouleversé l'économie sénégalaise : « Les Maures récolteurs de gomme nous importent bien moins aujourd'hui que les habitants du Cayor, cultivateurs d'arachides » [p 233] : belle formule en faveur de l'agriculture par rapport à la cueillette. Enfin, l'arachide présente pour F. Ricard, une qualité première : il s'agit d'une « culture fermière » ou « semi-industrielle », qui fournit aux besoins essentiels de la ferme : aliment pour les hommes, fourrage pour les animaux, etc., ce qui n'est pas le cas, par exemple, pour le cotonnier, le sésame, le béréf, « cultures industrielles ».

- Le niébé, *Vigna unguiculata*, substitut de l'arachide (en fait, son prédécesseur) pour les régions sèches du nord-ouest. Sa fane « ne le cède en rien, comme fourrage, à celle de l'arachide ». [p 371] ;

- Le « béréf », ou pastèque amère, *Citrullus vulgaris*, dont les graines oléagineuses servent d'adjuvant culinaire. Ces graines ont même, dans le début du XIX^{ème}, été l'objet d'une exportation vers les huileries de Marseille et Bordeaux.

À propos de la grande famille des cucurbitacées qui comprennent, outre les pastèques, les melons d'eau, autres *Citrullus vulgaris*, et les giraumons, *Cucurbita* sp, F. Ricard signale avec quelque estime une pratique des cultivateurs bambara, qu'il nomme la « castration des citrouilles et des melons ». Il s'agit plutôt d'un dénoyautage ou épépinage. Le procédé consiste, lorsque les giraumons ont acquis leur développement, « à enlever par un trou [...] la masse des graines et de leurs ombilics (masses placentaires [...]). On remet ensuite la pièce détachée et on la lute avec de la bouse de vache... ». Le parenchyme utile des fruits se développe mieux et on obtient ainsi « un giraumon plein et sucré ». [p 169]. Ce procédé astucieux pourrait être, d'après F. Ricard, porté à la connaissance des producteurs de melons métropolitains : un transfert de technologie sud-nord ?

Pour le béréf, « la conception agricole inverse » domine : « sacrifier la pulpe pour les graines ».

- Le cotonnier. « Le coton vient au Sénégal spontanément », constate aussi F. Ricard [p 298] : « ... chaque femme cultive, dans un petit jardin, quelques plants de

coton pour filer les vêtements de sa famille [...]. Dans le Cayor et dans un grand nombre de localités du haut du fleuve, on récolte assez de coton pour qu'on puisse y acheter cette marchandise en quantités commerciales [...]. On trouve dans le Haut-Pays des plantes de Nankin [variété de *Gossypium arboreum*, d'après A. Chevalier, 1948, pp 228 et suivantes] que je suppose provenir de graines de Chine, essayées par la Compagnie des Indes ; cette qualité s'est si bien acclimatée au Sénégal, qu'elle y vient spontanément [...]. Plus on avance dans l'intérieur, au Sénégal, plus on trouve des cultures étendues de coton ». [p 299].

Or, malgré ces prémices favorables, F. Ricard « ne fait pas, en faveur du coton, les efforts dont on lui aurait su gré », pour des raisons économiques dont on ne peut nier la pertinence. C'est le début de la guerre de Sécession (1861-1865) et il ne s'agit que de remplacer le produit que l'Amérique ne fournit plus. F. Ricard qui est alors basé à Dagana, où il étudie les terrains du Bas-Pays, estime le Sénégal non préparé pour saisir ce « créneau », qui ne peut être que très circonstanciel. Il n'a, à l'époque, sans doute pas tort.

De toute façon, le gouverneur Faidherbe l'envoie alors au Bambouk pour participer à l'entreprise d'extraction aurifère. « Le temps de l'or était venu » et F. Ricard voit ses « essais agricoles ajournés indéfiniment ». [p 208].

- L'indigo. Comme le cotonnier, l'indigotier est très anciennement utilisé par les populations sénégalaises (et africaines, en général). F. Ricard décrit d'ailleurs avec précision les techniques des teinturiers du Fleuve, en particulier celles de Bakel, dont la notoriété fait que les « signares, dames indigènes de Saint-Louis », leur envoient même des tissus d'importation à teindre. [p 204]. Dès les années 1820, des essais de culture ont été entrepris au Sénégal par les colons du delta (cf. supra), puis abandonnés, notamment du fait de la concurrence, sur le marché mondial, de l'indigo de l'Inde. Une relance de cette culture est encouragée par le gouvernement du Sénégal dans les dernières années 1850, l'insurrection (la guerre des Cipayes, 1857-1858) entravant alors l'exportation indienne.

F. Ricard, pour les mêmes raisons que pour le cotonnier, lors de la guerre de Sécession américaine, ne s'associe pas à un mouvement qu'il juge « infructueux, par le seul fait qu'il avait son point de départ dans un besoin étranger au Sénégal ». Il est « contrarié de voir pousser le Sénégal à des cultures exclusivement industrielles ». [295-297]. Nonobstant l'attitude de F. Ricard, le gouvernement sénégalais (L. Faidherbe) souhaite aller plus avant dans son projet et charge un ancien pharmacien de Saint-Louis, Correz, de procéder à des essais dans la région de Dagana, avec l'appui de la garnison du fort. Correz reprend, près de Dagana, une ancienne ferme où son propriétaire, Coylel, avait installé une indigoterie dont les bassins de trempage-fermentation des indigotiers sont « presque intacts ». Il commence ses essais de culture « en petit dans des barriques », mais doit les suspendre au bout de deux ans. Sans doute, cependant, a-t-il été, ainsi, l'un des premiers expérimentateurs en pots, ou vases de végétation du Sénégal ..., après Schmaltz (cf supra : Section IV).

- Le tabac. F. Ricard voit le tabac jouer un rôle important dans l'économie sénégalaise, déjà parce que les importations d'Amérique sont importantes (plus de 700.000 francs de tabac en feuilles pour le seul Sénégal dans ces années 1850-1860), mais surtout parce que le Sénégal doit pouvoir produire du tabac de qualité correcte et même supérieure, « pour la confection des cigares ». F. Ricard s'est rendu à Cuba et imagine déjà les femmes sénégalaises concurrençant les cigarières de la Havane. Il entreprend des essais à Dagana, à la suite de Paul Holle, qui a produit du tabac sur une ferme de Richard Toll. Il obtient « du tabac de choix pour cigares de prix » et, en particulier, « au troisième essai, du tabac brûlant sans opération » (préparation). [p 260].

Affecté, un peu plus tard, aux terres aurifères du Haut Sénégal (Bambouck), il poursuit ses études et « recueille du tabac supérieur pour cigares », au « parfum pénétrant ». D'une culture faite « dans le lit de la Falémé », il obtient « des feuilles qui ne brûlent pas en suivant », mais de « valeur suffisante comme tabac à priser ». Toujours convaincu que l'agriculture est le « moyen d'augmenter le bien être matériel des indigènes français », « la culture du tabac et la manufacture des cigares » lui en apparaissent l'une des meilleures voies : « Les divers essais sur le tabac, que j'ai faits au Sénégal, m'ont démontré que cette colonie pouvait produire en abondance des feuilles brûlant sans préparation ».

« Quels plus grands avantages (que cette culture et les industries qui en dépendent), aurait procuré au Sénégal la réussite dans la recherche de l'or ? », s'interroge Ricard. Mais, tant l'extraction de l'or que la culture du tabac, industrielles, feront long feu.

8.4. Les ressources animales

Convaincu qu'agriculture et élevage sont intimement liés, le Dr F. Ricard procède à une étude fort pertinente des ressources animales du Sénégal de l'époque (intéressant certaines régions de la Mauritanie et du Mali actuels). Les principales espèces sont passées en revue.

8.4.1. Les bovidés

Distinction est bien faite entre :

- le boeuf à bosse : zébu ou indien, de grande taille, aux grandes cornes, utilisé par les Maures et les Peuls, comme boeuf-porteur. A son propos, F.Ricard signale : « on a plusieurs fois essayé ces boeufs au labour [cf Sections supra.] ; quoiqu'ils aient donné de bons résultats, on n'a pas continué à les employer ; j'ai fait labourer des boeufs pris au hasard dans un parc, j'ai été content de leur travail » (optimiste ?). Il confirme, en outre, que ces animaux sont l'objet d'un courant commercial avec les Antilles : « Par intervalles, des navires viennent charger à Gorée (il n'y a pas encore de port à Dakar), pour le travail de la Guadeloupe, des boeufs zébus choisis sur la beauté des cornes et sur leur taille ». [p 140].

Ayant bien observé « la bovilâtrie des Peuls » et leur répugnance à vendre leurs animaux pour la boucherie, il voit là une ressource intéressante : « ce juste attachement des Peuls pour leurs troupeaux peut être utilisé dans la transformation du Sénégal en colonie de rendement. Leurs reproducteurs donnent aux pasteurs du lait et des petits ; pourquoi les neutres (les boeufs : taurillons castrés par martelage) ne leur donneraient-ils pas du travail. De trésor improductif, le boeuf travaillant se changerait en capital portant intérêt ». [p 145].

Posera-t-on, différemment, le problème un siècle plus tard ?

- le boeuf sans bosse, « bas sur jambes, à petites cornes, appelé boeuf de Quita » (Kita, Mali) « au bas de la Côte » ; boeuf de l'intérieur dans le fleuve ; boeuf de la presqu'île, à Gorée (ce sont les vaches de cette race qui approvisionnent l'île en lait). Il s'agit à l'évidence du taurin NDama, dont Camille Pierre situera (quarante ans plus tard) la zone d'élevage en semi-liberté dans le Fouta-Djalou et le Bambouk et indiquera sa présence très fréquente au Sénégal et au Soudan (entre Kayes et Kita). [C. Pierre, 1906. p 107].

F. Ricard souligne, en outre, que ces « boeufs de montagnes sont épargnés par la maladie ». C'est déjà vrai pour la trypanosomiase, ce le sera encore, plus tard, pour la peste bovine puisque lors de la dramatique épidémie de 1890-1891, le Fouta-Djalou central sera la seule région épargnée.

8.4.2. Les ovidés

F. Ricard distingue également trois ou quatre races de moutons : à laine des Maures, à poils des Peuls, « des montagnes » :

- « les Maures donnent le nom de « coura » à des moutons, d'origine évidemment mérine, élevés avec soin par certaines tribus du Moyen-Sénégal ». [p 146]. Ces moutons sont recherchés pour leurs dépouilles, comme tapis de prières. Les peaux des agneaux mort-nés « sont de vrais astrakans ». Frappé par cette parenté du « coura » avec le mérinos (dont il sera à nouveau question dans le Volume IV, à propos du mouton du Macina), F. Ricard va même tenter son amélioration, car sa « toison est très grossière », plutôt jarreuse que laineuse. [p 146].

À l'occasion d'un retour en France (1858-1859 ?), il ramène « des paturages les plus ingrats de la Crau d'Arles » [p 267], cinq reproducteurs mérinos « capables de résister aux fortes chaleurs et aux herbes brûlées par le soleil ». Il les isole, en liberté, dans l'île de Tod, face à son campement agricole près de Dagana. Malheureusement, un lion venu à la nage « de la rive des Maures » dévore les béliers, « fors les cornes », « renvoyant à un autre temps, l'amélioration des troupeaux du Sénégal ». [p 48]. Soixante ans plus tard, des essais du même type seront repris au Macina (actuel Mali).

- les Peuls, ainsi d'ailleurs que les Maures de la tribu des Tuabers élèvent des moutons de grande taille sans laine : mouton Peul pour les premiers, de Galam pour les seconds.

- dans le Haut Sénégal, la race indigène est le « dogré », très prolifique, petite, à poils et à « crinière léonine » (race du Fouta-Djalon). F. Ricard tient le dogré « pour le premier mouton du Sénégal ». Il est, cependant, très difficile de se le procurer dans le Haut Sénégal : très apprécié par les Anglais de Sainte Marie de Bathurst (actuel Banjul), il est dirigé vers la Gambie. Également apprécié par le consommateur citadin de Saint-Louis, est le beurre de Bakel, « beurre de brebis fabriqué par les Maures du moyen Sénégal ».

Produits du terroir, cuisines régionales caractérisent ainsi ce Sénégal du XIX^{ème} siècle...

8.4.3. Les équidés

F. Ricard ne manque pas de souligner la beauté des « chevaux barbes des tribus Maures du Moyen Sénégal » et les qualités des chevaux communs, « petits, vifs, sobres et infatigables ». Si le goût des chefs se généralise pour les « chevaux de taille » (barbes), les habitants du Cayor utilisent de nombreux autres chevaux, d'ailleurs uniquement pour la selle.

Quant à l'âne, « petit mais fort », « il pourrait, avec des soins, gagner en force et taille; la preuve en est dans la beauté des ânes des Laobés » (bûcherons, artisans du bois).

8.5. Agriculture-élevage

Bien que convaincu des effets de cette association, F. Ricard, pourtant fort imaginaire, ne fait que fort peu de propositions en ce domaine, en dehors d'un projet assez hallucinant pour l'époque, de grosses fermes de mille hectares chacune, rayonnant en quatre directions, à partir du Sénégal oriental vers la vallée du fleuve Sénégal, la Guinée, le Mali et la mer (Gorée et les ports) (cf. ci-après).

Concrètement, hors les quelques essais de traction auxquels il se livre lui-même, il se borne à constater que :

- « privés de l'auxiliaire puissant des instruments de culture à action continue, charrues, houes à cheval, et réduits à de légers outils à action alternative, ils (les agriculteurs) ne peuvent préparer qu'une faible étendue de terrain, pendant le temps, fort court, de la saison propice aux travaux agricoles » ;

- « les professions sont héréditaires chez tous les peuples du Sénégal » et, de ce fait, agriculture et élevage, sont culturellement distants : « la plus noble des professions est l'agriculture chez les peuples sédentaires, la conduite des troupeaux chez les nomades ». [page 90].

Et si chez les Maures, dont les terres sont peu cultivées, les pasteurs n'ont, pour la conduite de leurs troupeaux, qu'à « rechercher les lieux les plus favorables à leur industrie, par le climat, les eaux et les herbes », le problème est plus complexe pour les Peuls. Ils promènent, en effet, leurs troupeaux sur des terres couvertes de cultures. Ce voisinage les « astreint à une surveillance plus grande de leurs animaux et à des rapports délicats avec les agriculteurs ». [page 138]. Ce texte, écrit au milieu du XIX^{ème} siècle, mais qui aurait pu l'être bien avant (ou bien après), montre au moins que la coexistence agriculteurs-éleveurs et, plus généralement, l'équilibre homme-nature ont, dans ces milieux subsahariens, des racines temporellement bien profondes.

8.6. Pour une recherche agronomique finalisée par le développement

F. Ricard s'est lui-même livré à quelques études et expérimentations, à partir de son « campement agricole » près de Dagana, et dans la vallée de la Falémé (Sénégal oriental) : essais de maïs, tabac, etc., introduction de mérinos, etc.. De son côté, le pharmacien Correz a réalisé quelques études « en vases » sur l'indigotier, sur l'ancienne ferme Koytel (ou Koitel), également près de Dagana (cf supra).

Cependant, outre qu'il encourage ces tentatives « privées », le gouvernement, sous l'autorité de Faidherbe, se préoccupe (cf supra) de relancer les établissements administratifs et, en premier lieu, le jardin de Richard Toll, à propos duquel Ricard apporte d'intéressantes informations. En fait, d'après lui, c'est un nouvel établissement, « le jardin d'acclimatation de la Taouey... », qui « a été créé presque sur l'emplacement du jardin de M. Richard, aujourd'hui dans notre colonie de La Réunion », l'emplacement de l'ancien jardin ayant été utilisé pour édifier « la maison de commandement de la Taouey, résidence de l'officier qui dirige la politique du Valo ». À noter que les restes de cette imposante demeure garderont leur majesté jusqu'au début du XXI^{ème} siècle qui, peut être, saura en restaurer la splendeur.

Le créateur et directeur du jardin d'acclimatation, en ces années 1860, l'agronome Simon (cf supra) sollicite F. Ricard, pour que ce dernier « entreprenne, dans son voisinage, une exploitation agricole ». Il s'agirait, en fait, d'une ferme-modèle, à laquelle le jardin fournirait « des arbres fruitiers avancés », où « on instituerait une série d'expériences qu'on n'a pas le temps de faire dans une grande exploitation ». [p 311].

Et F. Ricard d'évoquer avec beaucoup de perspicacité, et avant la lettre (?), les questions de pré vulgarisation, de recherche-développement, d'économie de la production [cf p 310 et suivantes] : « Sans autres établissements de culture, le jardin d'acclimatation n'a pas grande portée ; [...]. Depuis longtemps on reprend, dans les établissements gouvernementaux, des exhibitions de labourage à la charrue; les Noirs regardent cet outil avec curiosité, mais la charrue ne sera adoptée qu'après une démonstration économique irréfutable ».

« De tout temps, depuis que les Blancs sont au Sénégal, les officiers autour des postes, les habitants de Saint-Louis et de Gorée dans des jardins auprès des villes, font pour leurs besoins personnels des cultures maraîchères sur une petite échelle. Je me souviens encore du temps, où on invitait ses amis à venir manger une belle salade cultivée avec soin, dans une caisse. À cette époque, on avait beau fournir, aux Noirs du Sénégal, des graines, des outils, du terrain, on ne pouvait les décider à exploiter la culture maraîchère : cependant plusieurs d'entr'eux savaient travailler aux jardins de leurs patrons. Mais depuis le jour où quelques industriels eurent retiré un certain profit de la vente du produit de leurs jardins, les Noirs achètent des graines, des outils, louent la terre et vendent les légumes au marché. La révolution économique est accomplie et on trouve, aux marchés de Saint-Louis et de Gorée, des radis, des salades, des choux, des carottes, des betteraves, à des prix que les plus hardis d'entre nous n'auraient pas osé promettre ».

Aux sceptiques, comme le capitaine de génie Poulain, auteur d'une brochure intitulée « Production du coton dans nos colonies », qui « insiste [...] sur l'impossibilité d'utiliser comme bêtes de trait, à cause de leur petitesse, les boeufs et les chevaux du Sénégal », F. Ricard rétorque : « Les Noirs américains de la République de Liberia (fondée quinze années plus tôt, en 1847), à la côte d'Afrique, emploient à rouler et labourer, des boeufs de Quita bien plus petits que ceux du Sénégal ».

« M. Poulain sait bien qu'on embarque souvent des boeufs pour la Guadeloupe, à la grande terre de Gorée, sa résidence et centre de sa chefferie, [...] je désespérerais de tout avenir agricole pour notre colonie, si, comme cet officier, je croyais les animaux de travail du Sénégal condamnés au bât à perpétuité. Presque tous ceux qui, au Sénégal, se sont occupés d'agriculture ont employé au labour des boeufs à bosse, des boeufs-porteurs. La charrue n'est pas restée dans la colonie, faute d'une concluante démonstration économique ».

N'est-il d'ailleurs pas rassurant, pour la continuité du raisonnement humain, que le débat sur les mérites et inconvénients de la charrue soit déjà bien lancé en ce milieu de XIX^{ème} siècle... pour être poursuivi, avec autant de conviction, par les auteurs de la fin des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles ?

F. Ricard, fait d'ailleurs, à propos de ces équipements de culture attelée, preuve d'une étonnante prémonition : « ... Un autre outil paraît plus en rapport avec la faiblesse des animaux et les procédés actuels des indigènes; quoiqu'il soit inférieur en action à la charrue, son adoption serait un progrès, je veux parler de la houe à cheval ». Il en réalise d'ailleurs un prototype, à partir d'un araire, et en entreprend l'essai à Sénoudébou (vallée de la Falémé, Sénégal oriental). Il prépare son terrain avec l'instrument, tracté par des boeufs, et ensemeence en arachide.

Après la levée, il en présente les effets à des visiteurs avertis : « Quoique l'araire ne renversât qu'une bande de terre de moins d'un décimètre, ils voyaient là un travail superflu, dont l'expérience ne leur avait pas montré les avantages. Mais quand les plants d'arachides eurent levé, ils reconnurent que ceux du sol travaillé à la charrue étaient noirs : Ils savent que la teinte foncée du vert d'une plante, est un indice de sa vigueur. La plupart des témoins du travail étaient des marabouts lettrés, des gens de Saint-Louis et des maîtres de captifs... ».

Et l'un de ces derniers, « flattant les boeufs attelés », lui déclare, à propos de ces derniers : « ... Tu es heureux d'employer des captifs qui ne parlent pas (qui ne sont pas raisonneurs) ... ». L'argument est de poids...

D'autres notables s'avèrent prêts à encourager le progrès agricole sous toutes ses formes. F. Ricard cite l'exemple de l'Almani du Boundou, Saada, qui a institué des concours agricoles. A son initiative sont attribuées des primes au meilleur agriculteur, au producteur de la Calebasse la plus grosse, la plus sucrée, à l'obtenteur du premier fuseau de maïs précoce, etc.. Sont décernés des prix : un cheval, un âne, un fusil, etc.. Une forte récompense est également promise à celui qui apportera un maïs à treize rangs.

« Je n'ai pas de peine à croire que cette publicité agricole a occasionné plus de travail et donné plus de résultats inespérés, que ces recherches plus sérieuses... », conclut F. Ricard, au regard de ces quelques exemples d'une incontestable vitalité paysanne.

8.7. *Nota Bene*, à propos du Dr François Ricard, cet original

L'ouvrage du Dr Ricard, dont seuls quelques passages sont ici utilisés afin d'illustrer la situation et l'évolution de l'agriculture sénégalaise au milieu du XIX^{ème} siècle, fourmille de précieux renseignements, généralement très objectifs, sur bien d'autres domaines, politiques, économiques, socio-culturels, administratifs, etc.. Ils font largement oublier quelques débordements lyriques de l'auteur, dont la première excuse est un profond attachement au Sénégal et à ses habitants, et sa foi en leur avenir. Il est de ces « coloniaux » trop humanistes pour être « colonialistes »...

Il sait être réaliste, pragmatique. Le passage suivant de son livre [p 285] le prouve abondamment, et permet de conclure cette Section consacrée à un des nombreux pionniers oubliés de la recherche agronomique : « Plusieurs appréciations d'une erreur dangereuse ont eu cours, relativement au Sénégal : la grande valeur agricole des terres du Valo ; l'extensibilité du commerce, par la création de postes militaires et par leur multiplication ; la possibilité de développer, sans préparation, dans notre colonie, la production de l'or, du coton, de l'indigo, etc. ».

« Pour soutenir les propositions contraires sur lesquelles repose toute l'économie de ce travail, j'ai dû attendre les échecs infligés par la pratique, aux systèmes fondés sur les appréciations fausses que je viens d'énumérer. La haute valeur agricole attribuée aux terres du Valo, est une hypothèse nécessaire à toutes les conceptions politiques ou économiques, qui ont pour objectif Saint-Louis et ses environs. Démontrer l'erreur de cette opinion, c'est condamner tout le système politique pivotant sur Saint-Louis, et montrer l'intérieur du Sénégal, comme le point de départ naturel de toute action sérieuse dans le fleuve ».

Le plan de développement, malheureusement tout à fait irréalisable à l'époque, qu'il propose pour le Sénégal, à la fin de son ouvrage, sous le titre « Moyen colonisateur », repose effectivement sur cette hypothèse d'une mise en valeur du Sénégal profond, à partir de ses régions orientales (dont l'ouest du Mali actuel). Le progrès ainsi induit devrait rayonner en quatre directions, à partir d'une « ferme d'essai » de mille hectares, établie à Sénoudébou, dans la vallée de la Falémé. À Sénoudébou, il ne subsiste pourtant à l'époque du « plan Ricard » qu'un poste militaire en mauvais état. Le « comptoir flottant » établi par la Compagnie de Galam en 1844, avec l'appui de l'almamy du Boundou, et renforcée en 1845 par un fortin, a été abandonné vers 1850.

C'est cependant de la future ferme de Sénoudébou que Ricard entend développer son plan, selon les quatre lignes directrices majeures qu'il propose : vers le fleuve Sénégal (Bakel), le long de la Falémé : « la ligne d'essai » ; vers les montagnes du Fouta Djallon : « la ligne de santé » ; vers le Bambouk, le Bouré, le Haut Niger : « la ligne d'exploration » ; vers la mer

(Gorée) : « la ligne politique », la plus importante, soulignée par une route, un chemin de fer ou... un canal.

Ces « lignes » seraient jalonnées par des fermes, répliques de la ferme d'essais, distantes de vingt à trente kilomètres. Le projet Ricard est, sans doute, globalement utopique et irréaliste déjà à son époque. Il porte cependant, en germe, un concept qui s'imposera plus d'un siècle plus tard : celui d'une nécessaire intégration régionale, au moins économique, du Sénégal et de ses voisins ...

*

*

*

SECTION IX. VERS LE SUD : PREMIÈRE AVENTURE ARACHIDIÈRE EN MOYENNE CASAMANCE

9.1. Une vieille agriculture

La Casamance est un pays riche de traditions agricoles, dont il est bien difficile de retrouver les origines. Dès l'aube du XVI^{ème} siècle, Valentim Fernandes notait dans sa « Description de la Côte occidentale d'Afrique (1506-1507) : « Les femmes de ce pays et de toute la Guinée [...] cultivent et labourent et sèment et nourrissent leur mari et filent le coton et font beaucoup de tissus de coton, tant pour se vêtir que pour le vendre ». [traduction P. de Cenival et Th. Monod, 1938].

En fait, les autochtones de la région, les Banioun (les Baïnouk des Manding), agriculteurs, riziculteurs avaient déjà, avant le XIV^{ème} siècle, défriché les forêts-galeries des vallées, notamment du Songrougrou et de la Casamance, pour y aménager des rizières (Paul Pélissier). La conquête mandingue, à l'apogée de l'empire du Mali (vers le XIV^{ème} siècle) et, à son déclin (au XVI^{ème}) la fondation de l'empire du Gabou (= Gabu = Kaabu) par Tiramaghan Traoré, général de Soundiata Keita, avaient sans doute bouleversé la donne politique. Elles n'avaient pas, pour autant, modifié fondamentalement les paysages agricoles. Plus grande ampleur avait, cependant, été donnée à l'utilisation des terres exondées, de plateau. Un équilibre durable entre agriculture strictement pluviale, riziculture de bas-fonds et élevage, aux parcours ainsi saisonnièrement diversifiés, s'était établi.

Dans la palette des cultures participant à ces systèmes de production complexes figurait, sans doute depuis longtemps, l'arachide. Les « Manding » sont, en effet, parmi les premiers à avoir adopté l'arachide (« Tiga »), dès son importation par les Portugais au XVI^{ème} siècle, et en avoir assuré la diffusion, à partir des « Rivières du Sud » (de la Gambie, en particulier) vers le Haut Sénégal, le Haut Niger, le Fouta-Djalou, etc.. [Yves Pehaut, « Les Oléagineux dans les pays d'Afrique occidentale », 1976, cité par Marina Diallo Côt-Trung, 1998].

Cependant, du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècles l'arachide est restée, dans le système de production mandingue, une culture secondaire que les agricultrices ont conservée dans leurs jardins vivriers.

9.2. L'irruption arachidière

À la fin du premier tiers du XIX^{ème} siècle, la demande industrielle européenne commence à faire de l'arachide une denrée recherchée par les comptoirs et factoreries établis sur les côtes africaines. Ceux-ci étendent alors leurs implantations dans l'hinterland, en utilisant les voies naturelles de pénétration que sont les fleuves et rivières, notamment la Gambie, la Casamance, le rio Cacheu pour leurs bassins respectifs, cependant reliés entre eux par des courants commerciaux séculaires.

Curieusement, la moyenne Casamance, pourtant éloignée de quelque deux cent cinquante kilomètres de la côte, mais animée du dynamisme mandingue, devient un foyer de développement arachidier. En 1837, un traité est signé avec le Mansa du Boudhié (région de Sédhiou). Un comptoir commercial est créé en 1838. La production arachidière s'amorce avec les paysans mandingues et avec des travailleurs saisonniers, les Malinké de Guinée et du Mali actuel, les Sarakollé de la région de Bakel : c'est le début du « navétanat » qui persistera plus d'un siècle.

En 1842, Cabeuil, commerçant de Gorée, ouvre un comptoir à Sédhiou, qui devient rapidement le plus important. Sédhiou, outre sa position sur la Casamance, navigable jusqu'à Kolda, se situe sur une vieille route de caravanes mandingues qui relie, par voie de terre, le rio Cacheu (Guinée-Bissau) à la moyenne Casamance et à la Gambie (évitant ainsi le pays Diola). D'autres sociétés suivent son exemple : en 1862, Sédhiou compte onze maisons de commerce et devient le premier comptoir français de Casamance. Certaines de ces maisons tentent même de cultiver l'arachide pour leur propre compte ; puis très vite renoncent et préfèrent encourager la venue des travailleurs migrants, dont elles vont jusqu'à organiser l'accueil, tout en s'assurant de l'exclusivité de leurs récoltes.

C'est qu'entre-temps, et dès 1850, l'arachide est devenue le principal objet de transactions, au détriment des produits traditionnels : cire, riz, peaux, amandes de palme, coton. Sa culture s'étend vers le Fogny au nord. Deux maisons s'affirment déjà dans le commerce de

l'arachide : Maurel et Prom et la Compagnie française de l'Afrique occidentale, CFAO. Devant cette flambée arachidière, les agriculteurs casamançais s'adaptent rapidement. Les « Manding », en particulier, qui se réclament de trois types de traditions : commerçante, guerrière, paysanne [Mamadou Mané, « Contribution à l'histoire de Kaabu, des origines au XIX^{ème} siècle » Bulletin de l'IFAN, janvier 1979], privilégient alors la troisième, sans cependant perdre de vue la première...

Un nouvel équilibre s'établit, celui-là même que Paul Pélissier observera un siècle plus tard : « un grand nombre d'installations manding ont un site de villages de riziculteurs, en bordure des plateaux, à proximité immédiate des vallées humides ou inondables ». [Paul Pélissier, 1966, p 511]. Il affirme clairement le dualisme cultures de plateau (jardins de case et champs permanents ceinturant le village) et rizicultures de bas-fond, en même temps que la division sexuée du travail : aux hommes le plateau, aux femmes la rizière.

En fait, dès ce mi-XIX^{ème} siècle, le système de production agricole des Manding (ou Malinké) est fort diversifié :

- Sur les plateaux se cultive le mil, la principale culture, auquel progressivement va se substituer l'arachide « sur les champs les plus proches du village » ; le mil est alors semé sur les parties défrichées de la forêt environnante. A la différence de certains agriculteurs du nord, les Casamançais apportent un soin particulier à leurs cultures céréalières, comme le constate H. Hecquard dès 1850 : « Au lieu de se contenter de faire des trous dans le sol lorsqu'il est mouillé et d'y jeter quelques grains de mil, les Mandingues le labourent profondément et y tracent des sillons d'une régularité qui me rappelait nos belles campagnes de France... ». [H. Hecquard : « Rapport sur un voyage dans la Casamance en 1850 ». Revue coloniale, mai 1852, pp 409-432 ; cité par Christian Roche, 1985, p 58]. Pour effectuer ce travail, « les Malinké utilisent le « donkoton », très différent du « kayendo » joola (diola) par son manche très court... », qui fait, avec le fer de la houe, « un angle très aigu ». [Ch. Roche, p 58]

Les cultures d'arachide sont soigneusement entretenues et délimitées par des haies de manioc et de gombo. Les bonnes terres ont « un rendement de 120 à 130 boisseaux par hectare », soit 1.800 kg. [d'après E. Bertrand-Bocandé, dans le Moniteur du Sénégal, 1857; repris par Ch Roche, p 58]. Outre les mils (hatifs et tardifs) et l'arachide, les Malinké cultivent également le cotonnier. Semé en ligne, dans les champs de mil, en septembre, il est récolté en janvier. La récolte est vendue (20 tonnes sont ainsi achetées en 1854 à Karabane) ou, « échangée par les Malinké contre le riz des Banùn et des Joola ». [Ch. Roche]. Sont également pratiquées, en surfaces modestes sur les plateaux, les cultures du sésame (très ancien), du manioc et du tabac.

- Le long des fleuves et rivières, c'est naturellement la riziculture qui prédomine. Chez les Malinké, le travail est assuré exclusivement par les femmes : entretien des diguettes, préparation, repiquage, récolte. Le désherbage est effectué à l'aide d'une houe à long manche, le « barro ». « En pays joola et banùn, les hommes prennent une part très active dans l'aménagement des rizières ». [Ch. Roche].

- Outre les champs de plateau et les rizières, les Malinké entretiennent, autour des habitations, des jardins soignés dans lesquels les femmes cultivent de nombreux légumes, du manioc, des patates douces, du cotonnier, etc.

- À cet ensemble cultural s'ajoute naturellement l'élevage, important, trypano- tolérant pour les bovins.

L'agronome Pierre Bouchet reconnaîtra encore, un siècle plus tard, à ce système mandingue un réel caractère conservateur de la fertilité naturelle, grâce notamment à la rotation des

cultures, à la longueur des jachères, à une emprise territoriale importante autour de villages relativement fixes. [Pierre Bouchet, 1953].

9.3. L'essor arachidier

Grâce à une réelle stabilité politique, due notamment à l'habileté et à une excellente connaissance du pays d'un résident officiel français, nantais d'origine, Emmanuel Bertrand-Bocandé (en fonction d'octobre 1849 à 1860), les établissements commerciaux connaissent, à partir de 1850, une importante expansion, de Karabane (à l'estuaire) et Ziguinchor, jusqu'à Sédhiou.

L'arachide est la production la plus favorisée par ce mouvement. « Elle devient la principale culture, commerciale » de la moyenne Casamance. Cultivée essentiellement par les Saraxolé (Sarakollé), dans le Buje (Boudhié), la récolte passe de 250.000 boisseaux (3.375 tonnes) en 1855, à 455.000 boisseaux (environ 6.150 tonnes) en 1862, et 600.000 boisseaux (8.000 tonnes) en 1867. Le rendement moyen d'un hectare d'arachide est estimé à 190 boisseaux : plus de 2.000 kg/ha ! [Ch. Roche, opus cité, p.120].

Devant de tels résultats les Compagnies commerciales et certains entrepreneurs privés, dont Bertrand-Bocandé lui même, qui se consacre uniquement à ses affaires à partir de 1860, augurent d'une exceptionnelle vocation agricole de la Casamance que, bien entendu, les populations locales Banioun, Manding, Diola, Balante, etc., savent depuis longtemps exploiter, à leur propre manière. De grands projets de colonisation germent déjà, dont l'ambition est, peut être, à la mesure de ce que sera, un siècle plus tard, celle de la CGOT de Séfa-Sédhiou (cf Volume VI).

Bertrand-Bocandé, alors installé dans l'île de Karabane (ou Carabane), en aval de Ziguinchor, s'engage en outre, en 1864, dans la culture cotonnière, présentant probablement le déclin arachidier. Le moment est, de plus, bien choisi : la guerre de Sécession a tari la source américaine et, autre facteur favorable, le cotonnier est bien connu en pays manding ; il y est depuis longtemps cultivé par les femmes, pour leurs besoins domestiques. E. Bertrand-Bocandé obtient une concession de 10.000 hectares sur les rives du Songrougrou et en commence immédiatement l'exploitation. La campagne 1864-1865 est bonne; malheureusement, la suivante est très mauvaise. E. Bertrand-Bocandé doit abandonner son projet, et, même, céder ses établissements, aux frères Pastré de Marseille. [G. Debien, J. Bertrand-Bocandé, Y. Saint-Martin, janvier 1969, pp 279 à 308].

Dans les mêmes temps, compte tenu de l'existence d'une culture ancienne et familiale du cotonnier, des essais en milieu paysan sont réalisés près de Sédhiou, dès 1862, sans réel succès : les planteurs en puissance souhaitant, avant tout ensemencement, être assurés du total écoulement de leur récolte future : l'engagement tarde à venir et c'est aussi l'échec. En fait, en 1865, les exportations de coton brut n'excèdent guère 60 tonnes et l'épisode cotonnier prend fin en Casamance, comme dans le reste du Sénégal, au moins pour le XIX^{ème} siècle.

9.4. La chute de l'arachide. La diversification

La flambée de l'arachide va, elle aussi, faire long feu. Dès 1870 le déclin commence, au profit de la Gambie voisine, dont l'équipement commercial est plus dense et efficace. A partir de 1885 c'est l'effondrement de l'arachide casamançaise, face à la concurrence lointaine de l'Inde et, beaucoup plus proche, du Cayor (nord Sénégal) remarquablement drainé par le nouveau chemin de fer Dakar - Saint-Louis. Vers 1890, l'exportation ne sera plus que de

l'ordre de 2.000 tonnes, chiffre auquel elle se maintiendra, bon an mal an, pendant deux ou trois décennies.

L'intérêt des Compagnies commerciales pour la Casamance n'en faiblit pas pour autant, mais les centres d'intérêt se reportent plutôt sur les parties plus méridionales et côtières, aux potentialités sans doute « inexploitées ». Théodore Lécord n'a-t-il pas écrit, en 1866, après un voyage en Casamance (il est alors en poste à Richard Toll) : « Plusieurs riches produits ne sont pas récoltés [...]. Aucune exploitation sérieuse n'est venue les faire connaître au commerce français ». [Notices sur la Casamance et ses productions. Le Moniteur du Sénégal et dépendances, 1866].

D'autres denrées agricoles, hors l'arachide (et le coton), sont, en fait, déjà exportées : les peaux (animaux domestiques et sauvages), la cire, les amandes de palme, les graines de « touloucouna », le *Carapa procera* D.C. (Méliacée), riches en matières grasses et utilisées en savonnerie par les industriels européens (notamment marseillais), etc.. Et une nouvelle source de richesse apparaît en 1880 : le caoutchouc sylvestre, produit de la liane *Landolphia Heudelotii* A. D.C. et de quelques espèces voisines. L'exportation, de 60 tonnes en 1883, restera cependant bien modeste (de l'ordre de 250 tonnes à la fin du XIX^{ème} siècle) comparée à celles des Territoires du Sud.

L'espoir en l'avenir économique de la Casamance demeure cependant : « La Casamance semble susceptible de rivaliser avec les régions les plus favorisées de l'Amérique du Sud et de la mer des Indes ». [H. Brosselard : « La Guinée portugaise et les possessions françaises voisines ». Lille, 1889]. Un second souffle viendra avec le XX^{ème} siècle.

*

*

*

SECTION X. L'ELDORADO GABONAIS ET LA MARINE À L'ANCRE

10.1. L'établissement

Dès avant le XIX^{ème} siècle, négociants, politiques, scientifiques occidentaux fantasment sur les richesses naturelles des rivages et des terres inconnues de cette Afrique équatoriale, au tréfonds du golfe de Guinée. Les récits des navigateurs nourrissent les imaginations, en même temps que se répandent les informations concernant les réussites agricoles des Portugais et de leurs descendants, dans les îles de São Tomé et Príncipe. Les Français, de leur côté, commercent depuis longtemps avec les comptoirs de traite de toute la côte guinéenne.

Cependant, depuis les premières décennies du XIX^{ème} siècle, la Marine royale française, basée à Gorée (Sénégal), intervient de plus en plus fréquemment dans le Golfe, chargée de réprimer le trafic négrier, encore très actif, et de protéger les bâtiments de commerce. Des négociants, de Saint-Louis notamment, envoient en effet leurs vaisseaux « sur la côte jusqu'aux îles du Prince et de São Tomé et dans le fond du golfe de Biafra ».

Une première expédition sérieuse de la « Royale » a lieu en 1827, afin de choisir l'emplacement d'une éventuelle base de ravitaillement, si possible permanente pour la Marine française, sur les côtes du Gabon par exemple. Elle est suivie d'une deuxième en 1830, au

cours de laquelle « des relations cordiales » s'établissent, dans l'estuaire même du Gabon, avec le chef mpongwé Denis Rapontchombo (le roi Denis) qui, bien qu'entendant persévérer dans le commerce lucratif des esclaves, se déclare « français ». Des navires français sont cependant encore pillés, dans l'estuaire en 1830... 1837, notamment à l'initiative du chef Kringer. [Elikia MBokolo, 1981, pp 70 et suivantes].

En 1837-1838, une véritable mission d'exploration est confiée au capitaine de vaisseau Edouard Bouët-Willaumez. Elle quitte Gorée le 3 novembre 1838, à bord de La Malouine, et touche le Gabon en février 1839. On lui a adjoint M. Broquant, délégué de la Chambre de Commerce de Bordeaux, chargé d'étudier « les ressources commerciales du littoral africain, et les moyens d'en faire profiter nos ports et nos fabriques ». [Fernand Rouget, 1906, p 13].

En fait, cette mission « inaugure à la côte occidentale d'Afrique, la politique des points d'appui », prônée par François Guizot, alors ministre des Affaires étrangères, visant à lutter contre la traite négrière et à établir, sur le continent africain, les esclaves libérés de bateaux les transportant, ou des Noirs libres venant d'Amérique ou d'Europe « jugés encombrants, trop nombreux, ou dangereux ». [Elikia MBokolo, 1992/1995, Tome II, p 239].

Une convention, signée le 9 février 1839 entre Bouët-Willaumez et le roi Denis, chef principal de la rive gauche du Gabon, attribue à la France un terrain où elle peut « élever toutes les bâtisses, fortifications ou maisons qu'elle jugera bon (art. 2) ». Ce traité ouvre, en fait, à la France la porte du Gabon. C'est cependant sur la rive droite que s'établit Bouët-Willaumez, « frappé par la mortalité considérable des blancs des factoreries situées sur la rive gauche de l'estuaire ». [F. Rouget, opus cité, p 13]. Il signe avec le roi Louis le traité du 18 mars 1842 qui lui concède « la souveraineté du territoire entre le village du roi Glass et celui du roi Quabens ».

Un premier blockhaus est ainsi construit, en 1843, à Okolo (à quelques kilomètres au nord-ouest du futur Libreville) : c'est le fort d'Aumale, situé sur une petite élévation occupée par les Mpongwé du roi Louis. Dès le début, son responsable, le commandant Brisset crée autour du fort des jardins et une rizière, qui seront cependant vite abandonnés, relayés par ceux de la Mission des Pères du Saint Esprit qui s'installe à toute proximité, en 1844 (cf infra : Section XI).

Puis, en 1848, Bouët-Willaumez, devenu commandant de la Division navale des côtes occidentales d'Afrique, à Gorée, fonde le village de Libreville (les Britanniques ont bien créé Freetown, en 1792), pour y installer les Loango libérés par la Marine lors de la capture du vaisseau négrier l'Elisa. Dans l'esprit du commandant Bouët, il s'agit d'implanter un village de colonisation agricole. Pour l'anecdote, ce projet n'aura guère de suite : les Loango, provisoirement hébergés, puis employés à Gorée, ne sont que très peu à souhaiter repartir au Gabon, à la condition, toutefois, qu'ils puissent disposer d'esclaves pour cultiver les terres qui leur sont attribuées...! En fait, les rares « volontaires » seront des commis (du commerce ou de l'administration), des ouvriers, à défaut d'agriculteurs.

Libreville devient cependant le centre de l'expansion française au Gabon : le « poste » y est transféré en 1849. Après la rupture avec Gorée (1859), il devient le chef-lieu des établissements du Sud, dont les « postes secondaires » sont Grand Bassam, Assinie, Dabou (Côte d'Ivoire). Au Gabon même, des traités sont progressivement conclus avec les chefs de la côte, du Rio Campo à l'embouchure du Congo.

10.2. Les Jardins

Dès la première implantation, de 1843, le fort d'Aumale s'est donc doté d'un jardin potager-verger doublé et relayé par le jardin de la Mission catholique et, dans une réelle mesure, de la Mission protestante américaine (cf infra : Section XI). Des essais importants et variés sont immédiatement entrepris dans ces jardins et, en 1848, le capitaine Edouard Bouët-Willaumez peut écrire : « le sol ne s'est montré rebelle, jusqu'à ce jour, à aucun des essais de plantation de café, de cacao, de coton tentés sur une petite échelle, dans les environs du fort français ». [Bouët-Willaumez, « Commerce et traite des Noirs aux Côtes occidentales d'Afrique » Paris 1848, p 156; cité par Jacques Ancel, 1902, Première partie, p 83]

Avec le transfert du point d'appui français et la création de Libreville, les besoins d'approvisionnement de la nouvelle agglomération s'affirment et vont croître rapidement : dès 1865, Libreville comptera 2.000 habitants, dont une centaine de Blancs. C'est le Commissaire de la Marine Aubry-Lecomte qui, en 1849, plante « un magnifique jardin, connu sous le nom de Jardin d'essai ou d'acclimatation, suivi par le Jardin de la Station (1850) ». [La Mission Sainte Marie du Gabon. Congrégation des Pères du Saint Esprit. Eléments réunis pour une thèse par Odette Tornezy, décédée accidentellement; communiqués par le RP Ghislain de Banville, archiviste de la Congrégation, Chevilly-Larue, mars 1998].

En parenthèse terminologique, à propos des appellations « jardins d'essais, jardins de stations », il est souvent nécessaire de distinguer dans les implantations européennes sur les côtes d'Afrique : d'une part, les installations permanentes, les « postes ou comptoirs », où résident un représentant du gouvernement (français en l'occurrence), des militaires, des fonctionnaires, des commerçants (factoreries) ; et, d'autre part, les points de relâche ou de ravitaillement de la flotte, « les stations » (navales). Les deux établissements, parfois confondus, parfois très distants (Saint-Louis et Gorée par exemple, au Sénégal), gèrent chacun leur logistique dont, entre autres, les jardins destinés à les approvisionner en légumes et fruits frais. Sans que l'on puisse établir une règle trop générale, les jardins de postes pourront devenir « Jardins d'essais », « Jardins d'acclimatation », les seconds resteront les « jardins de Stations ». Par exemple, à Libreville, le premier jardin (jardin d'essai) est l'oeuvre d'Aubry-Lecomte, qui bien qu'appartenant à la Marine est un administratif résident, alors que le second (jardin de la station), est l'oeuvre d'Auguste Bouët, le propre frère d'Edouard et commandant de l'Adour, bateau stationnaire.

Les divers essais de culture faits, dans ces premiers temps d'occupation française, dans les jardins du comptoir et de la station réussissent autant que possible. En particulier, les terrains humides des forêts conviennent à la culture du vanillier et les boutures que le commissaire Aubry plante, en 1852, donnent « les plus belles espérances ». « Ces résultats sont une preuve des ressources qu'offre ce beau pays, s'il venait à être colonisé ». [Vignon : « Le Comptoir français du Gabon sur la côte occidentale d'Afrique » Nouvelles Annales des Voyages, Paris, 1856, t. 4, p 290 ; cité par Jacques Ancel, opus cité p 83]. Aux productions végétales, les jardins de poste, de station ou de mission, associent dès le départ quelques activités d'élevage : bovins, ovins, volailles, etc.

10.3. La tentation des plantations, dès les années 1840

Dès les premiers établissements des trafiquants ou des négociants européens, sur les rives de l'estuaire du Gabon, dès les premières explorations des contrées proches (et plus tard, plus au Sud, des bassins de l'Ogooué), une forte conviction prévaut : « le pays est éminemment fertile et productif ». « Lorsque le travail de l'homme régularisera cette puissance de la création, [...] contraindra la nature à dépenser en plantations utiles cette force et cette surabondance de vie, l'Afrique possèdera, au cap Lopez, une des plus riches colonies du globe ». [Barbedor :

« Note sur la faune et la flore du Gabon », Bulletin de la Société géographique, Paris, 1869, p 14, cité par J. Ancel p 83].

En fait, l'agriculture locale offre déjà une notable diversité de productions. Paul du Chaillu, dont le père gère une factorerie sur l'estuaire et qui va explorer le Gabon littoral et son arrière pays dans les années 1850, en présentera une des premières palettes : palmiers, bananiers, manioc, pistaches, maïs, patates de l'île de Corisco (au large de l'estuaire du Mouni, à l'extrême sud de l'actuelle Guinée équatoriale), bois rouge, lianes à caoutchouc, etc. [du Chaillu : « Voyages et aventures dans l'Afrique équatoriale, Paris, 1863, p 365 ; cité par Jacques Ancel, p 82]. D'ailleurs, comme le rappellera Jacques Ancel, « les indigènes apportent (déjà) à la côte : huile, vin et amandes de palme, arachides, cire, gomme copal, orseille (lichen tinctorial du genre *Roccella*), bois de teinture (l'Okoué, *Baphia nitida* : cf supra : Chapitre VI, Section II-2), ébène, acajou, surtout le caoutchouc et l'ivoire... » [Ancel J. p 93].

Devant de telles potentialités, et parallèlement aux efforts du poste, de la station, des missions et de leurs jardins, les négociants résidant ou traitant dans l'estuaire du Gabon, recherchent très tôt des produits de substitution au trafic négrier et envisagent d'entreprendre des plantations. Celles-ci pourraient compléter, ou remplacer les produits du commerce traditionnel, dont certains sont déjà illicites (esclaves) et d'autres menacés, à terme, d'épuisement, car provenant de la seule chasse ou cueillette : ivoire, caoutchouc, gomme copal, etc..

En fait, le premier projet est proposé dès l'établissement, en 1843. Il est dû à Adolphe Le Cour-Grandmaison, capitaine au long cours, négociant et membre de la Chambre de commerce de Nantes, « précurseur méconnu des impérialistes de la fin du XIX^{ème} siècle ». Le Cour a séjourné au Bénin et surtout à Zanzibar (où ses navires continuent à trafiquer). Il veut résister à l'Angleterre et aux Etats Unis, « se soustraire au monopole des Américains » pour l'approvisionnement du coton, produit pour lequel l'Europe dépend de l'extérieur. C'est d'ailleurs une préoccupation semblable qui a motivé les projets de colonisation du Walo, au Sénégal, évoqués aux Sections IV, V, VI et VII). Le Cour s'assure du concours du capitaine Amouroux, qui connaît bien la « troque » au Gabon et signe, avec Denis Rapontchombo, un traité aux termes duquel le chef Mpongwe « cédait en toute propriété à MM. Lecour et Amouroux, toutes les terres cultivables de son territoire », sur la rive gauche de l'estuaire, « avec liberté d'en disposer comme bon leur semblerait et s'engageait à leur fournir tous les travailleurs nécessaires. En échange, il recevrait « sa vie durant, ses héritiers n'y ayant droit » le dixième du bénéfice net de l'exploitation. Le Cour et Amouroux associés fondent le « comptoir nantais du Gabon » et créent une plantation expérimentale pour la culture du coton indigène en face du Fort d'Aumale.

À son retour en France, Amouroux ramène, pour examen, des échantillons de coton sauvage qui reçoivent une appréciation favorable des courtiers du Havre et du Comité des Arts et Manufactures. [A. Le Cour, 1848, p 6]. Le ministre de la Marine refuse cependant toute aide à Le Cour qui effectue, malgré tout, un deuxième voyage en 1844 (le premier s'est effectué fin 1843- début 1844), après avoir fondé avec quelques amis une nouvelle société, la « Compagnie de colonisation africaine » ; mais Denis refuse de fournir la main d'œuvre et Amouroux ne peut défricher que la petite colline de Pinta da Mina. Un troisième voyage a lieu en décembre 1845, avec deux agents chargés de diriger les plantations, du matériel de construction, des instruments de culture, etc.. Il ne va être qu' « une série de désillusions ».

Le 6 mars 1846 suivant, Amouroux conclut cependant, avec le chef Quaben, un contrat de concession sur la rive droite, à l'abri du fort, en vue d'y établir une autre plantation avec des travailleurs Seke. L'affaire paraît sérieuse aux officiers du poste et suscite l'émulation des

autres traitants français. Montagnès de La Roque, responsable du poste, signale de vastes défrichements payés avec du rhum fabriqué à partir de la canne à sucre locale... (rapport du 16 juin 1846 à la Marine). C'est cependant un nouvel échec (E. MBokolo). Simultanément, le 11 mars 1846, le capitaine Cousin qui avait, en 1842-1843, étudié pour la maison Lamoisse du Havre les possibilités de plantation de canne à sucre et d'indigo au Gabon, obtient de Quaben et Louis Dowe une importante concession. Malgré le refus de Montagnès de La Roque de la ratifier, l'entreprise démarre en décembre 1846. Le manque de main d'œuvre fait qu'en début 1848 elle ne se compose que de quelques plants de manioc, bananiers, cannes. Une troisième tentative de Chevalier, négociant de Nantes, envisagée avec les chefs François (de l'île de Ndambe ou Coniquet) et Old Peter (de la pointe Coniquet), ne dépasse pas le stade du projet.

Ainsi, au contraire des jardins dont les résultats s'avèrent satisfaisants, la décennie 1840 s'achève avec la faillite de tous les projets de plantations entrepris à grande échelle.

10.4. Une ébauche de planification de la production agricole gabonaise, dans les décennies 1850, 1860...

Ces péripéties ne semblent cependant pas entamer les convictions de E. Bouët-Willaumez quant aux fortes potentialités agricoles du Gabon. Devenu Gouverneur du Sénégal et Commandant de la Division navale, il institue, par arrêté du 12 juillet 1849, une « Commission agricole et commerciale du Gabon », dont il règle l'organisation dans son ordre du jour du 16 août 1849. Rapporté par E. MBokolo [opus cité, 1981, pp 100 et suivantes] ce document pourrait constituer un remarquable préambule à bien des projets de développement intégré, élaborés dans la deuxième moitié du siècle suivant : « La Commission doit essentiellement étudier les conditions géographiques et humaines d'une agriculture commerciale au Gabon (la nature du sol, les ressources qu'il était possible d'en tirer, les disponibilités en main d'œuvre et le coût de celle-ci) et déterminer, après les difficultés soulevées par les premières expériences de colonisation, les considérations qui guideraient les autorités du poste et les chefs mpongwé dans la rédaction des contrats de vente ou de location de terrains ».

Les sept membres de la Commission sont surtout des officiers ou agents du poste ; « outre Bouët qui préside les six premières et la dernière des dix réunions de la commission, seuls Aubry-Lecomte, chargé du service administratif, et le capitaine Parent ont une réelle connaissance du Gabon ; le commerce français est représenté par Cousin et surtout Audibert, agent de la maison Vidal du Havre, qui fait plusieurs communications remarquées sur les bois du Gabon... ». Les traitants britanniques, les courtiers et chefs mpongwé ne sont cependant par convoqués. Les membres de la Commission sont unanimes à souligner la richesse et l'extrême productivité des sols du Gabon. « À ces deux grands principes de fécondité, l'abondance des eaux et le mélange des matières terreuses, si on joint la chaleur des régions équatoriales, personne ne contestera l'aptitude du sol du Gabon à produire tout ce qu'on voudra lui confier, avec la même facilité que les autres régions placées sous la même latitude et qui ont été déjà expérimentées (Lehir, Rapport des travaux...) [...]. Cette terre généreuse (peut) supporter la culture des denrées d'exportation : en particulier l'huile de palme, connue des Naturels ; l'arachide, dont la culture avait été signalée par Parent dès 1844 et que Cousin avait réussi à faire planter, sur une assez grande échelle, en 1847-1848, par des chefs de la rive droite [...] ; le riz, qui donnait de beaux résultats dans les jardins des missionnaires américains et français ; enfin des cultures (le cacaoyer, le cotonnier, le chanvre et la canne à sucre), dont la présence ou l'essor à l'île du Prince, à Corisco et à São Tomé faisait croire qu'elles viendraient aussi bien au Gabon ». [E. MBokolo, p 241].

Cet optimisme oublie cependant que ces produits n'occupent alors, dans les systèmes culturels des Mpongwé, qu' « une place tout à fait secondaire et marginale ». Pour « redonner confiance aux particuliers », après les échecs d'Amouroux et Cousin, la Commission demande au Gouverneur du Sénégal et au Ministre, la création « d'un jardin modèle où serait tentée la culture des espèces utiles » (Note sur le Gabon, Aubry-Lecomte, 29 septembre 1849). En attendant, le commerce du Gabon reste fondé, à court et moyen termes, sur les produits de cueillette ; et les demandes de concession portent surtout sur les factoreries commerciales.

Le succès des « jardins » provoque cependant de nouvelles vocations. En particulier, en 1854, un chirurgien de la Marine, le Docteur François Ricard que l'on va retrouver quelques années plus tard au Sénégal [Dr F. Ricard, 1865] entend réaliser le vœu (de son Excellence le Ministre) d'élever le Gabon au rang des colonies productives ». Ses projets sont à la fois agricoles (plantations de palmier à huile, de canne à sucre, extension de la culture du manioc, le tout associé à l'élevage) et industriels (fabrication d'alcool et de semoule, traitement des bois). Ricard fait l'unanimité sur sa remarquable intelligence, sa parfaite maîtrise des sciences exactes, son activité inlassable et son excellente connaissance du pays. Il semble sérieux et on lui accorde facilités pour lui et ses associés, les époux Fischer (maître-clairon des équipages de ligne de Toulon). Et le Ministre Ducos l'envoie au Gabon.

Au passage à Gorée, Ricard rencontre le Commandant de la station (navale), Mauléon et obtient son appui pour aller rassembler à Quita, dans le Haut Sénégal (Kita, dans l'actuel Mali), un troupeau de bovins (N'Dama) qu'il offre de convoyer jusqu'au Gabon, afin d'y constituer de petits troupeaux disséminés. F. Ricard a en effet été frappé, lors de son séjour précédent au Gabon, « par la beauté des animaux élevés en petit nombre par les deux Missions (catholique et protestante) et par les Noirs ». [F. Ricard, opus cité, p 294]. En fait, l'aide promise à F. Ricard ne lui est pas accordée. Le Ministre change et son successeur préfère privilégier « le grand Bassam » (Côte d'Ivoire). En 1856, aucun projet n'a vraiment démarré au Gabon, et F. Ricard rentre en France. On le retrouve au Sénégal, quelque temps après..., et à la Section VIII du présent Chapitre VII.

Au Gabon, demeurent cependant les jardins du poste, de la station, des missions. En 1854, l'aspect général du Plateau arrache d'ailleurs encore des cris d'admiration à Jérôme-Félix Monléon Commandant de la Division navale : « il n'y a toujours pas de fortifications, mais le poste est encadré par de beaux jardins, celui du comptoir entretenu par Aubry-Lecomte et celui de la station, par Auguste Bouët ».

10.5. Un chercheur quasi-oublié : Aubry-Lecomte

Le jardin, sans doute le plus remarquable de ces années 1850 dans l'estuaire du Gabon, est celui d'Aubry-Lecomte, que son créateur a délibérément orienté vers « l'expérimentation et l'acclimatation de certaines cultures ; et l'étude, en relation étroite avec le Muséum de Paris, des produits du sol du Gabon et de leur rentabilité comme matières premières industrielles ». Ces recherches menées au début dans l'isolement le plus complet (Auguste Bouët parle d'abnégation, de dépenses personnelles, de travaux constants et dangereux) reçoivent ensuite le soutien du Commandant de la division navale Penaud et du ministre de la Marine. À retrouver ces témoignages, il paraît évident que la personnalité d'Aubry-Lecomte mérite mieux, dans l'histoire de la recherche agronomique, que le quasi-oubli dans lequel il est tombé.

F. Ricard [opus cité p 225] résume ainsi les contributions, les espoirs, les désillusions, le courage de son ami, en même temps que l'absence de continuité dans l'œuvre administrative : « Dans un premier séjour au Gabon, il avait créé un jardin dans lequel, plus préoccupé de l'avenir que du présent, il donna ses préférences au verger. Notre ami ne comptait certes par avoir le temps de goûter aux fruits de ses peines ; mais il lui fut donné de retourner au Gabon plusieurs années après. D'un jardin qu'il avait laissé plein de promesses, à peine retrouva-t-il la place ; la végétation luxuriante du pays équatorial avait repris une possession, à laquelle aucune main d'homme n'avait tenté de mettre obstacle ».

« M. Aubry-Lecomte donna huit jours à la douleur, puis il recommença une nouvelle lutte ; ayant pour lui plus d'expérience et plus de temps, il lui fut donné de laisser des arbres à un état de production tel, qu'il n'y avait plus à craindre de les voir abandonner. Persuadé que l'avenir du Gabon doit commencer par la production animale, M. Aubry-Lecomte entoura le troupeau de soins inconnus avant son administration. En même temps, par ses recherches personnelles et par celle des Noirs (qu'il avait formés), cet infatigable travailleur enrichissait le Muséum d'un nombre considérable de nouvelles espèces animales et végétales ; il signalait au Commerce les productions utiles du Gabon, le caoutchouc, les graines oléagineuses spontanées, etc.. Aussi actif et hardi que M. Duchailu, M. Aubry-Lecomte l'emportait par une résistance physique au climat tout-à fait exceptionnelle. Si [...] M. Aubry-Lecomte avait travaillé pour l'industrie anglaise et américaine, il serait arrivé à la célébrité ; il se contente d'être utile ».

Aubry-Lecomte est cependant nommé, à son retour en France, Conservateur de l'Exposition permanente des Colonies et de l'Algérie, que le ministre des Colonies ouvre aux Champs Elysées à Paris, au début des années 1860.

Au Gabon, les officiers poursuivent l'œuvre d'Aubry-Lecomte, en particulier Auguste Bouët qui, en sept ans, plante 2.900 arbres fruitiers : « caféiers, cocotiers, cacaotiers, palmiers à huile, orangers, bananiers, mangotiers, goyaviers, citronniers, etc. [...] dans le jardin de la Station, sur les routes de Libreville, de Glass et de Kerelle, et sur le chemin dit de la Fontaine » (état au 1^{er} février 1857, au départ de Bouët pour la France).

Avec quelques vicissitudes (E. MBokolo signale, par exemple une détérioration vers 1855, « faute de graines et d'outils »), les jardins de Libreville et de la Mission Sainte Marie du Gabon (cf infra) vont ainsi continuer, tout au long de la période, et bien au-delà (cf Volume

IV) à procéder aux introductions et essais systématiques d'espèces animales et végétales exotiques. Par exemple, le caféier *Coffea Liberica* à gros grains, dit Liberia (du nom de son pays d'origine) sera introduit en 1880-1885 et utilisé pour les premières plantations européennes, puis africaines de la région. Le *Coffea stenophylla* (café du Rio Nuñez ou du Rio Pongo, Guinée ; de Sierra Leone) est, lui, déjà présent « dans le Jardin d'acclimatement du Gouvernement du Gabon [...] antérieurement à 1853 ». [Roland Portères, 1962, p 8].

10.6. Les retombées, en campagne, des essais d'introductions et tentatives de colonisation de ce mi -XIX^{ème} siècle

Le bilan de tous ces efforts, en faveur d'une agriculture gabonaise « modernisée », notamment par l'introduction de nouvelles cultures commercialisables, semble donc bien maigre, en particulier si l'on en juge par le nombre de plantations, à initiatives européennes, ayant survécu aux grands projets, tant publics que privés, élaborés dans les années 1840. La réalité est, sans doute, assez différente et beaucoup moins affligeante, grâce notamment à l'appropriation qu'ont su réaliser les agriculteurs locaux de ces innovations, qu'ils ont ainsi connues et appréciées. Les Chapitres consacrés dans le présent Volume III, et dans le suivant, aux Productions en fournissent plusieurs illustrations.

Un seul exemple permet ici d'apporter cette nécessaire note d'optimisme. Il est extrait des récits du voyageur-aventurier Paul du Chaillu, familier de ces contrées. En avril 1856, il rend visite au roi Denis Rapontchombo, celui-là même avec lequel Le Cour et Amouroux avaient négocié un contrat de terrains, en 1843, pour y implanter eux-mêmes un projet de colonisation, avorté dans l'œuf (cf supra : La tentation des plantations). Or le roi Denis et sa première femme Akéré, ont repris le flambeau et réalisé, dans la crique Mbata de l'estuaire du Gabon, leur propre projet dont P. du Chaillu rend ainsi compte : « je voyais, à droite et à gauche, et à plusieurs milles, dans toutes les directions, des champs d'arachides, de bananes, de maïs, de cannes à sucre, de gingembre, d'ignames, de courges (le légume favori des Noirs), tandis qu'auprès des cabanes croissaient le papayer, le citronnier, l'oranger sauvage, pêle-mêle avec une abondance de bananiers et d'ananas ». [P. du Chaillu : « Voyages et aventures »; cité par Abbé A. Walker, 1952, pp 278-286].

L'exemple du roi Denis sera suivi par bien d'autres producteurs, des plus puissants aux plus humbles. Et l'abbé A. Walker de conclure l'article déjà référencié par une citation : « Plus de 40 % des plantes cultivées par les Noirs ne sont pas originaires de l'Afrique, mais y ont été importées. C'est un fait matériel au sujet duquel on ne peut discuter [...]. On le voit donc, le Noir d'Afrique, que l'on croit cultivateur routinier par excellence, a su, depuis des siècles, accepter et développer la culture de nombreuses plantes qui ont changé et changeront encore plus sa façon de vivre ». [Grands lacs. Revue publiée par les Pères blancs, 15 octobre 1948].

10 .7. L'après 1870, au Gabon et au Congo

En même temps que se poursuivent les voyages de « découverte » de l'intérieur du Gabon, une première mission scientifique est confiée, par la Société de géographie de Paris, avec l'appui financier d'un naturaliste de la capitale, Bouvier, aux explorateurs Alfred Marche et le marquis de Compiègne, en 1873. Ils remontent l'Ogooué jusqu'à son confluent avec l'Ivindo (actuel Makokou), mais doivent rebrousser chemin. C'est ensuite, en 1875, que s'organise la première exploration Savorgnan de Brazza, avec le docteur Noël Ballay et Alfred Marche. La mission atteint l'Alima et la Licona, affluent et sous-affluent du Congo, en début 1878.

C'est lors de sa deuxième expédition que de Brazza fonde la station du haut Ogooué, Franceville, près de Nghimi sur la Passa, en amont de son confluent avec l' Ogooué, en pays salubre. Il atteint le Congo en octobre 1880, au bord du Pool où le Makoko, roi des Batéké, lui concède un terrain entre les rivières Impila et Djoué. C'est sur cet emplacement de Ntamo et du village voisin d'Okila que naît le futur Brazzaville et que se situe la rencontre historique du sergent Malamine et de John Rowland Stanley.

En mars 1882, de Brazza arrive sur les bords du Niari. Ce fleuve coule vers l'Océan qu'il atteint sous le nom de Quillou ou Kouilou, et sa source orientale est voisine de celle du Djoué, affluent du Pool : la voie française Congo - Océan s'esquisse... : elle sera concrétisée par la voie ferrée reliant Brazzaville à Pointe Noire, au sud de l'embouchure du Kouilou (environ 50 kilomètres) et du vieil appontement-comptoir de Loango (15 km). [d'après J. Ancel, opus cité, deuxième partie, pp 99-119].

*

*

*

SECTION XI. DU SPIRITUEL AU TEMPOREL : LE RÔLE DES MISSIONS RELIGIEUSES DANS L'AGRICULTURE GABONAISE.

11.1. L'installation au Gabon, dans les années 1840

Dès leur arrivée au Gabon, entre 1842 et 1844, les missionnaires, tant protestants que catholiques, se voient dans l'obligation, pour des raisons éducatives et alimentaires, d'associer à leur ministère spirituel, des tâches beaucoup plus matérielles afin, notamment, d'assurer pour eux-mêmes et leurs catéchumènes et élèves, nourriture suffisante et confort, même parfois spartiate. Sénèque n'avait-il pas dit, dix huit siècles plus tôt, qu' « on ne peut attendre ni respect de la loi, ni raison, de ceux qui ont faim ». Et en Afrique sub saharienne musulmane un proverbe Bambara n'affirme-t-il pas : « La cuisine est plus vieille que la mosquée »... ?

Aussi, les missionnaires s'attachent-ils à créer, autour de leurs lieux de culte et logements, un espace agricole, généralement conquis sur la brousse ou la forêt, à y établir jardins, vergers, terrains de culture, parcours et élevage, et y construire les bâtiments de service nécessaires. Sans doute, leur premier réflexe est-il d'emprunter à l'agriculture traditionnelle les ressources indispensables à leur subsistance ; mais très rapidement le besoin de produire, autour d'eux, les végétaux et animaux familiers de leurs pays d'origine, les amènent, à l'instar des commerçants et marins (évoqués à la Section précédente), à introduire, tester de nouvelles espèces.

Sans doute aussi, une certaine prétention, louable au demeurant, à introduire des innovations exotiques dans les pratiques locales, à « moderniser » les techniques et systèmes de production existants, n'est-elle pas étrangère à ces tentatives. À une nouvelle foi pourquoi ne pas joindre une autre façon de vivre ? Quoiqu'il en soit, cet engagement temporel des missionnaires les conduit à réaliser de nombreux essais de culture, d'aménagement des terres, de traitement des récoltes, d'alimentation des animaux, et à introduire des espèces végétales et animales de toutes origines. Leur contribution à la modeste recherche agricole de l'époque est indiscutable.

Les premiers missionnaires chrétiens à s'établir dans l'estuaire du Gabon sont des Américains méthodistes « au nombre de quatre, dont un homme de couleur », avec femmes et enfants. Wilson, le chef de mission, a choisi l'emplacement de la future mission, lors d'un premier voyage, effectué seul (en 1842 ?) à Baraka (à l'est de l'actuelle Libreville, sur la rive gauche de la rivière Lowé). Sur les terrains qui leur sont concédés, « à prix d'argent », les missionnaires entreprennent immédiatement des activités agricoles.

Le lieutenant de vaisseau Darricau, qui est chargé d'explorer l'estuaire du Gabon pour le compte de la division navale française, les visite en juillet 1844. Il écrit : « Les premières cultures sont des plants de bananiers assez considérables, des champs de patates douces, de giraumonts, d'ignames, de manioc [...]. Ce sont les écoliers seuls qui font le travail, apprenant à se servir des instruments aratoires américains [...]. Peut être même pensent-ils (les missionnaires) à quelques plantations de café et de cacao, qui seront plus tard un produit [...]. Quelques couples de taureaux et de vaches, des moutons, des cabris, des poules, des pigeons [...] élevés avec soins, réunis tous les soirs à couvert [...] se sont multipliés... ». [Darricau, 1844, pp 272-274].

Dans les mêmes temps, arrivent les missionnaires catholiques de la Congrégation du Saint Esprit, fondée par le père Xavier Libermann. Ils se préoccupent, comme leurs collègues américains, de créer, dès 1844, des jardins et un élevage. Le supérieur de la mission, le Père Jean-Rémi Bessieux, d'origine paysanne, achète en 1846 au roi Quaben 1,2 hectare sur la rive droite ; et le roi François lui cède 400 hectares de l'île de Koniquet (Conniquet, près de la pointe Owendo). En 1852, le roi Denis lui cède également un terrain, sur la rive gauche et, en 1855, l'Administration lui concède, à titre provisoire, les 20 hectares entourant l'ancien Fort d'Aumale, abandonnés en 1850 lors de l'installation au Plateau (à Libreville).

Le Père Bessieux procède, dès son arrivée, à une première prise de contact avec les habitants Mpongwé et Boulou et à l'exploration des environs, « une forêt continue, mêlée de broussailles que l'on ne peut guère pénétrer ». [lettre du 11 juillet 1845 à Libermann]. Le Gabon lui apparaît alors comme un pays incontestablement fertile : « en ce sol gorgé d'eau et d'humus, tout semble pousser sans travail » ! [lettre du 15 octobre 1845]. Il défriche des terrains contigus à ceux du fort d'Aumale et y établit un premier jardin, à l'image de celui des officiers du fort. Cet emplacement sera d'ailleurs définitif pour la mission, qui ne suit pas le transfert du poste français vers la future Libreville, en 1849.

Dans ce jardin, « cultures, élevage vont de pair [...], les bananiers viennent bien et donnent copieusement un pain quotidien ». Après les cultures indigènes, les missionnaires tentent l'introduction de cultures vivrières européennes, reçues de France par l'intermédiaire du capitaine de marine Amouroux, par ailleurs directeur d'une société fondée par Le Cour (cf supra). Quelques mois plus tard, les missionnaires ont, dans leur jardin toutes sortes de légumes, choux, salades, oignons, radis, céleris, « en quantité ». Ils pensent à des essais de

canne à sucre et de caféier. S'agissant de l'élevage, ils ont déjà des volailles, des cochons et quelques cabris.

Ils peuvent ainsi ravitailler leur communauté, les quelques enfants qui leur ont été confiés, « qui reçoivent gratuitement la nourriture », et aider les Européens du comptoir : « nous leur rendons service avec nos légumes » (Bessieux à Libermann, septembre 1846).

Comme la Mission méthodiste, la Mission catholique utilise les jeunes élèves pour entretenir cultures et cheptel, persuadée aussi des vertus du travail pour l'éducation des enfants. Bessieux, devenu évêque, l'affirmera encore quelques années plus tard : « le travail manuel honore l'homme libre ». S'étant entendu répondre à ce propos par l'un de ses paroissiens, « alors pourquoi ne travailles-tu pas toi-même ? », le lendemain il s'était mis à la tâche avec un acharnement de paysan et avait consacré huit heures par jour à la culture de la terre. [Le Tour du Monde, 1876 ; cité par Odette Tornezy, inédit].

11.2. Des projets de mise en valeur agricole. Diversification et plantations expérimentales...

De retour au Gabon, en 1854, après un séjour en Europe et des contacts avec des instances gouvernementales françaises et britanniques, Mgr Bessieux donne à la communauté de Sainte Marie des directives nouvelles et esquisse « un plan de développement agricole (qui) s'intègre dans une perspective à long terme de transformation de la société indigène, et (dont) les projets de cultures sont conçues dans un but autre que la seule subsistance immédiate : à côté des cultures vivrières vont être pratiquées les cultures industrielles, seules capables, pense-t-on désormais, de modifier radicalement le genre de vie des populations locales ». [Tornezy Odette, 1982].

En 1855, Bessieux obtient 20 hectares de terrain supplémentaires au nord de Sainte Marie, pendant que sous l'impulsion d'Aubry-Lecomte, le jardin du comptoir « s'agrandit tous les jours et compte six cents caféiers en plein rapport ». Les deux jardins, comptoir et mission, s'enrichissent mutuellement, dans une saine émulation, et procèdent à des échanges entre eux et avec les autres terres tropicales. La mission américaine plante, elle-même, cinq cents caféiers.

L'une des premières cultures industrielles envisagée par Bessieux, dans le cadre de son projet de développement agricole, est le cotonnier qui existe à l'état sauvage (et a été à la base de l'expérience ratée de Le Cour en 1844). Bessieux espère, par la culture cotonnière, stabiliser les populations, surtout adonnées au commerce de troc (l'ivoire en particulier) et à la cueillette du caoutchouc sylvestre. Prudemment, il propose, en 1856, de « commencer par une centaine de pieds, on agrandira ensuite [...] jusqu'à sept cents ou huit cents pieds ».

Cependant, à la suite de la grave famine de 1857, il développe les cultures arbustives alimentaires. Dès novembre 1856, il avait d'ailleurs réalisé « de magnifiques plantations de cocotiers, de dattiers, de bananiers, d'arbres à pain, de caroubiers et d'autres arbres précieux [...] ». Une autre culture qui occupe beaucoup [...] est celle du manioc qui fait le fond de la nourriture des indigènes avec les grosses bananes ». [Archives de la Congrégation du Saint Esprit, CSSp, 1857). Mais de toutes les cultures, c'est l'arbre à pain qui est l'objet des plus grands soins de Jean-Rémi Bessieux.

En 1858, les perspectives de développement agricole lui apparaissent favorables et si, comme le souhaitent les « directives de Dakar », selon lesquelles une spécialité doit être affectée à chaque peuple, « pour le Gabon cette spécialité locale sera de former une petite colonie agricole et d'y former avec les études, un laboratoire qui épure les cœurs... ». [Archives

CSSp - Bessieux à Schwindenhammer, Supérieur de la Congrégation, 20 avril 1860]. Pour Bessieux, les enfants que la mission forme doivent être les artisans du changement, en leur apprenant « les cultures modèles », cultures non plus adaptées spontanément au terrain, mais utilisant aussi, au prix d'un dur labeur, les terrains peu fertiles, arides (pour l'arbre à pain) ou marécageux (pour les cocotiers) ». Un siècle plus tard les agronomes parleront de diversification, qui, toutefois, suppose souvent une amélioration foncière préalable.

En 1860, Bessieux réaffirme « la nécessité d'un vaste plan d'ensemble, impliquant la connaissance des terrains, des végétaux, et permettant la mise en valeur de toutes les surfaces disponibles, quelle que soit [...] leur nature ». Ceci implique un travail « continu et réfléchi », qui « permettra de bien plus belles récoltes... », de fixer les populations qui « ont l'habitude de changer fréquemment de lieux de cultures » dès que les terres cessent d'être productives. [lettre du 18 février 1860 à Schwindenhammer, Archives CSSp]. Un siècle plus tard, on parlera de diagnostic de situation, aptitudes culturelles des terroirs et paysage agricoles...

En 1861, dans un long rapport, le Père Le Berre, alors administrateur de la Mission (depuis 1858), reprend cette orientation, mais avance cependant l'idée que s'il convient bien d'essayer, en tout terrain, des cultures exotiques, il serait sans doute meilleur de tenter d'améliorer les cultures indigènes, par l'exemple donné à la Mission même. Il souhaite que ne soient retenues que les cultures *a priori* bien adaptées et que des renseignements soient demandés, à cet effet, « sur les principales choses qu'on cultive comme objets de commerce dans nos colonies de Cayenne, de la Martinique et à Saint Domingue ». [lettre du 23 août 1864, Archives CSSp]. La trop grande humidité du Gabon fait, par exemple, abandonner la culture du cotonnier, alors qu'au Sénégal Mgr Kobès songe à lui donner une très grande extension, pour profiter de la rupture d'approvisionnement de l'Europe, due à la guerre de Sécession des Etats Unis.

Une nouvelle grave famine ayant éclaté en 1863, les missionnaires s'orientent vers la culture du riz, qui apparaît rapidement prometteuse. En outre, en 1868, ils créent une belle plantation de mille cacaoyers, après que les défrichements des anciens terrains du blockhaus et l'assainissement des terres marécageuses aient été achevés. Elle complète les plantations de riz, de manioc, de cocotiers, bananiers, corossoliers, manguiers, etc., devant lesquelles l'amiral manifesta sa satisfaction en juillet 1869 (cf supra).

11.3. Une approche plus scientifique : le Père Charles Aubert Duparquet

Cependant, en même temps que la mission Sainte Marie élabore, en liaison avec les responsables des jardins du comptoir et de la station, les techniques et méthodes de plantation des principales cultures annuelles ou arbustives possibles, une orientation plus scientifique se dessine, dès 1857, avec l'arrivée à la mission d'un botaniste averti, à forte personnalité, le Père Charles Duparquet, chargé de l'Œuvre des Enfants à partir de 1862. C. Duparquet envisage la constitution de collections d'histoire naturelle : minéraux, plantes, coquillages. Il veut entreprendre de greffer des arbres, introduire de nouvelles cultures, créer un jardin botanique à la mission, etc.. Il ne tarde pas à se heurter au Père Le Berre, beaucoup plus pragmatique, qui pense qu'il est « peut être (plus) utile et avantageux au pays... » de travailler aux constructions locales, à l'amélioration des cultures traditionnelles, à la création d'une industrie locale, que d'envisager la production de matières premières qui, par l'exportation, permettrait au Gabon l'accès aux grands circuits d'échanges mondiaux. [Tornezy Odette : La Mission Sainte Marie du Gabon. Archives CSSp, p 157]. Eternel débat....

Charles Duparquet, provisoirement rappelé en France, met cependant à profit ce retour-sanction pour développer ses contacts scientifiques. De l'île espagnole de Fernando Pô, où il fait escale en juin 1863, et dont il admire « les cultures coloniales [...] en parfait état de prospérité », il envoie à la Mission du Gabon des pieds de bananiers d'une nouvelle variété (« la banane-pomme »). À Paris, il prend contact avec le Muséum avec lequel il entretient des liens épistolaires et des échanges depuis plusieurs années. Milne-Edwards, directeur du Jardin des Plantes et chargé du département Ménagerie, le remercie chaleureusement, en août 1863, pour ses dons de crustacés et le sollicite pour des envois de papillons et d'une « biche cochon ». Le 30 juin 1865, C. Duparquet reçoit les remerciements officiels de l'assemblée des Professeurs du Muséum « pour (en) avoir accru les collections... ».

Dans les même temps, il travaille à la rédaction d'une étude sur le cacaoyer : « De la culture du cacaoyer, pour le Gabon en particulier ». Cet ouvrage, rédigé en janvier 1865 et conservé (manuscrit) aux Archives de la Congrégation du Saint Esprit, comporte neuf chapitres traitant du climat, du sol, des techniques d'ombrage, de plantation, de culture, d'entretien, de récolte, de séchage et préparation des produits, etc.. Il fait d'ailleurs référence à la littérature internationale alors disponible, notamment : A. Gallais, « Monographie du Cacao » ; Forter, « Tropical Agriculturist » ; notes du R.P. Labat, de l'abbé Rozier.

Certaines observations de C. Duparquet sont remarquables et méritent encore attention : « La fertilité du Gabon n'est pas aussi grande qu'on pourrait se le figurer d'abord. Cette exubérance de végétation, qui frappe la vue, n'est pas une preuve de la fertilité du sol ». Elle est due à la « double influence de la chaleur et de l'humidité » qui provoque le développement de « plantes inutiles », « mais il n'en est pas de même des plantes destinées à la culture, telles que le caféier, le cacaoyer, la canne à sucre, le cotonnier, le bananier, etc., qui souvent ne font que végéter dans ces terres maigres, sablonneuses et sans cesse lavées et appauvries par les pluies ». Ce sont bien les phénomènes de lessivage et lixiviation des agro-pédologues du XX^{ème} siècle qu'évoque ainsi le Père Duparquet.

Il compare, par ailleurs, la faible fertilité des sols du Gabon, à la richesse de ceux des Îles du Prince (Príncipe), de Fernando Pô (actuelle île de Bioko, Malabo) qu'il a visitées, et de Saint Thomas (São Tomé), où les sols sont d'origine volcanique. À Fernando Pô, en particulier, il a observé « des caféiers, quoique négligés et étouffés au milieu des herbes, chargés de graines, puis dans les montagnes, les bananiers continuer indéfiniment de produire d'énormes grappes ou régimes, au milieu des bois où ils ont été abandonnés ».

Le Père Duparquet examine ensuite les chances de réussite au Gabon de quatre grandes cultures, outre les cultures vivrières, existant alors dans les colonies françaises de Bourbon (La Réunion) et des Antilles :

- la canne à sucre : « le sol est trop peu fertile » et une sucrerie serait trop onéreuse à établir ;
- le cotonnier : « les pluies et la trop grande humidité ne lui sont pas favorables... » ;
- le caféier : « la terre du Gabon me paraît par trop maigre ». Cependant plusieurs caféiers du Rio Nuñez et « le gros café » semblent pouvoir « croître et produire passablement » : les essais doivent être multipliés, avant de pouvoir se prononcer définitivement ;
- le cacaoyer : « cet arbre me paraît d'abord convenir particulièrement aux cultures du Gabon : [...] le climat lui convient [...], ombrageant entièrement le sol (il étouffe) les herbes ». C. Duparquet rapporte ses observations faites sur « bon nombre (de

cacaoyers) rencontrés dans les jardins de Gabon, dont pas un seul ne se trouvait dans les conditions voulues et qui cependant rapportaient tous des fruits avec assez d'abondance ». Il en conclut qu'un hectare de mille cacaoyers, « qu'un homme peut facilement cultiver », doit produire de l'ordre d'une tonne de cacao (deux livres par arbre), au bout de quatre à cinq ans. Entre temps, manioc et bananiers, complantés, peuvent fournir une récolte d'attente.

« La cacaoyère élevée produira pendant cinquante ans sans interruption ». Le cacaoyer apparaît ainsi au Père Duparquet « pour le Gabon, (comme) un grand élément de richesse et de civilisation », devant permettre aux populations locales d'abandonner « leur genre de commerce qui leur fait mener une espèce de vie nomade (bois rouge, d'ébène, etc), ou qui les implique dans des trafics plus ou moins licites (esclaves) ». Modeste, C. Duparquet ajoute cependant : « Je ne veux pas prétendre [...] que cette culture soit la seule qui puisse réussir au Gabon [...], (mais) qu'elle est aujourd'hui celle [...] qu'on pourrait essayer dans certaines limites sans imprudence ».

Le Commissaire de la Marine Aubry-Lecomte, qui est alors Conservateur de l'Exposition permanente des Colonies, confirme en 1866 cet intérêt du cacaoyer dans une plaquette, « Culture et production du cacao dans les colonies » qu'il signale en Amérique, aux Antilles, à La Réunion, à Mayotte et à Madagascar. Il rappelle que le cacaoyer a été introduit au Gabon par le vice-amiral Bouët-Willaumetz et déplore qu'il « ne soit pas cultivé dans les défrichements de l'intérieur, où il réussirait à merveille, à l'abri de l'arbre connu par les indigènes sous le nom d'Owala ou Apochala » (il s'agit du *Pentaclethra macrophylla* Benth., arbre à graines protéo-oléagineuses, appelé aussi « bois jaune du Gabon », « Congo Acacia », « arbre à semelles ». [J.M.Dalziel, opus cité, pp 220-221].

11.4. Un autre scientifique : le Père Théophile Klaine

Le Père Duparquet repart pour l'Afrique en 1866, mais en Cabinda (cf infra). Il est remplacé, en 1865 au Gabon, à la mission Sainte Marie, par le Père Théophile Klaine, dont la notoriété botanique ne sera pas moindre et qui reprend les travaux de son prédécesseur qu'il va poursuivre pendant plus de quarante ans, d'abord au Gabon puis, à partir de 1875, à Landana, dans le Congo d'alors (actuel Cabinda).

Après quelques sérieuses difficultés, liées notamment à la défaite française de 1870, et à certaines inquiétudes soulevées par des bruits d'échanges territoriaux, Gambie-Gabon, entre grandes puissances coloniales (Angleterre-France), la Mission Sainte Marie « va connaître une véritable expansion », dès 1872. Le 15 janvier 1873 arrivent en exploration les naturalistes français Marche et Compiègne. Le marquis de Compiègne ne cache pas son admiration devant « les vastes jardins remplis des fruits les plus rares », les réussites en matière d'élevage qui, « en dehors de cet établissement, fait absolument défaut dans cette colonie » (la porcherie comptera jusqu'à quatre vingt bêtes et la basse-cour est bien pourvue). Compiègne signale cette « ravissante oasis au milieu des broussailles incultes et de la végétation touffue et impénétrable qui l'entoure de tous côtés ». [dans des communications au « Correspondant » (10 octobre 1873) et au « Bulletin de la Société de Géographie » ; citées par Odette Tornezy].

La mission reçoit bien d'autres encouragements : ceux de l'Amiral Ribourt (venu pour la première fois au Gabon en 1845, et qui le quitte pour l'Amérique en 1875) ; et, plus tard (1886 ?), ceux de Félix Adande, fils du roi Denis et ancien élève de Sainte Marie qui, dans une lettre au Ministre, a « la satisfaction de pouvoir annoncer à son Excellence que, à l'exemple de la mission catholique, il fait travailler à l'élève des animaux domestiques » et a

commencé « une magnifique plantation de cocotiers et palmiers à huile [...], la première et encore la seule entreprise au Gabon par un indigène ». Les missionnaires s'entendent alors conseiller de « s'étendre davantage vers l'intérieur » et le frère Antoine recherche un nouveau terrain à consacrer à l'agriculture.

Le Père Klaine retrouve, de son côté, dans l'immédiate proximité de Sainte Marie, des pieds de vanilliers, survivance des plants cultivés jadis par Aubry-Lecomte. Il en recommence la culture en 1873. Le Père Stoffel, encouragé par une médaille obtenue en 1872, plante mille pieds de caféiers, le frère Antoine expérimente l'*Eucalyptus globulus* ; et, surtout, la mission entreprend les plantations de palmier à huile, dont elle extrait une bonne partie de son huile de consommation depuis plusieurs années.

Dès 1880, à la suite d'une circulaire du capitaine Dumont, commandant le Gabon, les Pères obtiennent une concession de trente trois hectares, sur lesquels 5.000 à 6.000 palmiers sont bientôt en pleine production. À l'exemple de la maison Régis au Dahomey, l'huile de palme peut devenir objet d'exportation. Parallèlement, la cocoteraie locale prend également de l'ampleur à l'exemple de la Mission : soixante mille cocotiers existent au Gabon en 1880 ; il n'y en avait pas un seul avant l'arrivée des Missions. [Augouard, lettre du Gabon, 1880].

Dans le domaine de la botanique, des introductions, de la diversification des espèces possibles, Klaine et Duparquet, bien que géographiquement séparés, unissent leurs efforts pour constituer des collections, acclimater de nouvelles espèces, tester de nouvelles cultures. Ils bénéficient de l'appui du Muséum de Paris (notamment du Professeur de culture au Jardin des Plantes, J. Decaisne) et de la Marine, qui facilite grandement les échanges avec l'Afrique du Sud, l'Amérique latine, les Antilles, etc..

En 1887, est affecté à Libreville, à la demande du gouverneur Noël Ballay, le botaniste-horticulteur Emile Pierre (cf supra : Chapitre III, Section III). Il y crée un nouveau jardin d'essai, celui de Aubry-Lecomte étant devenu simple jardin potager. Emile Pierre apporte à Théophile Klaine sa compétence et son expérience, jusqu'à sa mort en 1892. Grâce à cette collaboration, le Muséum va ainsi recevoir plus de 3.300 spécimens de la flore gabonaise.

À noter que le Muséum de Paris est, dans les mêmes temps, rejoint par un homonyme du jardinier de Libreville, Jean-Baptiste Louis Pierre, ancien directeur du Jardin de Saïgon (de 1865 à 1877) et fin connaisseur de la flore tropicale. De cette relation Gabon-Muséum résultent, par exemple :

- l'identification de l'Okoumé, *Aucoumea Klaineana* Pierre en 1896, décrit et envoyé par Klaine à Pierre en 1894. En fait, l'okoumé est déjà connu : le « bois de pirogue » ou O'Coumé figure dans l'herbier de Griffon du Bellay (1863-1864) au Muséum, et il est mentionné dans une notice de l'exposition d'Anvers 1885 sous le nom d'Acoumé. Ce n'est cependant qu'en 1889 que la première bille arrive à Glass (près de Libreville) remorquée par des piroguiers Fang. Ce sont les Allemands qui, dès 1892, en amorcent l'importation par Hambourg ;

- l'introduction, au Gabon, du caoutchouc de Para, *Hevea brasiliensis*, par E. Pierre, en 1887, dans le jardin d'essai gouvernemental de Libreville ;

- l'acclimatation au Gabon, par T. Klaine, de « tous les cafés du reste du monde » et la découverte « du café indigène » (A. Chevalier) à propos de laquelle court une amusante anecdote : on raconte qu'en 1885 un jeune missionnaire, se baignant dans un affluent du Fernan Vaz (près d'Omboué, Gabon), « remarque des fruits rouges d'arbres de belle prestance ». Il envoie les graines au R.P. Théophile Klaine, à la mission Sainte Marie,

qui les met en terre dans le jardin de la mission. L'espèce sera baptisée *Coffea canephora* Pierre. Elle est présente dans la cuvette congolaise et dans la zone forestière du Gabon. Le jeune missionnaire, au bain, est Alexandre Le Roy, futur archevêque et Supérieur général de la Congrégation des Spiritains. [Anecdote rapportée par Christophe Bonneuil, Thèse, 30 mai 1997].

Une autre anecdote, se rapportant au rôle des missions dans la vulgarisation du caféier, rappelle plus Parmentier et sa pomme de terre. En 1878, les Pères du Saint Esprit décident de porter leur action en pays Pahouin et installent une nouvelle mission à Saint Paul de Donghila, au fond de l'estuaire du Gabon. Le Père Delorme défriche et plante bananiers, orangers, arbres à pain, cacaoyers, caféiers. Ces derniers « excitent tellement l'envie des Pahouin que ceux-ci en dérobent tous les pieds » et il faut l'« énergique autorité du roi Shoké pour qu'ils soient restitués à la Mission. Cent ans après, en 1973, des volontaires du Progrès qui s'activent à remettre en ordre et relancer ces cultures, retrouveront ces plantations, dont les rangées seront parfaitement discernables, bien qu'envahies par les hautes herbes.

Outre celles de Sainte Marie et Donghila, les Pères du Saint Esprit sont à l'origine d'autres plantations expérimentales : les vergers de Lambaréné, « que l'on compare volontiers à ceux de Sainte Marie », « de vastes plantations de cacaoyers, arbres à caoutchouc, caféiers à la mission Sainte Anne du Fernan Vaz (actuel Odimba, près d'Omboué) où deux cents hectares sont scientifiquement exploités ». [Tornezy Odette, 1982].

Sur l'exceptionnelle contribution du R.P. Klaine aux progrès de l'agriculture tropicale, Auguste Chevalier, après en avoir rappelé l'essentiel, apportera cependant une note conclusive pleine d'amertume : « Aujourd'hui, les savants étrangers ont pillé toutes ses découvertes et démarqué tous ses travaux ». [« Le Père Théophile Klaine, missionnaire au Gabon, 1840-1911 », in *Le Naturaliste canadien*, nov.-déc. 1950].

11.5. Bref regard sur l'île de Fernando Pô

Charles Duparquet a fait escale dans l'île en juin 1863 (cf ci-dessus). Il y a admiré « les cultures coloniales », dont certaines en « parfait état de prospérité », d'autres qui, bien qu'étouffées par les herbes, sont chargées de graines (caféiers) ou de régimes (bananiers). L'année suivante, en mai 1864, un autre missionnaire, le Père Francesco Borghero, de la Société des Missions africaines de Lyon (les « Pères blancs ») effectue également un voyage à l'île de Fernando Pô (actuel Bioko). L'île est alors sous administration espagnole : elle a été cédée, avec l'île de Ano Bon, à l'Espagne par le Portugal en 1778 (traité du Pardo du 11 mars). Une demande de cession de l'île, faite ultérieurement par les Anglais, a été, par ailleurs, refusée par les Cortes (la Chambre espagnole).

Lorsque le Père Borghero débarque à Santa Isabel (actuel Malabo), il y admire comme le Père Duparquet les plantations de bananiers du gouvernement. « Le sol (y) paraît d'une fertilité sans pareille. Il est tout composé de débris de basaltes, dont l'île est formée, arrosé d'eaux très abondantes, avec la température des tropiques ». [F. Borghero, 1997, pp 193-194].

En juin 1864, lors d'un deuxième voyage à Fernando Pô, à partir du Cameroun, le Père Borghero « explore » l'île. Aux environs de Santa Isabel, « le pays se présente sous des aspects séduisants. Une bande de terre large de quelques kilomètres entre la mer et les montagnes [...], couverte de la plus luxuriante végétation, paraît offrir d'excellentes conditions [...]. Mais il y a un revers à cette belle médaille. La couche d'humus qui couvre le pays est très forte, les pluies sont très abondantes et la chaleur ne l'est pas moins. Il en résulte une végétation énorme et une atmosphère très humide et imprégnée de miasmes délétères,

émanant des énormes amas de débris organiques en fermentation perpétuelle, puis un air malsain près des côtes ». A 300 mètres au-dessus du niveau de la mer, on peut trouver « de très bonnes conditions de salubrité [...]. L'île entière étant montagneuse peut offrir sur toute sa surface d'excellentes stations [...]. L'avenir de Fernando Pô est tout entier dans les terres élevées de l'île ». [F. Borghero, opus cité pp 215 et 217].

Poursuivant son exploration F. Borghero monte jusqu'à 1.500 mètres. Après avoir traversé « une forêt très élevée et très épaisse (qui) couvre tout », il rencontre « des fourrés impénétrables de ronces, d'arbrisseaux et de lianes » qui l'obligent à interrompre son ascension et redescendre vers la côte. Il conclut ce premier et bref diagnostic bio-morpho-pédologique de l'île, somme toute assez pertinent, en regrettant que, face à de telles potentialités et à la pauvreté « des indigènes [...] (qui) se contentent de vivre, en cultivant surtout les ignames et les bananes », « on n'a rien fait encore qui vaille », en matière de mise en valeur. [opus cité, p 217].

11.6. Retour sur le continent, où l'on retrouve le Père Charles Duparquet à la mission de Landana, en royaume de Kakongo (actuelle Cabinda, rattachée à l'Angola)

Plusieurs missionnaires catholiques français avaient effectué, entre 1768 et 1775, des séjours de quelques mois sur la côte du royaume du Kakongo entre Loango (dans l'actuel Congo-Brazzaville) et le fleuve Zaïre (Congo-Kinshasa), dans l'actuelle enclave de Cabinda. Tour à tour installés à Malemba Kinguele (capitale du royaume), à Kilonga, certains étaient morts d'épuisement, les autres, malades, avaient dû quitter définitivement le pays, bien qu'ils aient été protégés par les rois, princes et ministres.

Ce n'est que cent ans après, en 1873, que les Pères Hippolyte Carrier (futur évêque du Congo), Charles Duparquet (qui, après avoir quitté la mission Sainte Marie du Gabon, a effectué un long périple en Angola, au Portugal, à Zanzibar) et le Frère Fortunat Engel, de la Congrégation du Saint Esprit, s'installent à Landana. Ils y fondent la mission Saint Jacques, sur un terrain acheté au gouverneur autochtone du territoire de Landana, Peça Matenda, par contrat dûment signé par ce dernier d'une croix, authentifiée par des témoins, le 19 septembre 1873. [Jean Ernoult, 1995, p 38].

La nouvelle mission est proche de l'embouchure du Chilongo (et de l'actuel Caongo), à une quarantaine de kilomètres au nord de Cabinda. Située à cinq degrés de latitude sud est, à son établissement, hors des « possessions » portugaises, mais le Portugal revendique, par la suite, l'enclave du Cabinda et obtiendra satisfaction (en 1886, par un accord franco-portugais).

Dès 1873 les missionnaires se mettent au travail. Sous la conduite éclairée du savant botaniste Duparquet, correspondant du Muséum national d'Histoire naturelle, et le savoir-faire du Frère Fortunat, jardin, verger, élevage apparaissent et se développent : « Notre potager, écrit Duparquet, est d'une admirable fécondité : melons, concombres et autres cucurbitacées y viennent en quantité prodigieuse ; puis, avec la saison sèche, tous les légumes d'Europe, oignons, choux, radis, salade, navets, betteraves, etc. La grande culture n'est pas moins belle : maniocs magnifiques, maïs également, depuis novembre 1874 ; il y en a eu dans le même champ deux récoltes consécutives. Les arbres fruitiers : goyavier, cœur de bœuf, sapotillier, oranger, avocatier, arbre à pain, cocotier, manguier, corossolier, figuier, grenadier, cerisier des Antilles (*malpighia* sp), jambosier (*Syzygium jambos*), papayer, bibacier (ou néflier du Japon : *Eriobotrya japonica*) [...] tout vient à merveille. Et avec cela ajoutez le « saga (le nsafou ?) », vraisemblablement *Pachylobus edulis*, petit fruit délicieux du pays, qui a la singulière

propriété d'affecter le palais de telle sorte qu'après en avoir mangé, tous les autres que vous prenez ensuite vous paraissent sucrés... ».

S'agissant de l'élevage, Charles Duparquet n'est pas moins dithyrambique : « Poules et canards fournissent à notre table les œufs et rôtis dont nous avons besoin. Nous venons d'y ajouter une jolie bergerie qui donne des espérances. Moutons et chèvres ont là d'immenses pâturages tout préparés. Ajoutez-y, pour la chasse, une multitude d'oiseaux, pigeons verts, tourterelles, bécassines, merles bronzés, etc., et vous aurez un aperçu des ressources que peut fournir le pays ». [Lettre du 1^{er} avril 1875, citée par J. Ernoult, Ibid., p 41].

*

*

*

SECTION XII. UN APERÇU DE L'ÉVOLUTION AGRICOLE DE MADAGASCAR AU XIX^{ème} SIÈCLE. NOUVELLES VELLÉITÉS DE PLANTATIONS

12.1. Le tournant politique et économique, XVIII^{ème} - XIX^{ème} siècles

Au plan politique, le roi merina Andrianampoinimerina a assis sa dynastie entre 1780 et 1800. En 1800, il procède à une répartition des terres de son royaume unifié de l'Imerina, entre les différentes provinces, par lots alloués aux tribus, à charge pour celles-ci de les défricher, les cultiver, etc., et de verser un impôt au trésor royal, généralement en nature (mesures de riz).

S'agissant de la colonisation étrangère, après l'évacuation de Fort-Dauphin (actuel Tolanàro) par les Français en 1674, le XVIII^{ème} siècle n'a connu que très peu de tentatives dans le domaine agricole. Mention particulière peut cependant être faite de celles des pirates de l'Océan Indien et de leurs descendants métis, établis sur la côte orientale. Grossin en estimait le nombre, vers 1730, à « 3.000 de toutes nations [...] domiciliés dans une terre abandonnée et y vivant en habitants », donc essentiellement en exploitants agricoles ou forestiers, la plupart ayant fait allégeance au roi de France. [H. Froideveaux, 1902, p 325].

Quelques comptoirs commerciaux ont cependant été établis, par les Français, entre 1740 et 1760, depuis Fort-Dauphin jusqu'à la baie d'Antongil et l'île Sainte Marie. S'agissant d'exploitation agricole, on ne peut guère citer que la tentative d'établissement faite, en 1768, par le comte de Modave qui acheta, dans le sud de l'île (près Fort-Dauphin dont il releva les ruines), « un territoire de 9 à 10 lieues de superficie [...] d'une très bonne qualité, bien arrosé d'eau de source, garni de beaux bois [...] puis commença l'exploitation agricole de ce domaine... ». L'opération fut arrêtée en 1770 ! Quant à l'aventure du comte Benyowsky, dans la baie d'Antongil, de 1773 à 1776, elle a été fort amplifiée par cet « habile mystificateur » qui s'intitulait « chef suprême, roi de Madagascar » !

En fait, au début du XIX^{ème} siècle « seuls les habitants des Mascareignes ont fondé des établissements commerciaux sur la côte orientale de Madagascar et en ont entrepris l'exploitation et la colonisation ». [Henri Froideveaux, opus cité, pp 324-327].

12.2. Les progrès de l'agriculture sur la Grande Île, au XIX^{ème} siècle

Après les missions exploratoires de François Martin (1775), Nicolas Mayeur (1774-1790 ; récits publiés après 1813), de Dumaine (1790-1792), de Lasale (1786-1788), et, surtout, du botaniste Philibert Commerson (cf Volume II, Chapitre III, Section V), c'est à André Michaux que l'on doit la première et très importante contribution du siècle, en agro-botanique malgache.

Ce botaniste, déjà mentionné dans le présent volume, comme voyageur naturaliste du Muséum (cf supra : Chapitre III, Section III), établit, en 1802, à Isatrano près de Tamatave, un jardin d'essais où il introduit « de nombreuses espèces des Mascareignes : manguier, goyavier, avocatier, letchi, néflier du Japon, caféier arabica, etc., qu'il acclimate ». A sa mort (en 1803), « son successeur, Louis-Armand Chapelier « voyageur de la République », établit un répertoire des plantes malgaches ». [Hubert Deschamps, 1961, pp 89-91].

En fait, en ce début de XIX^{ème} siècle, les paysages agricoles malgaches ne diffèrent guère de ceux décrits ou évoqués par Etienne de Flacourt et François Cauche. H. Deschamps les résume ainsi : « L'agriculture est, dans l'ensemble, la ressource principale. Le tavy domine encore dans la zone forestière. Le riz est connu partout, sauf chez les Makoa de l'ouest et dans le sud sans eau où le mil, qui a régressé ou disparu ailleurs, reste la nourriture essentielle. Aux rizières de l'ouest, simplement piétinées par les bœufs, s'opposent celles de l'est et surtout des pays Betsileo, Merina, Sihanaka, de plus en plus savantes, avec digues, canaux, labourage, fumure et repiquage. La bêche étroite à long manche (angady), le couteau-faucille et la hache sont les principaux instruments. À côté des bananes, du taro, des ignames, des pastèques, des haricots, du voanjo, apparaissent de nouveaux venus, la patate, le maïs, le manioc. On utilise les « brèdes » (herbes-légumes), le piment, l'ail, l'échalote, l'orange, le citron, la canne à sucre dont on sait tirer du sucre... ».

« L'élevage du bœuf zébu revêt une primauté du même ordre. Les soins se bornent à ramener le troupeau, à la nuit, dans un parc découvert, près du village. Le bœuf ne sert guère qu'au piétinage et, très secondairement, au lait. Mais, il est, par excellence, l'animal des sacrifices religieux [...]. L'ouest et le sud sont les grandes régions (d'élevage) ; sur les plateaux et dans l'est il est plus rare [...]. La richesse se mesure aux rizières, mais surtout au nombre de bœufs possédés. Les vols de bœufs, surtout dans le sud, sont un sport apprécié. Le mouton à grosse queue est alors commun sur le plateau et dans le sud ; la chèvre, dans le sud et l'ouest. Le porc asiatique noir, élevé sur le plateau, est fady (interdit) chez nombre de tribus côtières. Les poules existent partout en abondance. Les oies, les canards, et surtout les dindons, sont d'importation plus récente. Le chien et le chat se trouvent dans tous les villages. Dans les régions forestières, des troncs de bois évidés et couchés abritent des essaims d'abeilles ».

C'est en ce même début du XIX^{ème} siècle que Sylvain Roux devient, en 1804, « agent commercial du gouvernement français à Madagascar », avec résidence à Tamatave. Il y a haute main sur les commerçants et colons réunionnais et mauriciens, installés sur côte orientale de la Grande Île. Après la Restauration de la monarchie en France, il ambitionne à son tour de « fonder un nouvel établissement de colonisation à Madagascar » : initiative sans réel lendemain, si ce n'est l'installation de S. Roux et de quelques colons sur l'île de Sainte Marie, en 1821 (cf ci-dessous).

Sur la Grande Terre, Arnoux crée, dans les mêmes temps, une sucrerie à Mahéla (au nord de Mananjary). Elle est reprise et développée par Napoléon de Lastelle, sous le règne de Ranavalona I^{ère}, en association avec cette dernière, pourtant peu favorable à l'intervention

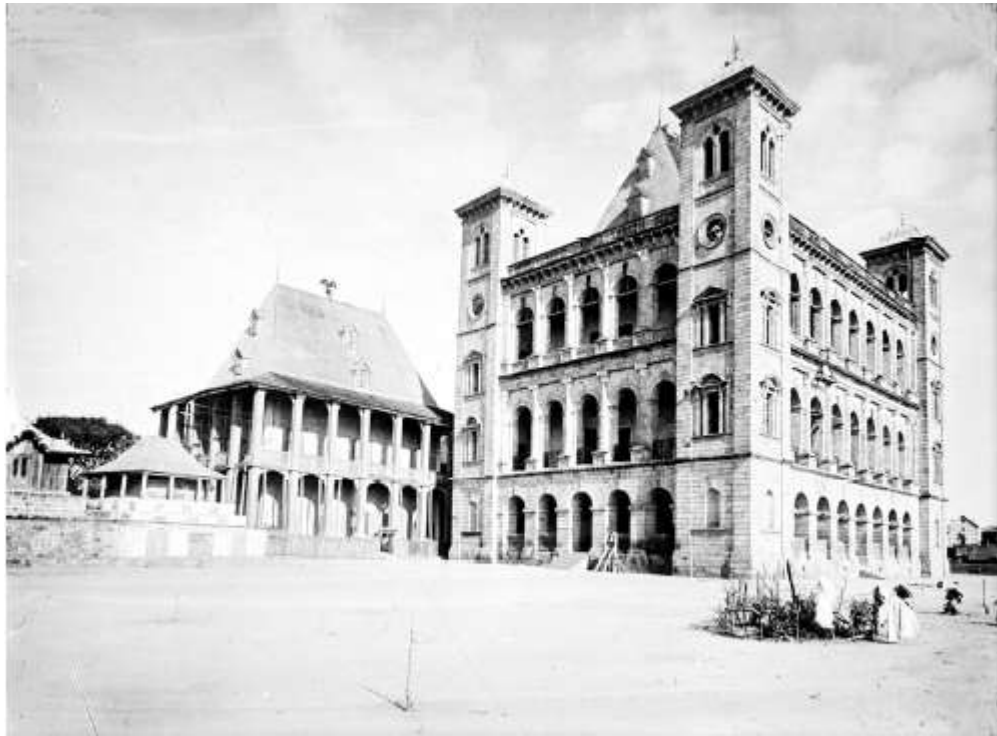
étrangère. De Lastelle, outre sa fabrique de sucre et de rhum qu'il gère, achète des plantations, sert « d'intermédiaire aux dirigeants merina pour les ventes de bœufs et de riz et pour les achats à l'étranger ». [H. Deschamps, p 167].

D'autres étrangers, le Britannique James Cameron, les Français Robin et Jean-François Lambert, jouent, dans le premier tiers du XIX^{ème} siècle, un rôle important dans le développement économique de la Grande Île. C'est cependant, surtout le Gascon Jean Laborde, recueilli et envoyé à Tananarive en 1832 par de Lastelle, qui va convaincre les souverains malgaches d'accepter l'injection de capitaux et technologies nord-occidentales pour créer, dans l'île, un véritable pôle de développement agricole et industriel.

On sait que ces efforts de modernisation, que suggèrent des conseillers étrangers, sont diversement encouragés par l'oligarchie régnante : très fortement par Radama I^{er} (1810-1828) et Radama II (1861-1863), de façon beaucoup plus nuancée par les reines Ranavalona I^{ère} (1828-1861) et Ranavalona II. La politique de Ranavalona I^{ère}, en particulier, « vise essentiellement à sauvegarder l'indépendance de Madagascar et, surtout, à préserver de l'influence étrangère les institutions, les traditions et les coutumes nationales ». En 1845, elle se décide même « à expulser tous les commerçants étrangers et à suspendre le commerce extérieur, en particulier les exportations de bovins et de riz à destination de l'île Maurice et de La Réunion ». [P.M. Mutibwa et F.V. Esoavelomandroso. « Madagascar, 1800-1880 ». in Collégial, 1986, p 227].

Quoiqu'il en soit, Laborde fait surgir à Mantasoa (à 60 km à l'est d'Antananarivo), dans la forêt, aux sources de la Varahina, « une cité industrielle et une ville résidentielle », avec parc, zoo, lac, etc.. « En contre-bas de la falaise, à Lohasaha, il crée un centre agricole, avec culture de la canne à sucre, usine de sucre et de rhum, et jardin d'essai pour les plantes tropicales, notamment la vanille et divers fruits de La Réunion [...]. Il cultive la vigne [...]. Il dresse des bœufs au transport et construit les premières charrettes. Il introduit les bœufs sans bosse, les moutons mérinos et inaugure la pisciculture. *Homo faber* universel, Robinson dans l'île ». [H. Deschamps, opus cité, pp 167-168].

À la mort de la reine Ranavalona I^{ère}, en 1861, son fils, Radama II, rappelle les étrangers expulsés par sa mère. Le traité du 12 septembre 1862, outre la faculté qu'il accorde aux Français d'acheter, de vendre, de louer des biens immobiliers ou fonciers, « ouvre Madagascar aux savants, aux géographes, aux naturaliste et autres voyageurs de toutes les nations... ». Jean-François Lambert, reprenant une idée suggérée au prince Radama, provoque alors la création de « la Compagnie de Madagascar qui organise, en 1863, une mission scientifique composée d'ingénieurs, de négociants et de savants, chargés de recueillir toutes les notions utiles à la colonisation projetée et à l'exploitation des mines et des forêts ». La disparition du roi Radama II, en mai 1863, annule ces projets, auxquels la nouvelle reine Ranavalona II et son premier ministre Rainilaiarivony ne souscrivent pas. En particulier, sous ce règne, si les traités de 1865 et 1885 accordent bien aux étrangers des baux emphytéotiques et la possibilité de louer de grandes concessions, ils ne leurs permettent pas l'accès à la pleine propriété.



Le palais de la Reine et le palais d'Argent à Antananarivo, Madagascar

Aussi les investisseurs choisissent-ils, de préférence, les activités de négoce, aux profits élevés, rapides (or, cire, caoutchouc, etc.) et plus évanescents que ceux de la plantation pérenne. Quelques concessions de terrains sont cependant, à nouveau, accordées en 1890, sous le règne de Ranavalona III, et des plantations sont réalisées par des Français, des Bourbonnais (La Réunion), des Mauriciens, des Britanniques, etc., sur la côte-Est. Les cultures principales y sont le caféier, le vanillier, la canne à sucre.

En résumé, si depuis le début du XIX^{ème} siècle jusqu'aux années 1880-1890, le tableau des productions agricoles ancestrales (riz, mil, élevage) ne s'est pas fondamentalement modifié, des changements décisifs, tant quantitatifs que qualitatifs, se sont néanmoins produits grâce notamment à des apports extérieurs. Le manioc et le maïs, pratiquement encore inconnus au début du siècle, sont partout présents et en forte expansion. Plusieurs espèces nouvelles ont pris une incontestable place économique :

- les légumes et les fruits d'Europe, que « les Jésuites cultivent dans leur jardin d'Ambohipo », se répandent sur les plateaux autour des villes ;
- la pomme de terre a été introduite dans la région de Betafe, et le pois du Cap sur la côte Ouest, pendant le règne de Ranavalona I^{ère} (1828-1861) ;
- « de La Réunion, est venue la raquette (cactus) qui envahit tout l'extrême sud » ;
- « les colons créoles de la Côte Est répandent les fruits tropicaux, mangue, papaye, letchi, pomme cannelle, etc.) et développent la canne à sucre autour de quelques usines ». La canne fait, en particulier, l'objet d'exploitations importantes près de Vatmandry et de Tamatave, où sont installées des distilleries, ainsi qu'à Nossi-Bé ;
- ces même colons cultivent également le vanillier : « 300.000 pieds autour de Mahanoro », sur la côte Est ;
- le caféier, introduit dès le XVIII^{ème} siècle, ou le tout début du XIX^{ème} siècle (cf supra : Chapitre IV, Section VII), connaît une spectaculaire expansion : « En 1840, Arnoux et de Lastelle possédaient, près de Mananjary, 75.000 pieds de caféiers ; en 1875, la seule région de Vatmandry en compte deux millions de pieds et exporte 200 tonnes de café ». Malheureusement, « en 1881 apparaît l'*Hemileia* qui dévaste les plantations ». « En 1895, le café (aura) pratiquement disparu ».

S'agissant de l'élevage, le système extensif demeure sur les vastes pâturages de l'ouest et des plateaux. « On compte déjà d'assez nombreux bœufs européens et métis et, en Imerina, deux cents chevaux [...]. En 1890 est créée à Diego la première usine de conserve de viande ». Par ailleurs, le ver à soie européen est venu s'ajouter aux espèces indigènes et le mûrier s'est acclimaté (cf supra). [Hubert Deschamps, opus, cité pp 209-211].

12.3. Trois cas particuliers : Sainte Marie, Nosy Bé, Diego Suarez

12.3.1. L'île de Sainte Marie de Madagascar : une exception française ?

Du XVII^{ème} et jusqu'au milieu de XVIII^{ème} siècle, l'île de Sainte Marie avait été l'un des repères des pirates de l'Océan Indien. En 1712, le sieur de la Merveille en comptait 400 ! C'est en 1750 que la reine Bety avait cédé l'île à la France, ainsi que ses droits de souveraineté sur la côte d'Antongyl (où le comte Benyowsky prétendit avoir bâti Louisbourg, en 1773).

En 1820 François Albrand y fonde, avec l'appui du Gouverneur de l'Île Bourbon (La Réunion), une concession et une société sucrière qui seront prospères. Puis en 1821 Sylvain Roux, « agent commercial du gouvernement français » établi à Tamatave depuis 1804, « s'installe à Sainte Marie, à la tête d'une troupe de colons. Il y crée un petit centre qui, s'il ne peut se développer, continue du moins de subsister ». À son décès en 1823, Albrand est chargé des fonctions de commandant de Sainte Marie par interim. Il meurt à son tour en 1826 et est inhumé dans le cimetière du chef-lieu de l'île.

Malgré la présence constante d'une garnison française, cette implantation demeure en l'état jusque vers 1840-1850 : « Cinq habitations et quelques plantations produisant un peu de

girofle, de café, de sucre et de vivres, voilà tout ce qui existe alors à Sainte Marie, où l'industrie peut être considérée comme nulle ». [Henri Froideveaux, 1902, p 328].

Après la chute de la monarchie, le gouvernement français du Second Empire se préoccupe cependant de la mise en valeur agricole de l'île, dès les années 1850. En 1859, une Commission, dans un rapport du 5 février, propose de « former des petits propriétaires parmi la population, des Betsimisaraks », tout en redoutant une « attaque des Ovas de la grande terre », située à quelques milles seulement. [Archives Aix en Provence].

Dans un rapport général du 31 mars 1859, daté de Sainte Marie et adressé à l'Empereur, le Prince chargé du Ministère de l'Algérie et des Colonies, se félicite de la situation : « Les progrès [...] ont été extraordinaires [...]. Nos indigènes ont à récolter les denrées vivrières (principalement le riz, manioc, patates) sur 1.100 carreaux formant une superficie totale d'un millier d'hectares [...]. L'alimentation générale du pays est complètement assurée. Je me préoccupe surtout de faire naître la grande culture, c'est à dire une de ces exploitations avec usine à sucre dans le genre de celles qui existent à La Réunion... », envisageant la possibilité de la formation d'une société regroupant des indigènes, des colons, des fonctionnaires.

En 1862, l'optimisme règne encore, notamment quant au climat politique établi entre l'île et le souverain malgache. Le Commandant de Sainte Marie de Madagascar écrit, dans une lettre du 26 mars au Ministre français, s'agissant « des relations avec la Grande Terre et d'une recherche d'entente avec M. Laborde, notre agent secret à Emirne, et auprès de Radame (Radama II) qui séjourne à Emirne » : Ce dernier a transmis à ses commandants de la côte, l'ordre suivant : « Recevez avec empressement les Blancs qui viendront s'établir parmi nous, donnez leur les terres qu'ils demanderont, aidez-les à s'installer. Puis, examinez comment ils travaillent et traitent leurs gens. Vous aurez à les imiter pour bien faire, ils sont vos modèles ». Le Commandant de Sainte Marie ajoute cependant, quelque peu désabusé : « Il n'a guère été répondu à ce généreux appel (jusqu'à ce jour) ».

S'agissant de la mise en valeur de l'île Sainte Marie, la suite est de moins en moins encourageante. Le 12 août 1867, le Commandant Delagrange fait un exposé réaliste de la situation agricole que l'on peut ainsi résumer :

- Canne à sucre : peu favorable ;
- Cotonnier : « La culture du cotonnier est connu depuis longtemps à Sainte Marie, comme dans tout Madagascar ». Elle est trop peu fructueuse pour la pratiquer en grand et « faire du coton un article de commerce » ;
- Riz : « C'est la principale culture des indigènes, mais elle est encore mal entendue. Elle se fait sans engrais ; par suite, sauf dans quelques rares marais, il faut changer à peu près tous les ans les emplacements de culture et avoir recours à de nouveaux défrichements que l'on pratique en brûlant les herbes et broussailles coupées et séchées. C'est le mode suivi à la Grande Terre, où la population dispose de vastes étendues de terrain et peut, par suite, ne revenir au même emplacement qu'après plusieurs lustres » (soit plusieurs fois cinq ans). Ce procédé n'est évidemment pas applicable à Sainte Marie, où la population est dense et où la récolte globale n'excède pas le tiers des besoins de consommation. C'est, la Grande Terre qui fournit l'approvisionnement de l'Administration. La population supplée à ce déficit « avec le manioc, les patates et plusieurs légumineuses spéciales au pays telles qu'ambavadés (sic) [*Cajanus indicus*], sicorias (?) » ;
- Caféier : Quelques tentatives sont réalisées depuis cinq ans (donc depuis 1862). En 1886, J.L. de Lanessan indiquera pour Sainte Marie une production de 400 kilogrammes sur 5 hectares ! ;

- Giroflier : semblerait convenir, mais s'avère sensible au vent : la production croît cependant jusqu'à 70 tonnes ;

- Tabac : Il est à peine cultivé dans l'île ; « un district de la Grande Terre, en face, en produit de meilleur et on en tire quelques centaines de kilos ».

« En résumé, l'état de l'agriculture [...] est des plus misérables [...]. Il est nécessaire d'avoir recours aux procédés agricoles d'Europe : aux nombreux labours, aux abondantes fumures, aux assolements variés... ». L'élevage paraît, en revanche, plus prometteur au commandant, apparemment versé en choses agricoles : « Presque toutes les herbes qui poussent naturellement conviennent aux bêtes à cornes ; leur nourriture est ainsi assurée toute l'année, par la pâture », tant à Sainte Marie que sur la Grande Terre où « les troupeaux sont abondants ».

L'année suivante, le Commandant L. Blandinière dresse un tableau encore plus sombre. Dans une note du 1^{er} septembre 1868, il souligne que la colonie est « ravagée tous les deux ou trois ans par des ouragans terribles [...]. La terre est mal cultivée, le Malgache est trop paresseux pour remuer profondément le sol : il se contente de le défricher en brûlant les terrains ». Et le même Commandant L. Blandinière, deux ans plus tard, s'en prend à ses propres compatriotes, écrivant le 15 janvier 1871 : « L'agriculture est encore dans l'enfance [...], les différents essais qui ont été faits n'ont produit que des mécomptes [...] et il n'est jamais venu, dans les colons, un seul Européen s'étant sérieusement occupé d'agriculture ». [Archives d'Aix en Provence. Dossier 1Z 160].

12.3.2. Nosy-Bé (ou Nossi-Bé)

L'île est occupée par les Français depuis 1841, les colons y cultivent le caféier, le vanillier, la canne à sucre. À propos du caféier, J.L. de Lanessan affirme que l'on trouve dans l'île de Nossi-Bé une variété sauvage, le *Coffea zanguebariae* Lour., dont le grain possède une saveur très délicate. Il indique, en outre, que des essais de culture sont réalisés avec diverses variétés de caféiers de Bourbon : elles croissent avec vigueur, même sans abri, et donnent un grain estimé dans le pays. En 1880, 9.300 kilogrammes en sont récoltés dans l'île. [J.L. de Lanessan, 1886, p 44].

12.3.3. Diego-Suarez (actuel Antsiranana)

Le Territoire devient colonie française en 1885. Il fait l'objet d'un programme de mise en valeur.

Le bilan des actions réalisées dans ces trois territoires reste donc fort modeste. En 1899, le Général Gallieni conclura : « Les cultures entreprises à Sainte Marie, à Diego-Suarez et à Nossi-Bé » ne donnent lieu « qu'à un trafic assez restreint ». [Gallieni, rapport 1899, p 185]. Cette conclusion très réservée que portera le général Gallieni, vingt ans plus tard, sur les résultats obtenus en agriculture dans l'ensemble de Madagascar, n'épargnera donc aucune de ces trois exceptions françaises.

POSTFACE AU VOLUME III

Ainsi s'achève, avec sa pénultième décennie, le survol agro-historique de ce XIX^{ème} siècle, riche en voyages extraordinaires et découvertes étonnantes, en entreprises et projets dont l'audace a pu friser le génie ou l'inconscience, oeuvres de quelques aventuriers, commerçants, scientifiques, agriculteurs, marins, militaires, religieux, etc.

Que cherchaient ces visiteurs inspirés, venus de la vieille Europe, pénétrant au cœur d'une Afrique encore largement inconnue, hors ses franges littorales, et seulement révélée par quelques relations aux sources difficilement vérifiables ? Sans doute déjà souhaitaient-ils connaître les peuples et sociétés habitant, vivant au profond de ce continent réputé hostile. Sans doute aussi comptaient-ils tirer profit des richesses que l'imprécision des récits rendait fabuleuses et nouer avec les populations qui les détenaient ou les produisaient des liens plus durables, moins mercantiles, surtout plus avouables que ceux, inqualifiables, entretenus au long des siècles précédents. Peut-être enfin espéraient-ils partager, sinon imposer, des valeurs morales, culturelles, religieuses, politiques, etc., dont la transmission leur semblait justifiée par une antériorité supposée de leur propre civilisation.

Que reste-t-il, à quelques lustres du XX^{ème} siècle, de tous ces incroyables exploits, de ces mirifiques espoirs, de ces projets grandioses ou fantasques, de ces élans intéressés ou généreux ?

Peu de choses, semble-t-il : quasi ignorés, voire contestés sont les héroïques périples des Caillié, Barth, etc. ; effacée, la saga du baron Roger dans la vallée du fleuve Sénégal ; sans grand lendemain, les établissements de Bouët-Willamez sur la Côte d'Ivoire, dans l'estuaire du Gabon et les Jardins de la marine ou de missionnaires qui les avaient accompagnés ; entravée, une certaine modernisation agricole malgache, engagée par la monarchie régnante avec l'aide des Laborde, de Lastelle, etc..

Tout au plus pourrait-on évoquer le courant grandissant d'échanges intercontinentaux de plantes et d'animaux qu'ont su encourager et organiser les institutions scientifiques, telles le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, les Jardins de Kew en Angleterre, etc., aidées de leurs réseaux de correspondants volontaires, échanges grandement facilités par le considérable essor des liaisons maritimes.

Et pourtant cet apparent immobilisme n'est que veille, illusion trompeuse ; une relation étroite et durable s'est engagée, en ce XIX^{ème} siècle, entre l'Afrique profonde (et non plus seulement côtière) et l'Europe ainsi bien mieux informée des potentialités et aptitudes considérables, insoupçonnées de ce continent, que lui ont révélées les nombreuses incursions, expériences, tentatives réalisées par ses représentants et envoyés, dont quelques unes ont été évoquées dans le présent Volume III.

Face à de telles richesses, à un tel champ d'expansion et d'ambitions et, pourquoi pas, à un tel marché, la concurrence s'annonce cependant rude, impitoyable et les grandes puissances européennes tentent d'en fixer les règles, les limites, lors de la Conférence de Berlin de 1885.

En fait la course à l'espace, à l'emprise souveraine, est lancée, l'ère des administrations coloniales va commencer. Leurs dimensions agricoles, *lato sensu*, en sont étudiées au Volume IV, pour la période allant de 1890 à la première guerre mondiale de 1914-1918.

ICONOGRAPHIE

Pages

Cartes

| | |
|--|-----|
| De grands voyageurs en Afrique occidentale et centrale, dans la première moitié du XIX ^{ème} siècle | 17 |
| Du Cap Vert au Congo au XIX ^{ème} siècle : escales et sites | 54 |
| Etablissements et Plans agricoles dans le Sénégal du XIX ^{ème} siècle | 160 |

Photographies

| | |
|--|-----|
| La galerie forestière avec fromager et palmier à huile au Burkina Fasso | 50 |
| Zébu malgache | 58 |
| La récolte du riz en pays Sihanaka dans le nord-est de Madagascar 78 | |
| Grenier à maïs traditionnel dans le bas Dahomey (actuel Bénin), région de Sakété | 80 |
| Une palmeraie en Afrique de l'ouest | 86 |
| Geste ancestral : l'arrachage de l'arachide à l'iler | 87 |
| La récolte traditionnelle des régimes du palmier à huile en Côte d'Ivoire | 94 |
| Le zébu peul | 144 |
| Piroguiers sur le fleuve Mono au Togo | 150 |
| La « folie » du Baron Roger à Richard Toll, au confluent de la Taouey et du Fleuve Sénégal | 192 |
| Le palais de la Reine et le palais d'Argent à Antananarivo, Madagascar | 236 |

Figures

| | |
|--|-----|
| Outils à fouir, à planter, à sarcler | 133 |
| Outils à labourer, à bêcher et à billonner | 135 |
| Outils à débrousser et à récolter | 137 |

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, j. (1908). Les plantes oléifères de l'Afrique occidentale française. 1- L'Arachide. Paris, Augustin Challamel, 198 p.
- Allorge, l. and o. Ikor (2003). La fabuleuse odyssée des plantes. Les botanistes voyageurs, les jardins des plantes, les herbiers. Paris, Lattès, 727 p.
- Almada-Negreiros-de, j. s. (1905). L' Agriculture dans les colonies portugaises. Programme de réformes à appliquer aux colonies d'origine latine. Paris, Augustin Challamel, 63 p.
- Almada-Negreiros-de, j. s. (1906). Colonies Portugaises. Etudes documentaires sur les possessions portugaises et leurs produits d'exportation. Exposition coloniale de Paris 1906, Augustin Challamel, 368 p.
- Ancel, j. (1902). "La formation de la colonie du Congo français.(1843-1882)." Bulletin du Comité de l'Afrique française.: pp 79-94 et 99-119.
- Andriamirado, s. (1985). Le Mali aujourd'hui. Paris, Jeune Afrique, 240 p.
- Annet, c. (1906). "La France colonisatrice en Afrique. Principales missions d'explorateurs et militaires." Revue coloniale(n°34): pp 114 à 128.
- Anonyme (1823). Note manuscrite sur la mécanisation: égrenage du coton avec un manège, Archives du Sénégal dossier R 28 (cf également Hardy G. 1921, pp 176 - 177).
- Anonyme (1830). Prospection de mise en valeur agricole de Sainte Marie à Madagascar.(Archives d'Aix en Provence, dossier 1z 160).
- Anonyme (1853). "Gabon. Jardin d'acclimatation." Revue coloniale.
- Anonyme (1912). Annuaire du Gouvernement général de l'AOF. Aperçu historique de quelques pays d'Afrique occidentale. Paris, Editions Larose.
- Anonyme (1927). "Monographie des colonies portugaises à partir de 1460 (en Français et en Portugais)." Boletim da Agência geral das colonias(n° 21).
- Anonyme (1929). "Algumas notas sôbre a cultura do café em Angola." Boletim da Direcção dos Serviços de agricultura e comércio(n° 5).
- Anonyme (1949). "La valorisation du Café introduit au Cap Vert en 1790 (en Portugais)." Boletim geral das Colonias(n° 292): pp 89 à 96.
- Anonyme (1962). Economie malgache. Evolution 1950 - 1960. Tananarive, Commissariat général au Plan.: pp 278.
- Anquetil, j. (1999). Les routes du coton. L'épopée de l'or blanc des origines à nos jours. Paris, Lattès, 406 pages.
- Aubréville, a. (1950). Flore forestière soudano - guinéenne. AOF - Cameroun - AEF. Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 523 pages.
- Bâ, a. h. and j. Daget (1955). L'Empire Peul du Macina.I.(1818 - 1853), Institut Français d'Afrique Noire, Etudes soudanaises n° 3, Dakar, 306 p.

Bâ, o. (1976). La pénétration française au Cayor du règne de Birima N'Goné Latyr à l'intronisation de Madiodo Dégène Codou 16.12.1854 -28.5.1861, Archives nationales du Sénégal, Dakar.

Bâ, o. (1989). L'histoire du Sénégal au jour le jour. Période de la conquête coloniale 1855-1856., Archives nationales, Dakar, 76 p.

Barrau, j. (1988). "*Canna Mellis* : Croquis historique et biogéographique de la canne à sucre (*Saccharum officinarum* L.) . Graminées-Andropogonées." Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée(Vol. XXXV): pp 159 à 173.

Barth, h. (1860). Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale pendant les années 1849 à 1855. Paris et Bruxelles. Londres, Bonnè et Van Meenen 1860-1861. Réédité en 1965 par Frank Cass et Co.Ltd., 800 p.

Benoist-de, j.-r. (1985). Colonisation et évangélisation dans la boucle du Niger. Missions religieuses et catholiques., Etudes scientifiques.Editions et Publications des Pères Jésuites en Egypte, 59 p.

Bernus, e. (1984). "The Tuareg wanderers of the desert." Gazette de la Swissair: pp 20 à 27.

Boilat, a. d. (1853). Esquisses sénégalaises.(Réédition en 1984 avec introduction de Abdoulaye-Bara Diop). Paris, Karthala, 499 p.

Bois, d. (1927/1928/1934). Les Plantes alimentaires chez tous les peuples et à travers les âges. Paris, Edition Paul Lechevalier, 3 Tomes : Tome 1, 593 p; Tome 2, 637 p; Tome 3, 289 p.

Bonneuil, c. (1992). From botanical gardens to agricultural research stations:Science and french imperial economic aims at the beginning of the 20th century. 4S/EASST joint conférence 12-15 Août 1992 à Gothenburg, Sweden, 15 p.

Bonneuil, c. (1993). Du jardin d'essai à la station expérimentale : "Mise en valeur"de l'Empire et naissance de l'agronomie tropicale. 1880-1930, CIRAD, 107 p.

Bonneuil, c. (1997). Mettre en ordre et discipliner les tropiques : les sciences du végétal dans l'Empire français, 1870 - 1940., Thèse à l'Université de Paris VII: 563 p.

Bonneuil, c. (1999). "Le Muséum national d'histoire Naturelle et l'expansion coloniale de la troisième République (1870 - 1914)." Revue française d'histoire d'Outre-Mer **T86**(n° 322 - 323): pp 143 à 169.

Bonneuil, c. (2001). "L'empire des plantes. Capitalisme colonial." Courrier de la Planète. Solagral. **Volume II**: pp 6 à 11 et p 18.

Bonneuil, c. and m. n. Bourguet (1999). "Dossier thématique, De l'inventaire du monde à la mise en valeur du globe. Botanique et colonisation (fin XVII° siècle-début XX° siècle)." Revue française d'Histoire d'Outre-Mer(T 86 n° 322 - 323, pp 1 à 169).

Borghero, f. (1865). Journal de Francesco Borghero, premier missionnaire du Dahomey 1861 - 1865.Documents rassemblés et présentés par Renzo Mandirola (Provincial de la Société des Missions africaines) et Yves Morel. Paris, Karthala, 296 p.

Bossard, é. (1996). La médecine traditionnelle au centre et à l'ouest de l'Angola. Lisbonne, Instituto de Investigação científica tropical (IICT), 531 p.

Bouchet, p. (1953). Connaissance de l'agriculture traditionnelle locale dans la mise en place d'une agriculture mécanisée.(Casamance Sénégal).Thèse de principalat, Ministère de la France d'Outre mer.

- Boulaine, j. (1996). Histoire de l'Agronomie en France. Paris, Lavoisier, 437 p.
- Boulaine, j. and j. p. Legros (1998). D'Olivier de Serres à René Dumont. Portraits d'agronomes. Paris, Lavoisier, 320 p.
- Brahy, c. (1930). Le cacao et l'avenir de la culture cacaoyère. V° Congrès international d'Agriculture tropicale Anvers, 28-31 juillet 1930, pp 679 à 697.
- Brasio, p. a. (1946). "A propos de la politique controversée du Père Duparquet en Angola (en Portugais)." Portugal em Africa - Revista da agricultura missionaria(n° 15): pp 168 à 176.
- Braudeau, j., h. Cambrony, et al. (1962). Les principes de la sélection des caféiers caneporoïdes et liberico-exelsoïdes. Revue Café, Cacao, Thé. IFCC: pp 169 à 186.
- Brigaud, f. (1966). Connaissance du Sénégal. Histoire moderne et contemporaine du Sénégal., Ministère de l'éducation nationale, République du Sénégal. CRDS Saint-Louis. Etudes Sénégalaises N° 9 Fascicule II, 148 p, carte, photos.
- Burkill, h. m. (1985). Les plantes utiles de l'Afrique tropicale de l'Ouest. Paris, Paul Lechevalier, 614 p.
- Burle, l. (1952). La sélection du cacaoyer, son orientation en Côte d'Ivoire., Services de l'agriculture, Ministère de la France d'Outre Mer: extraits de Thèse de principalat.
- Cabral, a. (1988). Les études agricoles d'Amilcar Cabral. (en Portugais). Lisbonne et Bissau, Instituto de Investigaçao científica tropical (IICT), 781 p.
- Caillié, r. (1830). Voyage à Tombouctou. Paris, Réédité par François Maspéro (1979); La Découverte (1996), 2 volumes, 373 p et 398 p.
- Candolle-de, a. (1883). Origine des plantes cultivées. Paris, Germer Baillière, 379 p.
- Carbou, h. (1917). "Notice sur les Némadi." Annuaire et mémoires du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française, Dakar-Gorée: 3 p.
- Carvalho-Rodrigues-de, f. m. (1974). "São Tomé et Principe au point de vue agricole (en Portugais)." Lisbonne, Junta de investigaço es científica do ultramar. Etudes, Essais et Documents n° 130: 174 p, photographies et cartes.
- Cauvet-commandant, g. (1920). "Le Dromadaire d'Afrique." Bulletin Soc. géogr. 1920 n° 175 à 196: 196 p.
- Chailley (1953). Les grandes missions françaises en Afrique occidentale. Dakar, I.F.A.N.. Initiations africaines, 132 p, cartes.
- Charrier, a., m. Jacquot, et al. (1997). L'amélioration des plantes tropicales. Paris, CIRAD - ORSTOM, 623 pages.
- Chastanet, m. (1998). Plantes et paysages d'Afrique. Une histoire à explorer. Paris, Karthala et Centre de Recherches africaines, 587 p.
- Chevalier, a. (1905). Les végétaux utiles de l'Afrique tropicale française. (en collaboration avec E. Perrot). Paris, Muséum national d'Histoire naturelle, 152 p.

Chevalier, a. (1930). Cours sur les productions végétales et l'agronomie tropicale : - Origine, but et programme de la Chaire d'agronomie tropicale. - L'oeuvre des voyageurs-naturalistes et du Jardin des plantes depuis sa fondation jusqu'à la révolution. - Les moyens actuels de travail du Muséum pour l'étude des plantes coloniales. - Les organismes d'études et d'expérimentation de l'agriculture tropicale et subtropicale dans les possessions françaises. - Situation actuelle et améliorations nécessaires. RBA, l'Agronomie coloniale et le Museum National d'Histoire naturelle, 10^e année, Juin 1930, 128 p.

Chevalier, a. (1931). "Le rôle de l'homme dans la dispersion des plantes tropicales. Echanges d'espèces entre l'Afrique tropicale et l'Amérique du Sud." RBA, août n° 120: pp 633 à 650.

Chevalier, a. (1933/1936). "Monographie de l'Arachide. + bibliographie très complète de 1574 à 1935." RBA(octobre novembre n° 146 - 147): 869 p.

Chevalier, a. (1948). Les apports africains de plantes cultivées à Madagascar et les analogies de physionomie agraire entre l'Afrique noire et la Grande Ile., Mémoires de l'Institut scientifique de Madagascar, Tome 1, fasc. 2, série B, pp 135 à 141.

Chevalier, a. (1948). "Systématique des cotonniers cultivés ou ayant été cultivés anciennement en Afrique tropicale." RBA(n° 307 - 308): pp 228 à 241.

Chevalier, a. and j.-f. Leroy (1953). Les fruits exotiques. Paris, Presses universitaires de France, 126 p.

Chevalier, a. and p. Senay (1949). Le Coton. Paris, Presses universitaires de France, 127 p.

Coelho-Pereira-Serra, m. (1951). "La culture du *Jatropha curcas*. Exportations du pourguère dans les îles du Cap Vert de 1836 à 1945. (en Portugais)." Boletim geral das Colonias(307): pp 159 à 164.

Collégial (1822/1900). L'Agriculture au Soudan 1822 - 1900. Extraits des dossiers R28 et R29 des Archives nationales du Sénégal.

Collégial (1892/1894). L'Agriculture au Soudan 1892 - 1900. Extraits du dossier R4 des Archives nationales du Sénégal.

Collégial (1894-1905). L'Agriculture au Soudan. Extraits du dossier R5 des Archives nationales du Sénégal.

Collégial (1916/1917). Annuaire et Mémoires du Comité d'Etudes historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale Française. Dakar-Gorée.

Collégial (1945). Les techniciens de la colonisation, XIX^e et XX^e siècles. Paris, Presses universitaires de France. Etudes coloniales. pp 75 à 92.

Collégial (1948). Table des communications présentées à la Conférence africaine des sols . Goma, 8 - 16 novembre 1948. INEAC.

Collégial (1978). L'Encyclopédie générale de la Côte d'Ivoire. Préfacée par le Président Houphouët-Boigny. Abidjan, Les Nouvelles Editions africaines, 3 volumes, 1186 p.

Collégial (1984). "Les instruments aratoires en Afrique tropicale. La fonction et le signe." Cahiers Orstom, série Sciences humaines(Vol.XX - n°3 - 4): 658 p.

Collégial (1986). Histoire générale de l'Afrique, Edition abrégée. I - Méthodologie et préhistoire africaine. II - Afrique ancienne. III - L'Afrique du VII^e au XI^e siècle. IV - L'Afrique du XII^e au XVI^e siècle. V - L'Afrique du XVI^e au XVIII^e siècle. VI - L'Afrique au XIX^e siècle jusque vers les années

1880. VII - L'Afrique sous domination coloniale 1880 - 1935. VIII - L'Afrique depuis 1935. Paris, Présence Africaine / Edicef/ Unesco, 4.186 p.
- Collégial (1988). Economie de la mécanisation en région chaude. Séminaire d'économie rurale 14 au 16 septembre 1988, CIRAD Montpellier, 410 p.
- Collégial (1991). Savoirs paysans et développement. Paris, Karthala - Orstom, 524 p.
- Collégial (1992). Les Anneaux de la Mémoire. Exposition Nantes - Europe - Afrique - Amériques, 5 décembre 1992 - 29 mai 1994, Château des Ducs de Bretagne, Nantes, 163 p.
- Coquery-vidrovitch, C. (1992). L'Afrique occidentale au temps des Français . Colonisateurs et colonisés, 1860-1960. Paris, L'Agence de Coopération culturelle et technique.La Découverte, 460 p.
- Cordier, I. (1961). Les objectifs de la sélection caféière en Côte d'Ivoire. Revue Café, Cacao, Thé (IFCC) juillet - septembre: p 148.
- Cornevin, m. (1998). Secrets du continent noir révélés par l'archéologie. Paris, Maisonneuve et Larose, 321 p.
- Cortês, a. (1928). "La Guinée portugaise, colonie de commerce et de plantations (1898)." Boletim da Agência geral das Colonias(n° 37).
- Costa-Dias, m. (1930). "Monographies de la colonisation rurale de peuplement dans les colonies portugaises d'Angola et de Mozambique." Boletim da Agência geral das Colonias(n° 66).
- Costa-Júnior, j. (1930). "Le maïs d'Angola 1769. (en Portugais, résumé en Français). Climat de l'Angola." Boletim da Agência geral das Colonias(n° 62 et 63).
- Cultru, p. (1910). Histoire du Sénégal du XV^e siècle à 1870 (Les origines de l'Afrique occidentale). Paris, Larose, 374 p.
- Curasson, g. (1934). Notes d'histoire vétérinaire. Les premiers vétérinaires au Sénégal. Paris, Ministère des Colonies, Extrait de Recueil de médecine vétérinaire exotique Tome VII janvier - mars, 4 p.
- Dabin, b. (1951). Contribution à l'étude des sols du delta central nigérien. L'Agronomie Tropicale. **Tome VI, n° 1-2:** pp 606 à 637.
- Daget, j. and a. h. Bâ (1955). L'Empire Peul du Macina. 1818-1853. Dakar, Institut français d'Afrique Noire (IFAN). Etudes soudanaises n°3, 306 p.
- Dalziel, j. m. (1937). The useful plants of west tropical Africa, The crown agents for the Colonies, Londres, 606 p.
- Darricau, m. (1844). "Le Gabon (Côte occidentale d'Afrique)." Revue coloniale, novembre 1844.
- Debien, g., j. Bertrand-Bocandé, et al. (1969). Emmanuel Bertrand-Bocandé (1812-1881) Un Nantais en Casamance. Bulletin de l'IFAN. **tome XXXI série B:** pp 279 à 308.
- Delafosse, m. (1972). Haut -Sénégal Niger: Tome I - Le pays, les peuples, les langues, 426 p. Tome II - L'Histoire, 428 p. Tome III - Les civilisations, 314 p. Paris, Maisonneuve et Larose.
- Delamarre, m. j.-b. (1985). La vie agricole et pastorale dans le monde. Techniques et outils traditionnels. Meudon (France), Editions Joël Cuénot, 216 p.

- Delgado-Freire, c. (1994). Cinq cent cinquantième anniversaire de l'arrivée des Portugais au Sénégal. 1444 -1994. Le Portugal et le Sénégal à travers les âges. Dakar, Clairafrique, 26 p.
- Delhorbe, c. (1902). Madagascar au début du XX^e siècle. La colonisation à Madagascar depuis la conquête française. Paris, F.R. de Rudeval et Cie, pp 333 à 396.
- Denis, g. (1992). Science et Empires. Pourquoi l'histoire des sciences et des institutions scientifiques coloniales ?, Rehseis.
- Deroo, é. (1992). Aux colonies. Où l'on découvre les vestiges d'un empire englouti. Paris, France Loisirs, 128 p.
- Deschamps, h. (1961). Histoire de Madagascar. Paris, Berger-Levrault, 348 pages, cartes et photos.
- Deschamps, h. (1962). L' Afrique noire précoloniale. Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je), 126 p.
- Désiré-Vuillemin, g. (1997). Histoire de la Mauritanie. Des origines à l'Indépendance. Paris, Karthala, 649 p.
- Diallo-Cô-Trung, m. (1998). La Compagnie générale des oléagineux tropicaux en Casamance. Autopsie d'une opération de mise en valeur coloniale (1948 - 1962). Paris, Karthala, 519 p.
- Dias, g. s. (1946). "Le Père Duparquet et les Boers de la Province de Huila au sud de l'Angola à l'Est de Lubango. (en Portugais)." Portugal em Africa - Revista da cultura missionaria(n° 13): pp 28 à 38.
- Diop-cheikh-anta (1979). Nations Nègres et Culture, Présence Africaine, 564 p.
- Diouf, m. (1990). Le Kajoor au XIX^e siècle. Pouvoir ceddo et conquête coloniale. Paris, Karthala, 327 p.
- Doutressoulle, g. (1947). L'élevage en Afrique occidentale française. Paris, Larose, 298 p.
- Drake-Del-Castillo, e. (1902). Madagascar au début du XX^e siècle. Botanique. Paris, F.R. de Rudeval et Cie, pp 109 à 156.
- Duarte-Junqueira-Rato, j. and Anonyme (1929). "La Colonie de São Tomé et Príncipe et le Jardin colonial de Lisbonne 1469 (en Portugais)." Boletim da Agência geral das colonias n° 43, 273 p.
- Dubois, f. (1896). Tombouctou la mystérieuse. Extraits relatifs au séjour de H. Barth à Tombouctou (1853 - 1854): pp 380 à 395.
- Duhart, a., p. Viguier, et al. (1998). Bilan de la colonisation entre 1880 et 1960 en Afrique occidentale Française., Conférence Biarritz, 23 p.
- Duparquet, c. a. (1865). Rapport sur la culture du cacao., Congrégation des Pères du Saint Esprit.: 51 p.
- Duroselle, j. b. (1988). Clémenceau. Paris, Fayard, 1077 p.
- Du-Sorbiers-De-La-Tourrasse, j. (1897). De la colonisation du Sénégal. Paris, Arthur Savaete, 76 p.
- Ernault, j. (1995). Les Spiritains au Congo de 1865 à nos jours. Paris, Congrégation du Saint Esprit Mémoire spiritaine. Etudes et documents, 460 p.

- Faidherbe, l. (1889). Le Sénégal. Paris, Hachette, 501 p.
- Faure, c. (1914). Histoire de la presqu'île du Cap Vert et des origines de Dakar. Paris, Larose, 164 p.
- Favier, j. (1953). Les Productions agricoles du Sénégal pendant un siècle (1820-1920). Services de l'agriculture, AOF - Dakar: 42 p.
- Faye, b. (1997). Guide de l'élevage du dromadaire. Libourne, Sanofi Nutrition animale ; CIRAD/IEMVT, 125 p.
- Ferré, f. (1988). L'Aventure du Café. Description botanique du caféier. Paris, Denoël, 256 p.
- Ficalho-Conde-de (1884). Plantes utiles de l' Afrique portugaise.(document en Portugais). Lisbonne, Imprimerie nationale, 279 p.
- Finbert, e.-j. (1938). La vie du Chameau. Le vaisseau du désert. Paris, Albin Michel, 246 p.
- Flacourt-de, E. (1995). Histoire de la Grande Isle Madagascar. (16 mars 1656). Edition présentée et annotée par Claude Allibert. Paris, Karthala, 656 p.
- Fleury, t. (1900). L'arachide, principalement celle de la Sénégalie : sa culture, son commerce, sa transformation en huile et en tourteau. Bordeaux, Feret et fils, 64 p.
- Fournier, r. (1900). Notice sur Madagascar. Histoire, géographie, voies de communication, administration, commerce, industrie , agriculture, colonisation, main d'oeuvre. Paris, Imprimerie nationale, 148 p.
- Froidevaux, h. (1902). Madagascar au début du XX^e siècle.Histoire de la colonisation européenne jusqu'en 1895. Paris, F.R.de Rudeval et Cie, pp 313 à 332.
- Gaffarel, p. (1884). Les explorations françaises depuis 1870. Paris, A. Degorce-Cadot, 316 p.
- Gallet, d. (2001). São Tomé et Príncipe. Les îles du milieu du monde. Paris, Karthala, 202 p.
- Gallieni, j. (1899). Rapport d'ensemble du Général Gallieni sur la situation générale de Madagascar (Extrait du Journal officiel de la République française). Paris, 446 p.
- Ganay-de, s. (1953). Instruments aratoires et herminettes Dogon. Notes africaines (IFAN), octobre n^o 60: pp 113 à 115.
- Ganier, g. (1968). Maures et Toucouleurs sur les deux rives du Sénégal. La mission Ballot auprès de Sidi Ely, roi des Maures Braknas, février - juin 1881. Bulletin de l'IFAN. **Tome XXX n^o 1:** pp 182 à 226.
- Gerbaud, o. (1986). Les premiers vétérinaires français aux colonies entre 1770 et 1830. Paris, IEMVT, 254 p.
- Gillet (1918). Le commerce des bois coloniaux et les besoins de la métropole. Congrès d'Agriculture Coloniale 21-25 mai, Paris, pp 605 à 627.
- Gourou, p. (1945). Gallieni. Paris, Etudes coloniales. Les techniciens de la colonisation (XIX^e - XX^e siècles), pp 93 à 111.
- Grandidier, a. and g. Grandidier (1903). Collection des Ouvrages anciens concernant Madagascar. Paris, Comité de Madagascar, pp 527 et 559.

Grandidier, g. (1902). Madagascar au début du XX^e siècle. Géographie. Paris, F.R. de Rudeval et Cie, pp 1 à 40.

Guillaud, d. (1991). L'emprunt technique dans l'agriculture de l' Aribinda, Burkina Faso. Paris, Karthala - Orstom (Savoirs paysans et développement), pp 347 à 361.

Guillemin, r. (1954). L'évolution de l'agriculture autochtone dans les savanes de l'Oubangui (RCA). Inspection générale de l'agriculture.Extraits dans L'Agronomie tropicale n° 2 de 1956, p 166.

Hardy, g. (1917). "L'affaire Duranton (1828 - 1838). Un épisode de l'exploration du Soudan." Annuaire et mémoires du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française. Dakar-Gorée: pp 413 à 436.

Hardy, g. (1921). La mise en valeur du Sénégal, 1817 à 1854. Paris, Larose, 367 p.

Harlan, j. r. (1987). Les Plantes cultivées et l'Homme (Crops and Man). Paris, Presses universitaires de France (Techniques vivantes), 414 p.

Haudricourt, a. g. (1948). L'origine des plantes cultivées malgaches. Mémoire de l'Institut scientifique de Madagascar. **Série B, Tome 1 fascicule 2, pp 143 - 145.**

Haudricourt, a. g. and m. j.-B. Delamarre (1986). L'homme et la charrue à travers le monde. Lyon, La Manufacture, 401 p.

Haudricourt, a. g. and l. Hedin (1987). L'homme et les plantes cultivées. Paris, A.M.Métaillé, 281 p.

Haudricourt, a. g. and l. Hédin (1953). Recherches récentes sur l'histoire des plantes cultivées. RBA 32^e année, novembre-décembre: pp 536 à 545.

Hayek, l. (1932). Le Dromadaire. Etude plus spéciale des maladies cutanées. Paris, Jouve et Cie, 118 p.

Heers, j. (2003). Les négriers en terres d'Islam. La première traite des Noirs VII^e - XVI^e siècle. Paris, Le Grand Livre du mois, 315 p.

Hénin, s., r. Gras, et al. (1969). Le profil cultural. L'état physique du sol et ses conséquences agronomiques. Paris, Masson et Cie, 332 p.

Henry, y. (1906). Le coton dans l'Afrique occidentale française. Paris, Augustin Challamel, 346 p.

Hubert, h. (1920). Dessèchement progressif en Afrique occidentale. Paris, Larose, 67 p.

Jacques-Félix, h. (1950). Pour une enquête sur le voandzou. L'Agronomie Tropicale, n° V: pp 62 à 73.

Jacques-Félix, H. (1963). "Contribution de René Caillié à l'ethnobotanique africaine 1819 - 1828." Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée - ORSTOM: 172 p.

Joly, a. (1963). Essai de culture du tabac en Casamance. L'Agronomie Tropicale. **Spécial Tabac, n° 11: pp 1073 à 1075.**

Juhé-Beaulaton, d. (1994). "Les jardins des forts européens de Ouidah: Premiers jardins d'essai (XVIII^e siècle)." Cahiers du Centre de recherches africaines Togo-Bénin(n°8): pp 83 à 105.

- Kesteloot, l. and b. Dieng (1997). Les épopées d'Afrique noire. Paris, Karthala - Editions Unesco, 626 p.
- Ki-Zerbo, j. (1978). Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain. Paris, Hatier, 731 p.
- Kleiche, m. (2001). "Aux origines de la Recherche tropicale." *Courrier de la Planète*. Solagral.(Volume II): pp 14 à 17.
- Kounougous, y. (1998). La pensée et l'oeuvre de Cheikh Anta Diop. Essai. Paris, La Pensée universelle, 56 p.
- La-Anyane, s. (1963). Ghana Agriculture. Its economic development from early times to the middle of the twentieth century. Londres, Oxford University press Accra, 228 p.
- Labat, j.-b. (1728). Nouvelle relation de l'Afrique occidentale. Paris, G. Cavelier, 5 volumes, 1900 p.
- Lachenaud, p. (1999). Le cacaoyer et sa culture. Les Cahiers des ingénieurs agronomes INA P-G, juillet-août-septembre: page 57.
- Lacour-Ollé, c. (1997). Abolition de l'esclavage des Nègres dans les Colonies françaises. (première édition 1847). Nîmes, Christian Lacour, 32 p.
- Lagière, r. (1966). Le Cotonnier. Paris, Maisonneuve et Larose. Techniques agricoles et productions tropicales. 299 p.
- Laing, g.-m. (1992). Les mystères de la Sierra Leone. Paris, France-Empire, 216 p.
- Landais, é. (1990). "Sur les doctrines des vétérinaires coloniaux français en Afrique noire." *Cahiers Sciences humaines ORSTOM*, n° 26 (1-2), pp 33 à 71.
- Lanessan-de, j. l. (1886). Les plantes utiles des Colonies françaises, Ministère de la Marine et des Colonies, 989 p.
- Larrat, r. (1941). "Origine et évolution de l'art vétérinaire en AOF." *Bulletin des Services zootechniques et des épizooties de l'AOF*, Tome IV, Fasc. 3 et 4: 7 p.
- Le-Cour-Grandmaison, a. (1848). Rapport sur la colonisation du Gabon et de l'Afrique centrale. Nantes, W.Busseuil, 16 p.
- Le-Douarin, c. (1906-1909). Le Père Jean-Marie Audren, 1841-1907. *Biographies spiritaines*, n° 3: pp 70 à 74.
- Le-Maout, e. and j. Decaisne (1876). *Traité général de Botanique descriptive et analytique*. Paris, Librairie Firmin-Didot et Cie, 765 p, 5.500 figures.
- Lembezat, b. (1954). Le Cameroun. Paris, Editions maritimes et coloniales. Terres lointaines. 208 p.
- Lemmet, j. (1917). "Fertilité naturelle des terres de la vallée du moyen Niger." *Annuaire et mémoires du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*, Dakar-Gorée: pp 128 à 134.
- Lemmet, j. and a. Vitalis (1917). "Essais de cultures irriguées à entreprendre dans le bassin du moyen Niger et création d'une station d'études de cultures irriguées à El Oualadji." *Annuaire et mémoires du Comité d'étude historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*, Dakar-Gorée, pp 135 à 158.

- Leroide, h. (1917). "Situation de la culture du cotonnier à la Côte d'Ivoire à la fin de 1916." *Annuaire et mémoires du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*, Dakar-Gorée: pp 165 à 197.
- Leroi-Gourhan, a. (1945/1973). *Milieu et techniques*. Paris, Albin Michel, 475 p.
- Lery, f. (1954). *Le Cacao*. Paris, Presses universitaires de France. Que sais-je ?, 118 p.
- Lhoste, j. and j. Deuse (1997). *La protection des cultures tropicales dans les territoires francophones, des origines à 1990.*, CIRAD- Montpellier étude inédite, 170 p.
- Lucas, a. (1989). *Camel. Des bosses dans le désert*. *Nature et Civilisations*, n° 14: pp 60 à 80.
- Ly, a. (1958/1993). *La Compagnie du Sénégal*. Paris, Karthala, 379 p.
- Malassis, l. (1997). *Les trois âges de l'alimentaire : - Tome I - L'âge pré-agricole et l'âge agricole*, 329 p - *Tome II -L'âge de l'agro-industriel*, 363 p. Paris, Cujas.
- Mandirola, r. and y. Morel (1997). "Journal de Francesco Borghero ..., cf Borghero 1865."
- Manicacci, j. (1938). "Quatre vingt dix années de colonisation à Mayotte." *La Revue de Madagascar* n° 23: pp 83 à 109.
- Marques, l. (1955). "Culture caféière non traditionnelle. 1854. (en Portugais)." *Boletim geral do Ultramar*(n°358): 3 p.
- Marzouk-Schmitz, y. (1984). *Instruments aratoires, systèmes de cultures et différenciation intra-ethnique*. *Cahier de l'ORSTOM, série Sciences humaines*, vol. XX n°3-4: pp 399 à 426.
- Mauny, r. (1953). "Notes historiques autour des principales plantes cultivées d'Afrique occidentale." *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire*, n° 15 (2): pp 684 à 730.
- Mazoyer, m. and l. Roudart (1997). *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*. Paris, Seuil, 545 p.
- MBodj, m. (1978). *Un exemple d'économie coloniale, le Sine Saloum (Sénégal), de 1887 à 1940; cultures arachidières et mutations sociales*, Thèse de 3ème cycle à l'Université Paris VII: 691 p.
- MBodj, m. (1991). *Sénégal et dépendance. Le Sine Saloum et l'arachide, 1887 - 1940* (Extrait de "Sociétés paysannes du Tiers-monde"). Paris, pp 139 à 154.
- MBokolo, e. (1981). *Noirs et Blancs en Afrique équatoriale. Les sociétés côtières et la pénétration française (vers 1820-1874)*. Paris, Editions Mouton, 302 p.
- MBokolo, e. (1992/1995). *Afrique noire. Histoire et Civilisations. Tome I - Jusqu'au XVIII° siècle* 496 p. *Tome II - XIX° - XX° siècles* 576 p. Paris, Hatier - Aupelf.
- Mello-Geraldes-de, c. e. (1930). "Aperçu sur le café aux Colonies portugaises (avec carte de distribution du caféier)." *Boletim da Agência geral das Colonias*, n° 57, pp à 33.
- Mendes-Ferrão, j. e. (1993). *A Aventura das Plantas e os Descobrimientos Portugueses*. Lisboa, Instituto de investigação científica tropical, 245 p.

- Mendonça-Torres-de, m. j. (1953). "Le pénible travail agricole dans le district de Mocâmedes (Angola) durant la période de 1860 à 1879. (en Portugais)." Boletim geral das Colonias(n° 339): pp 91 à 106.
- Meyer, j. (1999). Esclaves et Négriers. Paris, Gallimard, 160 p.
- Mollat, m. (1963). "Passages français dans l'Océan indien au temps de François 1er." Lisbonne. Journal Studia(n° 11): pp 239 à 250.
- Mollien, g. (1818). Voyage dans l'intérieur de l'Afrique aux sources du Sénégal et de la Gambie. Paris, Mme Veuve Courcier en 1820, 2 tomes, 656 p, carte.
- Montagnon, p. (1988). La France coloniale. La gloire de l'Empire. Paris, Pygmalion, 509 p.
- Monteil, c. (1915). Les Khassonké. Paris, E. Leroux, 528 p.
- Monteil, v. (1968). "Al-Bakri. Routier de l'Afrique blanche et noire du nord-ouest." Bulletin de l'IFAN(Tome XXX n° 1): 366 p.
- Monteilhet, j. (1916). Présentation de documents relatifs à l'histoire du Sénégal de 1819 -1824 : - Une tournée diplomatique du Gouverneur Schmaltz sur le Sénégal en mai 1819, pp 63 à 80. - Une exploration du Gouverneur Roger en Sénégambie en février-mars 1823, pp 80 à 102. - Exposé général de la situation de la Colonie en 1824, pp 102 à 130. - Un plan de colonisation du Sénégal en 1802, pp 130 à 214. Annuaire et Mémoires du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique Occidentale française, Dakar-Gorée: pp 63 à 214.
- Monteilhet, j. (1917). "Les finances et le commerce du Sénégal pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire 1780 à 1808." Annuaire et mémoires du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française, Dakar-Gorée: pp 362 à 412.
- Monteiro, c. d. s. (1933). "Caféiculture (en Portugais)." Boletim da Direcção dos serviços de agricultura e comércio da Colonia de Angola, n° 20 - 23: pp 11 à 14.
- Morel, r. and p. Quantin (1964). Les jachères et la régénération du sol en climat soudano-guinéen d'Afrique centrale. L'Agronomie Tropicale. **Volume XIX, n° 2**: 105 à 136.
- Musée-de-la-Poste (2005). Le Journal des explorateurs de Christophe Colomb à Paul-Emile Victor. Exposition sur les explorateurs, Paris, 12 p.
- Nantet, b. (1999). Dictionnaire d'Histoire et Civilisations africaines. Paris, Larousse, 228 p.
- Niane, d. t. (1989). Histoire des Mandingues de l'Ouest. Paris, Karthala, 221 p.
- Oliveira-Marques-de, a. h. (1998). Histoire du Portugal et de son Empire colonial. Paris, Karthala, 614 p.
- Pagot, j. (1977). La Recherche agronomique tropicale en Afrique. Comptes rendus de l'Académie des Sciences d'Outre-mer, XXXVII, Paris, pp 199 à 243.
- Papy, l. (1952). Problèmes agricoles au Sénégal. La Vallée du Sénégal. Agriculture traditionnelle et riziculture mécanisée (écrit en octobre 1951). IFAN, n° 2: 48 p.
- Park, m. (1980). Voyage dans l'intérieur de l'Afrique. Paris, La Découverte, 355 p.

- Pélissier, p. (1966). Les Paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance. Saint Yrieix (Haute Vienne), Imprimerie Fabrègue, 939 p.
- Pelt, j.-m. (1999). La cannelle et le panda. Les grands naturalistes explorateurs autour du Monde. Paris, Fayard, 336 p.
- Perrier-de-La-Bathie, h. (1931). "Les Plantes introduites à Madagascar." Revue de Botanique appliquée et d'Agriculture tropicale. **Bulletins n° 121, 122, 123, 124 de 1931; n°125, 126, 127, 128 de 1932.**
- Perrot, é. (1944). Matières premières usuelles du règne végétal. Paris, Masson et Cie, vol. 1 et 2 : 2343 p.
- Perrottet, g.-s. (1831). Observations sur les essais de culture tentés au Sénégal, et sur l'influence du climat par rapport à la végétation. Annales maritimes. **tome XLV.**
- Pierre, c. (1906). L'Elevage dans l'Afrique occidentale française. Paris, Challamel, 280 p.
- Pitcher, a. (1990). "Echec du lancement des semences. Les premières tentatives de culture du coton en Angola et au Mozambique. (en Portugais, résumé en Espagnol)." Revista Internacional de Estudos Africanos(n° 12 - 13): pp 99 à 135.
- Pizzetta, j. (1893). Galerie des Naturalistes. Histoire des sciences naturelles depuis leur origine jusqu'à nos jours. Paris, A. Hennuyer, 410 p.
- Portères, r. (1962). Caféiers de la République de Guinée. Revue Café, Cacao, Thé, janvier - mars: pp 3 à 18.
- Proust, l. (1946). Visions d'Afrique. Bordeaux, Editions Delmas, 333 p.
- Raffnel, a. (1856). Nouveau voyage dans le Pays des Nègres - Etudes sur la Colonie du Sénégal. Paris, Napoléon Chaix et Cie, Tome 1: 500 p; Tome 2: 295 p.
- Rarimanpianina (1961). La sériciculture à Madagascar. L'Agronomie tropicale. **XVI: 3 p.**
- Reffega, a. (1991). L'activité en pédologie de l'Institut de Recherche scientifique tropical (résumé en Français). 3° Congrès international " Tradition et modernisation en Afrique d'aujourd'hui", Budapest - Gödölo, 27 août - 4 septembre 1989, I.I.C.T. Lisbonne, pp 5 à 10.
- Rémy, m. (1976). La Côte d'Ivoire aujourd'hui. Paris, Jeune Afrique, 255 p.
- Ribeiro, c. r. (1989). "Les causes de la chute de la production du riz en Guinée Bissau. (en Portugais)." Revista internacional dos estudos africanos(n° 10 et 11): pp 227 à 265.
- Ricard, f. (1865). Le Sénégal. Paris, Challamel, 425 p.
- Richard-Molard, j. (1949). Afrique occidentale Française. Paris, Berger-Levrault, 238 p.
- Rita-Ferreira, a. (1982). "Fixation portugaise et histoire pré-coloniale du Mozambique. (en Portugais)." Lisbonne. Instituto de investigação científica tropical. Etudes, Essais et Documents **n° 142: 331 p.**
- Ritchie, c. i. a. (1968). "Deux textes sur le Sénégal (1673 - 1677)." Bulletin de l'IFAN **Tome XXX n° 1: pp 289 à 353.**

- Robin, P., J.-P. Aeschlimann, et al. (2007). Histoire et agronomie : entre rupture et durée. Paris, IRD, 512 p.
- Roche, c. (1985). Histoire de la Casamance. Conquête et résistance : 1850 - 1920. Paris, Karthala, 401 p.
- Roger, j.-f. (1823). "Une exploration du Gouverneur Roger en Sénégambie février - mars 1823." (Document présenté par J. Monteilhet en 1916 dans Annuaire et mémoires du Comité d'Etudes historiques et scientifiques de l'Afrique Occidentale Française): pp 80 à 101.
- Roger, J.-f. (1824). "Exposé général de la situation de la Colonie en 1824." (Présenté par J. Monteilhet dans Comité d'Etudes historiques et scientifiques de l'Afrique Occidentale française): 102 à 119.
- Roubaud, é. (1918). La lutte contre les insectes attaquant les arachides (mission 1913). Paris, Tome XXVII, pp 74 à 83.
- Rouget, f. (1906). L'Expansion coloniale au Congo français. Paris, Exposition coloniale de Marseille en 1906, 942 p.
- Rouillard, g. and j. Guého (1999). Les Plantes et leur histoire à l'île Maurice. Port Louis, MSM Imprimerie, 752 p.
- Sawadogo, a. (1977). L'agriculture en Côte d'Ivoire. Paris, Presses universitaires de France, 368 p.
- Schmaltz, j. (1819). Une tournée diplomatique du Gouverneur Schmaltz sur le Sénégal (mai 1819). Présenté par J. Monteilhet en 1916. Annuaire et Mémoires du Comité d'Etudes historiques et scientifiques de l'AOF Dakar Gorée: pages 63 à 80.
- Schnell, r. (1950). La forêt dense. Paris, Paul Lechevalier, 323 p.
- Schnell, r. (1957). Plantes alimentaires et vie agricole de l'Afrique noire. Essai de phytogéographie alimentaire. Paris, Larose, 216 p.
- Sébire, a. (1899). Les Plantes utiles du Sénégal. Plantes indigènes - Plantes exotiques. Paris, J.B. Baillièrre et fils, 340 p.
- Seignobos, c. (1982). Nord Cameroun - Montagnes et Hautes Terres. Paris, Editions Parenthèses. Collection architectures traditionnelles, 188 p.
- Seignobos, c., y. Marzouk, et al. (2000). Outils aratoires en Afrique. Innovations, normes et traces. Paris, Karthala / IRD, 397 p.
- Sigaut, f. (1988). Coup d'oeil sur l'histoire à long terme de la mécanisation en agriculture. CIRAD MESRU. Séminaire d'économie rurale " Economie de la mécanisation en région chaude". Montpellier 14-16 septembre, pp 53 à 71.
- Sigaut, f. and p. Morion (2008). La troublante histoire de la jachère. Paris, Quae, 325 p.
- Simon, b. (1997). Histoire des établissements de Recherche et d'Enseignement de l'Agronomie tropicale en France. Le Timon (Revue des Anciens du CNEARC), n°2 de l'année 2000: 6 p.
- Simon, b. (1999). Brève rétrospective de l'enseignement agricole colonial en France des origines aux indépendances. Les éléments détaillés de l'étude de 1998 et 1999 sont joints. Colloque : Les enjeux de la formation des acteurs de l'agriculture 1760 - 1945, Paris, 19 - 21 janvier, Ministère de l'agriculture.

Simon, b. (2002). Créateurs de jardins d'essais à l'école de Maxime Cornu (1847 - 1901), in Michel Racine : Créateurs de jardins et de paysages en France de la Renaissance au XXI^e siècle. Tome 1: de la Renaissance au début du XIX^e siècle (2001). Tome 2: du XIX^e au XXI^e siècle (2002). Actes Sud et Ecole nationale supérieure du paysage : pp 100 à 107 du Tome 2: 100 à 107.

Simon, w. j. (1983). Expédition scientifique dans les territoires portugais d'Outre mer et le rôle de Lisbonne dans la communauté intellectuelle et scientifique à la fin du 18^e siècle. 1783 - 1808. Lisbonne. Estudos de historia e cartografia antiga-memorias n° 22, 193 p.

Spitz, g. (1947). L'Ouest africain français, AOF et TOGO. Missions religieuses, les Sociétés indigènes de prévoyance et le crédit mutuel agricole, le chemin de fer, les irrigations au Sénégal, en Guinée et au Niger, le commerce et l'organisation économique. Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales. Collection Terres Lointaines, 508 p.

Suret-Canale, j. (1964). Afrique noire. L'ère coloniale 1900 -1945. Paris, La culture et les hommes. Editions sociales, 637 p.

Teixeira-Da-Mota, a. (1963). Méthodes de navigation et cartographie nautique dans l'Océan indien avant le XVI^e siècle. Lisbonne. Studia, n° 11: pp 49 à 91.

Thiam, i. d. (1998). Histoire de la recherche agronomique en Afrique. Le cadrage historique. Dakar, Université Cheikh Anta Diop: 181 p.

Tisserant, c. (1953). "L'agriculture dans les savanes de l'Oubangui." Bulletin de l'Institut d'études centrafricaines(n° 6): pp 209 à 273.

Tornezy, o. (1982). La Mission Sainte Marie du Gabon. Eléments d'une thèse annotés par Paule Brasseur ; cf également : Revue française d'Histoire d'Outre mer, 1984 Vol. 71, pp 147 à 190.

Tran-Minh, n., m. Griffon, et al. (2000). Le Jardin colonial . Le Jardin tropical. L'évolution du jardin (Nogent-Vincennes). CC-Rom : Des serres tropicales au développement durable au Jardin colonial de Nogent-Vincennes, CIRAD, Rapport et Cd Rom.

Trezenem, e. (1955). L'Afrique équatoriale française. Paris, Editions maritimes et coloniales. Terres lointaines, 208 p.

Trotignon, j. (1991). Mauritanie carrefour des oiseaux. Paris, Nathan, 109 p.

Urvoy, y. (1944). "Trois conférences à l'Ecole supérieure coloniale. Capitalisme moderne et économie indigène. Communauté et intelligence de la société soudanaise. Le rôle économique du Commandant de cercle." Bulletin de l'IFAN **Tome 43 n° 3-4**: pp 391 à 429.

Vaillant, a. (1956). Contribution à l'étude agricole des sols du Diamaré (Nord-Cameroun). L'Agronomie Tropicale. **Tome XI, n° 4**: 448 à 477.

Vanbercie, r. (1963). Contribution à l'étude des possibilités de culture de tabacs légers à Madagascar. L'Agronomie Tropicale. **Spécial Tabac, n° 11**: 1127 à 1146.

Vavilov, n. (1932). "Sur l'origine de l'Agriculture mondiale d'après les recherches récentes." RBA, n°12: pp 304 à 306.

Vérin, p. (1990). Madagascar. Paris, Karthala, 244 p.

Viaud, m. (1938). "Les arbres et les arbustes fourragers de la zone sahélienne de l'AOF." Bulletin des services zootechniques et des épizooties de l'AOF.(Tome 1 Fasc. 1): pp 52 à 61.

Vieillard, g. (1931). "Récits Peuls du Macina et du Kounari." Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l' AOF, Dakar-Gorée(Tome XIV n° 1 - 2): pp 138 à 156.

Viguiier, p. (2008). Sur les traces de René Caillié. Le Mali de 1828 revisité. Versailles, Quae, 159 p.

Viguiier, p., a. Duhard, et al. (1998). Bilan de la colonisation entre 1880 et 1960 en Afrique occidentale française. Conférence du 15 octobre, Biarritz (Pyrénées Atlantiques), 63 p.

Walker, a. a. (1952). "Plantes originaires d'Amérique par ordre d'ancienneté dans l'Ancien Monde. Comment ces plantes se sont-elles reproduites chez les Africains ? Peut-on suivre leur expansion, d'après les noms indigènes ?" RBA, 32° année mai-juin, n° 355-356: pp 278 à 287.

Zelem, c. (1991). L'évolution des techniques fromagères dans le Cantal, France, du XVIII° au XIX° siècles : Petite histoire d'un conflit entre savoir local et savoir idéal. Paris, Karthala - Orstom, pp 135 à 151.

Zeltner, j.-c. (2002). Histoire des Arabes sur les rives du lac Tchad (Tchad, Niger, Cameroun). Paris, Karthala, 140 p.